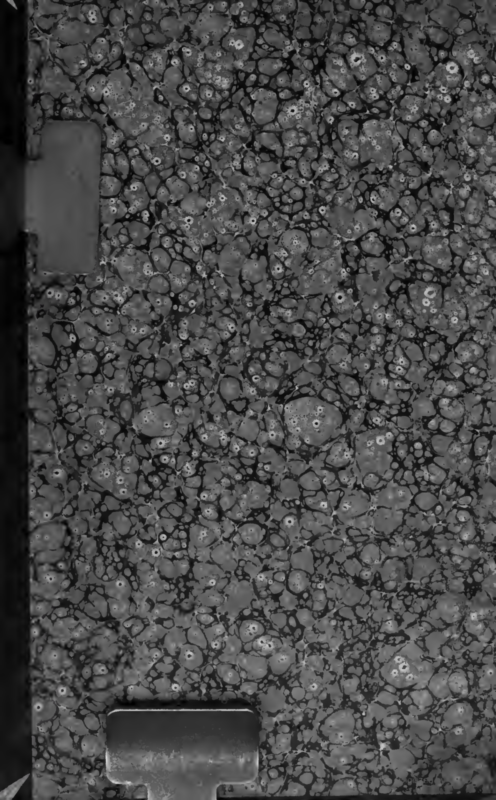
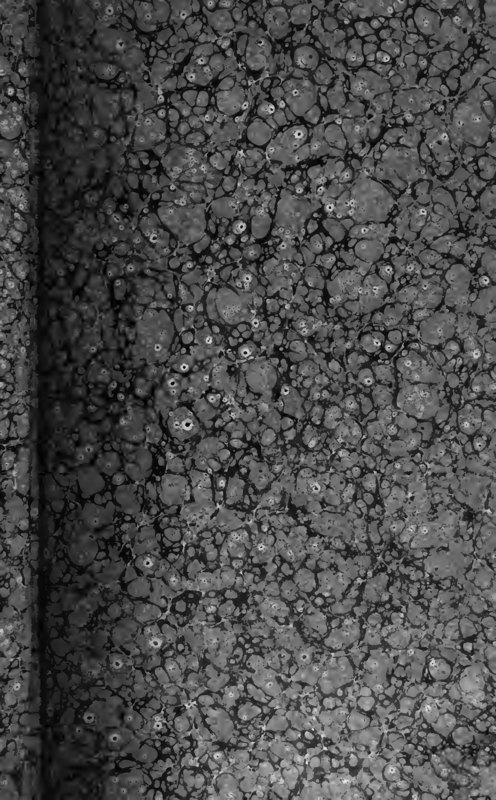








HISTOIRE

DE L'ÉTABLISSEMENT

DU

CHRISTIANISME.



A CLERMONT-FERRAND,

DE L'IMPRIMERIE DE PIERRE LANDRIOT.

HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU
CHRISTIANISME,

TIRÉE DES SEULS AUTEURS JUIFS ET PAÏENS,

OU L'ON TROUVE UNE PREUVE SOLIDE DE LA VÉRITÉ DE CETTE RELIGION:

PAR M. BULLET,

Professeur royal de théologie, et doyen de l'université de Besançon; des académies de Besançon, de Lyon; associé de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

SECONDE ÉDITION.

Satis firmum est testimonium ad probandam veritatem quod ab ipsis perhibetur inimicis.

Le témoignage que les ennemis mêmes rendent à la vérité, en est une preuve solide.

Lact., l. 4 des Inst. div., c. 12.



A PARIS,

Chez MÉQUIGNON fils aîné, libraire, rue Saint-Séverin.

1814.



A SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR LE CARDINAL

DE CHOISEUL,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON, PRINCE DU S.-EMPIRE.

Monseigneur,

Puis-je présenter à Votre Éminence, un sujet plus convenable que la vérité du Christianisme, solidement prouvée par le témoignage même de ses ennemis ?

Votre nom est un nom fatal aux athées, aux déistes, et à tous les prétendus esprits forts. Ils ont été confondus par les doctes mémoires de l'illustre Gilbert de Choiseul, évêque de Tournay. Comme je vais au même but que ce savant prélat, quoique par une autre route, j'ose me flatter que vous daignerez protéger mon ouvrage en faveur de la Religion que vous servez si bien, et qui vous comble avec joie de ses plus grands honneurs.

Je suis, avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ÉMINENCE

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

BULLET.

PRÉFACE.

Pour s'assurer de la vérité des faits sur lesquels notre sainte religion est établie, on a exigé des témoins qui n'aient pas été chrétiens. Nous les produisons avec confiance. Dieu, qui a voulu revêtir le Christianisme de tous les genres de preuves, n'a pas permis qu'il manquât de celles qu'il peut tirer de la bouche de ses ennemis. Ce n'est pas que les Juifs et les païens aient eu en vue de conserver la mémoire de l'établissement et des progrès de l'Église. La haine ne leur permettoit pas d'écrire avec exactitude ce qui regardoit une société qu'ils se sont toujours efforcés d'anéantir. Mais, ô profondeur des conseils de Dieu! les calomnies, les satires, les railleries, les injures, les édits de proscription, les procès de mort que cette aversion leur a dictés, nous font connoître de quelle manière l'Évangile s'est répandu : et voilà les seuls mémoires qui nous restent pour composer cette histoire, conformément au dessein que nous nous sommes proposé.

Pensées philosophiques, N° 46.

M. Huet, dans sa Démonstration évangélique, et tant de savans qui, depuis deux siècles, ont écrit pour la défense du Christianisme, ont presque tous inséré dans leurs ouvrages ce que plusieurs païens ont dit d'avantageux pour notre religion. Le P. de Colonia, ajoutant à ces divers témoignages ce qui pouvoit contribuer à faire connoître les auteurs d'où ils étoient tirés, en a composé un traité entier *. Ce livre,

* La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens.

dépouillé des ornemens étrangers au sujet, ne fait qu'une petite partie de celui que nous présentons au public. On trouvera ici, 1°. un plus grand nombre de monumens honorables au Christianisme. 2°. Nous ne rapporterons pas seulement les aveux que la force de la vérité a heureusement arrachés de la bouche des païens en notre faveur, mais encore les calomnies que la passion leur a dictées contre nous; et nous montrons que, par les faits que ces impostures indiquent ou supposent, elles ne contribuent pas moins à la gloire de l'Église, que les éloges que plusieurs d'entre eux lui ont donnés. 3°. Nous joignons les Juifs aux païens dans cet ouvrage, puisque les uns n'étant pas moins nos ennemis que les autres, leur déposition pour nous doit être d'un poids égal. Nous tirons de Joseph une preuve invincible de la réalité des prodiges de Jésus-Christ, même en abandonnant le fameux passage qui se lit dans cet historien touchant ce divin Sauveur. Nous rapportons plusieurs textes du Talmud, des Midrascim, des plus anciens rabbins, d'amples extraits des Sepher Toldos, d'où naissent des conséquences très-avantageuses à la cause que nous défendons. 4°. On ne se contente pas de transcrire ici quelques passages isolés; on forme une histoire suivie de l'établissement du Christianisme. 5°. On détaille dans un discours tout ce que cet établissement présente de surprenant, et on montre qu'il ne peut être que l'ouvrage du Très-Haut. 6°. On fait souvent imprimer à la suite d'une histoire, les monumens qui sont garans de sa fidélité. Cette attention toujours utile, nous a paru ici

nécessaire à cause de l'importance du sujet. Dans une matière aussi intéressante, il faut que chacun puisse lire les dépositions des témoins, dans les propres termes qu'ils ont employés, pour se convaincre par soi-même qu'on n'en a point altéré le sens. On trouvera donc dans nos preuves les témoignages des auteurs grecs et latins, en leurs langues, précédés d'une traduction française pour ceux qui ne peuvent pas consulter les originaux. On ne se contente pas de rapporter ces passages : on les discute, on les rend plus forts et plus lumineux, en les rapprochant les uns des autres ; on les met à couvert des difficultés que la plus sévère critique pourroit former contre. Enfin, comme parmi les monumens que nous aurions pu employer, il y en a quelques-uns que des personnes habiles ont estimé douteux ou suspects, on n'en a fait aucun usage, et on les a renvoyés à la fin de l'ouvrage, sous le titre de preuves contestées ; mais parce que la censure qu'on en a portée nous a paru trop sévère, nous nous sommes efforcés de rétablir leur autorité, et de répondre à tout ce qui a été allégué pour la leur ravir.

En ne nous permettant point d'user d'autres matériaux que de ceux que nous fournissent les Juifs et les païens, on doit s'attendre à trouver des vides dans la narration. Nous n'avons pas voulu les remplir par les récits les plus assurés des auteurs chrétiens, pour ne pas priver notre ouvrage du plus précieux de ses avantages, celui de ne faire connoître les miracles et les vertus de Jésus, de ses apôtres et de leurs disciples,

que par le rapport de leurs ennemis, ce qui met ces faits au-dessus de toute censure.

L'on présente donc ici à ceux qui attaquent le Christianisme, la seule espèce de preuve qu'ils affectent de nous demander, et à laquelle ils consentent de se rendre, l'aveu de gens qui n'étoient pas prévenus pour notre religion, qui non-seulement ne cherchoient pas à la favoriser, mais qui faisoient encore tous leurs efforts pour la combattre. Ils verront, par la candeur avec laquelle nous rapportons les objections de nos anciens ennemis, par l'attention singulière que nous avons de ne point dissimuler leurs sentimens, que nous ne cherchons à surprendre personne, mais uniquement à montrer la vérité. Ils reconnoîtront l'injustice du reproche qu'ils ont si souvent fait aux chrétiens, d'avoir tâché d'anéantir tous les monumens contraires à notre créance. Loin de craindre qu'ils ne soient connus, nous les produisons nous-mêmes, parce qu'ils forment en notre faveur la démonstration la plus complète.

Je prie les simples fidèles qui liront cet ouvrage, de ne point perdre de vue mon dessein, de se souvenir que ce n'est pas moi, mais les Juifs et les païens, qui parlent dans cette histoire. Ainsi, loin d'être scandalisés des blasphêmes qu'on y rapporte, ils béniront la providence de Dieu, ils s'affermiront dans la foi en voyant les avantages que nous tirons de ces impiétés.

AVIS DE L'IMPRIMEUR

SUR CETTE ÉDITION.

L'Histoire de l'Établissement du Christianisme, *imprimée pour la première fois à Lyon en 1764, in-4°, étoit devenue extrêmement rare. Lorsqu'on en rencontroit un exemplaire par hasard, il se vendoit exhorbitamment cher, et depuis long-temps les amis de la religion en désiroient la réimpression. L'excellence de l'ouvrage et de pressantes sollicitations, m'ont enfin engagé à entreprendre cette nouvelle édition. Je l'ai imprimée dans un format plus commode, et j'ai tâché de la rendre plus correcte que la précédente. Les épreuves des passages grecs ont toutes été revues par M. Morin, proviseur du lycée de Clermont, auteur de différens ouvrages, et notamment d'un Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec, qui a eu le plus grand succès.*

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'éloge de l'Histoire de l'Etablissement du Christianisme; *on peut consulter là-dessus les biographes : nous nous bornerons à dire que ce livre, plein d'érudition et de savantes recherches, renferme les traits d'histoire les plus intéressans sur l'établissement du christianisme, les raisonnemens les plus convaincans, et les preuves les plus claires et les plus fortes de la divinité de la religion chrétienne. Il a été traduit en anglais, et imprimé à Londres en 1782.*

Approbation de la première édition.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé : ***Histoire de l'Établissement du Christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide da la vérité de cette religion.*** Cet ouvrage m'a paru digne d'être donné au public. En Sorbonne, le 2 juin 1763. LAVOCAT, docteur, bibliothécaire et professeur de Sorbonne.



HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU
CHRISTIANISME,

TIRÉE DES SEULS AUTEURS JUIFS ET PAÏENS,

Où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette Religion.

Sous l'empire de Tibère, un homme nommé Jésus, 1.
juif de nation, né d'une pauvre femme; un homme 2.
qui passoit pour le fils d'un charpentier, artisan lui- 3.
même, d'une figure peu avantageuse et de petite sta- 4, 5.
ture, assembla dans la Judée une troupe de pêcheurs, 6.
gens sans lettres, grossiers, ignorans, et, selon les 7.
païens, décriés par leurs désordres. Il se donna pour 8.
le Messie promis aux Juifs, le Christ, l'envoyé du
ciel, le fils de Dieu; il enseigna une doctrine si rele- 9.
vée, que la raison ne peut la comprendre; et une 10.

morale si pure, que ses ennemis ont été forcés d'en admirer la perfection, ou se sont vus réduits à la cen-
11. surer comme impraticable. Il chargea ses disciples d'aller par tout l'univers faire recevoir ses dogmes et adopter sa morale, établir sa religion sur les ruines du judaïsme et de l'idolâtrie. Les Juifs le regardèrent
12. comme un imposteur, et attribuèrent les prodiges qu'il faisoit au pouvoir du démon. Pilate, à leur sollicita-
13. tion, le fit expirer ignominieusement sur une croix. Son corps, quelques jours après sa mort, ne se trouva point dans le tombeau où il avoit été placé. Ses disciples
14. assurèrent qu'il étoit ressuscité. Les Juifs, au contraire, publièrent qu'on avoit enlevé son corps pendant la nuit, pour faire croire qu'il avoit recouvré la vie;
15. ils dirent ensuite qu'il avoit été ressuscité par la force
16. de la nécromancie; enfin, ils écrivirent que le corps de Jésus avoit été pris et caché par Judas, qui le fit voir au peuple lorsque les apôtres prêchèrent sa résurrection.

17. Après la mort de Jésus, une partie des Juifs fit profession de sa doctrine; mais ceux qui s'étoient déclarés ses disciples furent si violemment persécutés,
18. que les païens crurent le christianisme anéanti. Tout
19. au contraire, cette religion prit de nouvelles forces, et de la Judée elle se répandit dans tout l'univers, avec une rapidité surprenante. Un nombre infini de per-
20. sonnes l'embrassa : ceux qui la prêchoient opérèrent des prodiges qui furent attribués par les païens à la magie, de même que ceux de Jésus, leur maître. Ils
21. firent des prédictions qui furent suivies de l'événement.

22. Les Juifs établis à Rome eurent entr'eux de si grandes disputes au sujet du Christ qui leur étoit annoncé, que l'empereur Claude les chassa de cette capitale du monde.

23. La dixième année de l'empire de Néron, un incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome. On

crut que l'empereur étoit l'auteur de cet embrasement. Néron, pour rejeter ce crime sur quelqu'autre, fit mourir cruellement les chrétiens comme incendiaires. « C'étoit, dit Tacite, des gens haïs pour leur infamie, que le peuple appeloit chrétiens, à cause de Christ, leur auteur, qui fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée; mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque temps, pulluloit tout de nouveau, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est comme l'égoût de toutes les ordures et de toutes les infamies. On se saisit donc d'abord de tous ceux qui s'avouèrent de cette religion, et par leur confession on en découvroit une infinité d'autres qui ne furent pas tant convaincus du crime d'incendie, que de la haine du genre humain. On insulta même à leur mort en les couvrant de peaux de bêtes sauvages, et les faisant dévorer par les chiens, ou les attachant en croix, pour servir la nuit de feu et de lumière. Néron donnoit ses jardins pour ce spectacle, auquel il avoit ajouté les plaisirs du cirque; et on le voyoit dans ces jeux se mêler parmi le peuple en habit de cocher, ou assis sur un char. Mais quoique ces cruautés fussent exercées sur des coupables qui avoient mérité les derniers supplices, on ne laissoit pas d'en avoir pitié, parce que Néron les faisoit mourir, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir sa cruauté. »

Suétone décrit la persécution de Néron en ce peu 24.
de paroles: « Il punit de divers supplices les chrétiens, espèces d'hommes d'une superstition nouvelle, et adonnés à la magie. »

Sénèque le Philosophe, Juvénal et l'ancien commen- 25.
tateur de ce poëte, nous apprennent que Néron punissoit les magiciens, *maleficos*, en les faisant couvrir de

cire et d'autres matières combustibles; et qu'après leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, on les faisoit brûler tout vifs pour éclairer les spectateurs. La conformité du supplice, le nom de magiciens que Suétone donne aux chrétiens, ne permettent pas de douter que ce ne soit d'eux que parlent Sénèque, Juvénal et son commentateur.

Il ne s'étoit écoulé que trente ans depuis que Jésus étoit mort, et déjà il avoit à Rome, si éloignée de la Judée, une infinité de disciples; et quels disciples? des hommes qui se font égorger pour soutenir sa doctrine. La philosophie, avec tout son faste, montre-t-elle rien de semblable? Qu'elle nous compte ses martyrs?

26. En ce temps-là vivoit Apollonius de Thyane, philosophe pythagoricien, qui parcourut presque toutes les provinces de l'empire, affermissant les peuples dans le culte des dieux. L'idolâtrie avoit donc ses apôtres. Selon Philostrate, il opéra plusieurs prodiges; il prédit l'avenir, et il eut connoissance de ce qui se passoit dans les lieux les plus éloignés. Après sa mort, qui arriva sous l'empire de Néron, on lui dressa des statues, et on lui rendit les honneurs divins. Comme on ne voyoit nulle part son tombeau, quelques-uns disoient qu'il avoit été enlevé au ciel. C'est ainsi que l'imposture donnoit un rival à Jésus-Christ.

27. Vespasien, allant à Rome prendre possession de l'empire, s'arrêta quelques jours à Alexandrie. Tacite et Suétone racontent qu'il y guérit un aveugle et un estropié, par la puissance du dieu Sérapis. Voilà comment, pour appuyer l'idolâtrie, les païens opposoient des prodiges à ceux que les disciples de Jésus opéroient pour l'abattre.

La première année du règne de ce prince, Tite, son fils, termina la guerre de Judée. L'histoire ne nous présente nulle part un si affreux spectacle. Treize cent

mille Juifs y périrent par le fer ou par la famine; cent 28.
mille furent vendus comme esclaves; Jérusalem fut détruite, son temple brûlé : la vengeance divine s'an- 29.
nonça par tant de prodiges, et se fit voir si clairement dans cette épouvantable désolation, que les païens mêmes la reconnurent. Essayons de découvrir quel est le crime que Dieu punit avec tant d'éclat.

On lit dans le Talmud que, lorsque le Messie 30.
paroîtra, il ne sera reconnu que par un petit nombre de Juifs, et que le corps de la nation le rejettera; que le Messie sera une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, et un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem; que les Juifs seront alors accablés de maux.

Jésus de Nazareth est venu dans le temps que les 31.
Juifs reconnoissent être celui où le Messie devoit paroître. Il est le seul qui se soit alors donné pour le Messie; il a prouvé cette qualité par des prodiges 32.
dont les Juifs ne contestent pas la réalité. Il a eu peu de disciples; et le corps de la nation le regardant comme un imposteur, l'a fait mourir. Quelques années après sa mort, le peuple juif a éprouvé les plus grands 33.
malheurs; la plus considérable partie a été massacrée par les Romains; l'autre emmenée en esclavage, et dispersée par tout l'univers : esclavage et dispersion qui durent depuis dix-sept siècles. On ne peut donc douter que les étranges calamités qu'a souffertes et que souffre encore cette nation infortunée, ne soient le châtiment de la mort de Jésus de Nazareth, et que Jésus ne soit véritablement le Messie.

Le petit nombre de Juifs échappés au glaive des Romains, auroit dû s'instruire par tant de disgrâces, et reconnoître pour Messie celui dont la mort avoit attiré sur leur nation toutes les vengeances du ciel; mais, au contraire, ces malheureux s'endurcirent de

plus en plus, et s'obstinèrent dans leur haine contre
34. Jésus et ses disciples. On le voit par la prière qu'un
d'entr'eux, nommé Samuel le Petit composa sur la fin
de ce premier siècle, et qu'on a toujours récitée solennellement dans les synagogues. On y demande à
Dieu, *qu'il n'y ait point d'espérance pour les apostats ; que tous les hérétiques périssent de mort
subite ; que le règne d'orgueil soit brisé et anéanti
de nos jours ; béni soyez-vous, ô Dieu, Seigneur,
qui détruisez les impies, et qui humiliez les orgueilleux !*

Par les hérétiques et les apostats dont il est ici parlé, on désigne ceux qui passoient du judaïsme dans l'église chrétienne, comme par les impies et le règne d'orgueil, on indique les Romains et leur domination.
L'aversion des Juifs pour le christianisme alloit jus-
35. qu'à ce point, qu'ils ne vouloient pas permettre à leurs
malades de se laisser guérir par ceux qui faisoient des
miracles au nom de Jésus. Ils portoient même la pas-
36. sion jusqu'à dire aux fidèles, qu'il eût mieux valu qu'ils
eussent resté dans le paganisme, que d'embrasser
l'évangile.

Les chrétiens, qui ont à se défendre de la séduction des faux miracles, et à résister à la haine des Juifs, sont encore en proie à la fureur des païens. Domitien les persécute.

37. Brutius, historien païen, cité par Eusèbe dans sa
chronique, dit *que plusieurs chrétiens ont souffert
le martyre sous cet empereur, parmi lesquels fut
Flavie Domitille, nièce du consul Flavius Clémens,
qui fut reléguée dans l'île Pontia, pour avoir con-
38. fessé publiquement qu'elle étoit chrétienne.* On lit
dans la lettre de Pline à Trajan, qu'il y avoit des
fidèles qui avoient renoncé leur religion depuis plus
de vingt années, ce qui marque la persécution de

Domitien. Dion écrit que l'an 15 de l'empire de Domitien, ce prince fit mourir plusieurs personnes accusées d'athéisme, du nombre desquelles fut le consul Flavius Clémens, son cousin, qui avoit épousé Flavie Domitille, sa parente : « Crime, ajoute cet historien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, lesquels avoient embrassé les mœurs des Juifs, dont une partie fut mise à mort, une autre dépouillée de ses biens ; et Domitille fut reléguée dans l'île Pandataire. » Les païens confondoient alors le christianisme avec le judaïsme : ils le regardoient comme une secte de cette religion ; ils ne reprochoient pas aux Juifs l'athéisme. Les uns reconnoissoient qu'ils adoroient le Dieu du ciel ; d'autres disoient que l'objet de leur culte étoit une figure d'âne. Mais l'athéisme étoit une des plus ordinaires accusations que l'on formoit contre les chrétiens, comme on le verra dans la suite. Suétone écrit que le consul Clémens étoit tout-à-fait méprisable à cause de sa paresse. C'étoit un des reproches que les païens faisoient aux fidèles. Il est donc fort vraisemblable que le consul Clémens, son épouse Domitille, et ceux qui furent condamnés avec eux par Domitien, faisoient profession du christianisme. Dion met encore le consul Acilius Glabrio parmi ceux qui furent accusés d'athéisme, et que Domitien fit mourir. Pomponia Græcina paroît aussi avoir été chrétienne. Cette illustre dame romaine, au rapport de Tacite, fut, du temps de Néron, accusée de superstitions étrangères ; et c'est par ce nom que les païens avoient coutume de désigner notre sainte religion.

39. 40. 41. 42. 43. 44.

Ce reproche étoit fondé sur l'indifférence que les Chrétiens marquoient pour toutes les choses du monde.

Le christianisme, presque à sa naissance, a déjà pénétré dans la maison des Césars, et des consulaires sont disciples de Jésus-Christ.

Pline exerçant la charge de proconsul dans la Bithynie et le Pont, trouva dans ces provinces un grand

On voit, par Ptolomée, qui écrivoit sous

Adrien et sous Antonin, que ces deux provinces étoient réunies.

nombre de chrétiens. Il crut devoir consulter l'empereur Trajan sur la conduite qu'il avoit tenue, et sur celle qu'il devoit tenir à leur égard; il lui écrivit à ce sujet la lettre suivante :

45. A L'EMPEREUR TRAJAN.

« Je me fais une religion, Seigneur, de vous exposer tous mes scrupules; car qui peut mieux ou me déterminer ou m'instruire ? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du procès d'aucun chrétien; ainsi je ne sais sur quoi tombe l'information que l'on fait contr'eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. Faut-il les assujétir tous à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés ? Doit-on pardonner à celui qui se repent? ou est-il inutile de renoncer au christianisme, quand une fois on l'a embrassé ? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étoient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice; quand ils ont persisté, je les y ai envoyés; car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessoient, j'ai cru que l'on ne pouvoit manquer à punir en eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a mis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être chrétiens différentes personnes qui nient de l'être, et de l'avoir jamais été. Ils ont, en ma présence, et dans les termes que je leur

prescrivois, invoqué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avois fait apporter exprès avec les statues de nos divinités ; ils se sont encore emportés en imprécations contre Christ : c'est à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il les falloit absoudre. D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étoient chrétiens, et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'avoient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns il y avoit plus de trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt. Tous ces gens-là ont adoré votre image et les statues des dieux ; tous ont chargé Christ de malédictions. Ils assuroient que toute leur erreur ou leur faute avoit été renfermée dans ces points : qu'à un jour marqué, ils s'assembloient avant le lever du soleil, et chantoient tour à tour des vers à la louange du Christ, comme s'il eût été Dieu ; qu'ils s'engageoient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt ; qu'après cela, ils avoient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocens ; qu'ils avoient cessé de le faire depuis mon édit, par lequel (selon vos ordres) j'avois défendu toute sorte d'assemblées. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité, par la force des tourmens, à des filles esclaves, qu'ils disoient être dans le ministère de leur culte ; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès ; et, par cette raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril ; car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout

ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier, et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étoient presque déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices, long-temps négligés, recommencent; on vend partout des victimes qui trouvoient auparavant peu d'acheteurs. De là on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir. »

L'Empereur lui fit cette réponse :

TRAJAN A PLINE.

« Vous avez, mon très-cher Pline, suivi la voie que vous deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déférés; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires. Il ne faut pas en faire perquisition. S'ils sont accusés et convaincus, il les faut punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire, en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre de crime, l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne soient souscrites de personne; car cela est d'un pernicieux exemple, et très-éloigné de nos maximes. »

Voilà ce qu'un prince, à qui on avoit donné le surnom de *Très-Bon*, décerne contre des hommes qui non-seulement ne troubloient point la société, mais qui la soutenoient par leurs armes, la maintenoient par leur soumission, l'adoucissoient par leurs mœurs.

Ils étoient alors en grand nombre dans tout l'em-

pire; car nous pouvons juger des autres provinces par la Bithynie, le Pont, et par Rome même : d'ailleurs, l'ascendant du christianisme sur l'idolâtrie étoit tel, que les prêtres du paganisme assurèrent à Adrien, successeur de Trajan, que si l'on en permettoit l'exercice, tout le monde embrasseroit cette religion, et que les temples des dieux seroient abandonnés.

Cependant il y avoit long-temps que la persécution duroit, puisque quelques fidèles avoient renoncé le christianisme depuis trois, d'autres depuis plus de vingt années : apostasie qui, dans des gens attachés à leur religion avec une opiniâtreté invincible, ne pouvoit être attribuée qu'à la crainte des tourmens. Cette persécution étoit ordonnée par les lois des empereurs; car elle se faisoit juridiquement par les magistrats.

On pardonnoit à ceux des chrétiens qui renonçoient à leur religion : circonstance bien remarquable. Les criminels ne peuvent se soustraire aux châtimens. Il n'en étoit pas ainsi des chrétiens. D'un mot ils auroient fait cesser leurs supplices. Quelle fermeté d'âme ! quelle continuité de courage ne faut-il pas pour souffrir constamment des tourmens cruels dont on est maître d'arrêter le cours !

L'église fut alors exposée à une épreuve bien plus à craindre que la persécution des empereurs. Il s'éleva Voyez la preuve 171. une multitude étonnante d'hérétiques, qui s'efforcèrent, par leur séduction, de ravir aux chrétiens la foi qu'ils avoient si courageusement conservée au milieu des tortures : épreuve terrible, dont Dieu n'a pas voulu jusqu'à présent délivrer son église.

Vers le même temps, les Juifs, pour ne pas céder aux chrétiens la gloire des miracles, et pour persuader que, malgré leurs malheurs, ils étoient toujours le peuple de Dieu, supposèrent des prodiges; car on lit dans 46.
leurs livres, que le rabbin Josué, qui vivoit sous Trajan,



avoit l'art de voler en l'air par la vertu du nom ineffable; et que Chanina, qui vivoit sous Antonin, ressuscita un mort.

Adrien fut élevé à l'empire après la mort de Trajan;
47. il adressa à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, un rescrit favorable aux chrétiens. En voici la teneur :

« J'ai reçu la lettre que le très-illustre Sérénius Granianus, votre prédécesseur, m'avoit écrite. Cette affaire ne me semble nullement à négliger, quand ce ne seroit que pour empêcher les troubles qui en peuvent naître, et ôter aux calomniateurs l'occasion qu'ils en peuvent prendre pour exercer leur malice : si donc les peuples de votre gouvernement ont quelque chose à dire contre les chrétiens, et qu'ils le puissent prouver clairement, et le soutenir à la face de la justice, qu'ils se servent de cette voie, et qu'ils ne se contentent pas de les poursuivre par des demandes et des cris tumultueux. C'est à vous à connoître de ces accusations, et non point à une assemblée de peuple. Si donc quelqu'un se rend accusateur des chrétiens, et qu'il fasse voir qu'ils agissent en quelque chose contre les lois, punissez-les selon la qualité de la faute; mais aussi si quelqu'un ose les accuser par calomnie, ne manquez point de le châtier comme sa malice le mérite. »

On voit ici que, si les empereurs venoient à suspendre la rigueur des lois portées contre les chrétiens, les peuples, par leurs soulèvemens, continuoient la persécution. Le vaisseau de l'église ne devoit arriver au port que par des tempêtes.

Si le rescrit d'Adrien semble avoir quelque ambiguité, puisqu'il n'étoit pas difficile de prouver que la religion chrétienne, en elle-même, étoit contraire aux lois de l'empire, il y a apparence que ce prince l'expliqua en faveur des fidèles; car Antonin, qui lui succéda, déclare nettement que son prédécesseur n'avoit

point compris la qualité de chrétien entre les crimes qui méritoient punition.

La haute opinion que l'empereur Adrien avoit du chef de notre religion, lui avoit vraisemblablement inspiré ces sentimens de douceur pour ceux qui la professoient. On dit que ce prince (ce sont les paroles 48.
de Lampride) « voulut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux. Il fit bâtir, dans toutes les villes, des temples sans simulacres, qu'on nomme encore aujourd'hui hadrianées, parce qu'on n'y voit point d'idoles, et qu'ils avoient été préparés par Adrien pour Jésus-Christ; mais il fut empêché de les lui consacrer par ceux qui, ayant consulté les oracles, avoient trouvé que, si cela se faisoit, comme l'empereur le souhaitoit, tout le monde embrasseroit la religion chrétienne, et que les autres temples deviendroient déserts. »

Les précautions que l'on prend ici pour arrêter les progrès du christianisme, n'ont servi qu'à donner plus d'éclat à son triomphe sur l'idolâtrie, puisque non-seulement sans la faveur, mais encore contre les ordres des princes, on le voit se répandre par toute la terre.

On lit dans une lettre qu'Adrien écrivit à Servien, 49.
son beau-frère, l'an 132, que la ville d'Alexandrie étoit partagée entre les adorateurs de Sérapis et les chrétiens, et que ces derniers y avoient un évêque.

Sous l'empire de ce prince, un Juif, nommé Barcochebas, se dit le Messie. Les restes de cette malheureuse nation le reconnurent en cette qualité, s'unirent à lui, et prirent les armes. Ils furent plusieurs fois défaits par les Romains. Six cent mille, avec leur chef, furent tués dans ces différens combats, les autres faits esclaves ou dissipés. Ce peuple, toujours criminel dans ses erreurs, méritoit d'être sévèrement puni pour avoir reçu un faux Messie, comme il l'avoit été pour avoir rejeté le véritable.

Talm. de Babylone, dans Galatin, l. 4, c. 21, p. 266.

Dion dans Xiphilin, vie d'Adrien.

50. Adrien ne conserva pas long-temps les sentimens favorables qu'il avoit eus pour les fidèles. La chronique des Samaritains porte que, la seizième année du pontificat d'Acbon, qui concourt avec la cent trente-deuxième de Jésus-Christ, cet empereur fit mourir en Egypte un grand nombre de chrétiens.

Les fidèles eurent en ce temps un autre genre de persécution à essuyer de la part des philosophes. Celse, épicurien, composa un ouvrage contre le christianisme, pour réunir toutes les objections que l'on pourroit former contre notre religion : il la fait d'abord attaquer par un Juif; il la combat ensuite, de même que le judaïsme, sous son propre nom. Il avoit lu l'ancien et le nouveau Testament, les livres des auteurs chrétiens, pour y puiser des armes contre nous. Calomnies, injures, railleries, raisonnemens, érudition, il n'oublie rien de ce qu'il croit propre à lui assurer la victoire sur l'église. Il s'attache ensuite à décharger l'idolâtrie de ce ridicule frappant qu'elle a dans les ouvrages des poëtes et des anciens historiens : ridicule si propre à la décréditer chez tous ceux qui font quelqu'usage de la raison.

51. On peut connoître par ce livre de Celse, quel étoit alors l'état de l'église. Il dit que les chrétiens étoient en grand nombre; qu'ils opéroient encore des choses extraordinaires; qu'ils faisoient parade de prodiges; qu'ils tenoient leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contr'eux; que, lorsqu'ils étoient pris, on les conduisoit au supplice; qu'avant que de les faire mourir, on leur faisoit éprouver tous les genres de tourment.

L'empereur Antonin le Pieux, successeur d'Adrien, ou par un sentiment naturel de clémence, ou touché de l'innocence des mœurs des chrétiens, suspendit la persécution. Dans cette vue, il adressa, la quinzième

année de son empire, aux états d'Asie, la constitution suivante :

« L'empereur César, Marc-Aurèle, Antonin, Au- 52.
guste, Arménien, grand pontife, quinze fois tribun, trois fois consul, aux états d'Asie, salut. Je sais que les dieux ont soin que ces hommes (les chrétiens) ne demeurent pas inconnus. Car il leur appartient, plutôt qu'à vous, de châtier ceux qui refusent de les adorer. Plus vous faites de bruit contr'eux, et plus vous les accusez d'impiété, plus vous les confirmez dans leur sentiment et dans leur résolution. Ils aiment mieux être déférés et condamnés à la mort pour le nom de leur Dieu, que de demeurer en vie; ainsi ils remportent la victoire en renonçant à la vie, plutôt que de faire ce que vous désirez. Il est aussi à propos de vous donner des avis touchant les tremblemens de terre présens ou passés. Comparez la conduite que vous tenez en ces occasions, avec celle que tiennent les chrétiens. Au lieu qu'alors ils mettent plus que jamais leur confiance en Dieu, vous perdez courage; aussi il semble que, hors ces calamités publiques, vous ne connoissez pas seulement les dieux; vous négligez toutes les choses de la religion, et vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel; et, parce que les chrétiens l'honorent, vous les chassez et vous les persécutez jusqu'à la mort. Plusieurs gouverneurs de province ayant écrit à mon père touchant ceux de cette religion, il défendit de les inquiéter, à moins qu'ils n'entreprissent quelque chose contre le bien de l'état; quand on m'a écrit sur le même sujet, j'ai fait la même réponse : que si quelqu'un continue à accuser un chrétien, à cause de sa religion, que l'accusé soit renvoyé absous, quand il paroîtroit effectivement être chrétien, et que l'accusateur soit puni. »

Il est honorable aux chrétiens d'avoir pour apologiste

un prince si respectable par ses vertus; et combien n'est-on pas surpris de le voir dans la suite dépouillant ou trahissant ces sentimens, persécuter ceux dont il
53. avoit fait l'éloge? car un célèbre chronologiste juif dit que Judas le saint, prince de la nation des Juifs, vécut sous trois empereurs qui persécutèrent les chrétiens et furent très-favorables aux Juifs : Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Commode.

54. L'emprisonnement de Péregrin, arrivé vraisemblablement sous l'empire d'Antonin, est une nouvelle preuve de la persécution dont il est parlé dans cette chronique. Lucien, de qui nous tenons l'histoire de ce philosophe, raconte d'abord que, dans sa jeunesse, il tomba dans des crimes honteux, pour lesquels il pensa perdre la vie en Arménie et en Asie. Ensuite il continue en ces termes : « Je ne veux pas insister sur ces crimes; mais je crois que ce que je vais dire est bien digne d'attention. Aucun de vous n'ignore que, fâché de ce que son père, qui avoit déjà passé sa soixantième année, ne mourût point, il l'étouffa. Le bruit d'un si noir forfait s'étant répandu, il montra qu'il en étoit coupable, en prenant la fuite; il erra en divers pays pour cacher le lieu de sa retraite, jusqu'à ce qu'étant venu en Judée, il apprit la doctrine admirable des chrétiens, en conversant avec leurs prêtres et leurs scribes. Dans peu il leur montra qu'ils n'étoient que des enfans au prix de lui; car il ne devint pas seulement prophète, mais chef de leur congrégation; en un mot, il leur tenoit lieu de tout; il expliquoit leurs livres, et en composoit lui-même, en sorte qu'ils en parloient comme d'un Dieu, et qu'ils le considéroient comme un législateur et leur surintendant. Cependant ces gens adorent ce grand homme qui a été crucifié dans la Palestine, parce qu'il est le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion. Sur ces entrefaites,

entrefaites, Péregrin ayant été arrêté et mis en prison, à cause qu'il étoit chrétien, cette disgrâce le combla de gloire, qui étoit tout ce qu'il désiroit avec ardeur; le mit en plus grand crédit parmi ceux de cette religion, et lui donna la puissance de faire des prodiges. Les chrétiens, extrêmement affligés de sa détention, firent toutes sortes d'efforts pour lui procurer la liberté; et comme ils virent qu'ils n'en pouvoient venir à bout, ils pourvurent abondamment à tous ses besoins, et lui rendirent tous les devoirs imaginables. On voyoit dès le point du jour, à la porte de la prison, une troupe de vieilles, de veuves et d'orphelins, et une partie d'entr'eux passoit la nuit avec lui, après avoir corrompu les gardes par argent; ils y prenoient ensemble des repas préparés avec soin, et ils s'y entretenoient entr'eux de discours religieux; ils appeloient cet excellent Péregrin, le nouveau Socrate. Il y vint même des députés chrétiens de plusieurs villes d'Asie, pour l'entretenir, pour le consoler et pour lui apporter des secours d'argent : car c'est une chose incroyable, que le soin et la diligence que les chrétiens apportent en ces rencontres; ils n'épargnent rien en pareil cas. Ils envoyèrent donc beaucoup d'argent à Péregrin, et sa prison lui fut une occasion d'amasser de grandes richesses; car ces malheureux sont fermement persuadés qu'ils jouiront un jour d'une vie immortelle; c'est pourquoi ils méprisent la mort avec un grand courage, et s'offrent volontairement aux supplices. Leur premier législateur leur a mis dans l'esprit qu'ils sont tous frères. Après qu'ils se sont séparés de nous, ils rejettent constamment les dieux des Grecs, et n'adorant que ce sophiste qui a été crucifié, ils règlent leurs mœurs et leur conduite sur ses lois. Ainsi ils méprisent tous les biens de la terre, et les mettent en commun. »

Remarquons ici cette communion des biens, proposée par Platon, qu'on n'avoit regardée jusqu'alors que comme une belle chimère, réalisée dans le christianisme.

Lucien continue : « S'il se trouve donc quelque magicien ou faiseur de prestiges, quelque homme rusé et qui sache profiter de l'occasion, qui entre dans leur société, il devient bientôt opulent, parce qu'un homme de cette espèce abuse facilement de la simplicité de ces idiots. Cependant Péregrin fut mis en liberté par le président de la Syrie, qui aimoit la philosophie et ceux qui en font profession, et qui, s'étant aperçu que cet homme désiroit la mort par vanité et pour se faire un nom, l'élargit, le méprisant assez pour ne vouloir pas le punir du dernier supplice. »

Péregrin retourna dans sa patrie; et, comme on vouloit le poursuivre à cause de son parricide, il donna tous ses biens à ses concitoyens, qui, gagnés par cette libéralité, imposèrent silence à ses accusateurs.

« Il sortit une seconde fois de son pays pour aller voyager, comptant qu'il trouveroit tout ce dont il auroit besoin dans la bourse des chrétiens, qui effectivement l'accompagnoient quelque part qu'il allât, et lui fournissoient tout en abondance. Il subsista pendant quelque temps de cette façon; mais ayant fait quelque chose que les chrétiens regardent comme un crime (je pense qu'ils le virent faire usage de quelques viandes défendues parmi eux), il en fut abandonné; de sorte que n'ayant plus de quoi subsister, il voulut revenir contre la donation qu'il avoit faite à sa patrie. »

Que les railleries que Lucien fait de la charité prodigue des chrétiens, leur sont glorieuses! Une religion qui inspire de pareils sentimens, est faite pour le bonheur des hommes.

La persécution commencée par Antonin, dans les dernières années de son empire, fut continuée par Marc-Aurèle, son successeur. C'est ce qu'atteste le 55.
chronologiste juif que nous avons cité plus haut. C'est 56.
ce que nous apprenons de Marc-Aurèle lui-même, qui, dans son livre des réflexions morales, blâme les chrétiens d'aller à la mort avec trop d'ardeur, et d'en marquer trop de mépris. Le gouverneur de Lyon ayant 57.
demandé à Marc-Aurèle ses ordres au sujet des chrétiens qu'il avoit fait arrêter et tourmenter dans cette ville, pour cause de leur religion, cet empereur lui écrivit de faire punir de mort ceux qui persisteroient à confesser Jésus-Christ, et de mettre en liberté ceux qui le renonceroient.

Nous croyons devoir rapporter ici un prodige, dont les païens et les chrétiens se sont également fait honneur. Voici comment Dion le décrit :

« Marc-Aurèle, ayant vaincu les Marcomans et les 58.
Jaziges, fit aux Quades une guerre rude et opiniâtre. Dans cette guerre, il remporta sur ces barbares une victoire, contre son espérance, et qu'il ne dut qu'à une faveur toute particulière de Dieu; car les Romains s'étant trouvés dans le plus grand danger, en furent sauvés d'une manière admirable et toute divine. Ils s'étoient laissés enfermer par les ennemis dans un lieu désavantageux; se serrant les uns contre les autres, ils se défendoient avec bravoure contre les escarmouches des barbares; de sorte que ceux-ci cessèrent bientôt de les attaquer; mais, comme les Quades étoient fort supérieurs en nombre, ils se saisirent de tous les passages, et ôtèrent aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau, espérant de surmonter, par la chaleur et la soif, ceux qu'ils ne pouvoient vaincre par les armes. Les Romains se trouvèrent alors dans une

étrange extrémité, étant accablés de maladies et de blessures, abattus par l'ardeur du soleil et par la soif, sans pouvoir ni avancer ni combattre, contraints de demeurer sous les armes, exposés à une chaleur brûlante, lorsque tout d'un coup l'on vit les nuées s'assembler de toutes parts, et la pluie tomber en abondance, non sans une faveur particulière de Dieu. On dit qu'Armuphis, magicien égyptien, qui étoit avec Marc-Aurèle, conjura, par art magique, Mercure qui est dans l'air, et d'autres démons, et en obtint cette pluie. Dès qu'il commença à pleuvoir, les Romains se mirent à lever la tête et à recevoir l'eau dans leur bouche, ensuite à tendre leurs boucliers et leurs casques, pour pouvoir boire plus aisément et abreuver aussi leurs chevaux; les barbares vinrent sur cela les attaquer : de sorte que les Romains étoient obligés de boire et de combattre en même temps; car ils étoient tellement altérés, qu'il y en eut qui, étant blessés, buvoient leur propre sang avec l'eau qu'ils avoient reçue dans leurs casques; et, comme ils songeoient plutôt à éteindre leur soif qu'à repousser les ennemis, ils eussent sans doute reçu un grand échec, si une grosse grêle et quantité de foudres ne fussent tombées sur les barbares. On voyoit donc dans le même lieu l'eau et le feu tomber ensemble du ciel, les uns se désaltérer et reprendre leurs forces, les autres être brûlés et périr; car le feu ne tomboit point sur les Romains, ou, s'il y tomboit quelquefois, il s'éteignoit aussitôt, et la pluie qui tomboit sur les barbares n'éteignoit point les flammes qui les dévoroient; elle les augmentoit, au contraire, comme si c'eût été de l'huile; ainsi les ennemis cherchoient de l'eau, quoique tout trempés de pluie, et se blessoient eux-mêmes pour éteindre le feu par leur sang. Une partie d'entr'eux se jetoit entre

les bras des Romains, pour qui seuls ils voyoient que cette pluie étoit avantageuse ; en sorte que Marc-Aurèle eut pitié d'eux. Après une victoire si surprenante, ce prince fut proclamé, par les soldats, empereur pour la septième fois. »

On a pu remarquer que, selon Dion, on attribuoit ce prodige à un magicien nommé Armuphis, qui étoit à la suite de l'empereur. Dans Suidas, d'autres païens le rapportent à un magicien, originaire de Chaldée, nommé Julien. Capitolin en fait honneur à Marc-Aurèle, et assure qu'il l'obtint du ciel par ses prières. Selon Thémistius, cette merveille fut l'effet de la prière, et la récompense de la vertu de cet empereur. Claudien dit que les armes romaines doivent laisser au ciel toute la gloire de ce combat. Soit que des magiciens chaldéens, par la force de leurs enchantemens, aient engagé les dieux à combattre pour Rome; soit que la vertu de Marc-Aurèle (comme il me paroît plus vraisemblable, ajoute ce poëte), ait obligé le Dieu du tonnerre de venir à son secours, dans la colonne d'Antonin, les païens donnent ce prodige à Jupiter pluvieux.

Comme on s'est fait une loi de ne former cette histoire que des témoignages des auteurs juifs et païens, on n'a pas rapporté les preuves convaincantes par lesquelles les chrétiens revendiquèrent le miracle qui sauva l'armée de Marc-Aurèle. Il suffit, pour notre dessein, que les païens aient cru que leurs dieux opéroient des merveilles en leur faveur.

Ils attribuèrent aussi des prodiges à Apulée, philosophe platonicien, qui vivoit alors, d'où quelques-uns d'entr'eux prirent occasion de le comparer à Jésus-Christ. 59.

L'empereur Commode, marchant sur les traces de

son père Marc-Aurèle, persécuta les chrétiens, comme
60. nous l'apprenons du chronologiste juif dont nous avons rapporté plus haut les paroles.

Sévère, qui, après avoir défait trois compétiteurs
61. à l'empire, succéda à Commode, défendit, sous de grièves peines, qu'on embrassât le judaïsme ou le christianisme. On a lieu de croire que ce prince avoit particulièrement les chrétiens en vue, lorsqu'il ordonna, par un rescrit, qu'on déféreroit au préfet de Rome ceux qui auroient tenu des assemblées illicites.
62. Cependant, malgré ces défenses, un grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, même du premier rang, embrassoient notre sainte religion, qui se répandoit partout. On appeloit
63. en ce temps les chrétiens, par dérision, gens à sarmens et à poteaux, *sarmentitii*, *semaxii*, parce qu'on les attachoit à des poteaux, et qu'on les entouroit de sarmens lorsqu'on les brûloit.

La persécution n'épargnoit pas l'âge le plus tendre.
64. Spartien raconte que Caracalla, âgé de sept ans, sachant qu'on avoit rudement fouetté un enfant avec lequel il avoit coutume de jouer, à cause qu'il étoit de la religion juive, il ne voulut plus voir, pendant long-temps, ni l'empereur, son père, ni le père de l'enfant, ni ceux qui l'avoient ainsi maltraité. Ce fait peut être éclairci par ce que rapporte Tertullien, auteur du temps, qui dit, dans l'ouvrage qu'il adressa au proconsul Scapula, que Caracalla avoit eu une nourrice chrétienne. Il est bien probable que cette femme avoit mis auprès de lui son enfant pour l'amuser. Les païens, qui confondoient souvent le christianisme avec le judaïsme, auront nommé juive la religion que cet enfant professoit.

Antoninus lacte christiano educatus.

Caracalla, parvenu à l'empire, perdit les impressions favorables que sa nourrice pouvoit lui avoir données

pour les chrétiens; car, sous son règne, ils étoient punis 65.
de mort; et, pour leur ravir l'honneur, de même que la vie, l'orateur Fronton fit contr'eux des harangues, dans 66.
lesquelles il les chargeoit des crimes les plus atroces, d'impiété, d'athéisme, d'inceste, d'homicide, de repas de chair humaine. On fera voir avec évidence, dans le discours qui est à la suite de cette histoire, que ces accusations n'étoient que des calomnies.

Héliogabale, qui monta sur le trône après Macrin, successeur de Caracalla, forma le projet bizarre de réunir toutes les religions. Il fit apporter son dieu Hé- 67.
liogabale à Rome, où il lui bâtit un temple fort magnifique, voulant que l'on y transférât l'image de Cibèle, le feu de Vesta, le palladium, les ancilles ou boucliers sacrés, et tout ce qui étoit l'objet de la vénération des Romains, pour que cette divinité fût seule adorée dans Rome. Il disoit de plus qu'il falloit placer dans ce temple les religions des Juifs, des Samaritains, et la dévotion des chrétiens, afin que les mystères de toutes les religions fussent soumises au sacerdoce du même Dieu. On conçoit aisément l'horreur qu'eurent les chrétiens de cette alliance monstrueuse. Les fausses religions peuvent se ménager les unes les autres; leur foiblesse les engage à s'accorder réciproquement l'indulgence dont elles ont toutes besoin : le christianisme, fort de sa vérité, dédaigne de pareils appuis.

Alexandre Sévère, cousin d'Héliogabale, fut élevé à l'empire l'an 222. Lampride décrit ainsi sa manière de vivre :

« Sa première occupation, quand il étoit levé, étoit 68.
d'aller adorer et sacrifier dans une espèce de temple qu'il avoit dans le palais où il avoit mis les statues des meilleurs empereurs, des plus gens de bien, et

des âmes les plus saintes, parmi lesquelles étoient Apollonius, Christ, Abraham et Orphée, qu'il honoroit comme des dieux. »

Ce prince ne se contenta pas d'adorer Jésus-Christ en particulier, il voulut encore lui élever un temple, et le faire recevoir au nombre des dieux. Il conserva aux Juifs leurs priviléges, et laissa vivre les chrétiens en liberté.

Non-seulement il les laissa en liberté, mais encore il les favorisa. Les chrétiens ayant occupé un lieu qui étoit public, les cabaretiers le leur contestèrent. Alexandre termina ce différent en faveur des premiers, et déclara qu'il valoit mieux que Dieu fût adoré dans ce lieu, de quelque façon que ce fût, que de l'abandonner à des cabaretiers. Ce fait nous apprend que les fidèles avoient dès lors des lieux d'assemblée publics et connus.

« Lorsqu'Alexandre vouloit donner les gouvernemens de provinces, ou même quelques autres emplois moins importans, il faisoit afficher les noms de ceux qu'il y destinoit, et exhortoit tout le monde à venir déclarer si on savoit qu'ils eussent commis quelques crimes, pourvu qu'on en pût donner des preuves certaines ; et il disoit qu'il étoit étrange que les chrétiens se comportant ainsi lorsqu'il étoit question de se choisir des prêtres, on n'en fît pas de même pour l'élection des gouverneurs auxquels on confioit les biens et la vie des hommes.

» Si quelqu'un, s'écartant du grand chemin, passoit par l'héritage d'un autre, il le faisoit battre avec des bâtons ou des verges en sa présence, ou même il le condamnoit à une amende. Que si la qualité du coupable ne permettoit pas de le châtier ainsi, il lui faisoit les plus véhémens reproches, et lui disoit : Voudriez-

vous que l'on passât par votre héritage, comme vous avez passé par celui d'un autre? Il prononçoit souvent à haute voix cette maxime, qu'il avoit apprise de quelques juifs ou de quelques chrétiens : Ne faites pas à un autre ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait; et lorsque l'on châtioit quelque criminel, il la faisoit crier à haute voix par le héraut. Il fit un si grand cas de cette sentence, qu'il ordonna qu'on l'écrivît dans le palais et dans les édifices publics. »

Tels ont été les sentimens qu'un des plus sages princes qui ait gouverné l'empire, eut de Jésus et de sa religion.

Quoiqu'Alexandre favorisât les chrétiens, il ne révoqua point les lois portées contr'eux; et il y a grande apparence que, sous son règne, ils ne laissèrent pas d'être persécutés dans les provinces, lorsque les gouverneurs n'avoient pas pour eux des sentimens favorables. Nous fondons cette conjecture sur ce que Domitius Ulpien, 69.
alors préfet de Rome et du prétoire, recueillit dans l'ouvrage qu'il composa, *du Devoir du Proconsul*, les rescrits des empereurs contre les chrétiens, afin que le proconsul sût de quelles peines il falloit punir ceux qui professoient cette religion. Qu'on juge par là de la haine qu'on portoit aux chrétiens! La protection et la faveur du souverain ne les mettoient point à couvert des supplices ni de la mort.

L'an 235, Maximin ayant fait massacrer Alexandre, 70.
monta sur le trône, et persécuta l'église.

L'an 249, Dèce fut proclamé Auguste. Il donna un 71.
édit contre les chrétiens.

L'an 258, l'empereur Valérien envoya un rescrit 72.
au sénat, par lequel il ordonnoit que « les évêques, les prêtres et les diacres seroient punis de mort sans délai; que les sénateurs, les personnes qualifiées et les che-

valiers romains seroient d'abord privés de leur dignité et de leurs biens ; et que, si après cela ils persistoient dans leur religion, ils seroient décapités ; que les dames de condition seroient aussi dépouillées de leurs biens, et envoyées en exil ; que les césariens, qui avoient déjà confessé Jésus-Christ, ou qui le confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens, lesquels seroient racquis au domaine impérial ; qu'on les enverroit enchaînés dans les terres du domaine, et qu'on les mettroit sur le rôle des esclaves obligés à les cultiver.

Ces césariens étoient les affranchis de l'empereur. Ils administroient ses biens, et ils avoient un grand crédit à la cour.

Valérien ayant été pris par les Perses, Gallien, son fils, commença à jouir seul de la souveraine puis-
73. sance. Il arrêta la persécution par un rescrit dont voici la teneur : « L'empereur César Publius Licinius Gallien, pieux, heureux et auguste, à Denys, Pynnas, Démétrius, et aux autres évêques : J'ai commandé que mes bienfaits et mes grâces se répandent par tout le monde, et que chacun se retire des lieux consacrés. Vous pouvez vous servir de ce décret, afin que personne ne vous trouble à l'avenir. C'est une faveur qu'il y a déjà long-temps que j'ai accordée. Aurélius Cyrénius, surintendant des finances, ne manquera pas d'exécuter notre édit. » Les lieux consacrés, dont le rescrit ordonnoit qu'on se retirât, sont les églises que l'on avoit enlevées aux chrétiens, et que Gallien leur faisoit restituer.

Sous le règne de ce prince, parurent Plotin et Porphyre, deux philosophes, qui furent les plus puissans appuis de l'idolâtrie. Plotin, célèbre platonicien, étoit dans une grande réputation de vertu. Il avoit un Dieu pour génie. Il fut fort chéri et estimé de l'empereur Gallien, et de l'impératrice Salonine, son épouse. Il
Plo- Por- y avoit de son temps plusieurs chrétiens, tant de ceux qui étoient nés dans cette religion, que de ceux

qui l'avoient embrassée après avoir quitté l'ancienne philosophie, lesquels prétendoient que Platon n'avoit pas pénétré la profondeur de l'essence intelligible. Plotin composa contr'eux un ouvrage que nous avons encore. Il mourut d'un mal de gorge. Au moment de son trépas, un gros serpent, qui étoit sous son lit, en sortit, et alla se cacher dans un trou de la muraille. Amélius, disciple de ce philosophe, consulta l'oracle d'Apollon, pour savoir où son âme étoit allée. L'oracle répondit que les Dieux avoient souvent conduit Plotin dans la droite route; qu'ils l'avoient éclairé d'une lumière divine, et que c'étoit par ce secours qu'il avoit composé ses ouvrages; que son âme, dégagée du corps, étoit allée se joindre à l'assemblée des bienheureux, avec celles de Platon et de Pythagore. On dressa des autels à Plotin, et on lui offrit des sacrifices comme à un Dieu.

On voit que les philosophes tâchoient, par la régularité de leurs mœurs, de balancer l'estime que les chrétiens s'attiroient par une vie pure et innocente. Mais quelle comparaison pouvoit-on faire entre l'humble sainteté des fidèles et la vertu dont un petit nombre d'hommes faisoit parade, pour s'attirer des applaudissemens et se concilier de l'autorité parmi les peuples?

Porphyre, que saint Augustin appelle le plus habile des philosophes, écrivit contre la religion chrétienne un ouvrage divisé en quinze livres, que les païens regardoient (1) comme un ouvrage divin. Il y censure l'ancien et le nouveau Testament (2). Ébloui de l'éclat de la prophétie des soixante-dix semaines de Daniel, il dit qu'elle a été composée après l'événement (3). Il demande pourquoi le Messie, qui, selon les chrétiens, doit être le sauveur de tous les hommes, a

(1) Dans St. Grég. de Naz. disc. 4, contre Julien.

(2) *Voyez* la Prépar. évangélique d'Eusèbe, et le 7e disc. de Théodoret contre les Grecs.

(3) Dans St. Jérôme, préf. sur Daniel.

laissé écouler tant de siècles avant que de paroître (4). Il accuse Jésus-Christ d'inconstance, parce que le Sauveur alla à Jérusalem pour la fête des Tabernacles, où il avoit dit qu'il ne vouloit pas aller (5). Il blâme les apôtres d'imprudence et de folie, de s'être mis à la suite du Sauveur à sa première invitation (6). Il assure que saint Paul ne s'éleva contre saint Pierre, et ne le reprit publiquement, que par un esprit de jalousie et d'orgueil (7). Il taxe saint Pierre de cruauté, pour avoir fait mourir Ananie et Saphire (8). Il se moque des évangélistes, qui ont écrit, par l'hyperbole la plus ridicule, dit-il, que Jésus fit marcher saint Pierre sur la mer, parce qu'il le fit marcher sur le chétif lac de Génézareth (9). Il prétend que ces écrivains ne citent pas fidèlement les textes des prophètes (10). Il attribue à la magie toutes les merveilles que Jésus a opérées (11). Il rapporte que quelqu'un ayant demandé à Apollon, à quel Dieu il devoit s'adresser pour faire quitter à sa femme le christianisme, Apollon lui répondit : « Il vous seroit peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler dans les airs, que de guérir l'esprit de votre épouse impie ; laissez-la donc, dans sa ridicule erreur, chanter, d'une voix feinte et lugubre, un Dieu mort, qui a été condamné publiquement à un supplice cruel, par des juges très-sages (12). » Il dit encore que les prodiges qui se font aux tombeaux des martyrs, sont des prestiges du démon (13).

Une peste cruelle ravageant l'empire du temps
74. de Gallien, Porphyre s'exprima ainsi à l'occasion de ce fléau : « On est surpris de ce que Rome est affligée de la peste pendant tant d'années, Esculape et les autres dieux n'étant plus parmi nous ; car depuis

(4) Dans St. Jér., lettre à Ctésiph.; dans St. Augustin, lettre 102.

(5) Dans St. Jérôme, lettre à Ctésiphon.

(6) Dans St. Jér., comm. sur St. Matth. liv. 1. ch. 9.

(7) Dans St. Jér., liv. 2, cont. les Pélagiens; et dans S. Cyrille, c. Julien, liv. 6.

(8) Dans St. Jér., lett. 74, à S. August., et lettre à Démétriade.

(9) Dans St. Jér., liv. des quest. hébr. sur la Genèse.

(10) Dans St. Jérôme, lett. à Pammaque.

(11) Dans St. Cyrille, contre Julien, l. 6.

(12) Dans St. Augustin, liv. 19, de la Cité de Dieu; c. 23.

(13) Dans St. Jérôme, cont. Vigilance.

que Jésus est adoré, personne n'a éprouvé l'assistance publique des dieux. »

Dès le règne de Gallien, jusqu'à celui de Dioclétien et de Maximien, on ne trouve chez les païens aucun monument qui puisse nous donner quelque connoissance de l'état de l'église. Nous lisons dans les auteurs chrétiens, que plusieurs martyrs ont souffert pendant cet intervalle. La haine héréditaire de l'empire romain, contre notre sainte religion, ne permet pas de révoquer en doute la vérité de leur récit. Voyez la preuve 69.

Julien, proconsul d'Afrique, informa les empereurs 75.
Dioclétien et Maximien, que les manichéens, dont la secte avoit pris naissance en Perse, se répandoient dans l'empire; qu'ils y commettoient beaucoup de crimes, et causoient de grands maux dans les villes. Ces princes donnèrent un rescrit vers l'an 290, par lequel ils commandoient que les chefs de ces hérétiques fussent brûlés avec leurs écritures abominables; que les personnes de qualité perdissent leurs biens et fussent condamnées aux mines, et que les autres eussent la tête tranchée. Le christianisme étoit donc établi dans la Perse, puisque le manichéisme, qui en est une corruption, s'y forma.

Dioclétien et Maximien voyant que presque tous 76.
les hommes renonçoient au culte des dieux, pour entrer dans la secte des chrétiens, ordonnèrent que ceux qui avoient quitté leur religion seroient contraints par les supplices à la reprendre.

Qu'on ose nous dire à présent que le christianisme doit sa propagation à la faveur de Constantin et de ses successeurs; que, sans les lois portées par ces princes, l'idolâtrie régneroit encore dans les trois quarts de l'Europe.

Par le premier édit, publié l'an 303, Dioclétien et 77.

Maximien commandoient que tous les chrétiens fussent dépouillés des honneurs et des dignités qu'ils pourroient avoir; que, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, on les appliquât à la torture; que toutes les demandes que l'on feroit contr'eux fussent accordées par les juges, et qu'eux, au contraire, ne fussent point reçus à demander justice, quand même on leur auroit fait outrage, corrompu leurs femmes, ravi leurs biens; qu'en un mot, ils fussent privés de toutes sortes de droits et de facultés.

78. Quelques jours après, on publia une autre déclaration, qui portoit que les évêques seroient mis en prison. Ce second édit fut aussitôt suivi d'un troisième, par lequel il étoit ordonné de mettre en liberté les chrétiens quand ils auroient sacrifié, et de tourmenter cruellement ceux qui refuseroient de le faire.

Il faut que la persécution ait été bien sanglante, et le nombre des martyrs excessif, puisque les empereurs crurent avoir éteint la religion chrétienne qu'ils avoient vu être celle de presque tous les hommes. C'est ce qui paroît par deux inscriptions qui se lisent sur deux colonnes, en Espagne :

79. Dioclétien, Jovien, Maximien, Hercule,
Césars-Augustes,
pour avoir étendu l'Empire Romain dans l'Orient et dans l'Occident,
et pour avoir éteint le nom des Chrétiens, qui causoient la ruine de la République.

Dioclétien César-Auguste,
pour avoir adopté Galère dans l'Orient,
pour avoir aboli partout la superstition de Christ,
pour avoir étendu le service des Dieux.

La vérité de ces inscriptions est soutenue par une médaille qui nous reste de Dioclétien, où il se vante d'avoir aboli le nom des chrétiens, *nomine christianorum deleto*. La suite fera voir combien l'opinion de ces princes étoit vaine. Bibliothèque britannique, pour les mois d'octob., nov. et décembre 1755, p. 290.

Dioclétien et Maximien ayant quitté l'empire l'an 305, Constance et Galère furent déclarés augustes. Galère, poussant à l'excès l'inhumanité contre les 80.
chrétiens, ordonna qu'après qu'on leur auroit fait souffrir divers tourmens, ils seroient brûlés à petit feu.

Libanius, dans l'oraison funèbre de l'empereur Julien, parlant de l'avénement de ce prince à l'empire, et opposant la conduite qu'il tint envers les fidèles, avec celle de ses prédécesseurs, qui les avoient persécutés à force ouverte, s'exprime en ces termes :

« Ceux qui suivoient une religion corrompue, crai- 81.
gnoient beaucoup, et s'attendoient qu'on leur arracheroit les yeux, qu'on leur couperoit la tête, et qu'on verroit couler des fleuves de leur sang; ils croyoient que ce nouveau maître inventeroit de nouveaux genres de tourmens, au prix desquels les mutilations, le fer, le feu, être submergé dans les eaux, être enterré tout vif, paroîtroient des peines légères; car les empereurs précédens avoient employé contr'eux ces sortes de supplices, et ils s'attendoient à se voir exposés à de plus cruels. Cependant Julien pensa tout différemment des princes qui avoient mis en œuvre ces tourmens, parce qu'ils n'avoient pu, par ce moyen, venir à bout de ce qu'ils s'étoient proposé, et qu'il avoit remarqué qu'on ne tiroit de ces supplices aucun avantage; car on peut guérir les maux du corps, contre la volonté même des malades; mais en brûlant et en coupant, on ne fera jamais sortir de l'esprit la fausse

opinion que l'on aura des dieux...... Julien, déterminé par ces raisons, et sachant que le christianisme prenoit des accroissemens par le carnage que l'on faisoit de ceux qui le professoient, ne voulut pas employer contre les chrétiens des supplices qu'il ne pouvoit approuver.

Voilà le tableau fidèle des persécutions que les chrétiens avoient souffertes sous les empereurs des trois premiers siècles. On ne s'étoit pas borné aux châtimens communs et autorisés par les lois; mais on avoit employé contr'eux des supplices qui font frémir la nature : on avoit voulu noyer le christianisme dans des fleuves de sang, et on n'avoit fait par là que lui donner de nouvelles forces. Qu'on remarque ici dans la bouche d'un païen, et d'un païen très-instruit, ces fleuves de sang qu'on a osé nous reprocher comme des exagérations outrées, et comme des impostures de nos compilateurs de martyrologes.

ποταμοὶ δὲ αἵματος.

L'an 306, l'empereur Constance mourut à Yorck, ville de la Grande-Bretagne. Avant que de mourir, il désigna son fils Constantin pour lui succéder. Les soldats prétoriens, jugeant ce prince vraiment digne de régner, se conformèrent à la volonté de Constance, et le placèrent sur le trône. Maxence, fils de Maximien, piqué de cette préférence, s'empara de Rome et de l'Italie, ensuite de l'Afrique. Il souilla son règne par des cruautés et des débauches excessives.

82. L'an 310, l'empereur Galère fut attaqué d'une cruelle maladie. Lorsqu'il étoit à l'extrémité, on publia par son ordre un édit, par lequel il faisoit cesser la persécution, et permettoit aux chrétiens le libre exercice de leur religion. Il mourut peu de jours après la publication de cet édit.

L'an 311, Maxence se proposa de faire la guerre à

à Constantin, et de lui ravir la pourpre; mais Constantin, qui soupçonnoit ses mauvais desseins, et qui vouloit délivrer l'empire de sa tyrannie, marcha contre
lui. Dieu lui promit la victoire, et tous les peuples 83.
des Gaules crurent que des armées célestes étoient venues à son secours. Alors Constantin embrassa la religion chrétienne. Ayant passé les Alpes et défait les troupes ennemies en trois batailles, il parut devant Rome. Maxence en sortit pour le combattre, avec une armée fort supérieure à la sienne. La victoire continua de se déclarer pour Constantin; Maxence fuyant tomba dans le Tibre, où il se noya.

Maximin, qui, par la mort de Galère, se trouvoit 84.
maître de tout l'Orient, confirma d'abord les édits portés contre les chrétiens; mais voyant que les sup-
plices étoient inutiles, et qu'on ne pouvoit vaincre 85.
leur obstination, il ordonna à Sabin, préfet du prétoire, d'écrire, de sa part, aux gouverneurs de provinces, de faire cesser la persécution.

Les empereurs s'avouent donc vaincus par la patience inépuisable des chrétiens. Que ce genre de triomphe est nouveau!

Plusieurs villes ayant fait des décrets contre les 86.
fidèles, en demandèrent la confirmation à Maximin, qui l'accorda avec joie vers le milieu de l'an 312.

Peu de temps après, il changea de résolution, et 87.
ordonna aux gouverneurs de ne plus employer les supplices contre les chrétiens, mais de se servir seulement de la douceur et des caresses, pour les ramener au culte des dieux.

Maximin, ayant déclaré la guerre à Licinius, qui gouvernoit l'empire d'Occident conjointement avec
Constantin, fut vaincu. Après cette victoire, Cons- 88.
tantin et Licinius firent publier un édit, par lequel ils

annuloient tous les rescrits donnés par leurs prédécesseurs contre le christianisme; ils accordoient à tous leurs sujets une pleine et entière liberté d'embrasser et de professer cette religion; ils commandoient de restituer aux fidèles leurs églises et les fonds qui leur
89. avoient été enlevés pendant la persécution. Maximin crut devoir imiter ces princes, et donna, en faveur des chrétiens, une loi semblable à la leur. Il mourut quelques jours après l'avoir fait publier, et laissa, par sa mort, Constantin et Licinius maîtres de tout l'empire.

L'an 323, Licinius ayant excité Constantin à lui déclarer la guerre, fut défait, et la souveraine puissance se trouva toute réunie en la personne de Constantin. Alors le christianisme fut protégé par l'autorité impériale, qui s'étoit si souvent armée pour le détruire.

A la mort de Constantin, l'empire fut partagé entre ses trois fils, Constantin, Constantius et Constant, tous chrétiens comme leur père. Constantius, ayant survécu à ses deux frères, vit tout l'état sous ses lois.

L'église, née pour les persécutions, en éprouva même pendant la paix dont elle jouissoit sous les princes
90. chrétiens. Les ariens, appuyés de la protection de l'empereur, la divisèrent, séduisirent un grand nombre de ses enfans, et persécutèrent ceux qu'ils ne purent séduire : division fatale, bien propre à arrêter les progrès de l'évangile parmi les païens. Dans ce temps de trouble et d'orage, Constantius mourut et laissa le trône à Julien, le plus dangereux ennemi que le christianisme ait jamais eu.

Ce prince fut chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. Alors étant allé voir des philosophes platoniciens, ils

lui racontèrent ce que Maxime, l'un d'entr'eux, avoit fait, en ces termes :

« Il n'y a pas long-temps qu'il nous conduisit tous tant que nous étions, au temple d'Hécate. Quand nous fûmes arrivés, et que nous eûmes salué la déesse, il nous dit : Asseyez-vous, mes chers amis, vous verrez si je suis un homme ordinaire. Nous nous assîmes, il purifia un grain d'encens, et récita tout bas je ne sais quel hymne. Aussitôt la statue de la déesse se mit à sourire. Nous fûmes effrayés ; mais il nous dit : Ce n'est qu'une bagatelle ; les flambeaux qu'elle tient vont s'allumer. En effet, les flambeaux s'allumèrent avant qu'il eût fini de parler.

Eunapius, vie de Maxime.

Julien ayant entendu ces paroles, leur dit : Voilà l'homme que je cherche. Il alla promptement vers Maxime, et demeura quelque temps auprès de lui, pour s'instruire de sa doctrine. Dès lors il renonça au christianisme, quoiqu'il en gardât toujours les dehors, par la crainte de déplaire à Constantius.

Eunapius, dans les vies de Porphyre, d'Édésius, de Maxime, de Prohærésius, de Chrysanthe, etc. rapporte une infinité de prodiges, et jusqu'à des résurrections de morts, opérées par ces philosophes.

L'an 355, le mauvais état des Gaules, que les barbares ravageoient, obligea Constantius à déclarer Julien César, et à l'y envoyer. Il y vint avec quelques troupes. Lorsqu'il entra à Vienne, une vieille femme, 91.
privée de la vue, dit hautement, en présence de tout le peuple, qui étoit accouru à sa rencontre, qu'il rétabliroit les temples des dieux. Julien vainquit plusieurs fois les barbares, et les repoussa au delà du Rhin.

L'an 360, l'armée que Julien commandoit le proclama empereur à Paris. Il dit qu'il ne céda aux 92.
vœux des soldats, qu'après y avoir été encouragé par le génie de l'empire, qui lui avoit apparu lorsqu'il dormoit, et par un signe d'approbation que lui 93.
donna Jupiter.

Julien ayant appris que Constantius désapprouvoit son élection, se prépara à lui faire la guerre. Il fut fortifié dans ce dessein, par une vision qu'il eut à Vienne. Un fantôme lumineux lui apparut à minuit, prononça et répéta plusieurs fois quatre vers grecs, portant que, quand Jupiter seroit dans le Verseau, et Saturne au 25e degré de la Vierge, l'empereur Cons-
94. tantius finiroit en Asie, d'une triste mort. C'est ainsi
95. qu'Ammien-Marcellin raconte cette vision. Zozime, en la décrivant, dit que ce fut le soleil qui apparut à Julien, qui l'engagea à conserver le titre d'empereur, et lui prononça les vers dont on vient de parler.

L'an 361, Julien marcha avec son armée vers Constantinople. Etant arrivé dans l'Illyrie, il renonça ouvertement au christianisme, ainsi qu'on le voit dans
96. une lettre qu'il écrivit au philosophe Maxime : «Nous servons les dieux ouvertement, lui dit-il, et la multitude des troupes qui me suivent est pieuse. Nous sacrifions des bœufs publiquement, et nous avons offert aux dieux plusieurs hécatombes en action de grâces. Les dieux m'ordonnent de rétablir leur culte dans sa pureté. Je leur obéis de tout mon cœur. Ils me promettent de grandes récompenses, si j'y travaille avec zèle.»

Constantius étant mort le 3e de novembre, l'an 361, Julien fut universellement reconnu empereur. Dès qu'il fut arrivé à Constantinople, il ordonna qu'on rétablît le culte des dieux, qu'on ouvrît leurs temples, qu'on réparât ou relevât ceux qui étoient démolis; il leur attribua de grands revenus. Il fit redresser les autels, il renouvela les sacrifices et les anciennes cérémonies de chaque ville. On le voyoit lui-même en public offrir des victimes et des libations. Il honoroit tous les ministres de la religion, les sacrificateurs, les hiérophantes, ceux qui communiquoient les mystères,

les gardiens des idoles et des temples. Il rétablit leurs pensions, leur rendit les honneurs, les priviléges, et les exemptions qui leur avoient été accordées par les anciens princes. Aussi vouloit-il qu'ils observassent exactement l'abstinence de certaines viandes et les purifications extérieures, prescrites par leur religion.

Julien n'attaqua point l'église à force ouverte. Il disoit que tous les chrétiens voloient au martyre, 97.
comme les abeilles à leur ruche. Il savoit que les persécutions précédentes, loin d'affoiblir le nombre de ceux qui professoient cette religion, n'avoient fait que l'augmenter. Il eut donc recours à l'artifice. Il fomenta les divisions qui étoient parmi les chrétiens, leur défendit d'enseigner les lettres humaines, combla de grâces et de faveur ceux qui adoroient les dieux, menaçant les autres de son indignation. Non-seulement 98.
il ne punit point les villes attachées au paganisme, qui avoient mis à mort les chrétiens, mais il attribua ces meurtres à un excès de zèle.

La conduite artificieuse de Julien eut peu de succès. Il se plaint, dans plusieurs de ses lettres, de ce qu'il ne 99.
se trouve presque personne qui revienne au culte des dieux. Fâché de ne pas voir le paganisme faire de grands progrès, malgré toute la protection qu'il lui accordoit, il entreprit de le réformer et d'y transporter les usages et les mœurs des chrétiens, pour qu'il s'accrût davantage. Voici comme il s'explique à ce sujet, écrivant à Arcasius de Galatie :

« L'hellénisme * ne va pas encore comme il devroit, 100.
et c'est par notre faute. De la part des dieux, tout est grand et magnifique, au-dessus de tous les souhaits et de toutes les espérances, soit dit sans les offenser. Qui eût osé, il y a quelque temps, espérer un tel changement? Quoi donc! croyons-nous que cela suffise?

* C'est ainsi qu'il nomme l'idolâtrie.

Sans regarder ce qui a le plus accru l'athéisme, savoir l'hospitalité, le soin des sépultures et la feinte gravité des mœurs, nous devons pratiquer tout cela véritablement, et il ne suffit pas que vous soyez tels : tous les pontifes de la Galatie le doivent être. Persuadez-leur d'être gens de bien, par raison ou par crainte : autrement privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne servent les dieux avec leurs femmes, leurs enfans et leurs domestiques, et s'ils souffrent que dans leurs familles il y ait des Galiléens. Avertissez-les ensuite qu'un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, ni boire dans une hôtellerie, ni exercer un métier vil ou honteux. Honorez ceux qui obéiront, et chassez les autres.

» Etablissez en chaque ville plusieurs hôpitaux, pour exercer l'humanité envers les étrangers, non-seulement d'entre les nôtres, mais envers tous, pourvu qu'ils soient pauvres. J'ai déjà réglé les fonds nécessaires pour cette libéralité, en commandant que l'on donnât tous les ans, pour toute la Galatie, trente mille boisseaux de blé, et soixante mille setiers de vin, dont je veux que le cinquième soit employé pour les pauvres qui servent les sacrificateurs; le reste distribué aux étrangers et aux mendians; car il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, et que nous les laissions sans secours. Apprenez aux hellénistes à contribuer pour ces œuvres, et à ceux de la campagne à offrir aux dieux les prémices des fruits. Montrez-leur que ces libéralités sont de nos anciennes maximes. » Ensuite il rapporte trois vers de l'Odyssée, où Homère, faisant parler Eumée, représente l'obligation d'assister les étrangers et les pauvres, comme envoyés par Jupiter.

Il continue ainsi :

« Voyez rarement les gouverneurs chez eux; écrivez-leur le plus souvent. Quand ils entrent dans la ville, qu'aucun sacrificateur n'aille au-devant, mais seulement quand ils viennent au temple des dieux, et qu'ils demeurent au dedans du vestibule; qu'aucun soldat n'y entre devant eux; mais que qui voudra les suive. Dès que le magistrat touche la porte du lieu sacré, il devient particulier. C'est vous, comme vous savez, qui commandez au dedans, suivant la loi divine, à laquelle on ne peut résister sans arrogance. Je suis prêt à secourir les habitans de Pessinonte, s'ils se rendent propice la mère des dieux : s'ils la négligent, non-seulement ils ne seront pas innocens; mais, j'ai peine à le dire, ils ressentiront mon indignation. »

Dans un autre écrit, adressé aussi à un pontife, pour exciter les prêtres des dieux à la libéralité, il dit :

« Les impies Galiléens, ayant observé que nos prêtres négligeoient les pauvres, se sont appliqués à les assister, et, comme ceux qui veulent enlever des enfans pour les vendre, les attirent en leur donnant des gâteaux, ainsi ils ont jeté les fidèles dans l'athéisme, en commençant par la charité, l'hospitalité et le service des tables; car ils ont plusieurs noms pour ces œuvres, qu'ils pratiquent abondamment. » 101.

Ce n'étoit pas pour attirer les païens à notre sainte religion, que les fidèles répandoient sur eux leurs aumônes, puisqu'ils continuoient ces secours à ceux même qui persévéroient dans l'idolâtrie. Cette libéralité universelle, qui n'exclut personne de ses bienfaits, est le caractère des chrétiens, pour qui tous les hommes sont frères. Elle avoit été inconnue avant eux : aussi fit-elle la plus forte impression sur les esprits; et l'on peut dire que le christianisme doit

son établissement autant aux miracles de charité, qu'aux miracles de puissance. En effet, les uns ne prouvent pas moins que les autres la divinité de son origine.

102. L'an 362, Julien étant à Antioche, alla à Daphné pour célébrer la fête d'Apollon. Il vit avec douleur le mépris que les habitans de cette ville, presque toute chrétienne, firent de ce Dieu en cette occasion. Il se plaignit amèrement au sénat, et au peuple qui l'accompagnoit, de ce que non-seulement on n'avoit présenté aucune victime au nom de la ville, mais encore de ce qu'aucun particulier n'avoit daigné offrir le moindre don: « Vous permettez, leur dit-il, à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens; elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens; et, dans une si grande solennité, personne n'a offert un peu d'huile pour la lampe, une libation, un grain d'encens. »

103. Pendant son séjour à Antioche, il fit transporter de Daphné le corps d'un chrétien, parce que le voisinage de ce mort faisoit de la peine à Apollon, et l'empêchoit de donner dans son temple les marques ordinaires de sa présence. Combien sont foibles ces dieux dont toute la puissance est enchaînée par celle des ossemens d'un chrétien!

104. Julien écrivit une lettre à la communauté des Juifs, par laquelle il leur donne avis qu'il les décharge des contributions injustes qu'ils avoient payées sous le règne de son prédécesseur, afin qu'ils redoublent leurs vœux pour la prospérité de son empire, auprès du grand Dieu créateur, qui a daigné le couronner: « Obtenez de sa bonté, leur dit-il en finissant, que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de

laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-Puissant. »

Ammien Marcellin raconte ainsi l'entreprise que ce prince forma de rétablir le temple de Jérusalem :

« Julien, qui avoit été trois fois consul, entra pour 105.
la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'associant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paroissoit étrange de voir un particulier associé à l'empereur : événement dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemple depuis les règnes de Dioclétien et d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince fût sans cesse occupé de la variété des choses qu'il falloit prévoir, et des différens préparatifs pour les expéditions qu'il méditoit, il avoit néanmoins l'œil à tout, et se partageoit en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes, n'avoit été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avoit gouverné autrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employoient tous leurs efforts à le faire réussir, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortoient, par des élancemens continuels, des endroits contigus aux fondemens, brûlèrent les ouvriers, et leur rendirent la place inaccessible. Enfin, cet élément persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise. »

Julien parle de ce prodige, quoiqu'en termes un 106.
peu couverts, dans un de ses ouvrages. Un aveu plus clair eût été trop humiliant pour lui.

107. Le rabbin Gedaliah rend aussi témoignage à ce prodige. Il vivoit, à la vérité, un siècle après l'événement; mais il le raconte sur les mémoires que les Juifs en avoient conservés.

« Dans les jours de R. Channan et de ses frères, environ l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le temple que les Juifs avoient élevé, à grands frais, par ordre de l'empereur Julien l'apostat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui étoit de fer dans cet édifice, et consuma un grand nombre de Juifs. »

Libanius parle de tremblemens de terre arrivés dans la Palestine, sous l'empire de Julien. Il veut qu'ils aient été des présages de la mort de ce prince, par où il indique qu'ils ne la précédèrent que de peu de temps. Ces tremblemens ne peuvent être que celui dont le rabbin Gedaliah fait mention, qui ne devança la mort de Julien que de quelques mois.

En réunissant les témoignages des Juifs et des païens, on voit que le feu arrêta la construction du temple, et que le tremblement de terre renversa ce qu'on en avoit édifié. Les variétés qui sont dans leurs récits, ne nuisent point à la vérité du fait, mais prouvent seulement qu'ils l'avoient reçu par différens canaux.

Julien n'aimoit pas les Juifs; au contraire, il les méprisoit eux et leurs prophètes, comme il paroît par ses ouvrages. On ne peut donc attribuer le projet de rebâtir leur temple à son inclination pour eux. Je conviendrai que ce prince vouloit s'immortaliser par cette entreprise, ainsi que l'assure Ammien Marcellin; mais s'il n'avoit eu que ce dessein, Dieu s'y

seroit-il opposé? Avoit-il empêché par des prodiges que l'on érigeât des colonnes en l'honneur des Trajan et des Antonin? Julien ne pouvoit-il pas également éterniser sa mémoire par un temple élevé à la gloire de ses divinités? Ne devoit-il pas placer le monument destiné à transmettre son nom à la postérité, dans une de ces villes qui, par leur zèle pour sa religion, avoient mérité son affection et ses éloges, plutôt que dans Jérusalem, constamment ennemie des dieux, toujours rebelle aux Romains, si peu docile à leur joug, que, pour la soumettre, ils avoient été forcés de la détruire? Un motif secret faisoit donc agir cet empereur. Il vouloit favoriser et relever la religion juive, parce qu'elle étoit la rivale de la chrétienne. C'est dans le même esprit qu'il protégea toutes les sectes qui déchiroient l'église.

Enfin, Julien écrivit contre la religion chrétienne, un ouvrage divisé en trois livres, dont saint Cyrille nous a conservé le premier dans la réponse qu'il y a faite. Ce prince, qui, de l'aveu de saint Cyrille, se faisoit admirer par son éloquence et les charmes de son style, critique la doctrine, les lois et l'histoire de Moyse, prétendant que les livres de ce législateur sont remplis d'absurdités, de contradictions et de fables. Il met les évangélistes en opposition entr'eux; il accuse saint Paul d'inconstance, pour avoir dit que les Juifs seuls étoient l'héritage de Dieu; et, dans d'autres endroits, que Dieu étoit non-seulement le Dieu des Juifs, mais encore des gentils; il blâme la conduite des chrétiens, pour avoir rejeté la loi des Hébreux, quoiqu'ils avouent que Dieu l'a donnée à ce peuple; il dit que le christianisme n'est qu'un mélange de la religion juive et de la païenne; il met les bienfaits que les hommes ont reçus des Dieux, bien au-

L. 6, contre Julien.

dessus de ceux que Jésus a pu leur faire ; il relève l'antiquité et l'étendue du paganisme, qui n'a point d'autres bornes que celles de l'univers ; il reproche aux chrétiens d'adorer deux dieux, contre l'ordre formel donné par Moyse de n'en adorer qu'un.

Ce prince renouvela ainsi contre l'église tous les genres de persécutions qu'elle avoit éprouvées pendant les trois premiers siècles de son établissement : de même que les philosophes, ses confidens, il appuya l'idolâtrie par des prodiges ; il en retrancha les absurdités choquantes ; il tâcha d'y épurer les mœurs ; il lui rendit la pompe de ses cérémonies ; il la soutint par son exemple ; il y attira par ses bienfaits. Il déchira, au contraire, le christianisme par des satires ; il le combattit par des ouvrages ; il en protégea tous les ennemis ; il menaça de son indignation ceux qui en faisoient profession ; il approuva les violences dont on usoit contr'eux (*). A quoi se terminèrent tant d'efforts ? A procurer à notre sainte religion une nouvelle gloire, celle de triompher en même temps de tous les obstacles réunis contr'elle.

Julien fut tué, l'an 363, dans une bataille contre les Perses. A sa mort, l'idolâtrie tomba, le christianisme fut la religion des empereurs et de l'univers.

(*) Les païens mêmes ont blâmé Julien d'avoir été un trop grand persécuteur des chrétiens, quoiqu'il se fût abstenu de verser leur sang : *Nimius Religionis Christianæ insectator, perindè tamen ut cruore abstineret.* Eutropius, l. 10. N. 16.

DISCOURS

SUR

CETTE HISTOIRE.

VOILA le monde idolâtre devenu chrétien. L'univers entier changer de Dieu, de culte, de lois, de maximes, de règles, d'opinions, de sentimens, d'inclinations, de mœurs, de préjugés, de coutumes et d'usages : q elle étonnante révolution! La croiroit-on possible, si on ne la voyoit exécutée? On recherche avec soin les causes de ces mutations légères qu'éprouvent les états en recevant d'autres souverains ou de nouvelles lois civiles. Quel doit donc être notre empressement à pénétrer les ressorts du plus intéressant et du plus prodigieux changement qui fut jamais? Pour nous en former une juste idée, et pour en connoître les sources, plaçons-nous au moment de la publication de l'évangile; considérons quelle entreprise on forme, l'étendue qu'on lui donne, le temps que l'on prend, les auteurs que l'on choisit, les mœurs que l'on a, les obstacles qu'il faut vaincre, le succès qu'on se promet.

I.

On se propose de renverser l'idolâtrie, d'anéantir le judaïsme, et d'établir le christianisme sur leurs ruines. Entreprise ou dessein.

Dans le temps que parurent les apôtres, toute la terre, à l'exception de la Judée, étoit plongée dans l'idolâtrie. Cette religion paroît faite pour l'homme; elle entre dans ses goûts; elle favorise ses inclinations; elle flatte ses penchans. Il s'étoit conservé parmi tous les peuples une tradition constante, qu'il y avoit une nature plus excellente que la nôtre, de qui nous devions espérer des bienfaits et craindre des châtimens : voilà la divinité. L'homme, dont les pensées tiennent presque toujours quelque chose de la matière, étoit bien éloigné de se représenter cette divine nature comme un être simple, spirituel et infini. Cette idée eût altéré son imagination; elle eût révolté ses sens. Il se figura donc la divinité corporelle; il la multiplia; il mit des dieux dans toutes les parties de l'univers. On en donna à la mer, aux fleuves, aux montagnes, aux forêts. Chaque nation, chaque ville, chaque famille eut les siens. On les imagina comme des hommes immortels; et, pour qu'ils fussent heureux, on leur attribua les plaisirs sans lesquels on ne concevoit point de bonheur; enfin, pour qu'ils nous fussent plus semblables, on leur donna nos passions; on les fit débauchés et vicieux. Ce ne fut pas assez de les croire dans le ciel ou sur la terre; il fallut, pour satisfaire les
108. sens, les voir et les toucher. C'est pourquoi on forma des idoles, dans lesquelles on se persuada que les dieux venoient se placer. Telle étoit la théologie païenne : tout y plaisoit aux sens, tout y contentoit l'imagination. Son système est si riant, qu'il fait encore aujourd'hui le charme de notre poésie et de nos spectacles.

Son culte n'offroit pas moins d'agrémens que ses dogmes. Pour honorer les dieux, on s'assembloit dans des temples superbes, décorés de statues, qui étoient autant de chefs-d'œuvres de l'art; des prêtres, vêtus

magnifiquement, immoloient des victimes ornées avec pompe; de jeunes personnes, de l'un et de l'autre sexe, parées de longues robes blanches et couronnées de fleurs, servoient de ministres. Tout le peuple étaloit ce qu'il avoit de plus riche. Les magistrats, avec les marques de leurs dignités, rehaussoient par leur présence l'éclat de la cérémonie. L'air étoit rempli des plus doux parfums, que l'on brûloit avec profusion. Les plus belles voix et les instrumens les plus agréables formoient des concerts ravissans. Le sacrifice étoit suivi de festins, de danses, de jeux, d'illuminations, de spectacles. Telles étoient les fêtes des dieux, des divertissemens publics et communs.

La morale du paganisme ne gênoit point les passions; au contraire, elle les flattoit. Les désordres, 109.
pour lesquels l'homme éprouve un penchant si impérieux, étoient non-seulement permis, ils étoient encore
en honneur; on leur décernoit des récompenses; ils 110.
étoient autorisés et consacrés par l'exemple des dieux; 111.
ils étoient en quelque sorte commandés. L'excès de 112.
vin et l'impureté formoient les mystères de Bacchus
et de Vénus. Se livrer à une prostitution publique, étoit 113.
un acte de religion. Les dieux favorisoient aussi ce désir ardent que les hommes ont pour les richesses, même lorsqu'on cherchoit à se les procurer par des
voies illégitimes. Les voleurs réclamoient Mercure 114.
et la déesse Laverne, pour réussir dans leurs desseins. L'idée d'une vie à venir ne répandoit point d'amer-
tume sur les plaisirs de la vie présente. On ne punissoit 115.
dans le Tartare que certains crimes monstrueux, dont les hommes ont naturellement horreur, et que presque tous évitent sans effort; les autres désordres ne fermoient point l'entrée des champs Élysées.

Tout ce qui peut autoriser un culte, appuyoit cette

religion si commode. On l'avoit sucée avec le lait; on
la regardoit comme le plus précieux héritage de ses
pères. Les peuples estimoient que leur bonheur y
étoit attaché; ils en faisoient le fondement de leurs
républiques et de leurs états. Elle leur étoit si chère,
qu'ils combattoient pour sa défense avec plus d'ardeur
que pour leur propre vie. Cette religion étoit si ancienne,
que son origine se perdant dans la nuit des temps,
on croyoit qu'elle avoit commencé avec le monde;
116. on lui donnoit les dieux mêmes pour auteurs. Tous
117. les siècles, toutes les nations lui rendoient témoignage.
Quoi de plus imposant, que le concert de tous les
hommes? Ces sages législateurs dont nous suivons
encore aujourd'hui les lois, ces grands philosophes
dont nous admirons les ouvrages, ces orateurs dont
l'éloquence nous ravit, ces historiens qui nous servent
de modèles, tant d'heureux génies, tant d'hommes à
talens que Rome et la Grèce ont produits, venoient
faire hommage aux dieux, et se réunissoient avec le
118. peuple pour chanter leurs louanges. Rome avoit appris
de Jupiter qu'elle seroit un jour la reine des nations,
et un torrent de victoires avoit justifié la prédiction.
C'étoit à sa religion que cette ville croyoit devoir
l'empire de l'univers. Les Alexandre, les César,
déposoient aux pieds des idoles toute leur majesté,
et ces maîtres du monde s'honoroient d'être leurs serviteurs.
Les dieux avoient fait éprouver leur puissance
119. quand on l'avoit implorée. Les temples étoient remplis
d'inscriptions placées par ceux qui avoient ressenti
leurs secours, et les histoires pleines de prodiges
120. qu'ils avoient opérés; tantôt ils avoient puni les profanateurs
des lieux qui leur étoient consacrés; d'autres
121. fois ils avoient signalé leur bonté envers ceux qui
122. les invoquoient; ils rendoient des oracles dont l'accomplissement

complissement prouvoit que l'avenir n'avoit point de ténèbres pour eux. Il y avoit même certains lieux 123.
célèbres par la suite continuelle de merveilles qui s'y opéroient tous les jours, et des temples où les dieux 124.
apparoissoient en forme humaine. Les vers sibyllins 125.
promettoient à Rome qu'elle conserveroit son empire tant qu'elle observeroit ses anciennes cérémonies; et cette ville marquoit un zèle ardent pour soutenir une religion qui lui assuroit de si grandes destinées. C'est ainsi que le ciel et la terre, les dieux et les hommes, sembloient concourir à affermir l'idolâtrie.

Les Juifs étoient le peuple chéri du Seigneur. Dieu leur avoit donné sa loi; il avoit opéré en leur faveur les miracles les plus éclatans; il demeuroit au milieu d'eux dans un temple magnifique. Ils étoient les seuls dépositaires de sa religion et de son culte; fiers de ces avantages, ils n'avoient que du mépris pour toutes les nations qu'ils croyoient indignes des grâces du souverain Être; ils attendoient alors un Messie qui 126.
devoit briser le joug des Romains, rétablir dans son éclat le trône de David et de Salomon, et, par une suite de victoires et de conquêtes, soumettre tout l'univers à ses lois.

Le christianisme, que l'on vouloit substituer au 127.
judaïsme et à l'idolâtrie, étoit bien plus propre à effaroucher les hommes qu'à les attirer. Voici ses dogmes: Il n'y a qu'un seul Dieu spirituel et infini, que les yeux ne peuvent voir, que l'imagination ne peut se représenter, que l'esprit ne peut comprendre. Il a créé le monde, il le gouverne par sa providence. Rien ne lui est caché : il connoît jusqu'aux plus secrètes pensées. Cet Être souverain mérite seul nos adorations. Les idoles ne sont dignes que de mépris. On distingue en Dieu, le Père, le Fils, le Saint-Esprit.

La seconde personne s'est faite homme. Cet homme dieu, nommé Jésus, est né d'une Vierge. Il est venu pour nous tirer des désordres dans lesquels nous étions plongés, et nous faire marcher dans la route de la vertu. Il a établi un baptême d'eau pour nous purifier de nos iniquités, et nous faire vivre d'une vie nouvelle. Il a confirmé sa doctrine par des prodiges. Voulant nous racheter au prix de son sang, il a souffert le supplice infâme de la croix. Il est ressuscité après sa mort. Tous les hommes ressusciteront un jour; les méchans seront punis de supplices éternels; les bons
128. jouiront d'une félicité qui ne finira jamais. Les chrétiens disoient aux Juifs, que c'étoit en vain qu'ils se flattoient que la loi qu'ils avoient reçue de Dieu dût être éternelle, que leur culte et leurs cérémonies étoient abolis; qu'ils n'étoient plus eux seuls la nation sainte, mais que tous les peuples étoient également appelés à l'alliance du Seigneur; que ces dispenses, accordées par Moyse à la dureté de leur cœur, étoient
129. révoquées. En place d'un conquérant, maître du monde, qu'ils attendoient pour Messie, ils leur présentoient un pauvre artisan mort sur une croix.

A une doctrine incompréhensible, les chrétiens
130. joignoient une morale sévère. Leur loi étoit si parfaite, que leurs ennemis disoient qu'elle étoit impra-
131. ticable. Elle enseignoit toutes les vertus; elle atta-
132. quoit tous les vices, combattoit toutes les passions, enchaînoit tous les penchans. Les fidèles renonçoient
133. à tous les plaisirs; ils menoient une vie austère et dure; ils s'engageoient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vols, ni d'adultères, à ne point manquer à leurs promesses, à ne
134. point nier un dépôt; ils ne se permettoient point la
135. vengeance; ils s'aimoient comme frères, et mettoient

leurs biens en commun. Leur charité ne se bornoit 136.
point à ceux qui étoient de leur religion : elle embrassoit tous les hommes ; et les idolâtres qui étoient pauvres, trouvoient toujours auprès d'eux les secours
dont ils avoient besoin. Ils étoient des modèles de 137.
vertu ; et, de l'aveu des païens, on ne pouvoit rien
leur reprocher que leur religion. S'occupant unique- 138.
ment de la vie à venir, ils ne faisoient aucun cas de
la vie présente. Leurs veilles et leurs longs jeûnes les 139.
rendoient pâles et défaits ; ils méprisoient les supplices 140.
les plus cruels, et couroient avec joie à la mort, pour
la défense de leur foi ; ils étoient si soumis aux Sou- 141.
verains, qu'ils cessoient leurs assemblées religieuses dès que l'empereur les défendoit. On ne lit nulle part que, dans ce grand nombre de révolutions qui agitèrent l'état, aucun d'eux soit jamais entré dans quelque conspiration contre les princes établis, même contre ceux qui étoient leurs plus cruels persécuteurs.

Ce n'étoit pas seulement par sa doctrine et par sa morale, que le christianisme paroissoit si rebutant ; tous les préjugés s'opposoient encore à son établissement.
C'étoit une religion qui ne faisoit que de naître, et à 142.
qui le supplice flétrissant de son auteur avoit imprimé
un caractère d'ignominie ; une religion annoncée par 143.
quelques hommes pauvres, grossiers, ignorans, traités
de barbares par les Grecs et les Romains ; une reli- 144.
gion qui n'étoit guère suivie que par la populace, dont le suffrage ne semble propre qu'à décréditer une
opinion ; une religion qui, attaquant les dieux, passoit 145.
pour athéisme, et que, pour cette raison, on regardoit
comme la source des malheurs publics ; une religion 146.
proscrite, dès sa naissance, par les lois de l'empire, et punie par les plus affreux supplices ; une religion dont le culte simple et sans appareil ne donnoit rien

aux sens; une religion qui veut qu'on souffre des maux présens pour une récompense que l'on ne voit point.

Quelle opposition plus marquée, que celle de l'idolâtrie et du judaïsme à la religion chrétienne! Qu'on juge par là de la difficulté du changement.

II.

Etendue de l'entreprise.

Ce n'est point à une ville, à une province, à un peuple que se terminera cette entreprise. Elle n'a d'autres bornes que celles du monde. Les glaces du nord, les feux du midi, l'immensité de l'Océan, l'âpreté des montagnes, les sables des déserts seront
147. des barrières impuissantes pour en fixer le cours. Cet empire, qui se croit lui seul tout l'univers, ne doit faire qu'une partie de cette église qu'on veut établir. Le Romain superbe, l'Asiatique amolli, le voluptueux Indien, le Maure stupide, le fier Germain, le Scythe féroce, entrent tous dans ce projet. On prêchera l'évangile dans les synagogues des Juifs, dans les temples des idoles, dans les académies d'Athènes, dans les cours des princes. Le prétendu empire des climats, l'antipathie des esprits, la jalousie de gloire, la rivalité de domination, l'opposition d'intérêts, la variété de sentimens, la contrariété d'inclinations, la différence des mœurs, la diversité des coutumes, les vices caractéristiques des nations, ne doivent point empêcher tous les peuples de se réunir dans une même société, d'adopter la même créance, de suivre les mêmes maximes, de s'exercer dans les mêmes vertus, de se regarder comme frères. Les pratiques, une fois reçues, sont si chères à chaque nation, que même les
148. plus indifférentes ont eu leurs martyrs. On a vu, dans le dernier siècle, des Chinois aimer mieux perdre la tête, que couper leur longue chevelure. Les Romains,

maîtres du monde, ne se crurent pas assez puissans pour prescrire aux peuples qu'ils avoient vaincus, le même langage, la même forme d'habits, la même manière de vie; bien moins osèrent-ils changer quelque chose à leurs religions; ils furent contraints de laisser adorer aux Gaulois leurs chênes, aux Syriens leurs pierres brutes, aux Egyptiens leurs crocodiles et leurs oignons; et l'on se propose ici de changer, non quelques usages indifférens, mais tout ce qu'il y a de plus saint, de plus sacré, de plus respectable, de plus essentiel chez tous les peuples. On entreprend d'anéantir les dieux de toutes les nations, et de faire adorer en leur place un homme mort sur un gibet. On veut triompher de la pente de la nature, de la force des inclinations, de la tyrannie des habitudes, de l'empire des préjugés, de la puissance des lois, des impressions de la coutume, du pli de l'éducation, dans toutes les contrées de l'univers.

III.

Prend-on pour former cette entreprise, le temps où les hommes, épars dans les forêts, vivoient sans société, sans lois, sans police, sans arts, sans sciences; ce temps où l'ignorance et la grossièreté de la multitude, donnoit à ceux qui avoient quelque talent, tant de facilité d'en imposer? Non : l'on choisit le siècle d'Auguste, le siècle le plus poli, le plus éclairé, le plus délicat; ce siècle où Rome, devenue la reine des nations par ses armes, en étoit la maîtresse par ses enseignemens et par ses lois; ce siècle qui présente à nos esprits l'idée du goût, du génie, de l'érudition, des talens; ce siècle, la règle de la perfection en tous genres, et dont le nom est devenu un éloge pour les âges les plus polis. Tout l'empire étoit rempli de Temps.

philosophes, d'orateurs, de poëtes et d'historiens.
149. L'amour des lettres étoit universel. Le grec, qui étoit alors la langue savante, étoit si commun à Rome, en Afrique, et dans les Gaules, que les femmes mêmes le parloient. Cicéron avoit écrit en latin ses traités philosophiques, pour contenter la curiosité de ceux mêmes d'entre le peuple, qui n'avoient pu faire aucune étude. Chacun connoissoit les opinions des différentes sectes, et se déterminoit pour celles qui paroissoient l'emporter sur les autres par la force des raisons ou par la vraisemblance des conjectures.

Autant que l'esprit étoit éclairé, autant le cœur étoit corrompu; jamais il n'y eut un si grand déréglement de mœurs. On peut voir dans les poëtes de cet âge, jusqu'à quel point on avoit poussé la débauche, et combien elle étoit universelle.

C'est à ces hommes qui se piquent de tant de sagesse, qu'on vient reprocher l'extravagance monstrueuse, la stupidité inconcevable d'avoir adoré des pierres, du métal et du bois. C'est dans ce siècle de lumières, c'est à ces hommes si jaloux des droits de la raison, à ces hommes qui jouissoient d'une pleine liberté de penser, qu'on annonce une doctrine impénétrable, une doctrine qui paroît choquer le bon sens, qui semble combattre les vérités les plus évidentes. On veut que ces hommes croient, avec la simplicité et la docilité des enfans, les mystères incompréhensibles qu'on leur prêche; on n'emploie aucun raisonnement pour leur persuader des dogmes si étranges; on ne leur parle que de soumission aveugle, que de captiver leur esprit, que d'asservir leur raison. C'est à ces hommes, noyés dans les délices, accoutumés à ne rien refuser à leurs passions, dans qui l'habitude du désordre a formé une seconde nature, que l'on vient prescrire des règles de

conduite qui révoltent le cœur, qui contredisent les inclinations, qui blessent tous les penchans. On demande de ces hommes, qu'ils se sèvrent de tous les plaisirs, pour mener une vie dure et austère; on exige qu'ils détestent tous les vices, qu'ils pratiquent toutes les vertus; on n'arrête pas seulement dans ces hommes corrompus les actions criminelles, on leur interdit encore toute pensée, tout désir d'en commettre.

IV.

Sont-ce des Grecs, des Romains, qui sont à la tête de cette entreprise? des orateurs, des philosophes, des sages, des personnes dont la réputation en impose? de ces hommes à qui la supériorité des talens donne des droits certains sur l'esprit et sur le cœur? Ce sont des Juifs en butte à tous les traits de la raillerie, à cause de la sotte crédulité qu'on leur attribue; des Juifs haïs et méprisés de toutes les nations; ce sont des pêcheurs sans lettres, sans talens, foibles, timides; ce sont douze hommes dont la condition, l'extérieur, les manières, n'inspirent que du mépris. Voilà ceux qui entreprennent d'instruire les Grecs, pères des sciences et des arts; les Romains, maîtres du monde : voilà ceux qui veulent convaincre les sages de folie, les philosophes d'ignorance, l'univers entier d'erreur. Auteurs.

V.

L'éloquence a souvent rendu les orateurs maîtres des délibérations de Rome et d'Athènes; mais les apôtres ne connoissent point l'art des Démosthène et des Cicéron : ils parlent comme la plus vile populace. Leur grec n'est pas pur; souvent le tour de leurs phrases est hébraïque, barbare; par conséquent, aux yeux des Grecs et des Romains, ils négligent les Moyens. Éloquence.

règles du discours. Leur style est hérissé de parenthèses; il y règne un désordre qui fait peine et qui exige la plus forte attention. Un langage qui fatigue l'esprit pour se faire comprendre, n'est pas propre à emporter le cœur.

Force de raisonnement. Les philosophes se sont fait quelques disciples par la force des raisonnemens. Les apôtres suivent une route opposée; ils ne donnent point d'autres preuves des dogmes qu'ils annoncent, que leur mission.

Artifice. On séduit quelquefois par l'artifice ceux que l'on n'a pu ébranler par le poids des raisons, ou gagner par les charmes de l'éloquence. Jamais conduite plus simple, plus droite, plus franche, plus ouverte que celle
150. des apôtres. Ils annoncent Jésus crucifié à Jérusalem, devant ses meurtriers; ils l'annoncent dans le temple et devant le conseil de la nation; ils prêchent l'évangile à Corinthe, dans la synagogue; à Ephèse, dans une école publique; à Athènes, dans l'aréopage; à Rome, dans la cour de Néron. On ne voit point en eux de flatteries pour se concilier la faveur, point de pratiques cachées, point d'intrigues, point de menées secrètes pour s'attirer des partisans. Loin de rougir des humiliations de leur maître, ils en font trophée, et se vantent de ne savoir que Jésus, et Jésus crucifié.

Richesses. Les richesses servent à corrompre les hommes, et combien de fois n'est-on pas venu à bout des entreprises les plus difficiles par ce moyen! Mais où étoient
151. les trésors de nos Galiléens, pauvres par leur condition, plus pauvres par leur choix, obligés de se procurer une subsistance modique par le travail de leurs mains?

Autorité et pouvoir. Au défaut des richesses, n'emploîra-t-on point l'autorité et le pouvoir? Mais de quelle considération peuvent être dans le monde des gens sortis de la lie

du peuple, des hommes également méprisables, et par la bassesse de leur origine, et par celle de leur profession? 152.

Force.

Quand on ne peut persuader par l'éloquence, convaincre par les raisons, séduire par l'artifice, corrompre par les richesses, imposer par l'autorité, il reste encore un moyen plus efficace et plus puissant, la force et la violence. C'est ainsi que plusieurs princes ont dompté les nations; c'est ainsi qu'ils ont fait respecter leurs lois aux peuples qu'ils avoient vaincus. Quelle armée pour subjuguer tout l'univers, qu'une troupe de douze pêcheurs, qui, pour en faire plus promptement la conquête, se séparent et se divisent dans toutes les parties de la terre? Ce n'est pas par des victoires qu'ils s'attirent des sectateurs; c'est par leur patience. Ce n'est pas en s'armant du fer, mais en tombant sous le fer, qu'ils font des disciples. Ce sont des brebis qui n'opposent qu'une douceur inaltérable à la fureur des loups qui les dévorent. Souffrir, verser leur sang, mourir, voilà leurs seules armes.

VI.

Obstacles.

Nous avons déjà indiqué les obstacles que le christianisme mettoit, pour ainsi dire, lui-même à son établissement, par l'incompréhensibilité de sa doctrine, la sévérité de sa morale, la nouveauté de son origine, le supplice de son auteur, la simplicité de son culte, la grossièreté et l'ignorance de ceux qui l'annonçoient, l'étendue immense qu'on prétendoit lui donner, le temps qu'on avoit choisi pour le faire connoître, le défaut de tous les moyens humains qui auroient pu en favoriser le succès. Nous ne parlerons donc à présent que des obstacles étrangers, des obs-

tacles que les ennemis de cette religion mirent en œuvre pour en arrêter le cours.

Les païens et les Juifs noircirent le christianisme par des calomnies, et lui opposèrent des prodiges. Les hérétiques le divisèrent par leurs erreurs; les philosophes l'attaquèrent par leurs écrits; les princes et les peuples le persécutèrent avec violence.

153. (*) « Les païens accusoient les chrétiens d'athéisme, parce qu'ils n'adoroient pas les dieux, et qu'ils vouloient que, par leur impiété, ils attirassent sur l'état

Calomnies et reproches des païens.

Réponse aux calomnies et aux reproches des païens.

(*) Ces accusations ne sont pas fondées. Il est vrai que les chrétiens ne vouloient rendre aucun culte aux dieux de l'empire; mais ils ne pouvoient pour cela être accusés d'athéisme; ils adoroient le Dieu créateur du ciel et de la terre. Les chrétiens ne faisoient pas leurs prodiges par la puissance du démon, puisqu'ils venoient renverser son trône, et qu'ils n'opéroient des merveilles que par le nom de leur maître. Quoique leur église fût composée, pour la plus grande partie, de gens du
154. peuple, il y avoit cependant parmi eux des philosophes et des savans dont les païens mêmes estimoient l'érudition et l'esprit; il y avoit des gens de tout ordre, des chevaliers, des sénateurs, des consuls. Ils invitoient, à la vérité, les plus grands
155. scélérats à leur société; mais pour y entrer, ces hommes déréglés étoient obligés de quitter leurs désordres et de pratiquer la vertu. Ils croyoient avec une fermeté inébranlable tout ce que leur maître leur avoit enseigné, quelque incompréhensible qu'il
156. fût, parce qu'ils savoient qu'il étoit envoyé de Dieu pour instruire les hommes. Appuyés sur les promesses de ce législateur autorisé du Ciel, ils regardoient comme certaine l'immortalité bienheureuse qu'il leur avoit fait espérer : c'est pourquoi ils ne faisoient aucun cas de la vie présente; ils méprisoient les
157. supplices; ils affrontoient la mort. Par l'information juridique que Pline fit de la conduite des chrétiens, on ne découvrit point qu'ils égorgeassent un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeassent la chair, qu'ils se souillassent d'incestes. Non-seulement ils nièrent constamment au milieu des tortures, qu'il

Voyez la réponse à la seconde objection.

toutes les calamités dont il étoit affligé; ils prétendoient 158.
que, si l'empire avoit beaucoup perdu de sa grandeur 159.
et de son étendue, s'il étoit devenu la proie des barbares, c'étoit parce qu'on avoit négligé les cérémonies religieuses, auxquelles sa durée et sa conservation
étoient attachées. Ils disoient que les chrétiens étoient 160.
des magiciens; qu'ils ne vouloient point parmi eux de 161.
savans, mais seulement des sots, des stupides, des dupes, des enfans, des femmelettes, des esclaves, des gens de la lie du peuple; qu'on ne voyoit point
de noble qui professât leur religion; qu'ils invitoient 162.
à leur société les plus grands scélérats, et que les premiers qui avoient embrassé cette religion, avoient été décriés pour leurs désordres avant qu'ils se déclarassent pour elle. Ils regardoient les chrétiens comme 163.
des insensés, et ils se railloient de leur foi aveugle, qui les portoit à croire les choses les plus incompréhensibles et les plus ridicules; ils traitoient de folle 164.
l'espérance qu'ils avoient d'une autre vie. Comment, leur disoient-ils, pouvez-vous vous promettre que votre Dieu, qui vous laisse exposés à la misère et aux supplices, voudra vous rendre éternellement heureux? Les maux que vous éprouvez marquent qu'il n'a

---

se pratiquât rien de pareil parmi eux, mais ceux mêmes de leur religion, à qui la crainte des tourmens fit quitter leur parti, rendirent témoignage à leur innocence, quoiqu'il fût de leur intérêt de leur attribuer ces crimes, pour justifier leur changement. Ajoutons que les maximes et les mœurs des chrétiens, telles que nous les avons représentées d'après leurs ennemis, étoient incompatibles non-seulement avec ces horribles forfaits, mais même avec les moindres désordres. Comment des hommes dont les païens ont été forcés de louer l'humanité et la vertu, auroient-ils pu donner dans des vices si monstrueux?

pas assez de pouvoir ou assez de bonne volonté pour vous en tirer. Comment donc osez-vous attendre de lui une immortalité pleine de délices ? Il ne vous garantit pas d'une mort cruelle, et vous vous flattez qu'il vous ressuscitera ? Par une folie surprenante et une incroyable hardiesse, vous méprisez les tourmens présens, parce que vous en craignez d'incertains pour l'avenir; appréhendant de mourir après votre mort,
165. vous ne craignez pas de mourir à présent. Enfin, les païens disoient que les chrétiens tuoient un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeoient la chair, et qu'après cet exécrable festin, ils se souilloient par les plus abominables incestes.

Calomnies et reproches des Juifs. Les Juifs ne cédoient point aux païens dans la haine qu'ils portoient aux chrétiens. Ils leur repro-
166. choient qu'ils étoient des hommes de néant, qu'ils
167. s'étoient séparés du corps de la nation par sédition,
168. qu'ils avoient abandonné la loi de leurs pères, qu'ils
169. mettoient leur espérance dans un homme qui, ayant été crucifié, avoit encouru la malédiction portée par
170. la loi contre celui qui est pendu sur le bois; qu'ils croyoient que Jésus étoit né d'une vierge, ce qui pa-
171. roît fabuleux; qu'ils admettoient plusieurs personnes
172. en Dieu; qu'ils disoient que Dieu avoit daigné se faire
173. homme, ce qui est impossible; qu'ils donnoient à l'Écriture des interprétations impies. »

(*) Quelque peu fondés que fussent ces reproches, quelque fausses que fussent ces accusations, combien

---

Réponse aux calomnies et aux reproches des Juifs. (*) On aperçoit aisément le peu de solidité de ces reproches. On ne pouvoit prouver que les chrétiens eussent excité quelque sédition en se séparant des Juifs. Joseph, qui a écrit dans un si grand détail l'histoire de ce peuple, ne dit rien de semblable. Ils avouoient que Jésus, leur maître, avoit été crucifié,

se trouvoit-il de personnes qui, sans aucun examen, les jugeoient véritables, parce qu'elles souhaitoient qu'elles le fussent? On croit aisément le mal que l'on impute à ceux que l'on n'aime pas. Et qui jamais fut 174.
plus que les chrétiens chargé de la haine publique?

Prodiges des Juifs et des païens.

Les prodiges dont s'autorisoient les Juifs et les païens, étoient ou des impostures, ou des opérations du démon; mais ils ne laissoient pas de faire de puissantes impressions sur les esprits, et d'être par conséquent un grand obstacle aux succès de l'Évangile.

Hérésies.

La division ruine une société ou l'empêche de s'accroître. Presque toujours un état doit plus craindre de la désunion de ses membres, que des forces de ses ennemis. Jamais il ne s'éleva tant d'hérésies, que dans les premiers âges de l'église. Il ne faut pas croire les 175.
chrétiens, disoient les païens et les Juifs, puisqu'ils s'accordent si mal entr'eux. Saint Clément d'Alexandrie avoue de bonne foi que ce grand nombre d'erreurs retardoit beaucoup le progrès de la vérité.

Ouvrages des philosophes contre le christianisme.

Les philosophes virent avec douleur les succès du christianisme. Soit zèle pour leurs dieux, soit chagrin de se voir confondus, ils résolurent de faire les plus

---

parce qu'il s'étoit dit le Messie et le fils de Dieu; mais ils croyoient qu'il avoit souffert injustement ce supplice, puisqu'il avoit prouvé sa mission par des miracles et par l'accomplissement des prophéties. Ils n'observoient plus la loi de Moïse, parce qu'ils avoient appris des apôtres, qui avoient autorisé leur prédication par des prodiges, que cette loi n'étoit plus en vigueur. Sur le même témoignage, ils croyoient qu'il y avoit plusieurs personnes en Dieu; qu'une d'entr'elles s'étoit faite homme; que cet homme dieu étoit né d'une vierge. Ayant reçu de ces hommes inspirés du ciel des interprétations de l'Ecriture, que les Juifs traitoient d'impies, ils les regardoient avec raison comme véritables.

grands efforts pour arrêter le cours de cette religion. Ils en étudièrent les dogmes, ils en méditèrent les livres, pour relever toutes les difficultés qui pouvoient
176. s'y présenter. Celse, Porphyre, Julien, composèrent des ouvrages, dans lesquels ils emploient toutes les ressources de leur esprit, pour donner un tour plau-
177. sible à l'idolâtrie, et pour charger le christianisme de contradictions et d'absurdités. On ne se contenta pas
178. d'écrire, on déclama encore publiquement contre les chrétiens.

Persécutions. Dès que la religion chrétienne est annoncée, l'uni-
179. vers entier conspire sa perte. Les Juifs chargent les apôtres de chaînes, et les font mourir. Les peuples, les villes se soulèvent contre les fidèles; ils sont en butte à la fureur de tous les hommes. Les empereurs, par leurs lois, arment contr'eux les magistrats : on les poursuit comme des bêtes féroces. Les supplices ordinaires paroissent trop doux pour ceux que l'on regarde comme les ennemis des dieux et de l'état. On invente ou l'on renouvelle des tourmens qui font frémir. Ils sont battus de verges, appliqués aux tortures, écorchés par des ongles d'airain; on les déchire par le fer; on les consume par le feu; on les cloue sur des croix; on se fait un jeu barbare de les voir mettre en pièces par les chiens, dévorer par les lions; ils sont couverts de lames embrasées, assis sur des chaises ardentes, plongés dans l'huile bouillante, brûlés à petit feu; on les brise sous des meules, on les submerge dans les flots, on les enterre tout vifs, on les coupe par morceaux. Dans leurs corps couverts de blessures, on ne déchire plus que des plaies; on ménage avec cruauté les momens qui leur restent à vivre; on choisit parmi les supplices ceux qui font mourir plus lentement; on les guérit par des soins barbares, pour les mettre

en état de souffrir de nouveau. La pitié est éteinte pour eux dans le cœur des hommes ; et le peuple, qui voit presque toujours avec quelques mouvemens de compassion les plus grands criminels sur l'échafaud, applaudit aux tourmens des chrétiens par des cris
d'allégresse. La mort même ne les met point à couvert 180.
de la rage de leurs persécuteurs : on s'acharne sur les tristes restes de leurs corps : on les réduit en cendres, et on les jette au vent pour les anéantir, s'il étoit possible. L'horreur que l'on a contr'eux n'est pas satisfaite du supplice de quelques particuliers : Rome s'enivre de leur sang ; elle en fait couler des fleuves ; elle en inonde la terre. On n'épargne ni âge, ni sexe, ni rang, ni condition. Ce n'est point une persécution de quelques jours, de quelques mois, de quelques années, c'est par des siècles qu'il faut compter le temps des souffrances de l'église. On ne peut la suivre pendant trois cents ans, qu'à la trace du sang qu'elle répand, et à la lueur des bûchers que l'on allume contr'elle.

A la persécution de sang, on fait succéder celles 181.
des caresses. On s'efforce de séduire ceux qu'on n'a pu vaincre. Richesses, honneurs, dignités, faveurs du prince, on promet tout pour gagner ces hommes sourds à la douleur, ces hommes contre qui les tourmens s'émoussent, et pour qui la mort n'a point d'aiguillon. C'est ainsi que tout est mis en usage pour anéantir le nom chrétien.

VII.

Quelle a été l'issue de l'entreprise formée par les Succès.
apôtres ! Eh ! quels succès peut-on se promettre pour des hommes qui, ayant toutes les oppositions à vaincre, n'emploient pour moyens que des obstacles ? On voit,

d'une part, une religion agréable et pompeuse, que l'on croit établie par les dieux, que l'on estime aussi ancienne que le monde ; de l'autre, une religion sévère, simple et nouvelle : d'une part, les sages, les philosophes, les hommes de génie, les empereurs, les magistrats, les armées, l'univers entier ; de l'autre, quelques ignorans sans défense, sans appui, sans secours : d'une part, l'autorité, l'inhumanité, la fureur ; de l'autre, la foiblesse, la patience, la mort : d'une part, les bourreaux ; de l'autre, les victimes. De quel côté devoit être la victoire ? Qui devoit l'emporter ? N'étoit-ce pas l'idolâtrie ? Ça été le christianisme. Du haut du trône et des tribunaux, on commande d'adorer les dieux, et on les méprise. Jésus ordonne du haut de sa croix que l'on aille à lui, et on y court à travers les supplices, les gibets et les bûchers. Douze Galiléens font adorer leur maître crucifié, non-seulement à un grand nombre de Juifs qui ont demandé sa mort, mais encore à une multitude innombrable de gentils. Leur voix retentit par toute la terre, et leur parole se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Il n'est point de contrée où ils n'enfantent des fidèles, point de région où ils n'érigent des trophées à Jésus-Christ. Ils soumettent à l'évangile les peuples mêmes à qui les Romains n'ont jamais pu donner des lois ; et l'église, à sa naissance, est déjà plus étendue que la domination des Césars. Rome a eu besoin de sept cents ans de victoires pour former son empire ; le christianisme désarmé règne dès son origine chez toutes les nations. En vain l'univers entier déploie toutes ses forces pour abattre cette religion ; elles se brisent contr'elle. En vain les sages, les philosophes, les politiques se réunissent pour l'accabler ; elle triomphe de leurs efforts. Tout est foible contre

contre les chrétiens. Les apôtres sont outragés, maltraités, emprisonnés, mis à mort; mais leur supplice n'anéantit point leur dessein. Leurs disciples, héritiers de leur constance et de leur courage, les remplacent; ils montent avec joie sur les bûchers et sur les échafauds, et, pour me servir de l'expression de leur plus grand ennemi, ils volent au martyre. On ne cesse point de les persécuter, et ils ne se lassent point de souffrir; les tourmens sont l'attrait de leur religion; les cruautés, bien loin de l'éteindre, ne servent qu'à l'accroître. La mort, ce principe fatal de 182.
destruction pour toutes les sociétés, multiplie les chrétiens; le sang de ceux que l'on égorge est un germe fécond, qui en produit un plus grand nombre : presque tous les hommes ouvrent enfin les yeux à la lumière; les temples sont abandonnés; on n'offre plus de sacrifices; le marbre et le bronze ne sont plus des dieux; et Jésus, par un genre de triomphe tout nouveau, par un genre de triomphe qui ne convient qu'à lui, se fait de ses ennemis autant d'adorateurs. C'est ainsi que, par trois cents ans de persécution, à force de supplices, de cruautés, de massacres, tout l'univers devient chrétien : la croix monte avec Constantin sur le trône des empereurs, et Rome, qui tient en ses mains tous les sceptres de la terre, s'en sert pour protéger l'évangile. Cette ville, maîtresse des nations, devient dans la suite l'esclave et la proie des barbares. Ces peuples renversent la monarchie qui avoit englouti toutes les autres. La plupart des états formés de ces débris tombent à leur tour : au milieu de ces secousses qui ébranlent l'univers, la seule église de Jésus, immuable comme son auteur, ne connoît point de vicissitude; elle s'accroît même des pertes de Rome; elle voit ces conquérans, qui ont donné des

fers à la capitale du monde, prendre son joug et se glorifier d'être ses enfans.

VIII.

Plutarque, vie de Lycurgue.

Lycurgue étoit un prince du sang royal de Lacédémone. Il possédoit le grand talent de persuader. Sa modération à refuser la couronne qui lui fut offerte, et l'intégrité de ses mœurs, lui acquirent une estime universelle. L'oracle de Delphes prononça qu'il devoit plutôt être regardé comme un dieu, que comme un homme. Jouissant d'une si haute considération, il entreprit de donner des lois à sa patrie; elles furent approuvées par Apollon, qui non-seulement les déclara bonnes, mais qui assura encore qu'elles procureroient beaucoup de gloire à ceux qui les observeroient. Malgré l'approbation et les promesses de ce dieu, ces règlemens ne furent pas reçus sans résistance; ils causèrent même un soulèvement, dans lequel Lycurgue fut blessé et perdit un œil. Ayant appaisé ce tumulte par ses manières insinuantes et le charme de ses paroles, il engagea les Lacédémoniens à observer ses lois. Pour en assurer la durée, il eut recours à la ruse : ayant exigé du roi et du peuple qu'ils lui promissent avec serment de n'y rien changer jusqu'à ce qu'il fût de retour d'un voyage qu'il méditoit à Delphes, il sortit de la ville et n'y retourna plus. Ces lois ne furent jamais adoptées par aucune des villes voisines, et après quelques siècles, le temps seul les anéantit.

Socrate, Platon, Aristote, Zénon, étoient de grands philosophes; on les regardoit comme des sages : on admiroit leurs talens, leur érudition, leur génie; ils joignoient à la force du raisonnement les charmes de l'éloquence et toutes les grâces du discours : cepen-

dant ces sages n'ont jamais pu porter leur patrie à vivre suivant les règles de morale qu'ils enseignoient; ils n'ont jamais pu corriger les vices qui y régnoient; ils n'ont jamais eu qu'un petit nombre de disciples.

Donner des mœurs sur certains points à quelques hommes choisis, établir à Lacédémone une police dure et féroce, voilà à quoi ont abouti tous les efforts de la sagesse humaine. Plotin même, chéri de l'empereur Gallien, ne put obtenir de ce prince la permission de rebâtir une petite ville de Campanie, pour y faire pratiquer les maximes de Platon. Que la folie de la croix a bien eu d'autres succès! Ce n'est pas dans une ville, dans une province, c'est dans l'univers entier qu'elle a fait embrasser des maximes bien plus sévères et bien plus parfaites que celles des Lycurgue, des Socrate et des Platon. Julien m'en avouera, lui à qui la morale de l'évangile a paru si excellente, qu'il a fait tous ses efforts pour l'introduire dans le paganisme.

Vie de Plotin, par Porphyre.

IX.

Apollonius eut des autels après sa mort, non-seulement à Thyanes, sa patrie, mais encore en plusieurs autres villes. Les empereurs lui élevèrent des temples. Des écrivains célèbres composèrent des ouvrages pour justifier le culte qu'on lui rendoit; ce culte d'ailleurs entroit naturellement dans le système de la religion païenne, dont le temps augmentoit les dieux. Malgré tant d'avantages, cette divinité factice s'évanouit bientôt. Il n'en a pas été ainsi du culte de Jésus. Ce culte renversoit entièrement l'idolâtrie; il a été combattu par les philosophes, rejeté par les peuples, proscrit par les souverains; et malgré ces oppositions, il s'est universellement établi; le temps, qui détruit tout,

n'a pu l'anéantir; et après dix-sept siècles, notre saint Législateur voit encore à ses pieds l'ancien et le nouveau monde. Il voit les plus grands rois de la terre se faire honneur d'être ses disciples, et rehausser l'éclat de leur couronne par le titre de chrétien et de catholique.

X.

Les mahométans sont fort zélés pour la propagation de leur religion. Pourquoi donc ne sont-ils jamais venus prêcher l'alcoran parmi nous ? Pourquoi n'ont-ils jamais tenté de le persuader, par le seul secours de la parole, à ces chrétiens qui gémissent sous le poids de leur domination, et qui trouveroient de si grands avantages temporels à l'embrasser? C'est qu'ils ont toujours compris qu'une pareille entreprise seroit sans succès : il y a cependant bien moins de distance du christianisme au mahométisme, que de l'idolâtrie au christianisme, pour ne pas parler de tous les obstacles qui se sont trouvés dans ce dernier, et qui ne se rencontroient pas dans le premier.

XI.

On fait de temps en temps, dans l'église catholique, des missions pour la réforme des mœurs. Nos plus grands orateurs, les Bourdaloue et les Massillon, se sont souvent consacrés à ces saintes fonctions. Alors ils ont déployé avec zèle tous ces riches talens qu'ils avoient reçus du ciel; ils ont prononcé les discours les plus véhémens et les plus pathétiques. Quel a été le fruit de leurs travaux? Ils se sont applaudis, lorsqu'ils ont vu quelques-uns de leurs auditeurs rompre leurs habitudes vicieuses, et réparer, par la pénitence, le scandale qu'ils avoient donné par leurs crimes; mais ils ont été témoins avec douleur, que,

malgré tous leurs efforts et leurs soins, le plus grand nombre des pécheurs continuoit à marcher dans les routes de l'iniquité. Des habitudes vicieuses, formées contre le cri de la conscience, toujours traversées par des remords, des habitudes dont on ne peut méconnoître le désordre, dont on ne peut se cacher à soi-même les suites funestes, dont on voudroit rompre les chaînes dans ces momens où la foi se réveille dans le cœur, telles que sont les mauvaises habitudes des chrétiens, quelque fortes qu'elles soient, sont bien plus foibles que celles dont nos Galiléens grossiers ont triomphé. Il a fallu qu'ils déracinassent l'habitude où étoient les hommes de se livrer à tous les plaisirs, habitude aussi ancienne qu'eux-mêmes, formée dès l'enfance, entretenue pendant tout le cours de la vie, soutenue de l'exemple de tous les hommes, contre laquelle on n'éprouvoit plus de remords, que la religion autorisoit, bien loin de réclamer contr'elle; il a fallu extirper 183.
des vices nationaux, qui, par la longue suite des siècles, étoient devenus comme naturels à des peuples. Si les mauvaises habitudes ont sur les chrétiens un pouvoir si tyrannique, qu'il en est peu qui aient le courage de les vaincre, quel devoit être l'empire des habitudes des païens, fortifiées par toutes les circonstances que nous venons de remarquer! Ce n'est pas cependant dans deux ou trois hommes, mais dans un nombre infini de personnes, que nos pécheurs détruisent des habitudes si puissantes.

XII.

Supposons qu'avant la publication de l'évangile, on eût consulté un philosophe païen sur cette entreprise, telle que nous l'avons développée; il l'auroit jugée extravagante, et il n'auroit pu en penser autrement.

Mais si, par un miracle, on avoit pu, trois cents ans après, rappeler ce philosophe à la vie, et lui montrer ce projet exécuté de point en point, et de la manière dont il avoit été conçu; s'il avoit vu la religion chrétienne dominante dans le monde, reçue également des grands et des petits, des savans et des ignorans, dans les villes et dans les campagnes, parmi les nations les plus barbares, comme parmi les plus policées; s'il avoit vu cette religion sur le trône, soutenue et protégée par toute la majesté de l'empire, auroit-il pu comprendre un prodige si peu attendu? Et n'auroit-il pas eu recours pour l'expliquer
184. à une puissance surnaturelle et divine? Oui, puisqu'il auroit appris de Socrate et de Platon, que personne ne pouvoit réformer les mœurs des hommes, et les instruire dans la piété, si la divinité prenant pitié d'eux n'envoyoit quelqu'un pour cela.

Il falloit donc, au jugement des deux plus grands philosophes de l'antiquité, un homme envoyé de Dieu pour enseigner la véritable religion, et pour corriger les vices dont la terre étoit souillée. Ces sages ont nécessairement supposé que cette mission divine étoit prouvée; car sans cela elle n'eût été d'aucun poids: et comment un homme peut-il constater cette mission, sinon par des prodiges?

XIII.

Mais sans recourir aux connoissances supérieures des Socrate et des Platon, les lumières les plus communes suffisent pour faire sentir que des hommes ordinaires n'auroient pu exécuter le grand ouvrage de la conversion de l'univers, surtout de la manière dont il s'est accompli. En effet, une entreprise extrêmement difficile par l'étendue immense qu'on lui

donne, par le temps peu favorable que l'on choisit, à la tête de laquelle on ne met que des ouvriers impuissans, pour laquelle on rejette tous les moyens ordinaires, à laquelle on trouve les plus grands obstacles, doit naturellement échouer. Si donc elle a le succès le plus prompt, le plus rapide, le plus étendu, le plus surprenant, c'est un événement dont on ne peut trouver le principe dans le cours commun des choses. Il faut absolument, en ce cas, recourir à une puissance surnaturelle; car tout effet doit nécessairement avoir une cause, et une cause qui lui soit proportionnée; un événement qui n'est pas naturel doit avoir une cause qui ne le soit pas; ainsi quand nous ne serions pas assurés, par les témoignages des Juifs et des païens, de la réalité des prodiges de Jésus et des apôtres, nous le serions par la conversion du monde, puisqu'elle n'a pu se faire sans prodiges. Il est donc évident qu'il est intervenu des miracles dans l'établissement du christianisme. On verra bientôt que ces merveilles n'ont pu être opérées que par le vrai Dieu, le souverain Seigneur de l'univers.

XIV.

Je vais plus loin, et je dis que, si nos adversaires veulent être conséquens, ils doivent reconnoître que le christianisme est l'œuvre de Dieu. Nos mystères, à les entendre, sont incroyables; ils y trouvent des difficultés invincibles, des contradictions évidentes, des impossibilités absolues. Ce sont, disent-ils, des chimères qui révoltent le bon sens et la raison. La morale du christianisme est, à leur sentiment, si sévère, qu'elle est impraticable, qu'ils en concluent qu'on n'a pu naturellement ni croire ces mystères, ni pratiquer cette morale; si donc on a cru nos mystères, si

on a pratiqué notre morale, il est intervenu quelque chose de divin dans l'établissement du christianisme.

Formons encore un raisonnement du même genre. Nos adversaires, quoiqu'élevés dans le sein du christianisme, sont choqués de l'extérieur de Jésus-Christ sur la terre, de la bassesse de sa condition, et de l'ignominie de sa mort. Combien ces sentimens devoient-ils être plus forts dans les païens, et surtout dans les Juifs, qui lisoient dans leur loi que *maudit de Dieu est celui qui pend au bois!* Cependant un grand nombre de Juifs, une multitude sans nombre de païens se sont défaits de ces impressions désavantageuses, non-seulement pour estimer, pour respecter, mais encore pour rendre les honneurs divins à ce pauvre artisan rassasié d'opprobres, et expirant sur un gibet. Passe-t-on ainsi naturellement de l'horreur et du mépris à l'adoration?

XV.

Le christianisme a causé dans le monde la révolution la plus étonnante; il a fait encore dans l'homme le changement le plus prodigieux; il lui a fait haïr tout ce qu'il aimoit, et aimer tout ce qu'il haïssoit. On voit, dès la naissance de l'église, un grand nombre d'hommes, dans différentes parties du monde, qui rejettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, et qui ont un empressement sincère pour tout ce que les autres fuient. Il semble qu'à leur égard les biens et les maux ont changé de nature; ils ne font point de cas des richesses, ils ont de l'aversion pour les plaisirs, ils méprisent la gloire, ils estiment la pauvreté, ils aiment les peines, ils désirent les opprobres; on les maudit, et ils bénissent; on les maltraite, et ils se croient heureux; on les persécute, et ils rendent

grâces ; on les charge de chaînes, et ils s'en glorifient. Les plaintes sont un langage inconnu pour eux; avides de souffrances, ils en font leurs délices. La fureur de leurs ennemis se méprend éternellement; on ne leur donne pour supplice que ce qu'ils souhaitent; ils ne craignent pas la cruauté, mais la compassion de leurs juges. On étale à leur vue les chevalets, les lanières, les ongles de fer, les croix, les roues, les grils ardens, l'huile bouillante, le plomb fondu; et ils envisagent d'un œil assuré tout cet appareil de douleurs; ils ne se contentent pas d'avoir, au milieu des tortures, une constance inébranlable, ils ont une joie qui va souvent jusqu'à des transports : ils appellent les tourmens, ils provoquent les bêtes, ils animent les bourreaux; ils se félicitent d'être déchirés de coups; ils présentent avec allégresse leurs têtes au tranchant des épées, ils courent aux bûchers; le jour de leur mort est pour eux celui de leur triomphe. J'ose défier toute l'éloquence humaine, toute la raison humaine, toute la sagesse humaine, toute la puissance humaine, de produire un pareil changement sur un seul homme. Comment donc douze pécheurs ignorans, malhabiles et grossiers, ont-ils pu l'opérer, non pas sur un homme, non pas sur un petit nombre d'hommes, mais sur une multitude que l'on ne peut compter? Est-ce naturellement que l'homme étouffe tous les cris de la nature? Est-ce naturellement qu'il en détruit tous les penchans? Est-ce naturellement qu'il aime tout ce qu'elle abhorre? Il faut donc reconnoître qu'une métamorphose si surprenante est l'effet d'une opération surnaturelle et divine.

XVI.

Quand la religion chrétienne, dès sa naissance,

auroit trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui imaginable; quand les apôtres auroient été des hommes éloquens, savans, distingués par leur naissance, estimés par leurs talens, ce qu'ils ont exécuté seroit toujours bien surprenant. Le changement de l'homme, le changement de l'univers, même avec le concours de tous les moyens humains, ne laisseroit pas de tenir du prodige. Quel prodige n'est-ce donc pas, ou quels prodiges ne supposent pas le succès qu'ils ont eu, étant ce qu'ils étoient, et ayant rencontré les plus puissans obstacles dans leur entreprise? Changer l'état d'un aveugle est un miracle; et changer la religion, les mœurs, les lois, les coutumes, les usages, les préjugés, les opinions, les sentimens, les goûts, les inclinations, les penchans, en un mot, l'esprit et le cœur dans une infinité d'hommes, n'en sera pas un?

OBJECTIONS.

Première objection.

Non, disoient les païens, il n'y a rien de surnaturel dans l'établissement du christianisme. Ses succès sont dûs à l'adresse de Jésus et des apôtres. C'étoient, pour user de l'expression de Celse, des charlatans, qui par leurs tours ont su faire illusion, et persuader à la populace qu'ils étoient des hommes divins. L'histoire du faux prophète Alexandre, écrite si agréablement par Lucien, montre avec quelle facilité on peut tromper les simples.

Γόητας.

Voyez la preuve 7.

Il est assez plaisant de voir un artisan comme Jésus, des pêcheurs grossiers comme les apôtres, que Celse traite de sots, de stupides, d'idiots, transformés par ce philosophe en joueurs de gobelets, assez habiles pour en imposer aux personnes les plus éclairées et les plus intéressées à découvrir et à faire connoître leurs arti-

fices. Si les apôtres avoient acquis de l'autorité par leurs tours d'adresse, il étoit aisé de la leur enlever. Les princes, les magistrats, les prêtres, qui avoient si fort à cœur la conservation du culte de leurs dieux, n'avoient qu'à faire venir d'autres charlatans; en manquoit-il dans l'empire? qu'à les engager à faire devant le peuple les mêmes tours qui avoient accrédité les pêcheurs Galiléens. Le secret se seroit ainsi dévoilé; chacun auroit été convaincu par ses propres yeux que ce n'étoit rien moins que des prodiges. Le parallèle que l'on fait de Jésus et de ses apôtres avec Alexandre, est tout à notre avantage. Les fourberies de ce faux prophète tendoient à autoriser une nouvelle apparition d'Esculape sous la forme d'un serpent. Il n'y avoit là rien d'opposé aux idées reçues, et au système de la religion païenne. On croyoit que ce Dieu s'étoit déjà montré sous cette figure. Quelle difficulté y avoit-il donc à penser qu'il voulût encore faire cette faveur aux hommes? Si Alexandre avoit, comme Jésus et les apôtres, attaqué la religion dominante, si, par ses impostures, il avoit voulu renverser les autels des dieux, alors la puissance publique se seroit saisie de sa personne; et en faisant voir le serpent privé dont il se servoit pour faire illusion, elle auroit détrompé le peuple. D'ailleurs, ce fourbe ne laissa ni sectateurs, ni disciples. Les apôtres, au contraire, formèrent, dans toutes les parties de l'univers, des églises florissantes, qui subsistent encore aujourd'hui. Qu'on juge à présent, si l'on est en droit de comparer Jésus avec le faux prophète Alexandre?

Deuxième objection. Voyez les preuves 12, 20, 50.

Celse a senti qu'on ne se contenteroit pas d'un dénouement si ridicule; il a recours à un autre, que Porphyre et Julien ont adopté. Jésus, les apôtres et leurs disciples, étoient des magiciens. C'est par le

secours de la magie qu'ils ont fait les prodiges qui ont séduit les peuples: défaite aussi vaine que la précédente. Eh! comment les démons auroient-ils communiqué leur puissance à des hommes qui venoient
185. détruire leurs autels? Au temps de la publication de l'évangile, tout l'empire et la Judée même étoient remplis de magiciens. Jésus et ses disciples auroient-ils pu s'autoriser par des prestiges alors si communs, et s'autoriser assez pour se faire suivre d'une multitude innombrable jusque sur les échafauds? Les magiciens, par les choses surprenantes qu'ils opéroient, ne
186. se concilioient ni vénération, ni crédit: au contraire, on n'avoit pour eux que de l'horreur. Ainsi Jésus et les apôtres n'auroient pu, par cette voie, s'attirer que l'exécration universelle; loin de les suivre, on les auroit évités comme des hommes qui étoient en commerce avec les démons; car tel étoit le jugement que les païens mêmes portoient des magiciens. Mais accordons encore qu'ils aient été assez habiles pour persuader au peuple que ce n'étoit point par le pouvoir des démons, mais par l'intervention de quelque divinité, qu'ils faisoient des choses surprenantes, ils n'auroient pu, même dans ce cas, persuader personne. En voici la
187. raison: Les dieux avoient opéré, et opéroient encore chaque jour, en plusieurs lieux, des merveilles, que les païens mettoient en parallèle avec celles de Jésus
188. et des apôtres. Apollonius, Vespasien, Apulée, Plotin, Jamblique, Maxime et plusieurs autres philosophes platoniciens, firent des prodiges qui tendoient tous à affermir l'idolâtrie; on ne croyoit point que les prodiges fussent des opérations des démons, mais on les attribuoit à l'intervention des dieux. Dès qu'il n'y auroit eu que des prodiges de même espèce pour l'une et pour l'autre religion, on n'auroit pu se déterminer par là

en faveur de la nouvelle, et on ne peut douter qu'alors l'ancienne religion, pour laquelle on avoit un attachement si fort, n'eût été préférée à une religion nouvelle, sévère, révoltante, enseignée par des gens autant haïs que méprisés, proscrite et poursuivie par les lois. Il falloit donc, pour faire recevoir le christianisme, des prodiges d'un ordre supérieur à ceux qui autorisoient la religion païenne, des prodiges qui fissent taire les merveilles opérées par les dieux, des prodiges qui montrassent avec évidence que ces merveilles n'étoient que des prestiges du démon, des prodiges dans lesquels la main du souverain Être fût marquée d'une manière si vive et si manifeste, qu'on ne pût la méconnoître : ainsi, puisque la religion chrétienne a prévalu, et qu'elle n'a pu triompher que par ce moyen, nous devons nécessairement conclure que le Créateur de l'univers a déposé en sa faveur; qu'il l'a autorisée par des miracles qui n'ont pu venir que de lui; d'où, par une conséquence également nécessaire, il résulte évidemment que cette religion est véritable, qu'elle est divine.

Mais il n'y eut d'abord que la populace qui embrassa le christianisme; et quel fond faire sur le jugement de gens de cette espèce? de quel poids peut être leur suffrage? Il n'est pas vrai que les premiers qui renoncèrent au culte des dieux aient tous été d'une basse condition; mais je veux accorder, pour un moment, cette supposition à nos adversaires. Qui ne sait qu'il n'y a personne qui soit plus attaché que le peuple à la religion dans laquelle il a été élevé, à la religion de ses pères et de ses ancêtres, surtout si cette religion est agréable et pompeuse? Qui ne sait que le peuple a coutume de suivre l'éclat de la fortune, la prospérité, les préjugés de l'éducation, et Troisième objection. 189.

qu'il abandonne la vérité même quand elle est privée de ces secours? Si le peuple suit quelquefois aveuglément de nouvelles doctrines, ce ne sont que des doctrines qui s'accommodent avec la religion qu'il professe, des doctrines qu'il regarde comme des conséquences de cette religion, mais non des doctrines qui la détruisent absolument. Ainsi, le suffrage du peuple païen, qui abandonne une religion dans laquelle il est né, une religion qui lui offre tout ce qui peut charmer les sens et flatter le cœur, pour une religion telle que la chrétienne, est du plus grand poids. J'ajoute que nos adversaires, en ne faisant d'abord embrasser le christianisme que par la populace, augmentent le prodige de son établissement. Ce peuple, qu'on méprise si fort, que l'on regarde comme livré à l'ignorance et à l'erreur, dans lequel on s'étonne de trouver quelque étincelle de raison, a fait approuver son choix à presque tous les hommes, du temps même des persécutions; il est devenu le maître des sages, des savans et des philosophes.

Quatrième objection.

Dira-t-on que l'homme se lasse de tout, et que c'est à son inconstance que le christianisme doit ses succès?

J'avoue que l'homme est volage; mais c'est dans le choix des plaisirs. Notre cœur n'est point flottant entre le plaisir et la peine. Fixé au premier de ces objets, jamais il ne se portera naturellement à préférer les souffrances, les supplices, la mort, aux charmes et aux agrémens de la vie. Comment veut-on donc que, poussé par sa seule inconstance, l'homme ait quitté l'idolâtrie, qui ne lui présentoit rien que d'agréable, pour embrasser le christianisme, où tout ce qui s'offroit à ses yeux étoit pénible et fâcheux?

Cinquième objection.

Il n'y avoit rien de si aisé, disent nos adversaires, que d'abattre l'idolâtrie. C'est un système de religion

si monstrueux et si ridicule, qu'il ne faut point d'efforts pour le renverser, surtout dans un siècle éclairé et poli, tel qu'étoit celui où parurent les apôtres : il y a grande apparence que les hommes étoient alors dégoûtés de toutes les fables et de toutes les chimères qu'ils avoient crues jusque-là.

Il est bien vrai que l'idolâtrie est la honte de la raison; mais l'éducation et la coutume, qui cachent aux hommes les plus grands ridicules, voiloient aux païens les extravagances de leur religion.

S'il étoit si facile de renverser l'idolâtrie, pourquoi 190.
tous ces philosophes, que la Grèce a nourris dans son sein pendant tant de siècles, et qui étoient dans une si haute considération parmi leurs concitoyens, n'ont-ils jamais tenté de le faire? D'où vient qu'au contraire, ils ont lâchement encensé avec le peuple ces dieux qu'ils méprisoient dans leur cœur? Pourquoi Socrate, que l'oracle de Delphes avoit déclaré le plus sage des hommes, fut-il puni de mort pour avoir dit quelques mots contre les divinités d'Athènes, quoiqu'il les eût publiquement honorées pendant tout le cours de sa vie? Pourquoi les Juifs, répandus dans tout l'empire romain et dans la Perse avant la venue de Jésus, faisant hautement profession de n'adorer qu'un seul Dieu, pur esprit, n'ont-ils fait tomber les idoles en aucun endroit? Allons plus loin. S'il étoit aisé d'abattre l'idolâtrie, cette entreprise n'a dû être plus facile pour personne que pour les empereurs Antonin et Marc-Aurèle : ils étoient l'un et l'autre grands philosophes; ils ne méconnoissoient sûrement pas le ridicule du paganisme; ils étoient universellement chéris, respectés, estimés; ils étoient les maîtres du monde; ils régnoient dans l'empire par leur dignité, et sur les peuples barbares par leurs vertus. Quelle déférence ne

devoient-ils pas se promettre, puisqu'on a tant d'empressement à entrer dans les sentimens et dans les inclinations des princes? Ils n'ont cependant jamais osé éclairer les hommes sur un point si important. Qu'on voie, par leur conduite, s'ils ont jugé ce projet facile.

Si les hommes étoient lassés des chimères et des extravagances de l'idolâtrie, ils devoient applaudir aux apôtres et à leurs disciples; il n'en a pas été ainsi. On s'est déchaîné universellement contr'eux; on les a regardés comme des impies; on les a persécutés pendant trois cents ans avec fureur; et leur attentat a paru si atroce, qu'on a inventé de nouveaux supplices pour les punir.

Dans l'établissement du christianisme, il ne s'agissoit pas seulement de montrer le ridicule de l'idolâtrie, et de faire adorer un seul Dieu; mais il falloit faire adorer un homme crucifié, persuader une doctrine incompréhensible, faire pratiquer une morale révoltante; déraciner des habitudes vicieuses, non-seulement invétérées dans l'homme, mais aussi anciennes, pour ainsi dire, que les nations mêmes; il falloit changer tout l'homme; il falloit changer tous les hommes. Si l'on trouve cela aisé, que l'on me dise ce qui peut être difficile.

Sixième objection. Selon nos adversaires, on a engagé les hommes à faire les sacrifices que le christianisme demandoit d'eux, par la trompeuse espérance d'une félicité éternelle après leur mort. Ne voit-on pas tous les jours, disent-ils, des marchands exposer les biens dont ils jouissent, et essuyer des travaux sans nombre, pour courir, à travers mille hasards et mille dangers, à une fortune incertaine?

Il est vrai; mais l'espérance de ces commerçans est appuyée

appuyée sur les succès de ceux qui les ont précédés dans ce même dessein, succès dont ils sont les témoins, succès qu'ils envient; et les hommes ne voient point ces couronnes immortelles que les chrétiens achetoient par tant de supplices. D'ailleurs la religion païenne promettoit aussi après la mort, dans les champs élysées, un bonheur éternel, formé par la réunion de tous les plaisirs dont on avoit fait sa félicité pendant la vie; elle promettoit ce bonheur aux gens de bien; et, selon ses maximes, il en coûtoit très-peu pour l'être. Le christianisme ne faisoit espérer qu'un bonheur tout spirituel, et il exigeoit pour cela les plus grands sacrifices. Promesse pour promesse, le bonheur que proposoit le paganisme étoit bien plus propre à se faire désirer des hommes dont il étoit connu, qu'une félicité spirituelle qu'ils ne pouvoient se figurer. Promesse pour promesse, il étoit bien plus naturel de choisir celle qui coûtoit peu, que celle qui coûtoit tout. Que nos adversaires nous donnent, s'ils le peuvent, le dénouement du choix incompréhensible des chrétiens.

Septième objection.

Sous le règne de Lysimachus, les habitans de la ville d'Abdère furent tourmentés d'une fièvre chaude très-violente, qui finissoit, le septième jour, par une perte de sang ou une sueur : ce qu'il y avoit de singulier dans cette maladie, c'est que tous ceux qui en étoient atteints déclamoient avec véhémence des tragédies, et particulièrement l'Andromède d'Euripide. Toute la ville étoit pleine de ces acteurs d'une semaine, qui tous, pâles et décharnés, s'écrioient à haute voix : O Amour, tyran des dieux et des hommes ! et continuoient ce qui suit dans le rôle de Persée. Cela dura jusqu'à la venue de l'hiver, dont le grand froid fit cesser cette maladie. Elle venoit, à ce que croit Lucien, de qui nous tenons cette histoire, de ce

qu'Archélaüs, acteur très-célèbre, avoit représenté, au milieu d'un été fort chaud, cette tragédie d'Euripide, d'une manière si véhémente, que plusieurs sortirent du théâtre avec la fièvre, et tout hors d'eux-mêmes se mirent à déclamer la tragédie dont ils venoient d'être les spectateurs.

Art. Abdère.

M. Bayle, après avoir rapporté cette histoire, fait la remarque suivante :

M. Bayle se trompe ; ce n'est pas après, mais pendant leur semaine de fièvre, que les Abdéritains déclamoient des tragédies.

« Je pense que les premiers qui donnèrent cette comédie dans les rues, après que leur fièvre continue fut passée, gâtèrent plusieurs autres convalescens. Les dispositions étoient favorables alors aux progrès de cette contagion. L'esprit est sujet aux maladies épidémiques, comme le corps ; il n'y a qu'à commencer sous de favorables auspices, et lorsque la matière est bien préparée ; qu'il s'élève alors un hérésiarque ou un fanatique, dont l'imagination contagieuse et les passions véhémentes sachent bien se faire valoir, ils infatueront en peu de temps tout un pays, ou pour le moins un grand nombre de personnes. En d'autres lieux, ou en d'autres temps, ils ne sauroient gagner trois disciples. Voyez-moi ces filles de Milet, qui furent pendant quelque temps si dégoûtées du monde, qu'on ne put les guérir de la fantaisie de se tuer, qu'en menaçant d'exposer nues aux yeux du public celles qui se tueroient. Le remède seul témoigne que leur passion n'étoit qu'une maladie d'esprit, où le raisonnement n'avoit nulle part. On vit à Lyon quelque chose de semblable vers la fin du 15e siècle. La différence qu'il y a entre ces maladies et la peste, ou la petite vérole, c'est que celles-ci sont incomparablement plus fréquentes. Je croirois volontiers que le ravage que le comédien Archélaüs et le soleil firent dans l'esprit des Abdérites, est moins une marque de stupidité que de

vivacité; mais c'étoit toujours une marque de foiblesse, et je m'en rapporte à ceux qui ont observé quelles gens étoient les plus ébranlées de la représentation d'une pièce de théâtre. »

Ne pourroit-on pas, diront nos adversaires, se servir de ce dénouement pour expliquer le progrès de l'évangile? Les apôtres ayant l'imagination échauffée des prodiges qu'ils croyoient avoir vu faire à leur maître, les auront racontés avec enthousiasme, et auront ainsi communiqué leurs sentimens à des cerveaux foibles, qui les ont transmis à d'autres par la même voie; ainsi le christianisme ne seroit qu'un fanatisme ou une manie contagieuse, qui se seroit étendue de proche en proche, et perpétuée d'âge en âge.

Accordons qu'il est des maladies épidémiques sur les esprits comme sur les corps : pourra-t-on nous montrer dans l'histoire quelque peste qui ait constamment ravagé l'univers pendant trois cents ans, et qui n'ait pas encore été éteinte après dix-sept siècles. La manie des Abdéritains, qui ne sortit point de l'enceinte de leur ville, et que l'hiver suivant fit cesser, peut-elle établir la possibilité d'une frénésie universelle, qui dure depuis si long-temps. La crainte de l'infamie arrêta la folie des filles de Milet : comment donc, avec la crainte de l'infamie, celle des supplices les plus affreux, des morts les plus cruelles, n'auroit-elle rien pu sur la prétendue folie des fidèles? Les païens n'ont pas regardé les chrétiens comme des fous; ils tâchoient, à force de tortures, de leur faire abandonner leur religion. Punit-on les insensés? on les plaint. Cherche-t-on, par la violence des tourmens, à leur faire quitter leur manie? en sont-ils les maîtres? Ajoutons que les païens, après des informations juridiques, ont reconnu la régularité des mœurs des chré-

Voy. la lettre de Pline à Trajan, les

lett. de Julien, et ce que nous avons rapporté de l'empereur Alexandre.

tiens : bien plus, ils se sont proposé leur conduite pour modèle. Voilà ceux que nos adversaires voudroient nous donner pour des insensés.

On n'oseroit supposer assez d'ignorance dans nos adversaires, pour leur faire opposer le progrès du mahométisme à celui du christianisme; car chacun sait que la première de ces religions s'est répandue par les armes, et qu'elle ne doit ses succès qu'aux victoires de Mahomet, et des califes, ses successeurs.

CONCLUSION.

Les Juifs et les païens nous font un double aveu: ils reconnoissent formellement la réalité des prodiges de Jésus et de ses disciples, et ils nous fournissent les faits dont nous avons formé l'histoire de l'établissement du christianisme, faits qui supposent nécessairement la réalité de ces prodiges.

Des faits avoués par ceux qui ont le plus grand intérêt de les contredire, sont incontestables. Les prodiges de Jésus et de ses disciples ont donc le plus haut degré de certitude.

Il est prouvé que Dieu est auteur de ces prodiges:
191. Dieu a donc autorisé et établi la religion chrétienne.

Or, une religion qui a pour soi le témoignage et l'approbation de la Divinité, qui est l'œuvre même de la Divinité, est certainement vraie.

Donc la religion chrétienne est véritable.

Que le Dieu tout-puissant, qui, pour établir le christianisme, n'a voulu employer que des instrumens foibles, daigne continuer ce prodige, en se servant de ce petit ouvrage pour faire sentir la vérité de notre sainte religion à tous ceux qui ont le malheur d'en douter ou de la combattre.

PREUVES.

Sous l'empire de Tibère. 1.

(Voyez le témoignage de Tacite, à la page 3.)

Né d'une pauvre femme, un homme qui passoit pour le fils d'un charpentier. 2. 3. 4.

Celse introduit un Juif reprochant à Jésus qu'il est né dans un village de Judée, d'une pauvre femme qui gagnoit sa vie en filant, et qui étoit mariée à un ouvrier.

Ὀνειδίζει δ' αὐτῷ καὶ ἐπὶ τῷ ἐκ κώμης αὐτὸν γεγονέναι Ἰουδαϊκῆς, καὶ ἀπὸ γυναικὸς ἐγχωρίου καὶ πενιχρᾶς καὶ χερνήτιδος...... τοῦ γήμαντος, τέκτονος τὴν τέχνην ὄντος.

Dans Origène, l. 1, n. 28, et l. 2, n. 32.

Artisan lui-même. 5.

Jésus étant en Égypte, et n'ayant pas de quoi subsister, se louoit pour travailler.

Καὶ ὅτι οὗτος διὰ πενίαν εἰς Αἴγυπτον μισθαρνήσας.

Celse, dans Origène, l. 1, n. 28.

Le Maître des chrétiens a été crucifié; c'étoit un ouvrier en bois.

Ὁ διδάσκαλος αὐτῶν σταυρῷ ἐνηλώθη, καὶ ἦν τέκτων τὴν τέχνην.

Celse, dans Origène, l. 6, n. 34.

D'une figure peu avantageuse, et de petite stature. 6.

Jésus n'avoit rien dans son corps qui le distinguât

des autres hommes : au contraire, il étoit, comme ses disciples le disent, de petite taille, laid et de basse extraction.

Τῦτο δὲ ὑδὲν ἄλλυ διέφερεν, ἀλλ' ὥς φασὶ, μικρὸς καὶ δυσειδὴς καὶ ἀγενὴς ἦν.

Celse, dans Origène, l. 6, n. 75.

Origène répond que les apôtres ne disent nulle part que Jésus ait été laid; qu'à la vérité, cela se lit dans Isaïe. Il ajoute qu'on ne trouve point absolument dans les écritures, que Jésus ait été d'une basse extraction, et qu'elles ne marquent point clairement qu'il ait été d'une petite taille.

7. Une troupe de pêcheurs, gens sans lettres, grossiers, ignorans, et, selon les païens, décriés par leurs désordres.

A présent, qui est-ce qui, voyant des pêcheurs et des publicains, qui n'avoient pas les premiers élémens des sciences (car c'est ainsi que l'Evangile nous les dépeint, et Celse ajoute une entière foi à l'aveu qu'ils font de leur ignorance), disputer contre les Juifs avec confiance, et persuader aux païens de croire en Jésus-Christ, ne demande d'où leur est venu ce talent?

Νυνὶ δὲ τίς βλέπων ἁλιεῖς καὶ τελώνας, μηδὲ τὰ πρῶτα γράμματα μεμαθηκότας (ὡς τὸ Εὐαγγέλιον ἀναγράφει περὶ αὐτῶν, καὶ ὁ Κέλσος κατὰ ταῦτα πεπίστευκεν αὐτοῖς, ἀληθεύουσι περὶ τῆς ἰδιωτείας αὐτῶν) τεθαῤῥηκότως ὐ μόνον Ἰυδαίοις ὁμιλῦντας περὶ τῆς εἰς τὸν Ἰησῦν πίστεως, ἀλλὰ καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσι κηρύσσοντας αὐτὸν καὶ ἀνύοντας, ὐκ ἂν ζητήσαι, πόθεν ἦν αὐτοῖς δυνάμις πειστική.

Origène, contre Celse, l. 1, n. 26.

Celse dit que les discours des apôtres sont bas et rampans, ἰδιωτικοί.

Dans Origène, l. 3, n. 68.

Porphyre dit que les apôtres étoient des hommes rustiques et pauvres : *Homines rusticos et pauperes.*

Dans S. Jérôme, sur le psaume 91.

Les païens, dans Arnobe, disent que l'histoire de Jésus avoit été écrite par des hommes ignorans et grossiers; qu'elle étoit remplie de barbarismes, de solécismes, et de fautes dans le langage : *Ab indoctis hominibus et rudibus scriptæ sunt... Barbarismis, solœcismis obsitæ sunt res vestræ, et vitiorum deformitate pollutæ.* L. 1, p. 39.

Lactance dit d'un philosophe ennemi des chrétiens: Il a déchiré Pierre et Paul, et les autres disciples, comme des hommes qui ont répandu des impostures, eux qui, selon son témoignage, n'étoient que des grossiers et des ignorans, dont quelques-uns vivoient de leur pêche : *Paulum Petrumque laceravit, cæterosque discipulos, tanquàm fallaciæ seminatores; quos eosdem tamen rudes et indoctos fuisse testatus est; nam quosdam eorum piscatorio artificio fecisse quæstum.* L. 5, c. 2.

Les païens appellent les chrétiens les disciples des pêcheurs et des ignorans.

Ταῦτα τῶν ἁλιέων μαθηταὶ, καὶ τῶν ἀπαιδεύτων, ὡς αὐτοὶ λέγουσι.

Dans S. Grég. de Naz., disc. 4, contre Julien.

J'ai entendu autrefois, dit saint Jean-Chrysostôme, un chrétien et un païen qui disputoient ensemble ridiculement, tous deux soutenant ce qui faisoit le plus contre eux. En effet, le païen disoit ce que le chrétien devoit dire; et le chrétien opposoit au païen ce que celui-ci devoit lui opposer. Il s'agissoit de saint Paul et de Platon. Le païen s'efforçoit de faire voir que saint Paul étoit un grossier et un ignorant; et le chrétien, par simplicité, tâchoit de prouver que saint Paul étoit plus éloquent que Platon.

Ἐπειδή τινος ἤκουσα ποτὲ Χριστιανοῦ πρὸς Ἕλληνα καταγελάστως διαλεγομένου, καὶ ἀμφοτέρων ἐν τῇ πρὸς ἀλλήλους μάχῃ τὰ ἑαυτῶν

καταλυόντων : ἃ γὰρ ἔδει τὸν Χριστιανὸν εἰπεῖν, ταῦτα ὁ Ἕλλην ἔλεγε : καὶ ἃ τὸν Ἕλληνα εἰπεῖν, ταῦτα ὁ Χριστιανὸς προεβάλλετο. Περὶ Παύλου γὰρ καὶ Πλάτωνος ζητήσεως οὔσης, ὁ μὲν Ἕλλην ἐπειρᾶτο δεικνύναι ὅτι ὁ Παῦλος ἦν ἀμαθὴς καὶ ἰδιώτης· ὁ δὲ Χριστιανὸς ὑπὸ ἀφελείας ἐσπούδαζε κατασκευάζειν, ὅτι Πλάτωνος λογιώτερος ἦν ὁ Παῦλος.

Homélie 3, sur le chap. 1 de la première épître aux Corinthiens.

Jésus s'associa dix ou onze hommes, gens infâmes, publicains, nautoniers, de très-mauvaise vie, avec lesquels fuyant de côté et d'autre, il se procuroit honteusement de quoi vivre.

Δέκα εἶπεν ἢ ἕνδεκα τίνας ἐξαρτησάμενον τὸν Ιησοῦν ἑαυτῷ ἐπιῤῥήτους ἀνθρώπους, τέλωνας καὶ ναύτας τοὺς πονηροτάτους, μετὰ τούτων τῇδε κἀκεῖσε αὐτὸν ἀποδεδρακέναι, αἰσχρῶς καὶ γλίσχρως τροφὰς συνάγοντα.

Celse, dans Origène, l. 1, n. 62.

Ὅτι παρὼν δέκα ναύτας καὶ τέλωνας τοὺς ἐξωλεστάτους μόνους εἷλε ; καὶ οὐδὲ τούτους ἅπαντας.

Celse, dans Origène, l. 2, n. 46.

Origène ne combat point ce que Celse dit, que les apôtres étoient des hommes décriés par leurs désordres, lorsque Jésus les appela. Il ajoute que Celse a pu lire cela dans l'épître de saint Barnabé. Il dit enfin que Jésus a tenu cette conduite pour faire connoître qu'il venoit appeler les plus grands pécheurs à la pénitence.

Julien parle des apôtres comme Celse : il dit que Jésus persuada un petit nombre d'hommes très-méchans.

Ιησοῦς ἀναπείσας τὸ χείριστον τῶν παρ' ὑμῖν ὀλίγους.

Dans S. Cyrille, l. 6.

8. **Il se donna pour le Messie promis aux Juifs, le Christ, l'Envoyé du Ciel, le Fils de Dieu.**

Celse dit que les chrétiens et les Juifs disputoient

entr'eux si le Sauveur, le Fils de Dieu, étoit venu, les premiers l'assurant, les autres le niant.

Ὅτι εὐηθέστατα ἐρίζουσι πρὸς ἀλλήλους Χριστιανοὶ καὶ Ἰουδαῖοι, καὶ λέγει μηδὲν διαφέρειν ἡμῶν τὸν πρὸς ἀλλήλους διάλογον περὶ Χριστοῦ.... πιστευόντων μὲν ἀμφοτέρων, ὅτι ἀπὸ θείου πνεύματος προεφητεύθη τὶς ἐπιδημήσων σωτὴρ τῷ γένει τῶν ἀνθρώπων, οὐκέτι δ᾽ ὁμολογούντων περὶ τοῦ ἐληλυθέναι τὸν προφητευόμενον, ἢ μή.

Celse, dans Origène, l. 3, n. 1.

Ὅτι δὲ καὶ Χριστιανῶν τινες καὶ Ἰουδαῖοι, οἱ μὲν καταβεβηκέναι φασὶν, οἱ δὲ καταβήσεσθαι εἰς τὴν γῆν τινα θεὸν, ἢ θεοῦ υἱὸν τῶν τῇδε δικαιωτὴν, τοῦτ᾽ αἴσχιστον, καὶ οὐδὲ δεῖται μακροῦ λόγου ὁ ἔλεγχος.

Celse, dans Origène, l. 4, n. 2.

Celse dit que les chrétiens assurent que le fils de Dieu est le propre Verbe de Dieu, et qu'ils donnent pour fils de Dieu un homme très-misérable, qui a été flagellé et crucifié.

Λέγειν τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ εἶναι αὐτολόγον..... ἐπεὶ λόγον ἐπαγγελλόμενοι υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ, ἀποδείκνυμεν οὐ λόγον καθαρὸν καὶ ἅγιον, ἀλλὰ ἄνθρωπον ἀτιμότατον ἀπαχθέντα καὶ ἀποτυμπανισθέντα.

Dans Origène, l. 2, n. 31.

Il dit que les chrétiens croient que Jésus est Dieu.

Καί τοι θεὸν, φησὶν, ὄντα οὔτε φεύγειν ἐνῆν.

Dans Origène, l. 2, n. 9.

Le poëte comique, pour faire rire, a écrit que Jupiter, lorsqu'il fut éveillé, envoya Mercure aux Athéniens et aux Lacédémoniens. Toi, chrétien, ne penses-tu pas être plus ridicule lorsque tu assures que le Fils de Dieu a été envoyé aux Juifs.

Ὁ μὲν κωμῳδὸς ἐν τῷ θεάτρῳ γελωτοποιῶν συνέγραψεν ὅτι Ζεὺς ἐξυπνισθεὶς Ἀθηναίοις καὶ Λακεδαιμονίοις τὸν Ἑρμῆν ἔπεμψε: σὺ δὲ οὐκ οἴει καταγελαστότερον πεποιηκέναι Ἰουδαίοις πεμπόμενον τοῦ θεοῦ τὸν υἱόν.

Celse, dans Origène, l. 6, n. 78.

disent que notre doctrine est nouvelle, que nous ne pouvons la prouver par aucune démonstration, qu'elle n'est que folie.

Ἀλλὰ καὶ ὡς προσφάτου ὁδεύοντος τοῦ καθ' ἡμᾶς λόγου καὶ μηδὲν ἔχειν ἡμᾶς λέγειν ὡς ἀπόδειξιν ἀληθείας τῆς καθ' ἡμᾶς καὶ διδασκαλίας. Μωρίαν δὲ εἶναι τὸν λόγον ἡμῶν φασίν.

Et sur la fin, page 399, il dit que la doctrine chrétienne n'est pas nouvelle, et que les dogmes que l'on enseigne parmi les chrétiens, ne sont pas des fables et des mensonges, comme quelques-uns le croient, mais qu'ils sont très-anciens et très-certains.

Οὐ πρόσφατος ὁ λόγος, οὔτε μὴν τὰ καθ' ἡμᾶς, ὡς οἴονταί τινες, μυθώδη καὶ ψευδῆ ἐστιν· ἀλλὰ μὴν οὖν ἀρχαιότερα, καὶ ἀληθέστερα.

Les païens disent que les chrétiens prennent plaisir à être avec de jeunes hommes, des femmes et des vieilles, pour leur conter des fables.

Οἱ γὰρ ἐν γυναιξὶ καὶ μειρακίοις, παρθένοις τε καὶ πρεσβύταις φλυαρεῖν ἡμᾶς λέγοντες.

Dans Tatien, p. 270.

La foi chrétienne est appelée par les païens, *insania*, folie, dans saint Cyprien, liv. à Démétrien, sur la fin; *amentia*, dans la lettre de Pline à Trajan; *dementia*, dans Tertulien, apologie, c. 1 et 27; *stultitia*, *furiosa opinio*, dans Minucius Felix; *furoris insipientia*, dans les actes proconsulaires des martyrs scillitains.

Porphyre rapporte un oracle dans lequel le christianisme est traité de folie : *Miraberis autem hominum dementiam.*

Dans S. Augustin, de la cité de Dieu, l. 19, c. 23.

Julien parle ainsi : C'est notre partage, de posséder la langue des Grecs, et d'honorer les dieux. Pour vous, dit-il aux chrétiens, votre partage est la stupidité et

la grossièreté; toute votre sagesse consiste à dire, je crois.

Ἡμέτεροι, φησὶν, οἱ λόγοι, καὶ τὸ Ἑλληνίζειν, ὡς καὶ τὸ σέβειν θεούς· ὑμῶν δὲ ἡ ἀλογία, καὶ ἡ ἀγροικία, καὶ οὐδὲν ὑπὲρ τὸ πιστεῦσαι, τῆς ὑμετέρας ἐστὶ σοφίας.

Dans S. Grégoire de Nazianze.

La foi des chrétiens n'est ni folle, ni insensée, puisqu'elle est appuyée sur le témoignage de Dieu même.

Discours III, contre Julien, p. 97.

Une morale si pure, que ses ennemis ont été forcés d'en admirer la perfection, ou se sont vus réduits à la censurer comme impraticable. 10.

(Voyez les pages 59, 60, 61, 62 et 63 de l'histoire.)

Tryphon dit que les préceptes de l'évangile sont si parfaits, qu'il y a lieu de croire que personne ne peut les observer.

Ὑμῶν δὲ καὶ τὰ ἐν τῷ λεγομένῳ εὐαγγελίῳ παραγγέλματα θαυμαστὰ οὕτως καὶ μεγάλα ἐπίσταμαι εἶναι, ὡς ὑπολαμβάνειν μηδένα δύνασθαι φυλάξαι αὐτά.

Dans le dialogue de S. Justin avec Tryphon, p. 3 de la nouv. édit.

Cécilius dit que les chrétiens renoncent à tous les plaisirs de la vie, que pour ressusciter ils ne vivent pas. *Honestis voluptatibus abstinetis; non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica absque vobis.... Pallidi, trepidi, misericordiâ digni, sed nostrorum deorum; ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis.*

Dans Minucius Félix, p. 31.

Julien dit que si les chrétiens ne s'étoient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas plusieurs hommes misérables qui ont

pratiqué une loi dure, austère, qui respire une agreste barbarie.

Ἕνα γὰρ ἀντὶ πολλῶν ἐσέβεσθε ἂν οὐκ ἄνθρωπον, μᾶλλον καὶ πολλοὺς ἀνθρώπους δυστυχεῖς· καὶ νόμῳ σκληρῷ μὲν καὶ τραχεῖ, καὶ πολύ τι ἄγριον ἔχοντι καὶ βάρβαρον.

Dans S. Cyrille, l. 6.

11. Il chargea ses disciples d'aller par tout l'univers faire recevoir ses dogmes.

(Voyez le Sepher toldos Jeschu, dans la preuve suivante et la preuve 19.)

12. Attribuèrent les prodiges qu'il faisoit au pouvoir du démon.

Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, fol. 43, on lit ces paroles : La veille de la fête de Pâques, Jésus fut pendu ; avant que de le faire mourir, on fit publier, pendant quarante jours, par le crieur public : Jésus sera lapidé, parce qu'il a exercé la magie, qu'il a séduit et porté le peuple d'Israël à des cultes profanes ; si quelqu'un sait quelque chose qui puisse l'excuser, qu'il paroisse et qu'il le fasse connoître. Comme on n'eut rien trouvé pour sa décharge, ils le firent pendre la veille de Pâques. *Pridiè festi Paschatos suspensus fuit Jesus, et præco priùs per dies quadraginta divulgavit : (Jesus) lapidationis afficietur, quia magiam exercuit, atque seduxit, et ad profanos cultus impulit Israelem : quisquis novit aliquid quod ad eum excusandum faciat, adesto, atque illud edisserat. Cùm nihil ad illum excusandum repertum fuisset, suspenderunt eum pridiè Paschatos.*

Wagenseil, Tela ignea Satanæ, tom. 1, p. 185.

Dans le même traité du Sanhédrin, fol. 107, on lit : Le roi Jannée ayant fait massacrer les maîtres

ou les rabbins, le rabbin Josué, fils de Pérachias, se sauva avec Jésus dans la ville d'Alexandrie en Égypte. La persécution étant cessée, le rabbin Josué se mit en chemin avec Jésus, son fidèle disciple, pour retourner à Jérusalem. Dans sa route, il logea chez une femme qui lui rendit toutes sortes d'honneurs. Josué, ravi d'avoir trouvé une hôtellerie si commode, dit tout haut: Que cette hôtellerie est agréable! Jésus, son disciple, croyant qu'il parloit de l'hôtesse, lui dit: Mon maître, vous avez raison; elle seroit cependant plus belle si elle ne louchoit pas. Són maître, transporté de colère de l'entendre parler ainsi, lui dit: Scélérat! quoi! tu as des pensées criminelles? Sur-le-champ il l'anathématisa au son de quatre cents trompettes. Toutefois ce malheureux disciple retournoit souvent auprès de son maître, le priant de vouloir bien le recevoir de nouveau; mais il n'eut aucun égard à ses prières. Un jour que Josué expliquoit ces paroles de l'écriture: Écoute, Israël; et Jésus l'ayant abordé pour lui demander sa grâce, il lui fit signe des mains qu'il la lui accordoit; mais Jésus n'ayant pas compris ce signe, croyant au contraire que par ce geste Josué lui ordonnoit de se retirer, désespérant de son pardon, il s'en alla, et suspendant une brique, il lui rendit les honneurs divins, et engagea d'autres dans la même idolâtrie. Josué ayant appris cela, courut auprès de son ancien disciple, et l'exhorta de rentrer dans le bon chemin; mais Jésus désespérant de son salut, lui répondit: Vous auriez dû me recevoir en grâce lorsque je vous en priois; mais parce que vous vous êtes rendu inexorable, je suis tombé dans l'idolâtrie; et il n'y a plus pour moi d'espérance de pardon; car j'ai appris de vous qu'il n'y a point de pardon pour celui qui pèche et qui engage plusieurs à pécher; et c'est

ainsi qu'un homme célèbre assure que Jésus devint magicien, séducteur et corrupteur des Israélites.

Cùm trucidasset rex Jannæus magistros, aufugit R. Josua, Perachiæ filius, et Jesu in Ægypti urbem Alexandriam. Cœterùm pace redditâ, in hæc verba Simeon Schetachidas R. Josuæ Perachiæ filio scribit: Hierosolymæ civitas sancta, tibi Alexandriæ Ægypti salvere. O soror mea! maritus meus in medio tuî degit, atque ego desolata sedebo? *C. R. Josua, Perachiæ F., certior ita redditus de fine persecutionis, secum constituit, Alexandriâ desertâ, Hierosolymas repetere. Ergò surgens, cum Jesu assiduo sectatore et discipulo itineri se committit, defertur ad mulierem quandam hospitam, quæ omnibus honoris officiis eum prosequebatur. Tùm Josua, diversorii commoditate captus, illud laudare cœpit ac dixit: Quàm pulchrum est hoc hospitium! Sed Jesus de hospita sermonem accipiens : Mi magister, inquit, verè hoc abs te dicitur, sed tamen ejus oculi, quos limulos habet, aliquid venustati demunt. Ibi irâ commotus magister exclamare : Sceleste, tu ne huic rei intentus es, atque fœminas spectas intentiùs? Nec mora, produxit tubas quadringetas, eumque, classicum canendo, diris omnibus devovit. Cœterùm, Jesus sæpenumèrò adibat magistrum, observans ut sese denuò reciperet. Verùm ipse ejus nullam habuit rationem. Die quodam cùm recitasset Josua Perachidas lectionem, audi, Israël, etc. accedit Jesus pro more Perachidem, qui mitior factus, animo propositum habebat illum admittere : quarè manibus illi annuit Jesus, hoc signum quod manibus præceptor faciebat, non satis quid sibi vellet percipiens, credebat eum procul se facessere jubere; proindè veniam desperans, abit, et suspendens laterem,*

rem, (sive figuram quandam lateritiam,) divino hanc cultu prosecutus est (aliisque ut eandem secum idololatriam committerent autor fuit. Ita (re perceptâ, isti malo occurrere volens Perachides, veterem discipulum accedit,) hortaturque ut ad bonam frugem se recipiat. (At ipse jam de se et suâ salute penitùs actum esse credens) respondit. (Enim verò pridem cùm supplex tibi fierem, recipere me debebas in gratiam. Sed quia te exorari passus non es, nunc post cœptam et propagatam hanc idololatriam nulli usui mihi foret pœnitentia) sic enim à te ipso didici quisquis enim peccat et complures ad peccandum inducit, ei non conceditur facultas pœnitentiam agendi. Atque hoc est, quod vir quidam celebris testatur, Jesum factum esse magnum seductorem et corruptorem Israëlitarum.

Wagenseil, Tela ignea Satanæ, t. 2; *Confutatio libri Toldos Jeschu, p.* 15 *et* 16.

Au traité Schabbat, fol. 104, on lit que le fils de Stada, (c'est Jésus-Christ, ainsi qu'on le voit dans le Talmud, où Jésus-Christ est appelé indifféremment fils de Stada, fils de Pandera, fils de Marie), emporta d'Égypte avec lui les arts magiques dans une incision qu'il s'étoit faite dans sa chair, par lesquels il faisoit des prodiges, et persuadoit au peuple qu'il les faisoit par sa propre puissance. *Stadæ filius secum extulit ex Ægypto artes magicas in incisura quam in carne sua fecerat, quibus mirabilia faciebat, et inducebat plebem ad credendum quod ex propria virtute faciebat.* Le commentateur ajoute, sur cet endroit, qu'il n'auroit pas pu les emporter écrites dans un livre, parce que les magiciens fouilloient tous ceux qui sortoient du pays, et ne leur permettoient pas d'emporter avec eux les paroles dont on se servoit pour faire les

enchantemens, par la crainte qu'ils avoient qu'ils ne les enseignassent aux autres nations. *Nec enim in libellum descripta secum exportare potuisset; Magi enim, omnes indè proficiscentes scrutabantur, ne secum incantamenta efferrent, atque hæc alias gentes edocerent.*

Wagenseil, ibidem, p. 17, et t. 1, p. 77.

Jérôme de Sainte-Foi, l. 2, c. 5:

Les Juifs ont composé deux histoires de Jésus-Christ, sous le titre de *Sepher toldos Jeschu*, c'est-à-dire, livre des générations de Jésus. Ils ont tenu ces histoires secrètes parmi eux pendant plusieurs siècles. La première a été publiée en hébreu, par Wagenseil, dans son ouvrage intitulé *Tela ignea Satanæ*. Voici un abrégé exact de cette histoire, et si ample, qu'il peut tenir lieu de l'original.

Le Talmud de Jérusalem avoit déjà donné pour père à Jésus, un homme nommé Panther.

L'an du monde 3671, sous le règne de Jannée, il y avoit à Bethléem un nommé Joseph Pandera, homme débauché et violent. Il devint amoureux d'une jeune coiffeuse, nommée Mirjam (c'est Marie), qui avoit été fiancée à Jochanan. Pandera s'étant glissé pendant la nuit dans la chambre de Marie qui le prit pour son fiancé, abusa d'elle. Étant devenue enceinte, son fiancé, couvert de honte, s'enfuit à Babylone. Marie accoucha d'un fils, qu'elle appela Jehoscua (c'est Jésus). Lorsque cet enfant fut en âge d'être instruit, sa mère lui donna pour maître un nommé Elehanan, sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres, parce qu'il avoit beaucoup d'esprit. C'étoit la coutume, lorsqu'on passoit devant les sénateurs du sanhédrin, de se voiler la tête, de courber le corps et de fléchir le genou pour leur faire honneur. Jésus ne leur rendant point ces devoirs, ils furent choqués de son impudence; ils examinèrent sa naissance, et l'ayant trouvée

impure, ils firent publier, au son de trois cents trompettes, que Jeschu étoit né d'adultère, qu'il avoit été conçu dans la souillure la plus infâme, qu'il ne pouvoit être membre de la nation sainte, et que son nom et sa mémoire devoient périr à jamais. Jeschu, se voyant ainsi noté, se retira dans la haute Galilée, et y demeura plusieurs années. Il y avoit alors dans la partie la plus sainte du temple, qu'on appeloit le saint des saints, une pierre, sur laquelle étoit gravé le nom ineffable de Dieu. Les sages de la nation craignant que les jeunes gens n'apprissent ce nom, et ne s'en servissent pour causer de grands malheurs à l'univers, formèrent, par art magique, deux lions d'airain, qu'ils placèrent devant l'entrée du saint des saints, l'un à la droite, l'autre à la gauche. Si quelqu'un entroit dans le saint des saints, et apprenoit ce nom ineffable, les lions rugissoient contre cet homme, et, par leurs rugissemens, ils lui causoient une si grande frayeur, qu'il oublioit le nom qu'il avoit appris. L'infamie de la naissance de Jeschu ayant été dans la suite connue dans la haute Galilée, il en sortit, et vint en cachette à Jérusalem. Etant entré dans le temple, il y apprit le nom ineffable de Dieu; l'ayant écrit sur du parchemin, et ayant prononcé ce nom pour ne sentir aucune douleur, il se fit une incision dans la chair, où il cacha ce parchemin; et le prononçant une seconde fois, il referma sa plaie. Il faut que Jeschu ait employé l'art magique pour entrer dans le saint des saints; car, sans cela, comment les prêtres auroient-ils permis d'entrer dans un lieu si sacré: ainsi, il est manifeste que c'est par le secours du démon qu'il fit toutes ces choses. Jeschu étant sorti de Jérusalem, il ouvrit de nouveau la plaie qu'il s'étoit faite, et en ayant tiré le parchemin, il apprit parfaitement le nom ineffable. Il

Celse avoit déjà mis cette calomnie dans la bouche du Juif qu'il introduit disputant contre Jésus: φησὶ δὲ αὐτὴν...... ἐλεγχθεῖσαν ὡς μεμοιχευμένην. *Dans Orig., l. 1, n. 28.*

passa aussitôt à Bethléem, lieu de sa naissance : Où sont, dit-il aux habitans de cette ville, ceux qui disent que je suis né d'un adultère ? Ma mère m'a enfanté sans cesser d'être vierge : je suis le fils de Dieu, c'est moi qui ai créé le monde ; c'est de moi qu'Isaïe a parlé lorsqu'il a dit : Voici qu'une vierge concevra, etc. Les Bethléémites lui dirent : Prouvez-nous, par quelque miracle, que vous êtes Dieu. J'y consens, leur répondit-il ; apportez-moi un homme mort, et je le ressusciterai. Ce peuple court avec empressement ouvrir un tombeau, où ils ne trouvèrent que des ossemens secs ; les ayant apportés devant Jeschu, il rangea tous les os, les revêtit de peau, de chair, de nerfs, et rendit la vie à cet homme. Ce peuple étant transporté d'admiration à la vue de ce prodige : Quoi ! leur dit-il, vous admirez cela ! faites venir un lépreux, et je le guérirai. Comme on lui eût amené un lépreux, il le guérit sur-le-champ en prononçant de même le nom ineffable. Les habitans de Bethléem, frappés de ces merveilles, se prosternèrent devant lui, et l'adorèrent en lui disant : Vous êtes véritablement le fils de Dieu.

Le bruit de ces merveilles ayant été porté à Jérusalem, les méchans en eurent beaucoup de joie ; mais les gens de bien, les sages, les sénateurs en ressentirent la douleur la plus amère. Ils prirent la résolution de l'attirer à Jérusalem, pour le condamner à mort. Pour cela, ils lui députèrent deux sénateurs du petit sanhédrin, qui, s'étant transportés auprès de lui, l'adorèrent. Jeschu croyant qu'ils venoient augmenter le nombre de ses disciples, les reçut avec bonté. Ces sénateurs s'étant ainsi insinués dans ses bonnes grâces, lui dirent : Les plus sages et les plus considérables de Jérusalem nous ont envoyés auprès de vous, pour vous prier de venir dans cette ville, parce qu'ils ont appris

que vous étiez le fils de Dieu. Jeschu leur répondit : On leur a dit la vérité ; je ferai ce qu'ils souhaitent, à condition que tous les sénateurs du grand et du petit sanhédrin viendront au-devant de moi, et me recevront avec le respect que les esclaves marquent à leur maître. La condition ayant été acceptée, Jeschu se mit en chemin avec les députés. Lorsqu'il fut arrivé à Nobé, qui est près de Jérusalem, il dit aux députés : N'y a-t-il point ici de bel âne? Les députés lui ayant répondu qu'il y en avoit un, il leur dit de le faire venir, et l'ayant monté, il alla à Jérusalem. Toute la ville courut au-devant de lui pour le recevoir. Pendant cette espèce de triomphe, Jeschu crioit au peuple : Je suis celui dont le prophète Zacharie a prédit la venue en ces termes, Voici votre roi qui viendra à vous, ce roi juste et sauveur; il est pauvre et monté sur un âne. A ces paroles, on fondit en larmes, et on déchira ses vêtemens, et les plus gens de bien de la nation allèrent trouver la reine Hélène ou Oleine, épouse du roi Jannée, qui régnoit après la mort de son mari: Cet homme, lui dirent-ils, mérite la mort, parce qu'il séduit le peuple ; permettez-nous de le saisir. Faites-le venir ici, répondit la reine, je veux par moi-même m'instruire de cette affaire. Elle avoit en vue, en parlant ainsi, de le tirer de leurs mains, parce que Jeschu lui étoit parent. Les sages, qui pénétroient son dessein, lui dirent : Gardez-vous, reine, de favoriser cet homme, qui, par ses enchantemens, séduit le peuple, qui a volé le nom ineffable; songez plutôt à le punir comme il le mérite. Je ferai ce que vous souhaitez, leur dit la reine; mais auparavant faites-le paroître devant moi, pour que je puisse voir ce qu'il fait, parce que tout le monde m'assure qu'il opère les plus éclatans prodiges. Pour obéir à la reine, les sages

firent venir Jeschu. J'ai appris, lui dit cette princesse, que vous faites de grands prodiges; faites-en quelqu'un devant moi. Je ferai ce qu'il vous plaira, répondit Jeschu; la seule grâce que je vous demande, c'est de ne me pas mettre entre les mains de ces scélérats, qui disent que je suis né d'un adultère. Ne craignez point, lui dit la reine. Faites venir, dit Jeschu, un lépreux, et je le guérirai. On lui présenta un lépreux, qu'il guérit sur-le-champ, en lui imposant la main et prononçant le nom ineffable. Apportez, dit encore Jeschu, un cadavre. Ce qui ayant été fait, il le ressuscita de la même manière qu'il avoit guéri le lépreux. Comment, dit la reine aux sages, osez-vous dire que cet homme est magicien? ne l'ai-je pas vu de mes yeux faire des miracles comme le fils de Dieu? Sortez d'ici, et ne portez jamais de semblables accusations devant moi. Les sages, ainsi rebutés, cherchèrent quelqu'autre moyen pour se saisir de Jeschu. Ils résolurent de chercher quelqu'un qui voulût apprendre le nom ineffable, pour pouvoir le confondre. Un nommé Judas s'offrit à eux, pourvu qu'ils se chargeassent du péché qu'il commettroit en apprenant ce saint nom. Les sages s'étant chargés de son péché, il alla dans le saint des saints, et fit tout ce que Jésus avoit fait; il alla ensuite par toute la ville, en criant : Où sont ceux qui disent que cet homme né d'un adultère, est le fils de Dieu? Est-ce que moi, qui ne suis qu'un pur homme, je n'ai pas le pouvoir de faire tout ce que Jeschu a fait? La reine ayant appris les discours de Judas, voulut qu'on le lui amenât avec Jeschu. Faites-nous, dit-elle à Jeschu, quelque prodige pareil à ceux que vous avez déjà faits devant moi. Ce qu'il exécuta sur-le-champ. Ne soyez point surprise, dit Judas à la reine, de ce que ce fils né d'un adultère, vient de

faire devant vous : s'il s'élevoit jusqu'au ciel, je saurois bien l'en précipiter. C'est un de ces magiciens desquels Moyse nous a avertis de nous défier. Jeschu disoit au contraire : Je suis le fils de Dieu ; c'est moi que David, mon aïeul, a eu en vue lorsqu'il a écrit : Le Seigneur m'a dit, Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; et dans un autre endroit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur, Asseyez-vous à ma droite. Je vais donc monter à mon père céleste, et m'asseoir à sa droite ; vous le verrez de vos yeux : toi, Judas, tu ne pourras pas monter jusque-là. A l'instant, Jeschu prononça le nom ineffable, et un tourbillon de vent s'éleva, qui l'emporta entre le ciel et la terre. Judas, au même moment, prononça le saint nom ; il fut pareillement enlevé par un tourbillon de vent, qui le soutint entre le ciel et la terre, de manière que Jeschu et Judas voloient tous les deux dans l'air. Ceux qui étoient présens à ce spectacle étoient fort surpris. Judas, ayant prononcé une seconde fois le saint nom, se jette contre Jeschu pour le faire tomber ; mais Jeschu l'ayant prononcé aussi, se jette contre Judas dans le même dessein, et ils luttoient ainsi ensemble. Judas s'apercevant que ses efforts étoient inutiles, fit de l'eau sur Jeschu ; souillés l'un et l'autre par cette action, ils furent privés du pouvoir que leur donnoit le nom ineffable, et tombèrent à terre. Alors on prononça une sentence de mort contre Jeschu, et on lui dit : Si tu veux éviter la mort, fais les prodiges que tu faisois auparavant. Jeschu l'ayant tenté en vain, s'abandonna aux pleurs ; ce que voyant ses disciples et la troupe des méchans qui lui étoient attachés, ils attaquèrent les sages et les sénateurs, et procurèrent ainsi à Jeschu la liberté de sortir de Jérusalem. Jeschu courut au Jourdain, s'y purifia,

et ayant prononcé le saint nom, il fit de nouveaux miracles. Il prit deux meules, il les fit nager sur l'eau, s'assit dessus, et prit des poissons, qu'il donna à la troupe qui le suivoit. A cette nouvelle, les sages et les sénateurs se trouvèrent dans un grand embarras; mais Judas leur promit de les en tirer. Il va auprès de Jeschu, et, sans se faire connoître, il se mêle parmi les méchans qui lui étoient attachés. Sur le minuit, il procure par ses enchantemens un sommeil profond à Jeschu, et étant rentré dans sa tente, il lui ouvre avec un couteau l'endroit de son corps dans lequel il avoit caché le morceau de parchemin sur lequel étoit écrit le nom ineffable. Jeschu s'étant éveillé, fut saisi d'une grande crainte lorsqu'il se vit dépouillé du nom ineffable. Il engagea ses disciples à l'accompagner à Jérusalem, espérant qu'en se cachant parmi eux, il ne seroit pas connu, et qu'il pourroit ainsi de nouveau entrer dans le temple pour enlever une seconde fois le saint nom; mais il ne savoit pas que Judas étoit caché parmi eux, et que par ce moyen il connoissoit tous ses desseins. Judas dit aux disciples de Jeschu, qui ne l'avoient pas reconnu, non plus que leur maître: Prenons tous des habits semblables, afin que personne ne puisse distinguer notre maître. Cet avis ayant été suivi, ils se mirent en chemin pour aller célébrer la Pâque à Jérusalem. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, Judas alla en secret trouver les sages, et leur dit: Jeschu viendra demain au temple pour offrir l'agneau pascal, alors vous pourrez le saisir; mais parce qu'il a avec lui deux mille hommes, tous habillés comme lui, pour que vous ne vous trompiez pas, je me prosternerai devant lui lorsque nous serons arrivés dans le temple. Le lendemain, Jeschu étant venu au temple, Judas se prosterna devant lui

comme il en étoit convenu. Alors tous les citoyens de Jérusalem, bien armés, se saisissent de Jeschu, tuent plusieurs de ceux qui l'accompagnoient, en arrêtent quelques-uns, tandis que le reste prend la fuite dans les montagnes. Les sénateurs firent attacher Jeschu à une colonne de marbre qui étoit dans la ville, le firent fouetter, et lui firent mettre une couronne d'épines sur la tête. Ce fils d'adultère ayant eu soif, demanda un peu d'eau, et on lui donna du vinaigre. L'ayant bu, il poussa un grand cri, et dit : C'est de moi que David, mon aïeul, a écrit : Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher ma soif. Il se mit ensuite à pleurer, et dit en se plaignant : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? Les sages lui dirent : Si tu es fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains ? Jeschu répondit : Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots : Sa blessure sera notre salut. Ils conduisirent ensuite Jeschu devant le grand et le petit sanhédrin, qui le condamnèrent à être lapidé et pendu. Ayant été lapidé, on voulut le pendre au bois ; mais tous les bois auxquels on vouloit l'attacher se rompoient, parce que Jeschu, prévoyant qu'on le pendroit après sa mort, avoit enchanté tous les bois par le nom ineffable. Judas rendit la précaution qu'il avoit prise, inutile, en tirant de son jardin un grand chou, auquel on l'attacha. Sur le soir, les sages, pour ne pas violer la loi, le firent enterrer dans l'endroit où il avoit été lapidé. Sur le minuit, ses disciples vinrent à son tombeau, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. Judas l'ayant su, vint secrètement enlever ce cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avoit détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite et couverte. Les disciples

de Jeschu étant retournés le lendemain au tombeau de leur maître, et continuant de le pleurer, Judas leur dit : Pourquoi pleurez-vous ? ouvrez le tombeau, et voyez celui qu'on y a placé. Les disciples ayant ouvert le sépulcre, et n'y trouvant point le corps de leur maître, se mirent à crier : Il n'est pas dans le tombeau ; il est monté au ciel, comme il nous l'a dit lorsqu'il étoit vivant.

La reine Hélène, ayant appris le supplice de Jeschu, fit venir les sages, et leur demanda qu'est-ce qu'ils avoient fait de son corps. Ils lui répondirent : Nous l'avons fait enterrer, comme la loi l'ordonne. Elle leur dit : Faites-le apporter ici. Les sages allèrent au tombeau, et n'y ayant pas trouvé le corps de Jeschu, ils retournèrent auprès de la reine, et lui dirent : Nous ne savons qui est-ce qui a enlevé ce cadavre du tombeau où nous l'avions fait mettre. La reine leur dit : Vous ne l'avez pas trouvé parce qu'il est fils de Dieu, et qu'il est monté au ciel auprès de son père, ainsi qu'il l'a prédit lorsqu'il vivoit. Reine, lui dirent les sages, gardez-vous de penser ainsi ; c'étoit véritablement un enchanteur et un homme né d'adultère. Qu'est-il besoin d'un plus long discours ? dit la reine : si vous me faites voir son corps, je vous croirai innocens ; sinon vous serez tous punis de mort. Accordez-nous quelque temps, lui dirent les sages, pour faire des recherches à ce sujet. La reine leur accorda trois jours, pendant lesquels les sages indiquèrent un jeûne solennel. Les trois jours étant presqu'écoulés sans qu'ils eussent recouvré ce corps, plusieurs d'entr'eux s'enfuirent de Jérusalem pour se soustraire au courroux de la reine. Un d'eux, nommé Rabbi Tanchuma, qui erroit par la campagne, vit Judas assis dans son jardin, qui prenoit de la nourriture. Quoi ! Judas, lui dit Tan-

chuma, vous prenez de la nourriture, tandis que tous les Juifs jeûnent et sont à la veille des plus grands malheurs? Pourquoi donc, lui dit Judas, a-t-on indiqué ce jeûne? Ce fils d'adultère, lui répondit Tanchuma, en est la cause: il a été lapidé et pendu, comme vous savez; mais on ne trouve point son corps dans le tombeau où il avoit été mis, ce qui donne lieu aux méchans qui lui sont attachés, de dire qu'il est monté au ciel; et la reine Hélène nous a menacés de la mort, si nous ne le retrouvions pas. Venez, lui dit Judas; je vous montrerai le cadavre que vous cherchez; c'est moi qui l'ai enlevé, parce que je craignois que la troupe impie qui le suivoit ne l'enlevât elle-même; je l'ai enterré dans mon jardin, dans le canal du ruisseau qui y passe. Tanchuma retourna promptement à Jérusalem pour apprendre aux sages ce que Judas venoit de lui découvrir. Tous courent au jardin de Judas; on tire le cadavre de l'endroit où il étoit placé; on l'attache à la queue d'un cheval, et on le traîne ainsi devant la reine, qui, chargée de confusion, ne sut que répondre. Pendant qu'on traînoit ainsi le corps de Jeschu, ses cheveux furent arrachés; c'est pourquoi les moines se rasent.

Les Nazaréens ou disciples de Jeschu, irrités de la mort ignominieuse que les Juifs avoient fait souffrir à leur maître, se séparèrent d'eux, et en vinrent à ce point d'aversion, que dès qu'un Nazaréen trouvoit un Juif, il le massacroit. Leur nombre s'étant accru prodigieusement pendant trente ans, ils s'assembloient en troupes, et empêchoient les Juifs de venir à Jérusalem aux grandes solennités. Tandis que les Juifs étoient dans la plus grande consternation à la vue de ces malheurs, la religion des Nazaréens prenoit chaque jour des accroissemens, et se répandoit au loin. Douze

hommes, qui se disoient les envoyés du pendu, parcouroient les royaumes pour lui faire des disciples. Ils s'attachèrent un grand nombre de Juifs parce qu'ils avoient beaucoup d'autorité, et qu'ils confirmoient la religion de Jeschu. Les sages, affligés de ce progrès, recoururent à Dieu et lui dirent : Jusques à quand, Seigneur, souffrirez-vous que les Nazaréens prévalent contre nous, et qu'ils massacrent un nombre infini de vos serviteurs? Nous ne sommes plus qu'un très-petit nombre. Pour la gloire de votre nom, suggérez-nous ce que nous devons faire pour nous délivrer de ces méchans. Ayant fini cette prière, un des anciens, nommé Simon Kepha, à qui Dieu s'étoit fait entendre, se leva, et dit aux autres: Mes frères, écoutez-moi. Si vous approuvez mon dessein, j'exterminerai ces scélérats; mais il faut que vous vous chargiez du péché que je commettrai. Ils lui répondirent tous : Nous nous en chargeons; effectuez votre promesse. Simon, ainsi rassuré, va dans le saint des saints, écrit le nom ineffable sur une bande de parchemin, et il la cache dans une incision qu'il s'étoit faite dans sa chair. Sorti du temple, il retire son morceau de parchemin, et ayant appris le nom ineffable, il se transporta dans la ville métropole des Nazaréens. Y étant arrivé, il crie à haute voix : Que tous ceux qui croient en Jeschu viennent à moi, car je suis envoyé de sa part. Au moment, une multitude, semblable au sable qui est sur le rivage de la mer, courut à lui. Ils lui dirent: Montrez-nous, par quelque prodige, que vous êtes envoyé par Jeschu? Quel prodige, répondit-il, souhaitez-vous? Nous voulons, lui dirent-ils, que vous fassiez les prodiges que Jeschu a faits lorsqu'il étoit vivant. Simon ordonne qu'on lui amène un lépreux; et lui ayant imposé les mains, il le guérit. Il commande

qu'on lui apporte un cadavre, et il le ressuscite de la même manière. Ces scélérats ayant vu ces merveilles, se prosternèrent devant lui, en disant : Vous êtes véritablement envoyé par Jeschu, puisque vous avez fait les mêmes prodiges qu'il a faits lorsqu'il étoit vivant. Alors Simon Kepha leur dit : Jeschu m'a ordonné de venir vers vous ; promettez-moi avec serment de faire tout ce que je vous commanderai. Nous le ferons, s'écrient-ils. Alors Simon leur dit : Il faut que vous sachiez que ce pendu a été l'ennemi des Juifs et de leur loi, et que, suivant la prophétie d'Osée, ils ne sont pas son peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les détruire en un moment, il ne veut pas le faire ; mais il désire au contraire qu'ils restent sur la terre, pour qu'ils soient un monument éternel de son supplice. Au reste, Jeschu n'a souffert que pour vous racheter de l'enfer, et il vous commande, par ma bouche, de ne point faire de mal aux Juifs, de leur faire au contraire tout le bien qui dépendra de vous. Il exige encore que vous ne célébriez plus la fête des Azymes ; qu'en place de cette solennité, vous célébriez le jour de sa mort ; que la fête de son Ascension au ciel vous tienne lieu de la Pentecôte, que célèbrent les Juifs ; et le jour de sa naissance, de la fête des Tabernacles. Ils lui répondirent : Nous exécuterons ponctuellement tout ce que vous nous avez ordonné ; nous vous demandons seulement de demeurer avec nous. J'y resterai, leur dit-il, si vous voulez me bâtir une tour au milieu de la ville, pour me servir de logement. On lui bâtit une tour, dans laquelle il s'enferma, vivant de pain et d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut, et fut enterré dans cette même tour, comme il l'avoit ordonné. On voit encore à Rome cette tour, qu'on appelle *Peter*, qui est le nom

d'une pierre, parce que Simon étoit assis sur une pierre jusqu'au jour de sa mort. Après la mort de Simon, un homme sage, nommé Elie, vint à Rome, et dit publiquement aux disciples de Jeschu : Sachez que Simon Kepha vous a trompés; c'est moi que Jeschu a chargé de ses ordres, en me disant : Va, et dis-leur que personne ne croie que je méprise la loi. Reçois tous ceux qui se feront circoncire; que ceux qui refuseront la circoncision soient noyés. Jeschu veut encore que ses disciples n'observent plus le sabbat, mais le premier jour de la semaine; et il ajouta à cela plusieurs autres mauvais règlemens. Le peuple lui dit: Montrez-nous, par quelque prodige, que Jeschu vous a envoyé. Quel prodige, leur dit-il, désirez-vous ? A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'une grosse pierre tomba sur sa tête, et l'écrasa. Ainsi périssent, Seigneur, tous vos ennemis; et que ceux qui vous aiment, soient comme le soleil lorsqu'il est dans son plus grand éclat.

La seconde histoire de Jésus, composée par les Juifs, a été publiée par Huldric. N'ayant encore pu me procurer cet ouvrage, j'ai recueilli les différens traits que M. Basnage en rapporte dans son histoire des Juifs, l. 5, c. 14.

Jésus naquit sous Hérode le Grand. Ce fut à ce prince qu'on porta les plaintes contre l'adultère que Pandera avoit commis. Ce prince, irrité contre les coupables, qui avoient fui en Egypte, se transporta à Bethléem, et en massacra tous les enfans. Jésus eut pour précepteur Josué, fils de Perachia, qui avoit étudié sous Akiba. Celui-ci alla à Nazareth, pour s'instruire de la naissance de Jésus, qui, dès ses plus tendres années, se distinguoit à l'école. Il apprit de

Marie, sa mère, à la faveur d'un faux serment, qu'elle étoit coupable d'adultère. Lorsqu'Akiba fut de retour, on se saisit de Jésus, on le rasa, on lava sa tête avec une eau qui empêche de croître les cheveux. Jésus, voyant qu'on le fuyoit, assembla quelques disciples, auxquels il expliqua la loi d'une manière très-différente de la tradition qui étoit reçue. Il leur ordonna de se raser la tête, afin qu'on reconnût qu'ils étoient de sa suite. Hérode les fit poursuivre; mais il n'y eut que Jean qui eut le malheur de se laisser prendre : ce qui lui coûta la tête. Cependant Jésus prêcha dans le désert qu'il étoit Dieu, né d'une vierge qui avoit conçu du Saint-Esprit, et assura qu'il étoit le vrai rédempteur, et que celui qui croyoit en lui auroit part au siècle à venir. Enfin, il soutenoit qu'il falloit abolir la loi, parce que mille générations avoient coulé depuis David, et que ce prophète enseigne que la parole a été commandée en mille générations. Il opéroit des miracles par la vertu du nom de Jehowah, qu'il avoit pris dans le temple. Lorsqu'on eut dessein de faire arrêter Jésus, on gagna son hôte, qui lui donna du vin mixtionné, par lequel il oublia le nom ineffable, sans quoi on n'auroit pu le saisir. Lorsqu'il fut arrêté prisonnier avec ses disciples, le roi ordonna qu'on attendît la fête des Tabernacles pour lapider les disciples de Jésus, afin que l'exécution se fît en présence de tout le peuple : ce qui fut exécuté. Le roi envoya un ordre par toute la terre, afin que si quelqu'un vouloit défendre la cause de Jésus, il se présentât devant le conseil. Il demanda même avis au sanhédrin de Wormes, lequel opina qu'il falloit renfermer Jésus, et le nourrir, au lieu de le condamner à la mort. Le roi rejeta cet avis, et Jésus fut attaché au bois. La mort de Jésus causa une guerre entre les Juifs. Personne n'osoit

même monter à la fête à cause d'eux. Ils soutenoient que leur maître avoit, après sa mort, fait descendre le feu du ciel, et étoit ressuscité, pendant que Judas montroit son corps, qu'il avoit caché dans un lieu sale. On se souleva même à Jérusalem contre le roi, à cause de Jésus. Siméon monta sur la nue avec ceux qui voulurent le suivre, et les laissa tomber de la nue dans les déserts, où ils se tuèrent. Le grand Hérode et son fils prirent les armes contre les habitans d'un désert de Judée, parce qu'ils suivoient le parti de Jésus-Christ, et qu'ils adoroient son image et celle de Marie, sa mère. Ces idolâtres demandèrent du secours au roi de Césarée, contre Hérode le fils; mais comme ce prince fit connoître qu'il n'avoit point de guerre avec les Israélites, les habitans d'Ai se soumirent à Hérode. Les habitans d'Ai avoient d'autant plus de penchant d'appeler le roi de Césarée à leur secours contre Hérode, qu'ils s'étoient opposés à la mort de Jésus.

Il vivoit dans le XIIIe siècle.

Raymond des Martins, dans son *Poignard de la Foi*, a rapporté en latin une histoire de Jésus, composée par les Juifs, en hébreu vraisemblablement, que nous transcrirons après l'avoir traduite en français.

Dans le temps que la reine Elani ou Hélène régnoit sur tout Israël, Jésus le Nazaréen vint à Jérusalem; il trouva dans le temple la pierre sur laquelle on avoit autrefois placé l'arche du Seigneur. Schemhamephoras, ou le nom expliqué (c'est le nom ineffable de Dieu), étoit gravé sur cette pierre. Celui qui apprenoit et qui savoit les lettres de ce nom, pouvoit faire tout ce qu'il vouloit. Les sages craignant que les Israélites n'apprissent ce nom, et ne détruisissent le monde par son pouvoir, firent deux chiens d'airain, qu'ils posèrent sur deux colonnes contre la porte du saint des saints. Lorsque

Lorsque quelqu'un entroit dans ce lieu sacré, et qu'après avoir appris les lettres du nom ineffable, il en sortoit, les chiens d'airain aboyoient si horriblement contre lui, et l'effrayoient si fort, qu'il oublioit le nom et les lettres qui le composoient. Jésus le Nazaréen étant entré dans le temple, apprit les lettres de ce nom, et les écrivit sur du parchemin; s'étant fait ensuite une incision à la jambe, il y cacha ce parchemin, prononçant ce nom ineffable : il ne sentit aucune douleur lorsqu'il se coupa; et après qu'il eut placé le parchemin dans l'incision qu'il s'étoit faite, la plaie se referma. Lorsqu'il sortit du temple, les chiens d'airain aboyèrent contre lui, et il oublia le nom ineffable; mais étant allé dans sa maison, il rouvrit sa jambe avec un couteau; et en ayant tiré le parchemin sur lequel il avoit écrit les lettres du nom ineffable, il les apprit de nouveau. Il assembla ensuite trois cent dix jeunes hommes d'Israël, et leur dit : Prenez garde, parce que les sages veulent dominer sur Israël : ils disent que je suis illégitime; mais vous savez que tous les prophètes ont annoncé un Messie, et en vérité c'est moi qui le suis; c'est de moi qu'Isaïe a dit : Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils, qu'elle appellera Emmanuël. David, mon aïeul, a pareillement écrit de moi dans le second psaume : Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; ma mère m'a donc engendré sans le secours d'aucun homme, par la seule vertu de Dieu. Ce sont vos sages qui sont des illégitimes, et non pas moi, comme il est écrit au second chapitre d'Osée : Je n'aurai point pitié de ces fils, parce que ce sont des enfans de fornication. Ces jeunes hommes lui répondirent : Si vous êtes le Messie, prouvez-le par quelque miracle. Quel prodige, leur dit-il, voulez-vous

que je fasse? Ils lui dirent: Guérissez un homme qui n'ait jamais pu faire usage de ses jambes. Il leur répondit: Transportez-en un auprès de moi. Ils le firent, et Jésus ayant prononcé sur cet infirme le nom ineffable, aussitôt il marcha. Tous s'inclinèrent devant lui, et dirent: Celui-ci est vraiment le Messie. Ils lui amenèrent un lépreux, et Jésus ayant prononcé le nom ineffable, et posé sa main sur lui, il fut guéri sur-le-champ. Alors plusieurs hommes de néant, de notre nation, s'attachèrent à Jésus. Les sages voyant que les Israélites croyoient en lui, s'en saisirent, le conduisirent à la reine Hélène, et lui dirent: Notre souveraine, cet homme est un magicien qui séduit le monde. Jésus dit à la Reine: C'est de moi qu'Isaïe a dit: Il sortira une branche du tronc de Jessé; et David a dit à ceux-ci, dans son premier psaume: Heureux celui qui n'entre point dans le dessein des impies. La reine dit aux sages: Ce que cet homme allègue est-il dans votre loi? Les sages lui répondirent: Ce qu'il allègue est dans notre loi; mais ce n'a pas été dit de lui; au contraire, c'est de lui qu'il est écrit au chapitre 13 du Deutéronome: Le prophète qui aura voulu vous détourner du service de Dieu, sera puni de mort; et il est écrit du Messie, dans Jérémie, que, lorsqu'il viendra, Juda sera sauvé. Ce méchant dit à la reine: C'est moi qui suis ce Messie, car je ressuscite les morts. La reine envoya avec Jésus et les sages quelques personnes de sa cour, sur la fidélité desquelles elle pouvoit compter; et cet impie, par la vertu du nom ineffable, ressuscita un mort en leur présence. La reine, frappée d'étonnement, dit: Voilà un grand miracle. Elle blâma les sages, qui sortirent de sa cour couverts de honte; ils furent, de même que tout Israël, accablés de douleur. Jésus

alla dans la haute Galilée. Les sages étant retournés auprès de la reine, lui dirent : Notre souveraine, cet homme est un magicien qui séduit le monde. La reine envoya des soldats pour le prendre ; mais les Galiléens ne voulurent pas le souffrir, et se préparèrent à le défendre à main armée. Jésus leur dit : Ne combattez point pour moi ; la force de mon père qui est au ciel, et le pouvoir qu'il m'a donné de faire des miracles, me défendront suffisamment. Les Galiléens faisoient des oiseaux avec de la boue ; et Jésus ayant prononcé le nom ineffable sur ces oiseaux, ils s'envoloient sur-le-champ. Les Galiléens, frappés de cette merveille, se jetoient à ses pieds, et l'adoroient. Jésus dit alors : Qu'on apporte une grande meule, et qu'on la jette dans la mer. Ce qui ayant été exécuté, cet impie prononça le nom ineffable, et il fit nager cette meule sur l'eau ; s'étant assis dessus, il dit aux soldats qui étoient venus pour le prendre : Retournez auprès de la reine, et racontez-lui ce que vous avez vu. S'étant ensuite levé devant eux, il marcha sur les eaux. Ces soldats étant retournés, dirent à la reine ce qu'ils avoient vu, qui, fort étonnée de leur récit, appela les sages, et leur dit : Vous dites que cet homme est un magicien ; mais les miracles qu'il fait montrent qu'il est le fils de Dieu. Les sages lui répondirent : Faites-le venir ici, et nous vous découvrirons ses fourberies. Pendant qu'on alloit chercher Jésus, les anciens d'Israël firent entrer Judas Scarioth dans le saint des saints, où il apprit les lettres du nom ineffable, comme Jésus les avoit apprises, et les écrivit sur du parchemin, qu'il enferma dans sa jambe, comme Jésus avoit fait. Jésus le Nazaréen étant venu avec ceux qui le suivoient, la reine fit venir les sages ; et Jésus étant devant la reine avec eux, lui dit : C'est de moi

que David a écrit au psaume 22 : Les chiens m'ont environné, et une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé; mais il est aussi écrit de moi dans Jérémie : Ne craignez point de paroître devant eux, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur. Les sages le contredisoient. Il dit à la reine : Je monterai au ciel, parce que David, dans le psaume 108, a dit de moi : Élevez-vous au-dessus des cieux, ô Dieu ! Alors, par la vertu du nom ineffable, il éleva ses mains comme des ailes, et il vola entre le ciel et la terre. Les sages d'Israël voyant cela, dirent à Judas Scarioth de prononcer le nom ineffable, et de s'élever après lui. Judas s'éleva, lutta avec lui; ils tombèrent tous les deux, et cet impie se cassa le bras. A cause de ce malheur, les chrétiens, toutes les années, pleurent avant leur Pâque. Alors les Israélites prirent Jésus, le couvrirent de haillons, et le frappant avec des baguettes de grenadier, ils disoient à la reine Hélène : S'il est fils de Dieu, qu'il nomme celui qui l'a frappé. N'ayant pu le nommer, la reine dit aux sages : Il est entre vos mains, traitez-le comme il vous plaira. Ils le prirent donc, et le conduisirent pour le pendre; mais tous les bois auxquels ils l'attachoient se rompoient sur-le-champ : car, par la prononciation du nom ineffable, il avoit conjuré tous les bois, pour qu'il ne pût y être pendu. Les sages, voyant cela, prirent un tronc de chou, et l'y pendirent sans que le chou se rompît, parce que le chou n'est pas un bois : ce qui ne doit pas surprendre, parce qu'un chou croît si fort chaque année dans le saint des saints, qu'on en tire cent livres de semence.

Tempore Elani reginæ (id est Helenæ), quæ universæ terræ Israël præerat, Jesus Nazarenus venit Jerusalem, invenitque in templo Domini lapidem,

in quo sedebat olim arca Domini, et erat in eo scriptum Schemhamephoras, id est, nomen expositum. Quicumque verò illius nominis litteras adipiscebatur et sciebat, poterat facere quidquid volebat. Sapientes ergò timentes ne viri Israël addiscerent illud nomen, et virtute ipsius destruerent sæculum, fecerunt duos canes æreos, et posuerunt eos super duas columnas contrà portam domûs sanctuarii. Quandocumque itaque ingrediebatur aliquis, et addiscebat litteras prædicti nominis et exibat; canes illi ærei latrabant ei adeò horribiliter, quòd perterritus obliviscebatur nomen, et litteras quas didiscerat. Venit itaque Jesus Nazarenus, et ingressus templum didiscit litteras illas, et scripsit in pergameno: deindè scidit carnem cruris sui, et in incisione illâ inclusit dictam cartulam, et dicendo nomen, nullum sensit dolorem, et rediit cutis continuò, sicut antè erat: cùmque egrederetur è templo, latraverunt ei canes ærei supradicti, et statim oblitus est nomen. Perrexit itaque in domum suam, et aperuit crus cum cultello, et accepit cartulam ubi erant litteræ Schemhamephorasach, et rursùm didiscit eas. Quo facto, congregavit trecentos et decem de juvenibus Israël, et dixit eis: Videte, ob hoc dicunt sapientes me esse spurium, quia super Israël volunt habere dominium; vos autem scitis quòd omnes prophetæ prophetaverunt super Messiâ, et in veritate ego sum ipse, et super me dixit Ezaias propheta, cap. 7: Ecce haalma, id est puella; vel virgo concipiet et pariet filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel. David quoque, avus meus, prophetavit super me, et dixit, ps. 2: Dominus dixit ad me, Filius meus es tu, ego hodiè genui te. Genuit itaque me mater mea sine coitu masculi, virtute Dei. Ipsi sunt ergò spurii, et non ego, sicut dictum est Hos. 2.,

et filiorum ejus non miserebor, quia filii sunt scortationis. Responderunt ei juvenes illi : Si tu es Messias, ostende nobis signum. Quod signum, inquit, quæritis à me ? Dixerunt ei : Fac claudum stare sicut nos. Dixit eis : Adducite eum ad me. Continuò ergò adduxerunt ad eum claudum, qui nunquam steterat super pedes suos; dixit super eum Schemhamephorasach, et illâ eâdem horâ surrexit claudus, et stetit super pedes suos. Inclinaverunt ergò ei omnes, et dixerunt : Iste est procul dubio Messias. Adduxerunt itaque ei leprosum, et dixit NOMEN, *posuitque manum super eum, et statìm curatus est. Accreverunt ergò ei multi Ribaldi gentis nostræ (Judaicæ). Videntes ergò sapientes quòd credebant ei Israël, et ceperunt ipsum, et duxerunt ad Helenam reginam in cujus manu erat terra Israël, et dixerunt ei : Domina nostra, in manu istius hominis est sortilegium, et facit errare mundum. Jesus verò respondit ei : Domina, olìm prophetæ prophetârunt super me, quorum unus dixit, ps.* 11, *v.* 1 : *Egredietur palmes de trunco Jesse; ego sum ille; super istis verò dixit David, ps.* 1, *v.* 1 : *Beatus qui non ambulat, vel abiit in concilium impiorum. Dixit ipsa : Estne in lege vestrâ quod ipse dicit ? Dixerunt ei : In lege nostrâ est hoc, sed non dictum de eo; sed super istum dictum est Deut.* 13, *vers.* 5 : *Propheta autem ille morietur, qui locutus est iniquitatem contra Deum. De Messia verò dictum est, Jerem.* 32, *v.* 6 : *In diebus ejus salvabitur Juda. Respondit ille iniquus, et ait reginæ : Ego sum ille, quia ego suscito mortuos; misit itaque regina fideliores quos habebat cum ipsis, et fecit ille impius reviviscere mortuum per Schemhamephoras. In illa hora obstupuit regina, et dixit : Verè magnum signum est hoc; deditque sapientibus*

verecundiam, et exiverunt confusi à conspectu ejus: fuitque ipsis et Israëli dolor magnus. Ivit autem Jesus in Galilæam superiorem; iveruntque sapientes ad reginam, et dixerunt ei: Domina nostra, sortilegium est cum isto homine, et deviat creaturas. Misit ergò illa milites qui caperent eum, et non permiserunt homines Galilææ, sed voluerunt pugnare cum iis. Qui ait: Nolite pugnare pro me, quia fortitudo patris mei de cœlis, et signa quæ dedit mihi tuebuntur me. Faciebant itaque homines Galilææ aves de luto coram ipso, et ipse dicebat Schemhamephoras super eas, et statìm illæ aves volabant. Ceciderunt ergò illi in facies suas adorantes eum. Dixit etiam in illa hora ut apportaretur unus maximus lapis molaris, et projiceretur in mare. Quod ut factum est, dixit ille impius Schemhamephoras, et fecit molam istam stare super faciem maris, seditque super eam, et dixit militibus: Ite ad dominam vestram, et nuntiate ei quod vidistis. Deindè surrexit coràm eis, et cœpit ambulare super faciem aquæ. Abierunt milites illi, et quæ viderant dixerunt Helenæ reginæ, quæ vehementer obstupescens vocavit sapientes, et dixit eis: Vos dicitis quòd hic homo est sortilegus, sed sciatis quòd signa quæ fecit, ostendunt esse verum filium Dei; qui dixerunt ei: Domina nostra, fac ipsum venire, et nos detegemus fraudem ejus. Interìm abierunt senes Israël, et fecerunt quemdam intrare domum sancti sanctorum, qui dicebatur Juda Scarioth, et didicit litteras Schemhamephoras, eo modo quo eas didicerat Jesus, et fecit incisiones cruris, et alia quæ ipse fecerat. Venit ergò ille Nazarenus cum societate sua, et regina fecit venire sapientes, et ille stans coram regina, dixit: Super me prophetavit David, ps. 22: Quòd circumdederunt

me canes, synagoga malignantium obsederunt me; sed et super me dictum est, Jerem. 1, *v.* 8 : *Non timeas à facie illorum, quia tecum ego ut liberem te, dicit Dominus. Sapientes verò contradicebant ei. Ait reginæ : Ascendam in cœlum, quia sic dicit David super me, ps.* 108 : *Exaltare super cœlos, Deus. Elevavitque manus ut alas per Schemhamephorasch, et volavit inter cœlum et terram. Quandò sapientes Israël viderunt sic, dixerunt ad Judam Scarioth, ut diceret Schemhamephorasch, et ascenderet post eum : qui ascendit, et luctatus est cum eo, et ceciderunt ambo, et fregit sibi impius ille brachium; et super hoc opere singulis annis plorant Christiani ante pascha suum. In illa hora ceperunt illum Israël, et operuerunt eum pannis, et percutiebant illum virgis malogranatorum, dicentes Helenæ reginæ : Si est filius Dei, dicat quis percussit eum, et nescivit dicere. Dixit itaque regina sapientibus : Ecce in manibus vestris est, facite ei quidquid placuerit in oculis vestris. Ceperunt ergò illum, et duxerunt ad suspendendum. Omne verò lignum, vel arbor in quo suspendebatur statim frangebatur. Ipse quippè per Schemhamephoras adjuraverat omnia ligna, ne susciperent eum. Abierunt itaque, et adduxerunt stipitem unius caulis qui non est de lignis, sed de herbis, et suspenderunt eum super eum. Nec est hoc mirum, quia singulis annis crescit tantùm unus caulis in domo sanctuarii, ut descendant de eo centum libræ seminis.*

On ne relevera pas ici les anachronismes, les erreurs, les fautes grossières dont sont remplis les récits que les Juifs ont faits de la vie de Jésus-Christ. La plus légère connoissance de l'histoire suffit pour les apercevoir. On se contentera de prendre droit sur trois aveux que la force de la vérité leur a arrachés.

Ils reconnoissent, 1°. la réalité des prodiges de Jésus; 2°. que les disciples de Jésus se multiplièrent à l'infini, immédiatement après sa mort, non-seulement dans la Judée, mais à Rome, et dans tout l'empire; 3°. que les disciples de Jésus exigeoient de ceux qui se disoient envoyés de lui, qu'ils fissent des miracles semblables à ceux qu'il avoit opérés lui-même.

On a sans doute observé que l'auteur du Toldos attribue au nom ineffable de Dieu les prodiges de Jésus, que les talmudistes ont attribués à la magie. Mais il nous importe peu qu'ils aient ainsi varié sur le principe de ces merveilles; il nous suffit, pour le présent, qu'ils conviennent de leur réalité. La créance que, par la prononciation du nom ineffable de Dieu, on pouvoit faire des miracles, est fort ancienne chez les Juifs, puisqu'on lit dans le Talmud, que celui qui sauroit le nom ineffable de Dieu, *Sem-Hammephoras*, pourroit créer un autre monde, ou faire tels autres prodiges qu'il voudroit. Joseph, apôtre des Juifs, qui vivoit au commencement du quatrième siècle, voulut éprouver la puissance de Jésus-Christ. Il arrosa un énergumène avec de l'eau, sur laquelle il avoit fait le signe de la croix, et commanda au démon de sortir du corps de cet homme, au nom de Jésus nazaréen crucifié. Le démon obéit, et se retira. Ce miracle fut connu de toute la ville de Tibériade. Les Juifs, qui étoient en grand nombre dans cette ville, ne pouvant contester la vérité du prodige, disoient : Joseph a ouvert le trésor de notre patriarche; il y a trouvé écrit le nom de Dieu; il a su le lire, et, par ce moyen, il fait de grands miracles.

Præfatio in extractiones de Talmud, imprimée à la suite de l'ouvrage du P. Echard, intitulé : *S. Thomæ summa auctori suo vindicata.*

Wagenseil a publié un livre hébreu, qui a pour titre, Nizzachon, c'est-à-dire, Victoire. Quoique les Juifs donnent ce titre à tous les livres qu'ils composent

Tela ignea Satanæ; t. 2.

contre les chrétiens, il est cependant particulier à quelques-uns de ces ouvrages. Celui dont il est ici question a été écrit dans le douzième siècle. On y lit, page 34, sur ces paroles de l'Exode : *Les Magiciens d'Egypte firent les mêmes merveilles que Moyse*. Le rabbin Abraham conclut de là que Jésus n'a point su le nom ineffable de Dieu, Sem-Hamphorasch. Car les mystères de ce nom sacré n'ayant pas été connus du temps de Moyse, qui étoit le temps le plus saint de la nation, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient été connus après lui. Ce que Jésus a fait, il l'a opéré par des enchantemens; car il est écrit dans l'évangile, qu'il demeura deux années en Egypte. C'est là qu'il apprit la magie; c'est pourquoi nous disons dans le Kidduschin, qu'il est descendu dix mesures d'enchantemens dans le monde; que l'Egypte en a pris neuf, et que le reste de la terre n'en a qu'une. FECERUNT SIMILITER MAGI. *Hinc colligit R. Abrahamus proselytus, Jesum nequaquam calluisse Schem-Hamphorasch (nec eodem sua miracula patrâsse), ecce enim, nequidem Mosis ætate, quæ sanctissima erat, nominis illius mystici mysteria cognita erant, ut tantò minùs posteriore ætate, de iis constitisse verisimile sit. Nempè quæ fecit Jesus, per incantamenta fecit, scriptum enim in Evangelio ipsum biennium in Ægypto exegisse, atque ibi didicit incantandi artem. Undè (in Kidduschin, f° 49) dicimus : Decem cabi incantaminum descendere in mundum; novem ex iis sibi abstulit Ægyptus, unum orbis reliquus.*

Pag. 41. Jésus n'étoit environné d'aucun éclat; il étoit en tout semblable au reste des hommes : c'est pourquoi il ne faut point croire en lui; et tout ce qu'il a fait, il l'a opéré par le secours de la magie. *Jesus non erat præditus ullo splendore, sed reliquis morta-*

libus fuit simillimus. Quamobrem constat non esse in eum credendum, et quidquid fecit, peractum est ab eo ope magiæ.

Pages 90 et 91. Puisque nous ne voyons point que Jésus ait fait des miracles dans son enfance, mais qu'il a passé cet âge comme les autres enfans, nous n'ajoutons point foi aux miracles qu'il a opérés dans un âge mûr; mais ils nous paroissent avoir été faits par art magique, ainsi que ceux des autres magiciens. *Quoniam igitur nulla Jesu videmus miracula in pueritia, sed hanc more reliquorum puerorum omnium transegit, nec illis fidem habemus, quæ adultus patravit; sed videntur arte magicâ fuisse edita, qualia solent magi incantatores, et venefici peragere.*

Pag. 239. Pourquoi Jésus a-t-il différé de faire des miracles, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à un âge mûr? Il auroit dû en opérer à l'âge de deux ou trois ans; alors tout le monde auroit cru en lui. Puisqu'il n'en a pas agi ainsi, il faut croire qu'il a été un enchanteur, et que c'est par art magique qu'il a fait toutes ses merveilles. *Quarè miracula illa quæ patravit, in adultam ætatem, et adeptum rationis usum distulit? Edere illa debebat post egressum ex utero, cùm annos duos aut tres natus esset, atque sic orbis universus in eum credidisset, et judicii reatum evitâsset. Proindè tenendum, veneficum illum fuisse, omniaque miracula ejus arte magicâ esse peracta.*

Le même Wagenseil a publié en hébreu un ouvrage composé dans le seizième siècle, contre la religion chrétienne, par le rabbin Isaac, fils d'Abraham. On y lit, pag. 452, qu'il est écrit dans les actes des apôtres, que Siméon (c'est Simon) le magicien séduisoit les Juifs par ses prestiges; qu'étonnés des merveilles qu'il faisoit, ils le croyoient dieu. Tirez de là un

Tela ignea Satanæ; t. 2.



argument contre les prodiges de Jésus, qui ont pareillement été faits par art magique, et qui ont de même donné lieu aux hommes simples de le croire dieu. *Cap.* 8. *Actorum apostolorum ista leguntur : Quidam magus, nomine Simeon, seducebat Judæos præstigiis suis, inquiens se esse virum magnum, atque eum intuentes valdè stupebant, existimabantque istum hominem deum esse; artibus enim magicis suis eos pellexerat, deceperatque longo tempore. Ecce hinc depromas argumentum etiam adversùs Jesu prodigia, quæ arte magicâ fuêre peracta, ac ideò homines simplices qui eum sectabantur, similiter ipsum deum credebant.*

Jusqu'ici, pour constater la réalité des prodiges de Jésus-Christ, nous avons produit les témoignages des Juifs, tirés de leurs livres mêmes : nous allons à présent rapporter leurs témoignages tels que nous les ont conservés les auteurs chrétiens. La parfaite conformité qui se trouve entre les uns et les autres, ne permettra pas de douter de la fidélité de nos écrivains.

Les Juifs, dans saint Matthieu, disent à Jésus-Christ qu'il chasse les démons par Beelzébut, prince des démons.

C. 12, *v.* 24.

C. 5.

Dans les actes de saint Pionius, les Juifs disent que Jésus-Christ a exercé la nécromancie. *Dicunt (Judæi) prætereà Christum necromantiam exercuisse.*

Dans Bollandus, au 1er jour du mois de février.

Tertulien, dans son livre contre les Juifs, dit qu'ils ne nient pas que Jésus-Christ n'ait opéré des prodiges. *Virtutes autem facturum à patre, Esaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit; ipse veniet et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum*

videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet velut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini.

Tertulianus, adversùs Judæos, c. 9.

Dans saint Jean Chrysostôme, les Juifs disent qu'ils ont crucifié Jésus-Christ, parce qu'il étoit un imposteur et un faiseur de prestiges.

Κἂν ἐρωτήσῃς αὐτοὺς, διὰ τί ἐσταυρώσατε τὸν Χριστόν; λέγουσιν, ὡς πλάνον καὶ γόητα ὄντα.

Explication du psaume 8, *n.* 3, *c.* 5, *p.* 81.

Herban, juif, dans sa dispute avec saint Grégence, dit, à la page 198, que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce que c'étoit un magicien; et à la pag. 263, il dit que Jésus guérissoit les malades les jours de sabbat, ce que la loi défendoit.

Bibliothèque des pères de Margarin de la Bigne; t. 1, grec et latin.

On voit dans saint Isidore de Séville, que, lorsqu'on alléguoit les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondoient que les prophètes en avoient fait pareillement plusieurs : ce qui est un aveu des miracles de Jésus-Christ. *Dicit incredulus quòd et prophetæ miracula multa fecerunt.*

De Nativitate Domini, c. 17.

Un jurisconsulte a composé un écrit qui a pour titre, Dispute entre l'église et la synagogue, qui est dans l'appendice du huitième tome de la nouvelle édition de saint Augustin. Il met dans la bouche de la synagogue les argumens et les défenses des Juifs; et dans celle de l'église, les preuves et les réponses des chrétiens. L'église dit à la synagogue que Jésus-Christ est venu à elle, ressuscitant les morts, rendant la parole aux muets, guérissant les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les lépreux, et qu'elle n'a pas voulu le reconnoître pour Dieu. La synagogue ne

conteste point ces faits, quoiqu'elle contredise celui de la résurrection, de l'ascension, de même que toutes les autorités des prophètes que l'église emploie pour l'accabler. Il paroît donc par là, que l'auteur, quoique chrétien, a mis fidèlement dans la bouche de la synagogue les sentimens des Juifs de ce temps-là. 1°. S'il n'eût pas agi ainsi, son ouvrage n'eût été d'aucune utilité contre les Juifs. 2°. Pourquoi auroit-il introduit la synagogue niant le grand miracle de la résurrection, et ne contestant pas les autres? cela ne peut venir que de ce que les Juifs d'alors, de même que ceux d'aujourd'hui, reconnoissoient la réalité des prodiges du Sauveur, et qu'ils en ont toujours combattu la résurrection.

Agobard, archevêque de Lyon au neuvième siècle, rapporte ainsi les sentimens des Juifs :

« Ils lisent dans les livres qu'ils ont reçus de leurs ancêtres, qu'il y a eu parmi eux un jeune homme honorable, nommé Jésus, qui fut instruit par Jean-Baptiste, et qui eut un grand nombre de disciples, à l'un desquels, à cause de la dureté et de la stupidité de son intelligence, il donna le nom de Képhas, c'est-à-dire, Pierre. Jésus étant attendu par le peuple pour la solennité de la Pâque, quelques jeunes hommes de ses disciples allèrent au-devant de lui, et lui chantèrent, par honneur et par respect : Hosanna au fils de David. Enfin, ce Jésus, accusé de plusieurs mensonges, fut mis en prison par ordre de Tibère, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettroit au monde un enfant mâle sans le concours d'aucun homme, elle n'avoit enfanté qu'une pierre. C'est pourquoi il fut pendu comme un magicien détestable, et enterré après sa mort auprès d'un aqueduc. On commit

la garde de son corps à un Juif. Une grande pluie qui arriva pendant la nuit, ayant fait déborder les eaux de cet aqueduc, elles enlevèrent le corps de Jésus. Pilate l'ayant fait chercher pendant douze mois, sans qu'on pût le trouver, fit publier cette loi : Il est évident que ce Jésus que vous avez fait mourir par envie, est ressuscité comme il l'avoit promis, puisqu'on ne retrouve point son corps, ni dans le tombeau où vous l'aviez placé, ni en aucun autre endroit. Pour cette raison, je vous commande de l'adorer; que celui qui refusera de le faire, sache qu'il n'aura point d'autre partage que l'enfer. »

In doctrinis majorum suorum legunt Jesum juvenem quemdam fuisse apud eos honorabilem, et magisterio Baptistæ Joannis eruditum, quamplures habuisse discipulos, quorum uni propter duritiam et hebetudinem sensûs, Kephæ, id est Petræ, nomen imposuerit. Et cùm expectaretur à populo ad diem festum, quosdam ei de schola sua pueros occurrisse, qui illi ex honore et reverentia magistri cantaverint : Hosanna filio David. Ad extremum verò propter plura mendacia accusatum Tiberii judicio in carcerem retrusum, eò quòd filia ipsius, cui sine viro, masculi partum promiserat, lapidis conceptum intulerit, indè etiam magum detestabilem, furiâ succensum, atque hoc modo occisum, juxta quemdam aquæductum sepultum, et Judæo cuidam ad custodiam commendatum; noctù verò subitâ aquæductus inundatione sublatum, Pilati jussu per duodecim lunas quæsitum, nec usque inventum, tunc Pilatum hujus modi ad eos promulgâsse legem.

Manifestum est (inquit), resurrexisse illum sicut promiserat, qui et à vobis per invidiam peremptus est, et neque in tumulo, neque in ullo alio invenitur

Bibliothèque des pères de Margarin de la Bigne; t. 1, col. 1205.

loco, et ob hanc causam præcipio ut adoretis eum; quod qui facere noluerit, partem suam in inferno futuram esse cognoscat.

De Insolentiâ Judæorum.

Le savant père Pierre-François Chifflet, de la compagnie de Jésus, a publié à Dijon, en 1656, un ouvrage contre les Juifs, qu'il attribue à Raban Maur, archevêque de Mayence, que nous croyons, avec Cave, Dupin, Mabillon, et les auteurs de l'histoire littéraire de France, être d'Amolon, successeur d'Agobard dans le siége de Lyon. On y lit que les Juifs disent que Jésus est le fils d'un païen nommé Pandera, qui commit adultère avec sa mère; qu'il fut pendu; que, par ordre de leur maître Josué, il fut d'abord enlevé du bois, et jeté dans un sépulcre, dans un jardin plein de choux, de peur que leur terre ne fût souillée; qu'afin que tous sussent qu'il étoit mort, et non point ressuscité, il fut tiré du tombeau, et traîné par toute la ville, ensuite jeté dans un champ; c'est pour cela que jusqu'à ce jour on voit son sépulcre vide, plein des pierres et des ordures que les Juifs ont coutume d'y jeter. *Jesum,*
P. 333. *filium ethnici, quem nominant Pandera, à quo dicunt*
P. 316. *matrem Domini esse adulteratam, more latronum qui nunc suspenduntur esse punitum, et conclamante ac jubente Josue celeriter de ligno depositum, et in quodam horto caulibus pleno in sepulchro projectum, ne*
P. 323. *terra eorum contaminaretur, et ut omnes scirent mortuum, nec resuscitatum, et retortâ per totam civitatem tractum; sicque projectum, et propter hoc, usque hodiè sepulchrum ejus stare vacuum, et esse squalidum lapidibus, et sordibus quas ipsi projicere soleant, plenum.*

Dans la dispute que Gislebert, abbé de Vestmunster, eut

eut à Mayence avec un Juif, au commencement du douzième siècle, qui est imprimée dans la nouvelle édition des œuvres de saint Anselme, donnée par le père Cerberon, le Juif explique ainsi cette prophétie d'Isaïe : Une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Nous reconnoissons volontiers que c'est du Christ qu'il est dit : Il sera si cher et si agréable à Dieu, qu'en lui et par lui le Seigneur, c'est-à-dire, la puissance du Seigneur, soit avec nous. *Animo libenti accipimus de Christo dictum*, et vocabitur nomen ejus, nobiscum Deus : *hoc est, tantæ dignitatis et gratiæ erit apud Deum, ut in eo et per eum Dominus, id est, Domini virtus sit nobiscum.* Reconnoître que la puissance de Dieu étoit avec Jésus-Christ, c'est avouer ses miracles.

On trouve dans le cinquième tome des Anecdotes de dom Martenne, un ouvrage intitulé : Dispute de l'église et de la synagogue, dont un nommé Gilliebert est auteur. Le manuscrit sur lequel cet ouvrage a été imprimé, a environ cinq cents ans d'antiquité, au jugement de dom Martenne.

La synagogue dit à l'église ce qui suit :

Rien ne peut m'être si nuisible, à ce que je vois, que l'église ma fille, qui m'annonce à présent des choses nouvelles et inouïes ; et si aujourd'hui elle prévaut contre moi par son art magique, je suis anéantie avec mes cérémonies, et ma loi que Dieu m'a donnée par le ministère de Moyse.

Plus bas : Vous êtes imbue, ma fille, d'une fausse doctrine depuis long-temps, et revêtue d'une grande puissance magique.

Plus bas : O fille toujours mon ennemie, que vos

docteurs sont admirables, adroits et trompeurs, eux qui vous ont ainsi imbue de leur art magique.

P. 1500. *SYNAGOGA DIXIT. Nulla pestis ad nocendum potest esse nequior mihi, ut video, quàm filia mea, quæ modò prædicat mihi nova et inaudita. Et si hodiè arte suâ magicâ prævalet in me, destructa sum in omni ornatu meo, et in lege meâ quam Deus mihi dedit per Moysen.*

Ibid. *SYNAGOGA DIXIT. Magnâ arte magicâ et falsâ doctrinâ diù es imbuta.*

P. 1502. *SYNAGOGA DIXIT. O filia mihi semper adversa, quàm mirabiles sunt tui doctores, sagaces et fallaces, qui te sic imbuerunt arte suâ magicâ.*

Ce dialogue est imprimé dans le t. 21 de la grande Biblioth. des PP. de Lyon.

Pierre Alphonse, juif converti, qui vivoit dans le douzième siècle, composa un dialogue entre un Juif et un chrétien. Il donne au Juif le nom de Moyse, qu'il portoit avant son baptême. Le chrétien y paroît sous son nom, qui est celui de Pierre.

Au titre 2, Moyse parle ainsi : Les Juifs disent que Jésus-Christ a été un magicien, né d'une femme de mauvaise vie, qui a induit en erreur toute la nation juive : *Dicentes eum (Christum) magum et de scorto natum, et quòd totam gentem in errorem induxit.*

Au titre 10, Moyse dit que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce qu'il étoit un magicien, qu'il séduisoit les Juifs par art magique, et de plus, parce qu'il se disoit le fils de Dieu. *Magus fuit (Christus) et per artem magicam filios Israël in errorem misit, et præter hoc filium Dei se vocavit.* Pierre lui demande où Jésus-Christ a pu apprendre tant de magie, qu'il en sût assez pour opérer les grands prodiges qu'il a faits. *PETRUS. Ubi tantùm artis magicæ addiscere potuit, ut per eam, aquam in vinum converterit ; de quinque pani-*

bus, hominum millia quinque refecerit; leprosos, hydropicosque sanaverit; claudis gressum, surdis auditum, mutis verbum, cæcis quoque visum reddiderit, et quod majus omnibus est mortuos suscitaverit, aliaque, quæ omnia enumerare longum est, miracula fecerit? Moyse répond à cette question en ces termes : Nos docteurs disent qu'il a appris l'art magique en Egypte. *MOYSES. Dicunt sanè doctores nostri quòd in Ægypto eam addidicit.* Pierre lui prouve, par l'autorité des docteurs juifs, que l'on ne peut pas opérer par la magie les merveilles que Jésus a faites. Moyse lui répond : Puisque vous avez bien prouvé que ce n'est pas par la magie, mais par la vertu de Dieu, que Jésus-Christ a opéré les merveilles qu'il a faites, de même que les autres prophètes, dites-moi pourquoi Jésus ne s'est pas donné pour un prophète, mais qu'il a eu la présomption de se dire fils de Dieu? *MOYSES. Cùm huc usque satis ostensum sit, quòd nihil per artem magicam, imò per Dei virtutem ut prophetæ alii, homo ille cuncta patraverit, dicas volo cur se non prophetam, sed Dei filium vocare præsumpserit.*

Pierre Alphonse, qui étoit très-instruit de la doctrine du Talmud et des auteurs Juifs, met dans la bouche de Moyse tout ce qui se peut dire de plus fort pour la cause qu'il défend : on s'en convaincra en comparant cet ouvrage avec les disputes que les Juifs ont eues avec les chrétiens, et qu'ils ont eux-mêmes écrites.

Voy. Wagenseil, *Tela ignea Satanæ.*

Andronic, de la maison impériale des Commènes, écrivit, l'an 1327, un dialogue entre un Juif et un chrétien. Il dit qu'ayant trouvé non-seulement à Constantinople, mais encore à Orestiade (c'est Andrinople),

Cet ouvrage est imprimé dans le t. 26 de la grande Biblioth. des PP. de Lyon.

et dans la Thessalie, quelques jurisconsultes juifs qui défendoient la loi des Juifs, il étoit entré en dispute avec eux, et qu'il avoit trouvé à propos d'écrire ce qui s'étoit dit de part et d'autre en cette occasion. Au chapitre 55, il oppose aux Juifs les miracles de Jésus-Christ et des apôtres : les Juifs ne les nient point, quoiqu'ils contestent sur tout le reste.

Le Juif qui dispute avec Buxtorf, dans la sixième demande qu'il lui fait, parle ainsi : Qu'a fait Jésus de plus que les autres saints ? car Hénoch et Elie ont été enlevés dans les airs ; Moyse a changé l'eau en sang ; il a rendu douces les eaux amères ; il a fait passer le peuple d'Israël par le milieu de la mer. Elisée a fait naître une source d'huile, dont plusieurs vaisseaux ont été remplis ; il a guéri la lèpre de Naaman, il a ressuscité deux morts. Toutefois nous ne croyons pas qu'ils aient été des dieux, mais seulement des hommes justes. *Quæro, quid fecit Jesus ultrà reliquos sanctos? Nam Henoch et Elias ascenderunt in altum. Moyses mutavit aquam in sanguinem; dulces reddidit aquas amaras; deduxit Israëlem per medium maris. Elisæus fecit fontem olei ex quo impleta sunt multa vasa; curavit lepram Naaman, et suscitavit duos mortuos: nihilominùs tamen non credimus quòd illi fuerint dii, sed viri justi.* Ce Juif ne révoque point en doute les miracles de Jésus-Christ ; il veut seulement qu'on ne puisse en conclure qu'il est Dieu.

Les Juifs ont donc cru uniformément et constamment, dans tous les siècles, la réalité des prodiges de Jésus-Christ ; ils ont varié sur leur principe, les attribuant d'abord à la magie, ensuite au nom ineffable de Dieu : enfin, revenant à leur premier sentiment, ils les ont crus des opérations magiques ; et voilà ce qui nous fournit encore une puissante preuve ; car leurs

plus anciens auteurs ont écrit que, dans le siècle du Messie, il se feroit de plus grands prodiges que ceux que Moyse avoit opérés en Egypte, et que la race des méchans qui vivroient alors, les attribueroit à la magie. Or, les Juifs ne peuvent nous indiquer, parmi ceux qui ont pris le titre de Messie, aucun autre que Jésus qui ait fait des prodiges, et dont ils aient attribué les prodiges à la magie.

Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'Ecclésiaste, ch. 2, il est dit que la loi de ce siècle ou de Moyse, est vanité devant la loi du siècle à venir; et au chapitre 11, on dit que la loi de ce siècle est vanité devant la loi du Messie : par où l'on voit que le siècle à venir et le temps du Messie sont la même chose.

Dans la même explication, ch. 1, sur ces paroles, *On ne se souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après*, on dit : *On ne se souviendra plus de ces choses en les comparant avec celles qui seront dans le dernier temps. Combien de miracles n'ont pas été faits en faveur des enfans d'Israël, depuis qu'ils sont sortis d'Égypte, et avant qu'ils en sortissent? C'est de ces miracles qu'il est dit qu'on ne se souviendra plus des premiers, et de ceux qui les ont suivis, c'est-à-dire, de ceux qui se feront après la sortie d'Égypte; car ils seront effacés de la mémoire par les prodiges qui se feront dans le dernier temps, par les miracles du siècle à venir.* Le siècle à venir étant le siècle du Messie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, on connoît par là que la tradition des Juifs enseignoit que, dans le siècle du Messie, il se feroit de plus grands miracles que ceux qui s'étoient faits avant lui; c'est ce que le Targum de Jérusalem déclare aussi, en traduisant et expliquant ces paroles

de l'Ecclésiaste : *On ne se souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après;* par ces paroles : *On ne se souviendra plus de ces choses dans les générations qui seront dans les jours du Messie.* Et dans le livre Berachoth, ou bénédictions du même Targum, au chap. Corin, on lit : *Il arrivera qu'Israël ne se souviendra plus de la sortie d'Égypte dans le siècle à venir et dans les jours du Messie. Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitates sunt coràm lege sæculi venturi.... Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitas est in conspectu legis Messiæ..... In eâdem expositione libri Ecclesiastes hoc modo scriptum est, super illud primi capitis ejusdem libri dictum :* Non erit memoria priorum, ac etiam posteriorum quæ erunt; *hoc est :* Non erit memoria eorum, cum illis quæ erunt ad ultimum. Quot miracula seu signa facta sunt filiis Israël, ex quo egressi sunt de Ægypto; et cùm adhuc non exierant ex Ægypto, de ipsis ait : Non erit memoria priorum et posteriorum, et quæ erunt post exitum scilicet de Ægypto. Non enim erit eis memoria cum illis quæ erunt in ultimo, et cum signis aut miraculis sæculi venturi..... *Quod per Targum Jerusalmi facilè ostenditur, quòd præmissa verba,* Non erit memoria priorum, et etiam posteriorum, quæ futura sunt, *sic traduxit, atque exposuit :* Non erit eorum recordatio in generationibus quæ erunt in diebus Messiæ.... *In libro Berachoth, id est, benedictionum, Jerosolimitano in capite Corin, ità legitur : Dixit Benzuma :* Futurum est ut Israël non faciat memoriam exitûs ex Ægypto in futuro sæculo, et in diebus Messiæ.

Galatin, de Arcanis catholicæ veritatis, p. 669 *et* 670.

Le rabbin Moyse Hadarsan, dans son commentaire sur ces paroles du psaume 74, *Nous ne voyons plus les miracles que nous avions accoutumé de voir, il n'y a plus de prophète parmi nous*, dit que le rabbi Natronai en ayant demandé l'explication, le rabbi Atha dit que ces paroles avoient été dites de la race des méchans qui ne croiront pas aux miracles que fera le Messie, mais qui diront de lui qu'il fait ses prodiges par art magique, et par des noms impurs. *Interrogavit rabbi Natronai, quidnam illud est, quo scriptum est, signa nostra non vidimus, non est ultrà propheta, neque nobiscum qui sciat ampliùs, vel usquequò. Respondit ei rabbi Atha : Hoc dictum est de generatione scelestorum, qui non credent signis quæ faciet Messias justus noster. Sed dicent de illo, quòd operabitur ea arte magicâ, et nominibus immunditiæ.*

Galatin, in Arcanis veritatis catholicæ, p. 557.

Les païens ont tenu le même langage que les Juifs sur les miracles de Jésus-Christ. Il y avoit un grand nombre de Romains dans la Judée, lorsque le Sauveur y opéra ses prodiges. Ils en furent témoins comme les Juifs. Les païens sentirent qu'ils ne pouvoient nier des faits soutenus par la notoriété publique et par un témoignage universel. Ils en reconnurent la réalité, et, pour se tirer de l'embarras où les mettoit cet aveu, ils les attribuèrent à la magie.

Celse dit que le pouvoir que les chrétiens paroissent avoir de faire des choses extraordinaires, vient de la magie. Il ajoute que les choses surprenantes que Jésus a paru faire, viennent du même principe, et que, prévoyant qu'il y en auroit plusieurs dans la suite qui, ayant acquis le même secret que lui, feroient des prodiges semblables aux siens, et se vanteroient de les opérer

par la vertu de Dieu, il les avoit exclus de la société de ses disciples.

Μετὰ ταῦτα οὐκ οἶδα πόθεν κινούμενος ὁ Κέλσος φησὶ, δαιμόνων τινῶν ὀνόμασι καὶ κατακηλήσεσι δοκεῖν ἰσχύειν χριστιανούς.... κατηγορεῖ δὲ ἐν τοῖς ἑξῆς καὶ τοῦ σωτῆρος, ὡς γοητείᾳ δυνηθέντος ἃ ἔδοξε πεποιηκέναι, καὶ προειδόντος ὅτι μέλλουσι καὶ ἄλλοι τὰ αὐτὰ μαθήματα ἐγνωκότες ποιεῖν τὸ αὐτὸ, σεμνυνόμενοι τῷ θεοῦ δυνάμει ποιεῖν· οὓς τίνας ἀπελαύνει τῆς ἑαυτοῦ πολιτείας ὁ Ἰησοῦς.

L. 1, *n.* 6.

Il fait dire au Juif sous le nom duquel il parle, que Jésus étant en Égypte, y avoit appris le secret de faire des prodiges; qu'enflé de ce pouvoir, il s'étoit donné pour Dieu, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie.

Φησὶ γὰρ Ἰησοῦν σκότιον τραφέντα, μισθαρνήσαντα εἰς Αἴγυπτον, δυνάμεων τινῶν πειραθέντα, κεῖθεν ἐπανελθεῖν, θεὸν δι' ἐκείνας τὰς δυνάμεις ἑαυτὸν ἀναγορεύοντα.

L. 1, *n.* 28 *et* 38.

Le Juif qu'introduit Celse, disputant contre Jésus, parle ainsi : Nous ne croyons pas les anciennes fables qui disent que Persée, Amphion, Æaque et Minos, sont les fils des dieux, quoiqu'elles nous racontent que ces hommes ont fait de grandes choses, des choses admirables, et qui sont au-dessus des forces humaines. Vous, qu'avez-vous dit ou fait d'extraordinaire et d'admirable? rien jusqu'à présent, quoique les Juifs vous aient provoqué dans le temple, de montrer, par quelque miracle évident, que vous étiez le fils de Dieu..... Ensuite Celse prévoyant que, pour satisfaire à cette demande, on allégueroit les miracles que Jésus a faits, il feint d'accorder que ce qu'ont écrit les évangélistes, des guérisons, de la résurrection de quelques morts, de la multiplication des pains. et des autres prodiges de Jésus, est vrai; mais il pense que tout cela a été

fort exagéré par les apôtres. Il dit ensuite : Mais je veux que ces choses aient été faites comme elles sont racontées. Puis il ajoute sur-le-champ, qu'il les faut mettre au nombre de ces merveilles que font les magiciens qui ont été instruits par les Égyptiens, qui, pour quelques petites pièces de monnoie, font dans les places publiques des choses extraordinaires, chassent les démons des corps des hommes, guérissent les maladies, évoquent les âmes des héros, font paroître des tables chargées des plus excellens mets, quoiqu'il n'y ait en cela rien de réel, font mouvoir des animaux qui n'existent point, et qui ne sont que de vains fantômes; après quoi il dit : Est-ce que nous devons croire que ces hommes sont fils de Dieu, parce qu'ils font ces choses? Ne devons-nous pas plutôt dire que ce sont des opérations d'hommes méchans et des mauvais démons?

Οἱ μὲν παλαιοὶ μῦθοι Περσεῖ, καὶ Ἀμφίονι, καὶ Αἰακῷ, καὶ Μίνωϊ θείαν σπορὰν νείμαντες, οὐδ' αὐτοῖς ἐπιστεύσαμεν· ὅμως ἐπέδειξαν ἑαυτῶν ἔργα μεγάλα καὶ θαυμαστὰ, ἀληθῶς τε ὑπὲρ ἄνθρωπον, ἵνα μὴ ἀπίθανοι δοκῶσι. Σὺ δὲ δὴ, τί καλὸν ἢ θαυμάσιον ἔργῳ ἢ λόγῳ πεποίηκας; ἡμῖν οὐδὲν ἐπεδείξω καίτοι προκαλουμένων ἐν τῷ ἱερῷ σε παρασχέσθαι τι ἐναργὲς γνώρισμα, ὡς εἴης ὁ τοῦ θεοῦ παῖς.... Ἑξῆς δὲ τούτοις ὁ Κέλσος ὑπιδόμενος τὰ ἐπιδειχθησόμενα ὑπὸ τοῦ Ἰησοῦ γεγενημένα μεγάλα, περὶ ὧν ὀλίγα ἀπὸ πολλῶν εἰρήκαμεν· προσποιεῖται συγχωρεῖν ἀληθῆ εἶναι, ὅσα περὶ θεραπειῶν, ἢ ἀναστάσεως, ἢ περὶ ἄρτων ὀλίγων θρεψάντων πολλοὺς ἀναγέγραπται, ἀφ' ὧν λείψανα πολλὰ καταλέλειπται, ἢ ὅσα ἄλλα οἴεται τερατευσαμένους τοὺς μαθητὰς ἱστορηκέναι, καὶ ἐπιφέρει αὐτοῖς· φέρε πιστεύσωμεν εἶναι σοὶ ταῦτ' εἰργασμένα. Καὶ εὐθέως κοινοποιεῖ αὐτὰ πρὸς τὰ ἔργα τῶν γοήτων, ὡς ὑπισχνουμένων θαυμασιώτερα, καὶ πρὸς τὰ ὑπὸ τῶν μαθόντων ἀπὸ Αἰγυπτίων ἐπιτελούμενα, ἐν μέσαις ἀγοραῖς ὀλίγων ὀβολῶν ἀποδομένων τὰ σεμνὰ μαθήματα, καὶ δαίμονας ἀπὸ ἀνθρώπων ἐξελαυνόντων, καὶ νόσους ἀποφυσώντων, καὶ ψυχὰς ἡρώων ἀνακαλούντων, δεῖπνά τε πολυτελῆ καὶ τραπέζας καὶ πέμματα καὶ ὄψα τὰ οὐκ ὄντα δεικνύντων, καὶ ὡς ζῶα κινούντων οὐκ ἀληθῶς ὄντα ζῶα,

ἀλλὰ μέχρι φαντασίας φαινόμενα τοιαῦτα· καὶ φησὶν· ἆρ' ἐπεὶ ταῦτα ποιοῦσιν ἐκεῖνοι, δεήσει ἡμᾶς αὐτοὺς ἡγεῖσθαι υἱοὺς εἶναι θεοῦ; ἢ λεκτέον αὐτὰ ἐπιτηδεύματα εἶναι ἀνθρώπων πονηρῶν καὶ κακοδαιμόνων.

Origène, l. 1, contre Celse, n. 67 et 68.

Celse profite ici du refus que Jésus fit en une occasion d'un miracle, pour nier la réalité de ses prodiges; mais s'apercevant bientôt qu'il seroit accablé par le témoignage de l'évangile, duquel il emprunte ce fait, il n'ose appuyer sur cette réponse, et passe sur-le-champ à une autre, en avançant que les actions merveilleuses qu'a faites Jésus, ont été exagérées par ses disciples. Prévoyant que malgré cette exagération prétendue, il restoit encore assez de prodigieux dans ces actions, pour ne pouvoir être attribuées à la puissance d'un homme, il a recours aussitôt à son subterfuge ordinaire, en disant que c'étoit des opérations magiques semblables à celles que font tous les jours ceux qui ont été instruits par les Égyptiens.

Ce même Juif appelle Jésus un magicien.

Ὅτι ταῦτα θεομισοῦς ἦν τίνος καὶ μοχθηροῦ γόητος.

L. 1, n. 71.

Il dit que les chrétiens ont cru que Jésus étoit le fils de Dieu, parce qu'il a guéri des boiteux et des aveugles.

Ὅτι διὰ τοῦτ' ἐνομίσαμεν αὐτὸν εἶναι υἱὸν θεοῦ, ἐπεὶ χωλοὺς καὶ τυφλοὺς ἐθεράπευσε.

L. 2, n. 48.

Origène demande à Celse, comment lui, qui traite de fables et de fictions les miracles de Jésus, peut croire ce qu'on raconte d'Aristée le proconésien, et des prodiges opérés par les dieux.

Καὶ πῶς ὅλως τε πλάσματα ὑπελαμβάνων τὰ ὑπὸ τοῦ Ἰησοῦ μαθητῶν

παράδοξα περὶ αὐτοῦ ἀναγεγραμμένα, καὶ μεμφόμενος τοῖς πιστεύουσιν αὐτοῖς, ταῦτα οὐ τερατείαν οὔτε πλάσματα εἶναι νομίζεις.

L. 3, *n.* 27; *l.* 8, *n.* 47.

Origène dit que Celse croit que les miracles de Jésus étoient des opérations magiques.

Ἀλλὰ καὶ τὰ ὑπ᾽αὐτοῦ γενόμενα παράδοξα, οὐ μαγγανεία, ὡς οἴεται Κέλσος.

L. 8, *contre Celse*, *n.* 9.

Voilà tout ce que Celse a dit au sujet des miracles de Jésus-Christ, sur quoi je raisonne ainsi :

Les chrétiens employoient les miracles de leur maître, comme la principale preuve de leur religion. Si Celse les croyoit faux, il devoit les nier franchement, uniformément et constamment. C'est ainsi qu'on se comporte en toute dispute. Mon adversaire m'oppose un fait qui lui est favorable : si je le crois faux, je le nie sans détour; et autant de fois qu'il le propose, autant de fois je le contredis. Je n'ai garde, en admettant ce fait comme véritable, de me mettre dans la nécessité de recourir à des explications; pour éluder l'avantage que mon adversaire en veut tirer, je m'en tiens toujours à la négative : donc Celse ne croyoit pas que les prodiges de Jésus fussent faux, puisque s'étant hasardé une seule fois de les nier, il n'a pas osé s'en tenir à cette réponse; mais il a eu recours sur-le-champ à une autre défaite, en disant qu'ils étoient des opérations du démon : et comment Celse auroit-il pu douter de la réalité des prodiges du maître, lui qui reconnoît la réalité de ceux des disciples ?

On se confirmera dans cette pensée, si l'on fait attention à la conduite que ce philosophe a tenue au sujet de la résurrection du Sauveur. Il l'a constamment niée, parce qu'il la croyoit fausse. S'il n'a pas suivi la même méthode touchant les miracles, il faut qu'il n'en ait

pas jugé de même; il faut qu'il ait cru qu'ils étoient réels. Voilà ce qui l'a forcé d'en faire si souvent l'aveu, et de les attribuer à la magie, pour empêcher les chrétiens d'en tirer avantage.

Formons le même raisonnement sur les prédictions du Sauveur. Celse, l. 2, n. 13, accuse les disciples de Jésus d'avoir feint qu'il avoit prédit tout ce qui lui devoit arriver. Pourquoi ce philosophe n'a-t-il jamais voulu avouer ces prédictions, comme il reconnoît les miracles, en les attribuant calomnieusement à la magie? C'est que les miracles de Jésus ayant été connus dans toute la Judée, Celse eût été confondu par la notoriété publique, s'il avoit osé les nier; notoriété que n'avoient pas les prédictions que Jésus avoit faites, puisqu'il ne les avoit faites qu'à ses disciples.

Ajoutons une réflexion. Si un Mahométan donnoit à un chrétien, pour preuve de sa religion, les miracles de Mahomet, ce chrétien diroit-il tantôt que ces prodiges ont été opérés par le démon, une fois seulement qu'ils sont feints? Non, sûrement. Il répondroit constamment que ce sont des fables. Pourquoi? Parce qu'il est convaincu que ce sont de pures fictions. Si Celse pensoit des miracles de Jésus, ce que nous pensons de ceux de Mahomet, pourquoi ne les a-t-il pas toujours traités de chimères? ses variations sur ce sujet montrent son embarras : or, il n'en devoit éprouver aucun, si ces prodiges étoient faux, et s'il les croyoit tels; car, en ce cas, il n'avoit qu'à les nier, et la dispute étoit finie sur ce point, et finie à son avantage.

Les païens disent, dans S. Justin, que Christ ayant fait, par art magique, les prodiges que nous disons qu'il a opérés, a paru, à cause de cela, être le fils de Dieu.

Ὅπως δὲ μή τις ἀντιτιθεὶς ἡμῖν, τί κωλύει καὶ τὸν παρ' ἡμῖν λεγό-

μενον Χριστὸν, ἄνθρωπον ἐξ ἀνθρώπων ὄντα, μαγικῇ τέχνῃ ἃς λέγομεν δυνάμεις πεποιηκέναι, καὶ δόξαι διὰ τοῦτο υἱὸν θεοῦ εἶναι.

Apologie première, *n.* 30.

Porphyre attribue pareillement à la magie les prodiges de Jésus (voyez pag. 28 de l'histoire); il en reconnoît donc la réalité.

Hiéroclès, magistrat païen, écrivit un ouvrage contre la religion chrétienne, dans lequel il comparoit Apollonius de Thyanes à Jésus-Christ. Eusèbe composa un livre pour faire sentir le peu de justesse de cette comparaison; voici ce qu'il nous a conservé de l'ouvrage d'Hiéroclès, en rapportant, comme il le dit, les propres termes de cet auteur:

« Les chrétiens font grand bruit, et donnent de grandes louanges à Jésus, pour avoir rendu la vue aux aveugles, et opéré de semblables merveilles. »

Un peu après il dit:

« Voyons combien nous sommes mieux fondés, lorsque nous en attribuons de semblables aux hommes excellens, et que nous portons d'eux un jugement avantageux. »

Indiquant ensuite, en passant, Aristée le proconésien, Pythagore, et quelques-uns des anciens, il ajoute:

« Du temps de nos ancêtres, sous l'empire de Néron, a fleuri Apollonius de Thyanes, qui, dès sa plus tendre jeunesse, et dès le moment qu'il se consacra au culte d'Esculape à Egée, ville de Cilicie, fit plusieurs choses admirables, de quelques-unes desquelles je vous rappellerai la mémoire. »

Il rapporte ensuite les prodiges d'Apollonius, et après les avoir mis sous les yeux, il parle ainsi:

« A quel dessein vous rappelé-je ces merveilles?

Afin que vous puissiez comparer ensemble le jugement solide que nous portons de chaque chose, et le peu de solidité d'esprit des chrétiens, puisque nous ne regardons point comme Dieu, mais seulement comme l'ami des dieux, un homme qui a opéré de si grandes merveilles; et que les chrétiens, au contraire, publient que Jésus est Dieu, à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits. »

Un peu après, il ajoute :

« Ce qui est encore digne de considération, c'est que Pierre et Paul, et quelques autres de même espèce, hommes menteurs, ignorans et magiciens, ont vanté avec emphase les actions de Jésus; et Maxime d'Egée, le philosophe Damis, compagnons d'Apollonius, Philostrate d'Athènes, hommes savans, amateurs de la vérité, par amour pour les hommes, nous ont transmis les actions d'Apollonius, ce grand homme, ami des dieux.

Ἄκουε δ' οὖν ἅ φησιν αὐταῖς συλλαβαῖς· « ἄνω καὶ κάτω θρυλλοῦσι, σεμνύνοντες τὸν Ἰησοῦν, ὡς τυφλοῖς αὐτὰ δράσαντα θαυμάσια· Εἶτά τινα μεταξὺ εἰπὼν, ἐπιλέγει· σκεψώμεθα γε μὴν ὅσῳ βέλτιον καὶ συνετώτερον ἡμεῖς ἐκδεχόμεθα τὰ τοιαῦτα, καὶ ἣν περὶ τῶν ἐναρέτων ἔχομεν γνώμην ἀνδρῶν.» Ἐπὶ καὶ τούτοις τὸν Προκοννήσιον Ἀριστέαν, καὶ Πυθαγόραν, καὶ αὖ ἀρχαιοτέρους παρελθὼν ἐπιφέρει λέγων· «ἀλλ' ἐπὶ τῶν προγόνων ἡμῶν κατὰ τὴν Νήρωνος βασιλείαν, Ἀπολλώνιος ἤκμασεν ὁ Τυανεὺς, ὃς ἐκ παιδὸς κομιδῆ νέου, καὶ ἀφ' οὗπερ ἐν Αἰγαῖς τῆς Κιλικίας ἱεράσατο τῷ φιλανθρώπῳ Ἀσκληπιῷ, πολλὰ καὶ θαυμαστὰ διεπράξατο, ὧν, τὰ πλείω παρεὶς, ἡμῖν ποιήσομαι μνήμην.» Εἶτα καταλέγει, ἀπὸ πρώτου ἀρξάμενος, τὰ παράδοξα, μεθ' ἃ καὶ ἐπιλέγει ταῦτα κατὰ λέξιν· «τίνος οὖν ἕνεκα τούτων ἐμνήσθην; ἵνα ἐξῇ συγκρίνειν τὴν ἡμετέραν ἀκριβῆ καὶ βεβαίαν ἐφ' ἑκάστῳ κρίσιν, καὶ τὴν τῶν Χριστιανῶν κουφότητα· εἴπερ ἡμεῖς μὲν τὸν τοιαῦτα πεποιηκότα οὐ θεὸν, ἀλλὰ θεοῖς κεχαρισμένον ἄνδρα ἡγούμεθα· οἱ δὲ δι' ὀλίγας τερατείας τινὰς τὸν Ἰησοῦν θεὸν ἀναγορεύουσι.» Τούτῳ ἐπιφέρει μεθ' ἕτερα, φάσκων. Κᾀκεῖνο λογίσασθαι ἄξιον, ὅτι τὰ μὲν τοῦ Ἰησοῦ Πέτρος καὶ Παῦλος, καὶ τίνες τούτων παρα-

πλήσιοι, κεκόμπασιν, ἄνθρωποι ψεῦσται, καὶ ἀπαίδευτοι, καὶ γόητες· τὰ δὲ Ἀπολλωνίου Μάξιμος ὁ Αἰγιεὺς, καὶ Δάμις ὁ φιλόσοφος, ὁ συνδιατρίψας αὐτῷ, καὶ Φιλόστρατος Ἀθηναῖος, παιδεύσεως μὲν ἐπὶ πλεῖστον ἥκοντες, τὸ δ' ἀληθὲς τιμῶντες, διὰ φιλανθρωπίαν ἀνδρὸς γενναίου καὶ θεοῖς φίλου πράξεις μὴ βουλόμενοι λαθεῖν. » ταῦτα ῥήμασιν αὐτοῖς Ἱεροκλεῖ τῷ τὸν καθ' ἡμῶν ἐπιγεγραφότι λόγον, εἴρηται.

Quoique Hiéroclès s'efforce de dépriser les miracles de J. C., et de les mettre au-dessous de ceux d'Apollonius, il n'ose en contester la réalité : c'est tout ce que nous demandons pour le présent.

Les païens parlent ainsi de J. C. dans Arnobe : Il a été un magicien ; c'est par des sciences secrètes qu'il a opéré tout ce qu'il a fait d'extraordinaire ; il a volé dans les sanctuaires des Égyptiens les noms des génies puissans, et la doctrine la plus cachée. *Magus fuit; clandestinis artibus omnia illa perfecit; Ægyptiorum ex adytis angelorum potentium nomina et remotas furatus est disciplinas.*

L. 1, *p.* 25.

Lactance parle d'un magistrat païen qui avoit composé deux livres, qu'il adressoit aux chrétiens pour les inviter à quitter leur religion ; il y disoit que Jésus avoit été un magicien ; il ne contestoit point la réalité de ses prodiges, il se contentoit de dire qu'Apollonius en avoit fait de semblables ou de plus grands. *Si Magus Christus, quia mirabilia fecit... Ne tamen facta ejus mirabilia negaret, voluit òstendere Apollonium vel paria, vel etiam majora fecisse.*

L. 5, *c.* 3.

Lactance ajoute qu'il est surprenant que cet auteur aît passé sous silence Apulée, dont les païens ont aussi coutume de raconter plusieurs merveilles. *Mirum quòd Apulæum prætermisit, cujus solent, et multa et mira memorari.*

Le même écrivain rapporte un oracle d'Apollon de Milet, qui déclare que Jésus étoit un homme sage, qui a fait des prodiges; qu'il n'a point fait ces prodiges par la puissance divine, mais par celle de la magie.

L. 4, *c.* 13.

Eusèbe intitule ainsi le chapitre 8 du livre 3 de sa Démonstration évangélique, contre ceux qui croyoient que Jésus a été un magicien; il le commence en ces termes : A-t-on jamais vu un magicien qui ait institué une société où l'on pratique toutes les vertus, qui ait enseigné une doctrine pure comme celle que nous avons détaillée? que s'il a été un magicien, un sorcier, un imposteur, un fourbe ou un charlatan, comment a-t-il pu faire recevoir et pratiquer chez toutes les nations une doctrine telle que celle que nous voyons et entendons?

Πρὸς τοὺς οἰομένους γόητα γεγονέναι τὸν Χριστὸν τοῦ Θεοῦ. Καὶ δὴ τούσδε πρῶτον ἁπάντων ἐρωτητέον, τίνα φαῖεν πρὸς τὰ προωδευομένα· ἆρα γὰρ ἐπινοῆσαι δυνατὸν, ἄνδρα διδάσκαλον σεμνῆς καὶ παναρέτου πολιτείας, ἁγίων τε καὶ ἀληθῶν δογμάτων, οἵων προδιήλθομεν, γόητα τὸν τρόπον γεγονέναι; εἰ δὲ δὴ μαγγανευτής τις ἦν καὶ φαρμακεὺς, ἀπατεών τε καὶ γόης, πῶς ἂν τοιαύτης διδασκαλίας πᾶσι τοῖς ἔθνεσι κατέστη αἴτιος οἵας αὐτοὶ ὁρῶμεν ὀφθαλμοῖς, καὶ ἀκοαῖς εἰς δεῦρο παραλαμβάνομεν.

Un peu après, il décrit l'admirable propagation de l'évangile par toute la terre; ensuite il ajoute : Ce sont là les succès de ce nouveau magicien; ce sont là les enchantemens de celui que vous croyez être un séducteur : tels sont les disciples de Jésus, par lesquels vous pouvez connoître le maître. Mais examinons encore, par d'autres raisons, quel a été Jésus : vous dites qu'il a été un magicien, vous l'appelez un sorcier et un fourbe très-adroit.... vous dites qu'il a eu des imposteurs pour maîtres; qu'il a été instruit des sciences

sciences les plus secrètes des Egyptiens, par le moyen desquels il est devenu tel qu'on le publie.

Ταῦτ' ἦν τοῦ νέου καὶ καινοῦ γόητος τὰ κατορθώματα. Τοιαῦτα τοῦ νομιζομένου πλάνουτα γοητεύματα. Καὶ τοιοῖδε οἱ τοῦ Ἰησοῦ μαθηταὶ, ἀφ' ὧν δεῖ τὸν διδάσκαλον ὁποῖος τὶς ἦν γνωρίζειν. Φέρε δὴ ἔτι καὶ ταῦτον τὸν λόγον διερευνησώμεθα. γόητα φὴς αὐτὸν, ὦ οὗτος, ἀλλὰ καὶ φαρμακέα δεινὸν καὶ ἀπατεῶνα καλεῖς.... ἀλλὰ διδασκάλοις αὐτὸν φὴς προσετετυχηκέναι πλάνοις, μηδὲ λαθεῖν αὐτὸν τὰ σοφὰ τῶν Αἰγυπτίων, καὶ τῶν πάλαι παρ' αὐτοῖς λεγομένων τὰ ἀπόῤῥητα, παρ' ὧν συλλεξάμενον, ἄνδρα τοιοῦτον οἷον ὁ λόγος παρέστησεν ἀποδειχθῆναι.

Julien dit que Jésus n'a rien fait de mémorable, à moins qu'on ne veuille regarder comme quelque chose de grand, d'avoir guéri des boiteux et des aveugles, et d'avoir conjuré des démons dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie.

Ἰησοῦς ἐργασάμενος παρ' ὃν ἔζη χρόνον ἔργον οὐδὲν ἀκοῆς ἄξιον, εἰ μή τὶς οἴεται τοὺς κυλλοὺς καὶ τυφλοὺς ἰᾶσθαι, καὶ δαιμονῶντας ἐπορκίζειν, ἐν Βηθσαϊδᾷ καὶ ἐν Βηθανίᾳ ταῖς κώμαις, τῶν μεγίστων εἶναι.

Dans saint Cyrille, l. 6, contre Julien.

Un peu plus bas, le même prince parle ainsi : Quels biens Jésus a-t-il procurés à ses parens? car il dit qu'ils n'ont pas voulu lui obéir. Eh quoi! comment ce peuple indocile a-t-il donc obéi à Moyse? et Jésus, qui commandoit aux démons, et qui les chassoit; qui marchoit sur la mer; qui, comme vous le voulez, a fait le ciel et la terre, n'a pas pu changer les sentimens de ses amis et de ses proches, pour leur procurer le salut?

Ἰησοῦς τίνων ἀγαθῶν αἴτιος κατέστη τοῖς ἑαυτοῦ συγγενέσιν, οὐ γὰρ ἠθέλησαν, φησὶν, ὑπακοῦσαι αὐτῷ. Τί δὲ, ὁ σκληροκάρδιος, καὶ λιθοτράχηλος ἐκεῖνος λαὸς, πῶς ὑπήκουσε τοῦ Μωσέως; Ἰησοῦς δὲ, ὁ τοῖς πνεύμασιν ἐπιτάττων, καὶ βαδίζων ἐπὶ τῆς θαλάσσης, καὶ τὰ δαιμόνια ἐξελαύνων, ὡς δὲ ὑμεῖς θέλετε, τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν

γῆν ἀπεργασάμενος.... οὐκ ἠδύνατο τὰς προαιρέσεις ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἑαυτοῦ φίλων καὶ συγγενῶν μεταστῆσαι.

Dans saint Cyrille, l. 6.

Julien parle suivant sa persuasion, lorsqu'il dit que Jésus a chassé les démons et marché sur la mer; il ne fait sentir qu'il parle suivant le sentiment des chrétiens, que lorsqu'il dit que Jésus a fait le ciel et la terre: car c'est uniquement devant ces mots qu'il met ces paroles : Comme vous le voulez. La raison de cela est que Julien ne pouvoit se refuser à la créance des prodiges de Jésus, parce qu'ils étoient de notoriété publique; il n'en étoit pas de même de la création, qui n'étoit connue que par la révélation.

Au livre 7, Julien parle ainsi : Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses et des artifices qui sont contenus dans les évangiles.

Ὅταν ἰδίᾳ περὶ τῆς τῶν εὐαγγελίων τερατουργίας καὶ σκευωρίας ἐξετάζειν ἀρξώμεθα.

Julien reconnoît en termes exprès, que Jésus avoit guéri des boiteux et des aveugles, et chassé les démons dans les bourgs de Bethsaïde et de Béthanie; il reconnoît que Jésus commandoit aux esprits malins, qu'il chassoit les démons, qu'il marchoit sur la mer. Il dit que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été. Il dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux. Et dans le passage que nous venons de rapporter, il dit qu'il examinera en particulier les œuvres prodigieuses et les artifices qui sont contenus dans les évangiles. Il imite en cela Celse, qui, après avoir attribué, en plusieurs endroits, les prodiges de

Jésus à la magie, dit, dans un endroit, qu'il faut juger de ces prodiges de même que des tours des charlatans ou des opérations des magiciens. Mais dire que ces prodiges sont des opérations de la magie, ou des artifices, ou des tours de charlatans, ce n'est pas croire qu'ils sont faux, puisqu'en ce cas la distinction de Julien seroit ridicule; c'est reconnoître qu'ils ont été faits; et nous ne demandons pour le présent à nos ennemis, que l'aveu de leur réalité, à quelque principe qu'on les attribue.

Je ne peux m'empêcher de remarquer ici, que dom Ceillier, dans l'extrait qu'il donne des ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie, t. 13, p. 3 et 245, traduit ainsi le passage que nous venons de rapporter (Julien dit qu'il traitera dans la suite des prodiges attribués à Jésus-Christ, et qu'il en montrera la fausseté; qu'il prouvera aussi que les évangiles ne sont point véritables) : on peut voir, par le texte même, que Julien ne dit rien de cela. Aussi, sur ce qu'on se plaignit à dom Ceillier que, par sa traduction, il faisoit entendre que Julien avoit nié la réalité des prodiges du Sauveur, ce savant la corrigea dans une lettre que nous avons entre les mains, et traduisit ainsi le passage dont nous parlons : (*Atque hæc paulò pòst, cùm privatim de evangeliorum prodigiis, ac dolis quærere cœperimus*).

Julien ne se sert que deux fois du terme σκευωρία dans le premier livre de son ouvrage contre les chrétiens, qui est le seul qui nous reste. Il le commence par ces paroles : J'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrine σκευωρία des Galiléens, est une invention humaine malicieusement controuvée, qui n'a rien de divin.

Καλῶς ἔχειν μοὶ φαίνεται τὰς αἰτίας ἐκθέσθαι πᾶσιν ἀνθρώποις,

ὑφ' ὧν ἐπείσθην, ὅτι τῶν Γαλιλαίων ἡ σκευωρία πλάσμα ἐστὶν ἀνθρώπων ὑπὸ κακουργίας συντεθὲν, ἔχουσα μὲν οὐδὲν θεῖον.

Sûrement σκευωρία ne peut signifier ici que doctrine, créance; aussi Canisius l'a-t-il traduit en latin par *eruditio*, doctrine; et Ausbert par *secta*, secte, voulant désigner par ce mot, non ceux qui suivent les mêmes sentimens, mais les sentimens dont ils font profession; car sa version ne peut être juste qu'en ce dernier sens.

Julien emploie une seconde fois le terme σκευωρία dans ce passage que nous avons déjà rapporté, et qui occasionne cette discussion : Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses et des doctrines σκευωρίας qui sont contenues dans les évangiles.

Ὅταν ἰδία περὶ τῆς τῶν εὐαγγελίων τερατουργίας καὶ σκευωρίας. Ἐξετάζειν ἀρξώμεθα.

Je crois qu'il faut ici traduire σκευωρίας par doctrines, puisque ce terme étant certainement pris en ce sens dans le premier passage, il n'est pas croyable que dans un ouvrage dogmatique, et aussi petit que celui-ci, Julien l'ait employé dans une autre signification; d'ailleurs, le dessein de ce prince exige ce sens. Dans l'écrit qu'il composa contre nous, il s'étoit proposé de censurer la religion judaïque, et la chrétienne, qui en tire son origine. Dans son premier livre, il combat la doctrine, les lois et les prodiges rapportés par Moyse, et ce n'est qu'en passant qu'il dit quelque chose contre Jésus et ses disciples; il a donc dû se proposer, dans le second et le troisième, d'attaquer la doctrine, les lois et les prodiges de l'évangile. Ainsi, puisqu'il découvre son dessein dans le passage que nous examinons, il faut nécessairement que, par

le terme σκευωρίας, il entende les doctrines, comme par le mot τερατουργίας, il indique les prodiges de l'évangile.

Aussi Canisius, toujours d'accord avec lui-même, a traduit σκευωρία, dans ce second passage, par *doctrina*, synonyme d'*eruditio*, qu'il avoit employé dans le premier passage; mais Ausbert, oubliant qu'il avoit d'abord rendu σκευωρία par *secta*, le traduit ici par *dolus*, artifice. Il est vrai que, dans les auteurs des beaux siècles de la Grèce, ce terme signifie embûches, entreprise insidieuse, ruse, artifice; mais Ausbert ne devoit pas ignorer que les écrivains grecs du quatrième siècle et des suivans, ont pris plusieurs mots dans des acceptions bien différentes de celles que leur avoient données les anciens. Il avoit vu que σκευωρία, dans le premier passage, ne pouvoit recevoir aucune des significations dans lesquelles ce terme étoit employé. Il avoit reconnu, par le sens et la suite du discours, que Julien lui en donnoit une autre. Pourquoi donc ne se souvient-il plus ici de la signification que ce prince attache à ce mot?

Quoique, par ces raisons, nous soyons bien convaincus que la version d'Ausbert n'est pas exacte en cet endroit, nous l'avons toutefois suivie, comme la plus reçue, par la crainte que, si nous l'abandonnions, nos adversaires ne crussent qu'elle étoit désavantageuse à la cause que nous défendons.

La candeur dont nous faisons profession en écrivant cet ouvrage, ne nous permet pas de dissimuler une objection qui ne se présente pas d'abord dans un passage de Julien, mais qu'on en peut tirer par le raisonnement. Ce prince commence le premier des livres qu'il a composés contre le christianisme, par ces paroles : J'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doc-

trine des Galiléens étoit une invention humaine malicieusement controuvée, qui n'a rien de divin, mais qui, abusant de la partie de l'âme qui aime les fables, qui donne dans les puérilités et qui est sans raison, a engagé les hommes, par des récits pleins de prodiges, à croire qu'elle enseigne la vérité.

Καλῶς ἔχειν μοὶ φαίνεται τὰς αἰτίας ἐκθέσθαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὑφ' ὧν ἐπείσθην, ὅτι τῶν Γαλιλαίων ἡ σκευωρία πλάσμα ἐστὶν ἀνθρώπων, ὑπὸ κακουργίας συντεθὲν, ἔχουσα μὲν οὐδὲν θεῖον, ἀποχρησαμένη δὲ τῷ φιλομύθῳ, καὶ παιδαριώδει, καὶ ἀνοήτῳ τῆς ψυχῆς μορίῳ, τὴν τερατολογίαν εἰς πίστιν ἤγαγεν ἀληθείας.

Dans S. Cyrille, l. 2.

Julien insinue que ces récits pleins de prodiges, que les chrétiens ont faits pour autoriser leur doctrine, ne contiennent que des fictions, puisqu'il dit qu'on s'en est servi pour satisfaire le penchant que les hommes ont pour les fables.

Je demande d'abord : Pourquoi, si Julien étoit persuadé que les miracles attribués à Jésus et aux apôtres étoient faux, il ne s'est pas expliqué nettement sur ce sujet? pourquoi se contente-t-il de l'insinuer assez obscurément? pourquoi s'enveloppe-t-il? pourquoi se fait-il deviner? Les chrétiens des trois premiers siècles, convaincus que les merveilles attribuées à Jupiter, à Bacchus, à Mercure, etc., n'étoient que des fictions des poëtes, le disoient hautement, clairement et sans détour : ce n'étoient cependant que de simples particuliers, que l'on punissoit des morts les plus cruelles, dès qu'ils attaquoient la religion dominante; et Julien, maître du monde, qui croit, comme on le veut supposer, que les prodiges de Jésus et de ses disciples ne sont que des mensonges, n'ose pas le déclarer publiquement, clairement et sans détour! Il dit plusieurs fois que ces merveilles sont des

opérations magiques; pourquoi ne tranche-t-il pas la difficulté tout d'un coup, en les niant? Que craint-il? Il ne peut appréhender autre chose, que de se voir accablé par l'évidence de la vérité, que de se perdre de réputation aux yeux de l'univers, en rejetant des faits que la notoriété publique avoit rendus incontestables; ainsi, sa crainte est une nouvelle preuve de la réalité de ces prodiges.

Dom Luc d'Achery, au premier volume de son Spicilège, a publié les consultations de Zachée, chrétien, et d'Apollonius, philosophe païen, écrites par un nommé Evagre, qui vivoit vers l'an 400 de Jésus-Christ. Apollonius, au chap. 13 du premier livre, parle ainsi : Je me souviens que les chrétiens ont allégué depuis long-temps que Jésus a guéri différentes espèces de maladies, et ressuscité des morts; mais je ne vois pas qu'il mérite d'être singulièrement admiré pour cela, puisque ceux des magiciens qui sont les plus habiles, ressuscitent les morts, et que les médecins guérissent toutes sortes d'infirmités. *Memini dudùm et curationum veritates et mortuorum suscitationes fuisse prolatas, in quibus tamen specialem Christi admirationem fuisse non video; siquidem cùm et peritiores magi mortuos suscitent, et medici universis debilitatibus remedia largiantur.*

Voy. le cinquième vol. des Anecdotes de dom Martenne, p. 2 et 3.

Volusien écrit à saint Augustin, que les démons chassés, les malades guéris, et les morts ressuscités, sont peu de chose pour un Dieu, puisque d'autres en ont fait autant. *Quoniam larvalis illa purgatio, debilium curæ, reddita vita defunctis; hæc si et alios cogites, Deo parva sunt.* Le comte Marcellin, priant saint Augustin de répondre aux difficultés de Volusien et des autres païens, s'exprime ainsi : Ils nous citent toujours leur Apollonius et leur Apulée, et autres

semblables magiciens, à qui ils soutiennent qu'on a vu faire de plus grands miracles qu'à Jésus-Christ. *Apollonium siquidem nobis suum, et Apuleium, aliosque magicæ artis homines in medium proferunt, quorum majora contendunt extitisse miracula.*

Let. 135 *et* 136, *parmi celles de S. Augustin.*

Quelques païens attribuoient à Jésus-Christ des livres de magie. *Ita verò isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse existimant, dicant contineri eas artes, quibuscum putant illa fecisse miracula, quorum fama ubique percrebuit.*

S. Augustin, l. 1, *de l'accord des évangélistes, c.* 14.

Dans l'appendice du huitième tome de la nouvelle édition de saint Augustin, on voit un discours sur le symbole, qui paroît avoir été composé dans le temps que les Vandales ariens dominoient en Afrique, et y persécutoient les catholiques. L'auteur dit que les païens attribuoient les miracles de Jésus-Christ à la magie, et que, selon eux, c'étoit par la puissance de cet art qu'il étoit adoré après sa mort. *Christum magicis artibus fecisse dicunt quæcumque fecit miracula. Nam et hoc quòd mortuus colitur, magicæ potentiæ deputandum esse contendunt.*

(Voyez encore les preuves 15, 20 et 51.)

13. Pilate, à leur sollicitation, le fit expirer ignominieusement sur une croix.

(Voyez le témoignage de Tacite, p. 3 de l'histoire.)

Celse dit que Jésus fut puni de ses crimes chez les Juifs. Le Juif sous le nom duquel Celse parle quelquefois, dit que les Juifs ont couvert Jésus d'ignominie, qu'ils l'ont condamné au dernier supplice, que

les chrétiens donnent pour fils de Dieu un homme très-méprisable, qui a été flagellé et crucifié.

Κέλσος περὶ τοῦ Ἰησοῦ λέγων πλημμελήσαντα αὐτὸν δεδωκέναι παρὰ Ἰουδαίοις δίκην, λέγει δὲ ὁ παρὰ τῷ Κέλσῳ Ἰουδαῖος διὰ τί ἠτιμάζομεν ὃν προεκηρύσσομεν; ἢ ἵνα πλέον τῶν ἄλλων κολασθῶμεν; Μετὰ ταῦτα φησὶν ὁ Ἰουδαῖος· πῶς δὴ ἐμέλλομεν τοῦτον νομίζειν θεόν.... καὶ ἐπειδὴ ἡμεῖς ἐλέγξαντες αὐτὸν, καὶ καταγνόντες ἠξιοῦμεν κολάζεσθαι ἐπεὶ λόγον ἐπαγγελλομένοι υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ ἀποδείκνυμεν οὐ λόγον καθαρὸν καὶ ἅγιον, ἀλλὰ ἄνθρωπον ἀτιμότατον ἀπαχθέντα καὶ ἀποτυμπανισθέντα.

Dans Origène, l. 2, n. 5, 8, 9 et 31.

Celse dit que Jésus a été cloué à la croix.

Ὁ διδάσκαλος αὐτῶν σταυρῷ ἐνηλώθη.

L. 6, n. 34.

Cécilius dit que les chrétiens adorent des scélérats et un homme puni, pour son crime, du dernier supplice; qu'ils adorent les croix qu'ils méritent. *Qui hominem summo supplicio pro facinore punitum, et crucis ligna feralia eorum ceremonias fabulatur, congruentia perditis sceleratisque tribuit altaria, ut id colant quod merentur.*

Dans Minucius Félix, p. 22 et 23.

Les païens reprochent aux chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition. *Colitis hominem natum et (quod personis infame est vilibus) crucis supplicio interemptum, et Deum fuisse contenditis, et superesse adhuc creditis et quotidianis supplicationibus adoratis.*

Dans Arnobe, l. 1, n. 23.

Julien dit que les chrétiens adorent le fils de Dieu, qu'ils adorent le bois de la croix, qu'ils quittent les dieux éternels pour adorer un Juif mort.

Εἰ γὰρ οὐδένα θέλει προσκυνεῖσθαι, τοῦ χάριν τὸν Υἱὸν τοῦτον προσκυ-

νεῖτε..... τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον..... οἱ κατακολουθοῦντες ὑμῖν εἰς τοῦτο ἦλθον ὀλέθρου, ὥστε τοὺς αἰωνίους ἀφέντες θεοὺς, ἐπὶ τῶν Ἰουδαίων μεταβῆναι νεκρόν.

Dans S. Cyrille, l. 5 *et* 6.

(Voyez les extraits des Sepher toldos Jeschu, dans la preuve précédente.)

14. Ses disciples assurèrent qu'il étoit ressuscité.

Le Juif sous le nom duquel Celse parle, dit que les chrétiens assuroient que Jésus-Christ étoit ressuscité après sa mort.

Τοιαῦτα ἀπηντηκέναι· καὶ ὅτι ζῶν μὲν οὐκ ἐπήρκεσεν ἑαυτῷ, νεκρὸς δ' ἀνέστη, καὶ τὰ σημεῖα τῆς κολάσεως ἔδειξεν ὁ Ἰησοῦς καὶ τὰς χεῖρας, ὡς ἦσαν πεπερονημέναι.

Dans Origène, l. 2, *n.* 59.

Les Juifs envoyèrent des personnes par toute la terre, et publièrent de tous côtés qu'il s'étoit élevé dans la Judée une nouvelle secte, qui portoit le nom de chrétiens, qui soutenoit l'athéisme et détruisoit toutes les lois; que son auteur étoit un certain imposteur de Galilée, nommé Jésus, lequel ils avoient fait mourir en croix; mais que ses disciples, étant venus pendant la nuit, avoient enlevé son corps du tombeau où on l'avoit mis; que, par ce moyen, ils trompoient les hommes, en leur faisant accroire qu'il étoit ressuscité et monté aux cieux, et que la doctrine qu'ils se vantoient d'avoir apprise de lui, étoit une doctrine impie, détestable, sacrilége.

S. Justin, dialogue avec Triphon, n. 108.

(Voyez dans la douzième preuve, les extraits des Sepher toldos Jeschu.)

Selon la tradition des anciens Juifs, le Messie devoit ressusciter le troisième jour après sa mort.

Dans le livre Mechilta, le rabbi Moyse Hadarsan, après avoir rapporté ces paroles du psaume 30 : *Sa colère ne dure qu'un moment, la vie est dans sa faveur*, s'explique ainsi : Cela a été dit du juste, notre Messie, parce que sa mort ne sera que d'un moment, et que sa vie, soit pour la donner aux autres, soit pour la recevoir en lui-même, sera dans sa volonté. Ces paroles du psaume sont suivies de celles-ci : *Le soir on est dans les pleurs, et le matin on est dans les chants d'allégresse*.......... Lorsque le Messie mourra, tous ses disciples seront affligés de sa mort; et lorsqu'il retournera à la vie, ou lorsqu'il ressuscitera, ils se réjouiront et chanteront. *Dixit R. Moses Hadarsan, quoniam momentum in irâ ejus, vita in beneplacito ejus. Hoc dictum est de Messiâ justo nostro. Quoniam erunt in momento mors et vita ejus pro voluntate suâ, ad dandum aliis, et ad recipiendum in semetipso. Et huic conjungitur illud immediatè in eodem psal. sequens : ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum cantus.... Cùm autem ipse morietur, tristes erunt de morte ejus omnes sectatores nominis ejus; et cùm ad vitam redibit, sive cùm resurget, gaudebunt, et canent.*

Galatin, de Arcanis catholicæ veritatis, l. 8, *c.* 22.

Jérôme de Sainte-Foi rapporte un autre passage du même auteur, pris de son commentaire sur la Genèse, expliquant ces paroles du ch. 22 : Le troisième jour, Abraham ayant levé les yeux, vit de loin le lieu que Dieu lui avoit désigné pour immoler son fils Isaac; il dit : Il y a dans l'Ecriture sainte plusieurs trinités de jours, dont une est la résurrection du Messie. *Multæ sunt in Sacrâ Scripturâ dierum trinitates, quarum una est resurrectio Messiæ.*

L. 1, *c.* 8.

15. Ils (les Juifs) dirent ensuite qu'il avoit été ressuscité par la force de la nécromancie.

Les Juifs disent que Christ a exercé la nécromancie, et qu'il a été ressuscité par la force de cet art, après avoir été mis en croix. *Dicunt (Judæi) præterea Christum necromantiam exercuisse, ejusque vi post crucem fuisse suscitatum.*

Actes de S. Pionius, c. 3, dans Bollandus, 1er février.

16. Enfin, ils (les Juifs) écrivirent que le corps de Jésus avoit été pris et caché par Judas, qui le fit voir au peuple lorsque les apôtres prêchèrent sa résurrection.

(Voyez dans la preuve 12, ce que nous avons rapporté des Sepher toldos Jeschu.)

OBSERVATIONS

Sur ce qu'on lit dans Joseph, touchant Jésus-Christ.

Nous plaçons ici le témoignage ou le silence de Joseph, au choix de nos adversaires.

Voici ce témoignage traduit fidèlement :

En même temps parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler homme; car il fit une infinité de prodiges, et il enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disciples qui embrassèrent sa doctrine, tant des gentils que des Juifs. Il étoit le Christ; et Pilate, poussé par l'envie des premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avoient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer; il leur apparut vivant trois jours après sa mort, les prophètes ayant prédit et sa résurrection, et plusieurs

autres choses qui le regardoient; et encore aujourd'hui la secte des chrétiens subsiste et porte son nom.

Γίνεται δὲ κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον Ἰησοῦς σοφὸς ἀνὴρ, εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή. Ἦν γὰρ παραδόξων ἔργων ποιητὴς, διδάσκαλος ἀνθρώπων τῶν ἡδονῇ τ'ἀληθῆ δεχομένων· καὶ πολλοὺς μὲν Ἰουδαίους, πολλοὺς δὲ καὶ Ἑλληνικοὺς ἐπηγάγετο. Ὁ χριστὸς οὗτος ἦν. Καὶ αὐτὸν ἐνδείξει τῶν πρώτων ἀνδρῶν παρ' ἡμῖν σταυρῷ ἐπιτετιμηκότος Πιλάτου, οὐκ ἐπαύσαντο οἵγε πρῶτον ἀγαπήσαντες. Ἐφάνη γὰρ αὐτοῖς τρίτην ἔχων ἡμέραν πάλιν ζῶν, τῶν θείων προφητῶν ταῦτα καὶ ἄλλα μυρία θαυμάσια περὶ αὐτοῦ εἰρηκότων, εἰς τα νῦν τῶν χριστιανῶν ἀπὸ τοῦδε ὠνομασμένων οὐκ ἐπέλιπε τὸ φῦλον.

Antiquités judaïques, l. 18, c. 4.

On trouve dans ce passage la prédication, les miracles, les disciples, la mort, la résurrection de Jésus-Christ. On y assure même que ce dernier événement avoit été prédit par les prophètes, de même que plusieurs autres choses qui le regardoient. Comme nos adversaires traiteront sûrement de supposé un passage dans lequel un prêtre juif et pharisien reconnoît tous les faits qui servent de fondement à notre religion, on n'en fera aucun usage, pour ne pas s'écarter du dessein que l'on s'est proposé, de ne rien employer dans cet ouvrage qui soit contesté. On accordera donc aux incrédules, que Joseph n'a point parlé de Jésus-Christ. Examinons les inductions que l'on peut tirer de son silence.

1°. Cet historien, qui naquit trois ou quatre ans après la mort de Jésus-Christ, n'a pu ignorer qu'il avoit paru dans la Judée un homme charlatan, imposteur, magicien ou prophète, nommé Jésus, qui avoit fait des prodiges, ou qui avoit trouvé le secret de le faire croire à un certain nombre de personnes. Il ne pouvoit ignorer que, de son temps, il y avoit encore, dans cette province, des gens qui faisoient

profession de le reconnoître pour maître. Lorsqu'il fut transporté à Rome, il ne put ignorer que Néron avoit fait punir, par des supplices inusités et extraordinaires, un grand nombre de chrétiens qui étoient dans cette ville; il ne put ignorer que leur martyre avoit été un spectacle pour le peuple romain: spectacle d'un si grand éclat, que Tacite et Suétone l'avoient consigné dans les annales de l'empire. Il vit que, sous Domitien, on faisoit, à Rome et dans les provinces, le procès aux chrétiens, et qu'ils étoient punis de mort par les ordres de l'empereur.

2°. Joseph a-t-il dû parler de Jésus et de ses disciples dans son histoire? n'a-t-il pas pu regarder cet événement comme n'étant pas assez considérable pour y tenir place? Je réponds que non, et voici les raisons sur lesquelles je m'appuie :

1°. Du temps de Joseph, les chrétiens étoient déjà une société si considérable, qu'elle attiroit l'attention des empereurs. Ces maîtres du monde portoient des lois contr'eux, décernoient contr'eux le dernier supplice, et les faisoient rechercher par les magistrats. Ainsi l'intégrité de l'histoire exigeoit que l'on en parlât : Tacite et Suétone en ont jugé ainsi, eux pour qui la secte des chrétiens étoit un objet bien moins intéressant que pour un Juif tel que Joseph. Ces deux historiens ont cru que la naissance et l'établissement du christianisme étoit d'une assez grande importance pour tenir rang parmi les grands événemens qu'ils transmettoient à la postérité.

2°. Joseph, au liv. 18 de ses Antiquités, ch. 2, parle des trois sectes qui étoient chez les Juifs : des esséniens, des saducéens et des pharisiens, quoique ces deux dernières ne subsistassent plus après la ruine de la nation, et dans le temps qu'il écrivoit son his-

toire. Il ne devoit donc pas se taire sur la secte des chrétiens, qui, s'étant formée parmi les Juifs, subsistoit encore de son temps, avoit pris bien d'autres accroissemens que celles dont il parle, puisqu'elle s'étoit répandue dans les diverses provinces de l'empire, et même dans la capitale, tandis que les autres n'étoient pas sorties de la Judée ou de quelques lieux voisins.

3°. Joseph parle exactement de tous les imposteurs ou chefs de parti qui se sont élevés parmi les Juifs, depuis l'empire d'Auguste jusqu'à la ruine de Jérusalem. Il écrit que Judas le gaulanite ou le galiléen, excitoit les Juifs à se soulever contre les Romains; et, dans un autre endroit, il dit que le président Tibère Alexandre fit crucifier les deux fils de ce séditieux. Antiquités judaïques, l. 18, c. 1. L. 20, c. 3.

Il raconte qu'un imposteur assembla les Samaritains sur le mont Garisim, en leur promettant qu'il leur découvriroit les vaisseaux sacrés que Moyse avoit enfouis en ce lieu.

Il parle de la prédication de saint Jean-Baptiste, du concours du peuple qui se faisoit auprès de lui. Il rend témoignage à la sainteté de sa vie; il ajoute que les Juifs crurent que l'armée d'Hérode avoit été défaite par Arétas, roi des Arabes, en punition du crime que ce prince avoit commis en faisant mourir ce saint homme. L. 18, c. 7.

Il rapporte qu'un imposteur, nommé Theudas, séduisit un grand nombre de Juifs, et les conduisit vers le Jourdain, en leur promettant qu'il diviseroit ce fleuve, et le leur feroit passer à pied sec. Cuspius Fadus, président de la Judée, en ayant été averti, envoya des gens de guerre qui dissipèrent cette multitude, qui tuèrent Theudas, dont ils rapportèrent la tête au président. L. 20, c. 2.

L. 20, c. 6. Il écrit que Félix, président de la province, ayant pris par ruse Éléazar, fils de Dinée, chef d'une troupe considérable de brigands, il l'envoya chargé de chaînes à Rome.

Idem. Il raconte qu'un Égyptien, étant venu à Jérusalem, se donna pour prophète, et persuada au peuple de le suivre sur la montagne des Oliviers, d'où il verroit tomber par ses ordres les murailles de Jérusalem; ce qui étant venu à la connoissance de Félix, il se mit à la tête des troupes qui étoient dans cette ville, et ayant chargé cette populace séduite, il en tua quatre cents, et prit deux cents prisonniers. L'Egyptien s'étant sauvé, ne parut plus.

L. 20, c. 7. Il rapporte qu'un imposteur magicien attira le peuple dans le désert, en lui promettant que, sous sa conduite, il seroit à couvert de toutes sortes de maux. Le président Festus envoya contr'eux des troupes, qui les défirent et les dissipèrent.

Jésus étoit le chef d'un parti bien plus considérable, et qui faisoit bien plus de bruit que tous ceux dont cet auteur a parlé. Ces imposteurs, ces chefs de parti, ces hommes qui avoient fait des assemblées, n'avoient eu des sectateurs que dans la Judée; leur parti, leurs assemblées avoient été bientôt dissipées, et il n'en restoit plus que le souvenir, lorsque Joseph écrivoit son histoire. Il n'en étoit pas ainsi de la secte, de l'assemblée, du parti qu'avoit formé Jésus; il subsistoit encore du temps de Joseph, il étoit répandu dans toutes les provinces de l'empire et jusque dans la capitale. Les maîtres du monde employoient toute leur autorité pour l'anéantir; ainsi ce parti ou cette secte méritoit bien plus que toutes celles dont parle Joseph, de tenir un rang dans son histoire.

Joseph n'ayant pu ignorer Jésus, ni la secte dont il

il étoit chef; ayant dû, conformément aux lois de l'histoire et à la méthode qu'il s'étoit prescrite, écrire ce qu'il en savoit, pourquoi a-t-il gardé sur cela un si profond silence? Essayons de le découvrir. Pour y parvenir, je forme ce raisonnement.

Ou cet historien a cru que tout ce que les disciples de Jésus disoient de leur maître étoit faux, ou il a cru qu'il étoit vrai. Dans le premier cas, il ne se seroit pas tu; tout le portoit à parler en cette occasion; l'intérêt de la vérité, le zèle pour sa religion, dont les chrétiens, par leurs impostures, sapoient les fondemens; l'amour de sa nation, que les disciples de Jésus accusoient d'avoir fait mourir, par une maligne et cruelle jalousie, le Messie, le fils de Dieu. En dévoilant les impostures des apôtres, Joseph couvroit de confusion les ennemis de son peuple; il se rendoit agréable à sa nation, il se concilioit la faveur des empereurs qui persécutoient le christianisme naissant; il s'attiroit les applaudissemens de tous les hommes qui avoient cette religion en horreur; il détrompoit les chrétiens mêmes que les premiers disciples de Jésus avoient séduits. Croira-t-on jamais qu'un homme instruit d'une fourberie qu'il est si intéressé de faire connoître, garde sur cela le plus profond silence, surtout lorsque l'occasion se présente si naturellement d'en parler? Si l'on répandoit parmi le peuple de faux miracles qui tendissent à ébranler sa foi, avec quel zèle nos écrivains ne découvriroient-ils pas l'imposture pour prévenir la séduction? ne regarderoient-ils pas, et avec raison, le silence, en cette occasion, comme une prévarication criminelle? Il paroît donc évident que si Joseph avoit cru que ce que les apôtres disoient de leur maître étoit faux, il auroit eu soin de le faire connoître; s'il ne l'a pas cru faux, il l'a cru vrai; et

la seule crainte de déplaire à sa nation, aux Romains, aux empereurs, lui a fermé la bouche; auquel cas son silence vaut son témoignage, et sert également pour autoriser la vérité des faits sur lesquels le christianisme est établi.

J'écrivois ces observations en 1754. Je les communiquai alors à quelques personnes qui en parurent satisfaites. J'ai vu depuis avec plaisir le nouveau traducteur de Joseph penser comme moi, que le silence de cet auteur sur Jésus-Christ vaudroit son témoignage.

17. **Après la mort de Jésus, une partie des Juifs fit profession de sa doctrine.**

(Voyez le témoignage de Tacite, p. 3 de l'histoire.)

Ananus, pour lors grand-prêtre, assembla un conseil, devant lequel il cita Jacques, frère de Jésus, qu'on appelle Christ, et quelques autres, et les fit condamner à être lapidés comme coupables d'avoir violé et transgressé la loi.

Ἄνανος καθίζει συνέδριον κριτῶν· καὶ παραγαγὼν εἰς αὐτὸ τὸν ἀδελφὸν Ἰησοῦ τοῦ λεγομένου χριστοῦ Ἰάκωβος ὄνομα αὐτῷ, καὶ τίνας ἑτέρους, παρανομησάντων κατηγορίαν ποιησάμενος, παρέδωκε λευσθησομένους.

Joseph, Antiquités judaïques, l. 20, c. 8.

Celse dit qu'une partie des Juifs embrassa la doctrine de Jésus-Christ.

Ἰουδαίους ὄντας ἄλλους κατὰ τοὺς Ἰησοῦ χρόνους, ἐστασιακέναι πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἰουδαίων, καὶ τῷ Ἰησοῦ κατηκολουθηκέναι.

Dans Origène, l. 3, n. 7.

18. 19. **Tout au contraire, cette religion (le christianisme) prit de nouvelles forces, et de la Judée elle se répandit dans tout l'univers.**

(Voyez le témoignage de Tacite, p. 3 de l'histoire.)

Le rabbin Moyse l'égyptien, dans le prologue de son grand traité, dit que la raison qui porta Judas le saint à écrire la Mime sous l'empire d'Antonin le Pieux, fut le progrès prodigieux du christianisme, qu'il appelle le mauvais règne. *Causa propter quam Magister noster sanctus hoc fecit, fuit, quia vidit quòd studentes diminuebantur, et labores et adversitates crescebant, et regnum nequam ascendebat et dominabatur mundo, et Israël migrabat per extremitates; et propterea ne confunderentur, errores et ceremonias Pharisæorum prædecessorum suorum in scriptis ponere statuit.*

Dans Jérôme de Sainte-Foi, l. 1, *c*. 5.

Sénèque le philosophe, dans le traité qu'il avoit écrit contre les superstitions, dit en parlant des Juifs : Les coutumes de cette nation impie ont pris un si grand accroissement, qu'elles sont déjà reçues par tout le monde, et les vaincus donnent la loi aux vainqueurs. *Cùm interim usque eò sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit, ut per omnes jam terras recepta sit: victi victoribus leges dederunt.*

Dans S. Augustin, de la Cité de Dieu, l. 6, c. 11.

Dion Cassius dit que la nation des Juifs, quoiqu'elle ait souvent été affoiblie par les Romains, s'est cependant si fort accrue, qu'elle triomphe des lois.

Καὶ ἐςὶ παρὰ τοῖς Ρωμαίοις τὸ γένος τῦτο κολυθὲν πολλάκις, αὐξηθὲν δὲ ἐπὶ πλεῖςον, ὥςε καὶ (ἐς) παῤῥησίαν τῆς νομίσεως ἐκνικῆσαι.

L. 37.

La religion juive n'avoit pas pris, du temps de Néron, un si grand accroissement, qu'on ait pu dire qu'elle étoit déjà reçue par tout le monde; on n'a jamais pu dire que la nation juive triompha des lois

des Romains, puisque les Romains lui ont toujours permis le libre exercice de la religion et de ses usages. Tout cela n'a pu se dire avec vérité que des chrétiens, que Sénèque et Dion ont confondus avec les Juifs, ainsi que plusieurs autres païens.

Julien dit que, dès les premiers temps, il y avoit un grand nombre de chrétiens.

Ὁ χρηστὸς Ἰωάννης, αἰσθόμενος ἤδη πολὺ πλῆθος ἑαλωκὸς ἐν πολλαῖς τῶν Ἑλληνίδων πόλεων ὑπὸ ταύτης τῆς νόσου.

Dans S. Cyrille, l. 10.

20. Ceux qui la (la religion chrétienne) prêchoient, opérèrent des prodiges, qui furent attribués par les païens à la magie.

Dans le Talmud de Jérusalem, au livre Avoda Zara, on lit : On dit au rabbi Johanan que le fils du rabbi Jehosua, fils de Lévi, avoit mangé quelque chose de venimeux, qu'on avoit invoqué sur lui le nom de Jésus, fils de Panther, et qu'il avoit été guéri. Après cette guérison, le père de celui qui avoit ainsi recouvré la santé, dit à celui qui l'avoit guéri : Qu'est-ce que vous avez prononcé sur mon fils ? Il lui répondit : J'ai invoqué le nom de Jésus de Nazareth. Le père de celui qui avoit été guéri lui dit : Il auroit été plus avantageux à mon fils de mourir, que d'être guéri de cette sorte. Celui qui avoit été guéri mourut après que son père eut prononcé ces paroles. Le rabbi Josés dit qu'un serpent mordit Eléazar, fils de Duma. Jacob, un des disciples de Jésus, fils de Panther, vint auprès de lui pour le guérir, et il lui dit : J'invoquerai sur vous le nom de Jésus de Nazareth, et vous serez guéri. Le rabbi Semuel dit au malade : Fils de Duma, cela n'est pas permis. Le fils de Duma lui répondit : Je vous prouverai qu'il m'est permis de me faire guérir

ainsi. Le rabbi Semuel ne lui permit pas d'entrer en preuve, et le malade mourut.

On lit aussi ce dernier événement dans le commentaire sur l'Ecclésiaste, au ch. 1. Voici comme il est rapporté : Il arriva qu'un serpent mordit le rabbi Eléazar, fils de Duma. Jacob vint de Zakaniah pour le guérir au nom de Jésus, fils de Panther. Le rabbi Semuel ne voulut pas le permettre, et il dit au fils de Duma que cela ne lui étoit pas permis. Le fils de Duma lui dit : Permettez que cet homme me guérisse, et je vous alléguerai une autorité pour prouver que cela m'est permis. Le fils de Duma ne put point alléguer cette autorité, et il mourut. *Dixit rabbi Johanan, quòd filius filii rabbi Jehosuæ, filii Levi, quoddam mortiferum deglutiverat, conjuratumque illi fuit in nomine Jesu, filii Panther, et sanatus est : cùm autem evasisset, dixit pater pueri ei qui eum sanum fecerat : Quid super eum dixisti? Ait illi : Nomen Jesu Nazareni invocavi. Dixit pater pueri : Remissius fuisset ei, si mortuus fuisset, et non audisset verbum hoc. Et sic statim factum est ei. Dixit rabbi Joses quòd serpens quidam momordit Eleazar, filium Duma. Venit igitur ad eum Jacob, id est, Jacobus, vir quidam de discipulis Jesu, filii Panther, ut curaret eum, et ait ei : Dicam tibi ex nomine Jesu Nazareni, et curaberis. Dixit ei rabbi Semuel : Non licet tibi hoc, fili Duma ; at ille dixit ei : Et ego inducam probationem, quòd licitum sit mihi ut curet me. Et non permisit eum inducere probationem, donec mortuus est. Accidit quòd R. Eleazarum, filium Duma, momorderit serpens. Venitque Jacob, id est, Jacobus, de villâ Zaccaniâ ad curandum eum in nomine Jesu, filii Panther. Et non permisit eum R. Semuel, sed dixit ei : Non licet tibi, fili Duma. Ait ille : Permitte*

Voy. les p. 28 et 29.

me curari; et ego inducam contra te autoritatem quòd liceat mihi. Et nequivit autoritatem inducere donec egressa est anima ejus.

Dans Galatin, Arc. ver. cath., *p.* 558 *et* 559.

Dans le Talmud de Jérusalem, au traité Sciabath, ch. 14, on lit encore le même événement en ces termes : Le rabbi Eligazer, fils de Duma, ayant été mordu d'une couleuvre, Jacob vint du château de Samma pour le guérir au nom de Jésus l'artisan; mais il en fut empêché par le rabbi Ismaël. Eligazer s'éleva contre Ismaël, assurant qu'il pourroit être guéri de cette sorte. Pendant la dispute, Eligazer mourut en présence d'Ismaël, qui s'écria: Fils de Duma, tu es heureux d'être sorti de ce monde en paix, sans avoir transgressé la loi des sages. *Rabbi Eligazer, filio Duma, colubri morsu ægrotante, venisse ad eum Jacobum è castello Samma, ut in nomine Jesu fabri eum curaret; sed à rabbi Ismaele prohibitum, cùmque contra eum obniteretur ipse Eligazer, affirmans id fieri potuisse, inter altercandum, serpente veneno, coram ipso Ismaele extinctus est, qui tunc exclamavit hæc dicens: O te felicem filium Duma, qui ex hoc mundo in pace migrasti, nec transgressus es materiam sapientum.*

On lit la même histoire dans le Talmud de Babylone, au traité de l'Idolâtrie, c. 2, avec cette seule différence, que le château d'où vient Jacob, est appelé Savania au lieu de Samma. Il est parlé de ce Jacob en plusieurs endroits du Talmud de Babylone, et toutes les fois qu'on le nomme, on le qualifie de disciple de Jésus l'artisan; ce qui ne permet pas de douter que ce Jacob ne soit l'apôtre S. Jacques, dont le nom hébreu est Jacob.

Annales de Baronius, *t.* 1, *année* 63, §. 8.

Suétone, qui a vécu du temps des apôtres, décrit la persécution de Néron contre les chrétiens, en ces termes : Il punit de divers supplices les chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnée à la magie. *Afflicti suppliciis christiani, genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ.*

Vie de Néron.

Le Juif que Celse introduit pour combattre les chrétiens, désigne les apôtres et les disciples de Jésus par le nom de magiciens.

Τὶς τοῦτο εἶδε; γυνὴ πάροιστρος, ὡς φατὲ, καὶ εἴ τις ἄλλος τῶν ἐκ τῆς αὐτῆς γοητείας.

Dans Origène, contre Celse, l. 2, n. 55.

Dans le dialogue de Lucien, intitulé Philopatris, les chrétiens sont appelés magiciens.

(Voyez la preuve 127.)

Julien dit que S. Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été.

Ἀλλὰ καὶ τὸν πάντας πανταχοῦ τοὺς πώποτε γόητας καὶ ἀπατεῶνας ὑπερβαλλόμενον Παῦλον.

Dans S. Cyrille, l. 3.

Parlant ailleurs des apôtres en général, il dit qu'il est vraisemblable qu'ils ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux.

Σκοπεῖτε οὖν, ὅπως παλαιὸν ἦν τοῦτο τοῖς Ἰουδαίοις τῆς μαγγανείας τὸ ἔργον, ἐγκαθεύδειν τοῖς μνήμασιν, ὀνυπνίων χάριν· ὃ δὲ καὶ τοὺς ἀποστόλους ὑμῶν εἰκὸς ἐστὶν, κατὰ τὴν τοῦ διδασκάλου τελευτὴν ἐπιτηδεύσαντας, ὑμῖν τε ἐξαρχῆς, παραδοῦναι τοῖς πρώτοις πεπιστευκόσι, τεχνικώτερον ὑμῖν αὐτοὶ μαγγανεῦσαι, τοῖς δὲ μετὰ αὐτοὺς ἀποδεῖξαι δημοσίᾳ τῆς μαγγανείας ταύτης καὶ βδελυρίας τὰ ἐργαστήρια.

Dans S. Cyrille, l. 10.

Les païens disoient que Jésus-Christ avoit composé

des livres de magie, qu'il avoit adressés à Pierre et à Paul.

Ita verò isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse existimant, dicant contineri eas artes, quibus eum putant illa fecisse miracula, quorum fama ubique percrebuit : quod existimando se ipsos produnt quid diligant, et quid affectent. Quandoquidem Christum propterea sapientissimum putant fuisse, quia nescio quæ illicita noverat, quæ non solùm disciplina christiana, sed etiam ipsa terrenæ reipublicæ administratio jure condemnat ; et certè qui tales Christi libros se legisse affirmant, cur ipsi nulla talia faciunt, qualia illum de libris talibus fecisse mirantur ? Quid quod etiam divino judicio sic errant quidam eorum, qui talia Christum scripsisse vel credunt, vel credi volunt, ut eosdem libros ad Petrum et Paulum dicant, tanquam epistolari titulo prænotatos.

Dans S. Aug., l. 1, de l'Accord des Évangél., c. 9 et 10.

Les païens disoient que S. Pierre avoit fait en sorte, par ses enchantemens, que Jésus-Christ seroit adoré sur la terre pendant trois cent soixante-cinq ans ; après quoi la religion chrétienne devoit prendre fin. *Petrum autem maleficiis fecisse subjungunt, ut coleretur Christi nomen per trecentos sexaginta quinque annos, deindè completo memorato numero annorum sine mora, sumeret finem.*

Dans S. Augustin, de la Cité de Dieu, l. 18, c. 53.

(Voyez les preuves 12 et 51.)

21. Ils firent des prédictions, qui furent suivies de l'événement.

Phlégon assure que les prédictions faites par saint Pierre ont été justifiées par l'événement.

Τὴν περὶ τινῶν μελλόντων πρόγνωσιν ἔδωκε τῷ χριστῷ, συγχυθεὶς

ἐν τοῖς περὶ Πέτρου ὡς περὶ τοῦ Ἰησοῦ. Καὶ ἐμαρτύρησεν, ὅτι κατὰ τὰ εἰρημένα ὑπ' αὐτοῦ τὰ λεγόμενα ἀπήντησε.

Dans Origène, contre Celse, l. 2, n. 14.

Les Juifs établis à Rome eurent entr'eux de si grandes disputes au sujet du Christ. 22.

Judæos impulsore Chresto assiduò tumultuantes Româ expulit.

Suétone, vie de Claude, c. 25.

Suétone met *Chrestus* pour *Christus*. L'auteur du dialogue Philopatris met Χρηστὸς *Chrestum*, pour *Christianum*. Les païens, par ignorance, prononçoient ainsi le nom du Sauveur, comme nous l'apprenons de Tertulien et de Lactance. S'il est vrai (Apologétique, ch. 3) que ce soit le nom des chrétiens que vous haïssez, en quoi un nom peut-il être coupable? De quoi peut-on accuser un terme, si ce n'est d'être contre la pureté du langage, ou de représenter quelqu'idée d'imprécations, d'injures ou d'impuretés? mais lorsque, par ignorance, vous prononcez *Chrestianus* (car vous ne connoissez pas bien même notre nom), il signifie douceur et bonté. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocens et sans crimes. *Si nominis odium est quis nominis reatus? Quæ accusatio vocabulorum, nisi si aut barbarum sonat aliqua vox nominis, aut infaustum, aut maledicum, aut impudicum? Sed et cùm perperam Chrestianos pronuntiatur à vobis (nam nec nominis certa est notitia penes vos), de suavitate, vel benignitate compositum est: oditur itaque in hominibus innocuis, etiam nomen innocuum.*

Il faut, dit Lactance, liv. 4 des Institutions divines, ch. 7, expliquer la signification de ce nom Christ, à

cause de l'erreur de ceux qui, par ignorance, ont coutume, en changeant une lettre, de l'appeler Chrest. *Exponenda hujus nominis ratio est propter ignorantium errorem, qui cum immutata littera Chrestum solent dicere.*

23. La dixième année de l'empire de Néron, un incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome.

Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis affecit, quos per flagitia invisos, vulgus Christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, qui Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat, repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursùs erumpebat, non modò per Judæam originem ejus mali, sed per urbem etiam, quò cuncta undique atrocia, aut pudenda confluunt, celebranturque. Igitur primò correpti qui fatebantur, deindè judicio eorum multitudo ingens, haud perindè in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt. Et pereuntibus addita ludibria, ut ferarum tergis contecti, laniatu canum interirent, aut crucibus affixi, aut flammandi, atque ubi defecisset dies in usum nocturni luminis urerentur. Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat, et circense ludicrum edebat, habitu aurigæ permixtus plebi vel circulo insistens, undè quanquam adversùs sontes et novissima exempla meritos, miseratio oriebatur tanquam non utilitate publicâ, sed in sævitiam unius absumerentur.

Annales, l. 15.

24. Suétone décrit la persécution de Néron.

Afflicti suppliciis Christiani, genus hominum superstitionis novæ atque maleficæ.

Vie de Néron.

Sénèque le philosophe, Juvénal et l'ancien commentateur de ce poëte, nous apprennent, etc. 25.

Ingens alterius mali pompa est, ferrum circa se et ignes habet, et catenas et turbam ferarum, quam in viscera immittat humana. Cogita hoc loco carcerem, et cruces et eculeos, et uncum et adactum per medium hominem, qui per os emergat, stipitem, et distincta in diversum actis cruribus membra, illam tunicam alimentis ignium et illitam et intextam, quicquid aliud præter commenta sævitia est.

Sénèque, épître 14.

Pone Tigellinum, tædâ lucebis in illâ,
Quâ stantes ardent, qui fixo gutture fumant;
Et latus mediam diducit arenam.

Juvénal, satire 1re.

Ausi quod liceat tunicâ punire molestâ.

Le même, satire 8.

L'ancien commentateur de Juvénal explique ainsi les vers de ce poëte : *Tigellinum si læseris, vivus ardebis, quemadmodùm in munere Neronis, de quibus ille jusserat cereos fieri, ut lucerent spectatoribus, cùm fixa essent guttura ne se curvarent. Nero maleficos tædâ, papyro, et cerâ supervestiebat, et sic ad ignem admoveri jubebat.*

En ce temps-là vivoit Apollonius de Thyane, philosophe pythagoricien. 26.

Apollonius naquit du temps des Apôtres. On va donner un abrégé de ce qu'en a écrit Philostrate.

Apollonius naquit à Thyane, ville de Cappadoce, d'une famille ancienne et de parens riches. Le dieu Protée prédit à sa mère, lorsqu'elle le portoit dans son sein, qu'elle mettroit au monde un enfant qui

auroit comme lui la connoissance de l'avenir. On raconte ainsi sa naissance. Sa mère ayant été avertie dans son sommeil d'aller cueillir des fleurs dans une prairie, elle s'endormit sur l'herbe. Des cygnes qui paissoient dans cet endroit, l'environnèrent pendant son sommeil, formant autour d'elle un concert mélodieux. Éveillée par le chant de ces oiseaux, elle enfanta Apollonius. Les habitans du pays disoient qu'à ce moment même une lumière éclatante étoit descendue du ciel, et y étoit remontée subitement, ce qui fit qu'ils le crurent fils de Jupiter. Il avoit un grand esprit, une excellente mémoire, parloit très-bien grec, et étoit si beau qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans, son père l'envoya à Tharse en Cilicie, pour étudier la rhétorique. Mais il s'appliqua à la philosophie, et choisit la secte de Pythagore, dont il commença à faire profession à l'âge de seize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures et épaississant l'esprit, et il ne se nourrit que d'herbes et de légumes. Il ne condamnoit pas le vin; et toutefois il s'en abstenoit, comme capable de troubler la sérénité de l'âme. Il marchoit nu-pieds, sans sandales, et ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vînt des animaux. Il laissoit croître ses cheveux, et vivoit dans le temple d'Esculape; et ce dieu dit à un de ses prêtres, qu'il voyoit avec plaisir Apollonius être témoin des guérisons qu'il opéroit. On venoit de tous côtés voir ce jeune homme. Il donna la moitié de son bien à son frère aîné, et distribua la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ses parens qui en avoient besoin; en sorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage, et fit profession de vivre en continence. Pendant cinq ans, il garda le silence; mais il ne se retira pas pour cela de

la société des hommes. Il parcourut même la Pamphilie et la Cilicie. En cet état, il appaisoit des séditions, en se montrant seulement au peuple; il parloit par signes, et au besoin il écrivoit quelques mots. Ce fut après ces cinq ans de silence qu'il vint à Antioche, et commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raisonnables, méprisant les autres. Son style n'étoit ni d'une élévation poétique, ni d'une politesse trop affectée. Il ne parloit point en doutant, comme avoient fait quelques philosophes, mais décidément, en ces termes : Je sais, il me semble, il faut savoir. Ses sentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes et solides, les mots propres et significatifs. Je ne cherche pas comme les autres philosophes, disoit-il; j'ai cherché étant jeune; il n'est plus temps de chercher, mais d'enseigner : le sage doit parler comme un législateur qui ordonne aux autres ce dont il s'est persuadé lui-même. Il se disoit inspiré et chéri des dieux, et portoit le peuple à la célébration de leurs cérémonies et de leur culte. Il disoit qu'il savoit toutes les langues sans les avoir apprises, et que les pensées des hommes ne lui étoient pas cachées.

Après avoir passé quelque temps à Antioche, il fit un voyage pour converser avec les brachmanes des Indes, et voir en passant les mages de Perse. A Ninive, un nommé Damis s'attacha à lui, et le suivit partout, écrivant jusqu'aux moindres particularités de ses actions et de ses paroles. Au retour de son voyage des Indes, il vint à Antioche; de là il passa en Chypre et en Ionie, et s'arrêta à Ephèse. Tout le monde le suivoit; les artisans mêmes quittoient leurs métiers. L'un admiroit sa science, l'autre sa bonne mine, son habit, sa manière de vivre. Les oracles les plus célè-

bres chantoient ses louanges. Les villes lui envoyoient des députations pour lui offrir leur amitié, et lui demander conseil sur la règle de leur vie, sur les autels et les statues qu'ils vouloient dresser. Il régloit tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Ephésiens en public, et les exhortoit à quitter tout pour s'appliquer à la philosophie et à une vie sérieuse; car Ephèse étoit une ville efféminée et passionnée pour la danse : ce n'étoit que flûtes, que tambours; la paresse et la vanité y régnoient. Un jour, comme il leur parloit de la communication des biens, et les exhortoit à se nourrir les uns les autres, il y avoit de petits oiseaux perchés dans un bois qui étoit proche; il en vint un autre qui vola vers eux en criant, comme s'il leur eût apporté une nouvelle: alors ils commencèrent tous ensemble à crier, et s'envolèrent avec lui. Apollonius s'arrêta et dit au peuple : Un garçon qui portoit du blé a fait un faux pas, et en a répandu une grande partie dans une telle rue. Cet oiseau s'y est trouvé, et est venu avertir les autres de cette bonne fortune. Plusieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué, pour voir ce qui en étoit, et revinrent peu après, remplis d'étonnement, en criant que la chose étoit ainsi. Apollonius continuoit cependant d'exhorter le peuple à se communiquer leurs biens par cet exemple des oiseaux. On crut ainsi qu'il entendoit leur langage. Il passa aux autres villes d'Ionie, dans lesquelles il travailla à corriger les mœurs des peuples, et à y établir l'union. A Smirne, trouvant les citoyens studieux et curieux des belles connoissances, il les encouragea et les exhorta à s'estimer plus eux-mêmes que leur ville, qui passoit pour la plus belle du monde. Les Eliens l'ayant invité aux jeux olympiques, il y alla; il y fit

de grandes exhortations sur toutes les vertus. On dit que d'un mot il fit reprendre aux Lacédémoniens leur ancienne manière de vivre. Les Ephésiens rappelèrent Apollonius pour les délivrer d'une peste. Etant arrivé, il les assembla et leur dit : Prenez courage; je ferai cesser aujourd'hui la maladie. Il les mena tous au théâtre, où il y avoit un temple d'Hercule libérateur. Là, il aperçut un pauvre vieillard couvert de haillons, et portant une besace, qui demandoit l'aumône :

Frappez, dit-il, cet ennemi des dieux; jetez-lui le plus de pierres que vous pourrez. Les Ephésiens avoient peine à s'y résoudre. Ce misérable leur faisoit pitié, et leur demandoit grâce d'une manière fort touchante; mais Apollonius ne cessa point de les presser, qu'ils ne l'eussent assommé et accablé de pierres; en sorte qu'ils en élevèrent sur lui un très-grand monceau. Après un peu d'intervalle, Apollonius leur dit d'ôter les pierres, et de voir quel animal ils avoient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouvèrent qu'un grand chien, et ne doutèrent point que le vieillard n'eût été un fantôme et un mauvais démon. Ils élevèrent à la place même une statue d'Hercule. C'est ainsi qu'Apollonius délivra Ephèse de la peste.

Allant en Grèce, il s'arrêta à Ilion, et dit qu'Achille lui étoit apparu, et lui avoit révélé plusieurs secrets de l'Iliade; puis il vint à Athènes, où d'abord le hiérophante refusa de l'initier aux mystères d'Eleusine, comme un magicien et un homme qui n'étoit pas pur de commerce avec les démons. Apollonius, sans montrer aucune timidité, lui répondit : Vous avez omis le chef principal d'accusation que l'on peut former contre moi; c'est qu'ayant plus de connoissance des mystères des dieux que vous, je me suis adressé à vous pour y être initié. Tous ceux qui étoient pré-

sens ayant applaudi à la réponse d'Apollonius, le hiérophante lui dit qu'il étoit prêt de l'initier, parce qu'il lui paroissoit être un sage. Apollonius répartit : Dans quelque temps je me ferai initier; et montrant du doigt un des assistans : Celui-là, dit-il, m'initiera, marquant ainsi que cet homme devoit dans la suite être créé hiérophante; ce qui arriva quatre années après. Apollonius fit plusieurs discours aux Athéniens sur les cérémonies de leur religion, leur enseignant comment il falloit sacrifier, en chaque temple, à chacun des dieux, à quelle heure du jour ou de la nuit on devoit offrir des sacrifices, des libations ou des prières. Il disoit qu'il savoit les raisons mystérieuses des statues et de leurs diverses postures. Sur les libations, il donnoit ces préceptes : Qu'il ne falloit point boire dans la coupe dont on les faisoit, mais la garder pure pour les dieux; qu'elle devoit avoir des oreilles, et que c'étoit par là qu'il falloit verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folâtre, qui étoit présent à ce discours, s'éclata de rire ; mais Apollonius dit qu'il étoit possédé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir, et pour signe de sa sortie, de renverser une statue, ce qu'il fit; et le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe et la manière de vivre d'Apollonius. Il reprit les Athéniens de leur manière de célébrer les bacchanales, en ce qu'au lieu de spectacles réglés, ce n'étoit par toute la ville que des danses efféminées, où les uns étoient habillés en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en représentant les poésies d'Orphée. Il les rappeloit au courage et à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spectacles des gladiateurs, qui se donnoient

donnoient à Athènes. Il visita tous les temples de la Grèce qui étoient fameux par des oracles, et tous les lieux où se faisoient les combats consacrés aux dieux. Etant à l'isthme de Corinthe, il dit: Cette langue de terre sera coupée, ou plutôt ne le sera pas; ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Néron, qui commença à la faire couper, et n'acheva point. Enfin, Apollonius vint à Rome, la douzième année de l'empire de Néron, après avoir parcouru toute la Grèce.

Comme il en étoit à six-vingts stades, il rencontra un nommé Philolaüs, qui vouloit le détourner d'y entrer, disant qu'il n'y avoit pas de sûreté. En effet, Néron haïssoit la philosophie, et croyoit que c'étoit un prétexte pour couvrir l'art de deviner. Il avoit fait mettre aux fers Musonius, estimé le second après Apollonius pour la sagesse. La plupart des disciples d'Apollonius eurent peur, et le quittèrent sous divers prétextes. De trente-quatre, il ne lui en resta que huit, entr'autres Ményope, Dioscoride, égyptien, et Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome; il fut appelé par Télésin, l'un des consuls de cette année soixante-six, qui l'interrogea sur son habit et sur la manière de prier les dieux: le trouvant savant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, et donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir; il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coutume. Apollonius passoit de l'un à l'autre, disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux: par ses discours, il attiroit à les servir. Il parloit indifféremment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands. Démétrius le cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains, que Tigellin,

le plus puissant des favoris de Néron, le chassa, et fit soigneusement observer tous les discours et toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, et il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas. Le troisième jour après, comme Néron mangeoit, la foudre tomba sur la table, et fit tomber la coupe qu'il tenoit déjà près de sa bouche. On crut qu'Apollonius avoit voulu dire qu'il s'en faudroit peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa enfin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation, il trouva un papier blanc sans aucune écriture. On dit que la même chose arriva à Domitien, lorsqu'on lui présenta un libelle d'accusation contre Apollonius. Cet événement ayant fait soupçonner à Tigellin quelqu'artifice du démon, il interrogea Apollonius en secret, et il lui demanda comment il jugeoit des démons et des apparitions des fantômes : Comme je juge des homicides et des impies, répondit-il, reprochant tacitement ces crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia aussi d'être devin, et dit qu'il faisoit, par la sagesse qu'il avoit reçue des dieux, tout ce qu'on lui voyoit opérer d'extraordinaire et de surprenant, et parla du reste avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, et le laissa aller, craignant de se compromettre avec un homme qu'il regarda comme un dieu, ou comme un homme assisté d'un démon ou génie qui lui donnoit le pouvoir de faire des choses qui surpassoient le pouvoir de la nature.

Nous nous contentons, comme nous l'avons dit dans le récit que nous faisons de la vie d'Apollonius, d'abréger Philostrate ; mais, sur le fait suivant, nous

croyons devoir donner la traduction littérale du texte de cet auteur.

« Voici encore une action surprenante d'Apollonius. Une jeune fille paroissoit être morte τεθνάναι ἐδόκει, et ce malheur étoit arrivé le jour même qu'elle devoit être mariée. Son futur époux, au désespoir que la mort eût mis obstacle à son bonheur, suivoit le corps que l'on portoit en terre, et toute la ville de Rome plaignoit le sort de cette fille, qui étoit de la première condition. Apollonius se trouva à la cérémonie funèbre. Je vais sécher vos larmes, s'écria-t-il; comment s'appelle celle qu'on porte au tombeau? Plusieurs s'imaginèrent qu'il alloit faire un beau discours, pour consoler les assistans : mais il s'approcha de la fille, et ayant prononcé secrètement quelques paroles, elle se réveilla aussitôt; elle parla, et retourna dans la maison de son père. C'est ainsi qu'Hercule rendit autrefois la vie à Alceste. Les parens ayant, par reconnoissance, offert à Apollonius une somme de quinze mille drachmes, il les prit, et en augmenta la dot de la fille. Je ne sais pas de quelle manière ce fait est arrivé. Peut-être qu'Apollonius trouva encore dans cette fille un reste et une étincelle de vie dont on ne s'étoit point aperçu; peut-être aussi qu'une pluie chaude, qui survint alors, mit en mouvement et rassembla les esprits qui n'étoient que dispersés. Quoi qu'il en soit, aucun de ceux qui furent les témoins de cet événement singulier, ne purent en rendre raison, et je ne peux pas aussi l'expliquer moi-même. »

Philostrate, l. 4, c. 45.

Néron partant pour la Grèce, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome, et Apollonius prit le chemin d'Espagne.

D'Espagne, Apollonius revint à Alexandrie, où il se fit admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement le

M 2

peuple de cette ville, de la passion pour les courses de chevaux, qui les faisoit souvent venir à jeter des pierres, tirer des épées et verser du sang. Vespasien, qui connoissoit Apollonius, le demanda dès qu'il fut arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, et le consulta avec deux autres philosophes, Euphrate et Dion, sur la conduite qu'il devoit tenir.

D'Alexandrie, Apollonius alla en Éthiopie. Lorsqu'il en fut de retour, Tite, qui venoit de terminer la guerre de Judée, lui écrivit pour le prier de vouloir bien se transporter à Argos, où il souhaitoit de s'entretenir avec lui. Apollonius s'y rendit. Tite lui marqua la plus haute estime et une vénération singulière. Il lui dit que c'étoit à lui que son père étoit redevable de sa couronne impériale : il lui demanda des règles pour sa conduite, et pour l'administration de l'empire, qu'il devoit gouverner après la mort de Vespasien. De quel genre de mort, lui dit Tite, dois-je mourir ? Du même, lui répondit Apollonius, dont est mort Ulysse, à qui la mer a fait perdre la vie. Tite ayant régné deux ans après le décès de son père, fut, à ce qu'on dit, empoisonné par un poisson de mer très-venimeux, appelé le lièvre marin : son frère Domitien lui succéda.

Depuis cette entrevue, Apollonius fit divers voyages en Phénicie, en Cilicie, en Ionie, en Grèce, en Italie et à Rome. Il fut aussi dans l'Hellespont, où il prétendit arrêter des tremblemens de terre. Il peut être venu en même temps à Bizance, où l'on écrit qu'il avoit mis trois cigognes de pierre, pour empêcher ces oiseaux d'y venir. Apollonius étant en Asie, parloit avec grande liberté contre la tyrannie de l'empereur Domitien, qui, en étant averti par Euphrate, manda au gouverneur d'Asie de prendre Apollonius, et de

le lui envoyer pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avoit eus avec Nerva, et ses amis Orfitus et Rufus; car l'Empereur les avoit exilés sur des soupçons de conspiration. Apollonius prévint l'ordre, et se rendit en Italie. A Pouzzole, il trouva Démétrius le cynique, qui l'exhorta à se retirer promptement, de peur de perdre la vie. Mais il répondit qu'il ne le pouvoit sans trahir Nerva, que Domitien avoit alors banni; et que pour lui, il étoit assuré que Domitien ne le pouvoit faire mourir. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avoit fait couper les cheveux et prendre un habit ordinaire; mais pour lui, il garda toujours le sien. Elien, préfet du prétoire, qui avoit connu Apollonius en Égypte, du temps de Vespasien, et lui portoit une affection singulière, lui rendit tous les bons offices qu'il put, dissimulant toutefois pour ne pas se rendre suspect à l'Empereur. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation que l'on proposoit contre lui. Premièrement, dit-il, votre habit et votre manière de vivre; qu'il y a des gens qui vous adorent; qu'à Éphèse, vous avez rendu un oracle touchant la peste; que vous avez parlé contre l'Empereur en secret et en public, et comme de la part d'un dieu. Le principal est, qu'étant allé à la campagne, chez Nerva, vous avez offert un enfant arcadien, en sacrifiant contre l'empereur la nuit et à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte, le fit mettre en la prison la plus honnête, où il passoit son temps à discourir avec Damis, et à consoler les autres prisonniers. L'empereur l'envoya querir pour le voir avant le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui avoit grand'peur. On fit entrer Apollonius seul, et il trouva Domitien, qui venoit de sacrifier à Minerve, dans un salon d'Adonis : on appeloit ainsi des salons de verdure et de fleurs, dont

la mode venoit de Syrie. Domitien se retourna, et voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit: Élien, vous m'avez amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius, sans s'étonner, que Minerve ne vous a pas encore fait la même grâce qu'à Diomède, de vous ôter de devant les yeux le nuage qui empêche de discerner les dieux et les hommes. Ensuite l'empereur, entrant en matière, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus et d'Orfitus; mais Apollonius nia hardiment que Nerva eût jamais songé à aucune conspiration, ni à l'empire, quoique son historien reconnoisse la vérité de cette conspiration. L'empereur irrité lui fit couper la barbe et les cheveux, grande injure à un philosophe, et le fit mettre aux fers avec les plus criminels. Étant dans le cachot, comme Damis le plaignoit, il lui dit: Je n'ai plus rien à souffrir. Et quand serez-vous délivré? dit Damis. Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'hui; par moi-même, tout à l'heure; et en disant cela, il tira ses jambes des fers, et dit à Damis: Je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers, et le même jour on l'en tira à la sollicitation d'Élien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzzole, pour l'y attendre avec Démétrius; et Damis y arriva le troisième jour. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause; en entrant, on le fouilla, de peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelqu'autre sorte de caractère. L'auditoire étoit paré comme en un jour solennel; et les personnages les plus considérables de l'empire étoient présens par l'ordre de l'empereur. Après que l'accusateur eut parlé, Apollonius se préparoit à un grand discours qu'il avoit composé pour sa défense; mais l'empereur le réduisit

à quelques questions : Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres ? Parce que, dit-il, la terre qui me nourrit, me vêtit aussi sans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit Dieu? Parce que, dit Apollonius, quiconque est estimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où saviez-vous, dit l'empereur, la maladie qui devoit arriver à Ephèse, pour la prédire? La nourriture simple que je prends, dit Apollonius, me fit apercevoir le premier du mal; et si vous voulez, je vous dirai les causes de ces maladies. Il n'en est pas besoin, dit l'empereur, craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ses crimes. Après avoir pensé quelque temps, il lui dit: Dites-moi, quand vous sortîtes de la maison un tel jour, et que vous allâtes à la campagne, à qui sacrifiâtes-vous cet enfant? Parlez mieux, dit Apollonius; je suis allé à la campagne, j'ai sacrifié: si j'ai sacrifié, j'en ai mangé; que des témoins dignes de foi disent ce qui en est, voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout cela. Il y eut grand applaudissement de toute l'assemblée, et l'empereur, comme persuadé de ses raisons, dit : Je vous renvoie absous des accusations; mais vous demeurerez jusqu'à ce que nous nous entretenions en particulier. Apollonius remercia l'Empereur; mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, et montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit voulu, il disparut de l'auditoire. Domitien ne fit pas semblant de s'en apercevoir; mais on reconnut son trouble, en ce que, dans une cause qu'il jugeoit ensuite, il oublia les noms des parties et le sujet de la cause. Apollonius disparut, avant midi, de l'auditoire qui étoit à Rome, et se trouva le même jour, vers le soir, à Pouzzole, qui en est à près de cinquante lieues. Damis s'y étoit rendu la veille, suivant son

ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir; et, après s'être promené sur le bord de la mer avec Démétrius le cynique, ils s'étoient assis dans un temple des Nymphes. O Dieux! disoit Damis en gémissant, verrons-nous encore cet excellent ami? Oui, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plutôt vous l'avez vu; et tendant la main à Démétrius, qui demandoit s'il étoit vivant ou mort: Prenez-moi, dit-il, et si je m'enfuis, croyez que je suis un fantôme envoyé par Proserpine; si je demeure, persuadez aussi à Damis que je suis vivant. En retournant à la ville, il leur conta tout ce qui lui étoit arrivé depuis le départ de Damis, et dit qu'il avoit grand besoin de repos. Etant arrivé au logis de Démétrius, il lava ses pieds, se jeta sur un lit; et ayant dit, comme pour sa prière du soir, un vers d'Homère à la louange du Sommeil, il s'endormit. Le lendemain, Damis lui demanda en quel pays du monde il vouloit se retirer. En Grèce, dit Apollonius. C'est un pays bien éclairé, dit Damis. Je n'ai pas besoin de me cacher, dit Apollonius; et, laissant Démétrius, ils s'embarquèrent le jour même, passèrent en Sicile, et de là dans le Péloponèse, à la solennité des jeux olympiques. Tout le monde savoit qu'Apollonius avoit été pris et mis aux fers, et le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler; d'autres disoient qu'il l'avoit fait mettre dans un puits; d'autres en parloient autrement. Mais quand on sut qu'il étoit à Pise, on y accourut de toute la Grèce. Chacun avoit honte de ne pas connoître un homme si merveilleux. Quand on lui demandoit comment il s'étoit sauvé des mains de l'empereur, il répondoit simplement qu'il s'étoit justifié; mais comme ceux qui venoient d'Italie racontèrent ce qui s'étoit passé, sa modestie parut si merveilleuse, que cette opi-

nion, jointe à l'estime où il étoit, le fit regarder comme un homme divin, et peu s'en fallut que toute la Grèce ne l'adoràt. Un jour, Damis l'avertit qu'il leur restoit peu d'argent pour leur subsistance : J'y pourvoirai demain, lui dit-il. Le lendemain, il vint au temple, et dit au sacrificateur : Donnez-moi mille drachmes de l'argent de Jupiter, si vous ne croyez qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le sacrificateur, c'est que vous n'en preniez pas davantage. Il passa ainsi deux ans en Grèce, instruisant tous ceux qui venoient à lui, et les exhortant à la vie tranquille et à l'éloignement des affaires. Ensuite il retourna en Ionie.

Apollonius étant à Éphèse où il haranguoit le peuple, entre onze heures et midi, il commença à baisser la voix comme s'il eût eu peur; puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant; ensuite il se tut, et sembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis ayant les yeux hagards et fichés en terre, il avança trois ou quatre pas, et cria : Frappe le tyran, frappe. On eût dit qu'il étoit présent à l'action. Toute la ville d'Éphèse, qui l'écoutoit, fut étonnée. Apollonius s'arrêta comme pour voir le succès de l'action; ensuite il dit : Courage, mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui; tout maintenant, j'en jure par Minerve; maintenant, quand j'ai cessé de parler. Les Éphésiens crurent qu'il y avoit de la folie, et quoiqu'ils désirassent que la nouvelle fût vraie, ils craignoient d'y ajouter foi. Je ne m'étonne pas, leur dit Apollonius, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle que tout Rome ne sait pas encore. Mais voilà qu'ils la savent. Peu de temps après, arrivèrent des courriers avec des lettres, qui confirmèrent entièrement la nouvelle que Domitien étoit mort, et Coccéius Nerva

reconnu empereur, du consentement du sénat et des armées. Apollonius mourut l'année suivante, quatre-vingt-dix-sept de Jésus-Christ. Afin de mourir sans témoins, il éloigna Damis, son ami le plus fidèle, sous prétexte de l'envoyer à Rome porter une lettre à l'empereur Nerva, qui lui avoit écrit dès qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis se sentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne sût point ce qui devoit arriver. Apollonius, qui le savoit, ne lui dit rien toutefois de ce qu'ont accoutumé de se dire ceux qui ne doivent plus se revoir. Il lui dit seulement, comme il partoit: Damis, quoique vous soyez philosophe par vous-même, regardez-moi. C'est tout ce que l'on sait de sa fin; sa vie fut très-longue. On dressa des statues à Apollonius, et on lui rendit des honneurs divins; mais on ne voyoit nulle part son tombeau; et quelques-uns disoient qu'il avoit été enlevé au ciel. Apollonius, pendant sa vie, n'avoit pas trouvé mauvais qu'on le traitât de dieu, et il avoit souffert qu'on l'adorât comme une divinité. Philostrate écrit que les brachmanes avoient dit à Apollonius que, vivant et mort, il passeroit pour un dieu dans l'esprit de plusieurs. Antonin Caracalla l'aima, l'honora, et lui bâtit même un temple comme à un héros. L'empereur Alexandre avoit son image dans un lieu particulier du palais, mêlée avec celle de Jésus-Christ, d'Abraham et des meilleurs princes. Vopisque dit avoir lu dans des mémoires, et appris de personnes graves, qu'Aurélien étant résolu de saccager la ville de Thyane, il vit devant lui Apollonius, qui lui défendit de le faire, à quoi il obéit, et promit à Apollonius une image, un temple et des statues. Apollonius laissa quelques disciples, qui n'en formèrent point d'autres.

Vespasien allant à Rome prendre possession de l'empire. 27.

« Tandis que Vespasien attendoit à Alexandrie la saison et le vent propres pour naviguer, il arriva plusieurs prodiges, qui témoignèrent la faveur des dieux et du ciel envers lui. Un aveugle, assez connu d'entre le peuple, se vint jeter à ses pieds par un avertissement du dieu Sérapis, qui est la principale divinité des Égyptiens, nation superstitieuse, et lui demanda en gémissant sa guérison. Il le pria de vouloir mouiller de sa salive ses joues et le tour de ses yeux. Un autre, qui étoit estropié de la main, le conjura, par l'avertissement du même dieu, de le vouloir toucher de la plante du pied. D'abord Vespasien se moqua d'eux et méprisa leur demande; mais comme ils continuoient à le presser, il consulta les médecins, pour apprendre d'eux si cette guérison étoit humainement possible, balançant entre les flatteries de ses courtisans, et la crainte de se faire moquer de lui. Les médecins répondirent que l'aveugle n'avoit pas perdu la faculté de voir, et qu'il pouvoit recouvrer la vue en ôtant les empêchemens, et le manchot de même, l'usage de la main; que peut-être les dieux qui l'avoient élevé à l'empire, vouloient le rendre illustre en lui faisant opérer ces prodiges; que d'ailleurs la gloire de la guérison seroit pour le prince, s'il réussissoit; et que, s'il ne réussissoit pas, la honte seroit pour ces misérables. Ainsi l'empereur, croyant qu'il n'y avoit rien d'impossible à sa fortune, leur accorda, d'un visage gai, leur demande, et d'abord l'aveugle recouvra l'usage de la vue, et le manchot l'usage de la main; ce qui est attesté par ceux qui étoient présens, maintenant qu'il ne leur seroit d'aucune utilité de mentir. Cela redoubla le désir que Vespasien avoit de consulter le

dieu Sérapis, touchant son empire. Il entra donc dans son temple, et après avoir fait retirer tout le monde, comme il étoit attentif à ses mystères, il vit derrière lui un seigneur d'Égypte, nommé Basilide, qui étoit éloigné d'Alexandrie de plusieurs journées de chemin, et qui étoit arrêté dans sa maison par une maladie. Il demande aux prêtres du temple si on ne l'y avoit point vu, et il s'informe de ceux qui se présentent à sa rencontre, s'il n'a point paru dans la ville; enfin, il dépêche vers lui quelques cavaliers, qui lui rapportèrent qu'à la même heure, il étoit éloigné de quatre-vingts milles. Il reconnut alors que cette apparition étoit arrivée par l'intervention des dieux, et le nom de Basilide (qui signifie régner) servit à interpréter la réponse de l'oracle.

Per eos menses quibus Vespasianus Alexandriæ statos æstivis flatibus dies, et certa maris opperiebatur, multa miracula evenêre, queis cœlestis favor, et quædam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur. Ex plebe alexandrinâ quidam oculorum tabe notus, genua ejus advolvitur, remedium cæcitatis exposcens gemitu, monitu Serapidis dei, quem dedita superstitionibus gens ante alios coluit, precaturque principem, ut genas et oculorum orbes dignaretur respergere oris excremento. Alius manûs æger, eodem deo auctore, ut pede ac vestigio Cæsaris calcaretur, orabat. Vespasianus primò irridere, aspernari : atque illis instantibus, modò famam vanitatis metuere, modò obsecratione ipsorum et vocibus adulantium in spem induci. Postremò æstimari à medicis jubet, an talis cæcitas ac debilitas, ope humanâ superabiles forent. Medici variè disserêre : huic non exesam vim luminis, et redituram si pellerentur obstantia : illi elapsos in pravum artus, si

salubris vis adhibeatur, posse integrari; id fortassè cordi deis et divino ministerio principem electum. Deniquè patrati remedii gloriam penes Cæsarem; irriti ludibrium penes miseros fore. Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus, nec quidquam ultrà incredibile, læto ipse vultu, erectâ quæ astabat multitudine, jura exsequitur. Statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies. Utrumque qui interfuêre nunc quoque memorant, postquàm nullum pretium. Altior indè Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret. Arceri templo cunctos jubet. Atque ingressus, intentusque numini, respexit ponè tergum è primoribus Ægyptiorum, nomine Basilidem: quem procul Alexandriâ plurium dierum itinere, et ægro corpore detineri haud ignorabat. Percunctatur sacerdotes, num illo die Basilides templum ivisset? Percunctatur obvios num in urbe visus sit. Deniquè missis equitibus explorat, illo temporis momento octoginta millibus passuum abfuisse. Tunc divinam speciem, et vim responsi ex nomine Basilidis, interpretatus est.

Tacite, histoire, l. 4, c. 80 et 81.

« Tandis que Vespasien séjournoit à Alexandrie, étant entré seul dans le temple de Sérapis, pour apprendre de lui si son règne seroit assuré; après s'être rendu ce dieu propice par plusieurs cérémonies, il se tourna, et vit l'affranchi Basilide qui lui présentoit les verveines, les couronnes et les pains, selon la coutume de ce lieu, quoiqu'il fût très-constant que personne ne l'avoit introduit, et qu'à peine pouvoit-il marcher à cause de la foiblesse de ses nerfs, et qu'il étoit fort éloigné de là. Au même instant, on lui apporta des lettres, qui lui apprirent que l'armée de Vitellius avoit été défaite auprès de Crémone, et

que cet empereur avoit été tué dans Rome. Vespasien ayant été élevé inopinément à l'empire, il n'avoit pas cette autorité et cette majesté qu'ont les princes qui semblent être nés pour le trône. Il en acquit ainsi : deux hommes du peuple, l'un privé de la vue, l'autre ayant une jambe affoiblie, se présentèrent à lui lorsqu'il étoit assis sur son tribunal, et lui demandèrent la guérison de leurs maux, suivant l'avertissement qu'ils en avoient eu pendant le sommeil du dieu Sérapis, qui les avoit assurés qu'il rendroit la vue à celui qui en étoit privé, s'il crachoit sur ses yeux, et qu'il affermiroit la jambe de l'autre, s'il daignoit la toucher avec le talon. Vespasien pouvant à peine ajouter foi à leurs paroles, et espérer que la chose réussît, n'osoit pas en venir à l'épreuve; mais enfin, à la persuasion de ses amis, il essaya publiquement l'un et l'autre, et il ne fut pas trompé par l'événement.

Hic cùm de infirmitate imperii capturus auspicium, ædem Serapidis, submotis omnibus, solus intrasset : ac propitiato multùm Deo, tandem se convertisset, verbenas, coronasque et panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei visus est : quem neque admissum à quoquam et jampridem propter nervorum valetudinem vix ingredi, longèque abesse constabat. Ac statim advenêre litteræ, fusas apud Cremonam Vitellii copias, ipsum in urbe interemptum nuntiantes. Auctoritas et quasi majestas quædam, ut scilicet inopinato, et adhuc novi principi deerat : hæc quoque accessit. E plebe quidam luminibus orbatus, item aliquis pro debili crure, sedentem tribunal pariter adierunt, orantes opem valetudinis demonstratam à Serapide per quietem, restituturum oculos, si inspuisset : confirmaturum crus, si dignaretur calce contingere. Cùm vix fides esset rem ullo

modo successuram, ideòque ne experiri quidem auderet, extremò hortantibus amicis, palàm pro concione, utrumque tentavit, nec eventus defuit.

Suétone, vie de Vespasien, c. 7.

Treize cent mille Juifs y périrent par le fer ou par la famine, etc. 28.

(Voyez Joseph, de la Guerre des Juifs.)

La vengeance divine s'annonça par tant de prodiges. 29.

Ce malheureux peuple (les Juifs) fermoit les yeux et se bouchoit les oreilles, pour ne point voir et ne point entendre les signes certains et les avertissemens véritables par lesquels Dieu lui avoit fait prédire sa ruine.

Je rapporterai ici quelques-uns de ces signes et de ces prédictions :

Une comète, qui avoit la figure d'une épée, parut sur Jérusalem durant une année entière.

Avant que la guerre fût commencée, le peuple s'étant assemblé le huitième du mois d'avril, pour célébrer la fête de Pâques, on vit, en la neuvième heure de la nuit, durant une demi-heure, autour de l'autel et du temple, une si grande lumière, que l'on auroit cru qu'il étoit jour. Les ignorans l'attribuèrent à un bon augure; mais ceux qui étoient instruits dans les choses saintes, le considérèrent comme un présage de ce qui arriva depuis. En cette même fête, une vache que l'on menoit pour être sacrifiée, fit un agneau au milieu du temple.

Environ la sixième heure de la nuit, la porte du temple, qui regardoit l'orient, et qui étoit d'airain, et si pesante que vingt hommes pouvoient à peine la

pousser, s'ouvrit d'elle-même, quoiqu'elle fût fermée avec de grosses serrures, des barres de fer, et des verroux qui entroient bien avant dans le seuil, fait d'une seule pierre. Les gardes du temple en donnèrent aussitôt avis au magistrat. Il s'y en alla, et ne trouva pas peu de difficulté à la faire refermer. Les ignorans l'interprétèrent encore à un bon signe, disant que c'étoit une marque que Dieu ouvroit en leur faveur ses mains libérales, pour les combler de toutes sortes de biens; mais les plus habiles jugèrent, au contraire, que le temple se ruineroit par lui-même, et que l'ouverture de ses portes étoit le présage le plus favorable que les Romains pussent souhaiter.

Un peu après la fête, il arriva le vingt-septième jour de mai une chose que je craindrois de rapporter, de peur qu'on ne la prît pour une fable, si des personnes qui l'ont vue n'étoient encore vivantes, et si les malheurs qui l'ont suivie n'en avoient confirmé la vérité.

Avant le lever du soleil, on aperçut en l'air, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés, traverser les nues, et se répandre autour des villes, comme pour les enfermer.

Le jour de la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs étant la nuit dans le temple intérieur, pour célébrer le divin service, ils entendirent du bruit, et aussitôt après une voix qui répéta plusieurs fois : *Sortons d'ici.*

Quatre ans avant le commencement de la guerre, lorsque Jérusalem étoit encore dans une profonde paix et dans l'abondance, Jésus, fils d'Ananus, qui n'étoit qu'un simple paysan, étant venu à la fête des Tabernacles, qui se célèbre tous les ans dans le temple, en l'honneur de Dieu, cria : Voix du côté de l'orient, voix du côté de l'occident, voix du côté des quatre vents,

vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple; et il ne cessoit point jour et nuit de courir par toute la ville, en répétant la même chose. Quelques personnes de qualité, ne pouvant souffrir des paroles d'un si mauvais présage, le firent prendre et extrêmement fouetter, sans qu'il dît une seule parole pour se défendre, ni pour se plaindre d'un si rude traitement, et il répétoit toujours les mêmes mots. Alors les magistrats croyant, comme il est vrai, qu'il y avoit en cela quelque chose de vrai, le menèrent vers Albinus, gouverneur de Judée. Il le fit battre de verges, jusqu'à le mettre tout en sang, et cela même ne put tirer de lui une seule prière, ni une seule larme; mais à chaque coup qu'on lui donnoit, il répétoit d'une voix plaintive et lamentable : Malheur, malheur sur Jérusalem; et quand Albinus lui demanda qui il étoit, d'où il étoit, ce qui le faisoit parler de la sorte, il ne lui répondit rien : ainsi il le renvoya comme un fou, et on ne le vit parler à personne, jusqu'à ce que la guerre commençât : il répétoit seulement sans cesse ces mêmes mots : Malheur, malheur sur Jérusalem, sans injurier ceux qui le battoient, ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Toutes ces paroles se réduisoient à un si triste présage, et il les proféroit plus fortes dans les jours de fêtes. Il continua d'en user ainsi pendant sept ans cinq mois, sans aucune intermission, et sans que sa voix en fût ni affoiblie ni enrouée.

Quand Jérusalem fut assiégée, on vit l'effet de ses prédictions; et faisant alors le tour des murailles de la ville, il se mit encore à crier : Malheur, malheur sur la ville, malheur sur le peuple, malheur sur le temple; à quoi ayant ajouté, et malheur sur moi, une

pierre, poussée par une machine, le porta par terre, et il rendit l'esprit en proférant ces mêmes mots.

Que, si l'on veut considérer tout ce que l'on vient de dire, on verra que les hommes ne périssent que par leur faute, puisqu'il n'y a point de moyens dont Dieu ne se serve pour procurer leur salut, et leur faire connoître par divers signes ce qu'ils doivent faire.

Τὸν γοῦν ἄθλιον δῆμον, οἱ μὲν ἀπατεῶνες, καὶ καταψευδόμενοι τοῦ θεοῦ, τηνικαῦτα παρέπειθον· τοῖς δὲ ἐνάργεσι, καὶ προσημαίνουσι τὴν μέλλουσαν ἐρημίαν τέρασιν, οὔτε προσεῖχον, οὔτε ἐπίστευον, ἀλλ' ὡς ἐμβεβροντημένοι, καὶ μήτε ὄμματα, μήτε ψυχὴν ἔχοντες, τῶν τοῦ θεοῦ κηρυγμάτων παρήκουσαν, τοῦτε μὲν ὅτε ὑπὲρ τὴν πόλιν ἄστρον ἔστη ῥομφαίᾳ παραπλήσιον, καὶ παρατείνας ἐπ' ἐνιαυτὸν κομήτης τοῦτε δὲ ἡνίκα πρὸ τῆς ἀποστάσεως, καὶ τοῦ πρὸς τὸν πόλεμον κινήματος ἀθροιζομένου τοῦ λαοῦ πρὸς τὴν τῶν ἀζύμων ἑορτὴν, ὀγδόη δ' ἦν ξανθικοῦ μηνὸς, κατὰ νυκτὸς ἐννάτην ὥραν, τοσοῦτον φῶς περιέλαμψε τὸν βωμὸν, καὶ τὸν ναὸν, ὡς δοκεῖν ἡμίσειαν ὥραν· ὃ τοῖς μὲν ἀπείροις, ἀγαθὸν ἐδόκει, τοῖς δ' ἱερογραμματεῦσι πρὸς τῶν ἀποβεβηκότων εὐθέως ἐκρίθη· καὶ κατὰ τὴν αὐτὴν ἑορτὴν βοῦς μὲν ἀχθεῖσα ὑπό τοῦ πρὸς τὴν θυσίαν, ἔτεκεν ἄρνα ἐν τῷ ἱερῷ μέσῳ. Ἡ δὲ ἀνατελικὴ πύλη τοῦ ἐνδοτέρου, χαλκὴ μὲν οὖσα καὶ τι βαρυτάτη, κλειομένη δὲ περὶ δείλης μόλις ὑπ' ἀνδρῶν εἴκοσι, καὶ μοχλεῖς μὲν ἐπερειδομένη σιδηροδέτοις, καὶ καταπῆγας δ' ἔχουσα βαθυτάτους, εἰς τὸν οὐδὲν ὄντα διηνεκοῦς λίθου καθιεμένους, ὤφθη κατὰ νυκτὸς ὥραν ἕκτην, αὐτομάτως ἠνεωγμένη· δραμόντες δ' οἱ τοῦ ἱεροῦ φύλακες, ἤγγειλαν τῷ στρατηγῷ, κἀκεῖνος ἀναβὰς, μόλις αὐτὴν ἴσχυσε κλεῖσαι· πάλιν τοῦτε τοῖς μὲν ἰδιώταις κάλλιστον ἐδόκει τέρας· ἀνοῖξαι γὰρ τὸν θεὸν αὐτοῖς τὴν τῶν ἀγαθῶν πύλην οἱ λόγιοι δὲ, λυομένην αὐτομάτως τοῦ ναοῦ τὴν ἀσφάλειαν ἐνενοοῦν, καὶ πολεμίοις δῶρον ἀνοίγεσθαι τὴν πύλην, δηλωτικὸν τῆς ἐρημίας ἀπέφαινον ἐν ἑαυτοῖς τὸ σημεῖον· κατὰ δὲ τὴν ἑορτὴν ἡμέραις ὕστερον οὐ πολλαῖς μία καὶ εἰκάδι ἀρτεμισίου μηνὸς, φάσμα τι δαιμόνιον ὤφθη μεῖζον πίστεως τερατεία δ' ἂν ἔδοξεν, οἶμαι, τὸ ῥηθησόμενον, εἰ μὴ καὶ παρὰ τοῖς θεασαμένοις ἱστόρητο, καὶ τὰ ἐπακολουθήσαντα πάθη τῶν σημείων ἦν ἄξια. Πρὸ γὰρ ἡλίου δύσεως ὤφθη μετέωρα περὶ πᾶσαν τὴν χώραν ἅρματα καὶ φάλαγγες ἔνοπλοι, διάττουσαι τῶν νεφῶν, καὶ κυκλούμεναι τὰς πόλεις· κατά δὲ τὴν, ἣ

πεντηκοστὴ καλεῖται, νύκτωρ οἱ ἱερεῖς προελθόντες τὸ ἔνδον ἱερὸν, ὥσπερ αὐτοῖς ἔθος ἦν πρὸς τὰς λειτουργίας, πρῶτον μὲν κινήσεως ἀντιλαβέσθαι ἔφασαν καὶ κτύπου, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ φωνῆς ἀθρόας, μεταβαίνωμεν ἐντεῦθεν. Τὸ δὲ τούτων φοβερώτερον, Ἰησοῦς γάρ τις υἱὸς Ἀνάνου τῶν ἰδιωτῶν ἀγροῖκος, πρὸ τεσσάρων ἐτῶν τοῦ πολέμου, τὰ μάλιστα τῆς πόλεως εἰρηνευομένης, καὶ εὐσθενούσης, ἐλθὼν εἰς τὴν ἑορτὴν, ἐπεὶ σκηνοποιεῖσθαι πάντας ἔθος τῷ θεῷ, κατὰ τὸ ἱερὸν ἐξαπίνης ἀναβοᾷν ἤρξατο· φωνὴ ἀπ᾽ ἀνατολῆς, φωνὴ ἀπὸ δύσεως, φωνὴ ἀπὸ τῶν τεσσάρων ἀνέμων, φωνὴ ἐπ᾽ Ἱεροσόλυμα, καὶ τὸν ναὸν, φωνὴ ἐπὶ νυμφίους καὶ νύμφας, φωνὴ ἐπὶ τὸν λαὸν πάντα. Τοῦτο κατὰ ἡμέραν καὶ νύκτωρ, κατὰ πάντας τοὺς στενωποὺς περιῄει κεκραγώς· τῶν δὲ ἐπισήμων τινὲς δημοτῶν ἀγανακτήσαντες πρὸς τὸ κακόφημον, συλλαμβάνουσι τὸν ἄνθρωπον, καὶ πολλαῖς αἰκίζονται πληγαῖς· ὁ δ᾽ οὐθ᾽ ὑπὲρ ἑαυτοῦ φθεγξάμενος, οὔτ᾽ ἰδίᾳ πρὸς τοὺς παίοντας, ἃς καὶ πρότερον φωνὰς βοῶν διετέλει νομίσαντες δ᾽ οἱ ἄρχοντες, ὅπερ ἦν, δαιμονιώτερον εἶναι τὸ κίνημα τοῦ ἀνδρὸς, ἀνάγουσιν αὐτὸν ἐπὶ τὸν παρὰ Ῥωμαίοις ἔπαρχον, ἔνθα μάστιξι μέχρις ὀστέων ξαινόμενος, οὔθ᾽ ἱκέτευσεν, οὔτ᾽ ἐδάκρυσεν· ἀλλ᾽ ὡς ἐνῆν, μάλιστα τὴν φωνὴν ὀλοφυρτικῶς παρεγκλίνων, πρὸς ἑκάστην ἀπεκρίνατο πληγὴν, αἶ αἶ Ἱεροσολύμοις· τοῦ δὲ Ἀλβίνου διερωτῶντος, οὗτος γὰρ ἔπαρχος ἦν, τίς εἴη, καὶ πόθεν, καὶ διὰ τί ταῦτα φθέγγοιτο, πρὸς ταῦτα μὲν οὐ δ᾽ ὁτιοῦν ἀπεκρίνατο· τὸν δ᾽ ἐπὶ τῇ πόλει θρῆνον εἴρων, οὐ διέλειπε, μέχρι καταγνοὺς μανίαν ὁ Ἀλβῖνος ἀπέλυσεν αὐτόν· ὁ δὲ τὸν μέχρι τοῦ πολέμου χρόνον, οὔ τε προσῄει τινὶ τῶν πολιτῶν, οὔτε ὤφθη λαλῶν, ἀλλὰ καθ᾽ ἡμέραν ὥσπερ εὐχὴν μεμελετηκὼς, αἶ αἶ Ἱεροσολύμοις ἐθρήνει· οὔτε δέ τινι τῶν τυπτόντων αὐτὸν ὁσημέραι κατηρᾶτο, οὔτε τοὺς τροφῆς μεταδιδόντας εὐλόγει· μία δὲ πρὸς πάντας ἦν, ἡ σκυθρωπὴ κληδὼν ἀπόκρισις, μάλιστα δ᾽ ἐν ταῖς ἑορταῖς, ἐκεκράγει, καὶ τοῦτ᾽ ἐφ᾽ ἑπτὰ ἔτη, καὶ μῆνας πέντε εἴρων, οὔτ᾽ ἠμβλύνθη τὴν φωνὴν, οὔ τ᾽ ἔκαμεν, μέχρις οὗ κατὰ τὴν πολιορκίαν ἔργῳ τὰς κληδόνας ἰδὼν ἀνεπαύσατο. Περιιὼν γὰρ ἐπὶ τοῦ τείχους, αἶ, αἶ πάλιν τῇ πόλει, καὶ τῷ λαῷ, καὶ τῷ ναῷ διαπρύσιον ἐβόα· ὡς δὲ τελευταῖον προσέθηκεν αἶ αἶ δὲ κἀμοὶ, λίθος ἐκ τοῦ πετροβόλου σχαθεὶς, καὶ πλήξας αὐτὸν, παραχρῆμα κτείνει, φθεγγομένην δ᾽ ἔτι τὰς κληδόνας ἐκείνας, τὴν ψυχὴν ἀφῆκεν· ταῦτα τις ἐννοῶν εὑρήκει, τὸν μὲν θεὸν ἀνθρώπων κηδόμενον, καὶ παντοίως προσημαίνοντα τῷ σφετέρῳ γένει τὰ σωτήρια, τοὺς δὲ ὑπ᾽ ἀνοίας καὶ κακῶν αὐθαιρέτων ἀπολλυμένους.

Joseph, de la Guerre des Juifs, l. 7, c. 11 et 12.

Les rabbins ont laissé par tradition, que quarante ans avant la destruction du temple, le sort ne monta point à droite; la langue de splendeur ne fut point convertie en blancheur; la lumière du soir ne fut point ardente. Les portes du temple s'ouvroient elles-mêmes jusqu'à ce que le rabbin Johanan, fils de Zaccai, les réprimenda, et dit : Temple, temple, pourquoi te détruis-tu toi-même? Je sais que tu seras détruit; car c'est de toi que le prophète Zacharie a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres.

Tradiderunt rabbanam, quòd quadraginta annis ante destructionem domûs, id est templi, non fuit sors in dexterâ ascendens, nec fuit lingua splendoris in albedinem conversa, nec lumen vespertinum fuit ardens. Erantque portæ templi aperientes se ipsas, donec increpavit eas rabban Johanum, filius Zaccai, et dixit : Templum, templum, cur destruis te ipsum? Scio enim de te, quòd finis tuus erit destructio. Nam super te prophetavit Zacharias : Aperi, Libane, portas tuas, et devoret ignis cedros tuas.

Talmud de Babylone, dans Galatin, l. 4, c. 8, p. 209.

Pierre Alphonse, juif converti, qui vivoit dans le douzième siècle, a cité le même passage dans le dialogue où il fait parler un chrétien et un Juif.

Quarante ans avant la destruction du temple, la laine rouge que l'on attachoit aux cornes du chevreau, ne blanchissoit point comme de coutume; la lampe du chandelier qui regardoit l'occident, s'éteignoit avant le temps où elle avoit coutume de s'éteindre. Les portes du temple s'ouvroient d'elles-mêmes avec un grand bruit. Jean, fils de Zaccai, les ayant vu souvent s'ouvrir ainsi, tout transporté, cria à ces portes : Demeurez en repos; et il ajouta : Temple,

temple, j'ai connu que tu seras brûlé; comme le prophète a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres.

Quadraginta annis antequam subverteretur templum, rubra lana quæ hædi cornibus annectebatur, nequaquam more solito albescebat. Candela quoque candelabri quæ ad occidentem respiciebat, ante consuetum tempus extinguebatur. Valvæ prætereà templi nullo tangente cum magno strepitu sponte suâ reserabantur. Quas cùm quidam doctorum vestrorum, nomine Joannes, filius Zachai, sic aperiri sæpè vidisset, valdè commotus, tandem clamavit : Quiescite ; et adjecit : Templum, templum, profectò cognovi quòd novissima tua concrematio possidebit, sicut et propheta ait : Aperi, Libane, portas tuas, et comedat ignis cedros tuas.

Dialogue de Pierre Alphonse avec le juif Moyse, tit. 2.

Ce dialogue est imprimé dans le vingt-et-unième volume de la grande bibliothèque des pères de Lyon.

Pierre Alphonse explique ce que c'étoit que cette langue de splendeur qui blanchissoit, en disant que c'étoit de la laine rouge attachée aux cornes d'un chevreau, qui devenoit blanche. Il explique aussi ces paroles, La lumière du soir ne fut point ardente, par celles-ci : La lampe du chandelier qui regardoit l'occident, s'éteignoit avant le temps où elle avoit coutume de s'éteindre.

Quarante ans avant la destruction de Jérusalem.... les portes du temple se sont ouvertes d'elles-mêmes ; de quoi l'on dit que le rabbi Jochanan, fils de Zaccai, les gronda. *Quadraginta annis ante excidium urbis hierosolymitanæ....., sponte suâ, adapertæ fores*

templi sunt, quas R. Jochanan, Zaccai filius, increpuisse dicitur.

Talmud de Babylone, traité Avoda sacra, c. 1, dans Wagenseil, t. 1, p. 312.

Pendant tout le temps que Simon le Juste exerça le ministère, le sort du nom de Dieu montoit toujours à droite, la langue de splendeur blanchissoit, et la lumière du soir étoit toujours ardente. Mais quarante ans avant que la maison du Seigneur fût détruite, la lumière du soir s'éteignoit, la langue de splendeur devenoit rouge comme du sang, le sort du nom de Dieu montoit à gauche, et les portes du temple, que l'on fermoit le soir, s'ouvroient d'elles-mêmes pendant la nuit; en sorte que ceux qui y venoient le matin les trouvoient ouvertes. Le rabban Johanan, fils de Zaccai, dit: Temple, temple, pourquoi nous as-tu séparés de toi? nous savons que tu seras détruit, et que le prophète Zacharie a dit de toi: Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres.

Omnibus diebus quibus fuit Simeon Justus ministrans, erat sors nominis Dei ascendens in dexteram, et lingua splendoris albescens, lumenque vespertinum semper ardens. Quadraginta verò annis antequam domus Domini destructa esset, extinguebatur lumen vespertinum, et lingua splendoris rubescebat, ut sanguis, et sors nominis Dei in sinistrâ ascendebat, portæque templi cùm vesperè clauderentur, de nocte se ipsas aperiebant, venientesque manè apertas inveniebant. Dixitque rabban Johanan, filius Zaccai: Templum, templum, cur tu separasti nos, scilicet à te? scimus nos quòd finis tuus ad vastationem erit, et quòd super te prophetavit Zacharias, c. 11, dicens: Aperi, Libane, portas tuas, et devoret ignis cedros tuas.

Talmud de Jérusalem, dans Galatin, l. 4, c. 8, p. 209.

Les rabbins ont laissé par tradition, qu'il s'étoit opéré dix merveilles dans la maison du sanctuaire. Aucune femme n'avorta à cause de l'odeur des chairs du sanctuaire. Les chairs du sanctuaire ne sentirent jamais mauvais. On ne vit jamais de mouches dans le marché du temple. Le grand-prêtre n'éprouva jamais d'accidens dans le jour de propitiation. On ne vit jamais de corruption dans la gerbe ou dans les deux pains que l'on offroit au Seigneur, ou dans les pains de proposition. Debout on étoit serré dans le temple; prosterné pour adorer, on y étoit à l'aise, quoiqu'on fût éloigné de la maison du propitiatoire de l'espace de onze aunes. Jamais aucun serpent, ni aucun scorpion ne fit du mal dans Jérusalem. Jamais personne ne dit qu'il n'avoit pas assez de place pour demeurer dans Jérusalem. Jamais les pluies n'éteignirent le feu de préparation. Jamais le vent n'empêcha que la colonne de fumée ne montât droit; car quoique tous les vents du monde soufflassent contr'elle, ils ne pouvoient cependant la détourner, ni empêcher qu'elle ne montât droit.... Toutes ces merveilles cessèrent pendant quarante ans avant la destruction du temple, comme il est écrit au psaume 74 : Nous n'avons plus vu nos merveilles.

Tradiderunt rabbanan (id est magistri), quòd decem signa facta sunt in domo sanctuarii. Non enim abortivit mulier propter nidorem carnium sanctuarii. Neque carnes sanctuarii fœtebant unquam. Neque visa fuit musca in macello templi. Neque contigit accidens sacerdoti magno in die propitiationis. Neque inventa est corruptio in manipulo, aut in duobus panibus, aut in panibus facierum. Stantes angusti erant, procidentes verò ut adorarent spaciosi erant. Licèt à domo propitiatorii per undecim ulnas retracti

essent. Nunquam nocuit serpens, neque scorpius in Jerusalem. Nec unquam dixit homo proximo suo: Angustus est mihi locus manendi in Jerusalem. Nunquam pluviæ extinxerunt ignem lignorum præparationis. Neque ventus unquam vicit columnam fumi. Quamvis enim omnes venti qui sunt in mundo in eam flarent, non tamen poterant eam deviare, ne rectè sursùm ascenderet.... Omnia verò hæc cessaverunt per annos quadraginta ante destructionem templi, sicut dictum est psalmo septuagesimo quarto. Signa nostra non vidimus, non est ultrà propheta.

Talmud de Babylone, dans Galatin, l. 4, c. 8, p. 209.

Il arriva des prodiges que cette nation (les Juifs) superstitieuse et ennemie des autres religions, ne pouvoit expier, ni par vœux, ni par sacrifices. On vit dans les airs des armées s'entrechoquer, des armes éclatantes, et le temple tout en feu par des éclairs. Ses portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et l'on entendit une voix plus qu'humaine qui crioit que les dieux se retiroient, suivie du bruit qu'ils faisoient en sortant. *Evenerant prodigia, quæ neque hostiis neque votis piare fas habet gens superstitioni obnoxia, religionibus adversa. Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma, et subito nubium igne collucere templum. Expassæ repentè delubri fores, et audita major humanâ vox, excedere deos, simul ingens motus excedentium.*

Tacite, histoire, l. 5, c. 13.

Tite étant entré dans la ville (Jérusalem) en admira entr'autres choses les fortifications, et ne put voir sans étonnement la force et la beauté de ses tours, que les tyrans avoient été si imprudens que d'abandonner. Après avoir considéré attentivement leur hauteur, leur largeur, la grandeur tout extraordinaire des

pierres, et avec combien d'art elles avoient été jointes ensemble, il s'écria : Il paroît bien que Dieu a combattu pour nous, et a chassé les Juifs de ces tours, puisqu'il n'y avoit point de forces humaines, ni de machines qui fussent capables de les y forcer.

Παρελθὼν δὲ Τίτος εἴσω, τἆλλα τῆς ὀχυρότητος τὴν πόλιν, καὶ τῶν πύργων ἀπεθαύμασεν, οὓς οἱ τύραννοι κατὰ φρενοβλάβειαν ἀπέλιπον· κατιδὼν γοῦν τότε ναστὸν αὐτῶν ὕψος, καὶ τὸ μέγεθος ἑκάστης πέτρας, τήν τε ἀκρίβειαν τῆς ἁρμονίας, καὶ ὅσοι μὲν εὖρος, ἡλίκοι δὲ ἦσαν τὴν ἀνάτασιν, σὺν θεῷ γ' ἐπολεμήσαμεν, ἔφη, καὶ θεὸς ἦν ὁ τῶν δε τῶν ἐρυμάτων Ἰουδαίους καθελών· ἐπεὶ χεῖρες τε ἀνθρώπων ἢ μηχαναὶ, τί πρὸς τούτους τοὺς πύργους δύνανται.

Joseph, de la Guerre des Juifs, l. 7, c. 16.

Tite ayant pris Jérusalem, après avoir fait un grand carnage des Juifs, les villes voisines de la Judée lui offrirent des couronnes à cause de sa victoire. Il leur répondit qu'il ne méritoit pas cet honneur; que ce n'étoit pas lui qui avoit vaincu les Juifs, mais Dieu, à la colère duquel il n'avoit fait que de servir d'instrument.

Ἐπεὶ δὲ Τίτος ᾑρήκει τὰ Σόλυμα, καὶ νεκρῶν πλέα ἦν πάντα, τὰ ὅμορα τε ἔθνη ἐστεφάνουν αὐτὸν, ὁ δὲ οὐκ ἠξίου ἑαυτὸν τούτου· μὴ γὰρ αὐτὸς ταῦτα εἰργάσθαι, θεῷ δὲ ὀργὴν φήναντι ἐπιδεδωκέναι τὰς ἑαυτοῦ χεῖρας.

Philostrate, vie d'Apollonius, l. 6, c. 29.

On lit dans le Talmud, que lorsque le Messie paroîtra, etc. 30.

Comme de six cent mille combattans qui sortirent de l'Egypte, il n'y en eut que deux qui entrèrent dans la terre de Chanaan, tous les autres étant morts dans le désert, ainsi arrivera-t-il dans les jours du Messie. *Commensaturus est igitur egressus ex Ægypto ingressui eorum in terram. Sicut introitus eorum in*

terram fuit duorum de sexcentis millibus..... Et sic erit in diebus Messiæ.

Talmud de Babylone, traité Sanhédrin, c. Helec, dans Galatin, l. 9, *c.* 2.

Le fils de David (le Messie) sera une source de sanctification, et une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem : plusieurs d'entr'eux se heurteront contre cette pierre ; ils tomberont, ils s'engageront dans le filet, et y seront pris.

Filius David..... erit ad sanctificationem vel præparationem, et ad lapidem offensionis, et ad petram scandali duabus domibus Israël, et ad laqueum; et ad ruinam habitatoribus Jerusalem, et offendent ex eis multi, et ruent, et astringentur, et irretientur, et capientur.

Talmud de Babylone, traité Sanhédrin, c. Dine Mammonoth, dans Galatin, l. 9, *c.* 2.

Dans le temps que le fils de David viendra, les sages maîtres deviendront plus petits, les yeux des autres s'éteindront dans les larmes et les soupirs; ils éprouveront de grandes angoisses et de grandes rigueurs; un premier châtiment n'aura pas encore été mis à exécution contr'eux, qu'il en surviendra un second.

Generatione in quâ filius David venturus est, sapientes magistri minorabuntur. Reliquorum verò oculi deficient in luctu et suspirio. Et angustiæ multæ et sententiæ graves contra eos innovabuntur. Adhuc enim prima non erit executioni mandata; et jam veniet altera.

Talmud de Babylone, traité Sanhédrin, c. Helec, dans Galatin, l. 9, *c.* 2.

Jésus de Nazareth est venu dans le temps que les Juifs reconnoissent être celui où le Messie devoit paroître. 31.

(Voyez la preuve 123.)

Il a prouvé cette qualité par des prodiges dont les Juifs ne contestent pas la réalité. 32.

(Voyez la preuve 12.)

Après sa mort, le peuple juif a éprouvé les plus grands malheurs. 33.

(Voyez Joseph, de la guerre des Juifs.)

Nous nous macérons et nous croyons sans relâche; mais il n'y a personne qui fasse attention à nous. *Nos quidem maceramus nos, et indesinenter clamamus, verùm nemo est qui ad nos attendat animum.* Ce sont les Juifs qui parlent ainsi dans le Talmud de Babylone, au traité Bérachoth, pag. 20, et à la page 32. On lit ces paroles : Depuis le jour de la destruction de la maison sainte, un mur de fer a été placé entre Israël et leur père qui est dans les cieux. *A die destructionis domûs sanctæ, positus est murus ferri inter Israël et patrem illorum qui est in cœlis.*

Dans Wagenseil, t. 2, p. 10, de la Réfutation du Toldos Jeschu.

On le voit par la prière. 34.

Histoire des Juifs par Basnage, l. 3, c. 1, n. 12.

Ils ne vouloient pas permettre à leurs malades de se laisser guérir par ceux qui faisoient des miracles au nom de Jésus. 35.

(Voyez la preuve 20.)

36. **Il eût mieux valu qu'ils eussent resté dans le paganisme, que d'embrasser l'évangile.**

Tryphon parle ainsi à saint Justin : Vous eussiez mieux fait de rester encore dans la secte de Platon ou de quelqu'autre philosophe, vous exerçant à la constance, la continence, la tempérance, que de vous laisser tromper par des mensonges, et vous attacher à des hommes de néant.

Ἄμεινον δὲ ἦν φιλοσοφεῖν ἔτι σε τὴν Πλάτωνος ἢ ἄλλου τοῦ φιλοσοφίαν, ἀσκοῦντα καρτερίαν καὶ ἐγκράτειαν καὶ σωφροσύνην, ἢ λόγοις ἐξαπατηθῆναι ψευδέσι, καὶ ἀνθρώποις ἀκολουθῆσαι οὐδενὸς ἀξίοις.

Dans le dialogue de S. Justin avec Tryphon, n. 8.

37. **Brutius, historien païen.**

Ἱστορεῖ ὁ Βροῦττιος πολλοὺς Χριστιανοὺς κατὰ τὸ ιδʹ ἔτος Δομετιανοῦ μεμαρτυρηκέναι.

Version de la chronique d'Eusèbe, par S. Irenée.

Scribit Brutius plurimos christianorum sub Domitiano fecisse martyrium : inter quos et Flaviam Domitillam Flavi Clementis consulis ex sorore neptem in insulam Pontiam relegatam, quia se christianam testata sit.

Il semble que Juvénal, dans sa quatrième satire, désigne la persécution de Domitien, lorsqu'il écrit que cet empereur, qui avoit fait mourir impunément un grand nombre de personnes de la première qualité, périt lorsqu'il commença à sévir contre des artisans et des hommes de basse condition.

Atque utinàm his potiùs nugis tota illa dedisset
Tempora sævitiæ, claras quibus abstulit urbi
Illustresque animas impunè, et vindice nullo;
Sed periit postquàm cerdonibus esse timendus
Cœperat : hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.

On ne voit point que Domitien ait pu avoir d'autre sujet de persécuter des artisans, que celui de la religion.

Eusèbe et Orose nous apprennent que Domitien ne commença à persécuter les chrétiens, que la pénultième année de son empire.

Cecilius Donatus (dit Domitien) *diutissimè, tutusque regnavit, donec impias manus adversùs Dominum tenderet.*

De mortibus persecutorum, n. 2.

On lit dans la lettre de Pline. 38.

(Voyez cette lettre à la pag. 11 de l'histoire.)

Dion écrit. 39.

Καὶ τῷ αὐτῷ ἔτει ἄλλους τε πολλούς, καὶ τὸν Φλάβιον Κλήμεντα ὑπατεύοντα, καίπερ ἀνεψιὸν ὄντα, καὶ γυναῖκα καὶ αὐτὴν συγγενῆ ἑαυτῷ Φλαβίαν Δομιτίλλαν ἔχοντα κατέσφαξεν ὁ Δομετιανός· ἐπηνέχθη δὲ ἀμφοῖν ἔγκλημα ἀθεότητος, ὑφ' ἧς ἐι ἄλλοι εἰς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἤθη ἐξοκέλλοντες πολλοὶ κατεδικάσθησαν.

Dion, dans Xyphilin, vie de Domitien.

Les uns reconnoissoient qu'ils adoroient le Dieu du ciel, d'autres disoient que l'objet de leur culte étoit une figure d'âne. 40.

Juvénal dit des Juifs.

Nil præter nubes et cœli numen adorant.

Satire 14.

Celse dit que les Juifs adorent le ciel et les anges qui y demeurent.

Ἐκτίθεται περὶ Ἰουδαίων λέξιν· πρῶτον οὖν τῶν Ἰουδαίων θαυμάζειν ἄξιον, εἰ τὸν μὲν οὐρανὸν καὶ τοὺς ἐν τῷδε ἀγγέλους σέβουσι.

Dans Origène, l. 5, *n.* 6.

Tacite dit que les Juifs adorent la figure d'un âne sauvage, parce qu'une troupe de ces animaux avoit indiqué à Moyse une fontaine, dans le temps que lui et le peuple qu'il conduisoit étoient pressés de la soif.

Effigiem animalis, quo monstrante, errorem, sitimque depulerant, penetrali sacravère.

Tacite, histoire, l. 5.

41. Suétone écrit.

Flavius Clémens, cousin germain de Domitien, étoit tout-à-fait méprisable à cause de sa paresse. *Flavium Clementem patruelem suum contemptissimæ inertiæ.*

Suétone, vie de Domitien, n. 15.

42. C'étoit un des reproches que les païens faisoient aux fidèles.

Julien, dans sa lettre à Libanus, dit que les chrétiens se glorifient de ce qui les déshonore, du sacrilége, des sentimens les plus bas, d'une vie fainéante et inutile. *μαλακία γνώμης καὶ σώματος.*

43. Dion met encore le consul Acilius Glabrio.

Τὸν δὲ Γλαβρίωνα τὸν μετὰ τοῦ Τραϊανοῦ ἄρξαντα, κατηγορηθέντα τά τε ἄλλα καὶ οἷα οἱ πολλοὶ, καὶ ὅτι καὶ θηρίοις ἐμάχετο, ἀπέκτεινεν.

Dion, dans Xyphilin, vie de Domitien.

44. Pomponia Græcina paroît aussi avoir été chrétienne.

Pomponia Græcina, femme illustre, mariée à Plautius, qui avoit triomphé de l'Angleterre, ayant été accusée de superstitions étrangères, fut remise au jugement de son mari, qui fit une assemblée de parens selon la coutume; et, le procès vu, la déclara innocente, ayant été établi par les lois juge de sa vie et de son honneur. Cette dame vécut long-temps dans une continuelle tristesse; car depuis la mort de Julia, fille de Drusus, que Messaline fit mourir, elle porta le

deuil, en ses habits et sur son visage, l'espace de quatorze ans, sans qu'elle fût recherchée pour cela du vivant de Claudius, ce qui tourna depuis à sa gloire.

Pomponia Græcina, insignis fœmina, Plautio, qui ovans se de Britannis retulit, nupta, ac superstitionis externæ rea, mariti judicio permissa. Isque prisco instituto, propinquis coram, de capite famâque conjugis cognovit, et insontem nunciavit. Longa huic Pomponiæ ætas, et continua tristitia fuit. Nam post Juliam, Drusi filiam, dolo Messalinæ interfectam, per quadraginta annos, non cultu nisi lugubri, non animo nisi mœsto egit, idque illi imperitante Claudio impunè, mox ad gloriam vertit.

Tacite, annales, l. 13, n. 32.

À L'EMPEREUR TRAJAN. 45.

C. PLINIUS TRAJANO IMP.

« *Solemne est mihi, Domine, omnia de quibus dubito, ad te referre. Quis enim potest meliùs, vel cunctationem meam regere, vel ignorantiam instruere? Cognitionibus de christianis interfui nunquàm. Ideò nescio quid et quatenùs, aut puniri solebat, aut quæri. Nec mediocriter hæsitavi, sit ne aliquod discrimen ætatum? An quamlibet teneri, nihil à robustioribus differant? Deturne pœnitentiæ venia? An ei qui omninò christianus fuit, desiisse non prosit? Nomen ipsum, etiamsi flagitiis careat, an flagitia cohærentia nomini puniantur? Interim in iis, qui ad me tanquàm christiani deferebantur, hunc sum secutus modum: interrogavi ipsos an essent christiani? Confitentes iterùm ac tertiò interrogavi, supplicium minatus; perseverantes duci jussi. Neque enim dubitabam, (qualecumque esset, quod faterentur,) per-*

vicaciam certè et inflexibilem obstinationem debere puniri. Fuerunt alii similis amentiæ, quos (quia cives romani erant) annotavi in urbem remittendos : mox ipso tractatu, ut fieri solet, diffundente se crimine, plures species inciderunt. Propositus est libellus sine autore, multorum nomina continens, qui negarent se esse christianos, aut fuisse. Quùm præsente me deos appellarent, et imagini tuæ, (quam propter hoc jusseram cum simulacris numinum afferri), thure ac vino supplicarent, prætereà maledicerent Christo, (quorum nihil cogi posse dicuntur, qui sunt reverà christiani), dimittendos putavi : alii ab indice nominati, esse se christianos dixerunt, et mox negaverunt, fuisse quidem, sed desiisse, quidam ante triennium, quidam ante plures annos, non nemo etiam ante viginti quoque; omnes et imaginem tuam, deorumque simulacra venerati sunt, et Christo maledixerunt. Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ suæ, vel erroris : quòd essent soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi Deo dicere secum invicem; seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent. Quibus peractis, morem sibi discendi fuisse, rursùsque coeundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen et innoxium : quod ipsum facere desiisse, post edictum meum, quo secundùm mandata tua hetærias esse vetueram. Quò magis necessarium credidi, ex duabus ancillis quæ ministræ dicebantur, quid esset veri, et per tormenta quærere; sed nihil aliud inveni, quàm superstitionem pravam et immodicam; ideòque dilatâ cognitione, ad consulendum te decurri. Visa est enim mihi res digna consultatione, maximè propter periclitantium

clitantium numerum. Multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexûs, etiam vocantur in periculum, et vocabuntur. Neque enim civitates tantùm, sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est: quæ videtur sisti et corrigi posse. Certè satis constat, propè jam desolata templa cœpisse celebrari, et sacra solennia diu intermissa repeti, passimque venire victimas; quarum adhuc rarissimus emptor inveniebatur. Ex quo facile est opinari, quæ turba hominum emendari possit, si sit pœnitentiæ locus.»

TRAJANUS PLINIO S.

« *Actum quem debuisti, mi Secunde, in excutiendis causis eorum, qui christiani ad te delati fuerant, secutus es. Neque enim in universum aliquid, quod quasi certam formam habeat, constitui potest. Conquirendi non sunt: si deferantur et arguantur, puniendi sunt; ita tamen ut, qui negaverit se christianum esse, idque reipsà manifestum fecerit, id est, supplicando diis nostris, quamvis suspectus in præteritum fuerit, veniam ex pœnitentiá impetret. Sine auctore verò propositi libelli, nullo crimine locum habere debent. Nam et pessimi exempli, nec nostri sæculi est.* »

Supposèrent des prodiges. 46.

Histoire des Juifs, par Basnage, l. 7, ch. 11, n. 14, et l. 8, ch. 1, n. ...

Dans le Talmud, au livre du Sanhédrin, au chapitre intitulé *Les jugemens des âmes*, on lit que tous les sénateurs qui composoient le sanhédrin, étoient magiciens. *Non erant constituentes in Sanhedrin, nisi dominos sapientiæ, staturæ et apparentiæ, ac senectutis et dominos incantationum, nec non et scientes*

70 linguas ne oporteret eos interpretes alios audire. Ubi Glossa R. Salomonis sic ait : Statura et apparentia in eis requirebatur, ut in reverentiâ haberentur. Quòd autem essent incantationum domini, ideò exigebatur ut incantatores et maleficos in suis maleficiis et incantationibus confidentes, convincerent et occiderent.

Galatin, de Arc. cath. ver., p. 200 *et* 201.

Joseph écrit que de son temps il y avoit encore des Juifs qui chassoient les démons.

Voici ses paroles :

Salomon laissa des formules d'exorcismes qui lient les démons, de manière qu'ils ne peuvent revenir quand on les a une fois chassés. Ce précieux secret subsiste encore aujourd'hui parmi nous ; car je sais qu'un nommé Éléazar, de notre nation, délivroit ceux qui en étoient possédés, et qu'il le fit en présence de l'empereur Vespasien, de ses fils, de ses officiers et de ses soldats. Voici ce qu'il pratiquoit : Il approchoit des narines du possédé un anneau, dans lequel étoit enchâssé une des racines que Salomon avoit indiquées. Son odeur attiroit le démon, et le faisoit sortir par les narines. Le possédé tomboit à terre. Alors Éléazar conjuroit le démon de ne plus retourner, en faisant mémoire de Salomon, et en récitant sur le malade les oraisons que ce prince a composées. Pour persuader et convaincre l'assemblée qu'il avoit ce pouvoir, Éléazar mettoit devant ceux qui étoient présens un petit vase d'eau, ou une cuvette à laver les pieds, et il commandoit au démon de renverser ce vase en sortant du corps du malade, afin de faire voir qu'il l'avoit quitté, comme cela arrivoit toujours infailliblement : c'étoit une preuve certaine de l'extrême sagesse et de la science profonde de Salomon.

Ἐπῳδάς τε συνταξάμενος αἷς παρηγορεῖται τὰ νοσήματα, καὶ τρόπους ἐξορκώσεων κατέλειπεν· οἷς ἐνδούμενα τὰ δαιμόνια ὡς μηκέτ' ἐπανελθεῖν ἐκδιώκουσι. Καὶ αὕτη μέχρι νῦν παρ' ἡμῖν ἡ θεραπεία πλεῖστον ἰσχύει. Ἱστόρισα γὰρ τίνα Ἐλεάζαρον τῶν ὁμοφύλων, Οὐεσπασιανοῦ παρόντος καὶ τῶν υἱῶν αὐτοῦ καὶ Χιλιάρχων καὶ ἄλλου στρατιωτικοῦ πλήθους, τοὺς ὑπὸ τῶν δαιμονίων λαμβανομένους ἀπολύοντα τούτων· ὁ δὲ τῆς θεραπείας τρόπος, τοιοῦτος ἦν· προσφέρων ταῖς ῥισὶ τοῦ δαιμονιζομένου τὸν δακτύλιον, ἔχοντα ὑπὸ τῇ σφραγίδι ῥίζαν ἐξ ὧν ὑπέδειξε Σολομών, ἔπειτα ἐξεῖλκεν ὀσφραινομένῳ διὰ τῶν μυκτήρων τὸ δαιμόνιον. Καὶ πεσόντος εὐθὺς τοῦ ἀνθρώπου, μηκέτ' εἰς αὐτὸν ἐπανελθεῖν ὥρκου, Σολομῶνος τε μεμνημένους, καὶ τὰς ἐπῳδὰς ἃς συνέθηκεν ἐκεῖνος τε μὲν ἐπιλέγων. Βουλόμενος δὲ πεῖσαι καὶ παραστῆσαι τοῖς παρατυγχάνουσιν ὁ Ἐλεάζαρος, ὅτι ταύτην ἔχει τὴν ἰσχὺν, ἐτίθει μικρὸν ἔμπροσθεν ποτήριον πλῆρες ὕδατος ἢ ποδόνιπτρον. Καὶ τῷ δαιμονίῳ προσέταττεν ἐξιόντι τοῦ ἀνθρώπου, ταῦτ' ἀνατρέψαι καὶ παρασχεῖν ἐπιγνῶναι τοῖς ὁρῶσιν, ὅτι καταλέλοιπε τὸν ἄνθρωπον· γινομένου δὲ τούτου, σαφὴς ἡ Σολομῶνος καθίστατο σύνεσις καὶ σοφία.

Antiquités juives, l. 8, c. 2.

Il adressa à Minucius Fundanus. 47.

Ἀδριανοῦ ὑπὲρ Χριστιανῶν ἐπιστολή.

Μινουκίῳ Φουνδανῷ. Ἐπιστολὴν ἐδεξάμην γραφεῖσάν μοι ἀπὸ Σερηνίου Γρανιανοῦ λαμπροτάτου ἀνδρὸς, ὃν τίνα σὺ διεδέξω· οὐ δοκεῖ οὖν μοι τὸ πρᾶγμα ἀζήτητον καταλιπεῖν, ἵνα μήτε οἱ ἄνθρωποι ταράττονται, καὶ τοῖς συκοφάνταις χορηγία κακουργίας παρασχεθῇ. Ἂν οὖκ σαφῶς εἰς ταύτην τὴν ἀξίωσιν οἱ ἐπαρχιῶται δύνωνται διισχυρίζεσθαι κατὰ τῶν Χριστιανῶν, ὡς καὶ πρὸ βήματος ἀποκρίνεσθαι, ἐπὶ τοῦτο μόνον τραπῶσιν, ἀλλ' οὐκ ἀξιώσεσιν, οὐδὲ μόναις βοαῖς. Πολλῷ γὰρ μᾶλλον προσῆκεν, εἴ τις κατηγορεῖν βούλοιτο, τοῦτο σὲ διαγινώσκειν. Εἴ τις οὖν κατηγορεῖ, καὶ δείκνυσί τι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας, οὕτως διόριζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ ἁμαρτήματος. Ὡς μὰ τὸν Ἡρακλέα, εἴ τις συκοφάντιας χάριν τοῦτο προτείνοι, διαλάμβανε ὑπὲρ τῆς δεινότητος, καὶ φρόντιζε ὅπως ἂν ἐκδικήσειας.

Lettre de l'empereur Adrien, à la fin de la première apologie de S. Justin.

48. **On dit que ce prince voulut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux.**

Templum Christo facere voluit, eumque inter deos recipere, quod et Adrianus cogitasse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jusserat fieri : quæ hodiè idcircò quia non habent numina, dicuntur Adriani, quæ ille ad hoc parasse dicebatur, sed prohibitus est ab iis qui consulentes sacra repererant omnes christianos futuros, si id optatò evenisset, et templa reliqua deserenda.

Vie de l'empereur Alexandre.

Le faux prophète Alexandre se plaignoit que le Pont se remplissoit de chrétiens.

Ἐμπεπλῆσθαι Χριστιανῶν τὸν Πόντον.

Etant à Athènes, avant qu'on commençât ses mystères, il crioit à haute voix qu'on chassât les chrétiens.

Ἔξω Χριστιανούς.

Lucien, dans Alexandre ou le faux prophète.

49. **On lit dans une lettre qu'Adrien écrivit.**

ADRIANUS AUG. SERVIANO COS. S.

Ægyptum quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici, levem, pendulam, et ad omnia famæ momenta volitantem. Illi qui Serapin colunt, christiani sunt; et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archisynagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non aliptes. Ipse ille patriarcha quum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare ab aliis cogitur Christum. Genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum : civitas opulenta, dives, fœcunda, in qua

nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur; alii liniphyones sunt; omnes certè cujuscumque artis, et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent; habent cœci quod faciant. Ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt. Unus illi Deus est. Hunc christiani, hunc Judæi, hunc omnes venerantur et gentes; et utinam meliùs esset morata civitas digna profectò suâ profunditate, quæ pro suâ magnitudine totius Ægypti teneat principatum. Huic ego cuncta concessi, vetera privilegia reddidi, nova sic addidi ut præsenti gratias agerent. Denique ut primùm indè decessi, et in filium meum verum multa dixerunt, et de Antonio quæ dixerunt, comperiisse te credo. Nihil illis opto nisi ut suis pullis alantur, quos quemadmodùm fœcundant, pudet dicere. Calices tibi allassontes versicolores transmisi, quos mihi sacerdos templi obtulit, tibi et sorori meæ specialiter dedicatos, quos tu velim festis diebus conviviis adhibeas. Caveas tamen ne his Africanus noster indulgenter utatur.

Vopisque, vie de Saturnin.

Adrien ne conserva pas. 50.

Histoire des Juifs, par Basnage, l. 2, c. 3, p. 47.

On peut connoître par ce livre de Celse. 51.

Celse dit qu'un fort grand nombre de personnes embrassent le christianisme.

Ε'ι ζῶν μὲν αὐτὸς μηδένα ἔπεισεν, ἀποθάνοντος δ' αὐτοῦ πείθουσιν οἱ βουλόμενοι τοσοῦτους.

Il appelle le christianisme une multitude.

Αρχόμενοι μὲν, φησὶν, ὀλίγοι τε ἦσαν, καὶ ἓν ἐφρόνουν. Ε'ις πλῆθος δὲ σπαρέντες, αὖθις αὖ τέμνονται.

L. 3, *n.* 10.

Il dit que les chrétiens opèrent des choses extraordinaires.

Κέλσος φησὶ δαιμόνων τινῶν ὀνόμασι καὶ κατακηλήσεσι δοκεῖν ἰσχύειν Χριστιανούς.

L. 1, *n.* 6.

Il insinue que les chrétiens font parade de prodiges; car il dit que Platon, après avoir découvert les plus grandes vérités, n'a point fait parade de prodiges, et n'a point exigé qu'on le crût Dieu.

Εἰρηκὼς ὁ Πλάτων, ὅμως οὐ τερατεύεται.... οὐδ' αὐτόθεν κελεύει φθάσαντας πιστεύειν ὅτι τοι ὅς δέ ἐστιν ὁ θεός.

L. 6, *n.* 8.

Il appelle les chrétiens charlatans; il dit qu'ils fuient les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, et qu'ils ne s'adressent qu'aux simples.

Ὁ δὲ γοήτας ἡμᾶς καλεῖ, καὶ φησὶν, ὅτι φεύγομεν τοὺς χαριεστέρους προτροπάδην, ὡς οὐχ ἑτοίμους ἀπατᾶσθαι· παλεύομεν δὲ τοὺς ἀγροικοτέρους.

L. 6, *n.* 14.

Il dit que les chrétiens tiennent leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contr'eux.

Μετὰ ταῦτα περὶ τοῦ κρύφα χριστιανοὺς τὰ ἀρέσκοντα ἑαυτοῖς ποιεῖν καὶ διδάσκειν εἰπὼν, καὶ ὅτι οὐ μάτην τοῦτα ποιοῦσιν, ἅτε διωθούμενοι τὴν ἐπηρτημένην αὐτοῖς δίκην τοῦ θανάτου.

L. 1, *n.* 3; *l.* 2, *n.* 18.

Il dit que lorsque les chrétiens sont pris, ils sont conduits au supplice.

Ἤτοι γε φεύγοντα διὰ τοῦτο καὶ κρυπτόμενον, ἢ ἁλισκόμενον καὶ ἀπολλύμενον.

L. 8, *n.* 43.

Il dit que lorsqu'un chrétien est pris, il est mis en croix.

Ἀνασκολοπίζει.

L. 8, *n.* 39.

Il dit qu'avant que de mettre les chrétiens à mort, on leur fait souffrir tous les genres de tourmens.

Πῶς οὐκ ἄτοπα ὑμῶν ταῦτα, τὸ μὲν σῶμα ποθεῖν, καὶ ἐλπίζειν, ὅτι αὐτὸ τοῦτο ἀναστήσεται ὡς οὐδὲν ἡμῖν τούτου κρεῖττον οὐδὲ τιμιώτερον. Πάλιν δ' αὐτὸ ῥίπτειν εἰς κολάσεις, ὡς ἄτιμον.

L. 8, *n.* 48.

(Voyez encore l. 1, n. 3 et 41; l. 2, n. 45; l. 7, n. 40; l. 8, n. 39, 49 et 69.)

Celse n'est pas le seul païen qui ait reconnu les prodiges des chrétiens. Lucien dit que Péregrin ayant été mis en prison, parce qu'il faisoit profession du christianisme, cette disgrâce lui donna la puissance de faire des prodiges. (Voyez la page 17 de l'histoire.)

Le même Lucien, dans le dialogue intitulé Philopatris, parle des divinations et des prestiges des chrétiens. (Voyez la preuve 127.)

Le même auteur a fait l'épigramme suivante:

CONTRE UN PUANT.

Un exorciste à bouche puante, parlant beaucoup, chasse un démon, non par la force de ses conjurations, mais par celle de ses ordures.

Εἰς δυσώδεις.

Δαίμονα πολλὰ λαλῶν ὀζόστομος Ἐξορκιστὴς
Ἐξέβαλ', οὐχ ὅρκων, ἀλλὰ κόπρων δυνάμει.

Le terme d'exorciste, qui n'étoit d'usage que parmi les chrétiens, ne nous permet pas de douter que Lucien n'attaque ici quelqu'un de nos exorcistes. Il lui reproche la mauvaise odeur de sa bouche, reproche qui convient très-bien aux premiers chrétiens, qui, par leurs jeûnes fréquens, et par les mauvais alimens dont ils se nourrissoient, pouvoient contracter une odeur désagréable.

Tertulien parle ainsi : Mais je n'ai employé jusqu'ici que des raisons, pour vous prouver que vos dieux et les démons sont une même chose; venons à présent à des faits. Qu'on amène devant vos tribunaux un homme qu'on sache certainement possédé du démon : si un chrétien l'interroge, il confessera avec autant de vérité devant lui qu'il est un démon, qu'il a coutume de dire faussement devant les autres qu'il est un dieu; qu'on y amène de même quelqu'un de ceux que vous dites possédés de quelque dieu, qui se soit rempli de l'esprit qui l'agite à la fumée des sacrifices, et qui profère ses oracles par des sanglots et des paroles entrecoupées : si la déesse Célestis, qui prédit la pluie; si Esculape, l'auteur de la médecine, qui a rendu la vie à Socordius, à Thanasius et à Asclépiodore, pour la perdre une seconde fois; si tous ces dieux ne confessent pas qu'ils sont des démons, parce qu'ils n'osent mentir à un chrétien, répandez vous-même le sang de ce chrétien impudent. Puis-je vous donner une preuve plus évidente, plus certaine, où la vérité éclate avec plus de simplicité ? elle y paroît dans toute sa force, et exempte de tout soupçon. Vous direz que cela se fait par magie ou par artifice, si vos yeux et vos oreilles vous permettent de le croire.

Sed hactenùs verba, jam hinc demonstratio rei ipsius, quâ ostendemus unam esse utriusque nominis qualitatem. Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris quem dæmone agi constet, jussus à quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quàm alibi Deum de falso. Æquè producatur aliquis ex iis qui de DEO pati existimantur, qui aris inhalantes numen de nidore concipiunt, qui ructando conantur, qui anhelando profantur. Ista ipsa virgo cœlestis pluviarum pollicitatrix,

iste ipse Æsculapius, medicinarum demonstrator, aliâ die morituris, Socordio et Thanasio et Asclepiodoro, vitæ sumministrator, nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestius? Quid hâc probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est, virtus illi sua assistit, nihil suspicari licebit : magiâ aut aliquâ ejusmodi fallaciâ fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis.

Apologétique, n. 23.

Martien dit à saint Achate : Où sont les magiciens, compagnons de ton art? *Ubi sunt magi, socii artis tuæ?* c'est ainsi que ce juge désigne les chrétiens.

Actes de S. Achate, dans le recueil de D. Ruinart, p. 142.

Porphyre, en attribuant à la magie les miracles qui se font aux tombeaux des martyrs, reconnoît par là leur réalité.

Pag. 28 *de l'histoire.*

Les païens, dans Arnobe, reconnoissent que les chrétiens font taire les oracles et chassent les démons, puisqu'ils se contentent de dire que si ces génies sont mis en fuite par les fidèles, ce n'est pas qu'ils les craignent, mais qu'ils en ont horreur. *Unus fuit è nobis, qui deposito corpore innumeris hominum prompta se in luce detexit...., cujus nomen auditum fugat noxios spiritus, imponit silentium vatibus, haruspices inconsultos reddit, arrogantium magorum frustrari efficit actiones, non horrore, ut dicitis, nominis, sed majoris licentiâ potestatis.*

L. 1.

Les païens, dans Lactance, conviennent que les démons fuient lorsque les chrétiens forment le signe

de la croix sur quelqu'un de ceux qui en sont possédés; ils conviennent que si lorsqu'on fait des sacrifices aux dieux, quelqu'un fait le même signe, ces dieux ne rendent point de réponse, et ils se contentent de dire que les dieux en agissent ainsi par la haine qu'ils portent aux fidèles.

Quanto terrori sit dœmonibus hoc signum (crucis) sciet, qui viderit quatenùs adjurati per Christum, de corporibus, quœ obsederint, fugiant. Nam sicut ipse, cùm inter homines ageret, universos dœmones verbo fugabat; hominumque mentes emotas, et malis incursibus furiatas, in sensus pristinos reponebat : ita nunc sectatores ejus, eosdem spiritus inquinatos, de hominibus, et nomine magistri sui, et signo passionis excludunt, cujus rei non difficilis est probatio. Nam cùm diis suis immolant, si assistat aliquis signatam frontem gerens, sacra nullo modo litant. Nec responsa potest consultus reddere vates... Sed aiunt, hoc deos non nutu, verùm odio facere.

L. 4, c. 27.

Saint Athanase, après avoir dit que le seul signe de la croix fait évanouir tous les prestiges et toutes les illusions des démons, ajoute un peu après : Que celui qui en veut faire l'expérience, vienne, et qu'au milieu des prestiges des démons, des impostures de leurs oracles et des prodiges de la magie, il se serve de ce signe de la croix dont les païens se moquent; et il verra comment les démons effrayés prennent la fuite, comment les oracles cessent aussitôt, comment tous les enchantemens de la magie demeurent sans effet. Quel est donc ce Christ qui, par son nom et par sa présence, renverse et détruit tout ce qui lui est opposé, qui seul est plus fort que tous, et qui remplit tout l'univers de sa doctrine? Que les païens, qui se

moquent si impudemment de lui, répondent. Si ce n'est qu'un homme, comment se peut-il faire qu'un homme surpasse en puissance ceux qu'ils adorent comme des dieux, et fasse voir qu'ils ne sont rien? que s'ils disent que c'est un magicien, comment se peut-il faire qu'un magicien n'affermisse pas, mais détruise, au contraire, tout art magique?

Ηκέτο δὲ ὁ πεῖραν τῶν προλεχθέντων βουλόμενος λαβεῖν, καὶ ἐπ' αὐτῆς τῆς φαντασίας τῶν δαιμόνων, καὶ τῆς τῶν μαντείων ἀπάτης, καὶ τῶν τῆς μαγείας θαυμάτων, χρησάσθω τῷ σημείῳ τοῦ γελωμένου παρ' αὐτοῖς σταυροῦ, τὸν Χριστὸν ὀνόμασας μόνον, καὶ ὄψεται πῶς δι' αὐτοῦ δαίμονες μὲν φεύγουσι, μαντεία δὲ παύεται, μαγεία δὲ πᾶσα καὶ φαρμακεία κατήργηται. Τὶς οὖν ἄρα καὶ πηλίκος ἐστὶν οὗτος ὁ Χριστὸς, ὁ τῇ ἑαυτοῦ ὀνομασίᾳ καὶ παρουσίᾳ τὰ πάντα πανταχόθεν ἐπισκιάσας, καὶ καταργήσας, καὶ μόνος κατὰ πάντων ἰσχύων, καὶ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην τῆς ἑαυτοῦ διδασκαλίας πληρώσας; λεγέτωσαν οἱ πάνυ γελῶντες καὶ οὐκ ἐρυθριῶντες Ἕλληνες. Εἰ μὲν γὰρ ἄνθρωπος ἐστί· καὶ πῶς εἷς ἄνθρωπος τὴν πάντων καὶ παρ' αὐτοῖς θεῶν δυνάμιν ὑπερῆρε, καὶ οὐδὲν ἐκείνους ὄντας τῇ ἑαυτοῦ δυνάμει διήλεγξεν; εἰ δὲ μάγον αὐτὸν λέγουσι· πῶς οἷον τε ἐστὶν ὑπὸ μάγου καταργεῖσθαι πᾶσαν τὴν μαγείαν καὶ μὴ μᾶλλον συνίστασθαι.

Livre de l'Incarnation du Verbe, n. 47 et 48.

Théodoret raconte que Julien étant possédé du désir de monter sur le trône, courut toute la Grèce pour consulter les devins, et pour leur demander s'il seroit assez heureux pour le voir un jour accompli. Il en trouva un qui lui promit de lui prédire ce qu'il souhaitoit; et l'ayant mené dans un temple, et jusqu'au lieu le plus secret, il invoqua les démons. Quand ils parurent sous d'épouvantables figures, comme ils ont accoutumé de faire, Julien eut peur, et fit le signe de la croix sur son front. Les démons s'étant enfuis à la vue du signe de la croix, par laquelle le Sauveur les a vaincus, le devin reprit Julien d'avoir ainsi troublé la cérémonie. Il avoua qu'il avoit eu peur, et

qu'il admiroit la puissance de la croix, dont la seule figure avoit mis les démons en fuite. Ne vous imaginez pas, lui dit l'imposteur, que ces esprits appréhendent la croix, ni que ce soit la figure de ce signe qui les ait chassés d'ici; c'est qu'ils ont détesté votre action, et ils se sont retirés pour témoigner l'horreur qu'ils en avoient.

Μὴ δὴ τοῦτο ὑπολάβῃς, ὦ ἀγαθὲ, ὁ γόης ἔφη· οὐ γὰρ ἔδεισαν ὥς γε σὺ φῄς, ἀλλὰ βδελυξάμενοι τὸ παρὰ σοῦ γενόμενον.

Hist. ecclés., *l.* 3, *c.* 3.

Saint Grégoire de Nazianze rapporte aussi cette défaite du devin de Julien.

Καὶ οἱ αὐτοὶ φόβοι, καὶ ἡ σφραγὶς πάλιν καὶ ἡρεμοῦντες οἱ δαίμονες, καὶ ὁ μύστης ἐν ἀπορίᾳ καὶ ὁ μυσταγωγός.

Discours 3, *contre Julien.*

Julien dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux.

Σκοπεῖτε οὖν, ὅπως παλαιὸν ἦν τοῦτο τοῖς Ἰουδαίοις τῆς μαγγανείας τὸ ἔργον, ἐγκαθεύδειν τοῖς μνήμασιν, ἐνυπνίων χάριν· ὃ δὲ καὶ τοὺς ἀποστόλους ὑμῶν εἰκός ἐστιν, κατὰ τὴν τοῦ διδασκάλου τελευτὴν ἐπιτηδεύσαντας, ὑμῖν τε ἐξαρχῆς παραδοῦναι τοῖς πρώτοις πεπιστευκόσι, τεχνικώτερον ὑμῖν αὐτοὶ μαγγανεῦσαι, τοῖς δὲ μεθ' αὐτοὺς ἀποδεῖξαι δημοσίᾳ τῆς μαγγανείας ταύτης καὶ βδελυρίας τὰ ἐργαστήρια.

Dans S. Cyrille, *l.* 10.

Il est donc certain, par les témoignages des païens mêmes, que les miracles n'ont point cessé dans l'église chrétienne, jusqu'au temps de Julien.

52. L'empereur César Marc-Aurèle Antonin.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Μάρκος Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος Σεβαστὸς Ἀρμένιος, ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ πέμπτον καὶ δέκατος τὸ τρίτον, τῷ κοινῷ τῆς Ἀσίας χαίρειν. Ἐγὼ μὲν οἶδα ὅτι καὶ θεοῖς ἐπιμελές ἐστι, μὴ λανθάνειν τοὺς τοιούτους, πολὺ γὰρ μᾶλλον ἐκεῖνοι κολάσαιεν ἂν τοὺς μὴ βουλομένους αὐτοὺς προσκυνεῖν, ἢ ὑμεῖς. οὓς εἰς

ταραχὴν ἐμβάλλετε, βεβαιοῦντες τὴν γνώμην αὐτῶν ἥνπερ ἔχουσιν, ὡς ἀθέων κατηγοροῦντες. Εἰν δ' ἂν κακείνους αἱρετον, τὸ δοκεῖν κατηγορουμένους τεθνάναι, μᾶλλον, ἢ ζῆν, ὑπὲρ τοῦ οἰκείου θεοῦ. Ὅθεν καὶ νικῶσι, προϊέμενοι τὰς ἑαυτῶν ψυχὰς, ἤπερ πειθόμενοι οἷς ἀξιοῦτε πράττειν αὐτούς· περὶ δὲ τῶν σεισμῶν τῶν γεγονότων καὶ γινομένων, οὐκ ἄταν περῶσι, παραβάλλεντας δὲ τὰ ἡμέτερω πρὸς τὰ ἐκείνων· οἱ μὲν οὖν εὐπαῤῥησιαστότεροι γίνονται πρὸς τὸν θεόν· ὑμεῖς δὲ παρὰ πάντα τὸν χρόνον καθ' ὃν ἀγνοεῖν δοκεῖτε, τῶν τε θεῶν καὶ τῶν ἄλλων ἀμελεῖτε; καὶ τῆς θρησκείας τῆς περὶ τὸν ἀθάνατον· ὃν δὴ τοὺς χριστιανοὺς θρησκεύοντας ἐλαύνετε καὶ διώκετε ἕως θανάτου. Ὑπὲρ δὲ τῶν τοιούτων, ἤδη καὶ πολλοὶ τῶν περὶ τὰς ἐπαρχίας ἡγεμόνων καὶ τῷ θειοτάτῳ ἡμῶν ἔγραψαν πατρί· οἷς καὶ ἀντέγραψε μηδὲν ἐνοχλεῖν τοὺς τοιούτους, εἰ μὴ φαίνοιντο τι περὶ τὴν Ρωμαίων ἡγεμονίαν ἐγχειροῦντες. Καὶ ἐμοὶ δὲ περὶ τῶν τοιούτων πολλοὶ ἐσήμαναν· οἷς δὴ καὶ ἀντέγραψα, κατακολουθῶν τῇ τοῦ πατρὸς γνώμῃ. Εἰδέ τις ἐπιμένοι τινὰ τῶν τοιούτων εἰς πράγματα φέρων ὡς δὴ τοιούτων, ἐκεῖνος ὁ καταφερόμενος ἀπολελύσθω τοῦ ἐγκλήματος, καὶ ἐὰν φαίνηται τοιοῦτος ὤν· ὁ δὲ καταφέρων, ἔνοχος ἔσται δίκης. Προετέθη ἐν Εφέσῳ ἐν τῷ κοινῷ τῆς Ασίας.

Dans Eusèbe, hist. ecclés., l. 4, c. 13.

On ne peut douter, dit avec raison M. de Tillemont, que cette constitution ne soit de l'empereur Antonin, ainsi qu'on le lit dans l'exemplaire qui se trouve à la fin de la première apologie de saint Justin, d'où ce savant conclut que le titre de Marc-Aurèle Antonin, qu'elle porte dans Eusèbe, a été corrompu.

Il n'est pas nécessaire de recourir à cette solution, puisque M. Maündrell rapporte une inscription où Antonin est nommé Marc-Aurèle Antonin le pieux. Voy. d'Alep à Jérusalem, p. 61.

Imp. Cæs. M. Aurelius,
Antoninus, pius, felix, augustus,
Parth., Max., Brit., Germ., maximus;
Pontifex maximus
Montibus imminentibus
Lyco flumini cæsis viam dilatavit.
Per..............
Antoninianam suam.

Et dans une autre, peu éloignée de celle-ci, on lit :

Invicte Imp. Antonine : P. Felix. Aug.
Multis annis impera.

L'empereur désigné dans ces inscriptions, ne peut être Marc-Aurèle, qui ne porta jamais le surnom de pieux; ainsi elles ne peuvent indiquer qu'Antonin, à qui ce titre fut donné. Cet empereur fit tailler un chemin sur le côté d'un rocher pour aller à Béryte, le long de la mer. Ce fut pour conserver la mémoire du prince à qui on devoit un ouvrage si utile, que l'on grava les deux inscriptions que nous avons rapportées. D'ailleurs, nous apprenons par la chronographie de Jean Malala, qu'Antonin éleva dans la Syrie et la Phénicie de magnifiques monumens; qu'entr'autres il fit bâtir à Jupiter, dans la ville d'Héliopolis, un temple si superbe, qu'il méritoit d'être mis au nombre des merveilles du monde. Ce sont les restes de ce temple que l'on admire sous le nom de ruines de Balbec, qui est le nom qu'Héliopolis porte aujourd'hui.

53. Un célèbre chronologiste juif.

Histoire des Juifs par Basnage, l. 3, c. 3, n. 4.

54. L'emprisonnement de Péregrin.

Ἃ δὲ τὸν πατέρα ἔδρασε, καὶ πάνυ ἀκοῦσαι ἄξιον. Καὶ τοι πάντες ἴστε, καὶ ἀκηκόατε ὡς ἀπέπνιξε τὸν γέροντα, οὐκ ἀνασχόμενος αὐτὸν ὑπὲρ ἑξήκοντα ἔτη ἤδη γηρῶντα. Εἶτα ἐπειδὴ τὸ πρᾶγμα διεβεβόητο, φυγὴν ἄλλοτε ἀμείβων, ὅτεπερ καὶ τὴν Παλαιστίνην τοῖς ἱερεῦσι καὶ γραμματεῦσιν αὐτῶν ξυγγενόμενος. Καὶ τί γὰρ ἐν βραχεῖ παῖδας αὐτοὺς ἀπέφηνε, προφήτης, καὶ θιασάρχης, καὶ ξυναγωγεὺς, καὶ πάντα μόνος αὐτὸς ὤν. Καὶ τῶν βίβλων τὰς μὲν ἐξηγεῖτο, καὶ διεσάφει. Πολλὰς δὲ αὐτὸς ξυνέγραφε, καὶ ὡς θεὸν αὐτὸν ἐκεῖνοι ἐδιηγοῦντο, καὶ νομοθέτῃ ἐχρῶντο καὶ προστάτην ἐπέγραφον. Τὸν μέγαν γοῦν ἐκεῖνον ἔτι σέβουσιν ἄνθρωπον, τὸν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ ἀνασκολοπισθέντα, ὅτι

καινὴν ταύτην τελετὴν εἰσήγαγεν ἐς τὸν βίον. Τότε δὴ καὶ συλληφθεὶς ἐπὶ τούτῳ ὁ Πρωτεὺς, ἐνέπεσεν εἰς τὸ δεσμωτήριον. Ὅπερ καὶ αὐτὸ οὐ μικρὸν αὐτῷ ἀξίωμα περιεποίησε πρὸς τὸν ἑξῆς βίον, καὶ τὴν τερατείαν, καὶ δοξοκοπίαν, ὧν ἐρῶν ἐτύγχανεν. Ἐπεὶ δ' οὖν ἐδέδετο, οἱ Χριστιανοὶ συμφορὰν ποιούμενοι τὸ πρᾶγμα, πάντα ἐκίνουν, ἐξαρπάσαι πειρώμενοι αὐτόν· εἶτ' ἐπεὶ τοῦτο ἦν ἀδύνατον, ἥγε ἄλλη θεραπεία πᾶσα οὐ παρέργως, ἀλλὰ ξὺν σπουδῇ ἐγίγνετο. Καὶ ἕωθεν μὲν εὐθὺς ἦν ὁρᾷν παρὰ τῷ δεσμωτηρίῳ περιμένοντα γράδια, χήρας τινὰς, καὶ παιδία ὀρφανά· οἱ δὲ ἐν τέλει αὐτῶν, καὶ συνεκάθευδον ἔνδον μετ' αὐτοῦ, διαφθείροντες τοὺς δεσμοφύλακας. Εἶτα δεῖπνα ποικίλα εἰσεκομίζετο, καὶ λόγοι ἱεροὶ αὐτῶν ἐλέγοντο· Καὶ ὁ βέλτιστος Περεγρῖνος, ἔτι γὰρ τοῦτο ἐκαλεῖτο, καινὸς Σωκράτης ὑπ' αὐτῶν ὠνομάζετο. Καὶ μὴν καὶ τῶν ἐν Ἀσίᾳ πόλεων ἐστὶν, ὧν ἧκόν τινες, τῶν Χριστιανῶν στελλόντων ἀπὸ τοῦ κοινοῦ, βοηθήσοντες, καὶ ξυναγορεύσοντες, καὶ παραμυθησόμενοι τὸν ἄνδρα. Ἀμήχανον δέ τι τὸ τάχος ἐπιδείκνυνται, ἐπειδάν τι τοιοῦτον γένηται δημόσιον· ἐν βραχεῖ γὰρ ἀφειδοῦσι πάντων. Καὶ δὴ καὶ τῷ Περεγρίνῳ πολλὰ τότε ἧκε χρήματα παρ' αὐτῶν ἐπὶ προφάσει τῶν δεσμῶν· καὶ πρόσοδον οὐ μικρὰν ταύτην ἐποιήσαντο· πεπείκασι γὰρ αὐτοὺς οἱ κακοδαίμονες, τὸ μὲν ὅλον ἀθάνατοι ἔσεσθαι, καὶ βιώσεσθαι τὸν ἀεὶ χρόνον. Παρ' ὃ καὶ καταφρονοῦσι τοῦ θανάτου, καὶ ἑκόντες αὐτοὺς ἐπιδιδόασιν οἱ πολλοί. Ἔπειτα δὲ ὁ νομοθέτης ὁ πρῶτος ἔπεισεν αὐτοὺς, ὡς ἀδελφοὶ πάντες εἶεν ἀλλήλων. Ἐπειδὰν ἅπαξ παραβάντες, θεοὺς μὲν τοὺς ἑλληνικοὺς ἀπαρνήσονται, τὸν δὲ ἀνεσκολοπισμένον ἐκεῖνον σοφιστὴν αὐτῶν προσκυνῶσι, καὶ κατὰ τοὺς ἐκείνου νόμους βιῶσι· καταφρονοῦσιν οὖν ἁπάντων ἐξίσης, καὶ κοινὰ ἡγοῦνται, ἄνευ τινὸς ἀκριβοῦς πίστεως τὰ τοιαῦτα παραδεξάμενοι. Ἢν τοίνυν παρέλθῃ τις εἰς αὐτοὺς, γόης, καὶ τεχνίτης ἄνθρωπος, καὶ πράγμασι χρῆσθαι δυνάμενος, αὐτίκα μάλα πλούσιος ἐν βραχεῖ ἐγένετο, ἰδιώταις ἀνθρώποις ἐγχανών. Πλὴν ἀλλ' ὁ Περεγρῖνος ἀφείθη ὑπὸ τοῦ τότε τῆς Συρίας ἄρχοντος, ἀνδρὸς φιλοσοφίᾳ χαίροντος. Ὃς συνεὶς τὴν ἀπόνοιαν αὐτοῦ, καὶ ὅτι δέξαιτ' ἂν ἀποθανεῖν, ὡς δόξαν ἐπὶ τούτῳ ἀπολίποι, ἀφῆκεν αὐτὸν, οὐδὲ τῆς κολάσεως ὑπολαβὼν ἄξιον..... ἐξῄει οὖν τὸ δεύτερον πλανησόμενος, ἱκανὰ ἐφόδια τοὺς Χριστιανοὺς ἔχων, ὑφ' ὧν δορυφορούμενος, ἐν ἅπασιν ἀφθόνοις ἦν. Καὶ χρόνον μέν τινα οὕτως ἐβόσκετο. Εἶτα παρανομήσας τί καὶ ἐς ἐκείνους, ὤφθη γάρ τι ὡς οἶμαι ἐσθίων τῶν ἀπορρήτων αὐτοῖς, οὐκ ἔτι προσιεμένων αὐτῶν, ἀπορούμενος, ἐκ παλινῳδίας ᾤετο δεῖν ἀπαιτεῖν,

παρὰ τῆς πόλεως τὰ κλήματα, καὶ γραμματεῖον ἐπιδὺς, ἠξίυ ταῦτα κομίσασθαι, κελεύσαντος βασιλέως.

Lucien, dans son hist. de la mort de Péregrin.

55. C'est ce qu'atteste le chronologiste juif.

Histoire des Juifs par Basnage, l. 3, c. 3, n. 4.

56. C'est ce que nous apprenons de Marc-Aurèle.

Telle est l'âme qui est prête, s'il faut se séparer du corps, soit qu'elle doive être éteinte ou être dissipée, ou subsister encore : mais que cette disposition vienne de son propre jugement, non à la manière de la troupe armée à la légère, comme les chrétiens; de sorte qu'elle se comporte alors avec maturité, avec gravité, en sorte qu'elle puisse persuader les autres, sans employer pour cela rien de tragique.

Οἵα ἐςὶν ἡ ψυχὴ ἡ ἕτοιμος, ἐὰν ἤδη ἀπολυθῆναι δέῃ τῦ σώματος, καὶ ἤτοι σβεσθῆναι, ἢ σκεδασθῆναι, ἢ συμμεῖναι· τὸ δὲ ἕτοιμον τῦτο ἵνα ἀπὸ ἰδικῆς κρίσεως ἔρχηται, μὴ κατὰ ψιλὴν παράταξιν, ὡς οἱ Χριςιανοὶ, ἀλλὰ λελογισμένως καὶ σεμνῶς, καὶ ὥςε καὶ ἄλλον πεῖσαι ἀτραγῴδως.

Réflex. mor. de l'emp. Marc-Aurèle, l. 11, réfl. 3.

Xylander, Gataker, ont rendu ces mots grecs κατὰ ψιλὴν παράταξιν, que nous avons traduits, *à la manière de la troupe armée à la légère*, par ceux-ci : *Par une obstination;* M. Dacier : *Par une opiniâtreté obstinée ;* M. Leclerc : *Par une pure obstination ou trouble.*

M. Dugaz est le premier qui ait découvert le véritable sens de ces mots; nous avons suivi sa traduction, et nous allons l'appuyer de quelques remarques.

1°. Παράταξις n'a jamais signifié obstination ou trouble. Valla, Budée, Henri Etienne, Constantin, Scapula, ne lui ont jamais trouvé ce sens dans aucun des auteurs grecs, eux qui les avoient lus avec tant de soin. Ces savans

savans n'attribuent point d'autre signification à ce terme, que celle de disposition d'armée, de troupe, d'armée rangée en bataille, de troupe disposée pour le combat. D'ailleurs, l'analogie de la langue ne permet pas de lui donner un autre sens : παράταξις est formé de παρατάττω, qui est le même que τάττω, et qui signifient l'un et l'autre ranger en bataille, d'où étoit venu chez les Grecs le terme de τακτική, que nous avons adopté dans notre langue, et qui désigne la science de ranger une armée, une troupe en bataille.

2°. Quand παράταξις auroit quelquefois signifié obstination, trouble, il ne pourroit être pris en ce sens dans cet endroit, parce que ψιλή, qui est l'adjectif de παράταξις, ne formeroit alors aucun sens raisonnable.

Ψιλὸς signifie petit, grêle, mince, menu, agile, vite, nu; on ne peut le joindre avec *obstination* ou *trouble* dans aucun des six premiers sens : ainsi, ce doit être à cause de la dernière de ces significations que les savans dont nous avons parlé auront rendu ce terme par *pure*, en le prenant métaphoriquement; mais quelque recherche que l'on ait faite pour trouver quelque exemple d'une pareille acception, on n'en a découvert aucun.

Ψιλὸς, dans Aristote (l. du Monde), signifie un soldat armé à la légère. On trouve dans Thucydide (l. 4, p. 335 de la seconde édition d'Henri Etienne) ψιλὸν ὅμιλον : l'interprète de cet auteur dit qu'il désigne par ces mots ceux que les Latins appellent *vélites*, c'est-à-dire, les soldats armés à la légère, qui étoient à la tête de l'armée pour commencer le combat, ceux que nous pouvons appeler en notre langue les enfans perdus. Suidas dit que les ψιλοὶ sont ceux qui ne sont pas couverts d'armes défensives; ψιλοὶ οἱ μὴ κατωπλισμένοι. Henri Étienne et Gesner, dans leurs dictionnaires latins,

rendent *veles* par ψιλὸς. Ils rapportent l'un et l'autre un passage d'Elien, qui prouve manifestement la vérité de leur traduction.

Ψιλὴ παράταξις étoit donc ce que les Latins appeloient *vélites*. C'étoient des soldats qui, pour être plus agiles, ne se couvroient point d'armes défensives, que l'on plaçoit au-devant des rangs de l'armée, et qui, dès que l'on avoit donné le signal du combat, s'élançoient avec impétuosité sur l'ennemi, dont ils essuyoient ainsi la première décharge et la première vigueur. Ceux qui formoient cette troupe étoient donc plus exposés que le reste de l'armée, et il falloit qu'ils affrontassent avec intrépidité une mort presque certaine; disons mieux, il falloit qu'ils y courussent. Tel est, selon Marc-Aurèle, le modèle que les chrétiens suivent en allant au dernier supplice pour leur religion : ils le bravent, ils l'affrontent, ils y courent.

57. Le gouverneur de Lyon.

Τοὺς μὲν ἀπετυμπανισθῆναι, εἰ δὲ τίνες ἀρνοῖντε, τούτους ἀπολυθῆναι.

Hist. eccl. d'Eusèbe, l. 5, c. 1.

58. Marc-Aurèle ayant vaincu.

Ἔπειτα ἐκ παρατάξεως τοὺς καλουμένους Κουάδους· καὶ πόλεμος αὐτῷ συνέστη μέγας, καὶ νίκη παράδοξος εὐτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ θεοῦ ἐδωρήθη. Κινδυνεύσαντας γὰρ ἐν τῇ μάχῃ τοὺς Ρωμαίους παραδοξότατα τὸ θεῖον ἐξέσωσε· κυκλωσάντων γὰρ αὐτοὺς τῶν Κουάδων ἐν τόποις ἐπιτηδείοις, συνασπίσαντες οἱ Ρωμάιοι, προθύμως ἠγωνίζοντο. Καὶ οἱ βάρβαροι τὴν μὲν μάχην ἐπέσχον, προσδοκήσαντες σφᾶς ῥᾳδίως ὑπό τε τοῦ καύματος καὶ ὑπὸ τοῦ δίψους αἱρήσειν. Πάντα γὰρ τὰ πέριξ διαλαβόντες ἀπέφραξαν, ὅπως μηδαμόθεν ὕδωρ λάβωσι. Πολὺ γὰρ καὶ τῷ πλήθει περιῆσαν. Τῶν οὖν Ρωμαίων ἐν παντὶ κακοῦ καὶ ἐκ τοῦ καμάτου καὶ ἐκ τῶν τραυμάτων τοῦ τε ἡλίου καὶ τοῦ δίψους γενομένων, καὶ μήτε μάχεσθαι διὰ ταῦτα μήτε χωρῆσαι πη δυνα-

μένων, ἀλλ' ἔν τε τῇ τάξει καὶ τοῖς τόποις ἑστηκότων καὶ κατακαιομένων, νέφη πολλὰ ἐξαίφνης συνέδραμε, καὶ ὑετὸς πολὺς οὐκ ἀθεεὶ κατεῤῥάγη. Καὶ γάρ τοι λόγος ἔχει, Ἀρνοῦφιν τινα μάγον Αἰγύπτιον, συνόντα τῷ Μάρκῳ, ἄλλους τε τινὰς δαίμονας, καὶ τὸν Ἑρμῆν τὸν ἀέριον ὅτι μάλιστα μαγγανείαις τισὶν ἐπικαλέσασθαι, καὶ δι' αὐτῶν τὸν ὄμβρον ἐπισπάσασθαι. Τοῦ ὄμβρου καταῤῥαγέντος, πρῶτον μὲν ἄνω πάντες ἀνέκυπτον, καὶ ἐς τὰ στόματα αὐτῶν ἐδέχοντο. Ἔπειτα οἱ μὲν τὰς ἀσπίδας, οἱ δὲ καὶ τὰ κράνη ὑποβάλλοντες, αὐτοί τε σχαδὸν ἔσπων, καὶ τοῖς ἵπποις πίνειν ἐδίδοσαν. Καὶ τὸν βάρβαρων σφίσιν ἐπιδραμόντων, ἔπινον τε ὁμοῦ καὶ ἐμάχοντο. Καὶ ἤδη γε τινες τιτρωσκόμενοι, τότε αἷμα περιχευόμενον ἐς τὰ κράνη καὶ τὸ ὕδωρ ἅμα ἀνεῤῥίφουν. Κἂν ἔπαθον τι δεινὸν ὑπὸ τῶν πολεμίων ἐπικειμένων αὐτοῖς περὶ τὸ πίνειν εἰ πλείους ἠσχολημένοι, εἰ μὴ χάλαζα ἰσχυρὰ καὶ κεραυνοὶ οὐκ ὀλίγοι τοῖς πολεμίοις ἐνέπεσον. Ἦν οὖν ὁρᾷν ἐκ τῷ αὐτῷ χωρίῳ ὕδωρ τε ἅμα καὶ πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ φερόμενα. Καὶ οἱ μὲν ὑγραίνοντο τε καὶ ἔπινον, οἱ δὲ ἐπυροῦντο καὶ ἔθνησκον. Καὶ οὔτε τῶν Ῥωμαίων τὸ πῦρ ἥπτετο, ἀλλ' εἴπου καὶ προσέμιξε σφίσιν, εὐθὺς ἐσβέννυτο· οὔτε τοὺς βαρβάρους ὁ ὑετὸς ὠφέλει, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ μᾶλλον τὴν φλόγα αὐτῶν, ὥσπερ ἔλαιον, ἔγειρεν, ὕδωρ τε ὑόμενοι ἐζήτουν. Καὶ οἱ μὲν, ἑαυτοὺς ἐτιτρώσκον, ὡς καὶ τῷ αἵματι τὸ πῦρ κατασβέσοντες, οἱ δὲ καὶ πρὸς τοὺς Ῥωμαίους προσέτρεχον, ὡς καὶ μόνους σοτήριον ὕδωρ ἔχοντας· ἠλέησε γοῦν αὐτοὺς καὶ ὁ Μάρκος παρὰ δὲ τῶν στρατιωτῶν τὸ ἕβδομον αὐτοκράτωρ προσηγορεύθη.

Dio, in Marco Antonino.

Ils attribuèrent aussi des prodiges à Apulée. 59.

(Voyez la preuve 12, à la fin.)

Comme nous l'apprenons du chronologiste juif. 60.

Histoire des Juifs par Basnage, l. 3, c. 3, n. 4.

Défendit, sous de grièves peines, qu'on embrassât le judaïsme ou le christianisme. 61.

Judæos fieri sub gravi pœnâ vetuit. Idem etiam de christianis sanxit.

Spartien, vie de Sévère, p. 70.

P 2

Divus Severus rescripsit eos etiam qui illicitum collegium coisse dicantur, apud præfectum urbi accusandos.

Dans Baronius, à l'année 204, p. 12.

62. **Un grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition.**

Ac jam, ut fœcundiùs nequiora proveniunt, serpentibus in dies perditis moribus, per universum orbem sacraria ista teterrima impiæ coitionis adolescunt.

Cécilius, dans Minucius Félix, p. 21.

Rome, disent-ils, est assiégée; les chrétiens sont les maîtres de la campagne, des châteaux et des îles. Lorsqu'on voit embrasser le christianisme à tant de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, et même aujourd'hui à des personnes du premier rang, on les pleure comme perdues pour l'état.

Obsessam vociferantur civitatem, in agris, in castellis, in insulis christianos. Omnem sexum, ætatem, conditionem et primam dignitatem transgredi ad hoc nomen, quasi detrimento mœrent.

Dans l'Apologét. de Tert., c. 1.

Quelques lignes après, dans le même chapitre:

Mais, dites-vous, est-ce une preuve (ce sont les paroles des païens) que votre religion soit un bien, parce que tant de personnes l'embrassent? Combien en voit-on tous les jours aller du bien au mal, et quitter un bon parti pour en prendre un mauvais?

Sed non ideò, inquit, bonum, quia multos convertit; quanti enim ad malum performantur? quanti transfugæ in perversum?

Gens à sarmens et à poteaux, *sarmentitii*, *semaxii*. 63.

Dans l'apologétique de Tertulien, c. 48.

Spartien raconte que Caracalla, âgé de sept ans. 64.

Septenis puer, quum collusorem suum puerum, ob judaïcam religionem graviùs verberatum audisset, neque patrem suum, neque patrem pueri, vel autores verberum, diù respexit.

Vie de Caracalla, p. 95.

Sous son règne, ils étoient punis de mort. 65.

Cécilius dit que les chrétiens méprisoient les tourmens et la mort : *Spernunt tormenta præsentia...... mori non timent*. Il dit qu'ils étoient exposés aux supplices, aux croix et aux feux.

Dans Minucius Félix, p. 21 et 30.

Cet auteur a vécu sous les règnes de Sévère et de Caracalla.

Fronton fit contr'eux des harangues. 66.

Fronto, non ut affirmator testimonium fecit, sed convicium ut orator aspersit.

Dans Minucius Félix, p. 92.

(Voyez les crimes que les païens imputoient aux chrétiens, depuis la preuve 148 jusqu'à la 161.)

Apporter son dieu Héliogabale à Rome. 67.

Ubi primùm ingressus est urbem.... Heliogabalum in Palatino monte juxtà ædes imperatorias consecravit, eique templum fecit, studens et matris typum, et Vestæ ignem et palladium et ancilla, et omnia Romanis veneranda in illud transferre templum, et id

agens ne quis Romæ deus, nisi Heliogabalus, coleretur. Dicebat præterea, Judæorum et Samaritanorum religiones et christianam religionem illùc tranferendam, ut omnium culturarum secretum Heliogabali sacerdotium teneret.

Lampride, vie d'Héliogabale, p. 102.

68. Sa première occupation.

Usus vivendi Alexandro hic fuit: primùm ut, si facultas esset, id est, si non cum uxore cubuisset, matutinis horis in larario suo (in quo et divos principes, sed optimos electos et animas sanctiores, in queis et Apollonium, et quantùm scriptor temporum suorum dicit, Christum, Abraham et Orpheum, et hujuscemodi deos habebat, ac majorum effigies), rem divinam faciebat.

Lampridius, vita Alexandri, p. 123.

Christo templum facere voluit, eumque inter deos recipere. Quòd et Adrianus cogitâsse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jusserat fieri; quæ hodiè idcircò, quia non habent numina, dicuntur Adriani, quæ ille ad hoc parâsse dicebatur: sed prohibitus est ab iis qui consulentes sacra, repererant omnes christianos futuros, si id optatò evenisset, et templa reliqua deserenda.

Idem, ibidem, p. 129.

Judæis privilegia reservavit, christianos esse passus est.

Idem, ibidem, p. 121.

Quum christiani quemdam locum qui publicus fuerat occupâssent, contrà popinarii dicerent sibi eum deberi, rescripsit meliùs esse ut quomodocumque illic deus colatur, quàm popinariis dedatur.

Idem, ibidem, p. 131.

Ubi aliquos voluisset, vel rectores provinciis dare, vel præpositos facere, vel procuratores, id est, rationales, ordinare, nomina eorum proponebat, hortans populum, ut si quis quid haberet criminis, probaret manifestis rebus, si non probâsset, subiret pœnam capitis : dicebatque grave esse, quum id christiani et Judæi facerent in prædicandis sacerdotibus qui ornandi sunt, non fieri in provinciarum rectoribus, quibus et fortunæ hominum committerentur et capita.

Idem, ibidem, p. 130.

Si quis de viâ in alicujus possessionem deflexisset, pro qualitate loci, aut fustibus subjiciebatur in conspectu ejus, aut virgis, aut condemnationi : aut si hæc omnia transiret dignitas hominis, gravissimis contumeliis, cùm diceret, visne hoc in agro tuo fieri quod alteri facis? Clamabatque sæpiùs quod à quibusdam sive Judæis, sive christianis audierat et tenebat ; idque per præconem, cùm aliquem emendaret, dici jubebat : Quod tibi fieri non vis, alteri ne feceris. *Quam sententiam usque adeò dilexit, ut et in palatio, et in publicis operibus præscribi juberet.*

Idem, ibidem, p. 132.

Domitius Ulpien, alors préfet de Rome. 69.

Domitius de officio proconsulis, libro septimo rescripta nefaria collegit, ut doceret, quibus pœnis affici oporteret eos qui se cultores Dei confiterentur.

Lactance, l. 5, *c.* 11.

(Voyez dans la preuve 84 la lettre de Sabin, où il dit qu'il y a déjà long-temps que les empereurs ont commandé à leurs sujets de renoncer au christianisme.)

Maximin ayant fait massacrer Alexandre. 70.

Maximin fit mourir ceux qui avoient servi Alexandre,

soit dans son domestique, soit dans son conseil. Il se défia de tous ceux qui avoient eu part à son amitié; il changea les règlemens qu'il avoit faits. Ayant pour maxime qu'on ne peut conserver l'empire que par la cruauté, il la poussa aux derniers excès. Il invitoit les délateurs; il suscitoit des accusateurs; il supposoit des crimes; il condamnoit tous ceux qui étoient traduits en justice; il faisoit mourir même des hommes consulaires et des chefs de troupes, quoiqu'ils fussent innocens. Il en fit mettre en croix, enfermer dans des animaux fraîchement tués, exposer aux lions, briser à coups de bâton; il n'y avoit point de bête féroce si cruelle que lui. On l'appeloit Cyclope, Busiris, Sciron, Phalaris, Typhon, Gypes. Le sénat le craignoit si fort, qu'on faisoit publiquement des vœux dans les temples pour qu'il ne vînt jamais à Rome. Enfin, après trois ans de règne, les soldats, irrités de sa cruauté, le tuèrent avec son fils, et envoyèrent leurs têtes à Rome, où l'on fit des réjouissances extraordinaires de se voir délivré de ce tyran. C'est ainsi que Capitolin nous dépeint ce monstre. Hérodien et Zozime en parlent de même.

Les auteurs chrétiens contemporains écrivent que Maximin persécuta l'église. Je ne crois pas que la critique la plus sévère puisse suspecter leur témoignage, puisqu'il se trouve soutenu par le portrait que les païens ont fait de ce prince. En effet, aura-t-on de la peine à se persuader que ce tigre altéré de sang, qui ne respectoit ni celui des innocens, ni celui des premières personnes de l'empire, ait épargné celui des fidèles, que l'on regardoit comme les ennemis des dieux et de l'état? Au commencement du règne de Maximin, on éprouva diverses calamités, entr'autres des tremblemens de terre qui abîmèrent des villes entières: autre

sujet de les persécuter; car c'étoit la coutume des païens, lorsqu'il arrivoit quelque malheur public, d'en rejeter la faute sur les chrétiens. Enfin, Alexandre les avoit favorisés : nouvelle raison pour Maximin de les haïr.

Dèce donna un édit contre les chrétiens. 71.

Parmi les actes authentiques des martyrs, qui sont venus jusqu'à nous, il y en a que l'on appelle proconsulaires et présidiaux. Ces actes sont des interrogatoires en bonne forme et des procès verbaux de questions qui feroient preuve en justice. Ils étoient conservés dans les greffes publics. Les chrétiens obtenoient par argent la liberté de les transcrire. Ce sont les seuls actes des martyrs que nous citons. Ayant été rédigés par des païens, on ne peut nous contester le droit d'en faire usage. (Voyez les actes de saint Pionius, les actes de la dispute de saint Achate, de saint Maxime, des saints martyrs Pierre, André, Paul et Denise, des saints Lucien et Marcien, qui tous ont souffert sous Dèce, dans les actes des martyrs de D. Ruinart.)

L'empereur Valérien envoya un rescrit au Sénat. 72.

Rescripsisse Valerianum ad senatum, ut episcopi et presbyteri, et diacones in continenti animadvertantur : senatores verò et viri egregii, et equites romani, dignitate amissâ, etiam bonis spolientur, et si ademptis facultatibus christiani esse perseverârint, capite quoque mulctentur : matronæ ademptis bonis in exilium relegentur : Cæsariani quicumque vel priùs confessi fuerant, vel nunc confessi fuerint, confiscentur, et vincti in cæsarianas possessiones descripti mittantur.

Dans S. Cyprien, lett. 80.

(Voyez encore la lettre de saint Denis d'Alexandrie : les actes de saint Cyprien, évêque et martyr ; les actes des saints Fructueux, Augure et Euloge, qui ont souffert sous Valérien, dans les actes des martyrs de D. Ruinart.)

73. Il arrêta la persécution par un rescrit.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Πούβλιος Λικίνιος Γαλλιηνὸς, Εὐσεβὴς, Εὐτυχὴς, Σεβαστὸς Διονυσίῳ καὶ Πίννᾳ καὶ Δημητρίῳ, καὶ τοῖς λοιποῖς Ἐπισκόποις. Τὴν εὐεργεσίαν τῆς ἐμῆς δωρεᾶς διὰ παντὸς τοῦ κόσμου ἐκβιβασθῆναι προσέταξα. Ὅπως ἀπὸ τόπων τῶν θρησκευσίμων ἀποχωρήσωσι. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὑμεῖς τῆς ἀντιγραφῆς τῆς ἐμῆς τῷ τύπῳ χρῆσθαι δύνασθε, ὥστε μηδένα ὑμῖν ἐνοχλεῖν· καὶ τοῦτο ὅπερ κατὰ τὸ ἐξὸν δύναται ὑφ' ὑμῶν ἀναπληροῦσθαι, ἤδη πρὸ πολλοῦ ὑπ' ἐμοῦ συγκεχώρηται. Καὶ διὰ τοῦτο Αὐρήλιος Κυρήνιος ὁ τοῦ μεγίστου πράγματος προστατεύων, τὸν τύπον τὸν ὑπ' ἐμοῦ δοθέντα διαφυλάξει.

Dans Eusèbe, hist. ecclés., l. 7, c. 13.

74. Porphyre s'exprima ainsi à l'occasion de ce fléau.

Νυνὶ δὲ θαυμάζουσιν, εἰ τοσούτων ἐτῶν κατείληφε τὴν πόλιν ἡ νόσος Ἀσκληπιοῦ μὲν ἐπιδημίας καὶ τῶν ἄλλων θεῶν μηκέτ' οὔσης. Ἰησοῦ γὰρ τιμωμένου οὐδεμιᾶς τις θεῶν δημοσίας ὠφελείας ᾔσθετο.

Porph. dans Eus., de la Prép. évang., l. 5, c. 1.

75. Julien, proconsul d'Afrique, informa les empereurs Dioclétien et Maximien.

M. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS, NOBILISSIMI, AUGUSTI, JULIANO, PROCONSULI AFRICÆ.

Otia maxima interdùm homines in communionem conditionis naturæ hominum modum excedere hortantur : et quædam genera immanissima ac turpissima doctrinæ superstitionis inducere suadent ; ut sui

erroris arbitrio pertrahere et alios multos videantur, Juliane carissime. Sed dii immortales providentiâ suâ ornare et disponere dignati sunt, quæ bona et vera sunt, et multorum et bonorum et egregiorum virorum et sapientissimorum consilio et tractatu inlibata probarentur et statuerentur : quibus nec obviam ire, nec resistere fas est, neque reprehendi à novâ vetus religio deberet. Maximi enim criminis est retractare, quæ semel antiquitùs tractata et definita sunt, et statum et cursum tenent et possident ; undè et pertinaciam pravæ mentis nequissimorum hominum punire, indè ingens nobis studium est. Hi enim qui novellas et inauditas sectas deterioribus religionibus opponunt, ut pro arbitrio suo pravum excludant, quæ divinitùs concessa sunt.

Quoniam nobis de quibus solertia tua Serenitati nostræ retulit, manichæos audivimus eos nuperrimè, veluti nova, inopinata prodigia in hunc mundum de Persicâ adversariâ nobis gente progressa, vel orta esse, et multa facinora ibi committere ; populos namque quietos perturbare, necnon civitatibus maxima detrimenta inserere, et verendum est, ne fortè, ut fieri assolet, accedente tempore, conentur execrandas consuetudines, et istas has leges Persarum innocentioris naturæ homines, romanam gentem modestam atque tranquillam, et universum orbem nostrum, veluti venenis de suis malevolis inficere. Et quia omnia quæ pandit prudentia tua, in relationem religionis illorum, genera maleficiorum statutis evidentissimorum exquisita, et adinventa commenta : adeò eorum minas atque pœnas debitas et condignas illis statuimus.

Jubemus namque autores quidem ac principes, unà cum abominandis scripturis eorum severiori pœnæ subjici, ita ut flammeis ignibus exurantur : consec-

taneos verò et usque adeò contentiosos capite puniri præcipimus, et eorum bona fisco nostro vindicari sancimus. Si qui sanè etiam honorati, aut cujuslibet dignitatis, vel majoris personæ, ad hanc inauditam et turpem atque per omnia infamem sectam, vel ad doctrinam Persarum se transtulerunt; eorum patrimonia fisco nostro associari facies, ipsosque forensibus, vel proconesibus metallis dari. Ut igitur stirpitùs amputari mala et nequitiæ de sæculo beatissimo nostro possint, devotio tua jussis ac statutis tranquillitatis nostræ maturiùs debet obsecundare. Dat. prid. kal. april. Alexandriæ.

Dans Baronius, à l'annee 287.

76. Dioclétien et Maximien voyant.

(Voyez la preuve 85.)

77. Par le premier édit.

Propositum est edictum, quo cavebatur ut religionis illius homines carerent omni honore ac dignitate, tormentis subjecti essent, ex quocumque ordine aut gradu venirent, adversùs eos omnis actio caleret, ipsi non de injuriâ, non de adulterio, non de rebus ablatis agere possent, libertatem deniquè ac vocem non haberent.

Dans Luc. Cécil., de la Mort des perséc., n. 13.

78. Quelques jours après, on publia une autre déclaration.

Τοὺς πανταχόσε τῶν ἐκκλησιῶν προεστῶτας εἱρκταῖς καὶ δεσμοῖς ἐνεῖραι πρόσταγμα ἐφοίτα βασιλικόν..... αὖθις δ' ἑτέρων τὰ πρῶτα γράμματα ἐπικατειληφότων, ἐν οἷς τοὺς κατακλείστους, θύσαντας μὲν, ἐᾷν βαδίζειν ἐπ' ἐλευθερίας· ἐνισταμένους δὲ μυρίαις καταξαίνειν προσέτακτο βασάνοις.

Dans Eus., hist. ecclés., l. 8, *c.* 6.

Le feu étoit le supplice des chrétiens qui n'étoient pas constitués en dignité. Galère avoit même ordonné qu'après leur avoir fait souffrir divers tourmens, on ne les brûleroit que lentement. *Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit; et exilia primò adversùs christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur.*

Dans Luc. Cécil., de la Mort des perséc., n. 21.

DIOCLÉTIEN, JOVIEN, etc. 79.

DIOCLET. JOVIUS. MAXIMI. HERCULEUS.
CÆSS. AUGG.
AMPLIFICATO PER ORIENTEM ET OCCID. IMP. ROM.
ET NOMINE CHRISTIANOR. DELETO,
QUI REMP. EVERTEBANT.

DIOCLETIAN. CÆS. AUG.
GALERIO IN ORIENTE ADOPT.
SUPERSTITIONE CHRISTI UBIQ. DELETA,
CULTU DEORUM PROPAGATO.

Dans Baronius, à l'année 304.

Galère, poussant à l'excès l'inhumanité. 80.

Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit; et exilia primò adversùs christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur.

Luc. Cecil., de Mort. persec., n. 21.

Ceux qui suivoient une religion corrompue. 81.

Καίτοι φόβος ἐπεκρέματο τοῖς διεφθαρμένοις, καὶ ἦν ἐλπὶς ὡς ἐκκοπήσονται μὲν ὀφθαλμοὺς, ἀποτμήσονται δὲ κεφαλὰς, ποταμοὶ δὲ αἵματος ῥυήσονται τοῖς φόνοις, ἀνάγκας δὲ καινὰς ὁ καινὸς δεσπότης εὑρήσει, μικρὸν δὲ εἶναι δόξει πῦρ καὶ σίδηρος, καὶ τὸ καταποντίζεσθαι, καὶ τὸ ζῶντας κατορύττεσθαι, καὶ τὸ κατατέμνεσθαι, ταυτὶ μὲν γὰρ τοῖς πρόσθεν ἐπέπρακτο, πολὺ δὲ τούτων ἠλπίζετο χαλε-

πάτερα. Ο' δὲ τῶν τε ἐκεῖνα δεδρακότων, ὡς οὐ πραττόντων ὃ ζητοῦσι, κατεγίνωσκεν, αὐτὸς δὲ οὐδὲν ὄφελος εὑρίσκε τῆς ἐνταῦθα ἀνάγκης. Τοὺς μὲν γὰρ τὰ σώματα νοσοῦντας δήσαντας ἐστὶν ἰάσασθαι, δόξαν δὲ περὶ θεῶν οὐκ ἀληθῆ, τέμνων, καίων οὐκ ἂν ἐκβάλοις.... ταῦτ' οὖν αἰτιώμενος, καὶ ταῖς σφαγαῖς ὁρῶν ηὐξαμένα τ' ἐκείνων, ἔφυγεν ἃ κατεμέμφετο.

Libanius, orais. fun. de l'emp. Julien, n. 58, dans la Biblioth. gr. de Fabric., t. 7, p. 283, 284 et 285.

82. On publia par son ordre un édit.

Parmi tous les soins que nous prenons pour le bien et l'utilité de la république, nous avions voulu tout rétablir suivant les anciennes lois et l'usage public des Romains, et pourvoir à ce que les chrétiens qui avoient quitté la religion de leurs pères, revinssent à un meilleur sentiment; car ils avoient eu la témérité et la folie, non-seulement de ne plus suivre les pratiques établies par les anciens, et peut-être par ceux de qui ils étoient descendus, mais encore de se faire des lois selon leur caprice, et de tenir des assemblées particulières. L'édit, par lequel nous avions ordonné qu'ils observassent les lois et les maximes des anciens, ayant été publié, plusieurs ont été effrayés du péril qui les menaçoit; plusieurs n'ayant pas voulu obéir, ont été punis de mort: mais comme un grand nombre persiste dans leurs sentimens, et que nous voyons qu'ils ne rendent point aux dieux le culte qui leur est dû, et qu'à raison de nos édits ils n'ont plus la liberté d'adorer leur dieu, poussés par notre très-douce clémence et notre coutume éternelle de pardonner à tous les hommes, nous avons bien voulu répandre promptement, même sur eux, les effets de notre bonté, en sorte qu'ils puissent continuer d'être chrétiens, et tenir leurs assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien contre les lois. Nous

ferons savoir, par une autre lettre, aux juges, la conduite qu'ils doivent tenir envers eux. Ils seront donc obligés, à cause de notre indulgence, de prier leur dieu pour notre santé, pour le salut de la république, et le leur propre, afin que la république demeure partout en bon état, et qu'ils puissent vivre chez eux sans crainte.

Inter cætera quæ pro reipublicæ semper commodis atque utilitate disponimus, nos quidem ante hac juxta leges veteres, et publicam disciplinam Romanorum cuncta corrigere, atque id providere, ut etiam christiani, qui parentum suorum reliquerant sectam, ad bonas mentes redirent, si quidem quâdam ratione tanta eosdem christianos voluntas invasisset, et tanta stultitia occupâsset, ut non illa veterum instituta sequerentur, quæ forsitan primùm parentes eorumdem constituerant, sed pro arbitrio suo, atque ut iisdem erat libitum, ita sibimet leges facerent, quas observarent, et per diversa varios populos congregarent. Deniquè cùm ejusmodi nostra jussio extitisset, ut ad veterum se instituta conferrent; multi periculo subjugati, multi etiam deturbati sunt, atque cùm plurimi in proposito perseverarent, ac videremus nec diis eosdem cultum ac religionem debitam exhibere, nec christianorum Deum observare, contemplationem mitissimæ nostræ clementiæ intuentes, et consuetudinem sempiternam, quâ solemus cunctis hominibus veniam indulgere, promptissimam in his quoque indulgentiam nostram credimus porrigendam; ut denuò sint christiani, et conventicula sua componant, ità ut ne quid contra disciplinam agant. Aliâ autem epistolâ judicibus significaturi sumus quid debent observare; undè juxta hanc indulgentiam nostram, debebunt Deum suum orare pro salute nostrâ et rei-

publicæ, ac suâ, ut undiqueversùm respublica perstet incolumis, et securi vivere in sedibus suis possint.

Édit de Galère, dans Luc. Cécil., n. 34.

83. Dieu lui promit la victoire, et tous les peuples des Gaules crurent que des armées célestes étoient venues à son secours.

Le panégyriste païen de Constantin, parlant de la guerre entreprise par ce prince contre Maxence, lui adresse ces paroles :

Ayant à peine vingt-cinq mille hommes contre un ennemi qui en avoit cent mille, vous avez passé les Alpes pour aller l'attaquer, montrant par là à tous ceux qui faisoient attention à vos démarches, que vous marchiez à une victoire certaine, et que Dieu vous avoit promise...... Dites-nous, je vous prie, qu'est-ce qui a pu régler vos démarches, sinon Dieu ?... Vous marchiez par les ordres de Dieu, et Maxence s'appuyoit sur les promesses des magiciens. *Vix enim quartâ parte exercitûs contra centum millia armatorum hostium Alpes transgressus es, ut appareret penitùs considerantibus, id quod nos fugit in amore trepidantes, non dubiam te, sed promissam divinitùs petere victoriam...... Dic, quæso, quid in consilio, nisi divinum numen, habuisti? Te divina præcepta, illum (Maxentium) superstitiosa maleficia sequebantur.*

Panegyrici veteres, p. 125, 126 et 127.

Nazaire, dans le panégyrique de Constantin, s'exprime ainsi :

Tous les peuples des Gaules disent qu'ils ont vu des armées accourir à votre secours, qui se disoient envoyées de Dieu ; et quoique les substances célestes ne puissent être vues des hommes, celles-ci ont bien voulu

voulu se faire voir et se faire entendre; et après avoir marqué, par les services qu'elles vous ont rendus, combien vous étiez cher à Dieu, elles ont disparu.... Vous avez toujours eu de si grands succès dans toutes vos guerres précédentes, qu'il y a lieu de croire que ce n'est pas ici la première fois que vous avez été secouru par ces armées célestes, mais que c'est seulement la première fois qu'elles se sont fait voir aux hommes.

In ore deniquè est omnium Galliarum, exercitus visos, qui se divinitùs missos præ se ferebant; et quamvis cœlestia sub oculis hominum venire non soleant, quòd crassam et caligantem aciem simplex et inconcreta substantia naturæ tenuis eludat: illi tamen auxiliatores tui aspici audirique patientes, ubi meritum tuum testificati sunt, mortalis visûs versus contagium refugerunt.... His rebus semper è republicâ gestis tantâ vi, tantoque successu, ut nunquam virtus tua intremuerit, prudentia hæserit, felicitas claudicârit, satis ut opinor, probatum est: perpetuam in te benignæ majestatis opem fluere, ut cœlestes exercitus tui non tunc primò missi, sed tùm demùm intellecti esse videantur.

Panegyrici veteres, p. 172 et 175.

Les païens conviennent donc avec les chrétiens, que Constantin reçut un secours extraordinaire de Dieu contre Maxence. Nazaire le fait consister en des armées célestes; mais Constantin racontoit la chose autrement: il assuroit avec serment, qu'étant en campagne, suivi de son armée, un peu après midi, il avoit vu lui-même au-dessus du soleil une croix de lumière avec cette inscription : *Vainquez par ceci.* Toute son armée vit la même chose, et en fut étonnée aussi-bien que lui. Il étoit fort en peine de ce que vouloit dire cette vision, jusqu'à ce que la nuit

étant venue, et s'étant endormi dans cette inquiétude, Jésus-Christ lui apparut avec ce même signe qu'il avoit vu au ciel, et lui commanda d'en faire faire un semblable, et de s'en servir pour combattre ses ennemis et les repousser. Dès le lendemain, il dit à ses confidens ce qu'il avoit vu, et fit venir des orfévres pour travailler à cette croix, en faire une d'or, ornée de pierreries, de la manière qu'il la dépeignoit.

Eusèbe, vie de Constantin, l. 1, c. 29 et 30.

Après la défaite et la mort de Maxence, les Romains reçurent Constantin comme le restaurateur de la république; ils élevèrent un arc de triomphe avec cette inscription :

Le Sénat et le Peuple romain a dédié cet arc triomphal
à l'empereur CÉSAR FLAVE CONSTANTIN AUGUSTE,
le très-grand, le pieux, le libérateur de la ville, et le fondateur
de la République romaine,
à cause que, par l'inspiration de la Divinité,
par la grandeur de son courage, et par ses justes armes,
il a vengé la République dans un jour,
et qu'il l'a délivrée du tyran et de toute sa faction.

Baronius, t. 3, p. 96.

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO MAXIMO. P. F. AUGUSTO
S. P. Q. R.
QUOD INSTINCTU DIVINITATIS
MENTIS MAGNITUDINE CUM EXERCITU SUO,
TAM DE TYRANNO,
QUAM DE OMNI EJUS FACTIONE UNO TEMPORE JUSTIS
REMPUBLICAM ULTUS EST
ARMIS ARCUM TRIUMPHIS INSIGNEM DICAVIT.

Constantin se fit ériger à Rome une statue, qui le représentoit tenant de la main une lance terminée par un travers en forme de croix, avec ces paroles :

Eusèbe, vie de Constantin, l. 1, c. 43.

Par ce signe salutaire, qui est la vraie marque de la force,
j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie,
et rétabli le Sénat et le Peuple romain dans leur première dignité
et dans leur ancienne splendeur.

HOC SALUTARI SIGNO, VERO FORTITUDINIS INDICIO,
CIVITATEM VESTRAM TYRANNIDIS JUGO LIBERAVI,
ET S. P. Q. R. IN LIBERTATEM VINDICANS, PRISTINÆ AMPLITUDINI,
ET SPLENDORI RESTITUI.

Ces deux monumens sont encore une preuve du secours accordé par le ciel à Constantin, contre Maxence.

Maximin confirma d'abord les édits portés contre les chrétiens. 84.

Nos seigneurs et nos très-saints princes avoient pris, il y a déjà long-temps, un soin particulier de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étoient écartés, et de les obliger à renoncer aux religions étrangères, pour adorer les dieux de l'empire. Mais *l'opiniâtreté* de quelques-uns est montée à un tel excès, que de mépriser les ordres de leurs souverains, et la *rigueur des supplices.* Nos princes ne jugeant pas que leur clémence ni leur piété leur pût permettre *que leurs sujets fussent exposés pour ce sujet aux derniers périls, où quelques-uns se précipitoient d'eux-mêmes avec une témérité pleine d'aveuglement*, m'ont commandé de vous écrire de ne plus inquiéter les chrétiens qui seront surpris dans l'exercice de leur religion, le temps n'ayant fait que trop connoître qu'il n'y a *aucun moyen de vaincre leur obstination.* Avertissez donc les juges et les officiers particuliers des lieux, de n'en faire plus aucune recherche.

Λιπαρωτάτῃ καὶ καθωσιωμένῃ σπουδῇ ἡ θειότης τῶν δεσποτῶν ἡμῶν θειοτάτων αὐτοκρατόρων, πάντων τῶν ἀνθρώπων τὰς διανοίας πρὸς τὴν ὁσίαν καὶ ὀρθὴν τοῦ ζῆν ὁδὸν περιαγαγεῖν ἔτι πάλαι ὥρισεν· ὅπως καὶ οἱ ἀλλοτρίᾳ Ῥωμαίων συνηθείᾳ ἀκολουθεῖν δοκοῦντες, τὰς ὀφειλομένας θρησκείας τοῖς ἀθανάτοις θεοῖς ἐπιτελεῖεν, ἀλλ' ἡ τινῶν ἔνστασις καὶ τραχυτάτη βουλὴ εἰς τοσοῦτον περιέστη, ὡς μήτε λογισμῷ

δικαίῳ τῆς κελεύσεως δύνασθαι ἐκ τῆς ἰδίας προθέσεως ἀναχωρεῖν; μήτε τὴν ἐπικειμένην τιμωρίαν αὐτοὺς ἐκφοβεῖν. Ἐπεὶ δὴ τοίνυν συνέβαινεν ἐκ τοῦ τοιούτου τρόπου πολλοὺς εἰς κίνδυνον ἑαυτοὺς περιβάλλειν, κατὰ τὴν προσοῦσαν εὐγένειαν τῆς εὐσεβείας ἡ θειότης τῶν δεσποτῶν ἡμῶν τῶν δυνατωτάτων αὐτοκρατόρων, ἀλλότριον εἶναι τῆς προθέσεως τῆς θειοτάτης τῆς ἰδίας δοκιμάζουσα τὸ ἐκ τῆς τοιαύτης αἰτίας εἰς τοσοῦτον κίνδυνον τοὺς ἀνθρώπους περιβάλλειν, ἐκέλευσε διὰ τῆς ἐμῆς καθοσιώσεως τῇ σῇ ἀγχινοίᾳ διαχαράξαι· ἵν' εἴ τις χριστιανῶν τοῦ ἰδίου ἔθνους τὴν θρησκείαν μετιὼν εὑρεθείη, τῆς κατ' αὐτοῦ ἐνοχλήσεως καὶ τοῦ κινδύνου αὐτὸν ἀποστήσειας, καὶ μή τινα ἐκ ταύτης τῆς προφάσεως τιμωρίᾳ κολαστέον νομίσειας. Ὁπότε τῇ τοσούτου χρόνου συνελεύσει συνέστη αὐτοὺς μηδένι τρόπῳ πεπεῖσθαι δεδυνῆσθαι, ὅπως ἀπὸ τῶν τοιούτων ἐνστάσεων πρὸς τοὺς λογιστὰς καὶ τοὺς στρατηγοὺς καὶ τοὺς πραιποσίτους τοῦ πάγου ἑκάστης πόλεως ἡ σὴ ἐπιστρέφεια ὀφείλει· ἵνα γνῶσιν περαιτέρω αὐτοῖς τούτου τοῦ γράμματος φροντίδα ποιεῖσθαι μὴ προσήκειν.

Lettre de Sabin aux gouverneurs de provinces, dans Eusèbe, hist. ecclés., l. 9, c. 1.

Maximin continua donc la persécution à son avénement à l'empire, puisque cette lettre fut écrite par son ordre, pour la faire cesser.

Ajoutez que Lucius Cécilius, auteur contemporain, écrit que Maximin, dès qu'il fut devenu le maître de l'Orient, par la mort de Galère, ôta aux chrétiens la liberté de professer leur religion : *In primis indulgentiam christianis communi tutelo datam tollit.*

85. Qu'on ne pouvoit vaincre leur obstination.

Pline avoit déjà traité la constance des chrétiens d'*opiniâtreté invincible.*

(Voyez sa lettre, dans l'histoire, pag. 8.)

Au commencement du second siècle, Epictète, fameux stoïcien, faisoit des leçons de cette philosophie à Nicopolis. Arien, son disciple, qui les écrivit, nous les a conservées. Dans le chapitre 7 du livre 4 de cet

ouvrage, Epictète parlant de cette fermeté d'âme qui fait que l'on ne craint ni la mort, ni aucun objet de terreur, se plaint de ce que la philosophie n'a encore donné cette disposition à personne, en sorte que, sans aucune crainte, il apprenne que Dieu est le créateur du monde et de tout ce qu'il renferme, tandis qu'on voit que la manie et la coutume donnent aux Galiléens cette constance inébranlable pour soutenir cette vérité. Voici les propres paroles de ce philosophe :

Par manie et par coutume, on peut être affecté de telle sorte qu'on ne craigne point la mort, ni aucun objet de terreur, comme les Galiléens; mais aucun ne peut acquérir, par le secours de la philosophie, cette fermeté, en sorte qu'il enseigne sans crainte que Dieu a fait tout ce qui est dans le monde, et le monde même, et que tout ce que le monde renferme est à l'usage de tous.

Εἶτα ὑπὸ μανίας μὲν δύναται τὶς οὕτω διατεθῆναι πρὸς ταῦτα, καὶ ὑπὸ ἔθους ὡς οἱ Γαλιλαῖοι· ὑπὸ λόγου δὲ καὶ ἀποδείξεως οὐδεὶς δύναται μαθεῖν, ὅτι ὁ θεὸς πάντα πεποίηκε τὰ ἐν τῷ κόσμῳ.

On ne peut ici méconnoître les chrétiens sous le nom de Galiléens, par lequel l'empereur Julien, plus de deux siècles après, les désignoit encore, à cause que Jésus, leur maître, étoit de Galilée. L'hérésiarque Valentin, qui répandit son erreur vers l'an 150, se moquoit de ce que les Galiléens reconnoissoient deux natures en Jésus-Christ.

Il est évident que, par le nom de Galiléens, Valentin désignoit les catholiques; car les Galiléens diffèrent des chrétiens, ou les Galiléens juifs n'ont jamais reconnu Jésus-Christ ni ses deux natures. Enfin, du temps d'Epictète, il n'y avoit point de Galiléens autres que les chrétiens, qui fussent persécutés, parce qu'ils reconnoissent un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. Photius, 230.

Histoire des Juifs, l. 8, c. 1, n. 21.

M. Basnage se trompe lorsqu'il cite le passage d'Hégésippe, qui se lit dans l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, l. 4, c. 22, pour assurer que cet auteur a reconnu que, de son temps, il y avoit une secte de Galiléens parmi les Juifs; car Hégésippe se servant du terme, *il y avoit* (ἦσαν) *parmi les enfans d'Israël plusieurs sectes, savoir : les Esséens, les Galiléens, les Hémérobaptistes, les Masbothéens, les Samaritains, les Sadducéens, les Pharisiens,* montre assez qu'il parle d'un temps passé. Eusèbe l'a entendu de la sorte. D'ailleurs, vers le milieu du second siècle, temps auquel écrivoit Hégésippe, on ne distinguoit plus ces sectes parmi les Juifs.

Galien, voulant marquer l'opiniâtre attachement de quelques médecins à leurs sentimens, dit qu'on verroit plutôt les chrétiens renoncer à leur religion, que ces hommes-là changer d'opinions. *Citiùs autem Moysis asseclæ et Christi sua deserant dogmata, quàm qui sectis addicti sunt tùm medici, tùm philosophi.*

L. 3, de la Différence des pouls.

Vous nous accusez d'obstination, de ce que méprisant la mort, nous ne craignons ni les glaives, ni les croix, ni les bêtes féroces, ni le feu, ni tous les tourmens que vous nous faites souffrir. *Reliquum obstinationis in illo capitulo collocatis, quòd neque gladios, neque cruces, neque bestias vestras, non ignem, non tormenta, ob duritatem ac contemptum mortis animo recusemus.*

Dans Tertulien, l. 2, aux Nations, n. 18.

Porphyre dit que quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel dieu il devoit s'adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit : Il vous seroit peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau, ou de

voler, que de guérir l'esprit de votre femme impie. *Interroganti quem deum placando revocare possit uxorem suam à christianismo, hæc ait versibus Apollo : Fortè magis poteris in aquâ impressis litteris scribere, aut adinflans pennas leves per aëra ut avis volare, quàm pollutæ revoces impiæ uxoris sensum.*

Dans S. Augustin, de la Cité de Dieu, l. 19, *c.* 23.

Dioclétien, pressé de persécuter les chrétiens, s'en défendoit, disant qu'il étoit dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes; que les chrétiens avoient coutume de mourir avec joie; qu'il suffisoit d'empêcher les officiers du palais et les soldats de professer cette religion. *Diù senex furori ejus repugnavit, ostendens quàm perniciosum esset inquietari orbem terræ, fundi sanguinem multorum, illos libenter mori solere, satis esse si palatinos tantùm ac milites ab eâ religione prohiberet.*

Dans Lucius Cécilius, de Mort. persec., p. 21.

(Voyez encore le passage de Libanius, aux pag. 31 et 32 de l'histoire.)

Les païens ont été forcés d'approuver eux-mêmes la fermeté des chrétiens à soutenir, aux dépens de leur vie, la doctrine qu'ils croyoient véritable; car Celse, après avoir dit (dans Origène, l. 1, n. 3) que les chrétiens se cachoient pour éviter la peine de mort décernée contr'eux, après avoir comparé les dangers auxquels ils s'exposoient pour défendre leur doctrine, avec ceux que Socrate courut, et sous lesquels il succomba, il ajoute peu après (n. 8), en disant ceci : Je ne prétends pas que celui qui a une fois embrassé la bonne doctrine, doive l'abjurer ou

dissimuler qu'il la professe, lorsqu'à cause d'elle il est exposé à perdre la vie.

Καὶ οὐ τοῦτο λέγω, ὡς χρὴ τὸν ἀγαθοῦ δόγματος περιεχόμενον, εἰ μέλλει διὰ αὐτὸ κινδυνεύειν παρ' ἀνθρώποις, ἀποστῆναι τοῦ δόγματος, ἢ πλάσασθαι ὡς ἀφέστηκεν, ἢ ἔξαρνον γένεσθαι.

86. **Plusieurs villes ayant fait des décrets contre les fidèles, en demandèrent la confirmation à Maximin, qui l'accorda.**

Les ténèbres de l'erreur, dont l'esprit des hommes étoit couvert par un effet de leur malheur, plutôt que de leur impiété, ayant enfin été dissipées, malgré toute la foiblesse et toute la témérité dont ils sont remplis, ils ont pu reconnoître très-clairement le soin que les dieux ont la bonté de prendre de leur conduite; ce qui m'a donné une joie d'autant plus sensible, qu'il a fait éclater le zèle dont vous brûlez pour leur gloire: il n'y avoit personne qui ne fût convaincu dès auparavant du soin et du respect avec lequel vous les honorez, non par de vaines paroles, mais par de solides effets, qui font regarder votre ville comme le lieu particulier où ils ont établi leur demeure, et où ils font sentir leur présence par une continuelle protection. Dès que vous vous êtes aperçus que des hommes remplis d'une détestable vanité, commençoient à se multiplier et à se répandre, et à allumer un feu qui avoit paru éteint, vous avez oublié vos propres intérêts; et, au lieu d'implorer, comme auparavant, notre secours dans vos besoins, vous avez eu recours à notre piété, comme au plus ferme appui de la religion, pour arrêter le mal dans sa naissance : ce que je ne doute point qui ne vous ait été inspiré par les dieux. Jupiter, qui préside à votre ville, qui conserve vos familles, vos femmes et vos enfans, vous a fait prendre cette

louable résolution, et vous a fait connoître combien le culte des dieux est utile et avantageux aux hommes. En effet, y a-t-il quelqu'un assez insensible et assez aveugle, pour ne pas voir que c'est par l'ordre de leur providence et de leur bonté, que la terre, au lieu de tromper l'espérance des laboureurs, rend avec usure les semences qu'ils lui confient; que la guerre ne change point la face du monde; que l'air conserve notre santé par une juste température, au lieu de la corrompre par un souffle empesté; que les vents n'excitent point de tempêtes sur la mer; que les exhalaisons n'ébranlent point la terre, et n'ouvrent point ses entrailles pour abîmer les montagnes; et enfin, que nous ne sentons aucune de ces calamités publiques, qui n'étoient autrefois que trop fréquentes et trop ordinaires? Il est vrai que ces calamités ne nous avoient été envoyées par les dieux, qu'en haine de ces scélérats dont l'erreur et l'impiété *s'étoient répandues presque par tout le monde*, et l'avoient rempli de confusion et d'infamie.... Qu'ils considèrent les blés dont les campagnes sont couvertes, les prairies dont la terre est émaillée; que l'on voie la pureté de l'air; que chacun se réjouisse de ce que la piété avec laquelle vous rendez aux dieux le culte qui leur est dû, a appaisé la puissance de Mars, et vous fait jouir des fruits de la paix. Ceux qui ont été si heureux que de reconnoître leur erreur, et d'embrasser la vérité, ont un plus grand sujet de se réjouir que les autres, comme des gens battus par la tempête, qui ont évité le péril, et comme des malades qui ont recouvré leur santé; que s'il y en a encore quelques-uns assez obstinés pour persister dans l'erreur, qu'ils soient chassés, comme vous le demandez, hors de cette ville et du territoire, afin qu'étant délivrée de la conta-

gion de toute sorte de crimes, elle ne s'applique qu'au culte des dieux. Au reste, pour vous faire connoître combien votre demande m'a été agréable, et combien je suis porté de moi-même à faire des faveurs aux gens de bien, sans qu'il les demandent, je vous permets, en considération de cette pieuse résolution que vous avez prise, de me demander tout ce que vous souhaiterez; la promptitude avec laquelle vous l'obtiendrez, sera un monument éternel de votre piété, que vos descendans sauront que nous aurons récompensée.

Ηδήποτε ἡ ἀσθενὴς θρασύτης τῆς ἀνθρωπίνης διανοίας, ἴσχυσε πᾶσαν πλάνης ἀμαυρότητα καὶ ὁμίχλην ἀποσεισαμένη καὶ ἀνασκεδάσασα· ἥτις πρὸ τούτου, οὐ τοσοῦτον τῶν ἀσεβῶν, ὅσον τῶν ἀθλίων ἀνθρώπων τὰς αἰσθήσεις ὀλεθρίῳ ἀγνοίας σκότῳ ἐνειληθείσας ἐπολιόρκει· ἐπιγνῶναι ὡς τῇ τῶν ἀθανάτων Θεῶν φιλαγάθῳ προνοίᾳ διοικεῖται καὶ σταθεροποιεῖται. Ὅπερ πρᾶγμα ἄπιστον ἐστὶν εἰπεῖν, ὅπως κεχαρισμένον, ὅπως τὸ ἥδιστον καὶ προσφιλὲς ἡμῖν γέγονεν, ὡς μέγιστον δεῖγμα τῆς θεοφιλοῦς ὑμῶν προαιρέσεως δεδοκέναι· ὁπότε καὶ πρὸ τούτου οὐδενὶ ἄγνωστον ἦν, ὁποίας παρατηρήσεως καὶ θεοσεβείας πρὸς τοὺς ἀθανάτους Θεοὺς ἐτυγχάνετο ὄντες. Οἷς οὐ ψιλῶν καὶ ὑποκένων ῥημάτων πίστις, ἀλλὰ συνεχῆ καὶ παράδοξα ἔργων ἐπισήμων γνωρίζεται. Διόπερ ἐπαξίως ἡ ὑμετέρα πόλις Θεῶν ἀθανάτων ἵδρυμά τε καὶ οἰκητήριον ἐπικαλοῖτο. Πολλοῖς γοῦν παραδείγμασι καταφαίνεται τῇ τῶν οὐρανίων Θεῶν αὐτὴν ἐπιδημίᾳ ἀνθεῖν. Ἰδοὺ τοίνυν ἡ ὑμετέρα πόλις πάντων τῶν ἰδίᾳ διαφερόντων αὐτῇ ἀμελήσασα, καὶ τὰς πρότερον τῶν ὑπὲρ αὐτῇ πραγμάτων δεήσεις παριδοῦσα, ὅτε πάλιν ᾔσθετο τοὺς τῆς ἐπαράτου ματαιότητος γεγονότας ἕρπειν ἄρχεσθαι· καὶ ὥσπερ ἀμεληθεῖσαν καὶ κεκοιμημένην πυρὰν, ἀναζωπυρουμένων τῶν πυρσῶν μεγίστας πυρκαιὰς ἀναπληροῦσαν εὐθέως πρὸς τὴν ἡμετέραν εὐσέβειαν, ὥσπερ πρὸς μητρόπολιν πασῶν θεοσεβειῶν χωρὶς τινὸς μελλήσεως κατέφυγεν, ἴασιν τίνα καὶ βοήθειαν ἀπαιτοῦσα· ἥν τίνα διάνοιαν σωτηριώδη, διὰ τὴν πίστιν τῆς ὑμετέρας θεοσεβείας τοὺς Θεοὺς ὑμῖν ἐμβεβληκέναι δῆλον ἐστίν. Ἐκεῖνος ὁ ὕψιστος τῆς λαμπροτάτης ὑμῶν πόλεως, ὁ τοὺς πατρῴους ὑμῶν Θεοὺς καὶ γυναῖκας καὶ τέκνα, καὶ ἑστίαν καὶ οἴκους ἀπὸ πάσης ὀλεθρίου φθορᾶς ῥυόμενος, ταῖς ὑμετέραις ψυχαῖς τὸ σωτήριον ἐνέπνευσε βούλημα.

Ἐπιδεικνὺς καὶ ἐμφαίνων, ὅπως ἐξαίρετόν ἐστι καὶ λαμπρὸν καὶ σωτηριῶδες, κατὰ τοῦ ὀφειλομένου σεβάσματος τῇ θρησκείᾳ, καὶ ταῖς ἱεροθρησκείαις τῶν ἀθανάτων Θεῶν προσιέναι. Τίς γὰρ οὕτως ἀνόητος ἢ τοῦ παντὸς ἀλλότριος εὑρεθῆναι δύναται, ὃς οὐκ αἰσθάνεται τῇ φιλαγάθῳ τῶν Θεῶν σπουδῇ συμβαίνειν, μή τε τὴν γῆν τὰ παραδιδόμενα αὐτῇ σπέρματα ἀρνεῖσθαι, τὴν τῶν γεωργῶν ἐλπίδα κενῇ προσδοκίᾳ σφάλλουσαν· μὴ δ' αὖ ἀσεβοῦς πολέμου πρόσοψιν ἀνεπικωλύτως ἐπὶ γῆς στηρίζεσθαι. Καὶ φθαρείσης τῆς τοῦ οὐρανοῦ εὐκρασίας, αὐχμῶντα τὰ σώματα εἰς θάνατον κατασύρεσθαι, μὴ δὲ μὴν ἀμέτρων ἀνέμων πνεύμασι τὴν θάλασσαν κυμαίνουσαν κορυφοῦσθαι, μὴ δέ γε καταιγίδας ἀπροσδοκήτους καταῤῥηγνυμένας, ὀλέθριον χειμῶνα ἐπεγείρειν. Ἔτι τοίνυν μή τε τὴν τροφὸν ἁπάντων καὶ μητέρα γῆν, ἀπὸ τῶν κατωτάτω λαγόνων ἑαυτῆς ἐν φοβερῷ τρόμῳ καταδυομένην, μὴ δέ γε τὰ ἐπικείμενα ὄρη χασμάτων γινομένων καταδύεσθαι· ἅπερ πάντα καὶ τούτων ἔτι χαλεπώτερα κακὰ, πρὸ τούτου πολλάκις γεγονέναι οὐδεὶς ἀγνοεῖ. Καὶ ταῦτα σύμπαντα διὰ τὴν ὀλέθριον πλάνην τῆς ὑποκένου ματαιότητος τῶν ἀθεμίτων ἀνθρώπων ἐκείνων ἐγίνετο, ἡνίκα κατὰ τὰς ψυχὰς αὐτῶν ἐπεπόλαζε, καὶ σχεδὸν εἰπεῖν τὰ πανταχοῦ τῆς οἰκουμένης αἰσχύναις ἐπίεζε. Τούτοις μεθ' ἕτερα ἐπιλέγει· ἐφοράτωσαν ἐν τοῖς πλατέσιν ἤδη πεδίοις ἀνθοῦντα τὰ λήια, καὶ τοῖς ἀστάχυσιν ἐπικυμαίνοντα· καὶ τοὺς λειμῶνας δι' εὐομβρίαν φυτοῖς καὶ ἄνθεσι λαμπομένους. Καὶ τὴν τοῦ ἀέρος κατάστασιν εὔκρατον καὶ πραοτάτην ἀποδοθεῖσαν. Χαιρέτωσαν λοιπὸν ἅπαντες διὰ τῆς ὑμετέρας εὐσεβείας, ἱερουργίας τε καὶ τιμῆς, τῆς τοῦ δυνατωτάτου καὶ στεῤῥοτάτου ἄρεος δυνάμεως ἐξευμενισθείσης, καὶ διὰ τοῦτο τῆς εὐδιεινοτάτης εἰρήνης βεβαίως μεθ' ἡσυχίας ἀπολαύοντες ἡδυνέσθωσαν· καὶ ὅσοι τῆς τυφλῆς ἐκείνης πλάνης καὶ περιόδου παντάπασιν ἀποστάντες, εἰς ὀρθὴν καὶ καλλίστην διάνοιαν ἐπανῆλθον μειζόνως μὲν οὖν χαιρέτωσαν, ὡς ἂν ἐκ χειμῶνος ἀπροσδοκήτου ἢ νόσου βαρείας ἀποσπασθέντες, καὶ ἡδεῖαν εἰς τούπιον ζωῆς ἀπόλαυσιν καρπωσάμενοι· εἰ δὲ τῇ ἐπαράτῳ αὐτῶν ματαιότητι ἐπιμένοιεν, ἐν πολλῷ πόῤῥωθεν τῆς ὑμετέρας πόλεως καὶ περιχώρου καθὼς ἠξιώσατε, ἀποχωρισθέντες ἐξελαθήτωσαν· ἵν' οὕτως καὶ ἀκολουθίαν τῆς ἀξιεπαίνου ὑμῶν περὶ τοῦτο σπουδῆς, παντὸς μιάσματος καὶ ἀσεβείας ἀποχωρισθεῖσα ἡ ὑμετέρα πόλις, τὴν ἔμφυτον αὐτῇ πρόθεσιν κατὰ τοῦ ὀφειλομένου σεβάσματος ταῖς τῶν ἀθανάτων Θεῶν ἱερουργίαις ὑπακούοι· ἵνα δὲ εἰδῆτε ὅσῳ προσφιλὴς ἡμῖν γέγονεν ἡ περὶ τούτου ἀξίωσις ὑμῶν, καὶ χωρὶς ψηφισμάτων καὶ χωρὶς δεήσεως αὐθαιρέτῳ

βουλήσει ἡ ἡμετέρα προθυμοτάτη φιλαγαθίαις ψυχή, ἐπιτρέπομεν τῇ ὑμετέρᾳ καθοσιώσει ὁποίαν δ' ἂν βουληθῆτε μεγαλοδωρεὰν, ἀντὶ ταύτης ὑμῶν τῆς φιλοθέου προθέσεως αἰτῆσαι· καὶ ἤδη μὲν τοῦτο ποιεῖν καὶ λαβεῖν ἀξιώσατε. Τεύξεσθε γὰρ αὐτῆς χωρὶς τινὸς ὑπερθέσεως. Ἥτις παρασχεθεῖσα τῇ ὑμετέρᾳ πόλει εἰς ἅπαντα τὸν αἰῶνα τῆς περὶ τοὺς ἀθανάτους Θεοὺς φιλοθέου εὐσεβείας παρέξει μαρτυρίαν· τοῦ δὲ ὑμᾶς ἀξίων ἐπάθλων τετυχηκέναι παρὰ τῆς ἡμετέρας φιλαγαθίας, ταύτης ὑμῶν ἕνεκεν τῆς τοῦ βίου προαιρέσεως, υἱοῖς τε καὶ ἐκγόνοις ὑμετέροις ἐπιδειχθήσεται.

Lettre de Maximin à la ville de Tyr, dans Eusèbe, hist. eccl., l. 9, c. 7.

87. Peu de temps après, il changea de résolution.

JOVIUS MAXIMIN AUGUSTE A SABIN.

Je crois que vous savez, et que chacun sait aussi de quelle manière Dioclétien et Maximien, nos pères et nos prédécesseurs, ayant vu que *presque tous les hommes renonçoient au culte des dieux, pour se faire de la secte des chrétiens*, ordonnèrent, avec très-grande justice, que ceux qui auroient quitté leur religion, seroient *contraints, par les supplices*, à la reprendre. Quant à moi, lorsque j'arrivai en Orient, et que j'appris que plusieurs personnes, qui pouvoient servir très-utilement l'état, avoient été reléguées pour ce sujet, je mandai aux juges de n'exercer aucune rigueur, mais d'user de raisons et de caresses, pour ramener au culte des dieux ceux qui s'en étoient éloignés. Tant que cet ordre a été exécuté, plusieurs ont été attirés à l'ancienne religion, par la douceur dont on en usoit envers eux. Etant allé l'année dernière à Nicomédie, les habitans vinrent avec leurs dieux me supplier de ne plus permettre que ces personnes-là demeurassent dans leur ville. Comme je savois qu'il

y avoit en ces quartiers-là un grand nombre de chrétiens, je leur fis réponse que si leur demande étoit faite généralement, je la leur accorderois très-volontiers; mais que puisque quelques-uns étoient attachés à la superstition des chrétiens, je laissois à tout le monde la liberté de tenir tel sentiment qu'il lui plairoit. Néanmoins les habitans de Nicomédie et de quelques autres villes m'ayant demandé, avec des instances très-pressantes, que je ne souffrisse plus de chrétiens parmi eux, je fus obligé de leur répondre que, puisque tous les empereurs précédens l'avoient ainsi ordonné, et que les dieux immortels, qui gouvernent le monde et conservent l'empire, l'avoient agréable, je voulois bien le confirmer; c'est pourquoi, bien que j'aie commandé ci-devant, de vive voix et par écrit, que les gouverneurs de provinces n'ordonnent rien de rude contre ceux qui voudront demeurer dans la religion chrétienne, de peur pourtant que, nonobstant cet ordre, ils ne soient traités avec quelque dureté, j'ai bien voulu vous avertir encore de vous contenter d'user de douceur et d'adresse pour les attirer au culte des dieux; que si quelqu'un l'embrasse de soi-même, il le faut recevoir avec joie, et laisser les autres dans leur liberté. Suivez exactement cet ordre, sans permettre que les officiers exercent aucune violence sur les habitans des provinces, puisque, comme j'ai déjà dit, il ne faut user que de douceur pour les attirer au culte des dieux. Faites publier cette lettre, afin que tout le monde soit informé de mes intentions.

ΙΟΒΙΟΣ ΜΑΞΙΜΙΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ, ΣΑΒΙΝΩ.

Καὶ παρὰ τῇ σῇ σεβαρότητι καὶ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις φανερὸν εἶναι πέποιθα, τοὺς δεσπότας ἡμῶν Διοκλητιανὸν καὶ Μαξιμιανὸν, τοὺς ἡμετέρους πατέρας, ἡνίκα συνεῖδον σχεδὸν ἅπαντας ἀνθρώπους

καταλειφθείσης τῆς τῶν Θεῶν θρησκείας, τῷ ἔθνει τῶν χριστιανῶν ἑαυτοὺς συμμεμιχότας· ὀρθῶς διατεταχέναι πάντας ἀνθρώπους τοὺς ἀπὸ τῆς τῶν αὐτῶν Θεῶν τῶν ἀθανάτων θρησκείας ἀναχωρήσαντας, προδήλῳ κολάσει καὶ τιμωρίᾳ εἰς τὴν θρησκείαν τῶν Θεῶν ἀνακληθῆναι. Ἀλλ' ὅτε ἐγὼ εὐτυχῶς τὸ πρῶτον εἰς τὴν ἀνατολὴν παρεγενόμην, καὶ ἔγνων εἰς τίνας τόπους πλείστους τῶν ἀνθρώπων τὰ δημόσια ὠφελεῖν δυναμένους, ὑπὸ τῶν δικαστῶν διὰ τὴν προειρημένην αἰτίαν ἐξορίζεσθαι, ἑκάστῳ τῶν δικαστῶν ἐντολὰς δέδωκα, ὥστε μηδένα τούτων τοῦ λοιποῦ προσφέρεσθαι τοῖς ἐπαρχιώταις ἀπηνῶς ἀλλὰ μᾶλλον κολακείαις καὶ προτροπαῖς πρὸς τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν αὐτοὺς ἀνακαλεῖν, τηνικαῦτα οὖν ὅτε ἀκολούθως τῇ κελεύσει τῇ ἐμῇ ὑπὸ τῶν δικαστῶν ἐφυλάττετο τὰ προστεταγμένα, συνέβαινε μηδένα ἐκ τῶν τῆς ἀνατολῆς μερῶν, μήτε ἐξόριστον μήτε ἐνύβριστον γενέσθαι. Ἀλλὰ μᾶλλον ἐκ τοῦ μὴ βαρέως κατ' αὐτῶν τὶ γίνεσθαι, ἀφίστασθαι. Κατὰ δὲ ταῦτα ὅτε τῷ παρελθόντι ἐνιαυτῷ εὐτυχῶς ἐπέβην εἰς τὴν Νικομήδειαν, κἀκεῖ διετέλουν, παρεγένοντο πολῖται τῆς αὐτῆς πόλεως πρὸς με ἅμα μετὰ τῶν Θεῶν, μειζόνως δεόμενοι, ἵνα παντὶ τρόπῳ τὸ τοιοῦτον ἔθνος μηδαμῶς ἐπιτρέποιτο ἐν τῇ αὐτῶν πατρίδι οἰκεῖν. Ἀλλ' ὅτε ἔγνων πλείστους τῆς αὐτῆς θρησκείας ἄνδρας ἐν αὐτοῖς τοῖς μέρεσιν οἰκεῖν, οὕτως αὐτοῖς τὰς ἀποκρίσεις ἀπένειμον. Ὅτι τῇ μὲν αἰτήσει αὐτῶν ἀσμένως χάριν ἔσχηκα, ἀλλ' οὐ παρὰ πάντων τοῦτο αἰτηθὲν καλεῖδον. Εἰ μὲν οὖν τίνες εἶεν τῇ αὐτῇ δεισιδαιμονίᾳ διαμένοντες, οὕτως ἕνα ἕκαστον ἐν τῇ ἰδίᾳ προαιρέσει τὴν βούλησιν ἔχειν. Καὶ εἰ βούλοιντο τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν ἐπιγινώσκειν. Ὅμως καὶ τοῖς τῆς αὐτῆς πόλεως Νικομηδεῦσι, καὶ ταῖς λοιπαῖς πόλεσιν αἳ καὶ αὐταὶ εἰς τοσοῦτον τὴν ὁμοίαν αἴτησιν περισπουδάστως πρὸς με πεποιήκασιν δῆλον ὅτι ἵνα μὴ δὲ εἷς τῶν χριστιανῶν ταῖς πόλεσιν ἐνοικοίη, ἀνάγκην ἔσχον προσφιλῶς ἀποκρίνασθαι, ἔτι δὴ αὐτὸ τοῦτο καὶ οἱ ἀρχαῖοι αὐτοκράτορες πάντες διεφύλαξαν. Καὶ αὐτοῖς τοῖς Θεοῖς δι' οὓς πάντες ἄνθρωποι καὶ αὐτὴ ἡ τῶν δημοσίων διοίκησις συνίσταται, ἤρεσεν οὖν, ὥστε τὴν τοσαύτην αἴτησιν ἣν ὑπὲρ τῆς θρησκείας τοῦ θείου αὐτῶν ἀναφέρουσι βεβαιώσαιμι. Τοιγαροῦν εἰ καὶ τὰ μάλιστα καὶ τῇ σῇ καθοσιώσει πρὸ τούτου τοῦ χρόνου διὰ γράμματων ἐπέσταλται, καὶ δι' ἐντολῶν ὁμοίως κεκέλευσται, ἵνα μὴ κατὰ τῶν ἐπαρχιωτῶν τὸ τοιοῦτον ἔθνος διαφυλάξαι ἐπιμεληθέντων, μηδὲν τραχέως, ἀλλὰ ἀνεξικάκως καὶ συμμέτρως συμπεριφέροιντο αὐτοῖς. Ὅμως ἵνα μήτε ὑπὸ τῶν βενεφικιαλίων, μήτε ὑπ' ἄλλων τῶν τυχόντων, ὕβρεις μήτε

σεισμοὺς ὑπεμένοιεν, ἀκόλουθον ἐνόμισα καὶ τούτοις τοῖς γράμμασι τὴν σὴν σεβαρότητα ὑπεμνῆσαι, ὅπως ταῖς κολακείαις καὶ ταῖς προτροπαῖς, μᾶλλον τὴν τῶν Θεῶν ἐπιμέλειαν τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας ποιησείας ἐπιγινώσκειν. Ὅθεν εἴ τις τῇ αὐτοῦ προαιρέσει τὴν θρησκείαν τῶν Θεῶν ἐπιγνωστέον προσλάβοι τούτους ὑποδέξασθαι προσήκει· εἰ δὲ τινες τῇ ἰδίᾳ θρησκείᾳ ἀκολουθεῖν βούλοιντο, ἐν τῇ αὐτῶν ἐξουσίᾳ καταλίποις. Διόπερ ἡ σὴ καθοσίωσις τὸ ἐπιτραπὲν σοὶ διαφυλάττειν ὀφείλει. Καὶ μηδενὶ ἐξουσία δοθῇ ὥστε τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας ὕβρεσι καὶ σεισμοῖς ἐπιτρίψαι. Ὁπότε, ὥσπερ προγέγραπται, ταῖς προτρεπαῖς μᾶλλον καὶ ταῖς κολακείαις πρὸς τὴν τῶν Θεῶν θρησκείαν τοὺς ἡμετέρους ἐπαρχιώτας προσήκει ἀνακαλεῖν. Ἵνα δὲ αὕτη ἡμῶν ἡ κέλευσις εἰς γνῶσιν πάντων τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων ἔλθῃ διατάγματι ὑπὸ σοῦ προτεθέντι τὸ κεκελευσμένον ὀφείλεις δηλῶσαι.

Lett. de Maxim. aux gouvern. des provinces de son obéissance, dans Eus., hist. eccl., l. 9, c. 9.

Constantin et Licinius firent publier un édit. 88.

Moi Constantin Auguste, et moi Licinius Auguste, nous étant heureusement trouvés ensemble à Milan, et traitant de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avantage et à la sûreté de l'état, parmi les choses qui nous ont paru devoir être utiles à plusieurs, nous avons cru que ce qui regardoit le culte de la divinité méritoit notre principale attention ; c'est pourquoi nous avons jugé devoir accorder aux chrétiens et à tous nos sujets, la liberté de professer la religion qu'ils voudront. Qu'une telle disposition nous rende, de même qu'à tous nos sujets, la divinité qui est dans le ciel, propice et favorable. Nous avons jugé qu'il étoit raisonnable et avantageux à l'état, de ne priver personne de la liberté de faire profession de la religion chrétienne, ou de telle autre qu'il aura voulu choisir, afin que la divinité souveraine, que nous honorons par un culte libre, daigne toujours nous

accorder la bienveillance et les faveurs dont elle nous a comblés jusqu'ici. Votre dévouement saura que nous voulons que, sans avoir désormais aucun égard à tous les rescrits qui ont été donnés au sujet des chrétiens, vous veilliez à ce que tous ceux qui font profession de cette religion, ne soient en aucune façon inquiétés pour cela. Nous avons cru devoir vous faire connoître que nous avons accordé une pleine et entière liberté aux chrétiens de professer leur religion. Connoissant donc que nous avons donné cette liberté aux chrétiens, votre dévouement concevra par là que, pour procurer la paix de l'empire, nous avons pareillement accordé la liberté à ceux de nos sujets qui professent une autre religion... De plus, nous avons trouvé à propos d'ordonner, au sujet des chrétiens, que si quelques-uns des lieux où ils avoient coutume de s'assembler, ont été réunis au domaine ou vendus à quelques particuliers, ils leur soient rendus sur-le-champ, sans qu'on puisse exiger d'eux la somme que l'on auroit donnée pour les acquérir. Pareillement nous voulons que ces lieux soient rendus par ceux qui les auroient reçus en don; et si ceux à qui ils avoient été donnés, ou qui les avoient achetés, croient devoir attendre quelque dédommagement de notre bonté, qu'ils s'adressent au vicaire de l'empire, par lequel nous pourrons leur donner des marques de notre clémence. Vous ferez part de toutes ces dispositions à l'assemblée des chrétiens, sans aucun retardement; et comme l'église des chrétiens possédoit encore d'autres lieux que ceux dans lesquels ils s'assemblent, vous les leur ferez rendre aux mêmes conditions que leurs lieux d'assemblée. Vous emploîrez toute autorité pour faire exécuter promptement les ordres que nous vous donnons, et que nous avons cru nécessaires à la tranquillité publique.

publique. Par ce moyen, nous espérons continuer d'attirer sur nous la faveur divine, que nous avons déjà éprouvée tant de fois; et afin que cette présente ordonnance puisse être connue de tout le monde, vous en ferez publier des copies signées de votre main.

Cùm feliciter, tàm ego Constantinus Augustus, quàm etiam ego Licinius Augustus apud Mediolanum convenissemus, atque universa, quæ ad commoda et securitatem publicam pertinerent, in tractatu haberemus, hæc inter cetera, quæ videbamus pluribus hominibus profutura, vel in primis ordinanda esse credidimus, quibus divinitatis reverentia continebatur, ut daremus et christianis et omnibus liberam potestatem sequendi religionem, quam quisque voluisset, quòd quidem divinitas in sede cœlesti nobis atque omnibus, qui sub potestate nostra sunt constituti, placatum ac propitium possit existere. Itaque hoc consilio salubri, ac rectissimâ ratione ineundum esse credidimus, ut nulli omninò facultatem abnegandam putaremus, qui vel observationi christianorum, vel ei religioni mentem suam dederat, quam ipse sibi aptissimam esse sentiret; ut possit nobis summa divinitas, cujus religioni liberis mentibus obsequimur, in omnibus solitum favorem suum, benevolentiamque præstare. Quare scire dicationem tuam convenit, placuisse nobis, ut amotis omnibus omninò conditionibus, quæ priùs scriptis ad officium tuum datis super christianorum nomine videbantur, nunc cavere, ac simpliciter unusquisque eorum, qui eandem observandæ religioni christianorum gerunt voluntatem, citra ullam inquietudinem, ac molestiam sui id ipsum observare contendant. Quæ sollicitudini tuæ plenissimè significanda esse credidimus,

quo scires nos liberam atque absolutam colendæ religionis suæ facultatem iisdem christianis dedisse. Quod cùm iisdem à nobis inductum esse pervideas, intelligit dicatio tua, etiam aliis religionis suæ, vel observantiæ potestatem similiter apertam et liberam pro quiete temporis nostri esse concessam; ut in colendo quod quisque diligeret habeat liberam facultatem, quas... honori neque cuiquam religioni aut aliquid à nobis. Atque hoc insuper in persona christianorum statuendum esse censuimus, quòd si eadem loca, ad quæ anteà convenire consueverant, de quibus etiam datis ad officium tuum litteris certa antehâc forma fuerat comprehensa, priore tempore aliquid, vel à fisco nostro, vel ab alio quocumque videntur esse mercati, eadem christianis sine pecunia, et sine ulla pretii petitione, postpositâ omni frustratione, atque ambiguitate restituantur. Qui etiam dono fuerant consecuti, eadem similiter iisdem christianis quantociùs reddant, etiam vel hi qui emerunt, vel qui dono erunt consecuti, si putaverint de nostra benevolentia aliquid vicarium postulent, quo et ipsis per nostram clementiam consulatur. Quæ omnia corpori christianorum protinùs per intercessionem tuam, ac sine mora tradi oportebit. Et quoniam iidem christiani non in ea loca tantùm ad quæ convenire consueverunt, sed alia etiam habuisse noscuntur, ad jus corporis eorum, id est, ecclesiarum, non hominum singulorum pertinentia, ea omnia lege quâ superiùs comprehendimus citra ullam prorsùs ambiguitatem, vel controversiam iisdem christianis, id est, corpori et conventiculis eorum reddi jubebis, supradictâ scilicet ratione servatâ, ut ii qui eadem sine pretio, sicut diximus, restituerint, indemnitatem de nostra benevolentia sperent. In quibus om-

nibus supradicto corpori christianorum intercessionem tuam efficacissimam exhibere debebis : ut præceptum nostrum quantociùs compleatur, quo etiam in hoc per clementiam nostram quieti publicæ consulatur. Hactenùs fiet ut sicut superiùs comprehensum est, divinitùs juxta nos favor, quem in tantis sumus rebus experti, per omne tempus prosperè successibus nostris cum beatitudine nostra publica perseveret. Ut autem hujus sanctionis benevolentiæ nostræ forma ad omnium possit pervenire notitiam, prolata programmate tuo hæc scripta, et ubique proponere, et ad omnium scientiam te perferre conveniet, ut hujus benevolentiæ nostræ sanctio latere non possit.

Édit de Constantin et de Licinius, dans Luc. Céc., de la Mort des perséc., n. 48.

Maximin crut devoir imiter ces princes, et donna, en faveur des chrétiens, une loi semblable à la leur. 89.

L'empereur César Caïus Valérius Maximin, germanique, sarmatique, pieux, heureux, invincible, Auguste.

Je crois qu'il n'y a personne qui ne soit très-persuadé du soin que je prends continuellement de tout ce qui regarde le bien et l'intérêt de mes sujets. Ayant été autrefois informé des injustices et des concussions que mes officiers faisoient, sous prétexte de la loi par laquelle Dioclétien et Maximien, mes prédécesseurs, avoient ordonné que les assemblées des chrétiens fussent entièrement abolies, je défendis, l'année dernière, d'inquiéter ceux qui désiroient vivre dans l'exercice de cette religion; mais j'ai reconnu depuis que quelques juges, qui n'avoient pas bien compris mon intention, ont été cause que ceux qui approuvoient cette religion dans leur cœur, n'osoient en faire pro-

fession publique. Afin donc de dissiper entièrement leur crainte et leur défiance, je leur permets, par cet édit, de l'exercer librement, et de célébrer le dimanche; et, pour leur faire sentir de plus grands effets de ma clémence, j'ordonne que, si quelque maison de chrétiens a été confisquée sur eux, donnée à d'autres par les empereurs, ou usurpée par les villes, elle leur soit rendue.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Γαίος Οὐαλέριος Μαξιμῖνος Γερμανικὸς Σαρματικὸς, Εὐσεβεὶς, Εὐτυχῆς, Ανίκητος, Σεβαστὸς.

Κατὰ πάντα τρόπον ἡμᾶς διηνεκῶς τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων τοῦ χρησίμου προνοεῖσθαι δεῖ, καὶ ταῦτα αὐτοῖς βούλεσθαι παρέχειν οἷς τὰ λυσιτελῆ πάντων μάλιστα καθορθοῦται, καὶ ὅσα τῆς λυσιτελείας καὶ τῆς χρησιμότητος ἐστὶ τῆς κοινῆς αὐτῶν, καὶ ὁποῖα πρὸς τὴν δημοσίαν λυσιτέλειαν ἁρμόζοι, καὶ ταῖς ἑκάστων διανοίαις προσφιλῆ τυγχάνει, οὐδένα ἀγνοεῖν. Ἀλλ' ἕκαστον ἀνατρέχειν ἐπ' αὐτὸ τὸ γινόμενον· γινώσκειν το ἕκαστον τῶν ἀνθρώπων, καὶ ἔχειν ἐν ἑαυτῷ, δῆλον εἶναι πιστεύομεν. Ὁπότε τοίνυν πρὸ τούτου δῆλον γέγονε τῇ γνώσει τῇ ὑμετέρα ἐκ ταύτης τῆς προφάσεως ἐξ ἧς κεκελευσμένον ἦν ὑπὸ τῶν θειοτάτων Διοκλητιανοῦ καὶ Μαξιμιανοῦ τῶν γονέων τῶν ἡμετέρων, τὰς συνόδους τῶν χριστιανῶν ἐξῃρῆσθαι, πολλοὺς σεισμοὺς καὶ ἀποστερήσεις ὑπὸ τῶν ὀφφικιαλίων γεγενῆσθαι, καὶ εἰς τουπιὸν δὲ τοῦτο προχωρεῖν κατὰ τῶν ἐπαρχιωτῶν τῶν ἡμετέρων ὧν μάλιστα πρόνοιαν τὴν προήκουσαν γίνεσθαι σπουδάζομεν τῶν οὐσιῶν τῶν ἰδίων αὐτῶν κατατριβομένων, δοθέντων γραμμάτων πρὸς τοὺς ἡγεμόνας ἑκάστης ἐπαρχίας τῷ παρελθόντι ἐνιαυτῷ, ἐνομοθετήσαμεν· ἵνα ἐάν τις βούλοιτο τῷ τοιούτῳ ἔθει ἢ τῇ αὐτῇ φυλακῇ τῆς αὐτῆς θρησκείας ἕπεσθαι, τοῦτον ἀνεμποδίστως ἔχεσθαι τῆς προθέσεως τῆς ἑαυτοῦ, καὶ ὑπὸ μηδενὸς ἐμποδίζεσθαι μὴ δὲ κωλύεσθαι. Καὶ εἶναι αὐτοῖς εὐχέριαν, ἄνευ τινὸς φόβου καὶ ὑποψίας, τοῦθ' ὅπερ ἑκάστῳ ἀρέσκει ποιεῖν. Πλὴν οὐδὲ νῦν λαθεῖν ἡμᾶς ἐδυνήθη, ὅτι τίνες τῶν δικαστῶν παρενεθυμοῦντο τὰς ἡμετόρας κελεύσεις, καὶ διστάζειν τοὺς ἡμετέρους ἀνθρώπους περὶ τὰ προστάγματα τὰ ἡμέτερα παρεσκεύασαν, καὶ ὀκνηρότερον προσιέναι ταύταις ταῖς θρησκείαις αἷς ἦν ἀρεστὸν αὐτοῖς, ἐποίησαν. Ἵνα τοίνυν εἰς τὸ ἑξῆς πᾶσα ὑποψία ἀμφιβολίας τοῦ φόβου περιαιρεθῇ, τοῦτο τὸ διάταγμα προστεθῆναι ἐνομοθετήσαμεν.

Ἵνα πᾶσι δῆλον γένηται, ἐξεῖναι τούτοις οἵ τινες ταύτην τὴν αἵρεσιν καὶ τὴν θρησκείαν μετιέναι βούλονται, ἐκ ταύτης τῆς δωρεᾶς τῆς ἡμετέρας καθὼς ἕκαστος βούλεται ἢ δέον αὐτοῦ ἐστὶν, οὕτως προσιέναι τῇ θρησκείᾳ ταυτῃ ἣν ἐξ ἔθους θρησκεύειν εἵλετε. Καὶ τὰ κυριακὰ δὲ τὰ οἰκεῖα ὅπως κατασκευάζοιεν, συγχωρεῖται. Ἵνα μέν τοι καὶ μείζων γένηται ἡ ἡμέτερα δωρεὰ, καὶ τοῦτο νομοθετῆσαι κατηξιώσαμεν. Ἵν' εἰ τίνες οἰκίαι καὶ χωρία τοῦ δικαίου τῶν χριστιανῶν πρὸ τούτου ἐτύγχανον ὄντα, ἐκ τῆς κελεύσεως τῶν γονέων τῶν ἡμετέρων εἰς τὸ δίκαιον μετέπεσε τοῦ φίσκου, ἢ ὑπὸ τινὸς κατελήφθη πόλεως. Εἴτε διάπρασις τούτων γεγένηται, εἴτε εἰς χάρισμα δέδοται τινὶ, ταῦτα εἰς τὸ ἀρχαῖον δίκαιον τῶν χριστιανῶν ἀνακληθῆναι, ἐκελεύσαμεν ἵνα καὶ ἐν τούτῳ τῆς ἡμετέρας εὐσεβείας καὶ τῆς προνοίας αἴσθησιν πάντες λάβωσιν.

Édit de Maximin, dans Eus., hist. eccl., l. 9, c. 10.

Les ariens, appuyés de la protection de l'empereur. 90.

Par une superstition de vieille, Constantius mit le trouble et la confusion dans le christianisme, dont les dogmes sont simples et précis. Il s'occupa plus à les examiner avec une inquiétude scrupuleuse, qu'il ne travailla sérieusement à rétablir la paix. De là naquirent une infinité de nouvelles décisions, qu'il eut soin de fomenter, et de perpétuer par des disputes de mots : il ruina les voitures publiques, en faisant aller et venir des troupes d'évêques pour les conciles, où il vouloit dominer sur la foi. *Christianam religionem, absolutam et simplicem anili superstitione confundens : in qua scrutanda perplexiùs quàm condonanda graviùs, excitavit dissidia plurima; quæ progressa fusiùs aluit concertatione verborum : ut catervis antistitum jumentis publicis, ultrò citròque discurrentibus per synodos, quas appellant, dùm ritum omnem ad suum trahere conatur arbitrium, rei vehiculariæ succideret nervos.*

Ammien Marcellin, l. 21, c. 15.

91. Une vieille femme, privée de la vue.

Tunc anus quædam orbata luminibus, quum percontando quinam esset ingressus, Julianum Cæsarem comperisset, exclamavit hunc deorum templa reparaturum.

Ammien Marcellin, l. 15, *p.* 1457.

92. Il ne céda aux vœux des soldats.

La nuit qui précéda le jour où Julien fut proclamé empereur, il eut un songe dont il fit le récit à ses amis les plus intimes. Il vit en dormant un jeune homme tel qu'on peignoit le génie de l'empire, qui lui dit d'un ton de reproche : Il y a long-temps, Julien, que je me tiens caché à ta porte, et que je m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé plusieurs fois de me retirer. Si encore à présent, contre l'avis de tout le monde, tu refuses de me recevoir, je m'en irai triste et abattu. Mais, au reste, souviens-toi bien que j'ai peu de temps à être avec toi.

Nocte tamen quæ declarationis augustæ præcesserat diem, junctioribus proximis retulerat imperator, per quietem aliquem visum, ut formari genius publicus solet, hæc objurgando dixisse : Olim, Juliane, vestibulum ædium tuarum observo latenter, augere tuam gestiens dignitatem, et aliquoties tanquam repudiatus abcessi. Sed si ne nunc quidem recipior, sententiâ concordante multorum, ibo dimissus et mœstus. Id tamen retineto imo corde, quòd tecum diutiùs non habitabo.

Ammien Marcellin, l. 20, *p.* 1566.

93. Par un signe d'approbation que lui donna Jupiter.

Jupiter, le Soleil, Mars, Minerve et tous les dieux, savent que je n'avois pas eu le moindre soupçon

du dessein qu'avoit formé l'armée de m'élever à l'empire, jusqu'au coucher du soleil que j'en reçus quelques avis.

Aussitôt le palais fut environné par les soldats, qui avec de grands cris me proclamoient Auguste. Ne sachant à quoi me déterminer, j'étois monté dans mon appartement, d'où, par une fenêtre, j'adorai Jupiter; comme les cris augmentoient, et que tout le palais étoit en trouble, je priai ce dieu de me donner un présage; il le fit, et m'ordonna de ne point m'opposer à l'affection de l'armée. Je ne cédai cependant pas à un signe si manifeste de la volonté de Jupiter; mais je résistai autant qu'il me fut possible.

Ἴστω Ζεὺς, Ἥλιος, Ἄρης, Ἀθηνᾶ, καὶ πάντες θεοὶ, ὡς οὐδὲ ἐγγὺς ἀφίκετο μου τὶς τοιαύτη ὑπόνοια ἄχρι δείλης αὐτῆς. Ὀψίας δὲ ἤδη περὶ ἡλίου δυσμὰς ἐμηνύθη μοι καὶ αὐτίκα βασίλεια περιείληπτο. Καὶ ἐβόων πάντες, ἔτι φροντίζοντος μου τί χρὴ ποιεῖν, καὶ οὔπω σφόδρα πιστεύοντος. Ἔτυχον γὰρ ἐπὶ τῆς γαμετῆς ζώσης μοι ἀναπαυόμενος ἰδίᾳ πρὸς τὸ πλησίον ὑπερῷον ἀνελθών. Εἶτα ἐκεῖθεν ἀνεπέπταλο γὰρ ὁ τοῖχος προσεκύνησα τὸν Δία γενημένης δὲ ἔτι μείζονος τῆς βοῆς, καὶ θορυβουμένων πάντων ἐν τοῖς βασιλείοις, ᾐτεόμην τὸν θεὸν δοῦναι τέρας. Αὐτὰρ ὅγε ἡμῖν δεῖξε καὶ ἠνώγει πεισθῆναι, καὶ μὴ προσεναντιοῦσθαι τοῦ στρατοπέδου τῇ προθυμίᾳ. Γενομένων ὅμως καὶ τούτων τῶν σημείων, οὐκ εἶξα ἑτοίμως, ἀλλ' ἀντέχον εἰς ὅσον ἐδυνάμην.

Lettre de Julien au Sénat et au peuple d'Athènes.

C'est ainsi qu'Ammien Marcellin raconte cette vision. 94.

Item quum apud Viennam posteà quiesceret sobriùs, horâ mediâ noctis, imago quædam visa splendidior, hos ei versus heroos modò non vigilanti apertè dixit, eadem sæpiùs replicando, quibus fretus nihil asperum sibi superesse existimabat.

Ζεὺς ὅταν ἐς πλατὺ τέρμα μόλη κλυτοῦ ὑδροχόοιο,
Παρθενικῆς δὲ Κρόνος μοίρῃ βαίνῃ ἐπὶ πεμπτῇ,

Εἰκοστῇ βασιλεὺς Κωνστάντιος Ἀσίδος αἴης
Τέρμα φίλον βιότου στυγερὸν καὶ ἐπώδυνον ἕξει.

Ammien Marcellin, l. 21, p. 1584.

95. Zozime, en la décrivant, dit que ce fut le soleil.

Ἐν Βιέννῃ γὰρ διατρίβοντι κατ' ὄναρ ὁ ἥλιος ἐδόκει δεικνύναι τοὺς ἀστέρας αὐτῷ, λέγειν τε ταῦτα τὰ ἔπη,

Ζεὺς ὅταν, etc.

Zozime, l. 3.

96. Nous servons les dieux ouvertement.

Θρησκεύομεν τοὺς θεοὺς ἀναφανδόν. Καὶ τὸ πλῆθες τοῦ συγκατελθόντος μοι στρατοπέδου θεοσεβές ἐστιν. Ἡμεῖς φανερῶς βουθυτοῦμεν· ἀπεδώκαμεν τοῖς θεοῖς χαριστήρια, ἑκατόμβας πολλάς. Ἐμὲ κελεύουσιν οἱ θεοὶ τὰ πάντα ἁγνεύειν εἰς δύναμιν. Καὶ πείθομαί γε, καὶ προθύμως αὐτοῖς. Μεγάλους καρποὺς τῶν πόνεων ἀποδώσειν φασὶν, ἢν μὴ ῥαθυμῶμεν.

Lettre 38, au philosophe Maxime.

97. Tous les chrétiens voloient au martyre.

Πάντες γάρ ὡς ἐπὶ κηρίον μέλιτται ἧξουσιν ἐπὶ τὸ μαρτύριον πετόμενοι.

S. Jean Chrys., panégyr. des saints mart. Juventin et Maximin, t. 2, p. 579.

Dioclétien, pressé de persécuter les chrétiens, s'en défendoit, disant qu'il étoit dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes; que les chrétiens avoient coutume de mourir avec joie; qu'il suffisoit d'empêcher les officiers du palais et les soldats de professer cette religion. *Diù senex furori ejus repugnavit, ostendens quàm perniciosum esset inquietari orbem terræ, fundi sanguinem multorum; illos libenter mori solere; satis esse si palatinos tantùm ac milites ab ea religione prohiberet.*

Luc. Cec., de mort. persec., p. 21.

Non-seulement il ne punit point les villes. 98.

Non content de composer des satires contre moi, vous les avez calomnieusement attribuées aux villes voisines, qui sont des villes saintes, et qui servent les dieux avec moi. Je sais que je suis plus cher à ces peuples que leurs propres enfans. Leur zèle, impatient de détruire les tombeaux des athées, n'attendoit que le signal pour éclater. Dernièrement ils ont saisi mes ordres avec tant de chaleur, qu'ils ont poussé le châtiment des impies plus loin que je ne voulois.

Διπλῦν δεῖεν, ὅτι πρὸς τύτῳ καὶ τὰς ἀςυγείτονας ἐσυκοφαντήσατε πόλεις ἱερὰς καὶ ὁμοδύλυς ἐμοὶ, ὡς δὴ παρ' αὐτῶν εἴη τὰ εἰς ἐμὲ ξυντεθέντα. Ὅν εὖ οἶδ' ὅτι φιλῦσιν ἐκεῖναι μᾶλλον, ἢ τὺς αὐτῶν υἱέας. Οἱ τὰ μεν τῶν θεῶν ἀνέςησαν αὐτίκα τεμένη. Τὺς τάφυς δὲ τῶν ἀθεων ἀνέτρεψαν πάντας ὑπὸ τῦ συνθήματος, ὃ δὴ δέδοται παρ' ἐμῦ πρώην, ὕτως ἐπερθέντες τὸν νῦν, καὶ μετεώροι γενόμενοι τὴν διάνοιαν, ὡς καὶ πλέον ἐπεξελθεῖν τοῖς εἰς τὺς θεὺς πλημμελῦσιν, ἢ βυλομένῳ μοι ἦν.

Misopogon, *p.* 95.

Julien se plaint, dans plusieurs de ses lettres, de ce qu'il ne se trouve presque personne qui revienne au culte des dieux. 99.

Julien, dans sa lettre à Aristomène, se plaint de ce qu'il ne trouve presque personne qui revienne avec joie au culte des dieux : Faites-nous voir au milieu des Cappadociens un véritable hellène (adorateur des dieux); je ne trouve encore presque personne qui ne sacrifie à regret. Ceux qui le font de bon cœur sont en petit nombre, et ne savent pas les règles des sacrifices.

Ἔντυχε ὖν ἡμῖν περὶ τὰ τοιαῦτα πρὸς Διὸς ξενίυ. Δεῖξον ἡμῖν



ἄνδρα ἐν Καππαδόκαις καθαρῶς Ἕλληνα. Τέως γὰρ τοὺς μὲν οὐ βουλομένους, ὀλίγους δὲ τίνας ἐθέλοντας μὲν, οὐκ εἰδότας δὲ, θύειν ὁρῶ.

Lettre 4.

Dans sa lettre à Libanius, il lui marque que le discours qu'il avoit fait aux habitans de Berée, pour les engager à reprendre la religion de leurs ancêtres, avoit été sans succès : Je fus à Berée un jour entier; j'allai voir la citadelle, et j'offris solennellement à Jupiter le sacrifice d'un taureau blanc. Je fis au sénat de la ville un petit discours touchant la religion, discours qui m'attira des louanges de tout le monde, et ne gagna presque personne : il ne produisit d'effet que sur ceux qui passoient déjà pour être dans les bons sentimens. Les autres me parlèrent avec une extrême impudence, qu'ils prenoient pour une honnête liberté.

Εἰς τὴν Βέῤῥοιαν ἐπορευόμην, καὶ ὁ Ζεὺς ἄριστα πάντα ἐσήμηνεν, ἐναργῆ δείξας τὴν διοσημίαν. Ἐπιμείνας δὲ ἡμέραν ἐκεῖ, τὴν ἀκρόπολιν εἶδον, καὶ ἔθυσα τῷ Διῒ βασιλικῶς ταῦρον λευκόν. Διελέχθην δὲ ὀλίγα τῇ βουλῇ περὶ θεοσεβείας. Ἀλλὰ τοὺς λόγους ἐπῄνουν μὲν ἅπαντες. Ἐπείσθησαν δὲ αὐτοῖς ὀλίγοι πάνυ. Καὶ οὗτοι, οἱ καὶ πρὸ τῶν ἐμῶν λόγων ἐδόκουν ἔχειν ὑγιῶς· ἐλάβοντο δὲ ὥσπερ παῤῥησίας ἀποτρίψασθαι τὴν αἰδῶ καὶ ἀποθέσθαι.

Lettre 27.

100. L'hellénisme ne va pas encore comme il devroit.

Ἑλληνισμὸς οὔπω πράττει κατὰ λόγον ἡμῶν ἕνεκα τῶν μετιόντων αὐτόν. Τὰ γὰρ τῶν θεῶν λαμπρὰ καὶ μεγάλα, κρείττονα πάσης μὲν εὐχῆς, πάσης δὲ ἐλπίδος. Ἵλεως δὲ ἔστω τοῖς λόγοις ἡμῶν Ἀδράστεια. Τὴν γὰρ ἐν ὀλίγῳ τοσαύτην, καὶ τηλικαύτην μεταβολὴν τίς ἐλπίζειν ἐτόλμα; τί οὖν ἡμεῖς οἰόμεθα ταῦτα ἀρκεῖν, οὐδὲ ἀποβλέπομεν ὃ μάλιστα τὴν ἀθεότητα συνηύξησεν ἡ περὶ τοὺς ξένους φιλανθρωπία, καὶ ἡ περὶ τὰς ταφὰς τῶν νεκρῶν προμήθεια, καὶ ἡ πεπλασμένη σεμνότης κατὰ τὸν βίον. Ὧν ἕκαστον οἴομαι χρῆναι παρ' ἡμῶν ἀληθῶς

ἐπιτηδεύεσθαι. Καὶ οὐκ ἀπόχρη τὸ σεμνὸν εἶναι τοιοῦτον. Ἀλλὰ πάντας ἀπαξαπλῶς οἱ περὶ τὴν Γαλατίαν εἰσὶν ἱερεῖς, οὓς ἢ δυσώπησον, ἢ πεῖσον εἶναι σπουδαίους, ἢ τῆς ἱερατικῆς λειτουργίας ἀπόστητον, εἰ μὴ προσέχοιντο κατὰ γυναικῶν καὶ παίδων, καὶ θεραπόντων τοῖς θεοῖς, ἀλλὰ ἀνέχοιντο τῶν οἰκετῶν, ἢ υἱέων, ἢ τῶν Γαλιλαίων γαμετῶν ἀσεβούντων μὲν εἰς τοὺς θεοὺς, ἀθεότητα δὲ θεοσεβείας προτιμώντων. Ἔπειτα παραίνεσον ἱερέα μήτε θεάτρῳ παραβάλλειν, μήτε ἐν καπηλείῳ πίνειν, ἢ τέχνης τινὸς καὶ ἐργασίας αἰσχρᾶς, καὶ ἐπονειδίστου προΐστασθαι. Καὶ τοὺς μὲν πειθομένους τίμα, τοὺς δὲ ἀπειθοῦντας ἐξώθει. Ξενοδοχεῖα καθ' ἑκάστην πόλιν κατάστησον πυκνὰ, ἵν' ἀπολαύσωσιν οἱ ξένοι τῆς παρ' ἡμῶν φιλανθρωπίας, οὐ τῶν ἡμετέρων μόνον, ἀλλὰ καὶ ἄλλων ὅστις ἂν δεηθῇ χρημάτων. Ὅθεν δὲ εὐπορήσεις, ἐπινενόηταί μοι τέως. Ἑκάστου γὰρ ἐνιαυτοῦ τρισμυρίους μοδίους κατὰ πᾶσαν τὴν Γαλατίαν ἐκέλευσα δοθῆναι σίτου τοῖς ἱερεῦσιν ὑπηρετουμένους, ἀναλίσκεσθαι φημὶ χρῆναι. Τὰ δὲ ἄλλα τοῖς ξένοις, καὶ τοῖς μεταιτοῦσιν ἐπινεμεσθαι παρ' ἡμῶν. Αἰσχρὸν γὰρ εἰ τῶν μὲν Ἰουδαίων οὐδεὶς μεταιτεῖ. Τρέφουσι δὲ οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαῖοι πρὸς τοῖς ἑαυτῶν καὶ τοὺς ἡμετέρους. Οἱ δὲ ἡμέτεροι τῆς παρ' ἡμῶν ἐπικουρίας ἐνδεεῖς φαίνονται. Δίδασκε δὲ καὶ συνεισφέρειν τοὺς ἑλληνιστὰς εἰς τὰς τοιαύτας λειτουργίας καὶ τὰς ἑλληνικὰς κώμας ἀπάρχεσθαι τοῖς θεοῖς τῶν καρπῶν. Καὶ τοὺς ἑλληνικοὺς ταῖς τοιαύταις εὐποιΐαις προέθιζε, διδάσκων αὐτοὺς ὡς τοῦτο πάλαι ἦν ἡμέτερον ἔργον.... Μήδε τὰ παρ' ἡμῖν ἀγαθὰ παραζηλοῦν ἄλλους συγχωροῦντες, αὐτοὶ τῇ ῥᾳθυμίᾳ καταισχύνοιμεν, μᾶλλον δὲ καταπροώμεθα τὴν εἰς τοὺς θεοὺς εὐλάβειαν. Εἰ ταῦτα πυθοίμην ἐγώ σε πράττοντα, μεστὸς εὐφροσύνης ἔσομαι, τοὺς ἡγεμόνας ὀλιγάκις ἐπὶ τῆς οἰκίας ὅρα· τὰ πλεῖστα δὲ αὐτοῖς ἐπίστελλε. Εἰσιοῦσι δὲ εἰς τὴν πόλιν ὑπαντάτω μηδεὶς αὐτοῖς ἱερέων ἀλλ' ὅταν εἰς τὰ ἱερὰ φοιτῶσι τῶν θεῶν, εἴσω τῶν προτύρων. Ἡγείσθω δὲ μηδεὶς αὐτῶν εἴσω στρατιώτης. Ἑπέσθω δὲ ὁ βουλόμενος. Ἅμα γὰρ εἰς τὸ οὐδὸν ἦλθε τοῦ τεμένους, καὶ γέγονεν ἰδιώτης. Ἄρχεις γὰρ αὐτὸς, ὡς οἶσθα, τῶν ἔνδον. Ἐπεὶ καὶ ὁ θεῖος ταῦτα ἀπαιτεῖ θεσμός. Καὶ οἱ μὲν πειθόμενοι κατὰ ἀλήθειαν εἰσὶ θεοσεβεῖς. Οἱ δὲ ἀντεχόμενοι τοῦ τύφου, δοξοκόποι εἰσὶ καὶ κενόδοξοι. Τῇ Πεσσινοῦντι βοηθεῖν ἕτοιμός εἰμι, εἰ τὴν μητέρα τῶν θεῶν ἵλεως καταστήσοισιν ἑαυτοῖς. Ἀμελοῦντες δὲ αὐτῆς, οὐκ ἄμεμπτοι μόνον, ἀλλὰ πικρὸν εἰπεῖν, μὴ καὶ τῆς παρ' ἡμῶν ἀπολαύσωσι δυσμενείας.

Lettre 49, à Arsaicus, pontife de Galatie.

101. Les impies Galiléens ayant observé que nos prêtres négligeoient les pauvres.

Ἐπειδὴ γὰρ οἶμαι συνέβη τοὺς πένητας ἀμελεῖσθαι παρορωμένους ὑπὸ τῶν ἱερέων, οἱ δυσσεβεῖς Γαλιλαῖοι κατανοήσαντες, ἐπέθεντο ταύτῃ φιλανθρωπίᾳ. Καὶ τὸ χείριστον τῶν ἔργων διὰ τοῦ δοκοῦντος τῶν ἐπιτηδευμάτων ἐκράτυναν· Ὥσπερ οἱ τὰ παιδία τοῦ πλακοῦντος ἐξαπατῶντες, τῷ καὶ δὶς καὶ τρὶς προέσθαι, πείθουσιν ἀκολουθεῖν ἑαυτοῖς. Εἶθ᾽ ὅταν ἀποστήσωσι πόῤῥω τῶν οἰκίων, ἐμβάλλοντες εἰς ναῦς ἀπέδοντο. Καὶ γέγονεν εἰς ἅπαντα τὸν ἐξῆς βιόν πικρὸν τὸ δόξαν πρὸς ὀλίγον γλυκύ. Τὸν αὐτὸν καὶ αὐτοὶ τρόπον ἀρξάμενοι διὰ τῆς λεγομένης παρ᾽ αὐτῶν ἀγάπης καὶ ὑποδοχῆς, καὶ διακονίας τραπεζῶν. Ἔστι γὰρ ὥσπερ τὸ ἔργον, οὕτω δὲ καὶ ὄνομα παρ᾽ αὐτοῖς πολύ· πιστοὺς ἀνήγαγον εἰς τὴν ἀθεότητα.

Dans le fragm. d'un disc. ou d'une lett. de Julien, p. 557.

102. L'an 362, Julien étant à Antioche, alla à Daphné.

Vers le dixième mois, selon votre manière de compter, c'est, si je ne me trompe, celui que vous appelez *loüs*, arrive l'ancienne solennité d'Apollon, et la ville devoit se rendre à Daphné pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter Cassius, et j'accours, me figurant que j'allois voir toute la pompe dont Antioche est capable. J'avois l'imagination remplie de victimes, de libations, de parfums, de jeunes gens vêtus de magnifiques robes blanches, symbole de la pureté de leur cœur : mais tout cela n'étoit qu'un beau songe. J'arrive dans le temple, et n'y trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. Je suis étonné : je crois pourtant que les préparatifs sont au dehors, et que, par respect pour ma qualité de souverain pontife, on attend mes ordres pour entrer. Je demande donc au prêtre ce que la ville offrira dans ce jour si solennel. Rien, me répondit-il; voilà seulement une oie que j'apporte de chez moi; c'est tout ce qu'aura le

dieu pour aujourd'hui. Alors (regardez, je vous prie, combien je suis de mauvaise humeur, combien je cherche à être haï), je fis à votre sénat une forte réprimande, qui ne sera peut-être pas ici déplacée.

C'est un grand scandale, lui dis-je, qu'une ville comme la vôtre traite les dieux avec plus de mépris que ne feroit la plus chétive bourgade des extrémités du Pont. Une ville qui possède un territoire si vaste, dans un temps où les dieux ont dissipé les ténèbres de l'athéisme, voit tranquillement arriver la fête du dieu de ses pères, sans faire la dépense d'un oiseau, elle qui devoit immoler un bœuf par tribu. Si l'on craignoit la dépense, la ville entière ne devoit-elle pas sacrifier un taureau? ne le pouvoit-elle pas? Quand vous donnez un festin, quand vous célébrez la fête de la maïume, vous répandez l'argent à pleines mains; aujourd'hui que l'on doit faire des vœux pour le salut public et pour celui des particuliers, nul sacrifice au nom de la ville, nulle offrande au nom des citoyens! Le prêtre, au lieu d'emporter sa part des sacrifices, est le seul qui ait sacrifié!

Mener une vie irréprochable, pratiquer la vertu, s'acquitter dignement des fonctions du ministère, c'est tout ce que les dieux exigent des prêtres. Le devoir des peuples est de présenter des victimes; mais non: vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens; elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens; vous donnez vous-mêmes à vos femmes l'exemple de mépriser les dieux, et vous osez vous croire innocens! C'est peut-être parce que vous êtes dans l'indigence, que vous n'avez rien apporté. Eh! quel est celui d'entre vous qui ne trouve de quoi célébrer splendidement le jour de sa naissance? Dans une si grande solennité, personne n'a offert un peu d'huile pour la lampe, une

libation, un grain d'encens! Je ne sais ce que les gens de bien, s'il en étoit parmi vous, penseroient de cette conduite; mais je sais que les dieux mêmes en sont indignés.

Δεκάτῳ γὰρ τοῦ μηνὸς τῶν παρ' ὑμῖν ἀριθμουμένων. Λῴου, οἶμαι, τοῦτον ὑμεῖς προσαγορεύετε τοῦ Θεοῦ τούτου πάτριος ἐστὶν ἑορτή, καὶ ἔδει σπουδῇ πρὸς τὴν Δάφνην ἀπαντᾶν. Ἐγὼ μὲν οὖν ἀπὸ τοῦ Κασίου Διὸς ἐπὶ τοῦτο ἔδραμον, οἰόμενος ἐνταῦθα μάλιστα τοῦ πλούτου καὶ τῆς φιλοτιμίας ὑμῶν ἀπολαύειν. Εἶτα ἀνέπλαττον παρ' ἐμαυτῷ πομπήν, ὥσπερ ὀνείρατα ὁρῶν, ἱερεῖα καὶ σπονδὰς καὶ χοροὺς τῷ Θεῷ, καὶ θυμιάματα, καὶ τοὺς ἐφήβους ἐκεῖ περὶ τὸ τέμενος, θεοπρεπέστατα μὲν τὰς ψυχὰς κατεσκευασμένους, λευκῇ δὲ ἐσθῆτι καὶ μεγαλοπρεπεῖ κοσμουμένους. Ὡς δὲ εἴσω παρῆλθον τοῦ τεμένους, οὔτε θυμιάματα κατέλαβον, οὔτε πόπανον, οὔτε ἱερεῖον, αὐτίκα μὲν οὖν ἐθαύμασα, καὶ ᾤμην ἔξω τοῦ τεμένους εἶναι, περιμένειν δὲ ὑμᾶς. Ἐμὸ δὴ τιμῶντας ὡς ἀρχιερέα τὸ σύνθημα παρ' ἐμοῦ. Ἐπεὶ δὲ ἠρόμην, τί μέλλει θύειν ἡ πόλις, ἐνιαύσιον ἑορτὴν ἄγουσα τῷ Θεῷ, ὁ ἱερεὺς εἶπεν, ἐγὼ μὲν ἥκω φέρων οἴκοθεν τῷ Θεῷ χῆνα ἱερεῖον. Ἡ πόλις δὲ τανῦν οὐδὲν ηὐτρέπισεν. Ἐνταῦθα ὁ φιλαπεχθήμων ἐγὼ, πρὸς τὴν βουλὴν ἀνεπιεικεῖς πάνυ διελέχθην λόγους, οὓς ἴσως οὐκ ἄτοπον καὶ νῦν μνημονεῦσαι. Δεινὸν, ἔφην ἐγώ, τὴν τοσαύτην πόλιν οὕτω τῶν θεῶν ὀλιγώρως ἔχειν, ὡς οὐδεμία παροικοῦσα ταῖς ἐσχατιαῖς τοῦ Πόντου κώμη, μυρίους κλήρους γῆς ἰδίας κεκτημένην, τῷ πατρίῳ Θεῷ νῦν πρῶτον ἐπιστάσης ἑορτῆς ἐνιαυσίου ἐπειδὴ διεσκέδασαν οἱ θεοὶ τῆς ἀθεότητος τὴν νεφέλην, ὄρνιν ὑπὲρ αὐτῆς οὐ προσάγειν, ἣν ἐχρῆν μάλιστα καὶ κατὰ φυλὰς βουθυτεῖν· εἰ δὲ μὴ ῥᾴδιον, ἕνα κοινῇ πᾶσαν ὑπὲρ αὐτῆς προσφέρειν τῷ Θεῷ ταῦρον. Ὑμῶν δὲ ἕκαστος, ἰδίᾳ μὲν εἰς τὰ δεῖπνα καὶ τὰς ἑορτὰς χαίρει δαπανώμενος· Καὶ εὖ οἶδα πολλοὺς ὑμῶν πλεῖστα εἰς τὰ δεῖπνα τοῦ Μαΐουμα χρήματα ἀπολέσαντες, ὑπὲρ δὲ ὑμῶν αὐτῶν καὶ τῆς σωτηρίας τῆς πόλεως οὐδεὶς θύει, οὔτε ἰδίᾳ τῶν πολιτῶν, οὔτε ἡ πόλις κοινῇ, μόνος δὲ ὁ ἱερεύς, ὅν, οἶμαι, δικαιότερον ἦν ἀπὸ τοῦ πλήθους τῶν προσφερομένων τῷ Θεῷ παρ' ὑμῶν, οἴκαδε ἀπιέναι μερίδας ἔχοντα. Τοῖς μὲν γὰρ ἱερεῦσιν οἱ θεοὶ καλοκαγαθίᾳ τιμᾶν αὐτοὺς, καὶ ἀρετῆς ἐπιτηδεύσει προσέταξαν, καὶ λειτουργεῖν σφίσι τὰ εἰκότα. Πρέπειν δὲ οἶμαι, τῇ πόλει θύειν ἰδίᾳ καὶ δημοσίᾳ. Νυνὶ δὲ ὑμῶν ἕκαστος, ἐπιτρέπει μὲν τῇ γυναικὶ πάντα ἐκφέρειν ἔνδοθεν εἰς τοὺς Γαλιλαίους, καὶ τρέφουσαι ἀπὸ τῶν ὑμετέρων

ἐκεῖναι τοὺς πένητας, πολὺ τῆς ἀθεέτητος ἐργάζονται θαῦμα πρὸς τοὺς τοιούτων δεομένους. Ἔστι δ' οἶμαι, τοιοῦτον τὸ πλεῖστον τῶν ἀνθρώπων γένος. Ὑμεῖς δ' αὐτοὶ πρῶτον μὲν τῶν εἰς θεοὺς τιμῶν ἀμελῶς ἔχοντες, πράττειν οὐδὲν ἄτοπον ὑπολαμβάνετε. Πρόσεισι δ' οὐδεὶς τῶν δεομένων τοῖς ἱερεῖς. οὐ γὰρ ἐστὶν, οἶμαι, πόθεν διατραφῆ· καὶ γενέθλια μέν τις ἑστιῶν, ἱκανῶς παρασκευάζει δεῖπνον, καὶ ἄριστον, ἐπὶ πολυτελῆ τράπεζαν τοὺς φίλους παραλαμβάνων. Ἐνιαυσίου δ' ἑορτῆς οὔσης, οὐδεὶς ἐκόμισεν ἔλαιον εἰς λύχνον τῷ Θεῷ, οὐδὲ σπονδὴν, οὐδὲ ἱερεῖον, οὐδὲ λιβανωτόν. Ἐγὼ μὲν οὐκ οἶδα ὅπως ἄν τις ταῦτα ἀνὴρ ἀγαθὸς ὁρῶν παρ' ὑμῖν, ἀποδέξαιτο. Νεμίζω δ' ἔγωγε μηδὲ τοῖς θεοῖς ἀρέσκειν.

Misopogon, p. 98 *et* 99.

Pendant son séjour à Antioche, il fit transporter de Daphné le corps d'un chrétien. 103.

Ammien Marcellin raconte que Julien, encore plus curieux de connoître l'avenir que ses sujets, entreprit de déboucher la fontaine de Castalie (il y avoit à Daphné une fontaine de ce nom, de même qu'à Delphes), dont les eaux, lorsqu'on en buvoit, donnoient la connoissance de l'avenir. On disoit que l'empereur Adrien l'avoit fait boucher d'une masse énorme de pierres, dans la crainte que quelques-uns, en buvant de ces eaux prophétiques, n'apprissent l'avenir, comme il avoit appris lui-même, par ce moyen, qu'il seroit un jour empereur; et tout aussitôt Julien ordonna qu'on transporteroit de là les corps qui étoient inhumés autour, avec la même cérémonie que les Athéniens purifièrent autrefois l'île de Délos. Au même temps, le onze des calendes de novembre, le temple d'Apollon, qui étoit dans le bocage de Daphné, fut réduit en cendres par la soudaine violence des flammes. L'empereur fut si irrité de cet incendie, qu'il voulut qu'on employât des tortures plus sévères que celles qui étoient d'usage, pour en connoître les auteurs, et il fit

même fermer la grande église d'Antioche, parce qu'il soupçonnoit que les chrétiens avoient commis cet attentat par envie, à cause qu'ils voyoient à regret ce temple entouré d'un superbe péristyle. Il couroit cependant un bruit très-léger, que le philosophe Asclépiade avoit occasionné cet incendie, lorsqu'étant venu voir Julien au faubourg de Daphné, avec une petite statue d'argent de la déesse Céleste, il la plaça devant la statue d'Apollon, et se retira après avoir allumé plusieurs cierges : sur le minuit, comme il n'y avoit plus personne dans le temple, quelques étincelles de ces cierges volèrent sur de vieilles boiseries, y mirent le feu, qui, de là s'étendant partout, réduisit en cendres tout cet édifice, quoiqu'il fût fort élevé.

Multorum curiosior Julianus novam consilii viam ingressus est, venas fatidicas Castalii recludere cogitans fontis : quem obstruxisse Cæsar dicitur Hadrianus mole saxorum ingenti, veritus ne, ut ipse præcinentibus aquis capessendam rempublicam comperit, etiam alii similia docerentur. Ac statìm circumhumata corpora statuit exindè transferri eo ritu quo Athenienses insulam purgaverant Delon. Eodem tempore die XI calend. novemb. amplissimum Daphnæi Apollinis fanum, quod Epiphanes Antiochus rex ille condidit iracundus et sævus, et simulacrum in eo olympiaci Jovis imitamenti æquiparans magnitudinem, subitâ vi flammarum exustum est. Quo tàm atroci casu repentè consumpto, id adusque imperatorem ira provexit, ut quæstiones agitari juberet solito acriores, et majorem ecclesiam Antiochiæ claudi. Suspicabatur enim id christianos egisse stimulatos invidiâ, quòd idem templum inviti videbant ambitioso circumdari peristylo. Ferebatur autem, licèt rumore levissimo, hac ex causa conflagrâsse delubrum :

delubrum : quòd Asclepiades philosophus, cujus in actibus, Magnantii meminimus, cùm visendi gratiâ Juliani ad id suburbanum venisset, deæ Cœlestis argenteum breve figmentum quocumque ibat secum solitus afferre, ante pedes statuit simulacri sublimes, accensisque certis ex usu cessit : undè medietate noctis emensâ, cùm nec adesse quisquam potuit, nec juvare, volitantes scintillæ adhæsêre materiis vetustissimis, ignesque aridis nutrimentis erecti omne quidquid contingi potuit, licèt arduâ discretum celsitudine, concremârunt.

L. 22, *p.* 1629.

Julien parla ainsi aux habitans d'Antioche, contre lesquels il étoit fort irrité, parce qu'ils faisoient presque tous profession du christianisme. (Voyez la note précédente.)

Depuis que nous avons renvoyé le mort qui étoit à Daphné, les infidèles ministres qui desservoient et gardoient le temple par manière d'acquit, l'ont sacrifié à la vengeance de ceux que l'injure faite au cadavre avoit mis au désespoir. Ces derniers ont allumé le feu à la faveur de la négligence des premiers, peut-être d'intelligence avec eux : spectacle horrible pour les étrangers, mais agréable au peuple, indifférent au sénat, qui jusqu'à ce jour néglige de rechercher les incendiaires. Pour moi, dès avant l'incendie, j'étois persuadé qu'Apollon avoit abandonné son temple. La première fois que j'y entrai, la statue me le fit connoître d'abord. Si quelqu'un refuse de m'en croire, je prends le soleil à témoin de la vérité de ce que j'avance.

Ἐπεὶ δὲ ἀπεπεμψάμεθα τὸν νεκρὸν τῆς Δάφνης, οἱ μὲν ἀφοσιώμενοι τὰ πρὸς τοὺς θεοὺς ἐξ ὑμῶν, ἀντέδωκαν τοῖς ὑπὲρ τῶν λειψα-

σῶν ἠγανακτηκόσι τοῦ νεκροῦ, τὸ τέμενος τοῦ Δαφναίου θεοῦ. Οἵδε εἴτε λαθόντες, εἴτε μὴ, τὸ πῦρ ἔδειξαν ἐκεῖνο· τοῖς μὲν ἐπιδημοῦσι τῶν ξένων φρικῶδες, ὑμῶν δὲ τῷ δήμῳ μὲν ἡδονὴν παρασχὸν, ὑπὸ δὲ τῆς βουλῆς ἀμεληθὲν εἰσέτι καὶ ἀμελούμενον. Ἐμοὶ μὲν οὖν ἐδόκει, καὶ πρὸ τοῦ πυρὸς ἀπολελοιπέναι τὸν νεὼν ὁ Θεός. Ἐπεσήμηνε γὰρ εἰσελθόντι μοι πρῶτον τὸ ἄγαλμα. Καὶ τούτου μάρτυρα καλῶ τὸν μέγαν ἥλιον πρὸς τοὺς ἀπιστοῦντας.

Misopogon, p. 96.

Libanius, dans la lamentation qu'il composa sur l'incendie du temple de Daphné, se plaint ainsi à Apollon :

O Apollon ! lorsqu'on n'a point offert de sacrifices sur vos autels, lorsque vous avez été négligé, quelquefois même insulté et dépouillé de vos ornemens, vous avez cependant demeuré constamment dans votre temple de Daphné ; et à présent qu'on vous immole une si grande quantité de brebis et de bœufs, que vous voyez à vos pieds l'empereur dont vous aviez prédit l'élévation, à présent que vous êtes délivré du fâcheux voisinage d'un certain mort dont la proximité vous faisoit de la peine, vous vous êtes retiré du milieu de nos sacrifices, vous vous êtes dérobé à notre culte.

Εἶτα διψώντων μὲν σου τῶν βωμῶν αἵματος, ἔμενες, Ἀπόλλον; φρουρὸς ἀκριβὴς τῆς Δάφνης καὶ ῥαθυμούμενος· ἔστι δὲ ὅποι καὶ προπηλακιζόμενος, περικοπτόμενος τε ἔξω τὸν κόσμον, ἠνείχου. Νῦν δὲ κατὰ πολλὰ μὲν πρόβατα, πολλὰς δὲ βοῦς, στόμα βασιλέως ὅσιον τῷ ποδὶ δεξάμενος ἰδὼν ὃν προὔλεγες, ὀφθεὶς ὑπὸ τοῦ μεμηνυμένου πονηροῦ γειτονήματος ἀπαλλαγεὶς νεκροῦ τινὸς ἐνοχλοῦντος ἐγγύθεν; ἐκ μέσης τῆς θεραπείας ἀποπεπήδηκας.

Libanius, t. 2, *p.* 185.

Dans ces témoignages réunis, on voit, 1°. que parmi ces morts qui étoient inhumés autour du temple d'Apollon, il n'y en avoit qu'un qui causât du chagrin à ce dieu; 2°. que ce mort étoit chrétien; 3°. que malgré les tortures les plus sévères, on ne put point

découvrir que les chrétiens étoient les auteurs de l'incendie du temple de Daphné : car, si par la voie de la question on avoit eu quelque preuve contr'eux, Ammien Marcellin, qui étoit païen, ne se seroit pas contenté de dire qu'ils en avoient été soupçonnés par l'empereur; il n'auroit pas rapporté le bruit qui en chargeoit le philosophe Asclépiade; 4°. Julien dit que, dès avant l'incendie, Apollon avoit abandonné son temple : il n'avoit pu connoître cet abandon que de la bouche de ce dieu, ou par la cessation de ses oracles; abandon qui ne peut être attribué qu'au voisinage de ce mort qui lui causoit du chagrin, ainsi que parle Libanius; 5°. après l'enlèvement de ce fâcheux mort, Apollon se retire du milieu des sacrifices qu'on lui offre dans son temple, selon les expressions de Libanius, et ne peut empêcher le feu de réduire cet édifice en cendres.

Nous pouvons à présent rapporter ce que les auteurs chrétiens ont écrit de cet événement, puisque leur récit se trouve soutenu de celui des païens, et qu'il peut lui servir d'éclaircissement.

Le corps de ce chrétien que Julien ordonna de transporter de Daphné, étoit celui de saint Babylas. Le César Gallus, frère de Julien, avoit fait placer les reliques de ce saint martyr dans ce bourg en trois cent cinquante et un, pour arrêter les désordres qui s'y commettoient. La présence de saint Babylas rendit Apollon muet, en sorte qu'il ne rendit plus d'oracles. Les choses demeurèrent en cet état, jusqu'à ce que l'empereur Julien étant venu à Antioche en 362, et offrant un grand nombre de sacrifices à Apollon pour en retirer quelque réponse, le démon demeura toujours muet. Dieu lui permit néanmoins enfin de parler, pour rendre quelque raison de son silence. Il dit donc qu'il ne pou-

voit rendre d'oracles, à cause que le lieu de Daphné étoit plein de corps morts, qu'il falloit les ôter et les transporter ailleurs. Julien commanda alors aux chrétiens d'ôter le corps de saint Babylas. Les fidèles allèrent en foule à Daphné chercher ces saintes reliques, et les transportèrent à Antioche. Après le transport des reliques de saint Babylas, Dieu permit qu'Apollon rendît diverses réponses. Peu de temps après, le feu du ciel tomba sur le temple d'Apollon, le réduisit en cendres avec la statue de ce dieu. Julien s'en prit aux prêtres du temple, qu'il fit fouetter. On mit en justice le grand-prêtre, et on lui fit souffrir beaucoup de tourmens: car on vouloit lui faire dire que ce feu étoit venu des hommes, et non du ciel. Mais il ne put jamais dire autre chose, sinon que ce feu étoit descendu du ciel; il vint même des paysans d'alentour, qui attestèrent qu'ils avoient vu tomber le tonnerre.

(Voyez Philostrate, Soromène, Ruffin, Théodoret et saint Jean Chrysostôme, tous auteurs contemporains ou fort voisins du temps de ce grand événement.)

On aperçoit à présent quel a été le fondement des jugemens opposés que Julien et Libanius ont portés sur la présence d'Apollon à Daphné. Le premier, voyant qu'il ne s'y rendoit plus d'oracles, voulut attribuer ce silence à l'abandon que ce dieu avoit fait de son temple. Le second, sachant qu'Apollon avoit de nouveau rendu des oracles après la translation de saint Babylas, jugea que ce dieu n'avoit point quitté Daphné avant l'incendie, quoiqu'il eût par chagrin gardé le silence pendant tout le temps que le corps du saint martyr avoit été dans son voisinage.

(Voy. la note 51.)

Julien écrivit une lettre à la communauté des Juifs. 104.

Sous les règnes précédens, rien n'a plus appesanti le joug de votre esclavage que les ordres surpris, en vertu desquels on vous forçoit de payer au trésor public des sommes exorbitantes. J'avois souvent été témoin de ces exactions; mais je ne les ai bien connues que par une infinité d'ordonnances que j'ai trouvées toutes dressées contre vous dans les papiers de l'état. On alloit même vous imposer une nouvelle taxe, si je n'avois arrêté cette vexation impie qui déshonoroit le gouvernement.

J'ai jeté au feu toutes ces ordonnances, afin que personne ne puisse désormais vous alarmer et vous vexer en répandant des bruits fâcheux. Au reste, vous devez moins accuser de tant d'injustices mon frère Constance, de glorieuse mémoire, que ces hommes sans principes d'humanité, ni de religion, qu'il faisoit manger à sa table. Je les ai précipités de mes propres mains dans des cachots affreux, pour faire périr parmi nous jusqu'au souvenir de leur mort. Et voulant contribuer à votre bonheur, j'ai exhorté mon frère Jule, votre vénérable patriarche, à ne plus souffrir que ceux que l'on nomme Apôtres, lèvent des droits sur le peuple. Je veux que désormais, affranchis de ces contributions injustes, et goûtant sous mon règne le repos le plus profond, vous redoubliez vos vœux pour la prospérité de mon empire, auprès du grand Dieu créateur qui m'a daigné couronner de sa main très-pure. L'inquiétude et les épreuves violentes resserrent le cœur. Elles ôtent en quelque façon la hardiesse de lever les mains pour prier. Mais lorsqu'une joie entière et parfaite entretient dans l'âme une douce sérénité, on se sent le zèle et la confiance d'adresser de fer-

ventes prières à ce Dieu suprême. C'est de lui que dépend l'exécution des projets que nous avons formés pour l'avantage de l'état. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-Puissant.

Πέφυκε γὰρ τοὺς ἐν τινὶ μερίμνῃ ἐξεταζομένους περιδεῖσθαι τὴν διάνοιαν, καὶ μὴ τοσοῦτον εἰς τὴν προσευχὴν, τὰς χεῖρας ἀνατείνειν τολμᾶν. Τοὺς δὲ πανταχόθεν ἔχοντας τὸ ἀμέριμνον, ὁλοκλήρῳ ψυχῇ χαίροντας, ὑπὲρ τοῦ βασιλείου ἱκετηρίους λατρείας ποιεῖσθαι τῷ μείζονι, τῷ δυναμένῳ κατευθῦναι τὴν βασιλείαν ἐπὶ τὰ κάλλιστα καθάπερ προαιρούμεθα, ὅπερ χρὴ ποιεῖν ὑμᾶς, ἵνα καγὼ τὸν τῶν Περσῶν πόλεμον διορθωσάμενος, τὴν ἐκ πολλῶν ἐτῶν ἐπιθυμένην παρ' ὑμῖν ἰδεῖν οἰκουμένην πόλιν ἁγίαν Ἱερουσαλὴμ ἐμοῖς καμάτοις ἀνοικοδομήσας οἰκήσω, καὶ ἐν αὐτῇ δόξαν δώσω ὑμῶν τῷ κρείττονι.

Lettre 25 de Julien, à la communauté des Juifs.

105. Julien, qui avoit été trois fois consul.

Julianus jam ter consul adscito in collegium trabeæ Sallustio Præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inierat magistratum : et videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum et Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licèt accidentium varietatem sollicitâ mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio perurgeret : diligentiam tamen ubique dividens, imperiique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ac ambitiosum quondam apud Hierosolymam templum, quod post multa et internecíva certamina obsidente Vespasiano, posteàque Tito ægrè est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis : negotiumque maturandum

Alypio dederat Antiochensi, qui olim Britannias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter instaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes fecêre locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatiùs repellente, cessavit inceptum.

Ammianus Marcellinus, l. 23, c. 1.

Julien parle de ce prodige. 106.

Que ceux par conséquent qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacriléges pour insulter aux temples et aux images des dieux, ne forment aucun doute sur la puissance et la supériorité de ces mêmes dieux.... Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes, et nous épouvanter par le cri de la providence. Il est vrai que les prophètes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent; ce n'est pas que je veuille insulter à leur fortune, puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquoit. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes qui n'avoient d'autre occupation que celle d'amuser les bonnes gens, ne nous ont rapporté que des rêveries : tout cela ne prouve pas à la vérité que leur dieu ne soit grand; mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni de bons prophètes, ni de savans interprètes de sa volonté. La raison en est claire : ils ne se sont jamais appliqués à cultiver et à perfectionner leur esprit par l'étude des sciences humaines; ils n'ont jamais tenté d'ouvrir des yeux que fermoit l'ignorance,

ni de dissiper les ténèbres qu'entretenoit leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes qui, à travers des nuages et des exhalaisons grossières, aperçoivent la lumière éclatante du firmament. Cette vue trop indistincte leur fait confondre la splendeur éthérée avec un feu terrestre et impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : Craignez, tremblez, habitans de la terre; le feu, la foudre, le glaive et la mort; employant avec emphase les expressions les plus terribles, pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu; mais il est plus convenable de ne parler qu'en particulier de toutes ces choses qui, pour le dire en passant, font bien voir que ces prétendus maîtres de la sagesse, qui se vantent de nous donner les idées les plus simples de la divinité, sont bien inférieurs à nos poëtes.

Μηδεὶς οὖν ἀπιστείτω θεοῖς, ὁρῶν καὶ ἀκούων, ὡς ἐνύβρισαν τίνες εἰς τὰ ἀγάλματα, καὶ τοὺς ναούς...... Μηδεὶς οὖν ἀπατάτω λόγους μηδὲ ταραττέτω περὶ τῆς προνοίας ἡμᾶς. Ὁι γὰρ ἡμῖν ἐνειδίζοντες τοιαῦτα τῶν Ἰουδαίων οἱ προφῆται, τί περὶ τοῦ νεὼ φήσουσι, τοῦ παρ' αὐτοῖς τρίτον ἀνατραπέντος, ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν, ἐγὼ δὲ εἶπον οὐκ ὀνειδίζων ἐκείνους. Ὅς γε τοσούτους ὕστερον χρόνους ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν εἰς τιμὴν τοῦ κληθέντος ἐπ' αὐτῷ θεοῦ. Νυνὶ δὲ ἐχρησάμην αὐτῷ, δεῖξαι βουλόμενος ὅτι τῶν ἀνθρωπίνων οὐδὲν ἄφθαρτον εἶναι δύναται. Καὶ τὰ τοιαῦτα γράφοντες ἐλήρουν προφῆται γραϊδίοις ψυχροῖς ὁμιλοῦντες. οὐδὲν δὲ οἶμαι, κωλύει τὸν μὲν θεὸν εἶναι μέγαν, οὐ μὲν σπουδαίων προφητῶν οὐδὲ ἐξηγητῶν τυχεῖν. Αἴτιον δὲ ὅτι τὴν ἑαυτῶν ψυχὴν, οὐ παρέσχον ἀποκαθᾶραι τοῖς ἐγκυκλίοις μαθήμασιν. οὔτε ἀνοῖξαι μεμυκότα λίαν τὰ ὄμματα, οὐδὲ ἀνακαθᾶραι τὴν ἐπικειμένην αὐτοῖς ἀχλύν. Ἀλλ' οἷον φῶς μέγα δι' ὁμίχλης οἱ ἄνθρωποι βλέποντες οὐ καθαρῶς οὐδὲ εἰλικρινῶς, αὐτὸ δὲ ἐκεῖνο νενομικότες οὐχὶ φῶς καθαρὸν ἀλλὰ πῦρ καὶ τῶν περὶ αὐτὸ πάντων ὄντες ἀθέατοι, βοῶσι μεγάλα, φρίττετε, φοβεῖσθε. Πῦρ, φλὸξ, θάνατος, μάχαιρα, ῥομφαία, πολλοῖς ὀνόμασι μίαν ἐξηγούμενοι τὴν βλαπτικὴν

τοῦ πυρὸς δύναμιν. Ἀλλ' ὑπὲρ μὲν τούτων ἰδίᾳ βέλτιον παραστῆσαι, πόσῳ φαυλότεροι τῶν παρ' ἡμῖν οὕτω γεγόνασι ποιητῶν οἱ τῶν ὑπὲρ τοῦ θεοῦ λόγων διδάσκαλοι.

Fragment d'un discours ou d'une lettre de Julien, p. 540, 541 et 542.

1°. Julien dit que le temple de Jérusalem a été *détruit trois fois;* il n'auroit pas pu compter trois destructions de cet édifice, s'il n'eût renfermé dans ce nombre celle qui est arrivée de son temps, puisque l'histoire ne nous parle que de deux autres avant lui; la première faite par les Assyriens, la seconde par l'armée romaine commandée par Titus.

2°. Julien dit qu'il avoit entrepris de rebâtir le temple de Jérusalem; il insinue par là que son dessein n'a pas été accompli. Si cette inexécution étoit venue par un changement de sa volonté, il n'auroit pas manqué de le faire connoître, et en même temps de le colorer de quelque raison apparente : il auroit prétexté que les circonstances, l'état des affaires de l'empire, ne lui avoient pas permis d'exécuter son projet. Le silence qu'il garde sur ce qui a empêché l'accomplissement de ses desseins, marque assez qu'il a été arrêté par une cause supérieure.

3°. L'affectation de Julien à dire que la propriété destructive du feu est la chose du monde la plus simple, montre qu'il vouloit faire envisager le désastre causé par cet élément comme purement naturel.

Dissertation sur les tremblemens de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet, formé par l'empereur Julien, de rebâtir le

M. Warburton, qui reconnoît que Julien parle dans ce fragment du prodige qui empêcha le rétablissement du temple de Jérusalem, ne veut pas que cet événement miraculeux soit désigné par ces paroles, *trois fois détruit*, τρίτον ἀνατραπέντος; il prétend que ces trois destructions que désigne Julien, sont celles qui ont été faites, la première par les Assyriens, la seconde par

temple de Jérusalem, t. 1, p. 107.

Hérode le Grand, lorsqu'il rebâtit le temple avec plus de magnificence qu'il n'avoit été construit au retour de la captivité; la troisième par l'armée romaine. Voici les deux raisons sur lesquelles il se fonde pour s'écarter en ce point du sentiment commun.

1°. Le terme grec ἀνατραπέντος exprime, dit-il, une démolition proprement dite; ou lorsque la providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y opposer qu'il fût exécuté, elle commença par y mettre des obstacles : le temple ne fut point achevé, et par conséquent il ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur se servir des paroles de Julien contre lui-même, sans faire violence au texte.

2°. Les mots ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν (non rétabli jusqu'à présent) ne peuvent s'appliquer à un temple détruit depuis deux mois : l'application seroit peu naturelle.

Je réponds qu'on ne convient pas unanimement qu'Hérode ait entièrement démoli le temple de Zorobabel. Plusieurs savans, appuyés sur des preuves solides, prétendent que ce prince ne fit que l'augmenter et l'embellir. En effet, les Juifs n'ont jamais compté que deux temples; celui de Salomon et de Zorobabel, pour lui en substituer un plus somptueux, ne peut pas passer pour un désastre, pour une démolition fâcheuse, pour une démolition qu'un peuple souffre avec douleur, puisqu'au contraire les Juifs virent avec joie relever leur temple avec plus de magnificence qu'il n'en avoit auparavant : or, Julien ne parle ici que des destructions fâcheuses, des destructions que l'on regarde comme des désastres.

Les deux raisons de M. Warburton paroissent extrêmement foibles. Pour détruire un édifice, il n'est pas besoin qu'il soit achevé. Le temple de Jérusalem ayant été renversé par les Assyriens, par les Romains,

et ce qu'on avoit commencé depuis peu n'ayant pu être conduit à la perfection par l'obstacle que la main de Dieu y avoit mis, pourquoi est-ce que l'on ne pourroit pas dire, en parlant de ce temple deux mois après ce dernier événement, qu'il n'a pas été rétabli jusqu'à présent.

Le rabbin Gedaliah rend aussi témoignage à ce prodige. 107.

Le rabbin Gedaliah Ben Joseph Jechaïa, dans son histoire intitulée Schalscheleth Hakkabbala, autorise aussi ce prodige par son témoignage. Il ne vivoit à la vérité qu'un siècle après l'événement; mais il le rapporte sur les mémoires que les Juifs en avoient conservés.

In diebus R. Channan et sociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe universo fuisse terræ motum, collapsumque esse templum quod struxerant Judæi Hierosolimis præcepto Cæsaris Juliani Apostatæ, impensis maximis. Postridiè ejus diei (quo mota fuerat terra), de cœlo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liquescerent et amburerentur Judæi multi, atque adeò innumerabiles.

Wagenseil, Tela ignea Satanæ.

Il y eut des tremblemens de terre dans la Palestine, qui renversèrent quelques villes, et qui en endommagèrent d'autres, qui furent les présages de la mort de Julien.

Σεισμοὶ δὲ ἐγίγνοντο τϋ κακϋ μήνυται, πόλεων τῶν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ, Συρίᾳ, τὰς μὲν μέρη, τὰς δὲ ὅλας κατενεγκόντες. Ἐδόκει γὰρ ἡμῖν ὁ Θεὸς, μεγάλοις πάτεσι, μέγα σημαίνειν.

Libanius, hist. de sa vie, p. 45.

108. C'est pourquoi on forma des idoles, dans lesquelles on se persuada que les dieux venoient se placer.

Porphyre dit que les dieux habitent dans leurs statues, et qu'ils y sont contenus comme dans un lieu saint.

Εἰσὶν οἷον ἐν ἱερῷ χωρίῳ τῇ ὑποκειμένῃ εἰκόνι.

Eusèbe, Prép. évang., l. 5, *c.* 15.

Nous apprenons de Photius, dans sa bibliothèque, cod. 216, que Jamblique avoit fait un ouvrage par lequel il montroit que les idoles étoient divines et remplies d'une substance divine.

Ἐστὶ μὲν οὖν ὁ σκοπὸς Ἰαμβλίχῳ θεῖά τε δεῖξαι τὰ εἴδωλα (ταῦτα γὰρ ὑποβάλλει τῷ ὀνόματι τοῦ ἀγάλματος) καὶ θείας μετουσίας ἀνάπλεα.

Un païen parle ainsi à Arnobe : Vous vous trompez ; nous ne croyons point que l'airain, l'argent, l'or et les autres matières dont on forme les simulacres, soient des dieux ; mais nous honorons les dieux mêmes dans ces simulacres, parce que dès qu'on les leur a dédiés, ils y viennent habiter. *Erras, (inquit), et laberis, nam neque nos æra, neque auri, argentique materias, neque alias quibus signa confiunt, eas esse per se deos, et religiosa decernimus numina ; sed eos in his colimus, eosque veneramur, quos dedicatio infert sacra, et fabrilibus efficit inhabitare simulacris.*

L. 6, *n.* 27, *p.* 198.

Herdonius s'étant emparé du Capitole avec une troupe d'esclaves et d'exilés, le consul Publius Valérius représenta au peuple que Jupiter, Junon, les autres dieux et déesses, étoient affligés. *Jovem optimum Maximum, Junonem reginam, alios deos deasque obsideri.*

Tite-Live, l. 3, *c.* 17.

Les Ambraciens se plaignent dans Tite-Live, que tous leurs temples ont été dépouillés; que les simulacres des dieux, les dieux mêmes ont été enlevés; qu'on a ravi les ornemens des murs et des portes; qu'il ne reste plus aux Ambraciens d'objets de leur culte et de leurs prières. *Templa totâ urbe spoliata ornamentis; simulacra deûm, deos imò ipsos, convulsos ex sedibus suis, ablatos esse. Parietes, postesque nudatos, quos adorent, ad quos precentur et supplicent, Ambraciensibus superesse.*

Tite-Live, l. 38, *c.* 43.

Le même auteur raconte que le roi Attalus fit un accueil favorable aux députés du peuple romain, qu'il les conduisit à Pessinonte, ville de Phrygie, et qu'il leur donna la pierre sacrée que les habitans disoient être la mère des dieux, pour qu'ils la transportassent à Rome. *Is (Attalus) legatos comiter exceptos Pessinuntem in Phrygiam deduxit; sacrumque iis lapidem, quam matrem deûm incolæ esse dicebant, tradidit, ac deportare Romam jussit.*

L. 29, *c.* 11.

Diogène écrit que le philosophe Stilpon fut chassé d'Athènes, parce qu'il avoit dit que la Minerve de Phidias n'étoit pas une divinité.

Liv. 2.

Cicéron dit que les Siciliens n'ont plus de dieux dans leurs villes auxquels ils puissent avoir recours, parce que Verrès a enlevé leurs simulacres de leurs temples. *Se se jam ne deos quidem in suis urbibus, ad quos confugerent habere, quòd eorum simulacra sanctissima Verres ex delubris religiosissimis sustulisset.*

Discours 4, *contre Verrès, au commencement.*

109. Les désordres pour lesquels l'homme éprouve un penchant si impérieux.

La fornication étoit regardée parmi les païens comme une chose indifférente.

(Voyez la harangue de Cicéron, pour Cœlius; l'Andrienne de Térence, acte 1, scène 1.)

Caton, ce sévère censeur, à qui l'on donnoit le nom de divin, louoit les jeunes gens qui s'y livroient.

Horace, l. 1, sat. 2, v. 32.

Les philosophes Théodore et Antisthènes disoient que le sage n'en devoit point rougir.

Diogène Laërce, l. 2, p. 6.

On ne se cachoit point de ces excès qui outragent la nature.

Plaute, Curcullion, scène 1.
Martial, l. 1, ép. 91; l. 4, ép. 42; l. 6, ép. 29; l. 7, ép. 67; l. 9, ép. 92; l. 14, ép. 205.
Maxime de Tyr, diss. 10.

Sénèque, épître 95, s'exprime ainsi : *Transeo puerorum infelicium greges quos post transacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ expectant. Transeo agmina exoletorum per nationes, coloresque descripta.*

La loi Scantinie n'avoit pourvu qu'à l'honneur des jeunes garçons de condition libre. Les philosophes mêmes n'avoient point honte de ces crimes énormes. (Voyez ce que Plutarque dit de Solon dans son Erotique; ce que Diogène rapporte de Socrate, de Platon, de Phœdon, de Zénon, de Ménédème, de Bion, de Démétrius le Phaléréen, d'Eudoxe, dans leurs vies.)

Il y avoit à Rome des hommes qui se prostituoient publiquement. Le sage empereur Alexandre, qui avoit en horreur des débauches qui outragent la nature, auroit bien voulu les proscrire; mais il n'osa : tout ce qu'il put faire pour marquer son aversion, fut de

défendre que l'on portât au fisc le tribut que payoient ces infâmes, et d'ordonner qu'il ne seroit employé qu'aux réparations du théâtre et du cirque. *Lenonum vectigal et meretricum et exoletorum in sacrum œrarium inferri vetuit, sed sumptibus publicis ad instaurationem theatri, circi, amphitheatri et œrarii deputavit. Habuit in animo ut exoletos vetaret, quòd posteà Philippus fecit : sed veritus est, ne prohibens, publicum dedecus in privitas cupiditates converteret, cùm homines illicita magis poscant, prohibitaque furore persequantur.*

Lampridius, in Alexandro Severo, p. 121.

On leur décernoit des récompenses. 110.

Voici le comble de l'infamie. Chez plusieurs peuples, dit Philon, il y a des prix proposés à l'impudicité la plus honteuse.

Ἐπεισκεκώμακε δὲ ταῖς πόλεσιν ἕτερον πολὺ τοῦ λεχθέντος μεῖζον κακὸν τὸ παιδεραστεῖν, ὃ πρότερον μὲν καὶ λεχθῆναι μέγα ὄνειδος ἦν, νυνὶ δ' ἐστὶν αὔχημα οὐ τοῖς δρῶσι μόνον, ἀλλὰ καὶ τοῖς πάσχουσιν, οἵ νόσον θήλειαν νοσεῖν ἐθιζόμενοι, τάς τε ψυχὰς καὶ τὰ σώματα διαῤῥέουσι, μηδὲν ἐμπύρευμα τῆς ἄῤῥενος γενεᾶς ἐῶντες ὑποτύφεσθαι, περιφανῶς οὕτως τὰς τῆς κεφαλῆς τρίχας ἀναπλεκόμενοι καὶ διακοσμούμενοι, καὶ ἐνώδεσι μύροις λίπα χριόμενοι. Προσαγωγὸν γὰρ μάλιστα ἐν τοῖς τοιούτοις τὸ ἐνῶδες, ἐν ἅπασι τοῖς εἰς εὐκοσμίαν ἠσκημένοις. Καὶ τὴν ἄῤῥενα φύσιν ἐπιτηδεύσει τεχνάζοντες εἰς θήλειαν μεταβάλλειν, οὐκ ἐρυθριῶσι.... αἴτιον δ' οἶμαι, τὸ παρὰ πολλοῖς τῶν δήμων, ἀκρασίας καὶ μαλακίας ἆθλα κεῖσθαι. Τοὺς γοῦν ἀνδρογύνους ἰδεῖν ἐστὶ διὰ πληθύσης ἀγορᾶς ἀεὶ σοβοῦντας, κἀν ταῖς ἑορταῖς προπομπεύοντας, καὶ τὰ ἱερὰ τοὺς ἀνιέρους διειληχότας, καὶ μυστηρίων καὶ τελετῶν κατάρχοντας, καὶ τὰ Δήμητρος ἐργιάζοντας ὅσοι δ' αὐτῶν τὴν καλὴν προσεπιτείναντες εἰς ἅπαν, ὠρέχθησαν μεταβολῆς τῆς εἰς γυναῖκας, καὶ τὰ γεννητικὰ προσαπέκοψαν, ἀλουργίδας ἀμπεχόμενοι, καθάπερ οἱ μεγάλων ἀγαθῶν αἴτιοι ταῖς πατρίσι, προέρχονται δορυφορούμενοι, τοὺς ὑπαντῶντας ἐπιστρέφοντες.

Περὶ ἀναφερομένων ἐν εἴδει νόμων, etc. p. 535 et 536.

Théocrite, dans la description qu'il a faite de la fête Diocleïa, idylle 12, vers. 27 et suiv., souhaite aux habitans de Mégare toute sorte de bonheur, parce que ce sont eux qui ont rendu le plus d'honneur à Dioclès, qui s'étoit distingué par des amours infâmes. Il ajoute que toutes les années les jeunes garçons, assemblés à son tombeau, disputent entr'eux de lasciveté, et que l'on couronne le plus lascif.

Platon, cet homme que l'on qualifioit de divin parmi les païens, a loué ce vice infâme, et l'a jugé digne d'être récompensé en cette vie et en l'autre. Nous rougirions de transcrire ici ses paroles.

111. Ils étoient autorisés et consacrés par l'exemple des dieux.

Un jeune homme s'anime, dans Térence, à corrompre une jeune personne, en regardant un tableau qui représentoit Jupiter changé en pluie d'or, pour corrompre Danaé:

Egomet quoque id spectare cœpi, et quia consimilem luserat
Jam olim ille ludum, impendiò magis animus gaudebat mihi
Deum sese in hominem convertisse atque per alienas tegulas
Venisse clanculùm per impluvium, fucum factum mulieri.
At quem Deum? Qui templa cœli summa sonitu concutit.
Ego homuncio hoc non facerem? Ego verò illud feci ac lubens.

L'Eunuque, act. 3, sc. 5.

Euripide, dans l'Ion, introduit un personnage qui dit : Il ne faut plus appeler les hommes méchans, quand ils ne font qu'imiter les actions des dieux; mais la haine en retombe sur ceux qui enseignent ces choses.

οὐκ ἔτ' ἀνθρώπους κακοὺς
Λέγειν δίκαιον, εἰ τὰ τῶν θεῶν καλὰ
Μιμούμεθ', ἀλλὰ τοὺς διδάξαντας τάδε

S. Justin, de la Monarchie, p. 40.

Denis

Denis d'Halicarnasse reconnoît que les fables grecques étoient propres à gâter les mœurs, en ce que le peuple est porté à ne s'abstenir d'aucun vice, lorsqu'il voit que les dieux mêmes y sont sujets.

Πάντα τὰ τοιαῦτα, ὁμοίως κατεστήσατο τοῖς κρατίστοις τῶν παρ' Ἕλλησι νομίμων. Τοὺς δὲ παραδεδομένους περὶ αὐτῶν μύθους, ἐν οἷς βλασφημίαι τίνες εἰσὶ κατ' αὐτῶν ἢ κατηγορίαι, πονηροὺς καὶ ἀνωφελεῖς καὶ ἀσχήμονας ὑπολαβὼν εἶναι, καὶ οὐχ ὅτι θεῶν ἀλλ' οὐδ' ἀνθρώπων ἀγαθῶν ἀξίους, ἅπαντας ἐξέβαλε...... ὁ δὲ πολὺς καὶ ἀφιλοσόφητος ὄχλος ἐπὶ τὰ χείρω λαμβάνειν φιλεῖ τοὺς περὶ αὐτῶν λόγους, καὶ πάσχειν δυοῖν θάτερον, ἢ καταφρονεῖν τῶν θεῶν, ὡς ἐν πολλῇ κακοδαιμονίᾳ κυλινδουμένων, ἢ τῶν αἰσχίστων τε καὶ παρανομωτάτων οὐδενὸς ἀπέχεσθαι, θεοῖς, αὐτὰ προσκείμενα ὁρῶν.

L. 2, *p.* 90, 91 *et* 92.

Sénèque, dans son livre de la brièveté de la vie, s'exprime ainsi : Croire que les dieux ont été sujets au vice, qu'est-ce faire autre chose que d'y exciter les hommes ? qu'est-ce faire autre chose que de fournir aux hommes un sujet légitime d'excuser leurs désordres par l'exemple des dieux ? *Quid aliud est vitia incendere, quàm auctores inscribere deos, et dare morbo exemplo divinitatis, excusatam licentiam.*

Ovide conseille aux jeunes personnes du sexe de ne point aller dans les temples, parce qu'elles y verroient des tableaux ou des statues capables de les corrompre. Voici ses paroles :

Quis locus est templis augustior? Hæc quoque vitet,
In culpam si qua est ingeniosa suam.
Cùm steterit Jovis æde, Jovis succurret in æde,
Quàm multas matres fecerit ille Deus.

Est-il de lieu plus saint que les temples! cependant toute jeune personne du sexe qui sera attentive à conserver sa pudeur, doit éviter d'y entrer ; car, si elle alloit dans le temple de Jupiter, combien n'y verroit-elle pas de marques des impudicités de ce dieu ! etc.

Trist., *l.* 11, *v.* 287.

112. Ils étoient en quelque sorte commandés.

Platon défend de boire avec excès, si ce n'est dans les fêtes de Bacchus, et en l'honneur de ce dieu.

Πίνειν δὲ εἰς μέθην, οὔτε ἄλλοθί που πρέπει, πλὴν ἐν ταῖς τοῦ τὸν οἶνον δόντος θεοῦ ἑορταῖς, οὔτε ἀσφαλές.

Traité des lois, 6.

Aristote, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux qui vouloient être honorés par de pareilles représentations.

Ὅλως μὲν οὖν αἰσχρολογίαν ἐκ τῆς πόλεως, ὥσπερ ἄλλοτι, δεῖ τὸν νομοθέτην ἐξορίζειν.... ἐπεὶ δὲ τὸ λέγειν τὶ τῶν τοιούτων ἐξορίζομεν, φανερὸν ὅτι καὶ τὸ θεωρεῖν, ἢ γραφὰς, ἢ λόγους ἀσχήμονας. Ἐπιμελές μὲν οὖν ἔστω τοῖς ἄρχουσι μηδὲν μήτε ἄγαλμα, μήτε γραφὴν εἶναι τοιούτων πράξεων μίμησιν. Εἰ μὴ παρά τισὶ θεοῖς τοιούτοις, οἷς καὶ τὸν τωθασμὸν ἀποδίδωσιν ὁ νόμος.

Politiques, 7, c. 17.

113. Se livrer à une prostitution publique étoit un acte de religion.

Il y avoit un temple de Vénus à Babylone, où des femmes se prostituoient en l'honneur de cette déesse.

Ὁ δὲ δὴ αἴσχιστος τῶν νόμων ἐστὶ τοῖσι Βαβυλωνίοισι, ὅδε δεῖ πᾶσαν γυναῖκα ἐπιχωρίην ἱζομένην ἐς ἱερὸν Ἀφροδίτης, ἅπαξ ἐν τῇ ζοῇ μιχθῆναι ἀνδρὶ ξείνῳ. Πολλαί δὲ καὶ οὐκ ἀξιούμεναι ἀναμίσγεσθαι τῇσι ἄλλῃσι, οἷα πλούτῳ ὑπερφρονέουσαι, ἐν καμάρῃσι ἐλάσασαι πρὸς τὸ ἱερὸν ἑστᾶσι· Θεραπηίη δὲ σφὶ ἕπεται πολλὴ ὄπισθεν. Αἱ δὲ ποιοῦσιν ὧδε. Ἐν τεμένεϊ Ἀφροδίτης κατέαται στέφανον περὶ τῇσι κεφαλῇσι ἔχουσαι θώμιγγος πολλαὶ γυναῖκες. Αἱ μὲν γὰρ προσέρχονται, αἱ δὲ ἀπέρχονται. Σχοινοτενες δὲ διέξοδοι πάντα τρόπον ὁδὸν ἔχουσι διὰ τῶν γυναικῶν, δἰ ὧν οἱ ξεῖνοι διεξιόντες ἐκλέγονται. Ἔνθα ἐπεὰν ἵζηται γυνὴ, οὐ πρότερον ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία, ἤ τὶς τῶν ξείνων ἀργύριον ἐμβαλὼν ἐς τὰ γούνατα, μιχθῇ ἔξω τοῦ ἱροῦ. Ἐμβάλλοντα δὲ δεῖ εἰπεῖν τοσόνδε, Ἐπικαλέω τοι τὴν θεὸν Μύλιττα. Μύλιττα δὲ καλέουσι τὴν Ἀφροδίτην Ἀσσύριοι. Τὸ δὲ ἀργύριον, μέγαθος ἐστὶ ὅσον ὦν· οὐ γὰρ μὴ ἀπώσηται. οὐ γὰρ

εἰ θέμις ἐστί. Γίνεται γὰρ ἱρὸν τοῦτο τὸ ἀργύριον. Τῷ δὲ πρώτῳ ἐμβαλόντι ἕψεται, οὐδὲ ἀποδοκιμᾷ οὐδένα. Ἐπεὰν δὲ μιχθῇ ἀποσιωσαμένη τῇ θεῷ, ἀπαλλάσσεται ἐς τὰ οἰκία. Καὶ τὼ᾽ πὸ τούτου οὐκ οὕτω μέγα τί οἱ δώσεις ὥς μιν λάμψεαι. Ὅσαι μὲν νῦν εἴδεές τε ἐπαρμέναι εἰσὶ καὶ μεγάθεες, ταχὺ ἀπαλλάττονται. Ὅσαι δὲ ἄμορφοι αὐτέων εἰσι, χρόνον πολλὸν προσμένουσι, οὐ δυνάμεναι τὸν νόμον ἐκπλῆσαι. Καὶ γὰρ τριέτεα καὶ τετραέτεα μετεξέτεραι χρόνον μένουσι. Ἐνιαχῆ δὲ καὶ τῆς Κύπρου ἐστί παραπλήσιος τούτῳ νόμος.

Hérodote, l. 1, p. 51 et 52.

Πάσαις δὲ ταῖς Βαβυλωνίαις ἔθος κατά τι λόγιον, ξένῳ μίγνυσθαι πρός τι ἀφροδίσιον, ἀφικνουμέναις κατὰ πολλῆς θεραπείας καὶ ὄχλου, θώμιγγι δ᾽ ἔστεπται ἑκάστη. Ὁ δὲ προσιὼν καταθεὶς ἐπὶ τὰ γόνατα, ὅσον καλῶς ἔχει ἀργύριον, συγγίνεται, ἄπωθεν τοῦ τεμένους ἀπαγαγών. Τὸ δ᾽ ἀργύριον ἱερὸν τῆς ἀφροδίτης νομίζεται.

Strabon, l. 16, p. 707.

Strabon parlant de Vénus d'Anaïs, dans l'Arménie, s'explique ainsi : Les plus illustres de cette nation consacrent leurs filles encore vierges à la déesse. La loi veut qu'elles se prostituent pendant long-temps dans le temple de cette déesse, après quoi elles se marient, aucun ne dédaignant de les prendre pour femmes. Hérodote dit que la même chose se pratique en Lydie.

Ἀλλὰ καὶ θυγατέρας οἱ ἐπιφανέστατοι τοῦ ἔθνους ἀνιεροῦσι παρθένους. Αἷς, νόμος ἐστί καταπορνευθείσαις πολὺν χρόνον παρὰ τῇ θεῷ, κατὰ ταῦτα διδόσθαι πρὸς γάμον, οὐκ ἀπαξιοῦντος τῇ τοιαύτῃ συνοικεῖν οὐδενός. Τοιοῦτον δέ τι καὶ Ἡρόδοτος λέγει τὸ περὶ τὰς Λυδιάς.

Liv. 11.

A Byblis, les femmes qui ne veulent pas se raser pour faire le deuil d'Adonis, sont contraintes de se prostituer un jour entier aux étrangers, et l'argent de cette prostitution est consacré à la déesse Vénus.

Γυναικῶν δὲ ὁκόσαι οὐκ ἐθέλουσι ξυρέεσθαι, τοιήνδε ζημίην ἐκτελέουσι.

Ἐν μιῇ ἡμέρῃ, ἐπὶ πρήσει τῆς ὥρης ἵσανται. Ἡ δὲ ἀγορὴ μοῦνοισι ξείνοισι παρακεάται, καὶ ὁ μισθὸς ἐς τὴν Ἀφροδίτην, θυσίη γίγνεται.

Lucien, déesse de Syrie, au commencement.

Les Cypriotes avoient coutume, à certains jours, d'envoyer sur le bord de la mer leurs filles avant que de les marier, afin qu'elles cherchassent à y gagner l'argent de leur dot en se prostituant, et elles consacroient ainsi leur virginité à Vénus. *Mos erat Cypriis virgines ante nuptias statutis diebus dotalem pecuniam quæsituras, in quæstum ad littus maris mittere, pro reliqua pudicitia libamenta Veneri soluturas.*

Justin, l. 18.

Il y avoit à Corinthe un temple dédié à Vénus, si considérable, qu'il renfermoit plus de mille jeunes filles, que diverses personnes de l'un et de l'autre sexe avoient offertes à cette déesse, pour qu'elles se prostituassent en son honneur; ce qui attiroit à Corinthe une grande multitude d'étrangers.

Τότε τῆς Ἀφροδίτης ἱερὸν οὕτω πλούσιον ὑπῆρξεν, ὥστε πλείους ἢ χιλίας ἱεροδούλους ἐκέκτητο ἑταιρὰς, ἃς ἀνετίθεσαν τῇ θεῷ, καὶ διὰ ταῦτα οὖν πολυοχλεῖτο ἡ πόλις, καὶ ἐπλουτίζετο.

Strabon, l. 8, *p.* 364.

Ces courtisanes étoient célébrées par des monumens publics et par les vers des poëtes les plus illustres. On les employoit dans les affaires pressantes et dans les besoins de la république, pour implorer le secours de Vénus. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étoient représentés leurs vœux et leurs processions, avec cette inscription de Simonide, poëte fameux:

Celles-ci ont prié la déesse Vénus qui, pour l'amour d'elles,
a sauvé la Grèce.

Νόμιμον ἐστὶν ἀρχαῖον ἐν Κορίνθῳ ὡς καὶ Χαμαιλέων ὁ Ἡρακλεώτης ἱστορεῖ ἐν τῷ περὶ Πινδάρου, ὅταν ἡ πόλις εὔχηται περὶ μεγάλων

τῇ Ἀφροδίτῃ, συμπαραλαμβάνεσθαι πρὸς τὴν ἱκετείαν τὰς ἑταίρας ὡς πλείστας, καὶ ταύτας προσεύχεσθαι τῇ θεῷ, καὶ ὕστερον ἐπὶ τοῖς ἱεροῖς παρεῖναι· καὶ ὅτε ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα τὴν στρατεῖαν ἦγεν ὁ Πέρσης, ὡς καὶ Θεόπομπος ἱστορεῖ, καὶ Τίμαιος ἐν τῇ ἑβδόμῃ, αἱ Κορίνθιαι ἑταῖραι ηὔξαντο ὑπὲρ τῆς τῶν Ἑλλήνων σωτηρίας εἰς τὸν τῆς Ἀφροδίτης ἐλθοῦσαι νεών. Διὸ καὶ Σιμωνίδης ἀναθέντων τῶν Κορινθίων πίνακα τῇ θεῷ, τὸν ἔτι καὶ νῦν διαμένοντα καὶ τὰς ἑταίρας ἰδίᾳ γραψάντων τὰς τότε ποιησαμένας τὴν ἱκετείαν, καὶ ὕστερον παρούσας, συνέθηκε τόδε τὸ ἐπίγραμμα.

Αἵδ' ὑπὲρ Ἑλλήνων τε καὶ εὐθυμάχων πολιητᾶν
Ἔσταθεν εὔχεσθαι Κύπριδι δαιμονίᾳ.
Οὐ γὰρ τοξοφόροισιν ἐμήσατο δῖ' Ἀφροδίτα.
Πέρσαις Ἑλλάνων ἀκρόπολιν προδόμεν.

Athénée, l. 13, p. 573.

Solon érigea à Athènes un temple à Vénus la prostituée, qui étoit gardé et entretenu par des femmes de mauvaise vie.

Καὶ Φιλήμων δ' ἐν Δελφοῖς, προσιστορῶν ὅτι πρῶτος Σόλων διὰ τὴν τῶν νέων ἀκμὴν, ἔστησεν ἐπὶ οἰκημάτων γύναια πριάμενος, καθὰ καὶ Νίκανδρος ὁ Κολοφώνιος ἱστορεῖ ἐν τρίτῳ Κολοφωνιακῶν, φάσκων αὐτὸν καὶ πανδήμου Ἀφροδίτης ἱερὸν πρῶτον ἱδρύσασθαι, ἀφ' ὧν ἠργυρίσαντο αἱ προστᾶσαι τῶν οἰκημάτων.

Athénée, l. 13, p. 569.

Tout le monde connoît l'infamie des mystères de Priape, d'Adonis, de Cybèle, de Flora.

Sénèque, Martial et Plutarque, nous apprennent qu'on eut honte de représenter ces derniers devant Caton.

Les voleurs réclamoient Mercure et la déesse Laverne. 114.

Un voleur, dans le seul vers qui nous est resté de la comédie de Plaute, intitulée *Cornicularia*, invoque la déesse Laverne pour exécuter ses vols avec adresse :

Mihi, Laverna, in furtis scelerascis manus.

Puissante Laverne, rendez mes mains agiles et adroites dans le vol.

On voit encore dans l'Aululaire du même poëte, acte 3, scène 2, à la fin, que Laverne étoit la déesse des voleurs. Les fourbes, ceux qui vouloient passer pour gens de bien, sans l'être, imploroient aussi le secours de cette déesse.

.........Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum, sanctumque videri.

Belle Laverne, faites-moi la grâce de bien tromper les hommes, et d'être pris dans le public pour un homme juste et vertueux.

Horace, ép. 16, *l.* 1, *v.* 60 *et* 61.

Les anciens appeloient les voleurs Lavernions, parce qu'ils étoient sous la protection de la déesse Laverne. *Laverniones fures antiqui dicebant, quòd sub tutelâ deæ釣Lavernæ essent.*

Festus Pompeius.

Strobile invoque la déesse Foy, et la prie de lui être favorable pour faire un larcin dans son temple.

Plaute, l'Aulul., act. 4, *sc.* 2.

Un marchand prie Mercure, dans Ovide, de seconder les tromperies qu'il fait dans son commerce pour s'enrichir.

Da modo lucra mihi, da facto gaudia lucro.
Et face ut emptori verba dedisse juvet.

Fast., l. 5, *v.* 689 *et* 690.

115. On ne punissoit dans le Tartare que certains crimes monstrueux.

Platon ne place dans le Tartare que ceux qui ont commis de grands crimes.

Τῶν μεγάλα ἡμαρτηκότων.

Timée, l. 10.

Il en est de même de Virgile, Enéide, l. 6.

On lui donnoit les dieux mêmes pour auteurs. 116.

Socrate veut que pour tout ce qui regarde la religion, on s'en tienne à ce qui aura été réglé par le dieu de la patrie.

Ἱερῶν τε ἱδρύσεις καὶ θυσίαι, καὶ ἄλλαι θεῶν τε καὶ δαιμόνων καὶ ἡρώων θεραπεῖαι. Τελευτησάντων τε αὖ θῆκαι, καὶ ὅσα τοὺς ἐκεῖ δεῖ ὑπηρετοῦντας, ἵλεως αὐτοὺς ἔχειν· τὰ γὰρ δὴ τοιαῦτα οὔτ᾽ ἐπιστάμεθα ἡμεῖς, οἰκίζοντες τε πόλιν, οὐδενὶ ἄλλῳ πεισόμεθα, ἐὰν νοῦν ἔχωμεν, οὐδὲ χρησόμεθα ἐξηγητῇ, ἀλλ᾽ ἢ τῷ πατρίῳ.

Platon, de la République, l. 4.

Porphyre rapporte un oracle d'Apollon, qui ordonnoit de sacrifier à tous les dieux, et qui prescrivoit la qualité des victimes qu'on devoit leur offrir.

Ἄκουε τοιγαροῦν τῶν πρώτων αὐτοῦ φωνῶν, δι᾽ ὧν τὰ περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας συνάγων, πῶς ὁ Ἀπόλλων χρῆναι θεραπεύειν τοὺς θεοὺς διδάσκει. Ὃ καὶ παρατίθεται γράφω ὧδε.

Ὅπως διὰ θυσιῶν θεραπεύειν
Ὁ Ἀπόλλων προστάττει τοὺς θεούς.

Ἀκολούθως μετὰ τὰ ῥηθέντα περὶ εὐσεβείας, ἃ περὶ τῆς θεραπείας αὐτῶν ἔχρησαν, ἀναγράφοιμεν ἄν, ὧν ἐκ μέρους κἀν τοῖς περὶ εὐσεβείας φθάσαντες παρατεθείκαμεν. Ἔστι δὲ ὁ χρησμὸς τοῦ Ἀπόλλωνος ἅμα καὶ διαίρεσιν τῆς τῶν θεῶν περιέχων τάξεως·

Ἐργάζευ, φίλε, τήνδε θεέσδοτον ἐς τρίβον ἐλθών,
Μήδ᾽ ἐπιλήθεο τῶν μακάρων θυσίας ἐναρίζων,
Πῇ μὲν ἐπιχθονίοις, πῇ δ᾽ οὐρανίοις, ποτὲ δ᾽ αἴθρης
Αὐτοῖσι βασιλεῦσι καὶ ἠέρος ὑγροπόροιο
Ἠδὲ θαλασσαίοις καὶ ὑποχθονίοισιν ἅπασι.
Πάντα γὰρ ἐνδέχεται φύσεως μεστώμασι τῶνδε,
Ζώων δ᾽ ὡς θέμις ἐστὶ τελευτῆσαι καθαγισμοὺς
Ἀείσω, δέλτοις δὲ χαράσσετε χρησμὸν ἐμοῖο,
Τρεῖς μὲν ἐπιχθονίοις, τρεῖς δ᾽ οὐρανίοισι θεοῖσι·
Φαιδρὰ μὲν οὐρανίοις, χθονίοις δ᾽ ἐναλίγκια χροιῇ·
Τῶν χθονίων δίαιρε τριχῇ θυσίας ἐναρίζων,
Νερτερίων κατάθαπτε, καὶ ἐς βόθρον αἷμα ἴαλλε·

Χεῦε μέλι Νύμφαις, Διωνύσοιο τε δῶρα.
Ὅσσοι δ' ἀμφὶ γαῖαν ποτώμενοι αἰὲν ἔασι,
Τοῖσδε φόνου πλήσας πάντη πυριπληθέα βωμὸν
Εν πυρὶ βάλλε δέμας, θύσας ζώοιο πετανοῦ,
Καὶ μέλι φυρήσας δηίῳ ἀλφίτῳ ἔνθεν,
Ατμοὺς τε λιβάνοιο καὶ οὐλεχύτας ἐπίβαλλε·
Εὖ τε δ' ἐπὶ ψαμάθοισιν ἴης γλαυκὴν ἅλα χεύας
Καρκεφαλῆς θυσιάζε, καὶ ἐς βαθὺ κῦμα θαλάσσης
Ζῶον ὅλεν προΐαλλε· τελευτήσας τάδε πάντα,
Ες πλατὺν ἠερίων χερὸν ἔρχεο οὐρανιώνων.
Ασραίοις δ' ἤπειτα καὶ αἰθερίοις ἐπὶ πᾶσιν.
Αἷμα μὲν ἐκ λαιμῶν κρουνώμασιν ἀμφὶ θυηλὰς
Λιμνάζει. Τάδε γυῖα θεοῖς ἐν δαιτὶ πονεῖσθαι·
Ακρὰ μὲν Ηφαίςῳ δέμεναι, τὰ δὲ λειπὰ πάσασθαι,
Ατμοῖσι λαροῖσι ἐνιπλήσαντε ἅπαντα
Ηέρα ῥευσαλέεν· ἐπὶ δ' εὐχὰς πέμπετε τοῖσδε.

Eus., Prép. évang., l. 4, c. 6.

Jupiter plaça sur le trône de Rome le très-sage Numa, qui étoit toujours avec les dieux. Ce prince régla la religion des Romains.

Ζεὺς τὸν φιλοσοφώτατον αὐτῇ Νουμᾶν ἐφίςησιν. οὗτος ἦν ὁ καλὸς καὶ ἀγαθὸς ὁ Νουμᾶς, ἄλσεσιν ἐρήμοις ἐνδιατρίβων, καὶ συνὼν ἀεὶ τοῖς θεοῖς.

Julien, dans S. Cyrille, l. 6.

Je fuis la nouveauté en tout, mais particulièrement en ce qui regarde les dieux, persuadé que nous devons observer les lois, qui, dès les premiers temps, sont en usage dans la patrie; car il est évident qu'elle les a reçues des dieux.

Φεύγω τὴν καινοτομίαν ἐν ἅπασι μὲν, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἰδίᾳ δὲ ἐν τοῖς πρὸς τοὺς θεοὺς, οἰόμενος χρῆναι ἂν πατρίους ἐξ ἀρχῆς φυλάττεσθαι νόμους, οὓς ὅτι μὲν ἔδοσαν οἱ θεοὶ, φανερόν.

Julien, lettre 63, à Théodore, pontife.

Minos se vantoit de tenir ses lois de Jupiter,

Lycurgue d'Apollon, Zaleucus de Minerve, et Numa de la nymphe Egérie.

Tous les siècles, toutes les nations lui rendoient témoignage. 117.

Puisque toutes les nations reconnoissent des dieux d'un commun consentement, je ne peux souffrir l'audace impie de celui qui s'efforce d'anéantir ou d'affoiblir une religion si ancienne, si utile et si salutaire. *Itaque cùm omnium gentium de diis immortalibus, quamvis incerta sit vel ratio, vel origo, maneat tamen firma consensio, neminem fero tantâ audaciâ, tamque irreligiosâ, nescio quâ prudentiâ tumescentem, qui hanc religionem tam vetustam, tam utilem, tam salubrem dissolvere, aut infirmare nitatur.*

Cécilius, dans Minutius Félix.

Julien dit qu'on a adoré les idoles pendant des années innombrables, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, depuis le septentrion jusqu'au midi; qu'il n'y a eu dans l'univers que la petite nation des Juifs, qui n'est formée que depuis deux mille ans, qui n'ait pas adoré les dieux.

Θεὸς περιεῖδεν ἐτῶν μυριάδας, εἰ δὲ ὑμεῖς βȣ́λεσθε, χιλιάδας ἐν ἀγνωσίᾳ τοι αὐτῇ τοῖς εἰδώλοις, ὡς φάτε, λατρεύοντας τȣ̀ς ἀπὸ ἀνίσχοντος ἡλίȣ μέχρι δυσμένȣ, καὶ τȣ̀ς ἀπὸ μέσων τῶν ἄρκτων ἄχρι μεσημβρίας, ἔξω μικρȣ̃ γένȣς, ȣ̓δὲ πρὲ δισχιλίων ἐτῶν ὅλων ἐνὶ μέρει συνοικισθέντος τῆς Παλαιστίνης.

S. Cyrille, l. 3.

Dans sa lettre 52, aux habitans de la ville de Bostres, il parle ainsi : Que ceux qui sont dans l'erreur n'attaquent point ceux qui, suivant la tradition de tous les siècles (Κατὰ τὰ ἐξ αἰῶνος ἡμῖν παραδεδομένα), rendent aux dieux un culte légitime.

118. Rome avoit appris de Jupiter qu'elle seroit un jour la reine des nations.

Tarquin n'eut rien tant à cœur que de bâtir le temple de Jupiter sur le mont Tarpéien, pour laisser un monument de son règne et de sa grandeur; mais afin que la place ne demeurât point consacrée aux dieux, et qu'elle fût toute entière à Jupiter, il fit détruire quelques temples qui étoient sur cette montagne. On dit que, comme on commençoit cet ouvrage, la souveraine divinité obligea les autres dieux de donner quelque signe de la grandeur de cet empire; car encore qu'on eût connu par les oiseaux que rien ne s'opposoit à la démolition des autres temples, ils ne se déclarèrent point contre celui du dieu Terme; et l'on en tira ce présage que la domination de Rome demeureroit ferme et inébranlable, puisque le temple du dieu Terme n'avoit point été démoli, et qu'il avoit été le seul de tous les dieux qu'on n'avoit pu faire sortir de la place qui lui étoit consacrée. Ce présage de la longue durée de Rome, fut suivi d'un autre prodige qui annonçoit la grandeur de cet empire. Une tête d'homme, qui avoit le visage entier, apparut (dit-on) à ceux qui creusoient les fondemens de ce temple : cela témoignoit bien clairement que ce lieu seroit quelque jour la forteresse de l'empire et le chef de tout l'univers. Ce fut aussi la prédiction et des devins qui étoient alors dans la ville, et de ceux qu'on avoit fait venir d'Etrurie, pour les consulter sur ce sujet.

Indè (Tarquinius) ad negotia urbana animum convertit; quorum erat primum, ut Jovis templum in monte Tarpeio, monumentum Regni sui nominisque relinqueret : Tarquinios Reges ambos, patrem vovisse, filium perfecisse; et ut libera à cæteris reli-

gionibus area esset tota Jovis templique ejus, quod inædificaretur, exaugurare fana sacellaque statuit: quæ àliquot ibi à Tatio Rege primùm in ipso discrimine adversùs Romulum pugnæ, vota, consecrata, inaugurataque posteà fuerant. Inter principia condendi hujus operis, movisse numen ad indicandam tanti imperii molem traditur deos: nam cùm omnium sacellorum exaugurationes admitterent aves, in Termini fano non addixêre. Idque omen auguriumque ita acceptum est, non motam Termini sedem, unumque eum deorum non evocatum sacratis sibi finibus, firma, stabiliaque cuncta portendere. Hoc perpetuitatis auspicio accepto, secutum aliud magnitudinem imperii portendens prodigium est. Caput humanum integrâ facie aperientibus fundamenta templi dicitur apparuisse. Quæ visa species, haud per ambages, arcem eam imperii, caputque rerum fore portendebat. Idque ita cecinêre vates, quique in urbe erant, quosque ad eam rem consultandam ex Etruriâ acciverant.

Tite-Live, l. 1, *n.* 55.

En matière de religion, je me rends à ce que disent les grands pontifes Coruncanius, Scipion et Scævola; et non pas aux sentimens de Zénon, ou de Cléante, ou de Chrysippe. Je préfère ce qu'en a écrit Lélius, qui étoit de nos augures, et un de nos sages, à tout ce que les plus illustres stoïciens m'en voudroient apprendre; et comme la religion du peuple romain a d'abord consisté dans les auspices et les sacrifices, à quoi l'on a depuis ajouté les prédictions, qui, en conséquence des prodiges, sont expliquées par les interprètes de la sibylle, ou par les aruspices, j'ai toujours cru qu'on ne devoit rien mépriser de ce qui a rapport à ces trois chefs; je me suis même persuadé

que Romulus, par les auspices qu'il ordonna, et Numa, par les sacrifices qu'il établit, avoient jeté les fondemens de Rome qui, sans doute, n'auroit pu s'élever à ce haut point de grandeur, si elle ne s'étoit attiré, par son culte, la protection des dieux.

Sed cùm de religione agitur, T. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scævolam, pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor: habeoque C. Lælium augurem, eumdem sapientem, quem potiùs audiam de religione dicentem in illa oratione nobili, quàm quemquam principem stoïcorum. Cumque omnis populi romani religio in sacra, et in auspicia divisa sit; tertium adjunctum sit, si quid prædictionis causâ, ex portentis, et monstris, sibyllæ interpretes, haruspicesve monuerunt. Harum ego religionum nullam unquàm contemnendam putavi: mihique ita persuasi, Romulum auspiciis, Numam sacris constitutis, fundamenta jecisse nostræ civitatis: quæ nunquàm profectò sine summâ placatione deorum immortalium tanta esse potuisset.

Cicéron, de la Nature des dieux, l. 3, c. 2.

Le même auteur, dans son livre des réponses des haruspices, ch. 9, met les Romains en parallèle avec les autres nations, et ne leur donne la supériorité sur elles que par la religion et la piété envers les dieux.

Quam volumus licet, P. C. ipsi nos amemus: tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, neque denique hoc ipso hujus gentis, ac terræ domestico, nativoque sensu, Italos ipsos, ac Latinos: sed pietate ac religione, atque hâc unâ sapientiâ, quòd Deorum immortalium numine omnia regi, gubernarique perspeximus, omnes gentes, nationesque superavimus.

Ovide assure que l'empire de l'univers avoit été promis à Rome par les dieux.

Montibus his olim totus promittitur orbis.

Fast., *l.* 1. *v.* 517.

Il n'est pas surprenant, dit Valère Maxime, que la bonté des dieux ait toujours eu une attention particulière pour conserver et augmenter cet empire, puisque Rome a toujours apporté le soin le plus scrupuleux à pratiquer les petites cérémonies de la religion, et à ne rien omettre de ce qui regardoit le culte des dieux. *Non mirum si pro eo imperio augendo custodiendoque pertinax deorum indulgentia semper excubuit, quòd tam scrupulosa cura, parvula quoque momenta religionis examinare videtur, quia nunquàm remotos ab exactissimo cultu ceremoniarum oculos habuisse nostra civitas existimanda est.*

L. 1, *n.* 8.

Celse parle ainsi à un chrétien : Ne dites pas que si les Romains, ajoutant foi à vos paroles, abandonnoient le culte des dieux, et n'adoroient que le Dieu suprême que vous prêchez, il viendroit à leur secours et les feroit triompher de leurs ennemis ; car ce Dieu qui non-seulement avoit fait cette promesse, mais encore de plus grandes, comme vous le dites, à ceux qui l'honoroient, voyez quels avantages il leur a procurés, de même qu'à vous. Tant s'en faut qu'ils soient maîtres de toute la terre, qu'ils n'ont ni héritage ni maison : et si quelqu'un d'entre vous est encore errant çà et là, et se tient caché, on le cherche pour le punir de mort.

Οὐ μὴ δὴ τῦτο φήσεις, ὡς ἂν πεισθέντες σοι Ῥωμαῖοι καὶ τῶν νενομισμένων αὐτοῖς πρὸς θεῦς τε καὶ ἀνθρώπυς ἀμελήσαντες, τὸν σὸν ὕψιστον, ἢ ὅν τίνα βύλεσαι προκαλέσασθαι, σέβοιντο, καταβὰς

ὑπερμαχεῖται αὐτῶν, καὶ οὐδεμιᾶς ἄλλης ἀλκῆς δεήσει. Καὶ γὰρ πρότερον ὁ αὐτὸς θεὸς τοῖς προσέχουσιν αὐτῷ ταῦτα τε καὶ πολὺ μείζω τούτων, ὡς ὑμεῖς φάτε, ὑπισχνούμενος, ὁρᾶτε ὅσα ὠφέλησεν ἐκείνους τε καὶ ὑμᾶς. Ὧν τοῖς μὲν ἀντὶ τοῦ γῆς ἁπάσης εἶναι δεσπόταις, οὐδὲ ὁποῖα τις βῶλος οὐδὲ ἑστία καταλείπεται. Ὑμῶν δὲ κἄν πλανᾶταί τις ἔτι λανθάνων, ἀλλὰ ζητεῖται πρὸς θανάτου δίκην.

Dans Origène, l. 8, n. 69.

Les Romains, en adorant les dieux, et tous les dieux, ont mérité l'empire de l'univers.

Sic Romanorum potestas et auctoritas totius orbis ambitus occupavit, sic imperium suum ultra solis vias, et ipsius Oceani limites propagavit, dum exercent in armis virtutem religiosam, dum urbem muniunt sacrorum religionibus, castis virginibus, multis honoribus ac nominibus sacerdotum : dum obsessi, et citra solum Capitolium capti, colunt deos, quos alius jam sprevisset iratos ; et per Gallorum acies mirantium superstitionis audaciam pergunt telis inermes, sed cultu religionis armati : dum capti in hostilibus mœnibus adhuc ferociente victoriâ numina victa venerantur : dum undique hospites deos quærunt, et suos faciunt. Dum aras extruunt etiam ignotis numinibus et manibus. Sic dum universarum gentium sacra suscipiunt, etiam regna meruerunt.

Cécilius, dans Min. Félix, p. 15 *et* 16.

Les Juifs ont adoré un seul Dieu ; mais sa puissance est si inférieure à celle des dieux des Romains, que nous l'avons fait captif avec la nation qui l'adoroit. *Judæorum sola et misera gentilitas, unum et ipsi Deum... coluerunt, cujus adeò nulla vis, nec potestas est, ut sit Romanis hominibus cum suâ sibi natione captivus.*

Cécilius, dans Min. Félix, p. 52.

Un peu plus bas, il ajoute : Est-ce que les Romains, sans le secours de votre Dieu, ne sont pas maîtres de tout l'univers, et de vous-mêmes ? *Nonne Romani, sine vestro Deo, imperant, regnant, fruuntur orbe toto, vestrique dominantur.*

Pag. 30 *et* 31.

Je veux répondre à ce qu'on dit, que les Romains n'ont été élevés à un si haut degré de puissance, que par la grande exactitude de leur religion, et que leurs dieux sont véritablement des dieux, parce que ceux qui leur rendent le plus d'honneur se trouvent aussi les plus élevés. *Non omittam congressionem, quam provocat illa præsumptio dicentium Romanos pro merito religiositatis diligentissimæ in tantum sublimitatis elatos, ut orbem occupârint, et adeò deos esse, ut præter cœteros floreant, qui illis officium præter cœteros faciant.*

Tertulien, apol., n. 25.

Nous apprenons de la sibylle et des autres devins remplis de l'esprit de Dieu, que Jupiter donna à Rome des lois par l'entremise de Numa (voyez les paroles de Julien qui précèdent). Mettons-nous au rang de ses plus grands ou de ses moindres bienfaits, l'ancile ou bouclier tombé du ciel, et la tête d'homme trouvée en fouissant sur la colline, d'où le Capitole, le siége du grand Jupiter, a pris son nom ? Mais vous, chrétiens, les plus malheureux des hommes, lorsque vous ne voulez pas adorer l'ancile que nous avons reçu du ciel, du grand Jupiter, ou de Mars, notre père, comme un gage certain, gage donné, non par paroles, mais par une chose réelle et subsistante, qu'il protégeroit perpétuellement notre ville, vous adorez le bois de la croix !

Ταῦτα μὲν οὖν ἐκ κατοχῆς καὶ ἐπινοίας θείας, ἔκ τε τῶν τῆς

Σιβύλλης καὶ τῶν ἄλλων, οἳ δὴ γεγόνασι κατὰ τὴν πάτριον φωνὴν χρησμολόγοι, φαίνεται δοὺς ὁ Ζεὺς τῇ πόλει. Τὴν δὲ ἐξ ἀέρος πεσοῦσαν, ὅθεν οἶμαι καὶ τοὔνομα προέλαβεν ἡ τοῦ μεγάλου Διὸς ἕδρα, πότερον ἐν τοῖς πρώτοις ἢ τοῖς δευτέροις ἀριθμήσομεν τῶν δώρων; Εἶτα, ὦ δυστυχεῖς ἄνθρωποι, σωζομένου τοῦ παρ' ἡμῖν ὅπλου Διοπετοῦς, ὃ καταπέπεμψεν ὁ μέγας Ζεὺς, ἤτοι πατὴρ Ἄρης, ἐνέχυρον διδοὺς οὐ λόγον, ἔργον δὲ, ὅτι τῆς πόλεως ἡμῶν εἰς τὸ διηνεκὲς προασπίσει, προσκυνεῖν ἀφέντες καὶ σέβεσθαι, τὸ τοῦ σταυροῦ προσκυνεῖτε ξύλον.

Dans S. Cyrille, l. 6.

Julien parle ainsi ironiquement aux chrétiens : Pourquoi, méprisant nos dieux, avez-vous embrassé la religion des Juifs ? est-ce parce que les dieux ont donné l'empire à Rome, et qu'ils ont tenu les Juifs dans une continuelle servitude, excepté un petit espace de temps ? Abraham, Isaac, Jacob, ont vécu dans une terre étrangère. Moyse, avec les siens, a été esclave en Égypte. Lorsqu'ils ont été dans la Palestine, tantôt ils ont eu des juges, plusieurs fois ils ont été asservis aux princes voisins. Enfin, après avoir eu des rois pendant quatre cents ans, ils ont été assujétis aux Assyriens, ensuite aux Mèdes, après aux Perses, enfin à nous.

Ὅτι πρὸς τοὺς Ἰουδαίους ηὐτομολήσατε, τί τοῖς ἡμετέροις ἀχαριστήσαντες θεοῖς; ἆρ' ὅτι βασιλεύειν ἔδοσαν οἱ θεοὶ τῇ Ῥώμῃ, τοῖς Ἰουδαίοις ὀλίγον χρόνον ἐλευθέροις εἶναι, δουλεῦσαι δὲ ἀεὶ καὶ παροικῆσαι; Σκόπει τὸν Ἀβραάμ, οὐχὶ πάροικος ἦν ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ; τὸν Ἰακὼβ, οὐ πρότερον μὲν Σύροις, ἑξῆς δ' ἐπὶ τούτοις Παλαιστινοῖς, ἐν γήρᾳ Αἰγυπτίοις ἐδούλευσεν; οὐκ ἐξ οἴκου δουλείας ἐξήγαγεν αὐτοὺς ὁ Μωσῆς ἐξ Αἰγύπτου ἐν βραχίονι ὑψηλῷ; κατοικήσαντες δὲ τὴν Παλαιστίνην οὐ πικροτέρον ἤμειψαν τὰς τύχας, ἢ τὸ χρῶμα φασὶν οἱ τεθεαμένοι τὸν χαμαιλέοντα, νῦν μὲν ὑπακούοντες τοῖς κριταῖς, νῦν δὲ τοῖς ἀλλοφύλοις δουλεύοντες, ἐπειδὴ δὲ ἐβασιλεύθησαν...... πλὴν ἀλλ' ᾤκησαν γοῦν τὴν ἑαυτῶν καὶ ἐγεώργησαν ὀλίγα πρὸς τοῖς τετρακοσίοις ἔτεσιν. Ἐξ ἐκείνου πρῶτον Ἀσσυρίοις, εἶτα Μήδοις, ὕστερον Πέρσαις ἐδούλευσαν, εἶτα νῦν ἡμῖν αὐτοῖς.

Dans S. Cyrille, l. 6.

Un

Un peu plus bas, Julien continue ainsi : Répondez-moi : lequel vaut mieux, d'être toujours libre et de commander pendant deux mille ans à la plus grande partie de la terre et de la mer, ou d'être assujéti à des étrangers ? Je ne crois pas que personne soit assez insensé pour préférer le second ; car, qui est assez stupide pour croire qu'il vaut mieux être vaincu que de vaincre ? Si cela est vrai, montrez-moi quelque capitaine parmi les Hébreux, qui puisse être comparé à Alexandre ou à César. Il n'en est sûrement aucun parmi vous. J'atteste les dieux que j'outrage ces hommes célèbres, lorsque je forme cette demande. Il y en a plusieurs fort inférieurs à ces grands capitaines, dont chacun d'eux est fort au-dessus de tous ceux qui ont eu de la réputation parmi les Hébreux, même pris ensemble.

Ἀποκρίνεσθε μοι πρὸς ἐκεῖνο. Πότερον ἄμεινον τὸ διηνεκὲς μὲν εἶναι ἐλεύθερον, ἐν δισχιλίοις ὅλοις ἐνιαυτοῖς ἄρξαι τὸ πλεῖον γῆς καὶ θαλάσσης, ἢ τὸ δουλεύειν, καὶ πρὸς ἐπίταγμα ζῆν ἀλλότριον; οὐδεὶς οὕτως ἐστὶν ἀναίσχυντος, ὡς ἑλέσθαι μᾶλλον τὸ δεύτερον. Ἀλλὰ τὸ πολέμῳ κρατεῖν οἰήσεταί τις τοῦ κρατεῖσθαι χεῖρον; οὕτω τίς ἐστιν ἀναίσθητος; εἰ δὲ ταῦτα ἀληθῆ, φαμὲν ἕνα κατὰ Καίσαρα, παρὰ τοῖς Ἑβραίοις. οὐ γὰρ δὴ παρ' ὑμῖν. Καί τοι μὰ τοὺς θεοὺς, εὖ οἶδ' ὅτι περιυβρίζω τοὺς ἄνδρας· ἐμνημόνευσα δὲ αὐτῶν ὡς γνωρίμων. Οἱ γὰρ δὴ τούτων ἐλάττους ὑπὸ πολλῶν ἀγνοοῦνται, ὧν ἕκαστος πάντων ὁμοῦ τῶν παρ' Ἑβραίοις γεγονότων ἐστὶ θαυμαστότερος.

Dans S. Cyrille, l. 7.

Les païens opposant leur prospérité et leur puissance aux calamités et à la foiblesse des Juifs, dont ils regardoient les chrétiens comme une secte, en tiroient une preuve en faveur de leur religion.

Symmaque fait parler la ville de Rome en ces termes, dans sa requête aux empereurs Valentinien, Théodore et Arcade : Princes très-bons, *patriæ patres*, respectez

cette longue suite d'années que je dois à ma religion. Qu'il me soit permis de pratiquer mes anciennes cérémonies : je n'ai pas lieu de me repentir d'y avoir été attachée jusqu'ici. Que je puisse vivre suivant mon ancien usage, parce que je suis libre. C'est ma religion, c'est le culte que je rends aux dieux qui m'a soumis l'univers ; ce sont mes cérémonies sacrées qui ont repoussé les Gaulois du Capitole, et Annibal de mes murailles. *Optimi principes, patres patriæ, reveremini annos meos, in quos me priùs ritus adduxit. Utar ceremoniis avitis, neque enim pœnitet. Vivam meo more, quia libera sum. Hic cultus in leges meas orbem redegit. Hæc sacra Annibalem à mœnibus, à Capitolio Senonas repulerunt.*

Lett. 54, *l.* 10.

119. Les temples étoient remplis d'inscriptions.

Diagore, celui que l'on appelle l'athée, étant à Samothrace, un de ses amis lui montra plusieurs tableaux de gens qui avoient essuyé d'affreuses tempêtes, et lui dit : Vous qui croyez que les dieux ne prennent aucun soin des hommes, ne voyez-vous pas par tant de tableaux combien de personnes, par les vœux qu'ils ont faits aux dieux, ont échappé de la tempête, et sont heureusement arrivés au port. *Diagoram, cùm Samothraciam venisset, atheos ille qui dicitur, atque ei quidam amicus : Tu, qui deos putas humana negligere, nonne animadvertis ex tot tabellis pictis, quàm multi votis vim tempestatis effugerunt, in portumque salvi pervenerint.*

De la Nature des dieux, l. 3.

Tite-Live écrit que Paul Emile alla à Sicyone et à Argos ; que de là il passa à Epidaure, illustre par un

beau temple d'Esculape, qui étoit alors enrichi des dons que les malades avoient consacrés à ce dieu, comme une récompense des remèdes qu'il leur avoit indiqués pour recouvrer leur santé. *Sicyonem indè et Argos nobiles urbes adit (Æmilius Paulus). Indè haud parem opibus Epidaurum, sed inclytam Æsculapii nobili templo : quod quinque millibus passuum ab urbe distans, nunc vestigiis revulsorum donorum, tum donis dives erat, quæ remediorum salutarium ægri mercedem sacraverant Deo.*

Liv. 45, *c.* 28.

On voit dans le temple d'Apollon, à Delphes, plusieurs riches présens que les princes et les peuples y ont faits, qui servent de monumens, tant de la magnificence et de la reconnoissance de ceux qui y adressent leurs vœux, que des favorables réponses d'Apollon. *Multa ibi et opulenta regum populorumque visuntur munera quæque magnificentiâ suî, reddentium vota; gratam voluntatem, et deorum responsa manifestant.*

Justin, *l.* 24, *c.* 6.

Le temple d'Esculape à Epidaure étoit toujours plein de malades et de tablettes où étoient décrites les guérisons obtenues dans ce temple. On voyoit la même chose à l'île de Cos, et à Trice, ville de Thessalie.

Καὶ αὐτὴ οὐκ ἄσημος, ἡ πόλις, καὶ μάλιστα διὰ τὴν συμφάνειαν τοῦ Ἀσκληπιοῦ θεραπεύειν νόσους παντοδαπὰς πεπιστευμένου. Καὶ τὸ ἱερὸν πλῆρες ἔχοντος ἀεὶ τῶν τε καμνόντων, καὶ τῶν ἀνακειμένων πινάκων, ἐν οἷς ἀναγεγραμμέναι τυγχάνουσιν αἱ θεραπεῖαι, καθάπερ ἐν Κῷ τε καὶ Τρίκῃ.

Strabon, *l.* 8.

.......Me tabulâ sacer
Votivâ paries indicat uvida

V 2

Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo.

Le tableau sacré que j'ai attaché dans le temple de Neptune, fait voir à tout le monde que j'ai consacré à ce dieu de la mer mes habits encore tout mouillés de mon naufrage.

Horace, l. 1, od. 5.

Nunc Dea, nunc succurre mihi, nam posse mederi
Picta docet templis multa tabella tuis.

Déesse, secourez-moi à présent, car le grand nombre de tableaux dont vos temples sont remplis, montrent que vous pouvez me guérir.

Tibulle, l. 1, él. 3.

On voit des oreilles votives au second tome du supplément de l'Antiquité expliquée, par D. de Montfaucon, pag. 122.

120. Ils avoient puni les profanateurs des lieux qui leur étoient consacrés.

Les Gaulois, sous les ordres de Brennus, voulant s'emparer de Delphes pour piller les richesses dont les temples des dieux étoient remplis, couroient tête baissée à l'assaut, sans envisager le péril. Ceux de cette ville, au contraire, se fiant moins en leurs forces qu'au secours des dieux, repoussoient l'ennemi avec un généreux mépris, et renversoient du haut en bas de la montagne les Gaulois. Dans le temps que l'on combattoit ainsi de part et d'autre, on vit tout d'un coup courir vers les premiers retranchemens les sacrificateurs et les haruspices de tous les temples, ayant les cheveux épars, portant les marques de leur dignité, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et comme hors d'eux-mêmes, criant à haute voix qu'Apollon étoit venu à leur secours, qu'ils l'avoient vu se glissant dans le temple par l'ouverture de la voûte; que pen-

dant qu'ils prioient cette divinité de les assister, ils avoient vu venir à eux un jeune homme d'une beauté plus qu'humaine, accompagné de deux jeunes filles armées qui sortoient des deux prochains temples de Diane et de Minerve; que leurs yeux n'avoient pas été les seuls témoins de ce prodige, mais qu'ils avoient entendu le bruit de leurs arcs; qu'ils les conjuroient donc, pendant qu'ils avoient les dieux à leur tête, de ne pas différer de mettre les ennemis en déroute, et de partager avec eux l'honneur de la victoire. Ce discours ayant redoublé l'ardeur des habitans de Delphes, ils marchèrent tous à l'envi au combat : ils furent bientôt convaincus de la présence d'Apollon; car une partie de la montagne se détachant par un tremblement de terre, accabla l'armée ennemie : cet accident fut suivi d'une violente tempête, qui acheva, par la grêle et par un froid extrême, de tuer ceux qui avoient été blessés. Brennus, chef de cette entreprise, y périt malheureusement; car, ne pouvant plus supporter la violente douleur de ses plaies, il se tua d'un poignard. Les auteurs de cette guerre impie étant ainsi châtiés, un des officiers généraux qui restoit, sortit promptement de la Grèce avec dix mille blessés; mais la destinée de ces fuyards n'en fut pas plus heureuse : la frayeur où ils étoient ne leur permettoit pas de se reposer la nuit à couvert, et le jour se passoit dans les travaux et les dangers; les pluies, la gelée, la neige, la faim, la lassitude et les veilles continuelles, accabloient les misérables débris de cette armée formidable, qui peu auparavant présumoit tant de ses forces, qu'elle sembloit disputer de la puissance avec les dieux; il n'en resta pas un seul pour porter en son pays la nouvelle d'une si grande défaite.

Galli sine respectu periculorum in bellum ruebant.

Contrà Delphi plus in deo, quàm in viribus reponentes, cum contemptu hostium resistebant, scandentesque Gallos è summo montis vertice, partim saxo, partim armis obruebant. In hoc partium certamine, repentè universorum templorum antistites, simul et ipsi vates, sparsis crinibus, cum insignibus atque infulis, pavidi recordesque in primam pugnantium aciem procurrunt : Advenisse Deum clamant, *eumque se vidisse desilientem in templum per culminis aperta fastigia. Dùm omnes opem dei suppliciter implorant, juvenem supra humanum modum insignis pulchritudinis, comitesque ei duas armatas virgines, ex propinquis duabus Dianæ Minervæque ædibus occurrisse : nec oculis tantùm hæc se perspexisse, audisse etiam stridorem arcûs, ac strepitum armorum : proindè ne cunctarentur, diis antesignanis, hostem cædere, et victoriæ deorum socios se adjungere, summis obsecrationibus monebant. Quibus vocibus incensi, omnes certatim in prælium prosiliunt. Præsentiam Dei et ipsi statim sensêre; nam et terræ motu portio montis abrupta, Gallorum stravit exercitum, et confertissimi cunei non sine vulneribus hostium dissipati ruebant. Insecuta deindè tempestas est, quæ grandine et frigore saucios ex vulneribus absumpsit. Dux ipse Brennus, cùm dolorem vulnerum ferre non posset, pugione vitam finivit. Alter ex ducibus, punitis belli auctoribus, cum decem millibus sauciorum citato agmine Græciâ excedit. Sed nec fugientibus fortuna commodior fuit : siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox; nullus sine labore et periculo dies; assidui imbres, et gelu nix concreta, et fames, et lassitudo, et super hæc maximum pervigiliæ malum, miseras infelicis belli reliquias obterebant. Gentes quoque nationesque, per quas iter habebant,*

palantes velut prædam sectabantur. Quo pacto evenit, ut nemo ex tanto exercitu, qui paulò antè fiduciâ virium etiam adversùs deos contendebat, vel ad memoriam tantæ cladis superesset.

Justin, hist., l. 24, *c.* 8.

La ville de Milet ayant été prise par Alexandre, ses soldats voulant piller le temple de Cérès, furent aveuglés par une flamme qui en sortit. *Milesia Ceres, Mileto ab Alexandro capta, milites qui templum spoliaturi irruperant, flamma objecta privavit oculis.*

Valère Maxime, l. 1, *c.* 1.

Pyrrhus enleva les trésors du temple de Proserpine, à Locres; mais il en fut bien puni par cette déesse. Elle fit élever une furieuse tempête qui, après avoir fort maltraité sa flotte, chassa sur le rivage de cette ville tous les vaisseaux où il y avoit de cet argent sacré, qui, par ce moyen, fut rapporté dans son temple. *Quòd ad violentas regis Pyrrhi sordeis attinuerat, se ipsam potenter atque efficaciter dea defendit. Coactis enim Locrensibus, ex thesauro ejus, magnam illi pecuniam dare, cùm onustus nefariâ prædâ navigaret, vi subitæ tempestatis totâ cum classe vicinis deæ littoribus illisus est, in quibus pecunia incolumis reperta, sanctissimi thesauri custodiæ restituta est.*

Valère Maxime, l. 1.

Appius, censeur romain, fut frappé d'aveuglement pour avoir conseillé à l'illustre famille des Potitiens de se décharger sur des esclaves des fonctions du sacerdoce d'Hercule, qui étoient pour elle un titre héréditaire. Cette même famille ne fut pas moins châtiée pour avoir suivi ce conseil; car, quoiqu'elle eût douze branches, elle fut éteinte, tous ceux qui

avoient atteint l'âge de puberté, au nombre de trente, étant morts dans l'année. *Appio auctore, Potitia gens, cujus ad aram maximam Herculis familiare sacerdotium fuerat, servos publicos ministerii delegandi causâ, solemnia ejus sacri docuerat. Traditur indè dictu mirabile, et quod dimovendis statu suo sacris religionem facere posset, cùm duodecim familiæ eâ tempestate Potitiorum essent, puberes ad triginta, omnes intrà annum cum stirpe extinctos: nec nomen tantùm Potitiorum interiisse, sed censorem etiam Appium, memori deûm irâ, post aliquot annos luminibus captum.*

Tite-Live, 1re *déc.*, *l.* 9.

Le panégyriste de Constantin parle d'un temple d'Apollon où les parjures étoient punis d'une manière merveilleuse. *Apollo noster, cujus ferventibus aquis perjuria puniuntur.*

Panegyrici veteres, *p.* 215.

Libanius, pour inspirer la crainte des dieux, raconte cette histoire, qu'il assure être arrivée de son temps. Un homme en Italie ayant pris un grand sanglier, dit en lui-même : La tête de cette bête ne sera pas pour Diane, mais pour moi qui ai eu la peine de la prendre. Dans cette pensée, il s'endormit sous l'arbre auquel il avoit attaché la tête du sanglier. Pendant son sommeil, le lien qui tenoit cette tête étant rompu, elle tomba sur sa poitrine, et tua ce chasseur qui s'étoit insolemment préféré à la déesse.

Ἕτερον δὲ ὅμοιόν τε καὶ οὐχ ὅμοιον. Ἀνήρ τις περὶ Ἰταλίαν συὸς χρῆμα μέγιστον ἑλὼν ἄλλων, νῦν γε, ἔφη πρὸς ἑαυτὸν λέγων, τῆς Ἀρτέμιδος οὐκ ἔσται τοῦ συὸς ἡ κεφαλὴ, τῷ δ' ᾑρηκότι τοῦτο ἀνακείσεται ἐμοί. Ταῦτα εἰπὼν, ἐκ δένδρου τὴν κεφαλὴν ἀναρτήσας, ὑπ' αὐτῇ κάθευδε, μεσημβρίας ἡκούσης. Ἡ δὲ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ δεσμοῦ λυθέντος πεσοῦσα, κτείνει τὸν τιμιώτερον τῆς θεοῦ κυνηγέτην.

Libanius, *t.* 2, *disc.* 32, *p.* 668.

Ils avoient signalé leur bonté envers ceux qui les invoquoient. 121.

Une vestale nommée Tuccia, accusée faussement d'avoir violé sa virginité, demanda qu'on lui permît de se justifier. Alors s'adressant à Vesta : Déesse, lui dit-elle, si je n'ai jamais porté sur votre autel que des mains pures, faites que je puise de l'eau avec ce crible, et que je la porte jusque dans votre temple. Les vœux de cette vestale furent écoutés ; elle porta ce crible plein d'eau sans qu'il en tombât une goutte. *Eodem auxilii genere, Tucciæ virginis vestalis incesti criminis reæ castitas infamiæ nube obscurata emersit : quæ conscia certæ sinceritatis suæ, spem salutis ancipiti argumento petere ausa est ; arrepto enim cribro, Vesta, inquit, si sacris tuis semper castas admovi manus, effice ut hoc hauriam è Tiberi aquam, et in ædem tuam perferam. Audaciter et temerè jactis votis sacerdotis, rerum ipsa natura cessit.*

Valère Maxime, l. 8, *c.* 1.

Le vaisseau dans lequel on transportoit la statue de Cybèle à Rome par le Tibre, s'arrêta tout d'un coup sans qu'on le pût faire avancer. Une vestale, nommée Claudia, accusée du même crime que celle dont on vient de parler, s'offrit de faire avancer ce vaisseau, pour preuve de son innocence ; s'étant mise en prières pour demander justice à la déesse, elle prit sa ceinture, l'attacha au vaisseau, et le tira sans aucun effort.

Supplicis, alma, tuæ, genitrix fœcunda Deorum,
Accipe sub certâ conditione preces.
Casta negor : si tu damnas, meruisse fatebor.
Morte luam pœnas, judice victa Deâ.
Sed, si crimen abest, nostræ tu pignora vitæ
Re dabis, et castas casta sequere manus.

Dixit : et exiguo funem conamine traxit.
Mira, sed et scœnâ testificata loquor.
Mota Dea est, sequiturque ducem laudatque sequendo :
Index lætitiæ fertur in astra sonus.

Ovide, Fast., l. 4, v. 319 à 323.

Dans le combat que A. Posthumius livra aux Tusculans près le lac Régille, on vit à la tête des troupes romaines Castor et Pollux, sous la figure de deux jeunes cavaliers, qui firent pencher du côté des Romains la victoire, qui avoit toujours été douteuse jusqu'au moment de leur apparition. *Cùm apud lacum Regillum A. Posthumius dictator, et Tusculanorum dux Maximilius Octavius magnis viribus inter se concurrerent, ac neutra acies aliquandiù pedem referret : Castor et Pollux, Romanarum partium propugnatores visi, hostiles copias penitùs fuderunt.*

Valère Maxime, l. 1, c. 8.

Pendant que Paul Emile faisoit la guerre à Persée, dernier roi de Macédoine, un préfet de Réati, nommé P. Vatinius, allant de nuit à Rome, vit deux jeunes hommes, montés sur des chevaux blancs, qui lui dirent que Paul Émile avoit défait ce prince le jour précédent. Vatinius ayant donné avis au sénat de cette apparition, fut traité d'imposteur, et mis en prison sur-le-champ. Mais quelques jours après, un courrier ayant rapporté la nouvelle de la défaite de Persée, qui étoit arrivée le jour que l'avoit dit Vatinius, non-seulement on le mit en liberté, mais on lui fit des présens, et le sénat l'exempta de toute charge. On connut que Castor et Pollux avoient favorisé les armes romaines, parce qu'on les vit alors faire baigner leurs chevaux tout suans dans le lac de Juturne. On leur bâtit un temple près de la fontaine.

Bello Macedonico P. Vatinius, Reatinice præfec-

turæ vir, noctu urbem petens, existimavit duos juvenes excellentis formæ, albis equis insidentes, obvios sibi factos nuntiare, die qui præterierat, Persen regem à Paulo captum. Quod cùm senatui indicasset, tanquàm majestatis ejus et amplitudinis vano sermone contemptor, in carcerem conjectus est. Postquàm Pauli litteris illo die Persen captum apparuit, et custodiâ liberatus, et insuper agro et vacatione donatus est. Castorem verò et Pollucem etiam illo tempore pro imperio populi Romani excubuisse cognitum est, quo ad lacum Juturnæ, suum eorumque sudorem abluere visi sunt; junctaque fonti ædes eorum, nullius hominum manu reserata patuit.

Valère Maxime, l. 1, c. 8.

Toute la Sicile voit avec étonnement ce qui arrive lorsqu'on honore Cérès d'Enna, soit en public, soit en particulier; car la puissance de cette déesse se manifeste souvent par quantité de prodiges, et plusieurs personnes en ont reçu un prompt secours dans tous les cas où ils ont eu recours à elle. *Mira quædam in totâ Siciliâ privatim ac publicè religio est Cereris Ennensis. Etenim multa sæpè prodigia vim ejus, numenque declarant : multis sæpè in difficillimis rebus præsens auxilium ejus oblatum est.*

Cicéron, contre Verrès, disc. 4.

La statue de Cérès qu'on adore à Enna, étoit telle que, quand on la regardoit, on s'imaginoit voir Cérès elle-même, ou tout au moins la représentation, ou une figure qui n'avoit point été faite par la main des hommes, mais qui leur avoit été envoyée du ciel. *Ennæ (simulacrum Cereris) erat tale, ut homines cùm viderent, aut ipsam se videre Cererem, aut*

effigiem Cereris, non humanâ manu factam, sed Cœlo delapsam arbitrarentur.

Idem, ibidem.

On lit dans une table de cuivre plusieurs guérisons faites par Esculape, en ces termes :

Ces jours passés, Esculape avertit par révélation un nommé Gaius, aveugle, de venir devant le saint autel, de s'y prosterner, et de l'adorer; de passer ensuite de la droite à la gauche, de poser les cinq doigts sur l'autel, de lever la main et de la mettre sur ses yeux : il recouvra d'abord la vue en présence du peuple, qui témoigna de la joie de ce qu'il se faisoit de si grands miracles sous l'empereur Antonin.

Le même dieu avertit Lucius, attaqué d'une pleurésie, et désespéré de tout le monde, de venir prendre, de son triple autel, de la cendre, de la mêler avec du vin, et de l'appliquer sur son côté. Il recouvra la santé, et vint publiquement rendre grâces à Esculape. Le peuple s'en réjouit avec lui.

Le dieu Esculape avertit Julien, malade d'un vomissement de sang, et hors d'espérance de guérison, d'aller prendre, de son triple autel, des grains de pommes de pin, et d'en manger avec du miel pendant trois jours. Il en guérit, et vint publiquement en rendre grâces.

Il avertit aussi Valérius Aper, soldat aveugle, de venir, de prendre du sang d'un coq blanc, de le mêler avec du miel, d'en faire un collyre, et de s'en frotter les yeux pendant trois jours; il recouvra la vue, et vint publiquement en rendre grâces à Esculape.

Αὐταῖς ταῖς ἡμέραις Γαίῳ τινὶ τυφλῷ ἐχρημάτισεν ἐλθεῖν ἐπὶ τὸ ἱερὸν βῆμα καὶ προσκυνῆσαι, εἶτα ἀπὸ τοῦ δεξιοῦ ἐλθεῖν ἐπὶ τὸ ἀριστερὸν καὶ θεῖναι τοὺς πέντε δακτύλους ἐπ' ἄνω τοῦ βήματος καὶ ἆραι

τὴν χεῖρα ἐπὶ τοὺς ἰδίους ὀφθαλμούς. Καὶ ὀρθὸν ἀνέβλεψε τοῦ δήμου παρεστῶτος, καὶ συγχαιρομένου ὅτι ζῶσαι ἀρεταὶ ἐγένοντο ἐπὶ τοῦ σεβαστοῦ ἡμῶν Ἀντωνείνου.

Λουκίῳ πλευρειτικῷ καὶ ἀφελπισμένῳ ὑπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν καὶ ἐκ τοῦ τριβώμου ἆραι τέφραν, καὶ μετ' οἴνου ἀναφυράσαι, καὶ ἐπιθεῖναι ἐπὶ τὸ πλευρὸν, καὶ ἐσώθη, καὶ δημοσίᾳ ηὐχαρίστησεν τῷ Θεῷ, καὶ ὁ δῆμος συνεχάρη αὐτῷ.

Αἷμα ἀναφέροντι Ἰουλιανῷ ἀφελπισμένῳ ὑπὸ παντὸς ἀνθρώπου ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν, καὶ ἐκ τοῦ τριβώμου ἆραι κόκκους στροβίλου, καὶ φαγεῖν κατὰ μέλιτος ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας, καὶ ἐσώθη, καὶ ἐλθὼν δημοσίᾳ εὐχαρίστησεν τῷ θεῷ, καὶ ὁ δῆμος συνεχάρη αὐτῷ.

Οὐαλερίῳ Ἄπρῳ στρατιώτῃ τυφλῷ ἐχρημάτισεν ὁ Θεὸς ἐλθεῖν, καὶ λαβεῖν αἷμα ἐξ ἀλεκτρυόνος λευκοῦ κατὰ μέλιτος καὶ κολλυρίου συντρίψαι, καὶ ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας ἐπιχρῖσαι ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς, καὶ ἀνέβλεψεν, καὶ ἐλήλυθεν, καὶ εὐχαρίστησεν δημοσίᾳ τῷ Θεῷ.

Dans Gruter, p. 71.

Élien rapporte trois différentes guérisons merveilleuses opérées par le dieu Sérapis.

Κίσσος ὄνομα θεραπεύων τὸν Σάραπιν ἰσχυρῶς, ἐπιβουλευθεὶς ὑπὸ τῆς πρότερον μὲν ἐρωμένης, ὕστερον δὲ γαμετῆς, καὶ ὠὰ ὄφεως φαγὼν, ὠδυνᾶτο, καὶ ἐπίδοξος τεθνήξεσθαι ἦν· δεῖται δὲ τοῦ θεοῦ. Ὁ δὲ προσέταξε πρίασθαι μύραιναν ζῶσαν, καθεῖναι δὲ τὴν χεῖρα εἰς τὸ ζωγρεῖον καὶ ὁ Κίσσος πείθεται, καὶ καθίησιν. Ἡ δὲ ἐμφῦσα εἴχετο. Ἀποσπωμένη δὲ καὶ τὴν νόσον τὴν ἐν τῷ νεανίᾳ συνέσπασεν. Ὑπηρέτις μὲν δὴ θεοῦ θεραπείας ἡ μύραινα αὐτὴ γενομένη, καὶ εἰς ἀκοὴν τὴν ἡμετέραν ἀφίκετο.

Χρύσεργόν τε ἐπὶ Νέρωνος αἷμα ἀνεμοῦντα καὶ τηκόμενον ἤδη, αἷμα ταύρου πίοντα, ἰάσατο αὐτὸς οὗτος ὁ θεός· ἐγὼ δὲ λέγω ταῦτα ὅτι ἐς τοσοῦτον ἄρα τὰ ζῶα θεοφιλῆ ἐστίν. Ὡς καὶ ὑπὸ τῶν θεῶν σώζεσθαι, καὶ σώζειν ἐκείνων βουλομένων, ἑτέρους. Ἀτὰρ οὖν καὶ Βάτυλιν τὸν Κρῆτα ἐς νόσον φθίσεως ἐμπεσόντα, ἐξάντη τοῦ τοσούτου κακοῦ ὅδε ὁ θεὸς εἰργάσατο, ὀνείων κρεῶν γευσάμενον.

Élien, des Animaux, l. 11, c. 34 et 35.

Sérapis étoit religieusement honoré à Canope en Égypte. Les personnes les plus considérables du pays

avoient une pleine confiance en son pouvoir, et ils alloient dormir dans son temple, afin d'apprendre des remèdes pour leurs maladies, ou pour celles de leurs amis. Il y a là des personnes qui mettent par écrit les guérisons merveilleuses qu'opère ce dieu.

Ἔχουσα τὸ τοῦ Σαράπιδος ἱερὸν πολλῇ ἁγιστείᾳ τιμώμενον, καὶ θεραπείας ἐκφερὸν, ὥστε καὶ τοὺς ἐλλογιμωτάτους ἄνδρας πιστεύειν. Καὶ ἐγκοιμᾶσθαι αὐτοὺς ὑπὲρ ἑαυτῶν ἢ ἑτέρων. Συγγράφουσι δὲ τινες καὶ τὰς θεραπείας, ἄλλοι δὲ ἀρετὰς τῶν ἐνταῦθα λογίων.

Strabon, *l.* 17.

L'empereur Marc Antonin, dans le premier livre de ses réflexions morales, entre les autres bienfaits qu'il dit avoir reçus de ses dieux, marque le soin qu'ils prenoient de lui enseigner en songe des remèdes pour ses maladies.

Τὸ δὲ ὀνειράτων βοηθήματα δοθῆναι ἄλλα τε καὶ ὡς μὴ πτύειν αἷμα..... πάντα γὰρ ταῦτα θεῶν βοηθῶν καὶ τύχης δεῖται.

Partout, ou du moins en plusieurs endroits, il se faisoit des miracles. Celse écrit qu'Esculape guérissoit les malades, et prononçoit des oracles dans toutes les villes qui lui étoient consacrées, comme Tricca, Epidaure, Cos, Pergame. Il parle encore d'Aristée le proconésien, d'un certain Clazoménien, et de Cléomède d'Astypale, qui opéroient aussi des merveilles.

Πανταχοῦ μὲν ἢ πολλαχοῦ δυνάμεις ἐγίγνοντο. Ὡς καὶ αὐτὸς ἐν τοῖς ἑξῆς παρατίθεται Ασκληπιὸν ἐνεργετοῦντα, καὶ τὰ μέλλοντα προλέγοντα ὅλαις πόλεσιν ἀνακειμέναις αὐτῷ, οἷον τῇ Τρίκκῃ, καὶ τῇ Επιδαύρῳ, καὶ τῇ Κῷ, καὶ τῇ Περγάμῳ, καὶ Αρισέαν τὸν Προκοννήσιον, καὶ Κλαζομένιον τινα, καὶ Ἀσυπαλαίεα Κλεομήδην.

Dans Origène, *l.* 3, *n.* 3.

Celse dit qu'Esculape a été et est encore vu de plusieurs, tant Grecs que barbares, guérissant les malades, accordant des bienfaits, prédisant l'avenir.

Καὶ πάλιν ἐπὰν μὲν περὶ τοῦ Ασκληπιοῦ λέγηται, ὅτι πολὺ

ἀνθρώπων πλῆθος Ἑλλήνων τε καὶ βαρβάρων ὁμολογεῖ πολλάκις ἰδεῖν, καὶ ἔτι ὁρᾷν, οὐ φάσμα αὐτὸ τοῦτο, ἀλλὰ θεραπεύοντα καὶ εὐεργετοῦντα, καὶ τὰ μέλλοντα προλέγοντα.

Dans Origène, l. 3, n. 24.

(Voyez le Plutus d'Aristophane, acte 2, scène 3, et acte 3, scène 2.)

Celse dit que les païens appuient leur religion par plusieurs preuves évidentes tirées, soit des opérations extraordinaires des esprits ou génies, soit des oracles et des prédictions de tout genre.

Τεκμηρίων δὲ εἰ δέει, πολλὰ ἐκεῖνοι καὶ ἐναργῆ δεικνύουσιν ἔργα τε δαιμονίων τινῶν δυνάμεων καὶ χρηστηρίων, καὶ ἐκ παντοδαπῶν μαντείων προκομίζοντες.

Dans Origène, l. 8, n. 48.

Il dit encore que les Égyptiens guérissent les maladies par l'invocation des dieux.

Μετὰ ταῦτα φησὶν ὁ Κέλσος τοιαῦτα ὅτι μὲν, ἐν τοῖς δὲ μέχρι τῶν ἐλαχίστων ἐστὶν ὅτῳ δέδοται ἐξουσία, μάθοι τις ἂν ἐξ ὧν Αἰγύπτιοι λέγουσιν, ὅτι ἄρα τοῦ ἀνθρώπου τὸ σῶμα ἓξ καὶ τριάκοντα διειληφότες δαίμονες, ἢ θεοί τινες αἰθέριοι... καὶ δὴ ἐπικαλοῦντες αὐτοὺς ἰῶνται τῶν μερῶν τὰ παθήματα.

Dans Origène, l. 8, n. 58.

Les idolâtres prouvoient leur religion par les prodiges des dieux, et demandoient ensuite comment abandonner une religion si ancienne, si utile et si salutaire. *Intende templis ac delubris deorum quibus romana civitas et protegitur et ornatur : magis sunt augusta numinibus incolis, præsentibus, inquilinis, quàm cultûs insignibus et muneribus opulenta. Indè adeò pleni et mixti deo vates futura præcerpunt, dant cautelam periculis, morbis medelam, spem afflictis, opem miseris, solatium calamitatibus, laboribus levamentum. Etiam per quietem deos videmus, audimus, agnoscimus... Itaque... neminem fero tantâ*

audaciâ... qui hanc religionem tam vetustam, tam utilem, tam salubrem dissolvere, aut infirmare nitatur.

Cécilius, dans Minucius Félix, p. 18 *et* 19.

Jamblique assure qu'Esculape apparoît en songe, et guérit les maladies; qu'il s'étoit fait et se faisoit encore tant de choses extraordinaires en cette matière, que celà surpassoit tout ce qu'il en pouvoit dire.

Οὕτως ἐν Ἀσκληπιοῦ μὲν τὰ νοσήματα τοῖς θείοις ὀνείροις παύεται, διὰ δὲ τὴν τάξιν τῶν νύκτωρ ἐπιφανειῶν, ἡ ἰατρικὴ τέχνη συνέστη ἀπὸ τῶν ἱερῶν ὀνειράτων.... καὶ τί δεῖ καθ' ἕκαστον ἐπεξιόντι μηνύειν τῶν καθ' ἡμέραν ἀεὶ συμπιπτόντων, κρείττονα τοῦ λόγου τὴν ἐνέργειαν παρεχομένων.

Livre des Mystères, sect. 3, *c.* 3.

Athénagore introduit dans son apologie les empereurs Marc-Aurèle et Luce Vère, lui faisant cette objection : Vous nous direz, si ceux à qui nous érigeons des simulacres ne sont pas des dieux, pourquoi ces simulacres ont-ils tant de puissance ? car il n'est pas vraisemblable que des statues inanimées et immobiles puissent quelque chose par elles-mêmes et sans le secours d'aucun agent. Nous-mêmes, répond Athénagore, nous ne nions pas que dans certains lieux, dans certaines villes, parmi certains peuples, il ne s'opère des merveilles sous le nom de ces idoles.

Εἴποιτε, ἂν οὖν συνέσει πάντας ὑπερέχοντες, τινι οὖν τῷ λόγῳ ἔνια τῶν εἰδώλων ἐνεργεῖ, εἰ μὴ εἰσὶ θεοὶ, ἐφ' οἷς ἱδρυόμεθα τὰ ἀγάλματα, οὐ γὰρ εἰκὸς τὰς ἀψύχους καὶ ἀκινήτους εἰκόνας, καθ' ἑαυτὰ ἰσχύειν χωρὶς τοῦ κινοῦντος. Τὸ μὲν δὴ κατὰ τόπους καὶ πόλεις καὶ ἔθνη γίγνεσται τίνας ἐπ' ὀνόματι εἰδώλων ἐνεργείας, οὐδ' ἡμεῖς ἀντιλέγομεν.

N. 23.

Les païens disent dans Arnobe, que leurs dieux ont guéri plusieurs malades. *Sed frustrà, inquit nescio quis, tantùm arrogas Christo, cùm sæpè alios sciamus,*

mus, et scierimus deos, laborantibus plurimis dedisse medicinas, et multorum hominum morbos, valetudinesque curâsse.

P. 32 *et* 33.

Le consulaire Martien dit à saint Achate, qu'il sacrifie à Apollon, notre sauveur, qui chasse la faim et la peste. *Respondit Achatius: Qui sunt dii quibus sacrificare me præcipis? Martianus ait: Apollini servatori nostro, famis et pestilentiæ depulsori.*

Actes de S. Achate, dans la coll. de D. Ruinart, p. 140.

Le panégyriste de Maximien dit que cet empereur avoit entendu Hercule dans son sommeil, qui l'assuroit que c'étoit par son secours qu'il avoit remporté la victoire. *Ab ipso audivit Hercule per quietem illius ope victoriam contigisse.*

Panegyrici veteres, p. 254.

Julien parle ainsi: L'inspiration divine ne se communique qu'à un petit nombre d'hommes, et rarement; chacun ne peut pas facilement y avoir part, ni en tout temps; c'est pourquoi elle a cessé chez les Hébreux, et elle ne continue plus chez les Egyptiens. Il paroît par là que les divins oracles sont sujets aux vicissitudes du temps; ce que Jupiter connoissant, lui qui aime les hommes, pour que nous ne fussions pas privés de tout commerce avec les dieux, il nous a donné la science des arts sacrés, par lesquels il nous accorde des secours nécessaires à nos besoins.

Τὸ γὰρ ἐκ θεῶν εἰς ἀνθρώπους ἀφικνούμενον πνεῦμα, σπανιάκις μὲν καὶ ἐν ὀλίγοις γίνεται, καὶ οὔτε πάντα ἄνδρα τούτου μετασχεῖν ῥᾴδιον, οὔτε ἐν παντὶ καιρῷ. Ταύτῃ τοι καὶ τὸ παρ' Ἑβραίοις ἐπέλιπεν, οὔκουν οὐδὲ παρ' Αἰγυπτίοις εἰς τοῦτο σώζεται· φαίνεται δὲ καὶ τὰ αὐτοφυῆ χρηστήρια ταῖς τῶν χρόνων εἴκοντα περιόδοις· ὁ δὴ φιλάνθρωπος ἡμῶν δεσπότης καὶ πατὴρ Ζεὺς ἐννοήσας, ὡς ἂν

μὴ παντάπασι τῆς πρὸς τοὺς Θεοὺς ἀποστερηθῶμεν κοινωνίας, δέδωκεν ἡμῖν διὰ τῶν ἱερῶν τέχνων ἐπίσκεψιν, ὑφ' ἧς πρὸς τὰς χρείας ἔξομεν τὴν ἀποχρῶσαν βοήθειαν.

Dans S. Cyrille, l. 6.

Julien voyant que presque tous les oracles des dieux étoient cessés de son temps, crut qu'il falloit chercher quelqu'autre appui au paganisme; c'est pourquoi il dit ici que Jupiter, pour suppléer à ce défaut, avoit donné aux hommes la connoissance des arts sacrés, par lesquels ils étoient en commerce avec les dieux : c'est ainsi que ce prince appelle les arts magiques, qu'il honoroit, de même que les philosophes, ses amis, qui en faisoient usage, du nom de Théurgie.

Le même prince dit qu'Esculape guérit les maladies du corps, et qu'il l'a souvent guéri lui-même.

Ἰᾶται ἡμῶν Ἀσκληπιὸς τὰ σώματα..... ἐμὲ γοῦν ἰάσατο πολλάκις Ἀσκληπιὸς κάμνοντα, ὑπαγορεύσας φάρμακα. Καὶ τούτων μάρτυρ ἐστὶν ὁ Ζεύς.

Dans S. Cyrille, l. 7.

Libanius dit qu'Apollon guérissoit toutes sortes de maladies dans le temple de Daphné.

Ὡς καθαρὸν μὲν θορύβων ἡ Δάφνη χωρίον. Καθαρώτερον δὲ ὁ νεώς.... τίς μὲν οὐκ ἂν αὐτόθι νόσον ἀπέδυ.

Lament. sur l'inc. du temple de Daph., t. 2, p. 176.

Libanius dit à Julien : Vous êtes dans une si grande familiarité avec les dieux, que non-seulement ils agréent vos sacrifices, ils vous font connoître les choses cachées par le vol des oiseaux et les entrailles des victimes, ils vous accordent le don de prédire l'avenir, mais encore vous recevez d'eux tous les bons offices que les hommes se rendent entr'eux. Ils vous éveillent en vous poussant de la main; ils vous découvrent les embûches qu'on vous dresse; ils vous indiquent les occasions favorables de combattre, les endroits où

vous devez camper, les marches que vous devez faire; vous seul avez vu les dieux; c'est à vous seul qu'il a été donné de les entendre; en sorte que vous pouvez dire : Minerve me parle à présent, Jupiter me parle à cette heure; j'entends à ce moment la voix d'Apollon, d'Hercule, de Pan, de tous les dieux et de toutes les déesses.

Οἱ τὸν Ὄλυμπον εἰκοῦντες, μᾶλλον δὲ σοὶ συνοικοῦντες θεοὶ καὶ δαίμονες· ὧν τὸν φίλον εἰς φιλανθρωπίαν ἀνάγκῃ.... ἕλκεσθαι. Καὶ γὰρ οὐχ ὅσον δέξασθαι θυσίαν, καὶ δι' ὀρνίθων πετομένων, ἢ ἀρνῶν σφαττομένων, μηνύσαι τι τῶν κρυπτομένων. οὐδὲ μέχρι μαντικῆς ἡ μετ' ἐκείνων σοι συνήθεια καὶ τοι καὶ τοῦτε λαμπρὸν ἀλλ' ὅσαπερ ὑμῖν παρ' ἀλλήλων, τοσαῦτα σοι πρὸς ἐκείνους· οἱ καὶ καθεύδοντά σε ἀνήγειραν χειρὶ κινήσαντες. Καὶ λόχους ἔφρασαν, καὶ στρατείας καιρόν. Καὶ παρατάξεως τόπον, καὶ ποῖ δεῖ προελθεῖν, καὶ πόθεν ἀπελθεῖν. Καὶ μόνος σὺ τὰς ἐκείνων ἑώρακας μορφὰς, εὐδαίμων εὐδαιμόνων θεωρὸς καὶ μόνῳ σοι φωνῆς θεῶν ὑπῆρξεν ἀκοῦσαι. Καὶ διανισταμένῳ πρὸς ἕκαστον, τὸ Σοφοκλέους λέγειν. Νῦν μὲν, ὦ φθέγμ' Ἀθάνας· νῦν δὲ, ὦ φθέγμα Διός· νῦν δὲ Ἀπόλλωνος, Ἡρακλέος, Πανός, πάντων θεῶν καὶ πασῶν.

Ambassade de Libanius à Julien, t. 2, p. 157.

Libanius dit que Julien fut mis, par les peuples, au rang des dieux après sa mort, et qu'il avoit exaucé une personne qui lui demandoit une grâce.

Επεὶ δὲ εἰκόνων ἐμνήσθην. Πολλαὶ πόλεις ἐκεῖνον τοῖς τῶν θεῶν παραστήσαντες εἴδεσιν, ὡς τοὺς θεοὺς τιμῶσι, καὶ τίς ἤδη καὶ παρ' ἐκεῖνον δι' εὐχῆς ἤτησε † τῶν ἀγαθῶν, καὶ οὐκ ἠτύχησεν. οὕτως ἀτεχνῶς παρ' ἐκείνους τε ἀναβέβηκε, καὶ κρειττόνων δυνάμεως παρ' αὐτῶν ἐκείνων μετείληφε.

Orais. fun. de Julien, t. 2, p. 330.

Maxime de Madaure écrit à saint Augustin en ces termes : Une vérité visible, et dont on ne sauroit disconvenir, c'est que la place publique de notre ville est habitée par un grand nombre de divinités dont nous ressentons le secours et l'assistance. *At verò*

nostræ urbis forum salutarium numinum frequentiâ possessum nos cernimus et probamus.

Lettre 16, parmi celles de S. Augustin.

Tous reconnoissent que les dieux secourent les mortels; c'est par cette raison que les hommes les ont honorés, et leur ont érigé, soit en public, soit en particulier, des monumens de leur reconnoissance, selon les bienfaits qu'ils en avoient reçus.

Αρωγοὶ ἀνθρώποις θεοὶ, πάντες μὲν πᾶσιν, ἄλλοι δὲ ἄλλοις ἐνομίσθησαν, κατὰ τὴν φήμην τῶν ὀνομάτων, καὶ διένειμαν αὐτοῖς οἱ ἄνθρωποι τιμὰς καὶ ἀγάλματα, οἱ μὲν τὰ κοινὰ, οἱ δὲ τὰ ἴδια ἕκαστοι ὠφεληθέντες.

Maxime de Tyr, dissert. 38.

(Voyez les pages 33, 35 et 36 de l'histoire.)

Les auteurs chrétiens ont eux-mêmes reconnu les merveilles et les oracles des faux dieux.

Examinez donc, dit Tertulien, si la divinité du Christ est véritable; si c'est elle qui réforme les mœurs de ceux qui la connoissent, il faut que toute autre divinité qui lui est opposée soit nécessairement fausse, surtout celle qui, cachée sous les noms et les images de certains morts, ne peut donner d'autres preuves de sa vérité que quelques miracles, quelques prodiges et quelques oracles. *Quærite ergo, si vera est ista divinitas Christi. Si ea est, quâ cognitâ ad bonum, quis reformatur; sequitur ut falsa renuntietur quævis alia contraria comperta : in primis illa, quæ delitescens sub nominibus et imaginibus mortuorum, quibusdam signis et miraculis et oraculis fidem divinitatis operatur.*

Apol., n. 21.

Les démons, dit Octavius dans Minucius Félix, ces esprits impurs, se cachent sous les statues et les

images qui leur sont consacrées. Ils se font regarder comme des dieux, et rendent des oracles en inspirant les devins, en demeurant dans les temples, en faisant mouvoir les entrailles des animaux, en réglant le vol des oiseaux, en dirigeant les sorts, ainsi que les mages, les philosophes et Platon, l'ont fait voir.... Ce sont eux qui avertirent en songe un homme du peuple, qu'il falloit réitérer les jeux de Jupiter, parce que ce dieu n'étoit pas content de ceux que l'on avoit célébrés; ce sont eux qui firent paroître Castor et Pollux avec des chevaux; ce sont eux qui poussèrent le vaisseau que la Vestale parut tirer seule avec sa ceinture. *Isti igitur impuri spiritus dæmones, ut ostensum à magis, à philosophis, et à Platone, sub statuis et imaginibus consecratis delitescunt, et afflatu suo auctoritatem quasi præsentis numinis consequuntur, dum inspirantur interim vatibus, dum fanis immorantur, dum nonnunquàm extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt... De ipsis etiam illa quæ paulò antè tibi dicta sunt, ut Jupiter ludos repeteret ex somnio, ut cum equis Castores viderentur, ut cingulum matronæ navicula sequeretur.*

P. 80 *et* 81.

Ces esprits, dit saint Cyprien, se cachent dans les statues et dans les images qui leur sont consacrées; ce sont eux qui inspirent les devins, qui font mouvoir les entrailles des animaux, qui règlent le vol des oiseaux, qui dirigent les sorts, qui rendent des oracles. *Hi ergo spiritus sub statuis atque imaginibus consecratis delitescunt. Hi afflatu suo vatum pectora inspirant, extorum fibras animant, avium volatus gubernant, sortes regunt, oracula efficiunt.*

De Idolorum vanitate, p. 14.

Il ne faut plus, dit Eusèbe, regarder comme des dieux des hommes morts, des statues qui n'entendent point, ni les mauvais démons qui opèrent dans elles.

Τὸ δὲ μηκέτι θεὺς ἡγεῖσθαι ἤτοι τὰ νεκρὰ καὶ κωφὰ ξόανα, ἢ τὺς ἐν τύτοις ἐνεργῦντας πονηρὺς δαίμονας.

Prép. évang., *l.* 1, *c.* 4.

(Voyez la preuve 51.)

122. Ils rendoient des oracles.

Les oracles et les prodiges des fausses divinités ne cessèrent point à la naissance de Jésus-Christ. Dieu voulut en permettre la continuation pendant quelques siècles, afin que les hommes connussent mieux la force du bras tout-puissant qui triomphoit de l'idolâtrie, quoiqu'appuyée de tous ces secours.

Germanicus alla à Colophone, pour y consulter l'oracle d'Apollon de Claros. Ce n'est pas une femme qui rend là les oracles, comme à Delphes; mais on choisit un prêtre dans certaines familles, et le plus souvent à Milet. Il prend le nombre et le nom des assistans; et, retiré dans une grotte, il boit de l'eau de la fontaine mystérieuse, et rend ses réponses en vers, sur les choses qu'on a dans l'esprit, quoique fort souvent il soit très-ignorant dans les lettres et la poésie. *Germanicus appellit Colophona, ut Clarii Apollinis oraculo uteretur. Non femina illic, ut apud Delphos, sed certis è familiis, et fermè Mileto accitus sacerdos, numerum modò consultantium et nomina audit; tum in specum degressus, haustâ fontis arcani aquâ, ignarus plerumque litterarum et carminum, edit responsa versibus, compositis super rebus quas quis mente concepit.*

Annales de Tacite, *l.* 2, *c.* 54.

Tibère s'efforça de ruiner les oracles qui étoient près de Rome; mais il fut épouvanté par la merveille qui arriva aux sorts de Préneste : car, les ayant fait porter à Rome dans un coffre bien scellé, il ne trouva rien dans ce coffre qu'après qu'il l'eut fait rapporter dans le temple. *Vicina verò urbi oracula, etiam disjicere conatus est Tiberius; sed majestate Prænestinarum sortium territus destitit : cùm obsignatas, devectasque Romam non reperisset in arcâ, nisi relatas rursùs ad templum.*

Suétone, vie de Tibère, c. 62.

Après que l'oracle d'Apollon de Delphes eut répondu à Néron qu'il se donnât de garde de l'année 73, ne songeant point à l'âge de Galba, il se persuada tellement que c'étoit le terme de sa vie, qu'il conçut une si forte assurance, non-seulement de parvenir à la vieillesse, mais encore d'être toujours parfaitement heureux, qu'ayant perdu dans un naufrage des choses d'un grand prix, il fut assez vain pour dire à ses amis que les poissons les lui rapporteroient. *Ut verò consulto Delphis Apolline septuagesimum ac tertium annum cavendum sibi audivit, quasi eo demum obiturus, ac nihil conjectans de ætate Galbæ, tantâ fiduciâ, non modò senectam, sed etiam perpetuam, singularemque concepit felicitatem, ut amissis naufragio pretiosissimis rebus, non dubitaverit inter suos dicere, pisces eas sibi relaturos.*

Suétone, vie de Néron, c. 40.

Vespasien consultant l'oracle du dieu Carmel, dans la Judée, en eut une réponse si favorable, qu'elle lui promit un succès heureux pour tous ses projets, quelque grands qu'ils pussent être. *Apud Judæam Carmeli dei oraculum consulentem, ita confirmavêre*

sortes, ut quidquid cogitaret, volveretque animo, quantumlibet magnum, id esse proventurum, pollicerentur.

Suétone, vie de Vespasien, c. 5.

Le même empereur consulta le dieu Sérapis, à Alexandrie, touchant son empire. *Altior indè Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret.*

Tacite, hist., l. 4, *c.* 82.

Tite étant allé consulter l'oracle de Vénus de Paphos, touchant le succès de sa navigation, en reçut une réponse qui confirma l'espérance qu'il avoit de parvenir à l'empire. *Aditoque Paphiæ Veneris oraculo, dum de navigatione consulit, etiam de imperii ipse confirmatus est.*

Suétone, vie de Tite, c. 5.

Apollonius de Thyanes a vécu jusqu'après la mort de Domitien. Philostrate, qui a écrit sa vie, parle ainsi : Vous pouvez voir l'Apollon de Delphes, illustre par les oracles qu'il rend au milieu de la Grèce; il répond à ceux qui le consultent, comme vous le savez vous-même, en peu de paroles, et sans accompagner sa réponse de prodiges, quoiqu'il lui soit fort aisé de faire trembler le Parnasse, d'arrêter la course du Céphise, et de changer les eaux de Castalie en vin. Il vous dit simplement la vérité, et ne s'amuse point à faire une montre inutile de son pouvoir... Apollonius visita tous les oracles de la Grèce, et celui de Dodone, et celui de Delphes, et celui d'Amphiaraus, etc.

Σκέψαι γὰρ τὸν Ἀπόλλω, εἶπε, τὸν Δελφικὸν, ὃς τὰ μέσα τῆς Ἑλλάδος ἐπὶ προῤῥήσει λογίων ἔχει. Ἐνταῦθα τοίνυν, ὥς που καὶ αὐτὸς γινώσκεις, ὁ μὲν τῆς ὀμφῆς δεόμενος, ἐρωτᾷ βραχὺ ἐρώτημα,

Ὁ δὲ Ἀπόλλων οὐδὲν τερατευσάμενος, λέγει ὁπόσα οἶδε. Καὶ τοι ῥᾴδιον τε ἦν αὐτῷ σεῖσαι μὲν τὸν Παρνασσὸν πάντα, τὴν Κασταλίαν δὲ οἰνοχοῆσαι, μεταβαλόντι τὰς πηγὰς, Κηφισσῷ δὲ μὴ ξυγχωρῆσαι ποταμῷ εἶναι· ὁ δὲ οὐδὲν τούτων ἐπικομπάσας, ἀναφέρει τὸ ἀληθὲς αὐτό.

L. 4, *c.* 8.

Trajan ayant pris le dessein d'aller attaquer les Parthes, on le pria de consulter l'oracle de la ville d'Héliopolis, auquel il ne falloit qu'envoyer un billet cacheté. Ce prince, qui ne se fioit point trop aux oracles, voulut auparavant éprouver celui-là. Il y envoya un billet cacheté où il n'y avoit rien : on lui en envoya autant. Trajan, convaincu de la divinité de l'oracle, envoya une seconde fois un billet cacheté, par lequel il demandoit au Dieu s'il retourneroit à Rome, après avoir mis fin à la guerre qu'il entreprenoit. Le Dieu ordonna que l'on prît une vigne qui étoit une des offrandes de son temple, qu'on la mît par morceaux, et qu'on la portât à Trajan. L'événement, dit Macrobe qui rapporte cette histoire, fut parfaitement conforme à cet oracle; car Trajan mourut à cette guerre, et on rapporta à Rome ses os qui avoient été représentés par la vigne rompue.

Consulunt hunc deum et absentes missis diplomatibus consignatis, rescribitque ordine ad ea quæ consultatione addita continentur. Sic et imperator Trajanus initurus ex ea Provincia Parthiam cum exercitu constantissimæ religionis, hortantibus amicis ut de eventu consuleret rei cœptæ, egit Romano consilio, priùs explorando fidem religionis : ne fortè fraus subesset humana ; et primùm misit signatos codicillos, ad quos sibi rescribi vellet. Deus jussit afferri chartam, eamque signari puram et mitti, stupentibus sacerdotibus ad ejusmodi factum : ignora-

bant quippè conditionem codicillorum. Hos cum maximâ admiratione Trajanus excepit, quòd ipse quoque puris tabulis cum deo egisset. Tunc aliis codicillis conscriptis consignatisque consuluit, an Romam perpetrato bello rediturus esset. Vitem centurialem deus ex muneribus in æde dedicatis deferri jussit, divisamque in partes sudario condi ac proindè ferri. Exitus rei obitu Trajani apparuit, ossibus Romam relatis. Nam fragmentis species reliquiarum, vitis argumento casus futuri temporis ostensum est.

Macrobe, Saturn., l. 1, c. 23.

Dion Chrysostôme, qui vivoit sous l'empire d'Adrien, dit qu'il consulta l'oracle de Delphes.

Ταῦτα ἐπιθυμουμένῳ μοι, ἔδοξε καὶ αὐτὸν εἰς θεοῦ βαδίσαντα, χρήσασθαι συμβούλῳ ἱκανῷ τὸ παλαιὸν ἔθος τῶν Ἑλλήνων.

Disc. de la fuite ou de l'exil.

Sous les Antonins, un prêtre de Thyanes alla demander au faux prophète Alexandre, si les oracles qui se rendoient à Didyme, à Claros et à Delphes, étoient véritablement des réponses d'Apollon.

Τὰ δὲ ἄλλα χρηστήρια, τὸ ἐν Διδύμοις, καὶ τὸ ἐν Κλάρῳ καὶ τὸ ἐν Δελφοῖς, ἔχουσι τὸν προπάτορα τὸν Απόλλω χρησμῳδοῦντα.

Lucien, dans le faux Prophète.

Après les Antonins, trois empereurs se disputèrent l'empire, Sévérus Septimus, Pescennius Niger, Clodius Albinus. On consulta Delphes, dit Spartien, pour savoir lequel des trois la république devoit souhaiter, et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur, l'Africain est le bon, le blanc est le pire. Par le noir, on entendoit Pescennius Niger ; par l'Africain, Sévère qui étoit d'Afrique, et par le blanc, Clodius Albinus. On demanda ensuite qui demeureroit le maître de l'empire, et il fut répondu : On versera le sang du

blanc et du noir, l'Africain gouvernera le monde. On demanda encore combien de temps il gouverneroit, et il fut répondu : Il montera sur la mer d'Italie avec vingt vaisseaux, si cependant un vaisseau peut traverser la mer; par où l'on entendoit que Sévère règneroit vingt ans.

Denique Delphici Apollonis vates in motu reipublicæ maximo, cùm nuntiaretur tres esse imperatores, Severum Septimum, Pescennium Nigrum, Clodium Albinum, consultus quem expediret reipublicæ imperare, versum Græcum hujusmodi fecisse dicitur.

Optimus est Fuscus, bonus Afer, pessimus Albus.

Ex quo intellectum Fuscum *nigrum appellatum vaticinatione; Severum* Afrum; Album *verò Albinum dictum.*

Nec defuit alia curiositas. Requisitum est qui esset obtenturus Rempublicam. Ad quod ille respondit alium versum talem.

Fundetur sanguis Albi, nigrique minantis.
Imperium mundi pœnâ reget urbe profectus.

Quod omninò intellectum non est nisi cùm Bassianus Antonini, quod verum signum Pii fuit, nomen accepit.

Item cùm quæreretur quamdiù imperaturus esset, respondisse græcè dicitur.

Bis denis Italûm conscendet navibus æquor.
Si tamen una ratis transiliet pelagus.

Ex quo intellectum, Severum viginti annos expleturum.

Spartien, vie de Pescennius Niger.

Caracalla consultoit tous les oracles.

Χρηστηρίων τε πάντων ἐνεφορεῖτο.

Hérodien, l. 4.

Dion, qui ne finit son Histoire qu'à la huitième

année d'Alexandre Sévère, nous apprend qu'il y avoit dans la ville d'Apollonie un oracle, où l'avenir se déclaroit par la manière dont le feu prenoit à l'encens qu'on jetoit sur l'autel.

Καὶ μαντεῖον τοιόνδε τι παρέχεται. Λιβανωτὸν δὴ λαβὼν, καὶ προσευξάμενος ὅ τι ποτὲ καὶ βούλει, ῥίπτει αὐτὸν τὴν εὐχὴν φέροντα. Κἂν μὲν τούτῳ τὸ πῦρ ἂν μέντοι ἐπιτελὲς εἴη ἐσόμενον, δέχεται αὐτὸν ἑτοιμότατα· κἂν ἄρα καὶ ἔξω που προσπέσῃ, προσδραμὸν ἥρπασε καὶ κατανάλωσεν. Ἂν δὲ ἀτέλεστον ᾖ, οὔτε ἄλλως αὐτῷ προσέρχεται, κἂν ἐς αὐτήν τὴν φλόγα φέρεται, ἐξαναχωρεῖ τε καὶ ἐκφεύγει, καὶ ταῦθ' οὕτως ἑκάτερα περὶ πάντων ὁμοίως, πλὴν θανάτου καὶ γάμου, ποιεῖ. Περὶ γὰρ τούτων οὐδὲ ἔξεστι τινὶ ἀρχὴν αὐτοῦ πυθέσθαι τι. Τοῦτο μὲν τοιοῦτον ἐστίν.

L. 41.

Un dieu, nommé Besa, rendoit encore des oracles sur des billets à Abyde, dans l'extrémité de la Thébaïde, sous l'empire de Constantius; car on envoya à cet empereur des billets qui avoient été laissés dans le temple de Besa, sur lesquels il commença à faire des informations très-vigoureuses, et jeta dans les prisons, ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement, un assez grand nombre de personnes. C'est que sur ces billets on consultoit le dieu sur la destinée de l'empire, ou sur la durée que devoit avoir le règne de Constantius, ou même sur le succès de quelque dessein que l'on formoit contre lui.

Oppidum est Abydum in Thebaïdis parte situm extremâ. Hic Besæ dei localiter appellati oraculum quondam futura pandebat, priscis circumjacentium regionum ceremoniis solitum coli. Et quoniam quidam præsentes, pars per alios desideriorum indice missâ scripturâ supplicationibus expressè conceptis consulta numinum sciscitabantur, chartulæ seu membranæ, continentes quæ petebantur, post data quoque res-

ponsa, interdùm remanebant in fano. Ex his aliqua ad imperatorem malignè sunt missa : qui ut erat angusti pectoris obsurdescens in aliis etiam nimiùm seriis : in hoc titulo ima (quod aiunt) auricula mollior et suspicax, et munitus acri felle concaluit.

Ammien Marcellin, l. 19, c. 11.

Libanius, dans l'oraison funèbre de Julien, parle d'un soldat, qui, plein de l'esprit d'Apollon, prédisoit l'avenir.

Στρατιώτης ἐξ Ἀπόλλωνος ἐσείετο, καὶ τὸ γενησόμενον εἶδε.

T. 2, p. 385.

Celse oppose les oracles des dieux aux prophéties. Les chrétiens, dit-il, n'ont aucun égard aux oracles qui ont été rendus par la Pythie, par Jupiter Ammon, à Dodone, à Claros, par les Branchides, et par six cents autres prophètes, quoique ce soit sur la foi de ces oracles qu'on a conduit des colonies dans toute la terre; et ils regardent comme admirable et immuable ce qui a été dit ou n'a pas été dit dans la Judée, et ce qui se dit encore à présent dans la Phénicie et dans la Palestine.

Φησὶν οὖν, τὰ μὲν ὑπὸ τῆς Πυθίας, ἢ Δωδωνίων, ἢ Κλαρίου, ἢ ἐν Βραγχίδαις, ἢ ἐν Ἄμμωνος ὑπὸ μυρίων τε ἄλλων θεοπρόπων προειρημένα, ὑφ' ὧν ἐπιεικῶς πᾶσα γῆ κατῳκίσθη, ταῦτα μὲν οὐδενὶ λόγῳ τίθενται. Τὰ δὲ ὑπὸ τῶν ἐν Ἰουδαίᾳ τῷ ἐκείνων τρόπῳ λεχθέντα, ἢ μὴ λεχθέντα καὶ ὥσπερ εἰώθασιν ἔτι νῦν οἱ περὶ Φοινίκην τε καὶ Παλαιστίνην, ταῦτα γε θαυμαστὰ καὶ ἀπαράλλακτα ἡγοῦνται.

Dans Origène, l. 7, n. 3.

Il dit ailleurs : Qu'est-il besoin de parler des oracles que les prophètes et les prophétesses inspirés des dieux ont rendus? Combien de choses merveilleuses n'ont-ils pas fait entendre, combien de choses n'ont-ils pas découvertes à ceux qui offroient des victimes?

Par combien de prodiges n'ont-ils pas fait connoître que les divinités étoient présentes dans leurs temples? il y en a même quelques-uns à qui les dieux se sont fait voir. Toute la vie est pleine de ces exemples. Combien de villes ont été bâties par l'ordre des oracles? combien qui ont été délivrées des maladies et de la famine par les avis qu'elles en ont reçus? combien y en a-t-il qui ont péri pour les avoir négligés? combien de colonies ont été conduites et sont devenues florissantes pour les avoir écoutés? combien de princes et de particuliers ont éprouvé une bonne ou une mauvaise fortune, selon le respect qu'ils ont eu pour eux, ou le mépris qu'ils en ont fait? combien ont obtenu des enfans? combien ont été soustraits à la colère des démons? combien ont recouvré les membres qu'ils avoient perdus, par les avis qu'ils ont reçus des oracles? combien ont été punis de leur irrévérence envers les temples, les uns tombant en démence, les autres étant forcés d'avouer leurs crimes, les autres se donnant la mort, les autres étant frappés de maladies incurables? Il y en a eu aussi qui ont été mis à mort par une voix terrible qui sortoit des sanctuaires.

Τί δεῖ καταλέγειν ὅσα ἐκ χρηστηρίων, τοῦτο μὲν προφῆται καὶ προφήτιδες, τοῦτο δὲ ἄλλοι κάτοχοι καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες ἐνθέῳ φωνῇ προεῖπον; ὅσα δὲ ἐξ ἀδύτων αὐτῶν ἠκούσθησαν θαυμάσια; ὅσα δὲ ἐξ ἱερείων καὶ θυμάτων τοῖς χρωμένοις ἐδηλώθη; ὅσα δ' ἐξ ἄλλων τεραστίων συμβόλων; τοῖς δ' ἐναργῆ παρέστη φάσματα· μεστὸς τούτων ὁ πᾶς ἐστι βίος. Πόσαι μὲν πόλεις ἐκ χρηστηρίων ὠρθώθησαν, καὶ νόσους ἀπέθεντο καὶ λιμούς; πόσαι δ' ἀμελήσασαι τούτων, ἢ ἐκλαθόμεναι, κακῶς ἐφθάρησαν; πόσαι δ' εἰς ἀποικίαν ἐστάλησαν καὶ μετελθοῦσαι τὰ προσταχθέντα εὐδαιμόνησαν; πόσοι δυνάσται πόσοι δ' ἰδιῶται, παρὰ τοῦτε ἄμεινον ἢ χεῖρον ἀπήλλαξαν; πόσοι μὲν ἀπαιδίας δυσφοροῦντες, ὧν ἐδεήθησαν σχόντες; πόσοι δαιμόνων μῆνιν διέφυγον; πόσοι σωμάτων πηρώσεις ἰάθησαν; πόσοι δ' αὖ πρὸς τοῖς ἱεροῖς ὑβρίσαντες αὐτίκα ἑάλωσαν, οἳ μὲν ἐκφ-

ρονες αὐτοῦ ταύτῃ κρατηθέντες, οἱ δὲ ἐξαγγείλαντες ἃ ἔδρασαν, οἱ δὲ σφᾶς αὐτοὺς διειργασμένοι, οἱ δὲ νόσους ἀνηκέστους ἐνδεθέντες· ἤδη δὲ καὶ ἐξ αὐτῶν ἀδύτων φωνὴ βαρεῖα κατεῖλεν αὐτούς.

Dans Origène, l. 8, n. 45.

M. Van-Dale a mis en œuvre sa vaste érudition, et M. de Fontenelle les charmes de son style, pour prouver que les oracles des dieux n'étoient que des fourberies de leurs prêtres. Je ne sais s'ils ont persuadé ce paradoxe à bien du monde. Quoi qu'il en soit, il me suffit que ces oracles aient été communément crus divins par les païens, et que par cette raison ils les aient regardés comme un des plus fermes appuis de leur religion. Je dis la même chose des prodiges opérés par les dieux : vrais ou faux, dès qu'ils étoient crus, ils produisoient le même effet. Que telle ait été la créance commune des païens, c'est de quoi l'on peut douter.

Jamais, dit Cicéron, l'oracle de Delphes ne fût devenu si célèbre, et jamais tous les peuples et tous les rois n'y eussent envoyé tant de présens, si tous les siècles n'eussent expérimenté la vérité de ses réponses. *Defendo unum hoc ; nunquam illud oraculum Delphis tam celebre, et tam clarum fuisset, neque tantis donis refertum omnium populorum atque regum, nisi omnis ætas oraculorum illorum veritatem esset experta.*

De la Divination, l. 1.

On voit dans le temple de Delphes plusieurs riches présens que les princes et les peuples y ont faits, qui servent de monumens, tant de la magnificence et de la reconnoissance de ceux qui adressent leurs vœux, que des favorables réponses d'Apollon. *Multa ibi visuntur et opulenta regum populorumque munera*

quæque magnificentia suî reddentium vota gratam voluntatem et deorum responsa manifestant.

Justin, *l.* 24, *c.* 6.

Pausanias, dans ses Phociques, emploie la plus grande partie de ce livre à décrire les riches présens qui étoient encore de son temps dans le temple de Delphes.

123. **Il y avoit même certains dieux célèbres par la suite continuelle des merveilles.**

Il y avoit auprès de Thyanes en Cappadoce, une fontaine consacrée à Jupiter, qui servoit à connoître les parjures. Ceux dont les sermens étoient véritables, en buvant de ses eaux, les trouvoient douces au goût; ceux au contraire qui faisoient de faux sermens, après en avoir bu, étoient sur-le-champ couverts de pustules et d'abcès, et se trouvoient les yeux, les mains et les pieds saisis de telle sorte, qu'ils ne pouvoient s'éloigner de la fontaine; en sorte que par là ils étoient forcés d'avouer leur parjure.

Ἐστὶ δὲ περὶ Τυάνα ὕδωρ ὅρκιον Διὸς, ὥς φασὶ, καλοῦσι δὲ αὐτὸ Ἀσβαμαῖον, οὗ πηγὴ ἀναδίδοται ψυχρά. Παφλάζει δὲ, ὥσπερ ὁ θερμαινόμενος λέβης, τοῦτο εὐόρκοις μὲν ἵλεών τε καὶ ἡδὺ ὕδωρ, ἐπιόρκοις δὲ παρὰ πόδας ἡ δίκη ἀποσκήπτει γὰρ καὶ ἐς ὀφθαλμοὺς, καὶ ἐς χεῖρας, καὶ ἐς πόδας· καὶ ὑδέροις ἁλίσκονται, καὶ φθόαις. Καὶ οὐδ' ἀπελθεῖν δυνατὸν, ἀλλ' αὐτόθι ἔχονται καὶ ὀλοφύρονται πρὸς τῷ ὕδατι, ὁμολογοῦντες ἃ ἐπιώρκησαν.

Philostr., *vie d'Apoll.*, *l.* 1, *c.* 6.

Dans un lieu nommé Aphaca, qui est entre Héliopolis et Biblos, étoit un temple de Vénus, auprès duquel il y avoit un étang qui ressembloit à une citerne. Près du temple, et dans les endroits voisins, on voit un feu semblable à une lampe ou à un globe, toutes les

les fois que l'on s'y assemble aux jours qui sont marqués pour cela. Ce prodige a duré jusqu'à notre temps, dit Zozime, qui écrivoit sur la fin du quatrième siècle. Tous ceux qui se trouvoient à cette assemblée, apportoient en dons, à Vénus, des ouvrages d'or ou d'argent, des toiles de lin ou de byssus, ou de quelqu'autre matière précieuse; ils jetoient ces offrandes dans le lac: si elles étoient agréables à la déesse, lés toiles alloient au fond de l'eau, de même que les ouvrages de métal; si, au contraire, elles ne lui plaisoient pas, les ouvrages de métal, de même que les toiles, nageoient au-dessus de l'eau. Les Palmyréniens s'étant assemblés en ce lieu le jour de la fête, l'année qui précéda la ruine de leur état, tous les dons d'or, d'argent ou de toile, qu'ils jetèrent dans l'étang en l'honneur de la déesse, allèrent au fond; mais l'année suivante, qui fut celle de la chute de leur empire, tous leurs dons nagèrent sur l'eau. Par ce signe, Vénus marquoit ce qui devoit arriver. La déesse continua d'opérer le même prodige en faveur des Romains, pendant tout le temps qu'ils l'honorèrent d'un culte religieux.

Αφάκα χωρίον ἐςὶ μέσον Ἡλιȣπόλεως τε καὶ Βίβλȣ, καθ' ὃ ναὸς Ἀφροδίτης ἵδρυται. Τȣ́τȣ πλησίον λίμνη τὶς ἐςὶν ἐοικυῖα χειροποιήτῳ δεξαμενῇ, κατὰ μὲν ȣ̓̃ν τὸ ἱερὸν καὶ τȣ̀ς πλησιάζοντας τόπȣς πῦρ ἐπὶ τȣ̃ ἀέρος λαμπάδος ἢ σφαίρας φαίνεται δίκην, συνόδων ἐν τῷ τόπῳ χρόνοις τακτοῖς γινομένων. Ὅπερ καὶ μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς ἐφαίνετο χρόνων. Ἐν δὲ τῇ λιμνῇ εἰς τιμὴν τῆς θεȣ̃ δώρῳ προσέφερον οἱ συνιόντες ἔκ τε χρυσȣ̃ καὶ ἀργύρȣ πεποιημένα, καὶ ὑφάσματα μέντοι λίνȣ τε καὶ βύσσȣ, καὶ ἄλλης ὕλης τιμιωτέρας. Καὶ εἰ μὲν δεκτὰ ἐφάνη, παραπλησίως τοῖς βαρέσι καὶ τὰ ὑφάσματα κατεδύετο· εἰ δὲ ἄδεκτα καὶ ἀπόβλητα, αὐτά τε ἦν ἰδεῖν ἐπιπλέοντα τῷ ὕδατι τὰ ὑφάσματα, καὶ εἴτιπερ ἦν ἐν χρυσῷ καὶ ἀργύρῳ καὶ ἄλλαις ὕλαις, αἷς φύσις ȣ̓κ αἰωρεῖσθαι ἐπὶ τȣ̃ ὕδατος, ἀλλὰ καταδύεσθαι. Τῶν Παλμυρηνῶν τοίνυν ἐν τῷ πρὸ τῆς καθαιρέσεως ἔτει

συνελθόντων ἐν τῷ τῆς ἑορτῆς καιρῷ, καὶ εἰς τιμὴν τῆς θεοῦ δῶρα χρυσοῦ καὶ ἀργύρου καὶ ὑφασμάτων κατὰ τῆς λίμνης ἀφέντων, πάντων τε τοῦ βάθους καταδυόντων, κατὰ τὸ ἐχόμενον ἔθος ἐν τῷ καιρῷ τῆς ἑορτῆς ὤφθησαν αἰωρούμενα πάντα, τῆς θεοῦ διὰ τούτου τὰ ἐσόμενα δηλωσάσης. Ἡ μὲν οὖν εἰς Ῥωμαίους εὐμένεια τοῦ θείου, τῆς ἱερᾶς ἀγιστείας φυλαττομένης, τοιαύτη.

Zozime, l. 1.

124. Des temples où les dieux apparoissoient en forme humaine.

(Voyez le Plutus d'Aristophane, acte 3, scène 2.) Celse nous envoie, dit Origène, dans les temples de Trophonius, d'Amphiaraüs et de Mopsus, où il dit que les dieux apparoissent en forme humaine, non point trompeuse, mais réelle et évidente.

Ἡμᾶς πέμπει ὁ Κέλσος, εἰς Τροφωνίου, καὶ εἰς Ἀμφιάρεω, καὶ εἰς Μόψου. Ἔνθα φησὶν ἀνθρωποειδεῖς θεωρεῖσθαι θεοὺς, καὶ ὡς λέγει ὁ Κέλσος, οὐ ψευδομένους, ἀλλὰ καὶ ἐναργεῖς.

Dans Origène, l. 7, n. 35.

(Voyez dans les preuves 121 et 122, plusieurs passages qui attestent ces apparitions des dieux.)

125. Les vers sibyllins promettoient à Rome qu'elle conserveroit son empire.

La Sibylle, après avoir écrit toutes les cérémonies religieuses que Rome devoit observer dans les jeux séculaires, finit ainsi son oracle :

Καὶ σοι πᾶσα χθὼν Ἰταλὴ, καὶ πᾶσα Λατίνη.
Αἰὲν ὑπὸ σκήπτροισιν ὑπαυχένιον ζυγὸν ἕξει.

C'est par l'exacte observance de ces cérémonies, que non-seulement le Pays Latin, mais encore l'Italie entière, seront pour toujours soumis à ton empire.

Zozime, l. 2.

(Voyez la preuve 116.)

Ils (les Juifs) attendoient alors un Messie, qui devoit briser le joug des Romains. 126.

En ce temps, les Juifs étoient soumis aux Romains; ils étoient dépouillés de toute souveraineté et de toute magistrature : c'étoit là, selon eux, l'époque de la venue du Messie, sur ces paroles du chapitre 49 de la Genèse, vers. 10 : Le sceptre ne sortira point de Juda, et le législateur (selon d'autres, le scribe), d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Siloh, et les peuples s'assembleront auprès de lui (ou, selon d'autres, lui obéiront). On lit dans la paraphrase d'Onkélos, qui vivoit avant Jésus-Christ, qu'il y aura toujours dans Juda quelqu'un qui dominera.... jusqu'à ce que le Messie arrive. *Non auferetur exercens dominatum... donec veniat Messias.* Dans la paraphrase de Jonathan : Les rois ne cesseront point dans Juda... jusqu'à ce que vienne le Messie roi. *Non cessabunt reges... usque ad tempus quo veniet rex Messias.*

Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, c. 12, on demande quel sera le nom du Messie, et on répond qu'il s'appellera Siloh, parce qu'il est écrit dans la Genèse, que le sceptre ne sera point ôté de Juda, jusqu'à ce que vienne Siloh. *Quod nomen Messiæ futurum est? Respondetur* Siloh, *quia scriptum est : Donec venerit* Siloh. Dans le Bérésith Rabba, ou grand commentaire sur la Genèse, après ces paroles : Jusqu'à ce que vienne Silo, on ajoute : C'est le Messie. *Donec veniat Silo : iste est Messias.* Dans Echa Rabbethi, ou grande explication des lamentations de Jérémie, sur le premier chapitre, on demande quel est le nom du Messie. Ceux qui étoient de la maison de Rabbi Scéla, dirent : Silo est son nom, comme il est dit dans la Genèse, ch. 49, jusqu'à ce que vienne Silo,

c'est-à-dire, le Messie. *Quod est nomen Messiæ? Qui de domo Rabbi Scela erant, dixerunt : Silo est nomen ejus, sicut dictum est Genes., cap. 49 : Donec veniat Silo, id est, Messias.*

Galat., de Arc. cath. verit., p. 199.

Le rabbi Moyse Hadarsan, dans son commentaire sur la Genèse, sur ces paroles : *Et le Scribe de sa postérité*, dit : Ceux-ci sont le Sanhédrin, siégeant dans le consistoire Garith, pour porter des sentences capitales, qui ne seront jamais enlevés de la terre de Juda, jusqu'à ce que vienne Silo, qui est le Messie. *Et Scriba de femore ejus : Hi sunt Sanhedrin, sedentes in consistorio Garith, ad judicandum judicia animarum, qui nunquàm de terrâ Juda auferentur, quousque veniat Silo, qui est Messias.*

Ibidem, p. 200.

Dans le Talmud de Jérusalem, au traité du Sanhédrin, on lit que quarante ans avant la destruction du temple, les juges furent chassés du consistoire Garith; et que lorsqu'on les chassa de ce consistoire, on leur ôta le pouvoir de juger à mort; qu'alors ils se couvrirent de cilices, s'arrachèrent les cheveux, pleurant et disant : Malheur à nous, parce que le sceptre a cessé dans Juda, et que le fils de David, c'est-à-dire, le Messie, n'est pas encore venu! *Legunt magistri quòd per annos quadraginta ante templi destructionem, expulsi fuerunt judices de consistorio Garith... quòd cùm Sanhedrin migrassent de consistorio Garith, et ab eis ablata fuissent judicia animarum, consuerunt super pellem suam cilicium, depilaveruntque sibi calvitium, plorantes et dicentes : Væ nobis, quia recessit sceptrum de Juda, et nondum venit filius David, id est, Messias.*

Galat., de Arc. cath. verit., p. 205 et 206.

Dans le Talmud de Jérusalem, livre Bĕrachot ou des Bénédictions, chap. Haiha Kore, on lit qu'un Juif étant occupé à labourer la terre, un de ses bœufs mugit; le mugissement du bœuf annonce l'avénement du Seigneur. Un Arabe qui passoit, ayant entendu ce mugissement, dit au Juif: Dételez vos bœufs, parce que votre sanctuaire va être détruit. Le bœuf ayant mugi une seconde fois, l'Arabe dit au Juif: Liez vos bœufs et tenez-vous prêt, parce que votre Messie est né. *Erat quidam Judæus in agriculturâ laborando, cujus bos quidem mugit. Arabs autem quidam transiens bovis mugitum audivit, dixitque Judæo: Judæe, solve boves tuos, et sperne vasa tua, quia diruetur sanctuarium vestrum. Et iterùm bos mugit, et Arabs ait: Judæe, liga boves tuos, et præpara vasa tua, quia natus est Messias vester.*

Dans Jér. de Sainte-Foi, l. 1, c. 2.

Ce passage du Talmud est transcrit dans Echa Rabbethi, ou grande explication des lamentations de Jérémie. On le lit aussi dans Bérésith Rabba, ou grand commentaire sur la Genèse, en ces termes: Un Juif étant occupé à labourer la terre, un de ses bœufs fit un grand mugissement; un Arabe qui passoit, ayant entendu ce mugissement, dit au Juif; Dételez vos bœufs et ne tardez pas, parce que le temps de la destruction de votre temple et de votre sanctuaire est arrivé. L'autre bœuf ayant ensuite poussé un semblable mugissement, l'Arabe dit au Juif: Liez vos bœufs et tenez-vous prêt, parce que le Roi Messie est né. *Dum Judæus quidam ad excolendam terram boves arantes sequeretur, bos magnum dedit mugitum. Quem ut audivit Arabs quidam illàc transiens, dixit Judæo: Solve boves tuos et apparatum eorum, et ne tardes, quoniam templi vestri et sanctuarii vestri*

venit finis. Quo dicto, alteroque bove mugiente, ait iterùm Arabs : Liga boves tuos et apparatum eorum, et præpara te ipsum, quia natus est Rex Messias.

Galat., de Arc. cath. verit., p. 219 *et* 220.

Le rabbin Moyse Hadarsan, dans la glose hébraïque sur le dernier chapitre d'Isaïe, dit que le Rédempteur est né avant la naissance de celui qui réduiroit Israël dans sa dernière servitude. *Antequam natus esset qui redegit Israël in novissimam servitutem natus est redemptor.*

Galat., de Arc. cath. verit., p. 219.

Le rabbin Moyse, dit l'Égyptien dans le livre Sophrin, dit que Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à mort par le Sanhédrin; ce qui a été la cause qu'Israël a été détruit par l'épée. *Jesus Nazarenus visus est esse Messias, et interfectus est à domo judicii, et fuit causa ut Israël destrueretur gladio.*

Galat., de Arc. cath. verit., p. 279.

Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, chapitre dernier, on lit que l'école d'Élie, qui fut un maître fameux parmi les Juifs, assuroit que la durée du monde seroit de six mille ans, dont les deux premiers ont été le temps du *Tohu*, les deux suivans le temps de la loi, les deux derniers le temps du Messie. *Sententia ex domo Heliæ. Sex millia annorum erit mundus, et iterùm destruetur. Duo millia inanitatis, duo millia legis, duo millia dierum Messiæ.*

On lit la même chose dans le traité Avoda Zara.

Galat., de Arc. cath. verit, p. 259, 260 *et* 261.

Quant au Messie, s'il est venu, et s'il est quelque part, il est encore inconnu, et il ne se connoît pas encore lui-même, et il n'a aucune puissance jusqu'à

ee qu'Elie vienne l'oindre ou le sacrer, et le faire connoître à tout le monde.

Χριστὸς δὲ εἰ καὶ γεγένηται, καὶ ἔστι που, ἄγνωστός ἐστι, καὶ οὐδὲ αὐτός πω ἑαυτὸν ἐπίσταται οὐδὲ ἔχει δύναμιν τινα μέχρις ἂν ἐλθὼν Ηλίας χρίσῃ αὐτὸν, καὶ φανερὸν πᾶσι ποιήσῃ.

Ce sont les paroles de Tryphon, dans Saint Justin, pag. 110.

On voit par ce discours que les Juifs, forcés par les prophéties et par la tradition de leurs ancêtres, qui marquoient le temps du Messie, n'osoient dire qu'il ne fût pas venu, et cherchoient des subtilités pour éluder des témoignages si précis.

Le Juif que Celse introduit disputant contre Jésus, dit qu'il y en a plusieurs qui blâment Jésus, disant que ce sont eux qui sont le fils de Dieu et le Messie qui a été prédit.

Τίνες δὲ ἐλέγξουσιν, ὡς φησὶν ὁ παρὰ Κέλσῳ Ιουδαῖος, μυρίοι τὸν Ιησοῦν, φάσκοντες, περὶ ἑαυτῶν ταῦτα εἰρῆσθαι ἅπερ περὶ ἐκείνου προεφητεύετο.

Dans Origène, l. 1, n. 57.

Avant Jésus, il n'avoit paru personne qui se dît le Messie; depuis lui, plusieurs, selon le témoignage du Juif de Celse, se sont donnés pour tels, marque certaine qu'on étoit généralement persuadé chez les Juifs, que le Messie devoit paroître alors.

A la vue de tous ces témoignages, on ne peut douter que les Juifs n'attendissent alors le Messie. Ceux que l'on va rapporter confirment cette vérité, et prouvent de plus qu'ils l'attendoient comme un roi puissant qui subjugueroit l'univers.

Joseph dit que ce qui porta le plus les Juifs à faire la guerre aux Romains, ce fut un oracle ambigu qu'on trouva pareillement dans les livres sacrés, qui annon-

çoit que dans ce temps quelqu'un devoit sortir de leur pays, qui commanderoit à toute la terre. Plusieurs Juifs entendoient cet oracle de quelqu'un de leur peuple, et plusieurs des sages de la nation se sont trompés en cela.

Τὸ δὲ ἐπᾶραν αὐτοὺς μάλιστα πρὸς τὸν πόλεμον, ἦν χρησμὸς ἀμφίβολος ὁμοίως ἐν τοῖς ἱεροῖς εὑρημένος γράμμασιν, ὡς κατὰ τὸν καιρὸν ἐκεῖνον, ἀπὸ τῆς χώρας τὶς αὐτῶν ἄρξει τῆς οἰκουμένης. Τοῦτο οἱ μὲν ὡς οἰκεῖον ἐξέλαβον, καὶ πολλοὶ τῶν σοφῶν ἐπλανήθησαν περὶ τὴν κρίσιν.

Hist. de la guerre des Juifs, l. 7, c. 28.

On ne relèvera point ici l'impie flatterie de Joseph, qui applique ensuite cet oracle à Vespasien. Il nous suffit de faire remarquer dans les paroles de cet auteur, que les Juifs croyoient qu'en ce temps il sortiroit de leur pays un prince puissant qui soumettroit l'univers.

Cet ouvrage d'Appien n'est pas venu jusqu'à nous.

Zonaras nous apprend qu'Appien, dans le livre 22 de l'Histoire romaine, faisoit mention de cet oracle que Joseph attribua à Vespasien. Voici ses paroles : Joseph, comme il le raconte lui-même, ayant trouvé dans les livres saints un oracle qui annonçoit que quelqu'un de Judée régneroit sur toute la terre, il assura que cet oracle regardoit Vespasien, et il lui prédit l'empire.

Ὁ γὰρ Ἰώσηπος, ὡς αὐτὸς ἐκεῖνος ἱστόρησε, χρησμόν τινα ἐν γράμμασιν ἱεροῖς εὑρηκὼς, δηλοῦντα ὡς ἄρξοι τις ἀπὸ τῆς χώρας αὐτῶν τῆς οἰκουμένης, διὰ τὰς ἐν τῇ Ῥώμῃ στάσεις, καὶ τῶν ἐκεῖ βασιλέων τὰς συνεχεῖς τοῦ χρησμοῦ μέμνηται, καὶ οἱ τὸ κράτος προεμαντεύσατο. Τούτου δὲ χρησμοῦ μέμνηται καὶ Ἀππιανὸς ἐν τῷ εἰκοστῷ δευτέρῳ λόγῳ τῆς ἱστορίας αὐτοῦ Ῥωμαϊκῆς.

Annales, l. 11, p. 575.

Suétone écrit qu'il y avoit long-temps que dans tout l'Orient on tenoit pour chose assurée, que les destins promettoient alors l'empire à ceux qui viendroient de Judée. Cet oracle, continue-t-il, devoit s'entendre d'un

empereur romain, ainsi qu'il a paru par l'événement; mais les Juifs se l'attribuant, en prirent occasion de se révolter. *Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæâ profecti rerum potirentur. Id de imperatore romano quantùm eventu posteà prædictum patuit, Judæi ad se trahentes, rebellârunt.*

Vie de Vespasien, c. 4.

Tacite décrivant le siége de Jérusalem, dit que les Juifs furent peu effrayés des prodiges que l'on vit alors, et qui paroissoient annoncer la ruine de cette ville, parce que la plupart disoient qu'il étoit prédit dans les livres de leurs prêtres, que l'Orient auroit le dessus, et qu'il sortiroit des gens de la Judée qui deviendroient les maîtres du monde. *Quæ pauci in metum trahebant : pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur.*

Hist., l. 5, c. 13.

Le Juif, sous le nom duquel Celse parle, dit que le Messie qui doit venir, doit être, selon les prophètes, un roi très-puissant, seigneur de toute la terre et de toutes les nations.

Ὅτι μέγαν καὶ δυνάστην, καὶ πάσης τῆς γῆς, καὶ πάντων τῶν ἐθνῶν καὶ στρατοπέδων κύριον φασὶν οἱ προφῆται εἶναι τὸν ἐπιδημήσοντα.

Dans Origène, l. 2, n. 29.

Le christianisme, que l'on vouloit substituer. 127.

Diognet, païen, demandoit à saint Justin quel étoit le culte des chrétiens, quel étoit le dieu dans lequel ils mettoient leur confiance, pour lequel ils mépri-

soient le monde et la mort; pourquoi ils ne regardoient pas comme dieux ceux qui étoient crus tels par les Grecs; pourquoi ils ne suivoient pas la superstition des Juifs; quel étoit cet amour que les chrétiens avoient les uns pour les autres; et pourquoi le christianisme venoit seulement de naître, et n'avoit point paru auparavant.

ἘΠΕΙΔΗ ὁρῶ, κράτιστε Διόγνητε, ὑπερεσπουδακότα σε τὴν θεοσέβειαν τῶν Χριστιανῶν μαθεῖν, καὶ πάνυ σαφῶς καὶ ἐπιμελῶς πυνθανόμενον περὶ αὐτῶν, τίνι τε θεῷ πεποιθότες, καὶ πῶς θρησκεύοντες, αὐτόν τε κόσμον ὑπερορῶσι πάντες, καὶ θανάτου καταφρονοῦσι. Καὶ οὔτε τοὺς νομιζομένους ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων θεοὺς λογίζονται, οὔτε τῶν Ἰουδαίων δεισιδαιμονίαν φυλάσσουσι· καὶ τίνα τὴν φιλοστοργίαν ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους. Καὶ τί δή ποτε καινὸν τοῦτο γένος ἢ ἐπιτήδευμα εἰσῆλθεν εἰς τὸν βίον νῦν, καὶ οὐ πρότερον.

Épitre de S. Justin à Diognet, *n*. 1.

CRITIAS. Par qui veux-tu donc que je te jure?

TRIÉPHON. Par le Dieu qui commande en haut, grand, immortel, demeurant dans les cieux, le fils du père, l'esprit procédant du père, un de trois, et trois d'un. Pense que ces trois sont Jupiter, et qu'il est Dieu.

CRITIAS. Tu m'apprends à compter, et ton jurement est une arithmétique; car tu comptes aussi-bien que Nicomaque le gérasénien; je ne sais ce que tu dis: un trois, trois un. Entends-tu parler du nombre quaternaire de Pythagore, ou du nombre huit, ou du nombre trente?

TRIÉPHON. Ne parle point des choses d'ici-bas, qui doivent être enveloppées dans un profond silence: on ne peut ici mesurer les traces des poux; car je t'apprendrai qu'est-ce que c'est que cet univers, quel est celui qui a été avant tout, et quel est l'arrangement de ce monde. J'ai éprouvé ce que tu éprouves

quand je rencontrai ce Galiléen chauve par devant, au nez aquilin, qui a été enlevé au troisième ciel à travers les airs, où il apprit les plus belles choses : il nous a renouvelés par l'eau, il nous a fait marcher sur les traces des bienheureux, et il nous a rachetés de la société des impies ; et je te ferai, si tu m'écoutes, un homme véritablement homme.

CRITIAS. Parle, ô très-savant Triéphon ! car je commence à avoir peur.

TRIÉPHON. As-tu lu la comédie d'Aristophane, intitulée : *les Oiseaux?*

CRITIAS. Sans doute.

TRIÉPHON. On y lit qu'au commencement étoit le chaos et la nuit, le noir Erèbe et l'ample Tartare, sans qu'il y eût ni terre, ni ciel.

CRITIAS. Tu dis bien. Qu'y eut-il après?

TRIÉPHON. Il y avoit une lumière incorruptible, invisible, incompréhensible, qui dissipa les ténèbres, qui débrouilla le chaos par un seul mot qu'elle prononça, comme l'a écrit le Bègue (Moyse), qui affermit la terre sur les eaux, qui étendit le firmament, qui forma les étoiles fixes, ces astres que tu adores comme des dieux, et leur prescrivit leur route ; qui embellit la terre de fleurs, et tira l'homme du néant ; elle est dans le ciel, d'où elle contemple les justes et les injustes, écrivant dans des livres les actions d'un chacun, pour rendre à tous selon leurs œuvres, au jour qu'elle a marqué pour cela.

. . . .

CRITIAS. Réponds-moi, Triéphon : ce qui se passe en Scythie ; s'écrit-il aussi dans le ciel ?

TRIÉPHON. Oui, tout s'y écrit, puisque Christ a été parmi les nations.

CRITIAS. Il faut qu'il y ait bien des écrivains dans le ciel pour écrire tout ce qui se passe ici-bas.

TRIÉPHON. Parle mieux, et ne dis rien de bas ou de vil de la Divinité; mais te faisant mon cathécumène, crois ce que je te dirai, si tu veux vivre éternellement. Dieu a étendu le ciel comme une peau, fondé la terre sur les eaux, formé les astres, et tiré l'homme du néant. Qu'y a-t-il de surprenant si les actions de tous les hommes sont écrites? car si tu avois bâti quelque petite maison, dans laquelle tu aurois assemblé plusieurs domestiques de l'un et de l'autre sexe, tu serois instruit de tout ce qu'ils feroient, quelque peu considérable qu'il fût : combien donc est-il plus probable que Dieu, qui a tout créé, connoisse toutes choses, et qu'il fasse attention aux pensées et aux actions d'un chacun? car pour tes dieux, ils passent pour des chimères dans l'esprit des sages.

CRITIAS. Tu parles à merveille; mais tes discours ont produit dans moi tout le contraire de ce qui arriva à Niobé; car de statue, ils m'ont rendu homme; c'est pourquoi je te jure par le dieu dont tu m'as parlé, que je ne te ferai aucun mal.

TRIÉPHON. Si tu m'aimes véritablement, tu ne me traiteras point comme un étranger, et ta parole ne sera point contraire à ta pensée : dis-moi donc ces choses admirables, afin que j'en sois aussi surpris, et que j'en sois changé, non de la manière que le fut Niobé qui perdit la parole; mais que, devenu rossignol, j'aille chanter dans un pré fleuri ton admirable surprise.

CRITIAS. Cela n'arrivera pas, je te le jure par le fils issu du père.

TRIÉPHON. Parle, après en avoir reçu la puissance de l'esprit, je t'entendrai paisiblement.

CRITIAS. J'étois allé dans une des rues de la ville acheter ce dont j'avois besoin : j'aperçus une troupe de gens assemblés qui chuchotoient à l'oreille les uns des autres, et qui, pour mieux entendre, colloient leur oreille sur la bouche de celui qui parloit. Je regardai avec soin tous ces hommes, pour voir si je n'y découvrirois point quelqu'un de mes amis, lorsque j'aperçus le politique Craton, avec qui je suis ami dès l'enfance, et avec lequel j'ai mangé fort souvent.

TRIÉPHON. Je sais qui tu veux dire : c'est celui qui est préposé au département des tributs. Qu'arriva-t-il ensuite ?

CRITIAS. Je m'approchai de lui après avoir fendu la presse : et l'ayant salué, j'entr'ouïs un petit vieillard tout cassé, nommé Caricène, qui commença à dire d'une voix grêle et parlant du nez, après avoir bien toussé et craché : Celui dont je viens de parler, dit-il, payera les restes des tributs, acquittera toutes les dettes, tant publiques que particulières, et recevra tout le monde sans s'informer de la profession. Il dit plusieurs autres fadaises, qui furent également applaudies par ceux qui étoient présens, que la nouveauté des choses rendoit fort attentifs. Un autre, nommé Clévocarme, sans chapeau ni souliers, et couvert d'un manteau tout pourri, parloit entre ses dents ; ce fut un homme mal vêtu qui venoit des montagnes, et qui avoit la tête rase, qui me le montra. Ce Clévocarme, dis-je, applaudissant au discours de Caricène, dit que le nom de ce libérateur étoit écrit dans le théâtre en lettres hiéroglyphiques, et qu'il couvriroit d'or le grand chemin. Ces songes, leur dis-je, selon la doctrine d'Aristandre et d'Artémidore, ne vous pronostiquent rien de bon ; car il faut prendre tout le contraire, et croire que les dettes de l'un multiplieront, et que

l'autre n'aura souvent pas une obole. Il me semble que vous vous êtes endormi sur le rocher de Leucade, ou parmi le peuple des songes, de faire de semblables rêveries si proche de la nuit. Mais me tournant vers Craton : N'ai-je pas bien deviné, lui dis-je, et n'ai-je pas expliqué ces songes suivant les règles que donnent Aristandre et Artémidore? Tais-toi, me dit-il, Critias; car si tu veux m'écouter, je t'apprendrai les plus grands mystères, et je te ferai connoître l'avenir : Ce qu'on t'a raconté ne sont pas des songes; ce sont des choses qui arriveront véritablement dans le mois qu'on nomme Messori. Ayant entendu Craton parler ainsi, et connoissant par là le peu de solidité d'esprit de ces gens, je rougis et me retirai tout triste, blâmant beaucoup Craton. Mais l'un d'entr'eux qui avoit le regard farouche, me tira par le manteau, croyant que je fusse des leurs; et à l'instigation de cette ancienne divinité, me persuada à la malheure de me trouver à l'assemblée de ces magiciens; car il disoit qu'il savoit tous leurs mystères. Nous avions déjà passé le seuil d'airain et les portes de fer, comme dit le poëte, lorsqu'après avoir grimpé au haut d'un logis par un escalier tortu, nous nous trouvâmes, non pas dans la salle de Ménélaüs, toute brillante d'or et d'ivoire : aussi n'y vîmes-nous pas Hélène; mais dans un méchant galetas, où contemplant tout, comme ce jeune étranger dans Homère, j'aperçus des gens pâles, défaits, courbés contre terre, qui n'eurent pas plutôt jeté leurs regards sur moi, qu'ils nous abordèrent joyeux, en nous demandant si nous n'apportions pas quelque mauvaise nouvelle; car ils paroissoient désirer des événemens fâcheux, et semblables aux furies, ils se réjouissoient des malheurs. Après s'être quelque temps parlé à l'oreille, ils me demandèrent qui j'étois, d'où j'étois, quelle étoit

ma patrie, quels étoient mes parens? Car à vous voir, me dirent-ils, on vous prendroit pour un Chrest. Je leur répondis : A ce que je vois, il y en a peu qui soient Chrest. Critias est mon nom; j'ai la même patrie que vous. Ces hommes qui marchent dans les airs m'ayant demandé des nouvelles de la ville et du monde, je leur dis : Tous sont dans la joie, et y seront de même à l'avenir; mais fronçant le sourcil, ils me répondirent qu'il n'en seroit pas ainsi, et qu'il se couvoit quelque mal dans la ville, qui étoit tout prêt à éclore. Feignant d'entrer dans leurs sentimens, je leur dis : Vous qui êtes élevés dans le ciel, et qui de là voyez toutes les choses d'ici-bas, vous avez découvert ce qui devoit arriver dans la ville; mais dites-moi, je vous prie, ce qui se passe dans le ciel? N'arrivera-t-il point bientôt quelqu'éclipse du soleil par l'interposition de la lune? Mars regarde-t-il Jupiter de travers, et Saturne le soleil en diamètre? Ne se fera-t-il point quelque conjonction de Mercure et de Vénus? Qui sont ceux que vous aimez, qui enverra de la grêle et des orages, qui causera la peste ou la famine? Ce grand vaisseau suspendu qui enferme le tonnerre et la foudre, ne crèvera-t-il point sur nos têtes? Là-dessus, comme s'ils eussent eu cause gagnée, ils commencèrent à débiter les choses où ils se plaisent, que les affaires alloient changer de face, Rome être troublée par des divisions, et nos armées être défaites. Alors ne pouvant plus me contenir, et tout enflammé de colère, je m'écriai : O misérables! ne vous repaissez pas de ces vaines paroles, aiguisant vos dents contre des hommes qui ont le courage des lions, et qui ne respirent que les armes. Que les maux que vous annoncez tombent sur vos têtes, puisque vous aimez si peu votre patrie; car vous n'avez pas appris cela dans le

ciel, et n'êtes pas fort versés dans l'astrologie : que si vos divinations et vos prestiges vous ont persuadé cela, c'est pour vous une double ignorance ; car ce sont des contes de vieilles dont on fait peur aux petits enfans : ces sortes de choses sont du goût des femmes.

TRIÉPHON. Et que te répondirent ces hommes à tête rase, et qui ont l'esprit de même ?

CRITIAS. Ils passèrent cela doucement, et eurent recours à leurs échappatoires ordinaires ; ils dirent qu'ils voyoient toutes ces choses en songe, après avoir jeûné dix soleils, et passé les nuits à chanter leurs hymnes.

TRIÉPHON. Et que leur répondis-tu ; car ils te dirent des choses bien extraordinaires ?

CRITIAS. Sois tranquille : je leur répondis bien ; je leur dis ce qu'on a coutume de leur dire, que ce qu'ils annoncent ne sont que des songes ; alors, avec un faux souris, ils s'avancèrent un peu hors de leur petit lit sur lequel ils se reposoient. O hommes célestes ! leur dis-je, si ce que je vous dis est vrai, jamais vous ne découvrirez sûrement les choses à venir ; mais faussement persuadés par vos rêveries, vous débiterez ce qui n'est point et qui n'arrivera jamais : je ne sais pourquoi vous vous attachez à ces bagatelles, et pourquoi vous croyez à des songes : je ne sais pourquoi vous avez en horreur ce qui est bon, et que le mal seul vous plaît ; mais vous n'avancez rien par là. C'est pourquoi quittez ces imaginations, ne débitez plus ces oracles qui n'annoncent que du mal, de peur que Jupiter ne vous donne en proie aux corbeaux, à cause des maux que vous souhaitez à votre patrie, et parce que vous la déchirez par vos discours. Mais ces hommes, tous animés d'un même esprit, me réprimandèrent fortement ;

fortement; et si tu veux je t'ajouterai ce qu'ils me dirent, qui me rendit muet comme une statue, jusqu'à ce que tes discours m'ont ressuscité.

TRIÉPHON. Tais-toi, Critias, ne me débite pas davantage de ces bagatelles; car il me semble que j'enfle comme ceux qui ont avalé du poison, ou qui ont été mordus de quelque bête venimeuse; et si je ne prends quelque breuvage qui me fasse reposer et oublier tout cela, le seul souvenir m'en demeurant dans l'esprit, est capable de me causer bien du mal. Laisse-les donc là, commençant ton oraison par le père, avec le célèbre cantique à la fin.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Καὶ τίνα ἐπεμόσωμαί γε;

ΤΡΙΕΦΩΝ. Ὑψιμέδοντα θεὸν, μέγαν, ἄμβροτον, οὐρανίωνα; υἱὸν πατρὸς, πνεῦμα ἐκ πατρὸς ἐκπορευόμενον, ἓν ἐκ τριῶν, καὶ ἐξ ἑνὸς τρία ταῦτα νόμιζε. Ζῆνα τόνδε ἡγοῦ θεόν.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Ἀριθμέειν με διδάσκεις, καὶ ὅρκος ἡ ἀριθμητική. Καὶ γὰρ ἀριθμέεις ὡς Νικόμαχος ὁ Γερασηνός. οὐκ οἶδα γὰρ τί λέγεις, ἓν τρία καὶ τρία ἕν. Μὴ τὴν τετρακτὴν φὴς τὴν Πυθαγόρου, ἢ τὴν ὀγδοάδα καὶ τριακάδα;

ΤΡΙΕΦΩΝ. Σίγα τὰ νέρθε, καὶ τὰ σιγῆς ἄξια. οὐκ ἔσθ' ὧδε μετρεῖν τὰ ψυλλῶν ἴχνη. Ἐγὼ γάρ σε διδάξω τί τὸ πᾶν, καὶ τίς ὁ πρὼην πάντων, καὶ τί τὸ σύστημα τοῦ παντός. Καὶ γὰρ πρώην κἀγὼ ταῦτα ἔπασχον, ἅπερ σύ. Ἡνίκα δέ μοι Γαλιλαῖος ἐνέτυχεν, ἀναφαλαντίας, ἐπίρρινος, ἐς τρίτον οὐρανὸν ἀεροβατήσας, καὶ τὰ κάλλιστα ἐκμεμαθηκὼς, δι' ὕδατος ἡμᾶς ἀνεκαίνισεν, ἐς τὰ τῶν μακάρων ἴχνια παρεισώδευσε, καὶ ἐκ τῶν ἀσεβῶν χώρων ἡμᾶς ἐλυτρώσατο. Καὶ σε ποιήσω, ἤν μου ἀκούῃς, ἐπ' ἀληθείας ἄνθρωπον.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Λέγε, ὦ πολυμαθέστατε Τριεφῶν, διὰ φόβου γὰρ ἔρχομαι.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Ἀνεγνωκάς ποτε τὰ τοῦ Ἀριστοφάνους τοῦ δραματοποιοῦ ὄρνιθας ποιημάτια;

ΚΡΙΤΙΑΣ. Καὶ μάλα.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Ἐγκεχάρακται παρ' αὐτοῦ τοιόνδε. Χάος ἦν, καὶ νὺξ,

ἔρεβός τε μέλαν πρῶτον, καὶ Τάρταρος εὐρύς. Γῆ δ᾽, οὐδ᾽ ἀὴρ, οὐδ᾽ οὐρανὸς ἦν.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Εὖ λέγεις, εἶτα τί ἦν;

ΤΡΙΕΦΩΝ. Ἦν φῶς ἄφθιτον, αόρατον, ἀκατανόητον, ὃ λύει τὸ σκότος, καὶ τὴν ἀκοσμίαν ταύτην ἀπήλασε, λόγῳ μόνῳ ῥηθέντι ὑπ᾽ αὐτοῦ, ὡς ὁ βραδύγλωσσος ἀπεγράψατο· γῆν ἔπηξεν ἐφ᾽ ὕδασιν. οὐρανὸν ἐτάνυσεν, ἀστέρας ἐμόρφωσεν ἀπλανεῖς, δρόμον διετάξατο, οὓς σὺ σέβη θεοὺς. γῆν δὲ τοῖς ἄνθεσιν ἐκαλλώπισεν. Ἄνθρωπον ἐκ μὴ ὄντων ἐς τὸ εἶναι παρήγαγε. Καὶ ἔστιν ἐν οὐρανῷ βλέπων δικαίους τε κἀδίκους, καὶ ἐν βίβλοις τὰς πράξεις ἀπογραφόμενος, ἀνταποδώσει δὲ πᾶσιν, ἣν ἡμέραν αὐτὸς ἐνετείλατο.

. . . .

ΚΡΙΤΙΑΣ. Ἀλλά μοι τόδε εἰπὲ, εἰ καὶ τὰ τῶν Σκυθῶν ἐν τῷ οὐρανῷ ἐγχαράττουσι.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Πάντα, εἰ τύχοι γε Χρηστὸς καὶ ἐν ἔθνεσι.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Πολλοὺς γε γραφέας φὴς ἐν τῷ οὐρανῷ, ὡς ἅπαντα ἀπογράφεσθαι.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Εὐστόμει, καὶ μηδὲν εἴπῃς φλαῦρον θεοῦ δεξιοῦ, ἀλλὰ κατηχούμενος, πείθου παρ᾽ ἐμοῦ, εἴπερ ζῆν χρήζεις εἰς τὸν αἰῶνα. Εἰ οὐρανὸν ὡς δέῤῥιν ἐξέπλωσε, γῆν δὲ ἐφ᾽ ὕδατος ἔπηξεν, ἀστέρας ἐμόρφωσεν, ἄνθρωπον ἐκ μὴ ὄντος παρήγαγε, τί παράδοξον, καὶ τὰς πράξεις πάντων ἐναπογράφεσθαι; καὶ γάρ σοὶ οἰκίδιον κατασκευάσαντι, οἰκέτιδας δὲ καὶ οἰκέτας ἐν αὐτῷ συναγαγόντι, οὐδέ ποτὲ σε διέλαθε τούτων πρᾶξις ἀπόβλητος· πόσῳ μᾶλλον τὸν πάντα πεποιηκότα θεὸν, οὐχ ἅπαντα ἐν εὐκολίᾳ διαδραμεῖν ἑκάστου πρᾶξιν, καὶ ἔννοιαν; οἱ γὰρ σοῦ θεοὶ, κότταβος τοῖς εὖ φρονοῦσιν ἐγένοντο.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Πάνυ εὖ λέγεις, καὶ με ἀντιστρόφως τῆς Νιόβης παθεῖν. Ἐκ στήλης γὰρ ἄνθρωπος ἀναπέφηνα. Ὥστε τοῦτον τὸν θεὸν προστίθω σοι, μὴ κακόν τι παθεῖν παρ᾽ ἐμοῦ.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Εἴπερ ἐκ καρδίας μ᾽ ὄντος φιλεῖς, μὴ ἑτερεῖον τι ποιήσῃς ἐν ἐμοὶ, καὶ ἕτερον κεύσῃς μὲν ἐνὶ φρεσὶν, ἄλλο δὲ εἴπῃς. Ἀλλ᾽ ἄγε δὴ τὸ θαυμάσιον ἐκεῖνο ἀκουσμάτιον ἄεισον, ὅπως κἀγὼ κατωχριάσω, καὶ ὅλως ἀλλοιωθῶ, καὶ οὐχ ὡς ἡ Νιόβη ἀπαυδήσω, ἀλλ᾽ ὡς ἀηδὼν ὄρνεον γενήσομαι, καὶ τὴν θαυμασίαν σου ἔκπληξιν κατ᾽ ἀνθηρὸν λειμῶνα ἐκτραγῳδήσω.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Νὴ τὸν υἱὸν τὸν ἐκ πατρὸς, οὐ τοῦτο γενήσεται.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Λέγε, παρὰ τοῦ πνεύματος δύναμιν τοῦ λόγου λάβων. Ἐγὼ δὲ καθεδοῦμαι, Δέγμενος αἰακίδην ὁπότε λήξειεν ἀείδων.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Ἀπήειν ἐπὶ τὴν λεωφόρον, ὠνησόμενός γε τὰ χρειωδέστατα. Καὶ δὴ ὁρῶ πλῆθος πάμπολυ ἐς τὸ οὖς ψιθυρίζοντας. Ἐπὶ δὲ τῇ ἀκοῇ ἐφῦντο τοῖς χείλεσιν. Ἐγὼ δὲ παπτήνας ἐς ἅπαντας, καὶ τὴν χεῖρα τοῖς βλεφάροις περικάμψας, ἐσκεπίαζον ὀξυδερκέστατα, εἴ που γέ τινα τῶν φίλων θεάσωμαι. Ὁρῶ δὲ Κράτωνα τὸν πολιτικὸν, παιδόθεν φίλον ὄντα καὶ συμποτικόν.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Αἰσθάνομαι τοῦτον. Τὸν ἐξισωτὴν γὰρ εἴρηκας. Εἶτα τί;

ΚΡΙΤΙΑΣ. Καὶ δὴ πολλοὺς παραγκωνισάμενος, ἧκον ἐς τὰ πρόσω, καὶ τὸ ἑωθινὸν χαῖρε εἰπὼν, ἐχώρουν ὡς αὐτόν. Ἀνθρωπίσκος δέ τις, τοὔνομα Χαρίκενος, σεσημμένον γερόντιον, ῥέγχον τῇ ῥινὶ, ὑπέβηττε μύχιον, ἐχρέμπτετο ἐπισεσυρμένον. Ὁ δὲ πτύελος, κυανώτερος θανάτου. Εἶτα ἤρξατο ἐπιφθέγγεσθαι κατισχνημένον· οὗτος ὡς προεῖπον, τοὺς τῶν ἐξισωτῶν καταλείπει ἐλειπασμοὺς, καὶ τὰ χρέα τοῖς δανεισταῖς ἀποδώσει, καὶ τά τε ἐνοίκια πάντα, καὶ τὰ δημόσια, καὶ τὰς εἰραμάγγας δέξεται, μὴ ἐξετάζων τῆς τέχνης, καὶ κατεφλυάρει ἔτι πικρότερα. Οἱ περὶ αὐτὸν δὲ, ἥδοντο τοῖς λόγοις, καὶ τῷ καινῷ τῶν ἀκουσμάτων προσέκειντο. Ἕτερος δὲ τοὔνομα Χλευόχαρμος, τριβώνιον ἔχων πολύσαθρον, ἀνυπόδετός τε, ἄσκεπος, μετέειπε, τοῖς ὀδοῦσιν ἐπικροτῶν, ὡς ἐπιδείξατό μοι τὶς κακοείμων, ἐξ ὀρέων παραγενόμενος, κεκαρμένος τὴν κόμην, ἐν τῷ θεάτρῳ ἀναγεγραμμένον ὄνομα ἱερογλυφικοῖς γράμμασιν, ὡς οὗτος τῷ χρυσῷ ἐπικλύσει τὴν λεωφόρον. Πῦν δ᾽ ἐγὼ, κατὰ μὲν τὰ Ἀριστάνδρου, καὶ Ἀρτεμιδώρου, οὐ καλῶς ἀποβήσονται ταῦτά γε τὰ ἐνύπνια ἐν ὑμῖν, ἀλλὰ σοὶ μὲν, τὰ χρέα πληθυνθήσεται ἀναλόγως τῆς ἀποδόσεως· οὗτος δ᾽ ἐπὶ πολὺ τοῦ ὀβολοῦ γε στερηθήσεται, ὡς πολλοῦ χρυσίου εὐπορηκώς. Καὶ ἐμοί γε δοκεῖτε ἐπὶ Λευκάδα πέτρην, καὶ δῆμον ὀνείρων καταδαρθέντες, τοσαῦτα ὀνειροπολεῖν ἐν ἀκαρεῖ τῆς νυκτὸς οὔσης. Οἱ δὲ ἀνεκάγχασαν ἅπαντες, ὡς ἀποπνιγέντες ὑπὸ τοῦ γέλωτος, καὶ τῆς ἀμαθίας μου κατεγίνωσκον. Ἦν δ᾽ ἐγὼ πρὸς Κράτωνα, Μῶν κακῶς πάντα ἐξεῤῥίνισα, ἵν᾽ εἴπω τί κωμικευσάμενος, καὶ οὐ κατὰ Ἀρίστανδρον τὸν Τελμισέα, καὶ Ἀρτεμίδωρον τὸν Ἐφέσιον, ἐξίχνευσα

τοῖς ὀνείρασιν; ἦδ' ὅς, Σίγα, ὦ Κριτία, εἰ ἐχεμυθεῖς, μυσταγωγήσω σε τὰ κάλλιστα, καὶ τὰ νῦν γενησόμενα. οὐ γὰρ ὄνειροι ταῦτ' εἰσιν, ἀλλ' ἀληθῆ· ἐκβήσονται δὲ εἰς μῆνα μεσωρί. Ταῦτα ἀκηκοὼς παρὰ τοῦ Κράτωνος, καὶ τὸ ὀλισθηρὸν τῆς διανοίας αὐτῶν κατεγνωκὼς, ἠρυθρίασα. Καὶ σκυθρωπάζων ἐπορευόμην, πολλὰ τὸν Κράτωνα ἐπιμεμφόμενος. Εἷς δὲ, δριμὺ καὶ τιτανῶδες ἐνιδὼν, δραξάμενός μου τοῦ λώπους, ἐσπάρασε, ῥήτρην ποιήσασθαι πειθόμενός τε, καὶ παραντλούμενος παρὰ τοῦ πεπαλαιωμένου ἐκείνου δαιμονίου· εἰς λόγους δὲ ταῦτα παρεκτείναντες, πείθει με τὸν κακοδαίμονα εἰς γόητας ἀνθρώπους παραγένεσθαι, καὶ ἀποφράδε τὸ δὴ λεγόμενον ἡμέρᾳ συγκυρῆσαι. Ἔφασκε γὰρ πάντα ἐξ αὐτῶν μυσταγωγηθῆναι. Καὶ δὴ διήλθομεν σιδηρέας τε πύλας καὶ χαλκέους οὐδούς. Ἀνάβαθρας δὲ πλείστας περικυκλωσάμενοι, οὐκ ἐς χρυσόροφον οἶκον ἀνήλθομεν, οἷον Ὅμηρος τὸν Μενελάου φησί. Καὶ δὴ ἅπαντα ἐσκωπίαζον, ὅσα ὁ νησιώτης ἐκεῖνος νεανίσκος· ὁρῶ δὲ οὐχ Ἑλένην, μὰ Δί, ἀλλ' ἄνδρας ἐπικεκυφότας, καὶ κατωχριωμένους. Οἱ δὲ ἰδόντες γήθησαν, καὶ ἐξεναντίας παρεγένοντο. Ἔφασκον γὰρ, ὡς εἴ τινα λυγρὰν ἀγγελίαν ἀγάγοιμεν. Ἐφαίνοντο γὰρ οὗτοι ὡς τὰ κάκιστα εὐχόμενοι, καὶ ἔχαιρον ἐπὶ τοῖς λυγροῖς, ὥσπερ αἱ ποινοποιοὶ ἐπὶ θεάτρα. Τὰς κεφαλὰς δ' ἄγχι σχόντες, ἐψιθύριζον. Μετὰ δὲ τὰ ἤροντό με,

Τίς, πόθεν εἷς ἀνδρῶν, πόθι τοι πόλις, ἠδὲ τοκῆες;

χρηστὸς γὰρ ἂν εἴης, ἀπό γε τοῦ σχήματος. Ἦν δ' ἐγὼ, ὀλίγοι γε χρηστοὶ, ὥσπερ βλέπω πανταχοῦ. Κριτίας δὲ τοὔνομα· πόλις δέ μοι ἔνθεν, ὅθεν καὶ ὑμῖν. Ὡς δ' ἀεροβατοῦντες ἐπυνθάνοντο, πῶς τὰ τῆς πόλεως, καὶ τὰ τοῦ κόσμου, ἦν δ' ἐγὼ, χαίρουσί γε πάντες, καὶ ἔτι γε χαιρήσονται. Οἱ δὲ ἀνένευον ταῖς ὀφρύσιν, οὐχ οὕτω· δυστοκεῖ γὰρ ἡ πόλις. Ἦν δ' ἐγὼ κατὰ τὴν αὐτῶν γνώμην, ὑμεῖς πεδάρσιοι ὄντες, καὶ ὡς ἀπὸ ὑψηλοῦ ἅπαντα καθορῶντος, ὀξυδερκέστατα καὶ τάδε νενοήκατε. Πῶς δὲ τὰ τοῦ αἰθέρος; μῶν ἐκλείψει ὁ ἥλιος, ἡ δὲ σελήνη κατὰ καθετὸν γενήσεται; ὁ Ἄρης εἰ τετραγωνήσει τὸν Δία, καὶ ὁ Κρόνος διαμετρήσει τὸν ἥλιον; ἡ Ἀφροδίτη εἰ κατὰ τοῦ Ἑρμοῦ συνοδεύσει, καὶ ἑρμαφροδίτους ἀποκυήσουσι, ἐφ' οἷς ὑμεῖς ἥδεσθε; εἰ ῥαγδαίους ὑετοὺς ἐκπέμψουσιν; εἰ νιφετὸν πολὺν ἐπιστρωννύσουσι τῇ γῇ, χάλαζαν δὲ καὶ ἐρυσίβην εἰ κατάξουσι, λοῖμον καὶ λιμὸν εἰ ἐπιπέμψουσιν, ει τὸ κεραυνοβόλον ἀγγεῖον ἀπεγεμίσθη καὶ τὸ βροντοποιὸν δοχεῖον ἀνεμεστώθη; οἱ δὲ, ὡς ἅπαντα κατωρθωκότες, κατεφλυάρουν τὰ αὐτῶν ἐράσμια, ὡς μεταλλαγῶσι τὰ πράγματα, ἀταξίαι δὲ καὶ ταραχαὶ τὴν πόλιν καταλήψονται, τὰ στρατόπεδα,

ἥττονα τῶν ἐναντίων γενήσονται. Τοῦτο ἐκταραχθεὶς, καὶ ὥσπερ πρῖνος καόμενος οἰδηθεὶς, διάτορον ἀνεβόησα. Ὦ δαιμόνιοι ἀνδρῶν, μὴ μεγάλα λίαν λέγετε, θήγοντες ὀδόντας κατ' ἀνδρῶν θυμολεόντων, πνειόντων δόρυ, καὶ λόγχας, καὶ λευκολόφους τριφαλείας. Ἀλλὰ ταῦθ' ὑμῖν ἐπὶ κεφαλὴν καταβήσεται, ὡς τὴν πατρίδα ὑμῶν κατατρύχετε. οὐ γὰρ αἰθεροβατοῦντες, ταῦτα ἠκηκόατε, οὐ τὴν πολυάσχολον μαθηματικὴν κατωρθώκατε. Εἰ δέ γε μαντεῖαι, καὶ γοητεῖαι ὑμᾶς παρέπεισαν, διπλοῦν τὸ τῆς ἀμαθίας. Γυναικῶν γὰρ εὑρήματα ταῦτα γραϊδίων, καὶ παίγνια. Ἐπιπολὺ γὰρ τὰ τοιαῦτα αἱ τῶν γυναικῶν ἐπίνοιαι μετέρχονται.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Τί δὲ πρὸς ταῦτα ἔφησαν, ὦ καλὲ Κριτία, οἱ κεχαρμένοι τὴν γνώμην, καὶ τὴν διάνοιαν;

ΚΡΙΤΙΑΣ. Ἅπαντα ταῦτα παρέδραμον, οἷς ἐπίνοιαν τετεχνασμένην καταπεφευγότες. Ἔλεγον γὰρ ἡλίους δέκα ἄσιτοι διαμενοῦμεν, καὶ ἐπὶ παννύχους ὑμνῳδίας ἐπαγρυπνοῦντες, ὀνειρώττομεν τὰ τοιαῦτα.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Σὺ δὲ τί πρὸς αὐτοὺς εἴρηκας; μέγα γὰρ ἔφησαν καὶ διηπορημένον.

ΚΡΙΤΙΑΣ. Θάρσει, οὐκ ἀγεννές. Ἀντεῖπον γὰρ τὰ κάλλιστα. Τὰ γὰρ παρὰ τῶν ἀστικῶν θρυλλούμενα, ἔφην, περὶ ὑμῶν ὁπόταν ὀνειροπολεῖτε, τὰ τοιαῦτά που παρεισάγονται. Οἱ δὲ σεσηρὸς ὑπομειδιῶντος, ἔξω που παρέρχονται τοῦ κλινιδίου. Ἦν δ' ἐγὼ, εἰ ἀληθῆ εἰσι ταῦτα, ὦ αἰθέριοι, οὐκ ἄν ποτε ἀσφαλῶς τὰ μέλλοντα ἐξιχνεύσητε· ἀλλὰ καταπεισθέντες ὑπ' αὐτῶν, ληρήσετε τὰ μὴ ὄντα, μὴ δὲ γενησόμενα. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν οὐκ οἶδ' ὅπως ληρεῖτε, ὀνείροις πιστεύοντες, καὶ τὰ κάλλιστα βδελύττεσθε, τοῖς δὲ πονηροῖς ἥδεσθε, μηδὲν ὀνούμενοι τοῦ βδελύγματος. Ὥστε ἐάσετε τὰς ἀλλοκότους ταύτας φαντασίας, καὶ τὰ πονηρὰ βουλεύματα, καὶ μαντεύματα, μήπου θεὸς ὑμᾶς ἐς κόρακας βάλοι, διὰ τὸ τῇ πατρίδι ἐπαρᾶσθαι, καὶ λόγους κιβδήλους ἐπιφημίζειν. οὗτοι δὲ ἅπαντες ἕνα θυμὸν ἔχοντες, ἐμοὶ πολλὰ κατεμέμφοντο. Καὶ εἰ βούλει, καὶ τάγε προστιθῶ σοι, ἅτινα με καὶ ὡς στήλην ἄναυδον ἔθηκαν, μέχρις ἂν ἡ χρηστή σου λαλιὰ λιθούμενον ἀνέλυσε, καὶ ἄνθρωπον ἀπεκατέστησε.

ΤΡΙΕΦΩΝ. Σίγα, ὦ Κριτία, καὶ μὴ ὑπερεκτείνῃς τοὺς ὕθλους. Ὁρᾷς γὰρ ὡς ἐξώγκωταί μου ἡ νηδὺς καὶ ὥσπερ κυοφορῶ. Ἐδήχθην γὰρ τοῖς παρὰ σοῦ λόγοις, ὡς ὑπὸ κυνὸς λυττῶντος. Καὶ εἰ μὴ φάρμακον ληθεδανὲν ἐμπιὼν ἠρεμήσω, αὕτη ἡ μνήμη οἰκουροῦσα ἐν

ἐμοὶ, μέγα κακὸν ἐργάσεται. Ὥστε ἔασον τούτους, τὴν εὐχὴν ἀπὸ πατρὸς ἀρξάμενος, καὶ τὴν πολυώνυμον ᾠδὴν ἐς τέλος ἐπιθείς.

Lucien, dialog. Philopatris.

Que ce dialogue ne soit pas de Lucien, mais d'un auteur plus ancien que lui, comme quelques-uns le veulent, cela, loin d'affoiblir, augmente le poids du témoignage que nous en tirons.

Cécilius dit que les chrétiens croient que leur Dieu voit tout, jusqu'aux plus secrètes pensées des hommes. *Deum illum suum quem nec ostendere possunt, nec videre, in omnium mores, actus omnium, verba denique et occultas cogitationes diligenter inquirere.*

Dans Minucius Félix, p. 26.

Celse dit que les chrétiens avoient les dieux et les idoles en exécration.

Τοὺς μὲν ἄλλους, τοὺς δεικνυμένους, ὡς εἴδωλα βλασφημοῦντες.

Dans Origène, l. 7, n. 36.

Il dit que les chrétiens ne peuvent souffrir les temples, les autels, les idoles, et il les appelle impies pour cette raison.

οὐκ ἀνέχονται νεὼς ὁρῶντες, καὶ βωμοὺς, καὶ ἀγάλματα. οὐδὲ γὰρ Σκύθαι τοῦτο.... οὐδ' ἄλλα ἔθνη τὰ δυσαγέστατα καὶ ἀνομώτατα.

L. 7, n. 62.

Les païens disoient que Jésus-Christ étoit digne de haine, parce qu'il avoit banni du monde les religions, et défendu qu'on honorât les dieux. *At enim odio dignus est, quòd ex orbe religiones expulit, quòd ad deorum cultum prohibuit accedi.*

Dans Arnobe, l. 2, p. 46.

Volusien parle ainsi à St. Augustin : Peut-on croire que le Maître du monde, qui l'a fait et qui le gouverne, se soit renfermé dans le sein d'une vierge, qu'elle l'y

ait porté neuf mois; qu'elle l'ait enfanté au terme ordinaire de la grossesse des femmes, et que tout cela se soit passé en elle sans intéresser sa virginité? *Miror utrùm mundi Dominus et Rector intemeratæ fœminæ corpus impleverit, pertulerit novem mensium longa illa fastidia mater, et tamen virgo enixa sit solemnitate pariendi, et posthæc virginitas intacta permanserit.*

Lettre 135, parmi celles de S. Augustin.

Tryphon reconnoît que les chrétiens enseignent que Jésus est né d'une vierge.

Ἐν δὲ τοῖς τῶν λεγομένων Ἑλλήνων μύθοις λέλεκται ὅτι Περσεὺς ἐκ Δανάης παρθένου ὄντος.... καὶ ὑμεῖς τὰ αὐτὰ ἐκείνοις λέγοντες, αἰδεῖσθαι ὀφείλετε.

Dial. de S. Justin avec Tryphon, n. 67.

(Voyez les preuves 12, 13, 14, 15; la dissertation sur ce qu'on lit dans Joseph de Jésus-Christ, la lettre de Pline à Trajan, l'histoire de Péregrin.)

Celse parle de l'autre vie que les chrétiens se promettent.

Ποῖ ἀπεῖναι μέλλομεν.... εἰς ἄλλην γῆν, ταύτης κρείττονα.

L. 7, n. 28.

Il dit que les chrétiens attendent la résurrection des corps, et il se moque de leurs espérances.

Ἠλίθιον δ' αὐτῶν καὶ τὸ νομίζειν.... τοὺς πάλαι ποτὲ ἀποθανόντας αὐταῖς σαρξὶν ἐκείναις ἀπὸ τῆς γῆς ἀναδύντας.

L. 5, n. 14; l. 8, n. 49.

Cécilius reproche aux chrétiens de souffrir la mort, dans l'espérance d'une vie future. *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt et futura, et dum mori post mortem timent, interim mori non timent. Ita illis pavorem fallax spes solatia rediviva blanditur.*

Dans Minucius Félix, p. 21.

Il dit que les chrétiens débitent des contes de vieilles, en disant qu'ils ressusciteront. *Aniles fabulas adstruunt et annectunt. Renasci se ferunt post mortem et cineres et favillas.*

Dans Minuc. Félix, p. 27.

Il dit que les chrétiens se promettent, comme bons, une vie éternelle après leur mort, et disent que les autres, comme injustes, éprouveront des peines qui ne finiront point. *Beatam sibi, ut bonis, et perpetem vitam mortuis pollicentur; ceteris, ut injustis, pœnam sempiternam.*

Ibidem, p. 28.

Les païens disent que les chrétiens sont demi-morts et épuisés par leurs longs jeûnes et leurs veilles. Ταῦτα οἱ ταῖς μακραῖς νηστείαις ἐκτετηγμένοι, καὶ ἡμιθνῆτες. Ταῦτα οἱ μάτην ἀγρυπνοῦντες ὑμεῖς, καὶ ταῖς παννύχοις στάσεσι παραληροῦντες.

Dans S. Grég. de Naz., disc. 4, *cont. Julien.*

128. Les chrétiens disoient aux Juifs, que c'étoit en vain qu'ils se flattoient que la loi qu'ils avoient reçue de Dieu dût être éternelle.

Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'Ecclésiaste, chap. 2, il est dit que la loi de ce siècle ou de Moyse, est vanité devant la loi du siècle à venir; et au chap. 11, on dit que la loi de ce siècle est vanité devant la loi du Messie. *Omnis lex quam tu discis in sæculo isto, vanitates sunt coram lege sæculi venturi..... Omnis lex quam discit homo in sæculo isto vanitas est in conspectu legis Messiæ.* Par où l'on voit que le siècle à venir et le temps du Messie sont la même chose.

Galat., de Arc. cath. verit., p. 669.

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer la circoncision et la loi; et il dit que, par cette raison, ils ne diffèrent pas des gentils.

ὐδὲ διαλάσσετε ἀπὸ τῶν ἐθνῶν τὸν ὑμέτερον βίον, ἐν τῷ μήτε τὰς ἑορτὰς, μήτε τὰ σάββατα τηρεῖν, μήτε περιτομὴν ἔχειν.

Dial. de S. Justin avec Tryphon, n. 10.

Le Juif, sous le nom duquel parle Celse, reproche aux chrétiens qui s'étoient convertis d'entre les Juifs, qu'ils avoient abandonné la loi de leurs pères.

Τί παθόντες καταλίπετε τὸν πάτριον νόμον.... ἀπέστητε τοῦ πατρίου νόμου.

Dans Origène, l. 2, n. 3 et 4.

Julien reproche aux chrétiens de ne pas observer la loi de Moyse.

Ὑμεῖς πάντη καὶ πάντως οὐ νομοφύλακες.

Dans S. Cyrille, l. 10.

Il dit que les chrétiens sont de faux Hébreux, révoltés contre la loi de leurs pères.

Τοῖς καταλιγωρηκόσι τῶν πατρίων δογμάτων δουλείαν ἐθελούσιον; ἄντικρυς τῶν παλαιῶν θεσμῶν ὑφιστάσθε.

Lettre 51, aux habitans d'Alexandrie.

En place d'un conquérant, maître du monde, qu'ils attendoient pour Messie. 129.

(Voyez la preuve 126.)

Leur loi étoit si parfaite, que leurs ennemis disoient qu'elle étoit impraticable. 130.

Tryphon dit que les préceptes de l'Évangile sont si parfaits, qu'on ne peut les observer.

Ὑμῶν δὲ καὶ τὰ ἐν τῷ λεγομένῳ εὐαγγελίῳ παραγγέλματα θαυμαστὰ οὕτως καὶ μεγάλα ἐπίσταμαι εἶναι, ὡς ὑπολαμβάνειν μηδένα δύνασθαι φυλάξαι αὐτά.

Dial. de S. Justin avec Tryphon, n. 10.

Volusien dit que les maximes de Jésus-Christ sont contraires au bien de la société, à cause de leur trop grande perfection. La doctrine de Jésus ne convient nullement à ce qui se pratique dans les républiques, puisque l'on dit qu'un de ses préceptes est qu'il ne faut rendre à personne le mal pour le mal; qu'après avoir été frappé sur une joue, il faut tendre l'autre; que quand on nous veut ôter notre robe, il faut encore donner le manteau; que si quelqu'un nous veut forcer de faire mille pas de chemin avec lui, il en faut faire deux mille. Or, tout cela est contraire aux mœurs et aux usages de la république; car, qui est-ce qui se laisse enlever son bien par son ennemi? qui est-ce qui ne cherche pas à rendre le mal pour le mal aux barbares qui viennent ravager les provinces de l'empire? et ainsi du reste : car votre sainteté voit bien qu'on en peut dire autant sur chacun des autres articles. Ce sont donc autant de nouvelles difficultés qu'il croit que l'on pourroit ajouter à celles qu'il vous propose, et qui d'elles-mêmes sautent aux yeux, quand on n'en diroit rien, puisqu'on a vu, à ce qu'ils prétendent, combien les empereurs chrétiens ont fait de tort à la république, pour avoir voulu se conduire selon les maximes de la religion chrétienne. *Doctrina Jesu reipublicæ moribus, nulla ex parte conveniat, utpote, sicut à multis dicitur, cujus hoc constet præceptum, ut nulli malum pro malo reddere debeamus, et percutienti aliam præbere maxillam, et pallium dare tunicam persistenti tollere, et cum eo qui nos angariare voluerit, ire debere spatio itineris duplicato : quæ omnia reipublicæ moribus asserit esse contraria. Nam quis tolli sibi ab hoste aliquid patiatur, vel Romanæ provinciæ deprædatori non mala velit belli jure reponere? Et cætera quæ dici ad reliqua posse, intelligit ve-*

nerabilitas tua. Hæc ergo omnia ipsi posse adjungi æstimat quæstioni, in tantum ut per christianos principes christianam religionem maxima ex parte servantes tanta (etiamsi ipsi de hac parte taceat,) reipublicæ mala evenisse manifestum sit.

Lettre 9, parmi celles de S. Augustin.

On trouvera dans la 138[e] lettre de saint Augustin, une réponse solide à la difficulté que Volusien propose contre le christianisme.

Elle enseignoit toutes les vertus. 131.

Les païens parloient ainsi aux chrétiens : Les philosophes enseignent et professent de même que vous, l'innocence, la justice, la patience, la tempérance et la chasteté. *Eadem, inquit, et philosophi monent, atque profitentur, innocentiam, justitiam, patientiam, sobrietatem, pudicitiam.*

Dans Tertulien, apol., n. 46.

Lorsqu'il se trouve quelques méchans parmi nous, vous (païens) faites connoître par vos discours qu'ils ne sont pas chrétiens; car vous parlez ainsi entre vous: Pourquoi, dites-vous, un tel est-il un trompeur, puisque les chrétiens s'interdisent toute injustice? pourquoi est-il cruel, puisque les chrétiens sont miséricordieux et compatissans? *Cùm tamen aliquos de nostris malos probatis, jam hoc ipso christianos non probatis.... Ipsi in colloquio, si quando adversùs nos, cur ille, inquitis, fraudator, si abstinentes christiani? Cur immitis, si misericordes? adeò testimonium redditis, non esse tales christianos, dum cur tales sint qui dicuntur christiani, retorquetis.*

Dans Tertulien, l. 1, aux Nations, n. 5.

Celse dit que les chrétiens méprisent les biens de la vie présente.

Παραπείσωσι καταφρονῆσαι τῶν κρειττόνων, ὡς ἐὰν ἀπέχονται αὐτῶν, ἄμεινον αὐτοῖς ἔσαι.

Dans Origène, l. 3, *n.* 78.

Il dit que les chrétiens n'assistent point aux fêtes et aux festins publics.

Ὅ γε μὴν θεὸς ἅπασι κοινὸς, ἀγαθός τε καὶ ἀπροσδὴς, καὶ ἔξω φθόνȣ· Τί ȣ̃ν κωλύει τȣ̀ς μάλιϛα καθωσιωμένȣς αὐτῷ καὶ τῶν δημοτελῶν ἑορτῶν μεταλαμβάνειν..... εἰ μὲν ȣ̓δὲν ταῦτα ἐϛὶ τὰ εἴδωλα, τί δεινὸν κοινωνῆσαι τῆς πανθοινίας.

Dans Origène, l. 8, *n.* 21, 24 *et* 28.

Cécilius dit que les chrétiens renonçoient à tous les plaisirs de la vie; qu'ils sont pâles, défaits, dignes de compassion; que, pour ressusciter, ils ne vivent pas. *Vos verò suspensi interim atque solliciti, honestis voluptatibus abstinetis : non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica absque vobis.... pallidi, trepidi, misericordiâ digni.... ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis.*

Dans Min. Félix, p. 31.

Cécilius parle ainsi des chrétiens : Ils s'unissent par des assemblées nocturnes et des jeûnes solennels. *Nocturnis congregationibus et jejuniis solennibus.... fœderantur.*

Idem, p. 20.

Les païens disent que saint Pionius étoit toujours pâle et blême. *Quid est hoc quod iste semper albus ac luridus, pallorem subitò in ruborem mutavit.*

Actes des Martyrs, de D. Ruinart, p. 129.

Julien dit que si les chrétiens ne s'étoient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas plusieurs hommes misé-

rables, qui ont pratiqué une loi dure, austère, qui respire une agreste barbarie.

Εἰ τοῖς ἐκείνων (Ἑβραίων) γοῦν προσείχετε λόγοις..... Ἕνα γὰρ ἀντὶ πολλῶν ἐσέβεσθε ἂν οὐκ ἄνθρωπον καὶ πολλοὺς ἀνθρώπους δυστυχεῖς· καὶ νόμῳ σκληρῷ μὲν καὶ τραχεῖ, καὶ πολὺ τὸ ἄγριον ἔχοντι καὶ βάρβαρον.

Dans S. Cyrille, l. 6.

Elle attaquoit tous les vices. 132.

(Voyez la lettre de Pline, dans l'histoire, page 8, et la preuve précédente.)

Ils menoient une vie austère et dure. 133.

(Voyez la preuve 131.)

Ils ne se permettoient point la vengeance. 134.

Celse dit que les chrétiens enseignent qu'il ne faut pas se venger des injures.

Ἔστιν αὐτοῖς καὶ τοιόνδε παράγγελμα, τὸν ὑβρίζοντα μὴ ἀμύνεσθαι.

Dans Origène, l. 7, n. 58.

Ils s'aimoient comme frères, et mettoient leurs biens en commun. 135.

Cécilius dit que les chrétiens s'aiment avant que de se connoître : *Occultis se notis et insignibus noscunt, et amant mutuò pænè antequàm noverint.*

Dans Minuc. Félix, p. 21.

Lucien, dans le dialogue où il fait l'histoire de Péregrin, dit que le premier législateur des chrétiens leur a mis dans l'esprit qu'ils méprisent tous les biens de la terre, et qu'ils les mettent tous en commun.

Histoire, p. 17.

Voyez, disent les païens, comme les chrétiens s'entr'aiment; voyez comme ils sont prêts de mourir les uns pour les autres. *Vide, inquiunt, ut invicem se diligant, ut pro alterutro mori sint parati.*

Dans Tertul., *apol.* 39.

Julien parle ainsi aux habitans d'Antioche, contre lesquels il étoit irrité, à cause qu'ils faisoient profession du christianisme : Vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens. Elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens.

Νυνὶ δὲ ὑμῶν ἕκαστος ἐπιτρέπει μὲν τῇ γυναικὶ πάντα ἐκφέρειν ἔνδοθεν εἰς τοὺς Γαλιλαίους, καὶ τρέφουσαι ἀπὸ τῶν ὑμετέρων ἐκεῖναι τοὺς πένητας, πολὺ τῆς ἀθεότητος ἐργάζονται θαῦμα πρὸς τοὺς τῶν τοιούτων δεομένους. Ἔστι δ' οἶμαι, τοιοῦτον τὸ πλεῖστον τῶν ἀνθρώπων γένος.

Misopogon, *p.* 98.

136. Leur charité ne se bornoit point à ceux de leur religion.

Julien dit qu'il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, et que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer de tout.

Dans sa lettre à Arcasius, *hist.*, *p.* 38.

137. Ils (les chrétiens) étoient des modèles de vertus; et, de l'aveu des païens, on ne pouvoit rien leur reprocher que leur religion.

Personne, dit un païen, au christianisme près, n'est plus homme de bien que Caius Séius. Je suis surpris, dit un autre, qu'un homme aussi sage que Lucius se soit fait tout d'un coup chrétien. *Bonus vir Caius Seius, tantùm quòd christianus. Item alius. Ego*

miror Lucium sapientem virum repentè factum christianum.

Dans Tertul., apol., c. 3.

Une troupe de païens s'efforçant de persuader à St. Pionius de sacrifier aux dieux, lui disoient: Pionius, cédez à nos vœux; car vous êtes digne de vivre, tant par votre probité que par votre douceur. *Pioni, obtempera nobis; dignus es enim vitâ, cùm morum tuorum meritis, tùm mansuetudinis causâ.*

Actes des Martyrs, de D. Ruinart, p. 127.

Libanius s'écrie par admiration : Ha! quelles sont les femmes chez les chrétiens ?

Βαβαὶ οἷαὶ παρὰ χριστιανοῖς γυναῖκες εἰσὶ.

Lettre à une jeune veuve.

S'occupant uniquement de la vie à venir, ils ne faisoient aucun cas de la vie présente. 138.

(Voyez la preuve 127.)

Leurs veilles et leurs longs jeûnes les rendoient pâles et défaits. 139.

(Voyez la preuve 127.)

Ils (les chrétiens) méprisoient les supplices les plus cruels, et couroient avec joie à la mort pour la défense de leur foi. 140.

Lucien dit que les chrétiens méprisent la mort avec un grand courage, et s'offrent volontairement aux supplices.

Page 17 de l'histoire.

Marc Aurèle, dans la troisième réflexion du liv. 11

de ses réflexions morales, parle ainsi : Telle est l'âme, etc.

(Voyez la preuve 56.)

Tryphon dit que les chrétiens meurent pour Jésus-Christ.

Ὑμεῖς δὲ ματαίαν ἀκοὴν παραδεξάμενοι, Χριστὸν ἑαυτοῖς τινα ἀναπλάσσετε, καὶ αὐτοῦ χάριν τὰ νῦν ἀσκέπτως ἀπόλλυσθε.

Dial. de S. Justin avec Tryphon, *n.* 8.

Le Juif, sous le nom duquel parle Celse, reproche aux chrétiens qu'ils meurent pour Jésus.

Νῦν δὲ ὑμεῖς αὐτῷ συναποθνήσκετε.

Dans Origène, *l.* 2, *n.* 45.

Cécilius dit que les chrétiens méprisent les tourmens et la mort, dans l'espérance d'une vie future : *Spernunt tormenta præsentia, dùm incerta metuunt et futura; et dùm mori post mortem timent, interim mori non timent.*

Dans Minuc. Félix, *p.* 21.

Le président dit à saint Quirin, qu'il court avec empressement à la mort. *Festinus curris ad mortem.*

Actes des Martyrs, *de D. Ruinart*, *p.* 554.

Le président Maxime dit à saint Jule : Tu te hâtes de mourir. *Tu quidem festinas mori.*

Ibidem, *p.* 616.

Le président Maxime dit à S. Nicandre : Tu désires de mourir. *Desideras mori.*

Ibidem, *p.* 618.

Dioclétien dit à ceux qui l'incitoient à persécuter les chrétiens, que ces hommes-là mouroient de bon cœur. *Illos libenter mori solere.*

Dans Luc. Cécil., *de la Mort des perséc.*, *p.* 21.

L'empereur

L'empereur Julien disoit que tous les chrétiens voloient au martyre comme les abeilles à leurs ruches.

Πάντες ὡς ἐπὶ κηρίον μέλιτται ἧξουσιν ἐπὶ τὸ μαρτύριον πετόμενοι.

S. J. Chrys., panég. des SS. Juvent. et Max.

Ils (les chrétiens) étoient si soumis aux Souverains, qu'ils cessoient leurs assemblées religieuses dès que l'empereur les défendoit. 141.

(Voyez la lettre de Pline, pag. 8 de l'histoire.)

C'étoit une religion qui ne faisoit que de naître. 142.

Celse reprochoit aux chrétiens la nouveauté de leur religion.

Φησὶν αὐτὸν πρὸ πάνυ ὀλίγων ἐτῶν τῆς διδασκαλίας ταύτης καθηγήσασθαι, νομισθέντα ὑπὸ χριστιανῶν υἱὸν εἶναι τοῦ θεοῦ.

Dans Orig., l. 1, n. 26.

Les païens disoient que la religion chrétienne étoit nouvelle, que les chrétiens n'auroient pas dû quitter l'ancienne religion, la religion de leurs pères, pour prendre des rits barbares et étrangers. *Nobis objectare consuetis, novellam esse religionem nostram, et ante dies natam propè modum paucos, neque vos potuisse antiquam et patriam linquere, et in barbaros ritus, peregrinosque traduci, ratione istud intenditur nullâ.*

Dans Arnobe, p. 91 et 92.

Une religion annoncée par quelques hommes pauvres, grossiers, ignorans, traités de barbares par les Grecs et les Romains. 143.

Celse dit que la doctrine des chrétiens vient des barbares.

Ἐξῆς βάρβαρον φησὶν ἄνωθεν εἶναι τὸ δόγμα.

Dans Orig., l. 1, n. 2.

Porphyre dit qu'Origène étant né gentil, et ayant été instruit dans sa jeunesse des sciences des gentils, renonça à sa religion pour embrasser la téméraire superstition des barbares.

Πρὸς τὸ βάρβαρον ἐξώκειλε τόλμημα.

Dans Eus., hist. ecclés., l. 6, c. 19.

144. **Une religion qui n'étoit guère suivie que par la populace.**

(Voyez la preuve 161.)

145. **Une religion qui, attaquant les dieux, passoit pour athéisme, et que, pour cette raison, on regardoit comme la source des malheurs publics.**

Les oracles appeloient les chrétiens des impies. *In vatibus profanis nos impios Dodonæus nominat,*

Dans Arnobe, p. 19.

Le philosophe Crescent appelle les chrétiens des impies et des athées.

Ὡς ἀθέων καὶ ἀσεβῶν Χριστιανῶν ὄντων.

Dans S. Justin, apol. 2, n. 3.

Un crieur public crioit à haute voix, lorsqu'on conduisoit saint Euple au supplice : Euple chrétien, ennemi des dieux et des empereurs : *Euplius christianus, inimicus deorum et imperatorum.*

Actes des Martyrs, de D. Ruinart, p. 440.

Les païens avoient les chrétiens en horreur. *Quid ut omnis pessimi nostri nominis inhorrescitis mentione.*

Dans Arnobe, p. 24.

Les païens pensent que l'accroissement du christianisme est la cause des grands troubles qui agitent l'empire.

Ἐπὰν πάλαι οἱ παντὶ τρόπῳ διαβάλλοντες τὸν λόγον, τὴν αἰτίαν

τῆς ἐπὶ τοσοῦτο νῦν στάσεως ἐν πλήθει τῶν πιστευόντων νομίσωσιν εἶναι ἐν τῷ μὴ προσπολεμεῖσθαι αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἡγουμένων ὁμοίως τοῖς πάλαι χρόνοις.

Dans Orig., l. 3, n. 15.

Ils disoient que les chrétiens étoient la cause des famines, des pestes et des tremblemens de terre. *Frequenter enim famis causâ christianos culpârunt gentiles, et quicumque sapiebant quæ gentium sunt: sed et pestilentiarum causas ad Christi ecclesiam retulerunt.*

Dans Orig., traité 28, sur S. Matthieu.

Tertulien dit que les païens pensent que les chrétiens sont la cause de tous les malheurs qui arrivent. Si le Tibre se déborde jusqu'aux murailles, si le Nil n'inonde pas assez les campagnes d'Égypte, si le Ciel refuse de la pluie, si la terre tremble, s'il arrive une peste ou une famine, on entend aussitôt crier que les chrétiens soient exposés *au lion. Quod existiment omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi, christianos esse causam. Si Tiberis ascendit ad mœnia, si Nilus non ascendit in arva, si Cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim christianos ad leonem.*

Dans Tertulien, Apol., c. 40.

Démétrien, magistrat païen, dit que les chrétiens, par leur impiété envers les dieux, étoient la cause de tous les maux dont le monde étoit accablé; que s'il s'élevoit plus souvent des guerres, si l'on étoit affligé par la peste et par la famine, c'étoit à eux qu'il falloit imputer ces calamités. *Sed enim cùm dicas plurimos conqueri quòd bella crebriùs surgant, quòd lues, quòd fames sæviant, quòdque imbres et pluvias serena longa suspendant, nobis imputari..... Dixisti per nos fieri, et quòd nobis debeant imputari omnia ista,*

quibus nunc mundus quatitur et urgetur, quòd dii vestri à nobis non colantur.

Dans S. Cypr., liv. à Démétr., au commencement.

Les païens disent que, depuis que le christianisme a commencé à paroître, le monde a, pour ainsi dire, été détruit, et le genre humain accablé de différens maux. C'est à cause de vous, disoient-ils aux chrétiens, que les dieux, outragés par votre impiété, nous affligent par des pestes, des sécheresses, des guerres, des famines, des sauterelles, des rats, des grèles, et par toutes sortes de calamités. *Postquam esse in mundo christiana gens cœpit, terrarum orbem periisse, multiformibus malis affectum esse genus humanum..... Sed pestilentias, inquiunt, et siccitates, bella, frugum inopiam, locustas, mures et grandines, resque alias noxias, quibus negotia incursantur humana, dii nobis important injuriis vestris atque offensionibus exasperati.*

Dans Arnobe, p. 7 et 9.

(Voyez les paroles de Porphyre, pag. 28 de l'Histoire.)

Dans la première des inscriptions que nous avons rapportées, pag. 30 de l'Histoire, on lit que les chrétiens causoient la ruine de la république.

L'empereur Maximin, dans la lettre qu'il écrivit pour confirmer les décrets que plusieurs villes avoient faits contre les chrétiens, s'exprime ainsi : Nous ne sentons aucune de ces calamités publiques qui n'étoient autrefois que trop fréquentes et que trop ordinaires. Il est vrai que ces calamités ne nous avoient été envoyées par les dieux qu'en haine de ces scélérats, dont l'erreur et l'impiété s'étoient répandues par tout le monde, et l'avoient rempli de confusion et d'infamie.

(Voyez cette lettre, qui sera rapportée en entier à la note.)

(V. Zozime, l. 2 de son Hist., au commencement.)

Une religion proscrite, dès sa naissance, par les lois de l'empire. 146.

Cicéron cite cette loi romaine : Que personne n'ait en particulier des dieux nouveaux, et qu'aucun ne révère, même dans le secret, des dieux étrangers, à moins que leur culte n'ait été admis par l'autorité publique. *Separatim nemo habessit deos, neve novos, sed ne advenas, nisi publicè ascitos, privatim colunto.*

Cicero, de Leg. 2, n. 19.

Mécénas parle ainsi à Auguste : Honorez toujours et partout les dieux de la manière usitée dans l'empire, et contraignez les autres à les honorer de même. Punissez par des supplices les auteurs des religions étrangères, non-seulement par respect pour les dieux, mais encore parce que ceux qui introduisent de nouvelles divinités, engagent plusieurs à suivre des lois étrangères, d'où naissent les conjurations, les sociétés particulières, qui sont très-désavantageuses au gouvernement d'un seul. Ainsi vous ne souffrirez personne qui méprise les dieux, personne qui s'adonne à la magie.

Τὸ μὲν θεῖον πάντῃ πάντως αὐτός τε σέβου, κατὰ τὰ πάτρια, καὶ τοὺς ἄλλους τιμᾷν ἀνάγκαζε· τοὺς δὲ δὴ ξενίζοντάς τι περὶ αὐτὸ καὶ μίσει καὶ κόλαζε, μὴ μόνον τῶν θεῶν ἕνεκα, ὧν καταφρονήσας οὐδὲ ἄλλου ἄν τινός προτιμήσειεν, ἀλλ' ὅτι καινά τινα δαιμόνια οἱ τοιοῦτοι ἀντεισφέροντες, πολλοὺς ἀναπείθουσιν ἀλλοτριονομεῖν· κἀκ τούτου καὶ συνωμοσίαι καὶ συστάσεις ἑταιρεῖαί τε γίγνονται, ἅπερ ἥκιστα μοναρχίᾳ συμφέρει. Μήτ' οὖν ἀθέῳ τινὶ, μήτε γόητι συγχωρήσῃς εἶναι.... τοὺς δὲ δὴ μαγευτὰς πάνυ οὐκ εἶναι προσήκει.

Dion Cassius, l. 52.

(Voyez les pag. 2, 3, 4, 5 et 9 de l'Histoire.)

Ceux qui introduisent des religions nouvelles et inconnues, s'ils sont d'une honnête condition, qu'ils soient exilés; s'ils n'en sont pas, qu'ils soient punis de mort. *Qui novas et usu vel ratione incognitas religiones inducunt, ex quibus animi hominum moveantur, honestiores deportantur, humiliores capite puniuntur.*

L. 5 *des sentences reçues de Julius Paulus*, *t.* 21, §. 2.

Mais comme, lorsque vous (les païens) n'avez plus rien à répondre à la vérité qu'on vous oppose, vous ne manquez jamais de produire l'autorité de vos lois contre nous, et que vous savez si bien dire que ce n'est pas à vous d'examiner ce que les lois condamnent, et que c'est malgré vous que vous leur obéissez, préférablement à la vérité, je veux, avant tout, vous parler de ces lois dont vous êtes les protecteurs. Premièrement, lorsqu'avec une dureté impitoyable, vous proférez ces paroles, Les lois condamnent votre religion, et que vous prononcez contre nous sans nous permettre de nous défendre, n'est-ce pas avouer publiquement que vous usez de violence ? n'est-ce pas déclarer votre tribunal tyrannique? *Sed quoniam, cùm ad omnia occurrit veritas nostra, postremò legem obstruitur auctoritas adversùs eam, ut aut nihil dicatur retractandum esse post leges, aut ingratis necessitas obsequi præferatur veritati, de legibus priùs consistam vobiscum, ut cum tutoribus legum. Jam primùm cum durè definitis dicendo, Non licet esse vos, et hoc sine ullo retractatu humaniore præscribitis, vim profitemini, et iniquam ex arce dominationem.*

Tertulien, Apolog., *c.* 4.

Cet empire, qui se croit lui seul tout l'univers, ne doit faire qu'une partie de cette église qu'on veut établir. 147.

(Voyez ce que nous avons rapporté des Manichéens à la page 29 de l'Histoire.)

On a vu, dans le dernier siècle, des Chinois aimer mieux perdre la tête, que de couper leur longue chevelure. 148.

Depuis que la couronne de la Chine fut annexée à celle des Tartares, les Chinois n'ont plus qu'un toupet au haut de la tête. Plusieurs Chinois ne voulurent pas obéir à l'ordre de l'empereur tartare, qui leur commandoit de couper leur chevelure, et choisirent plutôt la mort que la diminution du moindre de leurs cheveux.

Descript. génér. de l'emp. de la Chine, à la suite des ambassades des Hollandais dans cet empire, p. 47.

Les Chinois, plutôt que d'abandonner leur ancien habit, ont renouvelé une cruelle guerre contre les Tartares, et la plupart ont mieux aimé perdre la tête que de permettre qu'on leur coupât les cheveux.

Nouv. Mém. sur l'état présent de la Chine, par le père le Comte, t. 1, p. 290.

Le grec, qui étoit alors la langue savante, étoit si commun à Rome, en Afrique, et dans les Gaules, que les femmes mêmes le parloient. Cicéron avoit écrit en latin ses traités philosophiques, pour contenter la curiosité de ceux mêmes d'entre le peuple, qui n'avoient pu faire aucune étude. 149.

Nam quid rancidius, quàm quòd se non putat ulla
Formosam, nisi quæ de Tuscâ Græcula facta est,
De Sulmonensi mera Cecropis? Omnia græcè,
Cùm sit turpe magis nostris nescire latinè;
Hoc sermone pavent; hoc iram, gaudia, curas,
Hoc cuncta effundunt animi secreta.

Juv., sat. 6.

Pudentille, épouse d'Apulée, parloit grec et écrivoit en cette langue. Elle étoit de la ville d'Oéa en Afrique.

Le grec étoit aussi en usage dans les Gaules. On lit dans Suétone que Caligula donna à Lyon des jeux mêlés, et qu'il y proposa des prix pour l'éloquence grecque et latine. *Edidit et in Gallia Lugduni ludos miscellos; sed et certamen quoque græcæ latinæque facundiæ.*

Dans la vie de Caligula, n. 20.

Les fidèles des églises de Lyon et de Vienne écrivirent en grec l'histoire des martyrs de ces deux villes.

Eusèbe, hist. ecclés., l. 5, c. 2.

Saint Irénée écrivit en grec contre les hérésies. Son ouvrage n'est pas seulement pour réfuter les hérétiques, il est encore pour faire revenir de l'erreur jusqu'aux femmes qu'ils avoient séduites le long du Rhône.

L. 1, c. 13, n. 7.

Après la mort de l'empereur Constantin le jeune, qui fut tué en 340, un anonime fit son oraison funèbre en grec devant le peuple d'Arles, lieu de la naissance de ce prince. Nous avons encore cette pièce.

Le grec étoit commun à Arles aux quatrième, cinquième et sixième siècles. Ce n'étoient pas seulement les ecclésiastiques et les gens de lettres qui l'y entendoient; c'étoient aussi les simples laïques et le petit peuple, *laïcorum popularitas.*

Vie de S. Césaire, l. 1, n. 11.

Enfin, les noms propres d'hommes qui sont originairement grecs, et qui ont été si communs dans les Gaules, comme Hilaire, Phébade, Phœbilius, Alèthe, Musée, Anastase, Eucher, Delphide, Dyname et

tant d'autres, sont des preuves que la langue grecque y étoit en usage.

J'ai cru qu'il seroit utile de mettre nos concitoyens au fait de la philosophie, et que d'ailleurs il y alloit de notre gloire, que de si belles et de si grandes matières fussent aussi traitées en notre langue. Je me sais d'autant meilleur gré d'y avoir travaillé, que déjà mon exemple a eu la force d'inspirer à beaucoup d'autres l'envie d'apprendre, et même d'écrire; car jusqu'alors plusieurs de nos Romains qui avoient été instruits dans les écoles des Grecs, n'avoient pu faire part de leurs connoissances à leur patrie : et cela parce qu'ils craignoient de ne pouvoir dire en latin ce qu'ils ne savoient qu'en grec. Mais j'en suis venu si bien à bout, ce me semble, que les Grecs ne l'emportent pas sur nous, même pour l'abondance des expressions.

Primùm ipsius reipublicæ causâ philosophiam nostris hominibus explicandam putavi, magni existimans interesse ad decus, et ad laudem civitatis, res tam graves, tamque præclaras latinis etiam litteris contineri. Eòque me minùs instituti mei pœnitet, quòd facilè sentio, quàm multorum non modò discendi, sed etiam scribendi studia commoverim. Complures enim græcis institutionibus eruditi, ea quæ didicerant, cum civibus suis communicare non poterant, quòd illa, quæ à Græcis accepissent, latinè dici posse diffiderent. Quo in genere tantùm profecisse videmur, ut à Græcis ne verborum quidem copiâ vinceremur.

Cicéron, de la Nature des dieux, l. 1, c. 4.

(Voyez encore le même auteur, au commencement du premier livre de ses entretiens sur les vrais biens et sur les vrais maux : *De finibus bonorum et malorum.*)

150. **Ils annoncent Jésus crucifié à Jérusalem, devant ses meurtriers.**

(Voyez le passage de Tacite, p. 3 de l'Histoire.)

151. **Pauvres par leur condition.**

(Voyez la preuve 7.)

152. **Des hommes également méprisables et par la bassesse de leur origine, et par celle de leur profession.**

(Voyez la preuve 7.)

153. **Les païens accusoient les chrétiens d'athéisme, parce qu'ils n'adoroient pas les dieux, et qu'ils vouloient que par leur impiété ils attirassent sur l'état toutes les calamités dont il étoit affligé.**

(Voyez la preuve 145.)

154. **Il y avoit cependant parmi eux des philosophes et des savans dont les païens mêmes estimoient l'érudition et l'esprit; il y avoit des gens de tout ordre, des chevaliers romains, des sénateurs et des consuls.**

Celse, qui reproche plusieurs fois aux chrétiens que leur société n'est composée que de simples, d'ignorans et d'idiots, reconnoît cependant en un endroit qu'il y en a aussi plusieurs parmi eux qui sont prudens et éclairés.

Καὶ τοι οὐδ' αὐτὸς ἰδιώτας μόνους φησὶν ὑπὸ τοῦ λόγου προσῆχθαι τῇ κατὰ Ἰησοῦν θεοσεβείᾳ· ὁμολογεῖ γὰρ καὶ μετρίους καὶ ἐπιεικεῖς, καὶ συνετούς τινας, καὶ ἐπ' ἀλληγορίαν ἑτοίμους εἶναι ἐν αὐτοῖς.

Origène, l. 1, n. 27.

Porphyre vante l'érudition d'Origène, la profonde

connoissance qu'il avoit des philosophes grecs, et de tout genre de littérature.

Ὁ δὲ τρόπος τῆς ἀτοπίας ἐξ ἀνδρὸς ᾧ κἀγὼ κομιδῇ νέος ὢν ἔτι ἐντετύχηκα, σφόδρα εὐδοκιμήσαντος καὶ ἔτι δι' ὧν καταλέλοιπε συγγραμμάτων εὐδοκιμοῦντος παρειλήφθω Ὠριγένους, οὗ κλέος παρὰ τοῖς διδασκάλοις τούτων τῶν λόγων μέγα διαδέδοται.

Dans Eus., Hist. eccl., l. 6, c. 19.

Il nous raconte, dans la vie de Plotin, qu'Origène entrant par hasard dans l'école de Plotin, ce philosophe rougit à l'aspect d'un tel auditeur, discontinua son discours, et ne le reprit, à sa prière, que pour saisir l'occasion de faire son éloge.

Un homme du peuple dit à saint Pionius : Comment, vous qui êtes si savant, courez-vous à la mort avec obstination? *Cùm in te tantum studium, tantaque doctrina sit, cur obstinatâ ad mortem mente festinas?*

Act. des Martyrs, de D. Ruinart, p. 129.

Le président dit à saint Rogatien, que les dieux lui ont donné une abondante sagesse. *Tibi dignati sunt uberis sapientiæ multiplicata dona conferre.*

Ibidem, p. 297.

(Voyez à la page 25 de l'Histoire, des philosophes qui ont embrassé le christianisme.)

(Voyez aux pag. 6 et 7 de l'Histoire, un consul, des personnes de la maison impériale, et une illustre dame romaine; à la pag. 8, des citoyens romains; à la page 25, des sénateurs, des personnes qualifiées, des chevaliers romains; à la pag. 29, des personnes constituées en dignité, qui font profession du christianisme.)

(Voyez dans la collection des actes des Martyrs, de D. Ruinart, S. Marcel, centurion, p. 813; S. Hermès, décurion, pag. 447; S. Andronique, de race noble et du premier ordre de la ville d'Éphèse, pag. 462.)

Sicinius Æmilianus accusa Apulée de magie devant le

proconsul d'Afrique. Il paroît, par les divers reproches qu'Apulée lui fait dans ses deux apologies, qu'il étoit chrétien.

1°. Il lui reproche la sévérité de sa vie : *Æmilianus... agrestis quidem semper et barbarus, verùm longè austerior, ut putat, Serranis, Curiis et Fabriciis.*

Apologie 1, *p.* 311, *l.* 14, 15 *et* 16.

Tu verò Æmiliane, et id genus homines, uti tu es, inculti et agrestes.

Idem, *p.* 322, *l.* 27 *et* 28.

Æmilianus pro suâ severitate exemplum dedit.

Apol. 2, *p.* 358, *l.* 2.

C'étoit là un des reproches que les païens faisoient aux chrétiens.

(Voyez la preuve 10.)

2°. Apulée reproche à Émilien que sa bouche est semblable à celle de Thyeste : *Teterrimum os tuum minimùm à Thyestâ tragico demutet.*

Apol. 1, *p.* 316 *et* 317.

Les païens reprochoient aux chrétiens de renouveler dans leurs assemblées le repas de Thyeste, et de manger des enfans.

(Voyez la preuve 165.)

3°. Apulée dit qu'Émilien, de même que plusieurs autres, se moquent des divines cérémonies. Car, comme je l'ai appris de ceux qui le connoissent, il n'a jusqu'à présent sacrifié à aucun dieu ; il n'est entré dans aucun temple : s'il passe devant quelque temple, il regarde comme un crime de porter sa main à ses lèvres, pour adorer le dieu qui y est révéré ; il n'offre point aux dieux de la campagne les prémices de ses moissons, de ses vendanges, de son troupeau. Il n'y a point dans sa maison de campagne de temple, point de lieux ou de bois consacrés aux dieux ; et pourquoi

parlé-je de temple et de bois? Ceux qui y ont été, disent qu'ils n'ont point vu dans tout le territoire qu'il possède une seule pierre ointe, ou un rameau couronné; c'est pourquoi on lui a donné deux surnoms, le premier, celui de Charon, à cause de son humeur farouche; le second, qu'il s'entend donner avec plaisir, est Mézence, à cause de son mépris pour les dieux. *Atque ego scio nonnullos, et cum primis Æmilianum istum, facetiæ sibi habere, res divinas deridere. Nam, ut audio, percensentibus iis qui istum novere, nulli deo ad hoc supplicavit, nullum templum frequentavit. Si fanum aliquod prætereat, nefas habet adorandi gratiâ manum labris admovere. Iste verò nec diis rurationis, qui eum pascunt et vestiunt, segetes ullas, aut vitis, aut gregis primitias impartit. Nullum in villa ejus delubrum situm, nullus locus aut lucus consecratus. Et quid ego de luco et delubro loquor? Negant vidisse se, qui fuêre, unum saltem in finibus ejus aut lapidem unctum, aut ramum coronatum. Igitur agnomenta ei duo indita : Charon, ut jam dixi, ob oris et animi diritatem : sed alterum quod libentiùs audit, ob deorum contemptum, Mezentius.*
Apol. 1, *p.* 349 *et* 350.

Et à la page 355, Apulée reproche encore à Émilien, qu'il ne fait aucun cas des simulacres des dieux. *Ille simulacra deorum nulla videt, aut omnia negligit.*
L. 23 *et* 24.

Peut-on à ces traits méconnoître un chrétien, puisque tous ceux qui vivoient alors dans l'empire romain, même les philosophes, de quelque secte qu'ils fussent, rendoient un culte public aux dieux?

Pudentille, épouse d'Apulée, étoit d'une famille considérable, comme on le peut juger :

1°. Parce que Pontien, son fils, étoit chevalier romain;

2°. Parce que Pudentille, quoique veuve, d'une beauté médiocre, ayant des enfans, et âgée de près de cinquante ans, étoit recherchée en mariage par les premiers de la ville d'Oéa. *Cùm à principibus viris in matrimonium peteretur.*

Apol. 2, *p.* 359.

3°. Pudentille étoit extrêmement riche.

On a lieu de conclure de là que Sicinius Æmilius, qui avoit épousé la sœur de Pudentille, étoit un homme de considération. Voilà donc un homme de marque, chrétien en Afrique, au milieu du second siècle. Il n'étoit pas seul, puisqu'Apulée dit qu'il y en avoit plusieurs qui méprisoient les dieux comme lui.

On a trouvé dans les catacombes, au cimetière de Calixte, les deux épitaphes suivantes en caractères majuscules latins du haut empire. Au-dessus de la première est une croix, à un des côtés le monogramme de Jésus-Christ, à l'autre une palme, au bas un pot plein de feu flambant. A un des côtés de la seconde est une palme, à l'autre le monogramme de Jésus-Christ.

ALEXANDER MORTUUS NON EST,
SED VIVIT SUPER ASTRA ET CORPUS IN HOC TUMULO QUIESCIT,
VITAM EXPLEVIT CUM ANTONINO IMP.
QUI UBI MULTUM BENEFICII ANTEVENIRE PRÆVIDERET
PRO GRATIA ODIUM REDDIT
GENUA ENIM FLECTENS VERO DEO SACRIFICATURUS
AD SUPPLICIA DUCITUR.
O TEMPORA INFAUSTA QUIBUS INTER SACRA ET VOTA
NE IN CAVERNIS QUIBUS SALVARI POSSIMUS.
QUID MISERIUS VITA,
SED QUID MISERIUS IN MORTE CUM AB AMICIS ET PARENTIBUS
SEPELIRI NEQUEANT TANDEM IN CÆLO CORUSCAT,
PARUM VIXIT QUI VIXIT IV. X. TEM.

TEMPORE ADRIANI IMPERATORIS,
MARIUS ADOLESCENS, DUX MILITUM,
QUI SATIS VIXIT
DUM VITAM PRO CHRISTO CUM SANGUINE CONSUMSIT;
IN PACE TANDEM QUIEVIT:
BENEMERENTES CUM LACRYMIS ET METU POSUERUNT ID VI.

Aringhi, Roma Subterranea, l. 3, c. 22.

(Voyez encore la preuve 62.)

Ces hommes déréglés étoient obligés de quitter leurs désordres, et de pratiquer la vertu. 155.

D'autres païens, en parlant de ceux qu'ils connoissoient, avant d'être chrétiens, pour des hommes perdus de réputation, de crimes et de débauches, font leur éloge en disant ce qu'ils étoient autrefois; et la haine qui les aveugle les force à leur donner leurs suffrages. Qu'est-ce que c'étoit que cette femme! disent-ils : y en eut-il jamais une plus libre et une plus hardie! Qu'est-ce que c'étoit que ce jeune homme! personne a-t-il jamais été plus adonné au jeu et aux femmes! et les voilà chrétiens. N'est-ce pas imputer le changement de leurs mœurs au nom qu'ils portent? *Alii, quos retrò ante hoc nomen vagos, viles, improbos noverant, ex ipso denotant quo laudant. Cœcitate odii in suffragium impingunt. Quæ mulier! quàm lasciva, quàm festiva! qui juvenis! quàm lusius! quàm amasius! facti sunt christiani. Ita nomen emendationi imputatur.*

Tertulien, apol., n. 3.

(Voyez les preuves 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137.)

Ils (les chrétiens) croyoient avec une fermeté inébranlable tout ce que leur maître leur avoit enseigné. 156.

(Voyez la preuve 85.)

157. Par l'information juridique que Pline fit de la conduite des chrétiens, on ne découvrit point qu'ils égorgeassent un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeassent la chair, qu'ils se souillassent d'incestes, etc.

(Voyez la lettre de Pline, pag. 8 de l'Histoire.)

158. Ils (les païens) prétendoient que si l'empire avoit beau-
159. coup perdu de sa grandeur et de son étendue, s'il étoit devenu la proie des barbares, c'étoit parce qu'on avoit négligé les cérémonies religieuses auxquelles sa durée et sa conservation étoient attachées.

(Voyez la preuve 145.)

160. Ils (les païens) disoient que les chrétiens étoient des magiciens.

(Voyez la preuve 51.

161. Qu'ils (les chrétiens) ne vouloient point parmi eux de savans, mais seulement des sots, des stupides, des dupes, des enfans, des femmelettes, des esclaves, des gens de la lie du peuple.

Celse dit que les chrétiens parlent ainsi : Qu'aucun savant, qu'aucun sage, qu'aucun homme prudent et habile ne vienne à nous. Nous regardons la science, la sagesse et la prudence, comme quelque chose de mauvais; mais s'il y a quelque ignorant, quelque stupide, quelque insensé, qu'il vienne à nous avec confiance. Les chrétiens reconnoissant donc que de pareils hommes sont dignes de leur dieu, déclarent par là ouvertement qu'ils ne veulent et qu'ils ne peuvent s'attacher d'autres disciples que des imbéciles, des gens de la populace, des stupides, des esclaves, des femmelettes et des enfans.

Φησὶ τοιαῦτα ὑπ' αὐτῶν προστάσσεσθαι. Μηδεὶς προσίτω πεπαιδευμένος, μηδεὶς σοφὸς, μηδεὶς φρόνιμος (κακὰ γὰρ ταῦτα νομίζεται παρ'

παρ' ἡμῖν) ἀλλ' εἴ τις ἀμαθὴς, εἴ τις ἀνόητος, εἴ τις ἀπαίδευτος, εἴ τις νήπιος, θαῤῥῶν ἡκέτω. Τούτους γὰρ ἀξίους τοῦ σφετέρου θεοῦ αὐτόθεν ὁμολογοῦντες, δῆλοί εἰσιν, ὅτι, μόνους τοὺς ἠλιθίους καὶ ἀγεννεῖς καὶ ἀναισθήτους, καὶ ἀνδράποδα καὶ γύναια, καὶ παιδάρια πείθειν ἐθέλουσί τε καὶ δύνανται.

Dans Origène, l. 3, n. 44.

Le même Celse, un peu plus bas, dit que les chrétiens se conduisent ainsi : On voit dans les maisons particulières des ouvriers en laine, des cordonniers, des foulons, les plus ignorans et les plus grossiers des hommes, se condamner au silence devant les vieillards et les prudens pères de famille; mais dès qu'ils ont trouvé en particulier quelques enfans, quelques femmelettes aussi ignorantes qu'eux, ils leur débitent des merveilles, ils leur disent qu'il ne faut pas écouter leur père, leurs précepteurs; mais que c'est à eux qu'ils doivent donner une entière créance; que leur père, leurs précepteurs, sont des insensés; que, préoccupés de bagatelles, ils ne peuvent ni connoître, ni rien faire d'honnête; qu'eux seuls savent comme on doit vivre; que, s'ils leur ajoutent foi, ils seront heureux avec toute leur famille. Pendant qu'ils tiennent ces discours à ces enfans, s'ils voient approcher quelqu'un de leurs précepteurs, quelqu'un des hommes prudens qui ont droit de veiller sur leur conduite, ou leur père, ceux d'entr'eux qui sont les plus timides, se taisent alors tout tremblans. Mais ceux qui sont plus hardis inspirent aux enfans de secouer le joug, et ils leur disent à l'oreille, qu'en présence de leur père et de leurs précepteurs, ils ne peuvent ni ne veulent rien leur apprendre de ce qui est bon; qu'ils haïssent la folie et la cruauté de ces hommes perdus de crimes, qui les puniroient; mais que, s'ils veulent apprendre d'eux quelque chose, il faut que, quittant leur père et leurs

précepteurs, ils aillent avec les femmelettes et leurs jeunes compagnons, dans l'appartement des femmes ou dans la boutique d'un cordonnier ou d'un foulon, et que là ils apprendront ce qui est parfait; et en leur parlant ainsi, ils les persuadent.

Ὁρῶμεν δὴ κατὰ τὰς ἰδίας οἰκίας ἐριουργοὺς, καὶ σκυτοτόμους, καὶ κναφεῖς, καὶ τοὺς ἀπαιδευτοτάτους τε καὶ ἀγροικοτάτους, ἐναντίον μὲν τῶν πρεσβυτέρων καὶ φρονιμωτέρων δεσποτῶν οὐδὲν φθέγγεσθαι τολμῶντας. Ἐπειδὰν δὲ τῶν παίδων ἰδίᾳ λάβωνται, καὶ γυναίων τινῶν σὺν αὐτοῖς ἀνοήτων, θαυμάσιά τινα διεξιόντας, ὡς οὐ χρὴ προσέχειν τῷ πατρὶ καὶ τοῖς διδασκάλοις, σφίσι δὲ πείθεσθαι. Καὶ τοὺς μέν γε ληρεῖν, καὶ ἀποπλήκτους εἶναι, καὶ μηδὲν τῷ ὄντι καλὸν μήτε εἰδέναι μήτε δύνασθαι ποιεῖν, ὕθλοις κενοῖς προκατειλημμένους. Σφᾶς δὲ μόνους ὅπως δεῖ ζῆν ἐπίστασθαι. Καὶ ἂν αὐτοῖς οἱ παῖδες πείθωνται, μακαρίους αὐτοὺς ἔσεσθαι, καὶ τὸν οἶκον ἀποφαίνειν εὐδαίμονα. Καὶ ἅμα λέγοντες ἐὰν ἴδωσι τινα παριόντα τῶν παιδείας διδασκάλων καὶ φρονιμωτέρων, ἢ καὶ αὐτὸν τὸν πατέρα, οἱ μὲν εὐλαβέστεροι αὐτῶν διέτρεσαν. Οἱ δ' ἰταμώτεροι τοὺς παῖδας ἀφηνιάζειν ἐπαίρουσι, τοιαῦτα ψιθυρίζοντες, ὡς παρόντος μὲν τοῦ πατρὸς καὶ τῶν διδασκάλων οὐδὲν αὐτοὶ ἐθελήσουσι, οὐδὲ δυνήσονται τοῖς παισὶν ἑρμηνεύειν ἀγαθὸν, ἐκτρέπεσθαι γὰρ τὴν ἐκείνων ἀβελτηρίαν καὶ σκαιότητα, πάντη διεφθαρμένων, καὶ πόῤῥω κακίας ἡκόντων, καὶ σφᾶς κολαζόντων. Εἰ δὲ θέλοιεν, χρῆναι αὐτοὺς ἀφεμένους τοῦ πατρός τε καὶ τῶν διδασκάλων, ἰέναι σὺν τοῖς γυναίοις, καὶ τοῖς συμπαίζουσι παιδαρίοις, εἰς τὴν γυναικωνῖτιν, ἢ τὸ κναφεῖον, ἵνα τὸ τέλειον λάβωσι· καὶ ταῦτα λέγοντες πείθουσιν.

Dans Origène, l. 3, n. 55.

Il dit encore que les chrétiens sont des charlatans, qu'ils fuient les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, et qu'ils ne s'adressent qu'aux simples, plus propres à être séduits.

Ὁ δὲ γόητας ἡμᾶς καλεῖ· καὶ φησὶν, ὅτι φεύγομεν τοὺς χαριεστέρους προτροπάδην, ὡς οὐχ ἑτοίμους ἀπατᾶσθαι, παλεύομεν δὲ τοὺς ἀγροικοτέρους.

Dans Origène, l. 6, n. 14.

Lucien, dans son dialogue de la mort de Péregrin, appelle les chrétiens idiots ou simples.

Ἰδιώτας ἀνθρώπους.

Le même auteur, dans le dialogue Philopatris, représente les chrétiens comme des misérables, mal vêtus, couverts d'habillemens déchirés, et nu-pieds.

(Voyez la preuve 127.)

Dans le même dialogue, il représente un chrétien ayant la tête rase.

Κεκάρμενον τὴν κόμην.

Et un peu plus bas, faisant allusion à l'usage où étoient les chrétiens de se raser la tête, il dit qu'ils sont ras d'esprit et de sentiment.

Κεκαρμένους ταῖς γνωμαῖς καὶ διανοίαις.

Cécilius dit que les chrétiens étoient de la lie du peuple, des ignorans, des femmes crédules, des grossiers, des misérables, des hommes demi-nus. *Qui de ultimâ fœce collectis imperitioribus et mulieribus credulis, sexûs sui facilitate labentibus, plebem profanæ conjurationis instituunt..... miseri.... ipsi seminudi..... maximè indoctis, impolitis, rudibus, agrestibus.*

Dans Minuc. Félix, *p.* 20, 21 *et* 31.

Il avoit dit plus haut qu'on ne peut qu'être indigné et gémir de voir que des hommes sans lettres et sans étude, qui n'avoient pas même la moindre teinture des arts les plus communs, osoient parler des choses les plus importantes avec une pleine assurance. *Itaque indignandum omnibus, ingemiscendumque est audere quosdam, et hos studiorum rudes, litterarum profanos expertes, artium etiam sordidarum, certum aliquid de summâ rerum ac majestate decernere.*

Hiéroclès dit que les chrétiens débitent des puérilités.

(Voyez la preuve 12, p. 141.)

Julien dit que Jésus et Paul n'ont jamais espéré que leur religion s'étendroit comme elle a fait; qu'ils se réjouissoient dans les commencemens de tromper les servantes et les esclaves ou serviteurs, et par eux les femmes et les hommes, parmi lesquels il n'y avoit pas un noble.

Μηδὲ ἤλπισαν εἰς τοῦτο ἀφίξεσθαι ποτε δυνάμεως ἡμᾶς. Ἠγάπων γὰρ εἰ θεραπαίνας ἐξαπατήσουσι καὶ δούλους καὶ διὰ τούτων τὰς γυναῖκας, ἄνδρας τε οἵους Κορνήλιος καὶ Σέργιος. Ὧν εἷς ἐὰν φανῇ τῶν τηνικαῦτα γνωριζομένων ἐπιμνησθεὶς.... περὶ πάντων ὅτι ψεύδομαι νομίζετε.

Dans S. Cyrille, l. 6.

Julien et les païens traitent les chrétiens de Galiléens et d'hommes méprisables.

Ταῦτα τῶν Γαλιλαίων ἡμῶν· ταῦτα τῶν ἀτίμων τὰ διηγήματα.

Dans S. Grég. de Nazianze, disc. 4, contre Julien.

Les païens reprochent aux chrétiens d'être dans leurs assemblées à chanter des psaumes avec de vieilles femmes, et d'y débiter des puérilités et des badineries.

Ταῦτα οἱ τοῖς γραϊδίοις συγκαθεζόμενοι, καὶ συμψάλλοντες.... ταῦτα οἱ μάτην ἀγρυπνοῦντες ἡμεῖς, καὶ ταῖς παννύχοις στάσεσι παραληροῦντες.

Idem.

162. Qu'ils (les chrétiens) invitoient à leur société les plus grands scélérats, et que les premiers qui avoient embrassé cette religion, avoient été décriés pour leurs désordres, avant qu'ils se déclarassent pour elle.

Ecoutons, dit Celse, quels sont ceux que les chrétiens appellent à leur société : Quiconque est pécheur,

disent-ils, quiconque est insensé, quiconque est enfant, et pour tout dire en un mot, quiconque est malheureux, sera reçu dans notre assemblée, qui est le royaume de Dieu. Et qui appelez-vous pécheur? N'est-ce pas celui qui est injuste, voleur, empoisonneur, sacrilége, qui brise les murs, qui dépouille les morts? Et quels autres hommes appelleroit à sa société celui qui voudroit composer une troupe de voleurs? Celse ajoute un peu après que les chrétiens disent que Dieu a été envoyé aux pécheurs.

Ὑπακούσωμεν δὲ τίνας ποτὲ οὗτοι καλοῦσιν· ὅστις (φησὶν) ἁμαρτωλὸς; ὅστις ἀσύνετος, ὅστις νήπιος, καὶ ὡς ἁπλῶς εἰπεῖν, ὅστις κακοδαίμων, τοῦτον ἡ βασιλεία τοῦ θεοῦ δέξεται. Τὸν ἁμαρτωλὸν, ἆρα οὐ τοῦτον λέγετε τὸν ἄδικον, καὶ κλέπτην, καὶ τοιχώρυχον, καὶ φαρμακέα, καὶ ἱερόσυλον, καὶ τυμβώρυχον; τίνας ἂν ἄλλους προκηρύττων λῃστὰς ἐκάλεσε... φησὶν ἡμᾶς λέγειν, τοῖς ἁμαρτωλοῖς πεπέμφθαι τὸν θεόν.
Dans Origène, l. 3, n. 59 et 62.

Julien dit que ceux qui ont embrassé le christianisme étoient auparavant des idolâtres, des adultères, des gens plongés dans les plus infâmes désordres, des voleurs, des ravisseurs, des avares, des ivrognes, des médisans, ce qu'il prouve, parce que St. Paul leur reproche ces crimes, dont il dit qu'ils ont été lavés et sanctifiés au nom de Jésus-Christ. Après quoi il ajoute: Vous voyez que Paul assure que ces hommes ont été souillés de ces crimes, et qu'ils en ont été sanctifiés et lavés par de l'eau, qui pénétrant jusqu'à l'âme peut la laver et la purifier. Le baptême ne guérit point la lèpre du lépreux; il ne guérit point les dartres, la gale, la goutte, la dyssenterie, l'hydropisie, le panaris, ni aucune autre infirmité du corps; mais il enlève les adultères, les rapines, et généralement toutes les iniquités de l'âme.

Ὁρᾷς ὅτι καὶ τούτους γένεσθαι φησὶ τοιούτους, ἁγιασθῆναι δὲ καὶ

ἀπολούσασθαι, ῥύπτειν ἱκανοῦ καὶ διακαθαίρειν ὕδατος εὐπορήσαντας, ὃ μέχρι ψυχῆς εἰσδύσεται. Καὶ τοῦ μὲν λεπροῦ τὴν λέπραν οὐκ ἀφαιρεῖται τὸ βάπτισμα, οὐδὲ λειχῆνας, οὐδὲ ἀλφοὺς, οὔτε ἀκροχορδῶνας οὐδὲ ποδάγραν, οὐδὲ δυσεντερίαν, οὐχ ὕδερον, οὐ παρωνυχίαν, οὐ μικρὸν, οὐ μέγα τῶν τοῦ σώματος ἁμαρτημάτων, μοιχείας δὲ καὶ ἁρπαγὰς, καὶ πάσας ἁπλῶς τῆς ψυχῆς παρανομίας ἐξελεῖ.

Dans S. Cyrille, l. 7.

(Voyez la preuve 7 et la suivante.)

163. Ils (les païens) regardoient les chrétiens comme des insensés, et ils se railloient de leur foi aveugle qui les portoit à croire les choses les plus incompréhensibles et les plus ridicules.

(Voyez la preuve 9.)

164. Ils (les païens) traitoient de folle l'espérance que les chrétiens avoient d'une autre vie.

Quid post mortem impendeat, miseri, dùm adhuc vivitis, æstimate. Ecce pars vestrûm et major, melior, ut dicitis, egetis, algetis, opere, fame, laboratis; et Deus patitur, dissimulat, non vult, aut non potest opitulari suis; ita ut invalidus, aut iniquus est. Tu qui immortalitatem posthumam somnias, cum periculo quateris, cum febribus ureris, cum dolore laceraris, nondùm agnoscis fragilitatem? Invisus, miser, infirmitatis argueris, nec fateris? Sed omitto communia. Ecce vobis minæ, supplicia, tormenta, etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces : ignes etiam quos et prædicitis et timetis : ubi Deus ille qui subvenire reviviscentibus potest, viventibus non potest.

Céc., dans Min. Félix, p. 29 et 30.

J'assure, dit Celse, que les chrétiens font mal, et qu'ils outragent Dieu, lorsque, pour attirer dans leur

société des hommes méchans, ils leur donnent de vaines espérances, et leur persuadent de quitter les biens qu'ils possèdent pour en acquérir de meilleurs.

Φημὶ πλημμελεῖν αὐτοὺς ἐπηρεάζοντες εἰς τὸν θεὸν, ἵνα πονηροὺς ἀνθρώπους ὑπάγωνται κούφαις ἐλπίσι, καὶ παραπείσωσι καταφρονῆσαι τῶν κρειττόνων, ὡς ἐὰν ἀπέχωνται αὐτῶν, ἄμεινον αὐτοῖς ἔσται.

Dans Origène, l. 3, n. 78.

Les chrétiens pensent follement, dit Celse, qu'après que Dieu aura fait tomber le feu, tout le monde sera brûlé, et qu'eux seuls échapperont à cet incendie, et non-seulement ceux d'entr'eux qui seront alors vivans, mais encore ceux qui étant morts sortiront des tombeaux, revêtus du même corps qu'ils avoient eu, espérance qui, pour le dire sans détour, est digne des vers.

Λέγει οὖν ταῦτα· ἠλίθιον δ' αὐτῶν καὶ τὸ νομίζειν, ἐπειδὰν ὁ θεὸς ὥσπερ μάγειρος ἐπενέγκῃ τὸ πῦρ, τὸ μὲν ἄλλο πᾶν ἐξοπτηθήσεται γένος, αὐτοὺς δὲ μόνους διαμενεῖν· οὐ μόνον τοὺς ζῶντας, ἀλλὰ καὶ τοὺς πάλαι ποτὲ ἀποθανόντας αὐταῖς σαρξὶν ἐκείναις ἀπὸ τῆς γῆς ἀναδύντας, ἀτεχνῶς σκωλήκων ἡ ἐλπίς.

Id., l. 5, n. 14.

Saint Clément d'Alexandrie, l. 4 des Stromates, dit que les païens parloient ainsi aux chrétiens : Si Dieu a soin de vous, pourquoi êtes-vous persécutés et mis à mort? est-ce que lui-même vous livre entre les mains de vos ennemis?

Εἰ κήδεται ὑμῶν ὁ θεὸς, τί δήποτε διώκεσθε, καὶ φονεύεσθε; ἢ αὐτὸς ὑμᾶς εἰς τοῦτ' ἐκδίδωσι.

Et un peu après : Pourquoi, lorsque vous êtes persécutés, ne recevez-vous aucun secours?

Διὰ τί δὲ οὐ βοηθεῖσθε διωκόμενοι;

Dans la lettre que les églises de Lyon et de Vienne écrivirent à celles d'Asie, au sujet des martyrs de

Lyon, on lit que quelqu'un des païens moins emportés, et qui sembloit avoir quelque compassion de notre malheur, disoit comme par reproches : Où est maintenant leur dieu, et de quoi leur a servi leur religion, qu'ils ont préférée à leur vie ?

Οἱ δὲ ἐπιεικέστεροι καὶ κατὰ ποσὸν συμπαθεῖν δοκοῦντες, ὠνείδιζον πολὺ, λέγοντες· ποῦ ὁ θεὸς αὐτῶν, καὶ τί αὐτοὺς ὤνησεν ἡ θρησκεία, ἣν καὶ πρὸ τῆς ἑαυτῶν εἵλοντο ψυχῆς.

Dans Eusèbe, l. 5, c. 1.

(Voyez encore la preuve 127.)

165. Les païens disoient que les chrétiens tuoient un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeoient la chair, et qu'après cet exécrable festin, ils se souilloient par les plus abominables incestes.

Dès que la religion chrétienne commença à se répandre, les Juifs publièrent que les chrétiens égorgeoient un enfant, qu'ils le mangeoient, et qu'ayant éteint toutes les lumières, ils commettoient des impuretés les plus criminelles.

Καὶ δοκεῖ μοι παραπλήσιον Ἰουδαίοις πεποιηκέναι, τοῖς κατὰ τὴν ἀρχὴν τῆς τοῦ χριστιανισμοῦ διδασκαλίας καταςκεδάσασι δυσφημίαν τοῦ λόγου· ὡς ἄρα καταθύσαντες παιδίον μεταλαμβάνουσιν αὐτοῦ τῶν σαρκῶν, καὶ πάλιν, ὅτι οἱ ἀπὸ τοῦ λόγου, τὰ τοῦ σκότους πράττειν βουλόμενοι, σβεννύουσι μὲν τὸ φῶς, ἕκαστος δὲ τῇ παρατυχούσῃ μίγνυται.

Origène, l. 6, n. 27.

Les ennemis de la religion chrétienne assuroient devant ceux qui ne la connoissoient pas, que les chrétiens avoient été surpris lorsqu'ils mangeoient la chair des enfans, lorsqu'ils se mêloient ensemble, et commettoient des incestes qui font horreur.

Μετὰ ταῦτα παραπλήσιόν τι ποιεῖν μοι δοκεῖ τοῖς διὰ πολλὴν τὴν πρὸς χριστιανοὺς ἀπέχθειαν διαβεβαιουμένους πρὸς τοὺς μηδαμῶς

εἰδότας τὰ χριστιανῶν, ὅτι ἄρα τῇ πείρᾳ κατείληφε χριστιανοὺς ἐσθίοντας σάρκας παιδίων καὶ μίξεσι ταῖς πρὸς τὰς παρ' αὐτοῖς γυναῖκας ἀνέδην χρωμένοις.

Id., *l.* 6, *n.* 40.

Cécilius dit que les chrétiens se font une religion de leur impureté, qu'il n'est pas extraordinaire qu'il y ait des incestes parmi eux, qu'ils se glorifient de ces crimes. Lorsqu'ils veulent initier quelqu'un à leur religion, continue-t-il, ils lui présentent un enfant couvert de farine, afin de cacher le meurtre qu'on lui fait commettre. Il donne là dedans des coups de couteaux, et le sang coulant de toute part, ils le sucent avidement, ils en mangent la chair, et ce crime commun est le gage commun du silence et du secret. On sait aussi quels sont leurs banquets. Ils s'assemblent dans un jour solennel; et quand la chaleur du vin et des viandes commence à les échauffer, et à les provoquer à la luxure, ils éteignent le flambeau, et, s'étant défaits du seul témoin de leurs crimes, ils se mêlent confusément : et par ce moyen, ils sont tous incestueux de volonté, s'ils ne le sont pas en effet, puisque le péché de chacun est le souhait de toute la troupe.

Passim etiam inter eos quædam libidinum religio miscetur ; ac se promiscuè appellant fratres et sorores, ut etiam non insolens stuprum intercessione sacri nominis fiat incestum. Ita eorum vana et demens superstitio sceleribus gloriatur.... Jam de initiandis tirunculis fabula tam detestanda, quam nota est. Infans farre contectus ut decipiat incautos, apponitur ei qui sacris imbuitur. Is infans à tirunculo farris superficie quasi ad innoxios ictus provocato cœsis occultisque vulneribus occiditur : hujus, proh nefas ! sitienter sanguinem lambunt, hujus certatim membra dispertiunt, hâc fœderantur hostiâ, hâc conscientiâ

sceleris ad silentium mutuum pignerantur, hæc sacra sacrilegiis omnibus tetriora. Et de convivio notum et passim omnes loquuntur. Id etiam Cirtensis nostri testatur oratio. Ad epulas solemni die coeunt, cum omnibus liberis, sororibus, matribus, sexûs omnis homines et omnis ætatis. Illic post multas epulas, ubi convivium caluit, et incestæ libidini ebrietatis fervor exarsit; canis, qui candelabro nexus est, jactu offulæ ultrà spatium lineæ quâ vinctus est, ad impetum et saltum provocatur. Sic extincto et everso conscio lumine, impudentibus tenebris nexus infandæ cupiditatis involvunt per incertum sortis; et si non omnes operâ, conscientiâ tamen pariter incesti : quoniam voto universorum appetitur, quidquid accidere potest in actu singulorum.

Dans Min. Félix, p. 21, 22, 23 *et* 24.

Quand vous faites le procès à tout autre coupable, il ne suffit pas pour le condamner qu'il s'avoue homicide, sacrilége, incestueux et ennemi de l'état. (Car ce sont là les éloges que vous nous donnez.) Vous vous informez encore de toutes les circonstances, de la qualité du fait, du lieu, de la manière, du temps, des témoins et des complices. Vous n'en usez pas ainsi à notre égard, quoique la justice ne vous oblige pas moins à examiner les crimes dont on nous accuse à tort, à vérifier de combien d'enfans un chrétien a mangé, les cuisiniers dont on s'est servi, les incestes qu'il a commis dans nos assemblées nocturnes, et les chiens qui en ont éteint la lumière. Quelle gloire pour un juge qui convaincroit un chrétien d'avoir déjà mangé sa part de cent enfans.

Quando si de aliquo nocente cognoscitis, non statim confesso eo nomen homicidæ, vel sacrilegi, vel incesti, vel publici hostis (ut de nostris elogiis loquar),

contenti sitis ad pronuntiandum, nisi et conscientiâ exigatis, qualitatem facti, locum, modum, tempus, conscios, socios. De nobis nihil tale : cùm æquè extorqueri oporteret quodcumque falsò jactatur; quot quisque jam infanticidia degustâsset; quot incesta contenebrâsset ; qui coqui, qui canes affuissent. O quanta illius præsidis gloria, si eruisset aliquem qui centum jam infantes comedisset.

Tert., ap., n. 2.

On dit que nous égorgeons un enfant, que nous mangeons sa chair, et que nous commettons des incestes après que des chiens, complices de nos horreurs, ont renversé nos lampes, afin qu'à la faveur des ténèbres, nous puissions, sans aucune honte, nous souiller des impuretés les plus détestables. C'est sur cela que nous passons pour les plus scélérats de tous les hommes. *Dicemur sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo indè et post convivium incesto, quod eversores luminum canes, lenones scilicèt, tenebras, tùm et libidinum impiarum inverecundiam procurent.*

Ibidem, n. 7.

Théophile parle ainsi à Autolycus : Quoique vous soyez prudent, vous ajoutez foi à ce que vous disent des insensés; car autrement comment auriez-vous cru les faux bruits que les impies ont répandus depuis si long-temps contre nous? Comment auriez-vous cru ces crimes qu'on nous impute, d'avoir nos femmes communes, de nous mêler indifféremment, de commettre des incestes avec nos sœurs, et, ce qui est le comble de l'impiété et de la barbarie, de manger de la chair humaine.

Φρόνιμος γὰρ ὢν, ἡδέως μωρῶν ἀνέχῃ· ἐπεὶ τοι ὐκ ἂν ἐκινήθης ὑπὸ ἀνοήτων ἀνθρώπων κενοῖς λόγοις ἀπάγεσθαι, καὶ φήμῃ πείθεσθαι προ-

κατεσχηκυίῃ, στομάτων ἀθέων ψευδῶς συκοφαντούντων ἡμᾶς, τοὺς θεοσεβεῖς καὶ χριστιανοὺς καλουμένους, φασκόντων ὡς κοινὰς ἅπαντων οὔσας τὰς γυναῖκας ἡμῶν, καὶ διαφόρῳ μίξει ξυνόντας, ὅτι μὴν καὶ ταῖς ἰδίαις ἀδελφαῖς συμμίγνυσθαι, καὶ τὸ ἀθεώτατον καὶ ὠμότατον, πασῶν σαρκῶν ἀνθρωπίνων ἐφάπτεσθαι ἡμᾶς.

L. 3, *p.* 382.

166. Ils (les Juifs) leur (aux chrétiens) reprochoient qu'ils étoient des hommes de néant.

Tryphon dit à saint Justin qu'il eût mieux fait de rester platonicien, que de s'attacher à des hommes de néant.

Ἄμεινον δὲ ἦν φιλοσοφεῖν ὅτι σο τὴν Πλάτωνος ἢ ἄλλου τοῦ φιλοσοφίαν, ἀσκοῦντα καρτερίαν καὶ ἐγκράτειαν καὶ σωφροσύνην, ἢ λόγοις ἐξαπατηθῆναι ψευδέσι, καὶ ἀνθρώποις ἀκολουθῆσαι οὐδένος ἀξίοις.

Dial. de S. Just. avec Tryph., *n.* 8.

167. Qu'ils (les chrétiens) s'étoient séparés du corps de la nation par sédition.

Celse dit que les chrétiens se sont séparés des Juifs par sédition.

Ἰουδαίους ὄντας ἄλλους κατὰ τοὺς Ἰησοῦ χρόνους, ἐστασιακέναι πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἰουδαίων, καὶ τῷ Ἰησοῦ κατηκολουθηκέναι.

Dans Origène, *l.* 3, *n.* 7.

168. Qu'ils (les chrétiens) avoient abandonné la loi de leurs pères.

Celse introduit un Juif qui reproche aux Juifs devenus chrétiens, d'avoir quitté la loi de leurs pères.

Ὅτι χθὲς καὶ πρώην, ὁπηνίκα τοῦτον ἐκολάζομεν βουκολοῦντα ὑμᾶς; ἀπέστητε τοῦ πατρίου νόμου.

Idem, *l.* 2, *n.* 4.

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer

la circoncision, la loi de Moyse, et dit qu'ainsi ils ne diffèrent pas des gentils.

οὐδὲ διαλάσσετε ἀπὸ τῶν ἐθνῶν τὸν ὑμέτερον βίον, ἐν τῷ μήτε τὰς ἑορτὰς, μήτε τὰ σάββατα τηρεῖν, μήτε τὴν περιτομὴν ἔχειν.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 10.

(Voyez la preuve 128.)

Qu'ils (les chrétiens) mettoient leur espérance dans un homme qui, ayant été crucifié, avoit encouru la malédiction portée par la loi contre celui qui est pendu sur le bois. 169.

Tryphon dit que Jésus-Christ est tombé dans l'exécration dont parle la loi, parce qu'il a été crucifié.

οὗτος δὲ ὁ ὑμέτερος λεγόμενος Χριστὸς, ἄτιμος καὶ ἄδοξος γέγονεν, ὡς καὶ τῇ ἐσχάτῃ κατάρᾳ τῇ ἐν τῷ νόμῳ τοῦ θεοῦ περιπεσεῖν· ἐσταυρώθη γάρ.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 32.

Il dit qu'on lui persuadera difficilement que le Messie ait dû mourir sur une croix, parce qu'il est écrit dans la loi : Maudit celui qui est pendu sur le bois.

Εἰ δὲ καὶ ἀτίμως οὕτως σταυρωθῆναι τὸν Χριστὸν, ἀποροῦμεν· Ἐπικατάρατος γὰρ ὁ σταυρούμενος ἐν τῷ νόμῳ λέγεται εἶναι. Ὥστε πρὸς τοῦτο ἀκμὴν δυσπείστως ἔχω.

Ibid., n. 89.

Qu'ils (les chrétiens) croyoient que Jésus étoit né d'une vierge, ce qui paroît fabuleux. 170.

Tryphon compare ce que les chrétiens enseignoient de la naissance de Jésus, d'une vierge, au récit fabuleux que les Grecs faisoient de Persée, qu'ils disoient être né de Danaé, vierge.

Ἐν δὲ τοῖς τῶν λεγομένων Ἑλλήνων μύθοις λέλεκται ὅτι Περσεὺς ἐκ Δανάης παρθένου οὔσης ἐν χρυσοῦ μορφῇ ῥεύσαντος ἐπ' αὐ-

τὴν τοῦ παρ' αὐτοῖς Διὸς καλουμένου γεγένηται· καὶ ὑμεῖς τὰ αὐτὰ ἐκείνοις λέγοντες, αἰδεῖσθαι ὀφείλετε.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 67.

171. Qu'ils (les chrétiens) admettoient plusieurs personnes en Dieu.

Tryphon exige que saint Justin lui prouve qu'il y a une autre personne divine que le Père.

Ἀπόδειξον ἡμῖν ὅτι ἕτερος Θεὸς παρὰ τὸν ποιητὴν τῶν ὅλων ὑπὸ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος ὁμολόγηται εἶναι.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 55.

172. Qu'ils (les chrétiens) disoient que Dieu avoit daigné se faire homme, ce qui est impossible.

Tryphon dit que c'est une chose impossible de faire voir que Dieu ait daigné naître et se faire homme.

Ἄπιστον γὰρ καὶ ἀδύνατον σχεδὸν πρᾶγμα ἐπιχειρεῖς ἀποδεικνύναι, ὅτι Θεὸς ὑπέμεινε γεννηθῆναι, καὶ ἄνθρωπος γένεσθαι.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 68.

Qu'est-ce que les païens trouvent d'absurde et de ridicule dans notre doctrine, dit saint Athanase, que ce que nous enseignons de l'incarnation du Verbe?

Τί γὰρ ἄτοπον, ἢ τί χλεύης παρ' ἡμῖν ἄξιον, ἢ πάντως ὅτι τὸν λόγον ἐν σώματι πεφανερῶσθαι λέγομεν;

De l'Incarn. du Verbe, n. 41.

173. Qu'ils (les chrétiens) donnoient à l'Écriture des interprétations impies.

Tryphon dit que les interprétations que les chrétiens donnent à l'Ecriture, sont impies.

Τὰ μὲν τοῦ Θεοῦ ἅγιά ἐστιν· αἱ δὲ ὑμέτεραι ἐξηγήσεις τετεχνασμέναι εἰσίν, ὡς φαίνεται καὶ ἐκ τῶν ἐξηγημένων ὑπὸ σοῦ, μᾶλλον

δὲ καὶ βλάσφημοι· ἀγγέλους γὰρ πονηρευσαμένους καὶ ἀποστάντας τοῦ θεοῦ λέγεις.

Dial. de S. Just. avec Tryph., n. 79.

Qui jamais fut plus que les chrétiens chargé de la haine publique? 174.

(Voyez le témoignage de Tacite, p. 3 de l'Histoire.)

Il ne faut pas croire les chrétiens, disoient les païens et les Juifs, puisqu'ils s'accordent si mal entr'eux. 175.

Les Juifs et les païens disent qu'il ne faut pas nous croire, parce que nous différons de sentimens entre nous : le progrès de la vérité est retardé, parce que tous les chrétiens ne proposent pas les mêmes dogmes.

Πρῶτον μὲν οὖν αὐτὸ τοῦτο προσάγουσιν ἡμῖν λέγοντες, μὴ δεῖν πιστεύειν διὰ τὴν διαφωνίαν τῶν αἱρέσεων. Παρατείνει γὰρ καὶ ἡ ἀλήθεια, ἄλλων ἄλλα δογματιζόντων.

Dans S. Clém. d'Alex., l. 7 des Strom., n. 8.

Celse reproche aussi aux chrétiens leurs divisions.

Ἀρχόμενοι μὲν, φησὶν, ὀλίγοι τε ἦσαν, καὶ ἓν ἐφρόνουν· ἐς πλῆθος δὲ σπαρέντες, αὖθις αὖ τέμνονται καὶ σχίζονται, καὶ στάσεις ἰδίας ἔχειν ἕκαστοι θέλουσι· τούτου γὰρ ἀρχῆθεν ἔχρῃζον.

L. 3, n. 10.

Celse, Porphyre, Julien, composèrent des ouvrages dans lesquels ils emploient toutes les ressources de leur esprit, pour donner un tour plausible à l'idolâtrie. 176.

Celse dit que les idoles ne sont pas des dieux, mais leurs images.

Τίς γὰρ καὶ ἄλλος, εἰ μὴ πάντῃ νήπιος, ταῦτα ἡγεῖται θεοὺς, ἀλλὰ θεῶν ἀναθήματα καὶ ἀγάλματα.

Dans Origène, l. 7, n. 62.

Pourquoi n'adoreroit-on pas les génies? Ne sont-ce

pas eux qui administrent toutes les choses selon la volonté du souverain Dieu? Tout ce qui se fait ou par Dieu, ou par les anges, ou par les génies, ou par les âmes des héros, ne se fait-il pas suivant les ordres du Dieu souverain? Chacun de ces génies n'a-t-il pas été préposé par le souverain Dieu sur quelque espèce de choses, et n'a-t-il pas reçu de lui le pouvoir de l'administrer? Est-ce donc que celui qui honore le Dieu souverain, n'adore pas avec raison celui à qui le souverain Dieu a fait part de son pouvoir?

Διὰ τί δαίμονας οὐ θεραπευτέον; οὐ πάντα μὲν τοι κατὰ γνώμην διοικεῖται τοῦ θεοῦ; καὶ πᾶσα ἐξ ἐκείνου πρόνοια; καὶ ὅ τι περ ἐν τοῖς ὅλοις εἴτε θεοῦ ἔργον, εἴτε ἀγγέλων, εἴτε ἄλλων δαιμόνων, εἴτε ἡρώων, πάντα ταῦτα ἔχει νόμον ἐκ τοῦ μεγίστου θεοῦ; τέτακται δὲ ἐφ' ἑκάστῳ δύναμιν λαχὼν, ὅστις ἠξίωται; τοῦτον οὖν τὸν ἐκεῖθεν ἐξουσίας τετυχηκότα, οὐ θεραπεύει δικαίως ὁ σέβων τὸν θεόν.

Dans Orig., l. 7, n. 68.

Celui qui adore plusieurs dieux fait une chose très-agréable au souverain Dieu, puisqu'il adore quelqu'un de ceux qu'il lui a donnés pour objet de son culte?

Φησὶ δὲ καὶ τὸν θεραπεύοντα θεοὺς πλείονας, τῷ ἕν τι τῶν τοῦ μεγάλου θεραπεύειν, φίλον καὶ ἐν τούτῳ ἐκείνῳ ποιεῖν.

Ibidem, l. 8, n. 2.

Vous, chrétiens, pouvez-vous dire que nous offensons le Dieu souverain, en adorant quelqu'un avec lui, puisque vous adorez avec Dieu Jésus son ministre?

Εἰ μὲν δὴ μηδένα ἄλλον ἐθεράπευον οὗτοι πλὴν ἕνα θεόν, ἦν ἄν τις αὐτοῖς ἴσως πρὸς τοὺς ἄλλους ἀτενὴς λόγος· νυνὶ δὲ τὸν ἔναγχος φανέντα τοῦτον ὑπερθρησκεύουσι, καὶ ὅμως οὐδὲν πλημμελεῖν νομίζουσι περὶ τὸν θεὸν, εἰ καὶ ὑπηρέτης αὐτοῦ θεραπευθήσεται.

Ibidem, n. 12.

Ou il ne faut pas venir en ce monde, ou, si l'on y vient, il faut rendre grâces aux génies qui président aux choses terrestres; il faut, tant que nous vivons, leur

leur offrir des prémices et des prières pour mériter leur faveur.

Ἤ τοίνυν οὐδαμῆ οὐδαμῶς βιωτέον, οὐδὲ τῇδε παριτητέον, ἢ τὸν ἐπὶ τοῖς δε παρελθόντα εἰς τὸν βίον, δαίμοσι τοῖς τὰ ἐπὶ γῆς εἰληχόσιν εὐχαριστητέον, καὶ ἀπαρχὰς καὶ εὐχὰς ἀποδοτέον ἕως ἂν ζῶμεν, ὡς ἂν φιλανθρώπων αὐτῶν τυγχάνοιμεν.

Dans Origène, l. 8, n. 33.

Car il seroit injuste de jouir des choses dont ils ont la dispensation, sans leur payer un tribut d'honneur.

Καὶ γὰρ ἄδικον μετέχοντας ὧν οἵδε ἔχουσι, μηδὲν αὐτοῖς συντελεῖν.

Ibid., n. 55.

Un gouverneur de province, préposé par l'empereur, punit justement ceux qui le méprisent, et ces génies gouverneurs et administrateurs de la terre et de l'air, ne puniront pas sévèrement ceux qui les outragent?

Ἢ ὁ μὲν τοῦ Περσῶν ἢ Ῥωμαίων βασιλέως σατράπης, καὶ ὕπαρχος, ἢ στρατηγὸς, ἢ ἐπίτροπος, ἔτι μὴν καὶ οἱ τὰς μικροτέρας ἀρχὰς ἢ ἐπιμελείας ἔχοντες, μέγα δύναιντ' ἂν βλάπτειν ἀμελούμενοι. Οἱ δ' ἐναέριοί τε καὶ ἐπίγειοι σατράπαι, καὶ διάκονοι, μικρὰ βλάπτοιεν ἂν ὑβριζόμενοι;

Ibid., n. 35.

La plus saine opinion est que les génies n'ont besoin de rien, mais qu'ils se plaisent seulement aux devoirs de religion qu'on leur rend.

Ὅτι μᾶλλον οἰητέον τοὺς δαίμονας μηδενὸς χρήζειν, μήδε δεῖσθαί τινος· ἀλλὰ χαίρειν τοῖς τὲ εὐσεβὲς δρῶσι πρὸς αὐτούς.

Ibid., n. 63.

Macarius Magnes, auteur ecclésiastique, qui vivoit dans le second ou troisième siècle de l'église, composa un ouvrage dont le dessein étoit de combattre les païens, particulièrement un philosophe aristotélicien, qui reconnoissoit un seul dieu souverain, mais chef de plusieurs autres dieux, et qui employoit tout le

faste de son éloquence, et toute la subtilité de sa dialectique, contre la simplicité de la religion chrétienne.

Dans Tillem., hist. des Emp., t. 4, p. 307 et suiv.

Julien cite de Platon que le Dieu souverain ordonna aux dieux inférieurs de créer les hommes et les animaux.

Δῆλον οὖν ὅτι παραλαβόντες οἱ δημιουργοὶ θεοὶ, παρὰ τοῦ σφῶν πατρὸς, τὴν δημιουργικὴν δυνάμιν, ἀπεγέννησαν ἐπὶ τῆς γῆς τὰ θνητὰ τῶν ζώων.

Dans S. Cyrille, l. 2.

En disant que le souverain Dieu que nous adorons comme le souverain Seigneur de toutes choses, a commis un dieu inférieur à chaque nation pour en avoir soin, de même qu'un roi commet un gouverneur à chaque province, nous pensons mieux que Moyse qui adore le dieu d'une petite portion de la terre, comme le créateur de toutes choses.

Κοινὸν μὲν ἐκεῖνον ὑπολαμβάνοντες ἁπάντων δεσπότην. Ἐθνάρχας δὲ ἄλλους, οἱ τυγχάνουσι μὲν ὑπ' ἐκεῖνον, εἰσὶ δὲ ὥσπερ ὕπαρχοι βασιλέως, ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ διαφερόντως ἐπανορθούμενος φροντίδα, καὶ οὐ καθίσταμεν αὐτὸν, οὐδὲ ἀντιμερίτην τῶν ὑπ' αὐτὸν θεῶν καθισταμένων. Εἰ δὲ μερικόν τινα τιμήσας ἐκεῖνος, ἀνατίθησιν αὐτῷ τὴν τοῦ παντὸς ἡγεμονίαν, ἄμεινον τὸν τῶν ὅλων Θεὸν, ἡμῖν πειθομένους, ἐπιγνῶναι, κατὰ τοῦ μηδὲ ἐκεῖνον ἀγνοῆσαι, ἢ τὸν τοῦ ἐλαχίστου μέρους εἰληφότα τὴν ἡγεμονίαν, ἀντὶ τοῦ πάντων τιμᾷν δημιουργοῦ.

Le même, dans Cyrille, l. 4.

Les hommes dont je viens de parler (ce sont les Juifs), sont religieux en partie, puisque le dieu qu'ils adorent, est le Dieu très-puissant et très-bon, qui gouverne le monde visible, et que nous adorons nous-mêmes sous d'autres noms, comme je ne puis en douter. Ainsi je ne saurois les blâmer de cet attachement à leurs lois. Ils se trompent seulement en ce qu'ils lui rendent un culte exclusif, et ne veulent

point adorer les autres dieux. Enflés d'un fol orgueil, digne d'un peuple barbare, ils s'approprient la connoissance de ce dieu, prétendant qu'il n'est pas connu de nous autres gentils.

Οὗτοι μὲν ἐν μέρει θεοσεβεῖς ὄντες, ἐπείπερ θεὸν τιμῶσιν... ἀλλ' ἀληθῶς ὄντα δυνατώτατον καὶ ἀγαθώτατον, ὃς ἐπιτροπεύει τὸν αἰσθητὸν κόσμον, ὅνπερ εὖ οἶδ' ὅτι καὶ ἡμεῖς ἄλλοις θεραπεύομεν ὀνόμασιν, εἰκότα μοι δοκοῦσι ποιεῖν, τοὺς νόμους μὴ παραβαίνοντες, ἐκεῖνο μόνον ἁμαρτάνειν, ὅτι μὴ καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς ἀρέσκοντες, αὐτῷ μάλιστα τῷ θεῷ θεραπεύουσιν. Ἀλλ' ὑμῖν οἴονται τοῖς ἔθνεσιν ἀποκεκλεῖσθαι, μόνους αὐτοὺς ἀλαζονείᾳ βαρβαρικῇ πρὸς ταυτηνὶ τὴν ἀπόνοιαν ἐπαρθέντες.

Le même, lett. 63, à Théodore, pontife.

Et pour charger le christianisme de contradictions et d'absurdités. 177.

(Voyez pag. 14, 26, 43 de l'Histoire.)

On déclama encore publiquement contre les chrétiens. 178.

Fronton n'a pas porté un témoignage contre nous; mais il a répandu des calomnies dans ses discours. *Fronto non ut affirmator testimonium fecit, sed convicium ut orator aspersit.*

Dans Minuc. Félix, p. 92.

Dès que la religion chrétienne est annoncée, l'univers entier conspire sa perte. 179.

Toute notre histoire de l'établissement du christianisme n'est pour ainsi dire qu'un recueil des persécutions qu'il a souffertes, et des différens supplices que l'on a fait endurer à ceux qui le professoient.

Le proconsul condamne saint Pionius au feu. *Tunc Proconsul recitari jussit ex tabulâ : Pionium sacri-*

legæ virum mentis, qui se christianum confessus est, ultricibus flammis jubemus incendi; ut et hominibus metum faciat, et diis tribuat ultionem.

Act. des Martyrs, de D. Ruinart, p. 136.

Le proconsul condamne saint Maxime à être lapidé. *Tunc proconsul dedit in eum sententiam, dicens : Eum qui sacris legibus assensum noluit accommodare, ut magnæ deæ Dianæ sacrificaret, ad metum reliquorum christianorum obrui lapidibus præcepit divina clementia.*

Ibidem, p. 145.

Le proconsul fait étendre saint Pierre sur des roues, pour briser tous ses os en petites parties. Il fait lapider saint André et saint Paul.

Ibid., p. 147 *et* 149.

Le proconsul condamne au feu saint Lucien et saint Marcien. *Tunc videns eorum perseverentiam Sabinus proconsul dedit adversùs eos sententiam, dicens : Quoniam Lucianus et Marcianus transgressores divinarum nostrarum legum, qui se ad christianam vanissimam legem transtulerunt, hortati à nobis, atque conventi, ut adimplentes invictissimorum principum præcepta, sacrificarent et salvarentur, et contemnentes audire noluerunt, flammis exuri præcipio.*

Ibid., p. 154.

Le président condamne au feu saint Fructueux, Augure et Euloge.

Ibid., p. 221.

Le président fait suspendre saint Claude au chevalet, lui fait brûler les pieds, couper les talons, le fait déchirer par des ongles de fer, par des têts de pots cassés, lui fait brûler les côtés avec des torches ardentes ; il fait souffrir les mêmes tourmens à saint Astère ;

il fait mettre des charbons sur le corps de saint Néon; il fait mettre en croix ces trois saints; il fait mourir sainte Domnine sous les verges; il fait couper plusieurs parties du corps de sainte Théonille; il fait placer sur elle des charbons ardens; ensuite, ayant ordonné qu'elle fût mise dans un sac, il la fit jeter dans la mer.

Ibid., *p.* 280, 281 *et* 282.

Le président fait lier les pieds à saint Philippe, et le fait traîner ainsi par toute la ville d'Héraclée, sur le pavé; de sorte que tous ses membres furent déchirés. Il le fit fouetter si violemment avec des verges, qu'on lui voyoit les entrailles. Il prononça ensuite cette sentence contre saint Philippe et Hermès : *Philippus et Hermes, qui præceptum romani imperatoris negligentes, alienos se ab ipsâ etiam romani nominis compellatione fecerunt, vivos jubemus incendi, ut cæteri faciliùs agnoscant quanto constet exitio imperialia contempsisse mandata.*

Ibid., *p.* 449, 450 *et* 451.

Le président fait briser les mâchoires à saint Taraque; il fait battre saint Probe avec des nerfs de bœuf, si cruellement que la terre est couverte de son sang. Il fait percer avec des pointes les côtés de saint Andronique, et agrandir ses plaies avec des têts de pots cassés. Il fait remplir les mains de saint Taraque, de feu; il le fait suspendre par les pieds, et placer sous son visage un feu qui fait une grande fumée; il lui fait ensuite verser du vinaigre avec du sel dans les narines. Il fait brûler saint Probe avec des fers ardens; il le fait frapper avec des nerfs de bœuf sur le dos, jusqu'à ce que la chair en soit enlevée; il lui fait raser la tête, et mettre des charbons ardens dessus; il lui fait briser les mâchoires. Il fait attacher à des pieux,

et déchirer à coups de nerfs de bœuf, saint Andronique; il fait ensuite répandre du sel sur ses plaies. Il fait couper les lèvres à saint Taraque; il lui fait percer le sein et les aisselles avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait couper les oreilles, raser la tête, et mettre des charbons ardens dessus. Il fait percer le côté, le dos et les jambes de saint Probe, avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait planter des clous ardens dans les mains, et le réduit par ces supplices en un tel état, qu'il n'avoit aucune partie de saine dans le corps; il lui fait crever les yeux. Il fait brûler le ventre de saint Andronique; il lui fait planter de petites broches ardentes entre les doigts, casser les dents, et couper la langue. Il fait exposer aux bêtes ces trois saints martyrs, qui en ayant été épargnés, furent décollés.

Ibid., *p.* 458 *à* 490.

Le président ordonne que saint Quirin soit jeté dans le fleuve avec une meule au cou.

Ibid., *p.* 555.

Le proconsul ordonne que saint Patrice soit jeté dans de l'eau bouillante.

Ibid., *p.* 623.

Chistophoron de Valois et Cousin, ont traduit: comme si nous n'étions pas des hommes. Notre traduction est littérale.

Saint Philéas écrit que le président d'Alexandrie, sous Dioclétien, employa toute sorte de supplices contre les chrétiens, et qu'il disoit aux bourreaux de se comporter envers eux comme s'ils n'étoient plus.

Περὶ ἡμῶν ὕτω πράττειν, ὡς μηκέτι ὄντων.

Dans Eus., *Hist. eccl.*, *l.* 8, *c.* 10.

Cécilius insulte aux chrétiens, en leur disant qu'ils sont exposés aux supplices, aux tourmens, aux croix, aux feux. *Ecce vobis, minæ, supplicia, tormenta*,

etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces : ignes etiam quos et prædicitis et timetis.

Dans Min. Félix, *p.* 30.

(Voyez encore la preuve 78.)

La mort même ne les met point à couvert de la rage de leurs persécuteurs. 180.

Le président Maxime dit à saint Taraque : Tu t'attends qu'après ta mort quelques femmelettes auront ton corps, et l'embaumeront : mais j'aurai soin de le détruire ; j'ordonnerai de le brûler, et d'en jeter les cendres au vent.

Act. des Mart. de D. Ruin., *p.* 476 *et* 478.

Le même président ordonne que l'on brûle la langue de saint Adronique, et que l'on en jette les cendres au vent, de peur que quelqu'un de ses compagnons d'impiété, ou quelques femmelettes, ne la recueillent et ne la conservent, comme quelque chose de précieux et de saint.

Ibidem, *p.* 487.

A la persécution de sang, on fait succéder celle des caresses. 181.

Le président Lysias dit à saint Claude, que les empereurs ont ordonné aux chrétiens de sacrifier aux dieux, de punir ceux qui n'obéiront pas à leur commandement, et de promettre des dignités et des dons à ceux qui obéiroient. *Lysias præses dixit : Domini nostri imperatores jusserunt christianos vos sacrificare diis, contradicentes puniri, cedentibus autem honores et munera polliceri.*

Act. des Mart. de D. Ruinart, *p.* 280.

Le président dit à saint Rogatien, que s'il veut sacrifier aux dieux, il vivra dans le palais des empereurs, et qu'il augmentera en dignité. *Si voluntas obstinata te non decipit, deorum indulgentia concessa recipiet, ut in imperatorum palatio, et aulâ deorum possis, cum vitæ commercio, sortiri dignitatis augmentum.*

Ibidem, *p.* 297.

Le président Maxime dit à saint Taraque, qu'il veut qu'il obéisse au commandement des empereurs : par là il méritera sa bienveillance et des dignités, qu'il deviendra même l'ami des empereurs.

Ibid., *p.* 459.

Il dit à saint Probe : Obéis-moi, sacrifie aux dieux, afin que tu reçoives des dignités des empereurs, et que tu sois notre ami.

Ibid., *p.* 461.

Il dit faussement à saint Andronique, que saint Taraque et saint Probe ont sacrifié aux dieux, et que pour cette raison, ils recevront de grandes dignités des empereurs.

Ibid., *p.* 470.

Il dit à saint Probe : Sacrifie, afin que tu reçoives de nous des dignités.

Ibid., *p.* 468.

Il dit à saint Andronique : Sacrifie aux dieux, et les empereurs t'accorderont des dignités.

Ibid., *p.* 483.

Le président Maxime promet une somme d'argent à saint Jules, s'il veut sacrifier.

Ibid., *p.* 615.

(Voyez la preuve 87.)

La mort, ce principe fatal de la destruction pour toutes les sociétés, multiplie les chrétiens. 182.

(Voyez la preuve 81.)

Il a fallu extirper des vices nationaux qui, par la longue suite des siècles, étoient devenus comme naturels à des peuples. 183.

Celse dit que personne n'ignore qu'on ne peut faire changer par les peines, bien moins que par la douceur, ceux qui étant portés par leur naturel à pécher, ont joint à cette pente l'habitude de mal faire ; car le parfait changement du naturel, est une chose très-difficile.

Καὶ μὲν παντὶ που δῆλον, ὅτι τοῖς ἁμαρτάνειν πεφυκότας τε καὶ εἰθισμένους· οὐδεὶς ἂν οὐδὲ κολάζων πάντη μεταβάλοι, μήτι γε ἐλεῶν· Φύσιν γὰρ ἀμείψαι τελέως, παγχάλεπον. Οἱ δὲ ἀναμάρτητοι, βελτίους κοινωνοὶ βίου.

Dans Origène, l. 3, n. 65.

Oui, puisqu'il auroit appris de Socrate et de Platon, que personne ne pourroit réformer les mœurs des hommes, et les instruire dans la piété, si la Divinité prenant pitié d'eux, n'envoyoit quelqu'un pour cela. 184.

A moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes.

Εἶτα τὸν λοιπὸν χρόνον, καθεύδοντες διατελοῖτε ἄν, εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ θεὸς ἐπιπέμψειε, κηδόμενος ὑμῶν.

C'est Socrate qui parle ainsi, dans l'apologie que Platon composa pour ce philosophe.

Socrate dit à un de ses disciples : Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont

nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.

Quand est-ce que viendra ce temps-là, répond le disciple, et qui est-ce qui nous enseignera ces choses? car il me semble que j'ai un désir ardent de connoître ce personnage.

Celui dont il s'agit, continue Socrate, est une personne qui s'intéresse à ce qui vous touche; mais elle fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomède. Minerve dissipa le brouillard qu'il avoit devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les objets. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais, qui est maintenant sur les yeux de votre entendement, soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien du mal, distinction que vous n'êtes pas jusqu'ici bien en état de faire.

Qu'elle vienne, interrompt le disciple, cette personne, et qu'elle dissipe, quand il lui plaira, ces ténèbres; pour moi je suis tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire, pourvu que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

Elle est de son côté, continue Socrate, admirablement bien disposée à faire tout cela en votre faveur.

Ne seroit-il donc pas plus à propos, dit le disciple, de différer l'offrande des sacrifices, jusqu'à ce qu'elle vienne?

Vous avez raison, répond Socrate; il vaudroit mieux prendre ce parti, que de courir les risques de ne savoir, si en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu, ou si on ne lui plaira pas.

A la bonne heure donc, réplique le disciple, quand ce jour-là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu.

J'espère même de sa bonté que ce jour n'est pas fort éloigné.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ. Ἀναγκαῖον οὖν περιμένειν ἕως ἄν τις μάθῃ, ὡς δεῖ πρὸς θεοὺς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διακεῖσθαι.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ. Πότε οὖν παρέσται ὁ χρόνος οὗτος, ὦ Σώκρατες; καὶ τίς ὁ παιδεύσων; ἥδιστα γὰρ ἄν μοι δοκῶ ἰδεῖν τοῦτον τὸν ἄνθρωπον, τίς ἐστίν.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ. οὗτός ἐστιν ᾧ μέλει περὶ σοῦ, ἀλλὰ δοκεῖ μοι ὥσπερ τῷ Διομήδει φησὶ τὴν Ἀθηνᾶν Ομηρος, ἀπὸ τῶν ὀφθαλμῶν ἀφελεῖν τὴν ἀχλὺν, ὄφρα εὖ γιγνώσκοι ἠμὲν θεὸν ἠδὲ καὶ ἄνδρα, οὕτω καὶ σοῦ δεῖν ἀπὸ τῆς ψυχῆς πρῶτον ἀφέλοντα τὴν ἀχλὺν, ἢ νῦν παροῦσα τυγχάνει, τηνικαῦτα ἤδη προσφέρειν δὲ ὧν μέλλεις γνώσεσθαι ἀχλὺν ἢ μεν κακὸν ἠ δὲ καὶ ἐσθλὸν. Νῦν μὲν γὰρ οὐκ ἄν μοι δοκῆς δυνηθῆναι.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ. Ἀφαιρείτω εἴτε βούλεται τὴν ἀχλὺν, εἴτε, ἄλλο τι, ὡς ἐγὼ παρεσκεύασμαι, μηδὲν ἂν φεύγειν τῶν ὑπ' ἐκείνου προσταττομένων, ὅστις ποτέ ἐστιν ὁ ἄνθρωπος, εἴγε μέλλοιμι βελτίων γένεσθαι.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ. Ἀλλὰ μὲν κἀκεῖνος θαυμαστὴν ἔσην περὶ σὲ προθυμίαν ἔχει.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ. Εἰς τότε τοίνυν καὶ την θυσίαν ἀναβάλλεσθαι κράτιστον εἶναί μοι δοκεῖ.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ. Καὶ ὀρθῶς γέ σοι δοκεῖ· ἀσφαλέστερόν γάρ ἐστιν, ἢ παρακινδυνεύειν τοσοῦτον κίνδυνον.

ΑΛΚΙΒΙΑΔΗΣ. Αλλὰ πῶς, ὦ Σώκρατες; καὶ μὴν τουτονὶ τὸν στέφανον, ἐπειδή μοι δοκεῖς καλῶς συμβεβουλευκέναι, σοὶ περιθήσω. Τοῖς θεοῖς δὲ καὶ στεφάνους καὶ τᾶλλα πάντα τὰ νομιζόμενα τότε δώσομεν, ὅταν ἐκείνην τὴν ἡμέραν ἐλθοῦσαν ἴδω· ἥξει δ' οὐ διὰ μακροῦ, τούτων θελόντων.

Dans Platon, dial. 2, intit. Alcibiade.

Dans un autre endroit, Platon, après avoir rapporté le beau discours que Socrate fit, quelque temps avant sa mort, sur les dogmes importans de l'immortalité de l'âme, et de la certitude d'une vie à venir, introduit un des disciples de ce philosophe, qui lui répond en ces termes :

Je suis entièrement de votre opinion, et je crois que la connoissance parfaite des choses dans cette vie est impossible, ou du moins infiniment difficile. Cependant je suis persuadé qu'il n'appartient qu'à une âme lâche et basse, de négliger le soin de s'instruire sur des sujets de cette importance. Nous devons au contraire prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, ou étudier nous-mêmes ces matières, et tâcher de nous satisfaire là-dessus; ou, si nous trouvons qu'il soit impossible d'en venir à une certitude, nous fixer à ce qui nous paroît, tout bien considéré, le plus probable, et bâtir là-dessus pendant tout le cours de notre vie. C'est la conduite qu'un homme sage doit tenir, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres pour se conduire, ou la parole de Dieu lui-même, qui lui serve de guide.

Ἐμοὶ γὰρ δοκεῖ, ὦ Σώκρατες, περὶ τῶν τοιούτων ἴσως ὥσπερ καὶ σοὶ τὸ μὲν σαφὲς εἰδέναι ἐν τῷ νῦν βίῳ, ἢ ἀδύνατον εἶναι, ἢ παγχάλεπόν τι. Τὸ μὲν τοὶ αὐτὰ λεγόμενα περὶ αὐτῶν, μὴ οὐχὶ παντὶ τρόπῳ ἐλέγχειν, καὶ μὴ προαφίστασθαι, πρὶν ἂν πανταχῇ σκοπῶν ἀπείπῃ τις, πάνυ μαλθακοῦ εἶναι ἀνδρός. Δεῖν γὰρ περὶ αὐτὰ ἕν γέ τοι τούτων διαπράξασθαι, ἢ μαθεῖν ὅπῃ ἔχει, ἢ εὑρεῖν. Ἢ εἰ ταῦτα ἀδύνατον, τὸν γοῦν βέλτιστον τῶν ἀνθρωπίνων λόγων λαβόντα, καὶ δυσεξελεγχότατον, ἐπὶ τούτου ὀχούμενον, ὥσπερ ἐπὶ σχεδίας κινδυνεύοντα διαπλεῦσαι τὸν βίον, εἰ μή τις δύναιτο ἀσφαλέστερον καὶ ἀκινδυνότερον ἐπὶ βεβαιοτέρου ὀχήματος, ἢ λόγου θείου τινὸς διαπορευθῆναι.

Plat., dans le dial. intit. Phœdon.

Platon, après avoir prouvé que la piété est la chose du monde la plus désirable, et qu'il seroit très-avantageux de l'apprendre, si on avoit de bons maîtres pour cela, ajoute : *Mais qui sera en état de l'enseigner, si Dieu ne lui sert de guide?*

Τοῦτε δὴ οὖν τὸ μέρος φαμὲν φύσει κυριώτατον καὶ δυνατὸν ὡς

οἷον τε μάλιστα καὶ ἄριστα μαθεῖν, εἰ διδάσκοι τις· ἀλλ' οὐδὲ ἂν διδάξειεν, εἰ μὴ θεὸς ὑφηγοῖτο.

Dans le dial. intit. Epinomis.

Il dit ailleurs qu'il n'y a point d'homme qui puisse nous instruire, à moins que Dieu ne dirige l'instruction.

Ἀλλ' οὐδ' ἂν διδάξειεν, εἰ μὴ θεὸς ὑφηγοῖτο.

Epîtres, p. 989.

Cicéron peint ainsi l'état où se trouvoient les hommes de son temps.

S'il avoit plu à la nature de nous rendre tels, que nous eussions pu la contempler elle-même, et la prendre pour guide dans le cours de notre vie, nous n'aurions besoin ni de savoir, ni d'étude, pour nous conduire: mais elle n'a donné à l'homme que de foibles rayons de lumière; encore sont-ils bientôt éteints, soit par la corruption des mœurs, soit par l'erreur des préjugés, qui obscurcissent entièrement en lui cette lueur de la raison naturelle. Ne sentons-nous pas, en effet, au dedans de nous-mêmes, des semences de vertus, qui, si nous les laissions germer, nous conduiroient naturellement à une vie heureuse? Mais à peine a-t-on vu le jour, qu'on est livré à toute sorte d'égaremens et de fausses idées.

On diroit que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices; et quand nos parens commencent à prendre soin de notre éducation, et qu'ils nous donnent des maîtres, nous sommes bientôt tellement imbus d'opinions erronées, qu'il faut enfin que la vérité cède au mensonge, et la nature aux persécutions. Autre source de corruption, les poëtes : comme ils ont une grande apparence de doctrine et de sagesse, on prend plaisir à les écouter, à les lire, à les apprendre, et

leurs leçons se gravent profondément dans nos esprits. Quand à cela se vient joindre le vulgaire, ce grand maître en toute sorte de dérèglemens, c'est alors qu'infectés d'idées vicieuses, nous nous écartons entièrement de la nature.

Quòd si tales nos natura genuisset, ut eam ipsam intueri, et perspicere, eâdemque optimâ duce cursum vitæ conficere possemus; haud erat sanè quòd quisquam rationem ac doctrinam requireret. Nunc parvulos nobis dedit igniculos, quos celeriter malis moribus, opinionibusque depravatis sic restinguimus, ut nusquam naturæ lumen appareat : sunt enim ingeniis nostris semina innata virtutum; quæ si adolescere liceret, ipsa nos ad beatam vitam natura perduceret. Nunc autem simul atque editi in lucem, et suscepti sumus, in omni continuò pravitate, et in summâ opinionum perversitate versamur : ut penè cum lacte nutricis errorem suxisse videamur. Cùm verò parentibus redditi, demùm magistris traditi sumus, tùm ita variis imbuimur erroribus, ut vanitati veritas, et opinioni confirmatæ natura ipsa cedat. Accedunt etiam poëtæ : qui cùm magnam speciem doctrinæ, sapientiæque præ se tulerunt, audiuntur, leguntur, ediscuntur, et inhærescunt penitùs in mentibus. Cùm verò accedit eodem, quasi maximus quidam magister, populus, atque omnis undique ad vitia consentiens multitudo, tùm planè inficimur opinionum pravitate, à naturâque ipsâ desciscimus.

Tusculanes, l. 3, *ch.* 1 *et* 2.

Porphyre convient qu'il manquoit au genre humain une chose qu'aucune secte de philosophie n'avoit encore pu trouver : c'étoit le moyen de tirer l'âme de l'homme du triste état dans lequel elle se trouve. *Quum autem dicit Porphyrius, in primo de regressu*

animæ libro, nondùm receptum in unam quamdam sectam quæ universalem viam animæ contineat liberandæ.

Dans S. August., de la Cité de Dieu, l. 10, c. 32.

Au temps de la publication de l'Évangile, tout l'empire, et la Judée même, étoient remplis de magiciens. 185.

Dans les trois premiers siècles du christianisme, tout l'empire étoit plein de magiciens.

(Voyez Virgile, Horace, Ovide, Suétone, Tacite, Dion Chrysostôme, Dion Cassius, Apulée, Lucien, Spartien, Celse, Porphyre, etc.)

Dion Chrysostôme, dans le panégyrique isthmique, discours 8, p. 132, dit qu'on voyoit aux jeux isthmiques plusieurs faiseurs de prodiges, qui faisoient voir des merveilles à ceux qui y étoient assemblés.

Πολλῶν δὲ θαυματοποίων θαύματα ἐπιδεικνύντων.

Celse parle ainsi dans Origène : Qu'est-il nécessaire que je parle de tous ceux qui ont enseigné l'art de trouver des expiations, des paroles propres à chasser les maladies, de faire paroître des figures de démons, d'écarter les enchantemens, en se servant pour cela de certains habits, de certains nombres, de certaines pierres, de certaines plantes, de certaines racines?

Τί με δεῖ καταριθμεῖν ὅσοι καθαρμοὺς ἐδίδαξαν, ἢ λυτηρίους ᾠδὰς, ἢ ἀποπομπίμους φωνάς, ἢ ἐκτύπους, ἢ δαιμονίους σχηματισμοὺς, ἐσθητῶν, ἢ ἀριθμῶν, ἢ λίθων, ἢ φυτῶν, ἢ ῥιζῶν, καὶ ὅλως παντοδαπῶν χρημάτων παντοῖα ἀλεξιφάρμακα.

L. 6, n. 39.

Il avoit dit un peu plus haut, que les magiciens appellent les démons par des noms barbares, et font des choses surprenantes.

Du temps de Néron, sous le gouvernement de

Félix, la Judée étoit remplie de voleurs et de magiciens qui séduisoient le peuple. Ils furent punis ou dissipés par les soins de Félix ; et après la prise de Jérusalem par les Romains, on ne vit plus nulle part aucun de ces séducteurs, ni de ceux qu'ils avoient séduits. Si les disciples de Jésus n'étoient que des magiciens comme ceux dont on vient de parler, comment ont-ils pu former une secte qui s'est étendue non-seulement dans la Judée, mais dans le monde entier, que les plus longues et les plus cruelles persécutions n'ont pu détruire, et qui remplit encore aujourd'hui l'univers?

Ληστηρίων γὰρ ἡ χώρα πάλιν ἀνεπλήσθη, καὶ γοήτων ἀνθρώπων οἳ τὸν ὄχλον ἠπάτων ἀλλὰ τούτους μὲν ὁ Φῆλιξ πολλοὺς καθ' ἑκάστην ἡμέραν σὺν τοῖς λῃσταῖς λαμβάνων, ἀνῄρει.

Antiquit. jud., l. 20, c. 6.

(Voyez encore la preuve 46.)

186. **Au contraire, on n'avoit pour eux (les magiciens) que de l'horreur.**

Les Grecs avoient une loi expresse, qui décernoit la peine de mort contre les sorciers et les magiciens. Platon la rapporte au liv. 11e de son Traité des lois.

La loi des douze Tables condamnoit les magiciens au dernier supplice.

Art. 55, 68 *et* 69.

Les Romains ont toujours condamné les opérations magiques, et la magie a toujours été regardée par eux comme un art infâme. *Cùm multa sacra Romani susciperent, semper magica damnârunt : probrosa enim ars habita est.*

Servius, sur le IVe liv. de l'Én., p. 358.

La magie, le plus trompeur des arts, a régné plusieurs

siècles

siècles dans toute la terre. *Magica fraudulentissima artium, plurimum in toto terrarum orbe, plurimisque seculis valuit.*

Pline, *l.* 30, *c.* 1.

La loi *Cornelia, de Sicariis,* veut que les diseurs de bonne aventure, ceux qui se servent d'enchantemens et de sortiléges contre le salut des hommes, et pour de mauvaises fins; ceux qui, par art magique, font venir les démons, agitent les élémens; ceux qui tuent par des images de cire les personnes absentes, soient punis du dernier supplice.

L'an 721 de Rome, on chassa de cette ville les astrologues et les magiciens.

Τὺς ἀςρολόγυς καὶ τὺς γόητας.

Dion, *l.* 49.

Mécénas dit à Auguste qu'il ne faut point souffrir les magiciens.

(Voyez ses paroles dans la preuve 146.)

Cet empereur ayant fait rechercher tout ce qu'il y avoit de livres, tant grecs que latins, touchant les prédictions, il en fit brûler plus de deux mille volumes. *Quidquid fatidicorum librorum græci, latinique generis, nullis vel parum idoneis auctoribus vulgò ferabatur, supra duo millia contracta undique cremavit.*

Suét., *vie d'Aug.*, *c.* 31.

Sous l'empire de Tibère, on bannit, par une ordonnance du sénat, les magiciens et les astrologues : un d'eux, nommé Pituanius, fut précipité du Capitole; un autre, appelé Martius, fut puni selon la coutume ancienne, hors de la porte Esquiline, après avoir été proclamé à son de trompe. *Facta et de mathematicis, magisque Italiâ pellendis senatus-consulta, quorum è numero L. Pituanius saxo dejectus est : in P. Mar-*

tium consules, extra portam Exquilinam, cùm classicum canere jussissent, more prisco advertêre.

Ann. de Tacite, l. 2, c. 3.

Néron ne permettoit à personne d'étudier la philosophie, disant qu'il lui sembloit que c'étoit une chose vaine et frivole, dont on prenoit prétexte de deviner les choses futures ; et quelques philosophes avoient été accusés, parce qu'on disoit qu'ils exerçoient l'art de deviner. Musonius, babylonien, fut pour cette raison mis en prison.

Νέρων οὐ ξυνεχώρει φιλοσοφεῖν, ἀλλὰ περίεργον αὐτῷ χρῆμα οἱ φιλοσοφοῦντες ἐφαίνοντο, καὶ μαντικὴν συσκιάζοντες. Καὶ ἤχθη ποτὲ ὁ Τρίβων ἐς δικαστήριον, ὡς μαντικῆς σχῆμα. Ἐῶ τοὺς ἄλλους ἀλλὰ Μουσώνιος, ὡς Βαβυλώνιος, ἀνὴρ Ἀπολλωνίου μὲν δεύτερος, ἐδέθη ἐπὶ σοφίᾳ.

Philostr., vie d'Apoll., l. 4, c. 35.

L'ancien scholiaste de Juvénal dit que Néron faisoit brûler les magiciens.

(Voyez la preuve 25.)

Tigillin, favori de Néron, demanda à Apollonius comment il jugeoit des démons et des apparitions des fantômes ? Comme je juge des homicides et des impies, répondit-il.

Τοὺς δαίμονας, εἶπεν, ὦ Ἀπολλώνιε, καὶ τὰς τῶν εἰδώλων φαντασίας πῶς ἐλέγχεις ; ὥς γε, ἔφη, τοὺς μιαιφόνους τε καὶ ἀσεβεῖς ἀνθρώπους.

Philostr., vie d'Apoll., l. 4, c. 44.

L'empereur Adrien publia une loi contre les magiciens.

(Voyez dans le code, le titre *de maleficiis.*)

Spartien parle ainsi de l'empereur Didius Julianus : Il avoit la folie de se servir des magiciens, croyant que par leur art il pourroit adoucir la haine du peuple

et appaiser le soulèvement des soldats. *Fuit prœterea in Juliano hœc amentia, ut per magos pleraque faceret, quibus putaret vel odium populi deliniri, vel militum arma compesci.*

Vie de Didius Julianus, *p.* 63.

Dans les maximes reçues de Julius Paulus, au liv. 5, titre 23, pag. 12, on lit ces paroles : Il n'est permis à personne d'avoir des livres de magie; s'il s'en trouve chez quelques-uns, qu'ils soient privés de leurs biens et envoyés en exil; s'ils sont de basse condition, qu'ils soient punis de mort, et que ces livres soient brûlés publiquement. *Libros magicœ artis apud se neminem habere licet, et si penes quoscumque reperti sint, bonis ademptis, adustisque his publicè, in insulam deportantur, humiliores capite puniuntur.*

Ulpien appelle les livres de magie *libros improbatœ lectionis*, et dit qu'ils doivent être brûlés.

Apulée fut accusé de magie devant Maxime Claude, proconsul d'Afrique. Il s'en défendit par deux discours, comme d'un grand crime, et qui étoit puni de mort.

Porphyre dit que ce sont les mauvais démons qui sont les auteurs de la magie.

Διὰ μὲν τοι τῶν ἐναντίων, καὶ ἡ ἅπασα γοητεία ἐντελεῖται· τούτους γὰρ μάλιστα καὶ τὸν προεστῶτα αὐτῶν ἐκτιμῶσιν, οἱ τὰ κακὰ διὰ τῶν γοητειῶν διαπραττόμενοι πάσης φαντασίας ἐπιτηδεύοντες. οὗτοι γὰρ ἱκανοὶ, διὰ τῆς τερατουργίας ἀπατῆσαι. Δι' αὐτῶν φίλτρα καὶ ἐρωτικὰ κατασκευάζουσιν οἱ κακοδαίμονες· ἀκολασία γὰρ πᾶσα, καὶ πλούτων ἐλπὶς καὶ δόξης διὰ τούτων, καὶ μάλιστα ἡ ἀπάτη· τὸ γὰρ ψεῦδος τούτοις οἰκεῖον, βούλονται γὰρ εἶναι θεοὶ, καὶ ἡ προεστῶσα δύναμις αὐτῶν, δοκεῖν θεὸς εἶναι ὁ μέγιστος.

L. 2, *de l'Abstin. des choses animées.*

Celse attribue les opérations magiques aux mauvais démons.

(Voyez ses paroles dans la preuve 12, p. 135.)

187. Les dieux avoient opéré, et opéroient encore chaque jour, en plusieurs lieux, des merveilles, que les païens mettoient en parallèle avec celles de Jésus et des apôtres.

(Voyez les preuves 119, 120, 121.)

188. Apollonius, Vespasien, Apulée, Plotin, Jamblique, Maxime et plusieurs autres philosophes platoniciens, firent des prodiges, qui tendoient tous à affermir l'idolâtrie.

(Voyez les preuves 12, 26, 27.)

189. Il n'est pas vrai que les premiers qui renoncèrent au culte des dieux, aient tous été d'une basse condition.

(Voyez la preuve 154.)

190. S'il étoit si facile de renverser l'idolâtrie, pourquoi tous ces philosophes que la Grèce a nourris dans son sein pendant tant de siècles, et qui étoient dans une si haute considération parmi leurs concitoyens, n'ont-ils jamais tenté de le faire?

Socrate disoit qu'il n'étoit pas facile de découvrir le Père et le Créateur de toutes choses, et que si on le découvroit, il n'étoit pas possible de le faire connoître à tous.

Τὸν δὲ πατέρα καὶ δημιουργὸν πάντων οὔτ' εὑρεῖν ῥᾴδιον, οὔτ' εὑρόντα, εἰς πάντας εἰπεῖν δύνατον.

Apol. de Socrate, par Platon.

Platon pense comme lui, et copie ses paroles. C'est une chose difficile, dit-il, de découvrir le Créateur et le Père de tout, et il est impossible à celui qui l'a découvert d'en parler devant tout le monde.

Τὸν μὲν οὖν ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦ παντὸς εὑρειν τε ἔργον, καὶ εὑρόντα λέγειν εἰς πάντας ἀδύνατον.

Dans le Timée.

Rendez premièrement aux dieux immortels les honneurs qui leur sont affectés par la loi.

> Ἀθανάτους μὲν πρῶτα θεοὺς νόμῳ ὡς διακέινται τίμα.
>
> *Pythag., dans ses vers dorés.*

Pour ce qui regarde le service des dieux, dit Xénophon en parlant de Socrate, il s'attachoit fort au conseil de l'oracle, qui ne répond autre chose à ceux qui vont demander de quelle façon ils sacrifieront aux dieux, ou quels honneurs ils rendront aux morts, sinon que chacun suive les coutumes de son pays.

> Τὰ μὲν τοίνυν πρὸς τοὺς θεοὺς φανερὸς ἦν καὶ ποιῶν καὶ λέγων, ᾗπερ ἡ Πυθία ἀποκρίνεται τοῖς ἐρωτῶσι, πῶς δεῖ ποιεῖν ἢ περὶ θυσίας, ἢ περὶ προγόνων θεραπείας, ἢ περὶ ἄλλου τινὸς τῶν τοιούτων. Ἥτε γὰρ Πυθία νόμῳ πόλεως ἀναιρεῖ ποιοῦντας εὐσεβῶς ἂν ποιεῖν.
>
> *Xénoph., choses mémor. de Socrate, l. 1.*

Je suis d'abord très-surpris d'où Mélitus a pu savoir ce qu'il dit, que je ne crois pas dieux ceux que la ville croit l'être, puisque j'ai été vu sacrifiant dans les fêtes communes et sur les autels publics par tous ceux qui s'y sont trouvés, et par Mélitus lui-même, s'il l'a voulu.

> Τοῦτο μὲν πρῶτον θαυμάζω Μελίτου, ὅτῳ ποτὲ γνοὺς λέγει ὡς ἐγὼ οὓς ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζω. Ἐπεὶ θύοντα γε με ἐν ταῖς κοιναῖς ἑορταῖς, καὶ ἐπὶ τῶν δημοσίων βωμῶν, καὶ οἱ ἄλλοι οἱ παρατυγχάνοντες ἑώρων καὶ αὐτὸς Μέλιτος, εἰ ἠβούλετο.

C'est ce que Xénophon fait dire à Socrate dans l'apologie qu'il a composée pour ce philosophe.

Cicéron dit qu'il est d'avis qu'on adore les dieux qu'on a reçus de ses pères. *A patribus acceptos deos placet coli.*

L. 2 des Lois.

Sénèque, en parlant des cérémonies païennes, dit que le sage doit s'assujétir à ces sortes de pratiques, non comme à des choses agréables à la Divinité, mais comme à des usages commandés par les lois..... En adorant cette troupe de dieux que l'ignorance a consacrés, souvenons-nous que ce culte est moins fondé sur la vérité que sur la coutume. *Quæ omnia sapiens servabit tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata... Omnem istam ignobilem deorum turbam, quam longo ævo longa superstitio congessit, sic adorabimus, ut meminerimus cultum ejus magis ad morem, quàm ad rem pertinere.*

Dans S. Aug., de la Cité de Dieu, l. 6, *c.* 10.

Il convient à chacun de faire des libations, de sacrifier et de payer les prémices selon les usages de la patrie.

Σπένδειν δὲ, καὶ θύειν, καὶ ἀπάρχεσθαι κατὰ τὰ πάτρια ἑκάστῳ προσήκει.

Epictète, dans son manuel, c. 38.

191. Or, une religion qui a pour soi le témoignage et l'approbation de la Divinité.... est certainement vraie.

Julien reconnoît que les miracles confirment la vérité d'une révélation.

Τὴν δὲ ἀλήθειαν οὐκ ἔνεστιν ἐκ ψιλοῦ ῥήματος, ἀλλὰ χρή τι, καὶ παρακολουθῆσαι τοῖς λόγοις ἐναργὲς σημεῖον.

Dans S. Cyrille, l. 10, *à la fin.*

PREUVES CONTESTÉES.

INSCRIPTION DE NÉRON.

Cyriaque d'Ancône, qui vivoit au quinzième siècle, fut nommé antiquaire, à cause de la grande recherche qu'il faisoit des antiquités; il voyagea dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, copiant avec soin les anciennes inscriptions. Parmi celles qu'il recueillit en Espagne, on lit la suivante:

A Néron Claude César Auguste,
souverain Pontife,
pour avoir purgé la province de voleurs,
et de ceux qui introduisoient
parmi les hommes
une nouvelle superstition.

NERONI CL. CÆS. AUG.
PONT. MAX.
OB PROVINC. LATRONIB.
ET HIS QUI NOVAM GENERI HUM. SUPERSTITION.
INCULCAB. PURGATAM.

Dans Gruter, *p.* 238.

Moralès, savant espagnol, qui avoit étudié avec tant de soin les antiquités de son pays; Alde Manuce, dans ses scholies sur les commentaires de César; Baronius, Sponde, Papi, Launoy, reçoivent cette inscription comme véritable. Antoine Augustin, Schott, Bigot, soupçonnent la fidélité de Cyriaque d'Ancône, qui est le premier qui l'a publiée, et de qui tous les autres l'ont tirée. Ferreras, dans son Histoire générale

d'Espagne; le père Florez, dans son Histoire ecclésiastique d'Espagne, doutent de la vérité de ce monument, parce qu'il ne se voit plus, et qu'il n'en reste aujourd'hui aucun souvenir dans l'endroit où l'on dit qu'il s'est trouvé. Quelques-uns regardent cette inscription comme fausse, ne croyant pas que la foi eût déjà été annoncée en Espagne du temps de Néron. Il n'est pas difficile d'assurer la vérité de ce monument, en dissipant le soupçon des uns, et répondant aux raisons des autres.

M. Méhus, de l'académie étrusque de Crotone, a fait imprimer en 1742 l'itinéraire de Cyriaque d'Ancône. Après avoir rapporté, dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, tous les éloges dont les savans ont comblé cet auteur, il marque du chagrin contre Antoine Augustin, Schott et Bigot, qui ont voulu rendre suspecte la fidélité de cet antiquaire. Il dit qu'on ne doit point intenter une accusation si grave aussi légèrement que ces écrivains l'ont fait; que c'est à tort qu'on a soupçonné la probité de Cyriaque, puisque plusieurs de ses inscriptions, qu'on vouloit regarder comme suspectes, ayant été vérifiées, soit par lui, soit par d'autres, ont été trouvées telles qu'il les a rapportées; ce qui fait voir, continue-t-il, que cet auteur n'en a point imposé au public.

M. Muratori, dans la nouvelle collection d'anciennes inscriptions qu'il nous a donnée, place avec de grands éloges Cyriaque d'Ancône au nombre de ceux du travail desquels il a profité. Il s'applaudit d'avoir recouvré et d'insérer dans son ouvrage tous les monumens recueillis par ce savant; il étoit donc bien éloigné de les suspecter.

Pour prouver la fidélité de Cyriaque d'Ancône au sujet de l'inscription que nous examinons, j'ajouterai à l'expérience et à l'autorité des deux savans que nous

venons de citer, un raisonnement qui me paroît décisif:

On n'est point fourbe gratuitement, et on ne suppose des titres que dans l'espérance d'en tirer quelque avantage. Or, quelle utilité un Italien comme Cyriaque d'Ancône pouvoit-il se promettre en composant une inscription qui atteste que Néron a purgé l'Espagne des larrons et des chrétiens? ne se perdoit-il pas de réputation, si l'imposture étoit découverte, ce qui arrive toujours.

Mais cette inscription ne se trouve plus; on n'en conserve même aucun souvenir dans l'endroit où l'on assure qu'elle a été trouvée: Je le veux. Donc elle n'a jamais existé : Fausse conséquence. Ecoutons sur ce sujet le savant Muratori, dans la préface de sa nouvelle collection. Après avoir dit qu'il seroit bien à souhaiter que l'on conservât avec plus de soin les marbres et les pierres chargées d'anciennes inscriptions, il ajoute : On auroit peine à exprimer combien de pierres gravées ont été détruites non-seulement par les injures du temps, mais encore (ce qui est plus fâcheux et plus fréquent) par la négligence, l'ignorance, la barbarie des hommes, même de nos jours, et dans les villes les mieux policées. Si quelqu'un aujourd'hui formoit le dessein d'aller voir cette multitude innombrable de marbres rapportés par Gruter dans son Trésor, je ne crois pas qu'il en trouvât le tiers; vous en demandez la raison? c'est parce que des hommes ignorans, ne faisant aucun cas des précieux restes de l'antiquité, ou recueillis par leurs ancêtres, ou découverts dans la terre de leur temps, les dissipent, les brisent, les emploient à toute sorte d'usage, principalement à bâtir. On en vend aux statuaires et aux sculpteurs, qui, après avoir enlevé avec le ciseau toutes les traces de l'antiquité, s'en servent pour de nouveaux ouvrages. On en fait de la chaux; et un chaufournier de Ravenne

dit à Dominique Vandellius de Modène, qu'il avoit fait de la chaux de plus de quarante marbres chargés d'inscriptions anciennes. Et, en effet, vous chercheriez inutilement la plupart des monumens dont les écrivains de Ravenne nous ont conservé la connoissance : ils n'existent plus que dans leurs livres. La même chose est arrivée en d'autres villes, ainsi que je l'ai remarqué moi-même. J'ai aussi reconnu que plusieurs des pierres gravées de Modène, dont il est parlé dans les livres de ceux qui nous ont précédés, ne se trouvent plus en cette ville.

Vix dici potest quantam perniciem ejusmodi lapidibus attulerit non solùm temporis edacitas, sed etiam (idque gravius et frequentius) negligentia, inscitia, et barbaries mortalium, atque in ipsis cultissimis nostri ævi civitatibus et locis. Si quis nunc quærenda et invisenda susciperet innumerabilia marmora, undè eximium suum thesaurum Gruterus conflavit, vix tertiam, puto, eorum partem superstitem reperiret. Causam petis? Quia indocti homines, nihili facientes veneranda antiquitatis frusta, aut à majoribus suis collecta, aut in effossionibus sibi oblata, nullo negotio ipsa distrahunt, dilacerant, atque in omnem usum, præcipuè ædificiorum, sine ullo discrimine disperdunt. Alia deferuntur ad marmorarios, atque statuarios, inhumanos videlicet antiquitatis lanios qui, expunctis omnibus vetustatis notis, eadem ad nova quæque opera, prout utilitas poscit, reformant, seu potiùs deformant. Deniquè non levis earum pars ad calcarias translata, atque igne soluta, calcem marmorariis et cæmentariis artificibus utilem præbet. Dominico Vendellio Mutinensi, à me suprà laudato, testabatur quidam lapicida Ravennas, se supra quadraginta marmora, titulis antiquorum di-

cata, in calcem redegisse. Et sanè plerosque lapides, à scriptoribus Ravennatibus jamdùdùm ad notitiam nostram deductos, nunc ibi frustrà requiras. In libris quidem eædem inscriptiones vigent, at in marmoribus periêre. Id quoque in aliis urbibus factum deprehendi, atque ego ipse id Mutinæ animadverti, ubi complura marmora in libris veterum memorata nunc desiderantur.

M. Muratori ajoute à ses plaintes une lettre dans laquelle un savant de Rome déplore la destruction d'une grande partie des anciennes inscriptions de cette capitale du monde.

M. Méhus, après avoir vengé Cyriaque d'Ancône des soupçons injurieux qu'Antoine Augustin, Schott et Bigot, ont formés contre lui, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, ajoute : Si quelqu'une des pierres dont a parlé Cyriaque, n'existe plus aujourd'hui, il faut faire attention que plusieurs des anciens monumens ont péri par les injures du temps; plusieurs ont été brisés dans les guerres, plusieurs employés à bâtir, ou réduits en chaux par des ignorans. *Quòd si aliquis lapis à Cyriaco productus, nunc non extet, animadvertendum est multa vetera monumenta temporum edacitate deleta, multa à barbaris fracta ac dissipata, plura verò ab imperitis hominibus vel in usum ædificiorum adhibita, vel in calcem redacta fuisse.*

Il n'y a point de monument de l'antiquité dont nous ayons pu nous promettre plus sûrement la conservation, que des marbres d'Arundel. Placés dans un temple des Muses, au milieu d'une nation curieuse et savante, ce précieux trésor sembloit être à couvert de tous les outrages. Cependant nous lisons dans les mélanges de Vigneul Marville, t. 2, p. 311, que durant les troubles d'Angleterre, la plupart de ces marbres

furent employés à réparer des portes et des cheminées.

Je prie ceux qui rejettent l'inscription de Néron, parce qu'ils ne pensent pas que la foi eût déjà été prêchée en Espagne, du temps de cet empereur, de permettre que je les renvoie à un petit ouvrage que j'ai donné au public, il y a quelques années, sous ce titre, *De Apostolicâ Ecclesiæ Gallicanæ origine*, dans lequel il me semble avoir solidement prouvé que l'Évangile a été annoncé dans les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, du temps des apôtres.

Je n'ai pas cru devoir prouver que la nouvelle superstition désignée dans l'inscription, étoit le christianisme, soit parce que tout le monde en convient, soit parce que du temps de Néron il ne s'introduisoit point de nouvelle religion que le christianisme, qui étoit appelé par les païens une superstition nouvelle, ainsi qu'on le voit dans Suétone, dont on a rapporté les paroles à la page 170.

LETTRE DE TIBÉRIEN, président de la première Palestine, à l'Empereur TRAJAN, au sujet des chrétiens.

A TRAJAN,

EMPEREUR VICTORIEUX ET TRÈS-DIVIN CÉSAR.

JE suis fatigué de punir et de faire mettre à mort les Galiléens, nommés chrétiens, conformément à vos ordres. Ils ne cessent de se présenter à la mort. Quoique j'aie fait tous mes efforts, soit par mes exhortations, soit par menaces, pour qu'ils n'osassent plus faire profession du christianisme; quoiqu'ils eussent essuyé ou éprouvé pour ce sujet la rigueur des lois, ils ne changent point de sentiment. Daignez donc me

faire savoir ce qu'il paroîtra bon que je fasse à votre puissance triomphale.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ, ΝΙΚΗΤΗ, ΚΑΙΣΑΡΙ,

ΘΕΙΟΤΑΤΩ ΤΡΑΙΑΝΩ.

Ἀπέκαμον τιμωρούμενος καὶ φονεύων τοὺς Γαλιλαίους, τοὺς τοῦ δόγματος τῶν λεγομένων Χριστιανῶν, κατὰ τὰ ὑμέτερα θεσπίσματα· καὶ οὐ παύονται ἑαυτοὺς μηνύοντες εἰς τὸ ἀναιρεῖσθαι. Ὅθεν ἐκοπίασα τούτοις παραινῶν, καὶ ἀπειλῶν, μὴ τολμᾷν αὐτοὺς μηνύειν μοι ὑπάρχοντας ἐκ τοῦ προειρημένου δόγματος· καὶ ἀπεδιωκέμενοι οὐ παύονται. Θεσπίσαι μοι οὖν καταξιώσατε τὰ παριστάμενα τῷ ὑμετέρῳ κράτει τροπαιοῦχοι.

Jean Malala, d'Antioche, qui vivoit au sixième siècle, nous a conservé cette lettre dans sa chronographie, et Suidas l'a citée sous la lettre T. Il y avoit alors plusieurs historiens et plusieurs monumens qui se sont perdus depuis; et, pour en donner une preuve sans sortir de notre sujet, ce n'est qu'en transcrivant quelques auteurs que nous n'avons plus, que Malala, et Malala seul, nous a appris que l'empereur Antonin étoit celui qui avoit fait bâtir le fameux temple d'Héliopolis ou Balbek, dont il reste encore de si superbes ruines. Je sais que Malala a quelquefois copié les fables qui se trouvoient dans les écrivains qu'il avoit entre les mains; mais cela ne prouve autre chose que sa simplicité et son peu de discernement : or, ce ne sont pas des personnes de ce caractère qui fabriquent des pièces fausses. D'ailleurs, le récit que Tibérien fait dans sa lettre est soutenu par des monumens incontestables. Tacite dit que le christianisme, après la première persécution qu'il avoit soufferte en Palestine, y avoit pullulé de nouveau; et on voit dans la lettre de Pline à Trajan, et dans la réponse de ce prince,

que la persécution excitée par cet empereur contre les chrétiens, étoit universelle.

On propose plusieurs difficultés contre la vérité de cette lettre ; nous allons les rapporter, et tâcher d'y satisfaire.

1°. Si cette lettre étoit véritable, Eusèbe l'auroit rapportée dans son histoire. Mais combien y a-t-il d'autres pièces très-certaines, et aussi intéressantes pour le christianisme, que la lettre de Tibérien, que cet écrivain n'a pas eu soin de nous conserver.

2°. Cette lettre auroit été citée plusieurs fois. Eh! n'avons-nous pas des monumens cités par un seul auteur, dont personne ne révoque en doute l'autorité? d'ailleurs, avons-nous tous les écrits où l'on a pu faire mention de cette lettre?

3°. Malala donne à Tibérien le titre de président de la première Palestine : or, il n'y avoit qu'une Palestine du temps de Trajan.

Je réponds que ce titre ne fait point partie de l'ouvrage que Malala rapporte, mais qu'il est uniquement de sa composition. Comme il y avoit trois Palestines de son temps, et qu'il pouvoit savoir d'ailleurs que Tibérien avoit été président de Jérusalem et de Césarée, qui sont dans la première Palestine, il l'a, pour cette raison, appelé président de cette province. Cela montre l'ignorance de Malala, et rien de plus.

4°. Tibérien donne à Trajan le titre de très-divin : on ne mettoit alors les empereurs au rang des dieux, qu'après leur mort.

Je réponds qu'on suppose faussement qu'on ne donnoit alors le titre de dieu aux empereurs qu'après leur mort. Personne n'ignore qu'on avoit consacré un autel à Auguste vivant, dans la ville de Tarragone en Espagne, exemple qui fut imité par plusieurs villes

de la Grèce; c'est pourquoi un poëte adresse ces vers à Auguste :

> Præsenti tibi maturos largimur honores,
> Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

Caligula se fit adorer comme un dieu. Néron ayant porté pendant sa vie une couronne avec des rayons, qui étoit celle qu'on avoit placée sur la tête des premiers empereurs, lorsqu'on les avoit mis au rang des dieux après leur mort, on cessa depuis ce temps de s'en servir dans les apothéoses. Dion raconte que Juvénius Celsus adoroît Domitien, l'appelant seigneur et dieu, nom que les autres lui donnoient déjà. Pline, dans le panégyrique de Trajan, parlant de Domitien, dit que sa divinité ne put le garantir de ses meurtriers. On lit dans la lettre de Pline à Trajan, que l'image de ce prince étoit adorée de même que les statues des dieux. Enfin, on voit plusieurs médailles d'Auguste, de Tite, de Trajan, qui ont été frappées pendant la vie de ces empereurs, et dans lesquelles on leur donne le titre de *divus* ou dieu.

5°. Tibérien donne à Trajan le titre de victorieux, qui n'a commencé à être propre aux empereurs que depuis Constantin. Et pourquoi veut-on que ce soit ici un titre attaché à la dignité impériale, plutôt qu'un titre donné personnellement à Trajan, si illustre par ses grandes victoires ?

6°. Tibérien parle au seul Trajan comme à plusieurs, ce qui ne paroît pas avoir été dès lors en usage : comme si la flatterie qui avoit déjà fait regarder les empereurs comme des dieux, n'avoit pas pu, à plus forte raison, les faire envisager comme plusieurs hommes. Il a été de tout temps en usage, parmi les Grecs, de se servir du pluriel pour une seule personne. Οἱ περὶ Ἀρίστιππον, à la lettre, ceux qui sont avec Aristippe,

signifie simplement Aristippe. Au reste, il faudroit avoir une connoissance bien plus étendue de l'antiquité que celle que nous en avons; pour pouvoir marquer avec certitude le commencement précis de tous ses usages et de toutes ses façons de parler.

ÉDIT DE DÈCE.

On lit dans les actes de saint Mercure, rapportés par Surius, un édit par lequel il est ordonné que tous sacrifiassent aux dieux. Cet édit est conçu en ces termes:

Dèce et Valérien, empereurs, triomphateurs, victorieux, augustes, pieux, de concert avec le sénat, ayant éprouvé la faveur des dieux, et remporté la victoire sur nos ennemis par leur protection, jouissant de plus par leur bonté de l'abondance et d'une salutaire température des saisons, nous ordonnons pour cette raison, d'un commun consentement, que tout homme libre ou esclave, engagé dans la milice, ou menant une vie privée, offre des sacrifices aux dieux. Si quelqu'un n'obéit pas à notre ordonnance, nous voulons qu'il soit chargé de chaînes, et qu'il éprouve divers tourmens. Si, corrigé par les supplices, il change de résolution, il recevra de nous des honneurs peu communs; s'il persiste, après avoir subi de nouveau plusieurs tourmens, qu'il soit décollé, ou jeté dans la mer, ou abandonné aux oiseaux et aux chiens pour être dévoré, ce qui doit principalement s'entendre des chrétiens; mais ceux qui obéiront à notre divine ordonnance, recevront de nous des dons et de très-grands honneurs. Jouissez d'une bonne santé et de toutes sortes de prospérités.

Imperatores triumphatores, victores, augusti, pii, Decius et Valerianus, simul cum senatu hœc communi consilio:

consilio : cùm deorum beneficia et munera didicerimus, et simul etiam fruamur victoriâ, quæ nobis ab ipsis data est adversùs inimicos : quin etiam aëris temperatione, et omne genus fructuum abundantiâ : cùm eos erga nos didicerimus esse benefactores, et ea suppeditare, quæ sunt in commune utilia : eâ de causâ uno decreto decernimus, ut omnis conditio liberorum et servorum, militum et privatorum, diis expiantia offerant sacrificia, procidentes et supplicantes. Si quis autem voluerit divinum jussum violare nostrum, qui communi sententiâ est à nobis expositus, eum jubemus conjici in vincula, deindè variis tormentis subjici. Et si sic quidem fuerit persuasus, non leves à nobis honores consequetur. Sin autem contradixerit, post multa tormenta, ense subibit supplicium; aut in maris profundum jacietur; aut avibus et canibus dabitur devorandus; præcipuè verò, si fuerint inventi aliqui ex religione christianorum. Qui autem divinis nostris decretis obedierint, maximos honores et dona consequentur. Valete felicissimè.

On a imprimé à Toulouse en 1666 un édit contre les chrétiens, qui porte le nom des deux Dèces (le père et le fils), l'un Auguste et l'autre César, autorisé par un arrêt du sénat, et adressé à tous les gouverneurs, proconsuls et autres magistrats de l'empire. Les deux princes y déclarent qu'ils avoient résolu de donner la paix à l'empire, et de traiter leurs sujets avec toute sorte de clémence; que la seule secte des chrétiens étoit capable de s'opposer à leurs desseins, parce qu'en se déclarant les ennemis de leurs dieux, ils attiroient toute sorte de malheurs sur l'empire; qu'il falloit donc avant toutes choses appaiser les dieux irrités, et qu'ainsi ils faisoient cette ordonnance irrévocable : que tout chrétien, sans distinction de qualité

Mémoir. de Tillem., t. 3 p. 699.

ou de dignité, de sexe ou d'âge, seroit obligé de sacrifier; que ceux qui le refuseroient seroient d'abord enfermés dans le fond des cachots; qu'ensuite on leur feroit éprouver les moindres supplices (comme pour tâcher de les vaincre peu à peu); et que si quelqu'un revenant à soi, renonçoit au nouveau culte, il seroit honoré et récompensé magnifiquement; mais que tous les autres seroient, ou précipités au fond de la mer, ou jetés tout vifs dans les flammes, ou exposés en proie aux bêtes farouches, ou suspendus à des arbres pour être la pâture des oiseaux, ou déchirés en mille manières par tous les plus cruels supplices.

Nous croyons que l'édit rapporté dans les actes de saint Mercure, est une pièce originale. On n'y voit rien qui puisse faire révoquer en doute son authenticité. On s'en convaincra en le comparant avec les autres édits rapportés dans cette histoire. D'ailleurs on ne voit pas quels avantages les chrétiens auroient pu retirer de la supposition d'une semblable pièce. Il est vrai qu'elle se trouve dans des actes dont les savans ne font aucun cas; mais combien avons-nous d'histoires toutes semées de fables, dans lesquelles il se trouve des monumens certains? Nous croyons que cet édit fut publié par les ordres de Valérien, au commencement de son empire, et que, comme il n'étoit qu'un renouvellement de celui de Dèce, publié deux ou trois ans auparavant, ce fut pour cela que Valérien y fit placer le nom de cet empereur avant le sien, d'autant plus que Dèce avoit fort estimé Valérien, et avoit rétabli pour lui la dignité de censeur. Voilà pourquoi saint Jérôme, qui certainement n'ignoroit pas l'histoire de l'église, ne fait qu'une persécution de celle de Dèce et de celle de Valérien, à cause qu'il n'y eut entr'elles qu'une interruption d'environ dix-huit mois. Ce saint docteur,

dans la vie de saint Paul, premier ermite, écrit qu'une multitude de saints martyrs répandirent leur sang pour Jésus-Christ dans l'Égypte et dans la Thébaïde, durant la persécution des empereurs Dèce et Valérien; et dans son livre des hommes illustres, il remarque que saint Méthode avoit souffert sous Dèce et Valérien. Saint Optat dit que la persécution, sous Dèce et Valérien, fut comme le lion, qui étoit une des quatre bêtes que Daniel avoit vu sortir de la mer. (L. 2, parag. 8.) On voit par là qu'il joint ces deux persécutions et n'en fait qu'une. Ainsi l'inscription de deux empereurs qui n'ont point régné ensemble, qui se lit à la tête de cet édit, ne doit point être regardée comme une marque de la fausseté de cette pièce. J'ajoute que cet édit de Valérien, ou ce renouvellement de l'édit de Dèce fait par Valérien, qui se trouve dans les actes de saint Mercure, est soutenu par l'édit des deux Dèces, imprimé à Toulouse en 1666. Quoique M. de Tillemont ait trouvé quelques difficultés dans l'édit des deux Dèces, imprimé à Toulouse, elles n'ont pas été assez fortes pour lui faire regarder cette pièce comme absolument fausse, mais seulement comme douteuse. S'il nous est permis de dire notre sentiment, après une si grande critique, nous trouvons ces raisons de douter fort foibles. Elles se tirent presque toutes de quelques expressions que M. de Tillemont juge n'avoir pas été alors en usage. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il ne nous reste pas assez de monumens de ce temps-là pour pouvoir fixer avec précision le style et les expressions qui ont été en usage dans chaque siècle.

Une des raisons pourquoi M. de Tillemont rejette l'édit des Dèces, c'est qu'il est parlé des princes de la milice romaine qui, selon lui, n'étoient point encore

alors connus sous ce titre. Cependant nous voyons un Marius, chef de la milice, sous l'empereur Adrien. (Voyez la preuve 154.) Il propose une autre difficulté en ces termes : Dèce promet de grands dons, et même des dignités aux chrétiens qui sacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les histoires fausses ou incertaines; mais je ne sais si on le trouvera bien communément dans celles qui sont authentiques. Tertulien, qui tire de si grands avantages de ce qu'on pardonnoit aux chrétiens qui renonçoient, auroit pu y ajouter bien des choses, si on les eût même récompensés. Mais quand quelques juges auroient pu employer cet artifice puéril, étoit-il de la dignité d'un empereur de s'en servir, et encore dans un édit public et solennel? Mais M. de Tillemont ne se souvenoit pas que dans des actes proconsulaires, de la vérité desquels ni lui ni personne ne doute, les juges proposent aux chrétiens, de la part des empereurs, des sommes d'argent, des honneurs, des dignités, la faveur même de ces princes, s'ils veulent renoncer à leur religion. (Voyez la preuve 181.)

Au reste, ce n'est pas par besoin que nous défendons l'authenticité de ces édits, surtout de celui qui est tiré des actes de saint Mercure, dans lequel on ne lit rien de ce qui fait peine à M. de Tillemont dans celui des Dèces, (excepté qu'on y promet des honneurs aux apostats, difficulté qui ne doit arrêter personne, ainsi qu'on l'a fait voir); ce n'est pas, dis-je, par besoin que nous soutenons ces pièces, puisque nous avons d'ailleurs suffisamment prouvé la persécution de Dèce.

FIN.

